

500 PROJETS
en développement
durable qui vont
changer
le Québec

VERSION PRÉ-SOMMET

ÉcoSommet est né de la volonté de groupes environnementaux de poursuivre le virage amorcé par le Sommet de Rio. Ses objectifs sont de mettre en valeur des réussites environnementales, de promouvoir de nouveaux projets, d'identifier des domaines d'action prioritaire et d'élaborer un plan d'action pour la prochaine décennie en matière de développement durable pour le Québec. ÉcoSommet favorise la concertation et mise sur le développement de partenariats.

Ce répertoire de projets est le fruit des consultations publiques tenues dans 15 régions administratives du Québec et de 16 tables thématiques panquébécoises qui se sont déroulées à l'automne 1995 et à l'hiver 1996. Ce recueil de près de 500 projets reflète la créativité et les multiples préoccupations des Québécois relativement à leur environnement.

Afin de faciliter la consultation, les projets sont regroupés par thèmes: lacs et cours d'eau, faune et flore, mines, forêts, agriculture, activités industrielles et commerciales, énergie, aspects légaux, déchets, santé, milieux urbains et territoire, transport, éducation, écotourisme, processus de planification et de décision et, enfin, climat et atmosphère. La plupart de ces thèmes ont fait l'objet de bilans pour servir d'outil de base aux différentes consultations. Pour chacun des thèmes, les projets sont répartis en 16 sous-thèmes, soit les projets touchant tout le Québec puis les projets pour chaque région administrative (01, 02, 03, etc.). Les projets ayant été soumis par les tables thématiques sont annotés d'un astérisque.

En vue d'aider les personnes intéressées à présenter des projets favorisant le développement durable, ÉcoSommet a publié un guide intitulé *Principes de base en développement durable pouvant être utiles à l'élaboration de projets*. ÉcoSommet a confié aux responsables régionaux et aux membres des tables thématiques le soin de s'assurer que les projets présentés correspondent à ces principes, soit: la gestion rationnelle et l'accès équitable aux ressources, la protection des écosystèmes, la promotion et la protection de la santé, l'amélioration de la qualité de vie, les interventions économiques viables et équitables – incluant la création d'emplois –, et la concertation entre les individus, les entreprises, les organisations privées ou publiques et les gouvernements. À vous maintenant d'apprécier ces projets, de les parrainer, d'aider à leur développement, d'en parler dans votre entourage. Ils sont la preuve que les Québécois ont à coeur d'agir localement pour leur environnement.

Ce répertoire *500 projets en développement durable qui vont changer le Québec* est la version pré-sommet. Les informations présentées pour chacun des projets ont été synthétisées par le personnel d'ÉcoSommet à partir des fiches signalétiques fournies et les projets en sont à des stades d'avancement variables. Étant donné les délais serrés de production, il se peut que des erreurs se soient glissées lors de la saisie des données. L'équipe d'ÉcoSommet s'excuse des inconvénients que cela pourrait occasionner. Enfin, les personnes ou organismes intéressés à nous faire part de nouveaux projets peuvent les faire parvenir au secrétariat d'ÉcoSommet d'ici le 30 juin 1996 selon le modèle présenté dans le répertoire.

Remerciements

ÉcoSommet remercie tous les promoteurs ou initiateurs de nouveaux projets et tous les participants aux consultations régionales et aux tables thématiques.

Conseil d'administration

du Québec (AESEQ)

Président

Pierre Gosselin, Ambassadeur de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)

Conseiller spécial

Yves Ouimet, chef divisionnaire, Environnement et gestion stratégique, Bell Canada

Premier vice-président

André Bélisle, Président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Vice-président et secrétaire-trésorier

Bernard Beaudin, Secrétaire et président honoraire de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA)

Vice-président

Hubert Chamberland, Membre du Conseil d'administration du Regroupement nationale des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

Vice-président

Henri Jacob, Président du Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)

Vice-président

Robert Arsenault, enseignant au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)

Conseiller spécial

Michael Cloghesy, Président du Centre patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)

Conseillère spéciale

Denise Therrien, Vice-président Environnement et Collectivités, Hydro-Québec

Conseiller spécial

Jean-Pierre Parent, coordonnateur, Association des Entrepreneurs de services en environnement

Coordination du répertoire des projets

Patricia Goulet
Phyllis Leclerc

Rédaction

Diane Forget
Josée Goupil
Phyllis Leclerc
Kateri Lescop-Sinclair

Secrétariat

Monique Arteau
Monique Debroux
Sylvie Dionne
Claudette Sévigny

Révision

Serge Beaucher
Isabelle Turgeon

Mise en page

Diane Néron

Soutien technique

Carl Leduc

ÉcoSommet
690, Grande-Allée Est, 4^e étage
Québec (Québec)
G1R 2K5
Téléphone: (418) 648-2123
Télécopieur: (418) 648-0991

ISBN 2-9805050-0-5

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec,
1996

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada,
1996

Tables des matières

- Lacs et cours d'eau.....	1
- Faune et flore.....	57
- Mines.....	143
- Fôrets.....	147
- Agriculture.....	199
- Activités industrielles et commerciales.....	237
- Énergie.....	289
- Déchets.....	305
- Santé.....	347
- Milieux urbains et territoire.....	357
- Transport.....	401
- Éducation.....	415
- Écotourisme.....	449
- Processus de planification et de décision.....	465
- Climat et atmosphère.....	489

Protection intégrale des plans d'eau servant de réservoir d'eau potable*

Description

Consultation, par vote secret, auprès des électeurs riverains et des électeurs utilisateurs du réseau d'aqueduc alimenté en eau potable par ces plans d'eau, en vue de l'élimination des embarcations motorisées sur ces plans d'eau.

Problématique

Dans l'optique d'un développement durable, il est impératif de protéger les plans d'eau - lacs et cours d'eau - qui servent de réservoirs d'eau potable, de toute contamination par les rejets d'huile, d'essence et autres produits, et protéger leurs rives de l'érosion.

Objectifs

Obtenir du ministère des Affaires municipales la possibilité de consulter par référendum, à vote secret, les électeurs riverains et les électeurs utilisateurs du réseau d'aqueduc dont ces plans d'eau sont les réservoirs d'eau potable.
Sensibiliser la Direction des affaires juridiques du ministère des Affaires municipales pour que soit modifiée l'exigence de l'appui nécessaire à la restriction proposée, qui devrait être de 51 % et non de 66 % tel que présentement exigée.
Éliminer les embarcations motorisées des plans d'eau servant de réservoir d'eau potable afin, entre autres, de réduire les frais de filtration de l'eau potable.

Impacts

Ce projet pourrait avoir un impact sur neuf lacs, trois rivières et trois ruisseaux servant de source d'eau potable pour les aqueducs.

Promoteurs

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, la Fédération pour la protection de l'environnement de l'Estrie, l'Association des propriétaires riverains du lac Bowker.

Jean-Guy Dépôt

20, chemin du Lynx

Canton Orford (Québec)

JOE 1H0

Téléphone : (514) 532-4684

Télécopieur : (514) 532-4667

Financement

Aucun coût direct. Les municipalités devront procéder par référendum consultatif, tel que leur permet la Loi sur les élections et les référendums.

Stratégies Saint-Laurent *

Description

Partenaire de Saint-Laurent Vision 2000 en ce qui regarde la participation du public, Stratégies Saint-Laurent assure la coordination de ce programme auprès des comités ZIP (zone d'intervention prioritaire).

Problématique

Le Saint-Laurent draine la plus grande réserve d'eau douce du monde. La variété des eaux et la multiplicité des écosystèmes en font un milieu biologique productif et procure des habitats pour la faune et la flore. C'est une source d'eau potable pour 45 % des Québécois et 65 % de la faune vertébrée du Québec y est associée. C'est aussi une voie économique qui favorise le développement du continent nord-américain sur 9 000 km de rives.

Objectifs

Assurer l'implication et la participation continue du public dans un processus de concertation en vue de la protection, de la mise en valeur et de la réhabilitation du Saint-Laurent et de ses tributaires. Favoriser la mise en place et le maintien de comités de concertation autonomes (comités ZIP) le long du Saint-Laurent en leur fournissant le soutien technique et toute l'aide disponible et nécessaire à leur bon fonctionnement. Participer, avec les partenaires, à la définition et à l'évolution des processus reliés à l'atteinte des objectifs pour chacune des étapes du Programme ZIP. Voir à la promotion du programme ZIP et encourager une approche écosystémique dans les interventions publiques et privées s'appliquant au Saint-Laurent et à ses tributaires. Assurer à l'échelle provinciale la coordination et la concertation entre les comités ZIP, ainsi que la circulation de l'information entre les comités ZIP et les partenaires. Encourager, soutenir et collaborer à la réalisation du programme ZIP et du programme Saint-Laurent Vision 2000 (PASL II) et préparer la

participation au PASL III. Participer aux négociations des programmes de financement de base et des contrats alloués dans le cadre du programme ZIP.

Impacts

La protection, la mise en valeur et la réhabilitation du Saint-Laurent.

Promoteur

Stratégies Saint-Laurent
Guy Larochelle, coordonnateur
690, Grande Allée Est, 4^e étage,
Québec (Québec)
G1R 2K5
Téléphone : (418) 648-8079
Télécopieur : (418) 648-0991

Partenaires

Environnement Canada, le ministère de l'Environnement et de la Faune, groupes environnementaux, organismes socio-économiques.

Financement

L'entente cadre du programme ZIP prévoit un financement renégocié annuellement selon des modalités portant sur la coordination de Stratégies Saint-Laurent.

Vers une politique du Saint-Laurent*

Description

Préparation d'un document définissant les grands principes sur lesquels fonder un avenir durable pour le Saint-Laurent et les conditions de leur application.

Clientèle

Ce projet s'adresse aux décideurs et aux usagers du Saint-Laurent.

Problématique

Le fleuve Saint-Laurent a subi une dégradation considérable, son avenir est menacé et les Québécois en général lui ont en quelque sorte tourné le dos. Malgré le programme Vision 2000, on constate l'absence d'une volonté politique clairement définie qui permettrait de restaurer et conserver cette ressource.

Objectifs

Assurer la conservation et la mise en valeur du Saint-Laurent et de ses rives dans la ligne du développement durable. Élaborer des principes directeurs de la conservation et de la mise en valeur du Saint-Laurent. Faire connaître aux décideurs en quoi consiste la mise en application de ces principes. Sensibiliser les populations riveraines à la conservation et à la mise en valeur du fleuve.

Impacts

La conservation des ressources renouvelables et non renouvelables du fleuve, notamment l'eau, les milieux aquatiques et humides, les rives, les sites et les paysages, le maintien de la diversité biologique, la promotion de comportements et d'expériences favorables à la protection et au développement durable du fleuve Saint-Laurent, la mise de l'avant d'usages du Saint-Laurent favorisant un développement socio-économique durable et bénéficiant à tous.

Promoteur

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent
C.P. 4
Lotbinière (Québec)
G0S 1S0
Téléphone : (418) 653-6143

Partenaires souhaités

Les instances et les usagers.

Financement

Le financement du projet entre dans les difficultés envisagées.

Réduction de 70 % de la consommation d'eau des installations sanitaires*

Description

Ce projet vise à remplacer les réservoirs de 20 litres des toilettes par des réservoirs de 6 litres.

Problématique

Le traitement et l'épuration des eaux sont dispendieux; il faut réduire le gaspillage.

Objectifs

Obtenir du gouvernement du Québec une modification de la Loi Q2 R8, ainsi qu'un décret qui imposerait l'installation d'un réservoir de six litres pour les toilettes, dans le cas d'une nouvelle construction.

Impacts

Réduire les coûts de traitement et d'épuration des eaux et protéger l'environnement.

Promoteur

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE).

Jean-Guy Dépôt, trésorier

20, chemin du Lynx

Canton Orford (Québec)

J0E 1H0

Téléphone : (514) 532-4684

Télécopieur : (514) 532-4667

Partenaires

Le gouvernement du Québec et les municipalités, éventuellement manufacturiers de produits de plastique recyclé.

Financement

Projet incitatif.

**Thème : lacs et cours d'eau, faune et flore, Région : Bas-Saint-Laurent (01)
processus de planification et de décision**

***Gestion communautaire des bassins versants d'une rivière
propice au frai de l'éperlan arc-en-ciel***

Description

Établissement d'un projet communautaire de gestion des activités à l'intérieur d'un bassin versant, en collaboration avec les municipalités, les organismes et les entreprises ayant un impact sur la gestion environnementale de bassins tels que ceux des rivières Fouquette et Ouelle.

Promoteur

CRIE du Grand Portage
Guy Verreault, responsable du dossier
C.P. 731
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3Z3
Téléphone : (418) 867-3412

Clientèle

Entrepreneurs, industries, grand public, pêcheurs, municipalités, agriculteurs.

Partenaires à préciser

Conseil régional de l'environnement, MRC, associations de chasse et pêche, etc.

Objectifs

Ce projet vise à ce que l'ensemble des activités existantes ou futures à l'intérieur d'un bassin versant soient compatibles avec la survie de l'éperlan, qui se situe à la base de la chaîne alimentaire.

État d'avancement et (ou) échéancier

Recherche et mise en place : automne 1996 à été 1997.

Impacts

Considérant que toutes les activités à l'intérieur du bassin versant peuvent générer des impacts sur les différentes ressources du milieu, et particulièrement sur la vie de l'éperlan, ce modèle de gestion contribuera activement à assurer un développement harmonieux du milieu humain et naturel.

**Thèmes : lacs et cours d'eau, faune et flore, Région : Bas-Saint-Laurent (01)
milieux urbains et territoire, écotourisme**

Sentier le Petit Témis (consolidation et développement)

Description

Suite des travaux d'aménagement du parc linéaire de sentiers pédestres le «Petit Témis» et réalisation de divers aménagements de sites d'interprétation et de cours d'eau. Protection et éducation à l'égard des ressources naturelles au moyen de sentiers et de sites d'interprétation.

Clientèle

Grand public.

Impacts

La création du parc linéaire et les travaux d'aménagement contribueront à protéger ces habitats de façon concrète. La corporation emploie quelques spécialistes pour tenir ses propres activités et elle contribue avantageusement à soutenir des activités de loisir et de tourisme (écotourisme).

Promoteur

Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata
Nelson Dubé, responsable du dossier
656, 6^e Rue Est
Dégelis (Québec)
G5T 1K1
Téléphone : (418) 853-3593
Télécopieur : (418) 853-3593

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification, la promotion et la sensibilisation, de même que l'étude de pré-faisabilité ont été réalisées.

Projet d'aménagement et de mise en valeur du Petit Marais de Saint-Gédéon

Description

Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de mise en oeuvre prévu au plan d'aménagement et de mise en valeur du Petit Marais de Saint-Gédéon. Ce plan d'ensemble prévoit, entre autres, des actions précises visant la protection des habitats fauniques, la conservation du potentiel faunique, l'augmentation de la productivité faunique, l'observation de la faune ailée et l'interprétation de la nature. Nous projetons la réalisation d'une première phase d'aménagement qui comprend l'implantation d'un sentier d'interprétation, d'un belvédère et d'une tour d'observation de la faune ailée, d'un abri et de panneaux d'information.

Objectifs

Concrétiser les objectifs de conservation et de mise en valeur des habitats fauniques énoncés dans l'ensemble des plans récréo-touristiques, tant locaux que régionaux.

Impacts

Création d'emplois et contribution au développement d'activités récréo-touristiques. Conservation de cet habitat en milieu riverain, qui est intimement liée à la gestion intégrée des eaux et de ses ouvrages à l'échelle du bassin versant et des activités consommatrices et non consommatrices de la faune et de l'accès au territoire. Préservation des écosystèmes par le maintien des processus écologiques naturels qui génèrent une qualité et une disponibilité de la ressource eau. Rétablissement de la qualité de l'eau par la création d'un comité de gestion de bassin versant qui devra concevoir un plan de gestion intégrée des eaux et superviser la réalisation du plan d'action.

Promoteur

Corporation de gestion du Petit Marais de Saint-Gédéon
Rémi Bouchard
208, rue Dequen, C.P. 68
Saint-Gédéon (Québec)
G0W 2P0
Téléphone: (418) 345-8001
Télécopieur: (418) 345-2306

Partenaires

Notre corporation est formée de 11 membres représentant le monde municipal et industriel, le milieu agricole, les résidents locaux et les organismes non gouvernementaux.

Création du marais Dorval

Description

Deux aménagements doivent être effectués, soit d'amoindrir les pentes à l'endroit du glissement de terrain de 1962, pour ensuite les stabiliser avec la végétation appropriée, et créer un marais artificiel dans la baie Dorval, en se servant du haut-fond présent, dans le but de permettre une filtration totale et efficace des eaux circulant dans la municipalité de Larouche. Cet aménagement permettra aussi de créer un habitat faunique.

Objectif

Améliorer significativement la qualité de l'eau, de la faune et de la flore.

Impacts

Viabilité écologique pour les populations vivant en aval de la baie Dorval. Augmentation des populations fauniques. Pérennité des ressources renouvelables et non renouvelables en améliorant la qualité de la ressource eau et en créant un lieu propice pour la reproduction des espèces utilisant la rivière Saguenay. Réhabilitation des milieux détériorés en revégétalisant la pente dénudée à la suite du glissement de terrain; on élimine un apport continu de sédiments dans la rivière. Utilisation du haut-fond créé par le glissement pour en faire un marais. Création d'emplois temporaires lors de la réalisation des travaux.

Promoteur

Denis Lalonde
Municipalité de Larouche
709, rue Gauthier
Larouche (Québec)
G0W 1Z0

Téléphone: (418) 695-2201 ou (418) 695-4989

Partenaires

Des firmes régionales possédant une expertise reconnue dans ce domaine seront mises à contribution dans la réalisation du projet.

Gestion des neiges usées (site Gagnon) à la Ville de Jonquière

Description

Construction de la première phase du plan général de gestion (construction du site Gagnon en 1995) venant éliminer tous les sites de neige de la Rivière-aux-Sables (Saint-Laurent et Saint-Jean-Baptiste).

Problématique

La Ville de Jonquière déversait annuellement environ 800 000 m³ de neiges usées dans différents sites principalement situés dans les cours d'eau de son territoire. En 1990, invitée par le MEF, la Ville de Jonquière établissait un plan général de gestion de ses neiges usées pour l'ensemble de son territoire, plan qui fut accepté par le MEF, en 1992.

Objectifs

Contrôler la qualité des eaux de fonte rejetées dans le milieu naturel. Réduire les coûts de transport très onéreux dans ce domaine et garantir la qualité du service de déneigement de la municipalité. Respecter l'environnement immédiat du site. Utiliser des procédés de traitement simples et économiques. Appliquer des techniques modernes et améliorées. Valoriser les résidus, s'il y a lieu. Redonner la Rivière-aux-Sables à ses citoyens.

Impacts

Réduction d'environ 40 % du volume de neige déversée.

Promoteur

Ville de Jonquière
Roger Lavoie, directeur
Service des travaux publics
3560, boulevard du Royaume
C.P. 2000
Jonquière (Québec)
G7X 7W7
Téléphone: (418) 546-2122
Télécopieur: (418) 546-2118

Partenaires

Firmes d'ingénieurs-conseils, transporteurs, entrepreneurs, le bureau régional du ministère de l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en opération actuellement (hiver 1995-1996). La réalisation et l'opération de ce projet sont complétées dans tous ses aspects, régionalement.

Financement

Budget global de 3,5 millions de dollars annuellement. Dépenses réparties en immobilisations (700 000 \$), en honoraires professionnels (50 000 \$) et en gestion et opération (100 000 \$/an).

Arrêt du flottage

Description

Arrêt du flottage sur la rivière Péribonka, le lac Saint-Jean et la Petite Décharge.

Problématique

Le flottage altère la qualité de ces écosystèmes aquatiques.

Objectif

Réhabiliter l'écosystème aquatique.

Impacts

Contribution à l'autonomie économique régionale par le maintien des emplois dans différents secteurs. Création de nouveaux emplois dans le secteur du transport et par le retour d'activités récréo-touristiques. Réhabilitation de milieux détériorés, par l'absence de bille de bois sur ces cours d'eau.

Promoteurs

Michel Fortin et Pierre Tremblay
Abitibi-Price inc., Papeterie Alma et Forêt
1100, Melançon Ouest
Alma (Québec)
G8B 5W2

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours de réalisation.

Restauration d'un ancien étang de flottage de bois

Description

Restauration de l'ancien étang de flottage de bois utilisé autrefois pour l'approvisionnement en billes de notre unité d'écorçage humide, désaffectée depuis 1993. La restauration de l'étang permettra d'améliorer l'aspect visuel des propriétés d'Abitibi-Price, tout en régénérant un écosystème à son état d'origine.

Promoteur

Abitibi-Price, Papeterie Kénogami
Jacques Paradis, coordonnateur, contrôle
environnement
3750, rue de Champlain
Jonquière (Québec)
G7S 5J7

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

**Arrêt du flottage et réhabilitation des berges de la Baie des Ha! Ha!
dans le secteur de l'usine Stone-Consolidated**

Description

Interruption définitive du flottage des billes dans la Baie des Ha! Ha! Récupération sur ses berges des billes de bois et de déchets métalliques rejetés par les marées aux abords de l'usine.

Problématique

La qualité de l'eau et des espèces aquatiques de la Baie est altérée par le flottage des billes.

Objectif

Réhabiliter l'écosystème aquatique.

Impacts

Contribution à l'autonomie économique régionale. Revitalisation du milieu et des espèces aquatiques. Amélioration et accroissement des ressources. Protection du milieu par la réduction et l'élimination des nuisances qui affectent la qualité de vie.

Promoteurs

Ghislain Sylvain, Caroline Lachance
ZIP Saguenay, Corporation Stone Consolidated
C.P. 1242
La Baie (Québec) G7B 3P4
Téléphone: (418) 544-5813
Télécopieur: (418) 544-6411

542, 1^{re} rue

La Baie (Québec) G7B 3R2
Téléphone: (418) 544-9705
Télécopieur: (418) 544-8453

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours de réalisation.

Mise en valeur du potentiel faunique et récréatif de l'étang Montclair

Description

Identification des sources de l'ensablement du bassin. Renaturalisation et stabilisation des rives.

Objectifs

Identifier et résoudre le problème d'ensablement.
Stabiliser et renaturaliser les rives de l'étang.

Impacts

Reconstitution des habitats pour la faune et la flore. Développement d'un volet éducatif. Accès pour les générations futures à un environnement naturel de qualité.

Promoteur

Conservation faune aquatique Québec inc.
Georges Nolan, président
5280, des Violettes
Charlesbourg (Québec)
G1G 1N4
Téléphone: (418) 623-0191

Partenaires

Association des propriétaires riverains,
municipalité de Lac-Beauport.

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification, la promotion, la sensibilisation et la recherche de financement ont été réalisées.

Financement

Participation financière des citoyens, de la municipalité et demande de subventions.

***Évaluation environnementale des sites et de l'état actuel des structures érigées
sur le cours de la rivière Jaune et de ses tributaires***

Description

Inventaire de tous les barrages et digues de la rivière Jaune et de ses tributaires, et évaluation de leur état et leur pertinence. Dans le cas où des travaux s'avèreraient nécessaires, une évaluation des coûts sera produite.

Objectifs

Évaluer l'état des structures de retenue d'eau.
Déterminer les besoins ou la nécessité de restaurer ou de démanteler ces structures.
Évaluer les coûts. Caractériser les différents habitats affectés par la présence des structures.

Impacts

Reconstitution des habitats qui ont été détruits par les ouvrages. Renaturaliser des rives de la rivière Jaune, ce qui permettra aux générations futures de jouir d'un environnement naturel.

Promoteur

Conservation faune aquatique Québec iInc.
Georges Nolan, président
5280, des Violettes
Charlesbourg (Québec)
G1G 1N4
Téléphone: (418) 623-0191

Partenaires

Municipalité de Lac-Beauport, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec,
Conservation faune aquatique Québec Inc.

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification, la promotion et la sensibilisation ainsi que la recherche de financement ont été complétées. Des engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs ont été obtenus.

Financement

Des dépenses de 26 000 \$ sont prévues.
Municipalité, ministère de l'Environnement et de la Faune, Conservation faune aquatique Québec inc.

***Mise en valeur du potentiel faunique et récréatif du bassin de
la vallée autrichienne, Lac-Beauport***

Description

Le projet consiste à redonner au bassin de la rivière son caractère naturel d'antan par la réfection de la digue, la stabilisation et la revégétalisation de la berge, la création de petites fosses et seuils, et l'aménagement de frayères, d'abris et de nichoirs à canards.

Objectifs

Reconstruire la digue. Résoudre le problème d'ensablement. Renaturaliser les rives. Créer des frayères et installer des nichoirs à canards.

Impacts

Reconstitution des habitats qui ont été perturbés par le développement résidentiel. Retour du caractère récréatif au bassin. Accès pour les générations futures à un environnement naturel.

Promoteur

Conservation faune aquatique Québec inc.
Georges Nolan, président
5280, des Violettes
Charlesbourg (Québec)
G1G 1N4
Téléphone: (418) 623-0191

Partenaires

Association des propriétaires riverains de la vallée de la rivière Jaune, Municipalité de Lac-Beauport, Fondation de la faune du Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification, la promotion et la sensibilisation, les études de préfaisabilité et la recherche de financement ont été réalisées. Des engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs ont été obtenus.

Financement

Des dépenses 100 000 \$ sont prévues. Le financement du projet se fait par l'intermédiaire des différents partenaires. Des demandes de financement ont été faites auprès d'Action 21 - Environnement Canada, de la Fondation de la faune du Québec, des citoyens et de la municipalité.

Restauration et mise en valeur de la faune et des habitats de la rivière Jaune

Description

Recouvrement des caractères naturels des rives de la rivière Jaune.

Problématique

En 1995, une étude de caractérisation de la rivière Jaune fut réalisée et plusieurs ouvrages non conformes furent identifiés sur les rives.

Objectifs

Évaluer le coût des travaux. Sensibiliser les riverains à l'importance de préserver l'aspect naturel des rives. Trouver des sources de financement. Réaliser les travaux.

Impacts

Reconstitution des habitats fauniques et floristiques qui ont été détruits par l'artificialisation des rives. Accès pour les générations futures à un environnement naturel.

Promoteur

Conservation faune aquatique Québec inc.
Georges Nolan, président
5280, des Violettes
Charlesbourg (Québec)
G1G 1N4
Téléphone: (418) 623-0191

Partenaires

Association des propriétaires riverains, municipalité de Lac-Beauport, Fondation de la faune du Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification et les études de préféabilité ont été réalisées.

Financement

Participation financière des citoyens, de la municipalité et subventions.

Aménagement d'un site régional d'interprétation du fleuve Saint-Laurent

Description

Protection et mise en valeur des milieux humides et du fleuve Saint-Laurent sur la Côte-de-Beaupré.

Ce site public, aménagé à Château-Richer, aura une vocation régionale; il redonnera aux citoyens de la Côte-de-Beaupré et aux visiteurs «une porte sur le fleuve». Sensibilisation les visiteurs à la valeur du fleuve et des milieux humides (activités éducatives). Permettre la pratique d'activités récréatives et des rassemblements culturels ou familiaux.

Problématique

Le littoral de la Côte-de-Beaupré a fait l'objet de remblayage intensif, ce qui a occasionné la perte de 400 ha de milieux humides en 25 ans. Afin de freiner la détérioration de ces habitats essentiels, nous tenons à insister sur l'importance d'appuyer des actions de protection et de mise en valeur des milieux humides dans cette région. Les portions encore intactes des berges doivent être rapidement soustraites aux pressions du développement, et des mesures de protection adéquates devraient être proposées aux décideurs et aux citoyens, afin de valoriser la mise en oeuvre de projets concrets bénéficiant de l'adhésion de la collectivité régionale.

Impacts

Protection de milieux très riches sur les plans faunique et floristique. Rétention des touristes de passage sur la Côte-de-Beaupré et promotion de ses attraits. Accès public aux berges du fleuve. Sensibilisation à la valeur des milieux humides.

Promoteur

Comité d'environnement de la Côte-de-Beaupré
Richard Legault, président
C.P. 326
Boischâtel (Québec)
G0A 1H0
Téléphone: (418) 529-8771
Télécopieur: (418) 529-4299

Partenaires

Municipalité de Château-Richer, ministère de l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification, la promotion, la sensibilisation et les études de préféabilité sont déjà complétées. Des engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs sont en voie d'être obtenus et la recherche de financement est en cours.

Financement

Les dépenses estimées pour la réalisation du projet sont de 240 000 \$ pour l'immobilisation et de 12 800 \$ pour le fonctionnement.

Nettoyage, aménagement et restauration de la rivière Des Commissaires

Description

Aménagement et restauration de la rivière Des Commissaires.

Clientèle

Grand public.

Problématique

L'inventaire effectué révèle un manque chronique de végétation riparienne, dû au déboisement des promoteurs immobiliers et propriétaires, et une carence d'aires de repos et de nutrition sur toute la longueur de la rivière. Il existe quelques lacs créés par l'homme, mais ce dernier les vide à l'automne pour éviter tout débordement lors de la crue des eaux du printemps. Il en résulte une réduction de l'espace habitable pour l'omble de fontaine (truite mouchetée) et une destruction de la faune benthique par l'assèchement. Nous avons aussi constaté un manque de qualité au niveau de la granulométrie nécessaire au frai de l'omble de fontaine.

Objectifs

Réaménager et restaurer les habitats altérés ou détruits. Minimiser la perte de la diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes. Exploiter les ressources non renouvelables à un rythme et à un prix qui permettent leur remplacement éventuel par des ressources renouvelables.

Impacts

Depuis le début du projet en 1991, nous avons remarqué une augmentation sensible de la population de l'omble de fontaine; nous créons plus de 15 emplois par été, et nos achats sont tous faits à Charlesbourg.

Promoteur

Conservation faune aquatique Québec inc.
George J. Nolan, président
5280, Des Violettes, bureau 3
Charlesbourg (Québec)
G1G 1N4
Téléphone : (418) 623-0191
Télécopieur : (418) 623-9442

Partenaires

Ville de Charlesbourg, Fondation de la faune du Québec, Les partenaires de l'environnement (Canada) Emploi et Immigration Canada, Mon milieu, mes arbres, Global Releaf, Pétro Canada et Scouts, guides et cadets des trois forces canadiennes.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie de réalisation.

Aménagement du Quai des écureuils

Description

Aménagement du Quai des écureuils jusqu'à la chute du Grand ruisseau (plus ou moins 2 km) le long du fleuve. Donner un accès aux résidants et aux touristes à un site patrimonial.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Les activités humaines détruisent les berges du fleuve et son paysage.

Objectifs

Éviter l'érosion des berges et de la falaise dans ce secteur. Donner accès à la population à ce site et en faire un site d'interprétation faunique et patrimonial.

Impacts

Arrêt de l'érosion des rives et falaises en bordure du fleuve. Préservation de la faune (oiseaux, écureuils, etc.). Contrôle et gestion du déversement de déchets et autres résidus. Fin des rassemblements abusifs.

Promoteur

À déterminer

Personne ressource: Jean Leclerc

540, Guillemette

Donnacona (Québec)

G0A 2N0

Téléphone : (418) 285-1824

Télécopieur : (418) 286-5402

Partenaires

Ville de Donnacona, les deux paliers de gouvernement, les citoyens, Saint-Laurent Vision 2000.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie de réalisation.

Financement

Subvention provinciale et bénévolat.

Projet de restauration et de naturalisation de la rivière Saint-Charles*

Description

Proposer à la population et aux gouvernements des solutions concrètes pour restaurer et renaturaliser la rivière Saint-Charles. Les actions s'appuient sur six principes : une restauration qui intègre l'accès et les usages publics à la présence d'un écosystème diversifié, l'assainissement de l'eau autant à l'échelle locale qu'à l'échelle du bassin, une restauration et une naturalisation des berges sans nouvel empiètement dans la rivière, l'hétérogénéité par opposition au côté canal de la Saint-Charles, un aménagement favorisant les points de vue sur la rivière et un accès public direct.

Problématique

Depuis le XIX^e siècle, la ville a eu tendance à se développer aux dépens de la rivière, s'en servant comme dépotoir, comme égout et récupérant du terrain à même son lit. En 1974, on complétait d'onéreux «travaux d'embellissement» des berges se soldant par l'endiguement et la canalisation de l'estuaire sur 3,6 km. En un siècle, le long du tronçon ainsi aménagé et emmuré, le lit de la rivière avait perdu 72 % de sa superficie sous la pression de l'urbanisation. Présentement, l'artificialisation des berges inhibe toute forme de vie riveraine le long de l'estuaire devenu lac. Les murs et les promenades bétonnés qui l'enserrent, isolent le plan d'eau, réduisent sa visibilité et limitent son accessibilité. De fréquents déversements d'égouts le rendent peu propice à la vie aquatique et impropre aux activités nautiques. Le cours inférieur de la Saint-Charles, en bonne position au palmarès des rivières les plus polluées du Québec, y détient la palme peu enviable des plus fortes teneurs en coliformes fécaux. De plus, une gestion inadéquate des prélèvements d'eau potable aggrave la situation dans le cours inférieur en y réduisant dramatiquement les débits d'étiage.

Objectifs

Harmoniser nature urbaine et usages récréatifs, susciter un partenariat entre la ville et la communauté, utiliser les connaissances les plus récentes en écologie urbaine et en aménagement de rivières.

Impacts

En bon état dans son cours supérieur, en partie protégée et restaurée dans son cours intermédiaire et rattachée au fleuve par son cours inférieur, la Saint-Charles possède un énorme potentiel de récupération naturelle et récréative. Elle peut devenir un corridor vert reliant le fleuve aux Laurentides, un attrait majeur pour les populations urbaines et un facteur de valorisation des quartiers riverains. Pour cela, l'assainissement souhaité par tous devra s'accompagner d'une naturalisation du cours inférieur c'est-à-dire la restauration d'habitat conçue pour valoriser son potentiel récréatif.

Promoteur

Rivière vivante, mouvement pour restaurer et naturaliser la rivière Saint-Charles.
Jean Roberge : (418) 525-5723
Michel Beaulieu : (418) 525-8242

Partenaires à venir

La ville de Québec et ses élus, la Communauté urbaine de Québec.

Financement

Ne s'applique pas pour l'instant.

La régénération des rives: un effort collectif des riverains du bassin de la rivière Sainte-Anne

Description

Information et promotion des comportements de responsabilisation des riverains et usagers du bassin de la Sainte-Anne. Encadrement, dans une démarche scientifique, de la planification des interventions privilégiées à réaliser, ainsi qu'évaluation et suivi des effets des aménagements sur la qualité de l'eau d'un affluent (projet pilote). Réalisation, avec les personnes intéressées, d'aménagements naturels adaptés à la problématique des lieux.

Problématique

La rivière Sainte-Anne, connue d'abord pour sa pêche hivernale aux petits poissons des chenaux à Sainte-Anne-de-la-Pérade, draine un bassin versant de plus de 1 800 km de rives. Dans sa partie aval, le bassin versant compte cinq affluents: Charest, Niagarette, Blanche, Noire et Jacquot. La qualité de l'eau est mauvaise. Les rives dénudées ont favorisé l'érosion, un réchauffement des eaux et une incapacité à filtrer les divers polluants qui atteignent les cours d'eau directement. De plus, dans les secteurs d'exploitation agricole, les sites d'entreposage d'engrais entraînent une forte concentration en phosphore et en azote dans les cours d'eau, tandis que les animaux qui ont accès à la rivière détruisent la végétation protectrice des rives. Ailleurs, une concentration de villégiateurs partagent des terrains de petites dimensions et dénudent les rives. Selon un plan de mise en valeur de la rivière en 1995, le mauvais état des rives constitue un obstacle majeur à une qualité d'eau acceptable pour l'usage humain et le retour d'une vie aquatique de qualité. Une telle intervention est incontournable pour un projet de restauration intégré et cohérent.

Objectifs

Responsabiliser et faire participer les riverains (782) sur l'ensemble du bassin pour régénérer les rives. Réaliser des aménagements naturels peu coûteux et efficaces, par le changement des mentalités sur les pratiques agricoles et les aménagements paysagers des résidants et des villégiateurs. Produire une carte caractérisant l'ensemble des sites à restaurer sur le bassin de la rivière Sainte-Anne, et des fiches de caractérisation pour chaque afin de sensibiliser ou de proposer des interventions spécifiques.

Promoteur

Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA)
Claude Rompré, vice-président
55, Rapide Sud
Saint-Casimir (Québec)
G0A 3L0
Téléphone: (418) 339-2929

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes de planification, recherche de financement et étude de préfaisabilité sont déjà complétées. Des engagements verbaux et écrits de certains promoteurs ont été également obtenus.

Financement

Le financement du projet se fait par l'intermédiaire des différents partenaires, qui fourniront une somme de 202 000 \$.

**Thèmes : lacs et cours d'eau, Région : Mauricie—Bois-Francs (04)
milieux urbains et territoire,
faune et flore, forêts, agriculture**

Restauration et mise en valeur de la rivière Nicolet (secteur Chester)

Description

Restauration et mise en valeur d'un tronçon de près de 11 km de la rivière Nicolet qui coule dans les limites des municipalités de Chesterville et de Saint-Rémi-de-Tingwick.

Clientèle

Propriétaires privés.

Problématique

Sans les efforts et les interventions de la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs (CGRBF), l'omble de fontaine aurait sans aucun doute disparu de la rivière Nicolet dans les années futures. Tous les terrains longeant la rivière font partie d'un programme de reboisement afin de naturaliser le paysage naturel. Le projet se situe dans de petites localités de 350 à 2 000 personnes où l'agriculture a perdu beaucoup d'importance.

Objectifs

Consolider le projet en cours de 8 km. Améliorer l'habitat faunique sur 11 nouveaux kilomètres pour les salmonidés. Établir une gestion faunique qui permette une exploitation rationnelle en favorisant les retombées socio-économiques et récréo-touristiques. Récupérer et protéger les sites de reproduction altérés par les actions humaines. Assurer une surveillance, une tranquillité et un respect au milieu naturel et aux propriétés privées. Inciter les utilisateurs et inciter les gens du milieu à se mobiliser autour d'un projet environnemental dans un contexte de développement durable. Établir un fierté collective pour la communauté.

Impacts

Mise en place d'un système de suivi des populations de poissons, entre autres par l'amélioration des connaissances sur les déplacements et la croissance des salmonidés par l'étiquetage de poissons. Préservation des populations de poissons, contribution à l'essor économique de la région par la création d'emplois et, donc, amélioration de la qualité de vie. Retombées économiques: hébergement, restauration, boutiques de pêche et de souvenirs, postes d'essence, dépanneurs, etc.

Promoteur

Corporation de gestion des rivières des Bois-Francs (CGRBF).

Léo Ouellet, directeur général

C.P. 456

Victoriaville (Québec)

G6P 6T3

Téléphone : (819) 357-3388

Télécopieur : (819) 357-3388

Partenaires

Municipalités de Chesterville et de Saint-Rémi-de-Tingwick, ministère de l'Environnement et de la Faune, Fondation de la faune du Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

Février 1996 à décembre 1997.

Financement

Recherche de financement en cours. La municipalité de Chesterville investirait 100 000 \$. Aucuns frais d'immobilisations n'est envisagé à ce stade. Lors de l'exploitation, les revenus tirés des utilisateurs sont suffisants pour le fonctionnement de la gestion.

Conservation de la population de touladi du lac à La Chienne

Description

Reconstruction du barrage du lac à La Chienne. Remise en eau des meilleurs sites de reproduction pour le touladi. Réduction de la pression de pêche sur sept ans. Évaluation des résultats. Afin d'améliorer nos connaissances sur les habitats de reproduction, la Zec a réalisé une étude exhaustive des sites de reproduction du touladi afin de bien cerner l'impact du retrait du barrage. Concurrément, les biologistes du MEF ont réalisé une étude sur l'état de la population de touladi au lac à La Chienne. L'Association, en accord avec les utilisateurs, a accepté les mesures de conservation suivantes pour sept ans: réduction de la saison de pêche; réduction du quota annuel de 120 à 40 kg/année et aucun ensemencement, pour préserver le stock génétique.

Problématique

Le niveau d'eau du lac à La Chienne est maintenu par un ancien barrage de «drave» construit dans les années 50. Ce barrage en bois est désuet et risque de céder d'un printemps à l'autre, mettant ainsi à sec la presque totalité des sites de reproduction du touladi.

Objectif

Préserver et gérer de façon rationnelle la ressource renouvelable qu'est le touladi.

Impacts

Maintien et rehaussement d'une population de touladi dont les stocks génétiques n'ont jamais été modifiés par des ensemencements. Création d'emplois temporaires. Augmentation de la biomasse de géniteurs et amélioration des rendements naturels à la fin de ce plan. Maintien de l'écosystème dans un état plus stable favorisant ainsi une productivité naturelle plus élevée concurrément avec les mesures de conservation.

Promoteur

L'Association Nature inc., gestionnaire de la ZEC
Chapeau-de-Paille
Jacques Guillemette, président
1460, 6^e Avenue
C.P. 36
Grand-Mère (Québec)
G9T 2J8
Téléphone: (819) 538-9293
Télécopieur: (819) 538-2493

Partenaires

La Fondation de la faune du Québec, le ministère de l'Environnement et de la Faune, l'Association Nature inc., CRD-04 (à venir)

État d'avancement et (ou) échéancier

Recherche de financement (hiver 1995-1996).
Obtention des autorisations (mai 1996).
Appel d'offres et octroi du contrat (juin 1996).
Démolition graduelle du vieux barrage (juin - juillet 1996).
Reconstruction du barrage (août 1996).
Suivi de la reproduction (octobre 1996).
Évaluation finale du plan de restauration (hiver 2000).

Financement

Les sources de financement provenant des fonds propres de l'Association (12 950 \$), de la Fondation de la faune du Québec (50 000 \$) et du Conseil régional de développement (40 000 \$) sont encore à confirmer.

Thème : lacs et cours d'eau Région : Mauricie—Bois-Francs (04)

Rivière Saint-Maurice, restauration des milieux humides

Description

Inventaire des milieux propices à de l'aménagement pour la sauvagine et des frayères situées entre le barrage Beaumont et La Tuque.

Promoteur

Fédération québécoise de la faune (FQF 04)
Claude Gauthier, président
687, Castelneau
La Tuque (Québec)
G9X 2P4
Téléphone: (819) 523-4694
Télécopieur: (819) 676-8028

État d'avancement et (ou) échéancier

Cinq ans, soit en 2000. Étape de planification complétée.

Financement

Dépenses et revenus prévus du projet: 600 000 \$.
Modes de financement: collectes spéciales et subventions.
Sources de financement: investissement privé, contribution provinciale et contribution fédérale.

Évaluation de l'impact sur l'environnement des lacs, de la réglementation municipale et de la nature des systèmes de fosses utilisées

Description

Vérification de l'impact de la réglementation municipale; évaluation des différents systèmes de fosses septiques en relation avec le milieu; préparation de deux guides faciles à consulter par les propriétaires concernant les règlements et l'étude sur les fosses; préparation des documents nécessaires à une présentation publique et présentation des résultats aux membres du conseil et aux résidents.

Clientèle

Propriétaires et municipalités.

Problématique

La détérioration de l'environnement par les fosses septiques inadéquates demande une surveillance municipale étroite.

Objectifs

Vérifier si la réglementation joue un rôle adéquat pour freiner la détérioration à court et à long terme de l'environnement et préparer un guide de sensibilisation pour prévenir plutôt que sévir. Faire l'évaluation de différents modèles de fosses traditionnelles ou alternatives en tenant compte de la nature du sol de la municipalité, en fonction de différents paramètres tels que le coût, l'impact sur l'environnement et la qualité de vie.

Promoteur

Municipalité de Saint-Denis-De-Brompton.

Partenaire

Université de Sherbrooke.

État d'avancement et (ou) échéancier

D'une durée de 12 semaines, le projet se fera en collaboration avec des étudiants de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke et comportera une évaluation de la réglementation municipale, une revue des types de fosses septiques existantes et, enfin, la rédaction de deux guides et du rapport final.

Financement

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton.

Sensibilisation et éducation en environnement en milieux aquatique et riverain

Description

Aménagement d'une halte d'interprétation des milieux aquatique et riverain de la rivière Saint-François et d'une piste cyclable qui pourront être fréquentées par les utilisateurs des corridors bleus et verts. Différents scénarios d'aménagement du site seront élaborés par les étudiants de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke, à l'hiver 1996. Les travaux sur le terrain seront effectués par les étudiants stagiaires de la maîtrise en collaboration avec la Corporation de gestion CHARMES et la SODÉCOV.

Clientèle

Grand public.

Problématique

À la suite d'une subvention du Programme de mise en valeur de l'environnement d'Hydro-Québec, différents projets ont été proposés à la municipalité du Canton de Brompton.

Objectifs

Informé et éduquer les utilisateurs des corridors bleus et verts du fonctionnement et de la fragilité des écosystèmes aquatiques. Ce projet constitue une suite logique des travaux et des investissements déjà consentis pour l'assainissement de la rivière Saint-François en vue de redonner aux citoyens les usages multiples de leur rivière.

Impacts

Protection d'espaces naturels. Sensibilisation du public. Choix d'infrastructures limitant les nuisances. Population pouvant profiter des espaces naturels pour ses activités de loisir.

Promoteur

Comité Enviro-Canton
Michel Montpetit, membre du comité
Maîtrise en environnement
Pavillon Marie-Victorin
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1
Téléphone : (819) 821-7077
Télécopieur : (819) 821-6909

Partenaires

Université de Sherbrooke, Corporation de gestion CHARMES, SODÉCOV et Hydro-Québec.

Etat d'avancement et (ou) échéancier

De janvier à août 1996.

Financement

Représentant un budget d'environ 106 000 \$, le projet sera soutenu par la Corporation de gestion CHARMES, l'Université de Sherbrooke, la SODÉCOV et Hydro-Québec.

Guide des riverains*

Description

Réalisation d'un guide d'information à l'intention des propriétaires riverains qui réalisent des aménagements portant atteinte à l'environnement lacustre.

Problématique

Mal informés, des propriétaires riverains dégradent l'environnement.

Objectifs

Informers les nouveaux propriétaires d'un terrain situé sur les rives en bordure d'un lac, des façons de protéger et de conserver l'environnement.

Impacts

Assurer la protection de l'eau et de l'encadrement forestier des lacs.

Promoteurs

Fédération pour la protection de l'environnement de l'Estrie et le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)
Jean-Guy Dépôt, trésorier
20, chemin du Lynx
Canton Orford (Québec)
JOE 1H0
Téléphone : (514) 532-4684
Télécopieur : (514) 532-4667

Partenaires

Peut-être la MRC de Memphrémagog et le ministère de l'Environnement et de la Faune.

Financement

MEF, MRC, CREE, municipalités, associations de lacs, commanditaires.

Des arbustes pour nos rives

Description

Pour protéger la qualité de l'eau de nos lacs, il faut rapidement remettre les rives à leur état naturel en reboisant les 10 à 15 premiers mètres de rives selon la pente. Il est important de commander des espèces d'arbustes que les gens veulent et qui répondent aux besoins de revégétalisation.

Clientèle

Propriétaires riverains.

Objectifs

Obtenir des centaines de milliers d'arbustes afin d'approvisionner les associations de lacs dans leurs projets de reboisement des rives.

Problématique

Le programme fédéral «Mon milieu, mes arbres» n'existant plus, il faut se prendre en main et promouvoir un plan alternatif pour pouvoir obtenir les arbustes permettant de régénérer les rives des plans d'eau.

Impacts

En protégeant les milieux riverains, on permet leur colonisation par une foule d'animaux et de végétaux. L'amélioration de la qualité de l'eau permet de réduire les coûts de son traitement et d'augmenter les usages qui y sont reliés. Ce projet vise à contrer la tendance qui consistait à déboiser jusqu'au lac, ce qui avait pour conséquence d'amplifier les phénomènes d'érosion. La qualité de vie des citoyens s'améliore à mesure qu'ils retrouvent les qualités naturelles des plans d'eau.

Proposeur

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et
Fédération pour la protection de l'environnement
en Estrie
Jean-Guy Dépôt
20, chemin du Lynx
Canton d'Orford (Québec)
JOE 1H0
Téléphone: (514) 532-4684
Télécopieur: (514) 532-4667

Partenaire

Association de lacs

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est présentement en voie d'élaboration et n'est pas encore pris en charge par un promoteur.

Financement

Bénévolat des membres d'associations, contributions des municipalités riveraines et utilisatrices de l'eau brute des lacs réservoirs, commanditaires et subventions.

Comité de bassin de la rivière Saint-François pour la gestion intégrée du plus important bassin versant en Estrie

Description

Grâce à la concertation des intervenants impliqués, il faut prendre des moyens pour mieux protéger la ressource eau. Il s'agit de la formation d'un comité régional de bassin pour la gestion intégrée du bassin versant de la rivière Saint-François.

Clientèle

Propriétaires riverains.

Objectifs

Mieux gérer la ressource eau à l'intérieur de l'immense bassin de drainage de la rivière Saint-François.

Impacts

Protection des écosystèmes en prévenant la détérioration du bassin versant. Impact économique en protégeant la ressource eau brute.
Élimination des sources de pollution.
Amélioration de la santé et de la qualité de vie en prévenant la contamination du bassin hydrographique.

Promoteur

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
Jean-Guy Dépôt, président du comité eau
31, rue King Ouest, bureau 315
Sherbrooke (Québec)
J1H 1N5
Téléphone : (819) 821-4357
Télécopieur : (819) 563-9304

Partenaires

Municipalités situées à l'intérieur du bassin versant, associations de protection des lacs, organismes locaux et régionaux.

État d'avancement et (ou) échéancier

Au cours de l'année 1996. Les étapes complétées sont la planification, la promotion, une étude de marché et la recherche de financement.

Financement

Les dépenses prévues pour le projet sont de 10 000 \$ pour la création du Comité de bassin pour la phase I. Pour la phase II, le budget est à déterminer en fonction d'un programme d'interventions et d'action élaboré par le Comité.
Les sources de financement prévues sont le Conseil régional de développement de l'Estrie, les municipalités et les contribuables par une tarification.

*Aménagement de la rivière Saint-François**

Description

Aménagement de sentiers pédestres, aménagement d'un marais de 40 hectares, restauration de sablières, revégétalisation locale des berges, développement d'un circuit de canot.

Ces aménagements sont appuyés par une collaboration avec le futur comité de bassin, le suivi des sources de pollution, la préservation (réserve faunique) des milieux particulièrement sensibles ou riches et par le nettoyage.

Clientèle

Grand public

Problématique

Égout à ciel ouvert, la rivière Saint-François, avec la mise en opération de la station d'épuration de Sherbrooke et de East Angus, devrait s'améliorer de façon sensible.

Objectifs

Retrouver le plein usage de la rivière Saint-François, développer chez l'utilisateur un sentiment d'appartenance et de fierté par rapport à la rivière Saint-François, sensibiliser les usagers à la conservation et à l'environnement.

Promoteurs

Corporation de gestion CHARMES et la ville de Sherbrooke.

Partenaire

Canards Illimités, futur comité de bassin.

État d'avancement et (ou) échéancier

Établi sur 10 ans, l'aménagement de la rivière Saint-François se réalisera en fonction des opportunités (partenaires et subventions) qui s'offriront.

Financement

Différents partenaires et subventions dont Canards Illimités.

Toilette domestique privée

Description

Conception nouvelle d'une toilette en tenant compte des aspects techniques, ergonomiques, écologique, esthétique et fonctionnels.

Clientèle

Grand public

Problématique

L'usage domestique constitue plus de 50% de la consommation totale d'eau potable.

Objectifs

Repenser et prévoir la façon de faire ses besoins dans le but d'apporter une sensibilisation et une responsabilisation des usagers face à la conservation de l'eau douce au Québec.

Promoteur

Sylvain Duchesne, étudiant
Université de Montréal, Design industriel
2109, Saint Joseph Est, app. 3
Montréal (Québec)
H2H 1E6
Téléphone : (514) 523-5243

Échéancier

Remise du projet final dans la dernière semaine d'août 1996.

Financement

Montréal Bleu et Grand Montréal Bleu

Description

Mise sur pied d'un Comité pilote sur le Montréal Bleu. Préparation d'une stratégie d'intéressement aux investisseurs privés et communautaires pouvant développer ou mettre en valeur des sites, activités ou équipements liés au Montréal Bleu.

Développement de circuits intégrés terre-eau pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes, circuits mettant en valeur les divers aspects patrimoniaux de nos cours d'eau ainsi que des bâtiments d'intérêt.

Objectifs

Améliorer l'environnement et la qualité de vie des citoyens de l'ensemble de la région montréalaise en mettant en valeur les cours d'eau et en leur offrant des activités originales et diversifiées. Développer un attrait touristique majeur à l'échelle nationale et internationale, la Grande Région de Montréal devenant une destination et un lieu de transit pour les vacanciers. Augmenter le nombre d'espaces riverains ouverts au public. Rendre ces espaces accessibles au plus grand nombre. Susciter l'offre d'une gamme nouvelle d'activités de sports et loisirs liés à l'eau. Assurer la qualité de l'eau et des habitats fauniques riverains. Faire la promotion des sites riverains aménagés et des activités. Développer la concertation régionale.

Impacts

Conservation et amélioration de la ressource et protection des rives ; parachèvement du programme d'assainissement des eaux ; et, la mise en oeuvre de projets de protection des milieux riverains et d'aménagements fauniques.

Mise en valeur et l'exploitation d'un attrait touristique à l'échelle locale, régionale et internationale ; retombées directes importantes sur le site du Vieux Port, pour les escales

croisières et en biens et services reliés au nautisme ; retombées indirectes pour des services liés tels l'hébergement, la restauration et les activités culturelles et sportives.

Promoteur

Service des parcs, jardins et espaces verts (SPJEV) de la ville de Montréal

Partenaires

Ville de Montréal, CUM et 12 MRC de la grande région métropolitaine.

Échéancier

1996

Financement

1 000 000 \$ en 1996 de la part du SPJEV.
Investissements publics, privés et communautaires.

Montréal Bleu

Description

Aménagement de parcs et d'espaces verts sur les terrains disponibles situés en berges, y inclus les travaux de stabilisation des berges pour redonner à la population un accès, une connaissance et une conscience de la présence de l'eau

Objectifs

Améliorer l'environnement et la qualité de vie des citoyens de l'ensemble de la région de Montréal en mettant en valeur les cours d'eau et en leur offrant des activités originales et diversifiées.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: en préservant les écosystèmes riverains qui eux-mêmes hébergent la faune et contribuent à sa conservation et améliorent la qualité des eaux.

Économiques: en créant des attractions touristiques dans la région de Montréal attirant les plaisanciers et une clientèle de loisirs accrue.

Sur les activités humaines génératrices de nuisances: encourage les activités de loisirs non polluantes : canotage, camping, pêche à la ligne, piques-niques.

Sur la santé et la qualité de vie des populations humaines: redonne à une population urbaine un plus grand nombre de points de contact avec la nature (cours d'eau) et contribue à sa qualité de vie.

Grâce à la multiplication de lieux pour la pratique de loisirs simples, le projet peut contribuer à la diminution du stress urbain et de ses conséquences comme la criminalité, par exemple.

Promoteur

Ville de Montréal (Contact: Robert Laramée), les autres villes de la CUM, la Société d'animation du parc Bellerive, Chaloupiers de Montréal.

Chantal Gagnon

2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)

H1Y 2A2

Téléphone:(514) 280-6838

Télécopieur:(514) 280-6787

Partenaire

Parcs Canada, Environnement Canada, OCTGM, ZIP Ville-Marie, ZIP Est de Montréal, COSIAGM, CUM

Échéancier

Les premiers se réaliseront dès 1996. D'autres en sont aux études de faisabilité et d'autres encore au stade de la recherche de partenaires privés et de financement.

Financement

Immobilisation

1996 1 000 000 \$

1997 1 450 000 \$

Fonctionnement (salaires, fournitures, etc.)
Aucune tant que les travaux ne sont pas terminés, la planification se faisant par les fonctionnaires de la Ville de Montréal.

Les modes et les sources de financement prévus sont: budget d'immobilisation de la Ville de Montréal, partenaires privés, promoteurs privés et subventions du ministère de l'Environnement du Canada.

Mise en valeur du potentiel récréo-touristique des plans d'eau du Pontiac

Description

Aménagement de circuits canotables reliant les lacs et les rivières, élaboration d'une carte-guide et établissement de sentiers d'interprétation.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Il est possible de réaliser un aménagement servant à la protection des cours d'eau et d'éduquer la population en regard de la conservation environnementale.

Objectifs

Protéger les rivières du Pontiac. Promouvoir le tourisme de plein air dans la région. Contribuer à l'implantation d'une industrie locale du plein air.

Impacts

L'augmentation de l'utilisation des cours d'eau à des fins récréo-touristiques contribuera à la préservation de leur intégrité physique; cela nécessitera des efforts de concertation du milieu et amènera des retombées économiques, notamment la création d'emplois.

Promoteur

Les amis des rivières du Pontiac
Jean-Guy Patenaude, président
C.P. 7, RR4
Campbell's Bay (Québec)
J0X 1K0
Téléphone: (819) 648-2307
Télécopieur: (819) 683-2977

Partenaire

Les amis des rivières du Pontiac.

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification, la promotion et la sensibilisation sont complétées et certains promoteurs se sont engagés. Le projet est en cours et se déroulera sur trois ans.

Financement

Le budget de 1995 était de 6 000 \$. L'achat de matériel pour les panneaux indicateurs: 4 000 \$; les déplacements: 1 000 \$ et l'outillage: 1 000 \$.

Les modes de financement prévus sont des subventions et la contribution de promoteurs en matériel de support. Les sources de financement prévues sont la MRC Pontiac, le CRDO, le Centre d'emploi (art.25), le MEF et le MER.

Pour une utilisation intégrée de la rivière Gatineau

Description

Mise de l'avant d'une gestion intégrée de la rivière Gatineau pour ses utilisateurs.

Clientèle

Propriétaires riverains et utilisateurs.

Problématique

Par une large concertation, il s'agit de favoriser la protection de la rivière et de ses berges.

Objectifs

Protéger la qualité de l'eau de la rivière et de son environnement immédiat. Protéger la qualité de vie des résidants. Contrôler le développement de ses rives et contrôler l'usage d'embarcations à moteurs.

Impacts

Cette concertation protégerait l'écosystème et les espèces. Elle améliorerait grandement la qualité de vie des citoyens riverains.

Promoteur

Les amis de la rivière Gatineau
Nicole Desroches, secrétaire
RR1, C.P. 265
Chelsea (Québec)
J0X 1N0
Téléphone: (819) 827-0357

Partenaires

MRC, Hydro-Québec et éventuellement les municipalités.

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification, la promotion et la sensibilisation sont les étapes complétées. L'échéancier de réalisation est à court terme.

Financement

Les modes de financement prévus sont des subventions provenant d'organismes du milieu, de la municipalité, des gouvernements provincial et fédéral.

Programme du suivi de la qualité du milieu aquatique sur le territoire d'approvisionnement des Industries Norbord inc., division Senneterre

Description

En 1991, Norbord s'est dotée d'une politique environnementale dont l'objectif est de devenir un chef de file dans le domaine de la protection de l'environnement. En plus de se conformer aux lois et aux règlements existants, Norbord entend développer des pratiques d'opérations forestières et sylvicoles visant à minimiser l'impact sur l'environnement tout en favorisant une gestion intégrée des ressources. La ressource eau étant une composante importante dans le milieu forestier, Norbord décida, en 1995, d'implanter un programme de suivi de la qualité de l'eau. Ce dispositif scientifique vise à évaluer, dans le temps, l'impact de la construction des routes forestières, la récolte et la réalisation des traitements sylvicoles sur la qualité de l'eau.

Clientèle
Industries.

Problématique

Les opérations forestières altèrent la qualité des milieux aquatiques.

Objectifs

Évaluer l'impact des opérations forestières sur la température, la turbidité de l'eau ainsi que le benthos vivant dans les cours d'eau. La connaissance de ces paramètres permettra de développer des méthodes de mitigation appropriées visant à améliorer la protection du milieu aquatique.

Impacts

Amélioration de la qualité des milieux humides et, incidemment, de leur faune et leur flore.

Promoteur

Industries Norbord inc., division bois d'oeuvre, Senneterre
Claude Lebel, surintendant forestier
251, route de l'Aéroport, C.P. 400
Senneterre (Québec)
J0Y 2M0
Téléphone: (819) 737-4842
Télécopieur: (819) 737-4846

Partenaires

Centre de Technologie Noranda, Pourvoirie Balbuzard sauvage, Université Laval, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, ministère de l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

Durée maximale de 15 ans avec prises de mesures et analyse de résultats annuels. Le projet est amorcé.

Financement

Le budget d'implantation du projet est de 15 000 \$ et le budget d'opération annuelle est de 10 000 \$. Le financement est assuré en entier par les Industries Norbord inc. En 1995, le programme a été inscrit dans le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier du ministère des Ressources naturelles.

**Thèmes : lacs et cours d'eau, faune et flore, Région : Côte-Nord (09)
activités industrielles et commerciales,
milieux urbains et territoire**

Comité ZIP (Zone d'intervention prioritaire) de Sept-Îles

Description

Formation d'un comité avec la plus grande représentativité possible de tous les secteurs d'activité de la population comprise dans notre ZIP, soit de Baie-Trinité à Blanc-Sablon.

Problématique

Le projet ZIP souscrit exactement aux objectifs de la stratégie mondiale et du rapport Brundtland en favorisant la protection des ressources naturelles, en réduisant les pressions exercées sur elles, en assurant la conservation des paysages et des habitats, le réaménagement et la restauration des habitats riverains.

Objectifs

Mobiliser la communauté en vue de la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du fleuve. Compiler les préoccupations des riverains, leurs idées, coordonner des actions visant à restaurer et à protéger le Saint-Laurent sur le territoire d'intervention.

Impacts

Ce projet visant la réalisation d'actions concrètes afin de restaurer, de protéger le Saint-Laurent et ses tributaires, selon les préoccupations et les priorités que la population nous fera connaître, il en découlera naturellement des impacts sur la biodiversité, sur l'économie et sur les populations.

Promoteur

Stratégies Saint-Laurent
Lina Roy, coordonnatrice
546, de Quen
Sept-Îles (Québec)
G4R 2R4
Téléphone: (418) 962-1316
Télécopieur: (418) 964-3213

Partenaires

Municipalité, MRC, organismes à but non lucratif, entreprises, gouvernements.

État d'avancement et (ou) échéancier
1996.

Financement

Salaire: 39 000 \$
Loyer: 6 000 \$
Matériel: 5 000 \$
Fourniture: 2 000 \$
Téléphone: 1 500 \$

Total approximatif prévu: 53 500 \$.
Des collectes spéciales, des subventions, des prêts sont prévus, tout comme des investissements privés et différentes contributions.

Mise en valeur des habitats fauniques de la rivière Manicouagan

Description

Le projet consiste à aménager un sentier d'observation et d'interprétation sur une distance de 3,5 km le long de l'estuaire de la rivière Manicouagan entre le kiosque d'information touristique et le boisé de la Falaise, en favorisant la revégétalisation par des traitements sylvicoles, en améliorant la régénération naturelle des boisés, en créant des prairies herbacées et en utilisant des techniques d'aménagement adaptées.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Il existe beaucoup de pressions sur les berges et sur la qualité de l'eau, ainsi que des pertes d'écosystèmes riverains, en plus d'activités humaines perturbatrices.

Objectifs

Protéger le littoral de la rivière Manicouagan, améliorer les différents habitats, contrôler les activités humaines, rendre les berges accessibles, sensibiliser le public, améliorer la qualité de vie des citoyens, faire apprécier la richesse du patrimoine naturel.

Impacts

Amélioration du milieu riverain, augmentation du nombre de niches écologiques et de la diversité de la flore locale. Le projet permettra la création de six à sept emplois saisonniers pour l'aménagement et deux emplois saisonniers pour l'entretien, et autant chez les fournisseurs. Fin du harcèlement et du braconnage de la sauvagine, élimination des VTT, des déchets sauvages, du remblaiement et de la coupe d'arbres. Accessibilité au milieu riverain, activités de randonnée, de jogging et d'observation de la nature, élimination des poussières et du bruit. Amélioration de la qualité du produit touristique, «attrait naturel», mise au

point de techniques d'aménagement et de restauration plus compatibles avec le développement durable.

Promoteur

Société des parcs de Baie-Comeau
Carol Lévesque, directeur général
872, rue de Puyjalon
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1N1
Téléphone: (418) 589-5655
Télécopieur: (418) 295-2001

Partenaire

Ville de Baie-Comeau.

État d'avancement et (ou) échéancier

Hiver 1996: conception des panneaux d'interprétation. Printemps 1996: travaux sylvicoles et plantation d'arbres. Été 1996: aménagement du tronçon du sentier d'observation. Automne 1996: ensemencement de prairies et installation des panneaux d'interprétation. Printemps et automne 1997: parachèvement.

Financement

Immobilisations (frais de terrain, bâtisse, infrastructures, etc.): 439 679 \$. Salaires et avantages sociaux: 89 674 \$. Honoraires: 55 075 \$. Matériel et fournitures: 241 070 \$. Taxes: 53 860 \$. Les modes de financement sont: subventions, bénévolat et dons. Les sources de financement sont: contribution de la Ville de Baie-Comeau; contributions fédérales et provinciales (programme Action-Environnement, etc.), Fondation communautaire de l'arbre, Société d'expansion de Baie-Comeau, bénévolat, contrat, etc.

Gestion intégrée des milieux dunaires et lagunaires aux Îles-de-la-Madeleine

Description

Le projet vise l'acquisition de connaissances, la planification et la gestion intégrée des milieux lagunaires-dunaires et la réouverture de la lagune de Havre-aux-Basques.

Clientèle

Pêcheurs, grand public, industries, entrepreneurs, chercheurs

Problématique

Les trois lagunes des Îles-de-la-Madeleine, milieux aquatiques particuliers et fragiles, doivent leur relative stabilité à l'équilibre dynamique des cordons dunaires littoraux. Les passes (espace allongé et étroit coupant une flèche ou un cordon littoral) qui assurent le renouvellement des eaux lagunaires et qui se déplacent naturellement au gré des variations climatiques ont subi des modifications importantes depuis 1950 à cause d'ouvrages construits (circulation routière et infrastructures portuaires principalement). La lagune du Havre-aux-Basques pour sa part, a perdu presque tout échange avec la mer.

Le projet vise à assurer, aux générations futures, l'accès à ces plans d'eau hautement productifs.

Objectifs

Tout en associant la population à cet effort, protéger, étudier et évaluer les potentiels d'exploitation et d'aménagement des milieux lagunaires-dunaires et de leurs ressources aux Îles-de-la-Madeleine. Mettre de l'avant et assurer le suivi (pour au moins 10 ans) du projet de réouverture de la lagune de Havre-aux-Basques.

Impacts

Le projet entraînera la conservation de l'écosystème lagunaire, de la biodiversité et d'habitats halieutiques. Des emplois seront créés dans plusieurs domaines. Les égoûts domestiques et industriels se jetant dans les lagunes et la circulation motorisée en milieu dunaire et sur le rivage des lagunes seront à contrôler. Les infrastructures routières et portuaires seront à planifier à long terme.

Promoteur

Corporation pour la revalorisation de la lagune du Havre-aux-Basques
Lucien Landry, président
C.P. 150 Étang-du-Nord
Îles-de-la-Madeleine (Québec)
G0B 1E0
Téléphone: (418) 986-4601
Télécopieur: (418) 986-5592

Partenaires

Pêches et Océans, Environnement Canada, Transport Québec, le ministère de l'Environnement et de la Faune, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, l'Association des chasseurs et pêcheurs sportifs, Attention-Fragiles, le Club d'ornithologie des Îles-de-la-Madeleine

État d'avancement et (ou) échéancier

À l'égard de la réouverture du Havre-aux-Basques, la planification, la promotion et sensibilisation et l'étude de pré-faisabilité ont été réalisées. Pour l'ensemble des lagunes, des engagements verbaux ont été donnés par certains partenaires.

Financement

Une proposition préliminaire de financement a été faite dans le cas de Havre-aux-Basques.

*Mise en valeur des milieux lagunaires du golfe du Saint-Laurent**

Description

Projets de mise en valeur, d'aménagement ou de restauration de lagunes côtières, détériorées par des modifications anthropiques, de la baie des Chaleurs (Carleton, New Richmond, New Carlisle, Paspébiac, Grand-Pabos, Malbaie, etc.) et des Îles-de-la-Madeleine (lagune du Havre-aux-Basques).

Problématique

Les barachois ou lagunes côtières sont partie intégrante du littoral marin de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Leur superficie varie de 0,1 km² à 30 km². Ils supportent une faune et une flore très diversifiées. Ces milieux très dynamiques sont caractérisés par une forte productivité primaire, qui est exportée en partie dans le milieu marin adjacent. Ces habitats ont subi de nombreuses perturbations d'origine anthropique depuis le début de ce siècle. La construction de routes, de voies ferrées ou d'usines a entraîné des empiètements ou même provoqué la fermeture de lagunes. La construction de havres de pêche a modifié leur écoulement. Les municipalités y ont déversé leurs eaux usées non traitées et des industries y ont amené leurs émissaires de procédé. Des fosses septiques inadéquates ont affecté la qualité bactériologique de l'eau.

Objectifs

Redonner un caractère marin à des habitats devenus saumâtres ou dulcicoles, rétablir des habitats propices pour la flore et la faune marines, restaurer le potentiel halieutique de certaines ressources comme les «coques», favoriser la biodiversité spécifique et écosystémique.

Impacts

Dans chaque lagune, on a d'abord cherché à identifier la ou les sources de dégradation. Si les besoins se limitent à une étude de mise en valeur, les impacts et les engagements sont mineurs. Les contraintes majeures sont associées aux projets

de restauration et sont d'ordre budgétaire. Face à une contamination des sédiments d'une lagune, on peut miser sur le potentiel de récupération du milieu. Par contre, si le problème est un échange avec la mer réduit au minimum, on doit recréer ce lien avec la mer.

Promoteurs

Ministère des Pêches et des Océans, Club Rotary de New Richmond, Chambre de commerce du Grand Paspébiac, Comité de développement de New Carlisle, Association pour la valorisation du barachois de Grand Pabos, Club des ornithologues de la Gaspésie, Association pour la revalorisation de la lagune du Havre-aux-Basques.

Yvan Vigneault, gestionnaire
Serge Villeneuve, analyste

Division de la gestion de l'habitat du poisson
Gare maritime Champlain
901, Cap Diamant
C.P. 15 500
Québec (Québec)
G1K 7Y7
Téléphone : (418) 648-2509
Télécopieur : (418) 648-3370

Partenaires

Municipalités, MRC, Service canadien de la faune, ministère de l'Environnement et de la Faune.

Financement

Les investissements varient de 10 000 \$ pour une étude préliminaire à plus de 500 000 \$ pour l'ensemble des études d'avant-projet. Les projets de restauration peuvent atteindre 6 millions de dollars pour la construction d'un pont et le dragage d'un chenal ou 2 millions de dollars pour l'enlèvement de sédiments contaminés. La majorité des fonds est sous forme de contributions gouvernementales.

Suite du projet de revalorisation du barachois de Bonaventure

Description

Suivi du régime hydrodynamique, un inventaire et le suivi du retour des plantes et des poissons, produire des documents, des vidéos ou autres pour sensibiliser les gens du milieu à la productivité de cet écosystème.

Problématique

Le barachois de Bonaventure a subi de nombreuses perturbations au début du siècle. À la suite de la construction d'un pont-jetée, ce milieu productif a été transformé en bassin saumâtre. À la suite de la restauration du barachois amorcé en 1992, il s'agit maintenant d'en faire le suivi.

Objectifs

Faire le suivi de la restauration du Barachois de Bonaventure. Voir à l'implantation de plantes, de poissons, de mollusques et de vers si nécessaire, et voir à la protection de ce milieu.

État d'avancement et (ou) échéancier

1996-1997. Le projet est actuellement en cours.

Promoteur

Association pour la revalorisation du Barachois de Bonaventure (ARBB)
Denis Bessette, président
181, route Day
Bonaventure (Québec)
G0C 1E0
Téléphone : (418) 534-4269

Partenaires

Pêches et Océan Canada, Transports Québec, municipalité de Bonaventure

Impacts

Protection du milieu remis en production, sensibilisation du milieu, assainissement de cet écosystème.

Financement

Non-déterminé. Les modes de financement prévus sont des collectes spéciales et des subventions provenant des organismes du milieu, contributions municipale, provinciale et fédérale, levées de fonds spéciales.

Protection et mise en valeur du barachois de Malbaie

Description

Protection et mise en valeur par des moyens de communication et l'implication du milieu, définition des statuts, ententes avec des propriétaires.

Objectifs

Communiquer et informer la population des résultats d'études, stimuler l'implication de la population dans la protection et la mise en valeur du site, rechercher des engagements auprès de la population, choisir des statuts pour les différents secteurs du site et le mettre en valeur, en vue de minimiser la perte de la diversité des espaces et des écosystèmes et d'assurer la conservation des paysages et des habitats.

Impacts

Protection de l'habitat. À long terme amélioration de la qualité de l'eau et des mollusques. Espèces à protéger : râle jaune, bruant à queue aiguë, bar rayé, saumon atlantique et plantes. Information des gens du milieu et leur implication.

Promoteur

Club des ornithologues de la Gaspésie inc.
Pierre Poulin, président
C.P. 334
Pabos (Québec)
G0C 2H0
Téléphone : (418) 689-2527
(418) 689-4424 (travail)

Partenaires

Municipalité de Percé, ministère de l'Environnement et de la Faune, Service canadien de la faune, Pêches et Océans Canada.

État d'avancement et (ou) échéancier

1998. Des études préalables ont été réalisées.

Financement

Ville de Percé, MEF, Service canadien de la faune, Pêches et Océans Canada.

Restauration du barachois de New Carlisle

Description

Redonner au marécage son état naturel en favorisant un meilleur échange d'eau salé.

Problématique

Le remblayage effectué au centre du barachois (sentier Caen) représente un obstacle majeur à la propagation de la marée. Au cours des marées de vives-eaux, l'écart dans l'amplitude de la marée de part et d'autre du sentier Caen a atteint 0,20 m. Cette réduction de volume d'eau dans le secteur à l'Ouest du sentier, jumelée à l'apport de matière organique et inorganique en provenance des égouts, ont entraîné des modifications importantes des conditions hydrologiques et physico-chimiques et, par conséquent, de la flore et de la faune.

Objectifs

À partir des solutions apportées par l'étude de faisabilité de la restauration du barachois de New Carlisle, par la firme Biorez, et du consensus de la municipalité, installer des ponceaux sous le sentier Caen pour accroître les échanges entre le secteur ouest et le reste du barachois permettant ainsi la réhabilitation phyto-écologique du marais et le rétablissement de conditions favorables au développement de communautés benthique et ichtyologique plus diversifiées.

Impacts

Ce projet répond bien aux attentes du secteur physique et biotiques : minimise la perte de la diversité, assure la conservation de l'habitat, restaure un habitat altéré, limite l'activité humaine et favorise l'harmonie entre l'activité humaine et le milieu naturel. Augmenter l'apport de nourriture, de poissons, etc., donc, plus de nourriture, plus d'espèces d'oiseaux créant alors une plus grande diversité de l'écosystème.

Création d'emplois pour la construction des structures et par la suite, emplois d'été pour les étudiants (interprétation) sur le site du Sanctuaire Jean-Paul-Dubé. Avec un écosystème régénéré, la population locale et touristique pourra profiter

de cette richesse naturelle et la préserver pour les générations à venir.

Promoteur

Comité de développement de New Carlisle
Jean-Guy Dubé, responsable
228, rue Main
C.P. 575
New Carlisle (Québec)
G0C 1Z0
Téléphone : (418) 752-3105 (résidence)
(418) 752-7272 (bureau)
Télécopieur : (418) 752-3140

Partenaires

Municipalité de New Carlisle, Pêches et Océans Canada, la population en général.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours.

Financement

Achat de tuyaux galvanisés, remblayage, main-d'oeuvre, structure de fixation : coût approximatif de 18 000 \$.

Les frais d'équipements lourds et les opérateurs seront défrayés par la municipalité de New Carlisle, subvention de Saint-Laurent Vision 2000, phase action, achat du matériel et la main-d'oeuvre. Les sources de financement sont le Comité de développement de New Carlisle, la municipalité de New Carlisle, le programme Vision Saint-Laurent 2000, programmes de création d'emplois provincial et fédéral.

Restauration du bassin versant de la rivière Boyer

Description

Restauration du bassin versant dans un esprit de développement durable par une gestion intégrée des ressources. Établissement d'un comité de bassin représentant l'ensemble de la population.

Problématique

Il s'agit de mettre sur pied des mesures auprès des citoyens de façon à modifier les comportements.

Objectifs

Restauration des eaux du bassin versant de la rivière Boyer.

Impacts

Le projet est un projet de la communauté pour atteindre une qualité d'eau pour la vie aquatique en contrôlant la pollution diffuse de source agricole.

Promoteur

Groupe d'intervention pour la restauration de la rivière Boyer
Jean-Michel Gouin, coordonnateur
9530, rue de la Faune
Québec (Québec)
Téléphone: (418) 622-5151
Télécopieur: (418) 622-3014

Partenaire

MEF, MAPAQ, UPA, Bellechasse et pêches, Club Richelieu, MRC Bellechasse, municipalités du bassin, Comité des priorités environnementales de Bellechasse.

État d'avancement et (ou) échéancier

Échéancier: 10 à 15 ans.

Financement

Programme existant au niveau fédéral et provincial.

Plan de conservation des milieux de valeur et d'accès au fleuve

Description

Mise en oeuvre d'un plan de conservation des milieux de valeur et d'accès au fleuve Saint-Laurent dans la zone de Saint-Romuald.

Problématique

Un plan de conservation élaboré en partenariat identifie les zones prioritaires et fixe les stratégies d'intervention pour permettre la conservation des sites de qualité dans la bordure fluviale de la rive sud à proximité des ponts.

Objectifs

Établir des partenariats pour la protection et la conservation des sites naturels d'intérêts en bordure du fleuve. Assurer la mise en valeur des zones d'accès au fleuve et à ses rives.

Entreprendre des actions de restauration des milieux perturbés ou en voie de détérioration.

Impacts

Protection de la zone intertidale du fleuve (biodiversité). Conservation de milieux naturels de valeur. Amélioration de l'accès public au fleuve. Incitation à l'utilisation environnementale du fleuve. Amélioration de la qualité de vie de la population résidante.

Promoteurs

Les amis de la vallée du Saint-Laurent
Pauline Gauvin, directrice
C.P. 4
Lotbinière (Québec)
Téléphone: (418) 796-2422

Comité de la bordure fluviale
251, rue des Frênes
Saint-Romuald (Québec)
G6W 3T4
Téléphone: (418) 839-6990

Partenaires

Frères de l'instruction chrétienne, Ville de Saint-Romuald, MRC Chutes-de-la-Chaudière et Comité de restauration de la rivière Etchemin.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'étude du potentiel naturel du milieu est complétée et la liste des sites prioritaires est établie (sept sites). Un plan de conservation est élaboré sur la base d'un inventaire et d'une évaluation scientifiques. Les partenaires potentiels ont été identifiés, plusieurs d'entre eux ayant donné leur adhésion au projet. Un programme de plusieurs années est envisagé pour appliquer les mesures de conservation recommandées dans un inventaire et une étude de faisabilité effectués en 1995. Les sites seront visés et les interventions seront conduites selon l'ordre de priorité établi dans l'étude et en fonction des ressources disponibles.

Financement

Des demandes de subventions sont en cours pour permettre la réalisation du Plan qui se fera à la vitesse permise par le financement obtenu. Ces modalités de réalisation sont précisées dans le plan directeur.

Les plantes à la rescousse de l'eau

Description

Aménagement de milieux humides à des fins épuratives. Le projet proposé veut intervenir pour améliorer la qualité de l'eau, réduire le transport de sédiments, mieux régulariser le régime des eaux et favoriser des partenariats entre les gens et les organismes interpellés par les questions de la pollution diffuse. Le projet veut également favoriser le recours à une méthode écologique assurant une réduction des coûts de l'assainissement tout en recréant des habitats fauniques.

Problématique

Le problème de la pollution diffuse requiert une nouvelle approche pour favoriser l'amélioration de la qualité de l'eau, la réduction du transport de sédiments et une meilleure régularisation du régime des eaux. L'approche proposée favorisera le développement de la biodiversité.

Objectifs

Améliorer la qualité des eaux en milieu agricole et forestier. Contribuer à l'amélioration de la biodiversité par l'établissement d'habitats fauniques. Sensibiliser les producteurs agricoles et forestiers à la protection des cours d'eau.

Impacts

L'utilité du projet se situe d'abord dans le contexte du développement durable, à savoir assurer le développement économique des régions tout en favorisant la préservation des ressources et l'amélioration des habitats et de la biodiversité. Les efforts qui seront réalisés dans le domaine de l'eau auront des retombées pour les producteurs eux-mêmes, leur assurant des approvisionnements de qualité. De plus, l'amélioration de la qualité de l'eau est une étape essentielle dans le processus d'amélioration et de rétablissement de plusieurs espèces de la faune aquatique requérant des milieux de qualité. Le développement des milieux humides et riverains contribuera également au développement de la

faune ailée et terrestre ainsi qu'à l'amélioration des paysages, à la qualité de vie des gens ainsi qu'au développement récréo-touristique.

Promoteur

Mouvement des amis de la rivière du Sud
(MARS)

Simon Arbour, président

60, 1^{er} rang

Saint-Raphaël (Québec)

G0R 4C0

Téléphone: (418) 243-3424

Partenaires potentiels

Groupe d'intervention pour la rivière Boyer, Comité de restauration de la rivière Etchemin, Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, UPA de la Côte-du-Sud, de Lévis-Bellechasse, de Lotbinière et de la Beauce, Syndicat des producteurs de bois de la Beauce et de la Côte-du-Sud, MRC, CRCO Chaudière-Appalaches, ministères de l'Environnement et de la Faune, des Ressources naturelles, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Environnement Canada.

État d'avancement et (ou) échéancier

Printemps 1996 à été 1998. La planification et la sensibilisation sont complétées, et des partenaires se sont engagés dans le projet.

Financement

Le projet étant à la phase préliminaire, l'établissement des coûts reste général. L'étude de faisabilité est estimée à 10 000 \$ et l'ensemble du projet pourra requérir un investissement entre 100 000 \$ et 300 000 \$, selon son étendue.

*Restauration de la rivière Etchemin et réintroduction du saumon atlantique**

Description

Restauration de la rivière Etchemin dans une perspective écologique et économique. Rétablissement de la rivière, de l'eau et des habitats fauniques, incluant le retour du saumon atlantique après 200 ans d'absence.

Problématique

Il y a 200 ans, le saumon atlantique fréquentait la rivière Etchemin. À cause de différentes activités humaines, comme l'agriculture, la qualité du cours d'eau s'est dégradée et l'espèce a quitté cet habitat.

Objectifs

Restaurer la qualité de l'eau, des berges et des paysages de la rivière Etchemin. Réintroduire le saumon atlantique afin de créer une richesse économique au profit des communautés du bassin versant de l'Etchemin. Mobiliser et impliquer l'ensemble des intervenants du bassin versant.

Impacts

Restauration de la qualité de l'eau, des berges et des habitats fauniques. Création d'une richesse économique durable pour les communautés du bassin versant par la restauration de la rivière et la réintroduction du saumon. Rétablissement et épanouissement de la biodiversité. Création d'emploi et soutien de l'industrie touristique. Amélioration de la santé et de la qualité de vie de la population riveraine.

Promoteur

Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE)
Jean-Marc Lafrance, président
C.P. 221
Saint-Léon-de-Standon (Québec)
G0R 4L0
Téléphone: (418) 642-5280
Télécopieur: (418) 642-2031

Partenaires

Six MRC, 16 municipalités riveraines, Fédération québécoise pour le saumon atlantique, ministère de l'Environnement et de la Faune, Fondation de la faune du Québec, Union des producteurs agricoles, Shooner Environnement.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'ensemble du projet: septembre 1992 à janvier 2007. Étape de restauration: mars 1993 à avril 2000. Étape de réintroduction du saumon: juin 1996 à juillet 2007.

Financement

Prévisions budgétaires sur 15 ans. Dépenses: 1 500 000 \$. Revenus: 4 950 000 \$. Les modes de financement prévus sont des contributions des membres, des contributions du milieu, comme les municipalités, le bénévolat ou des investissements privés par commanditaires, des levées de fonds, des partenariats et des subventions.

Parc régional de la rivière des Mille-Îles

Description

Un projet d'intendance privée et d'aménagement intégré conçu dans le contexte du développement durable est proposé pour protéger et mettre en valeur la richesse des écosystèmes de la rivière des Mille-Îles.

Clientèle

Grand public

Problématique

Le Parc régional de la rivière des Mille-Îles est sujet au développement et à la spéculation. Il est un des derniers joyaux de la région de Laval. Le Parc serait un endroit de détente, un poumon et un filtreur d'air, un régulateur de température, ainsi qu'un site privilégié pour pratiquer des activités de plein air et faire de l'observation en milieu naturel.

Objectifs

Protéger ce qui reste d'espaces naturels sur la rivière. Rendre accessible la rivière pour la pratique d'activités de plein air léger. Favoriser l'éveil de la population face à son environnement naturel.

Impacts

Conserver et protéger l'ensemble des bois, des îles, des berges, ainsi que les zones inondables qui font partie intégrante du Parc régional de la rivière des Mille-Îles. Cela permettrait de sauvegarder les différents écosystèmes et ainsi favoriser l'augmentation de la biodiversité et des espèces. La reconnaissance du Parc régional de la rivière des Mille-Îles favoriserait l'embauche de personnel permanent et saisonnier sur une plus grande période de temps. Il y aurait une surveillance accrue sur les différentes activités qui seraient pratiquées à

l'intérieur du parc. La mise en place d'une réglementation serait nécessaire pour voir au bon déroulement des activités et assurer la sécurité des usagers et la sauvegarde du milieu naturel.

Promoteur

Éco-Nature et le Fonds de protection de la rivière des Mille-Îles

Jean Lauzon, directeur administratif
345, boul. Sainte-Rose
Laval (Québec)
H7L 1M7

Téléphone: (514) 622-1020

Télécopieur: (514) 622-8050

Partenaires

Gouvernements provincial et fédéral, Ville de Laval, MRC Les Moulins, Sainte-Thérèse-de-Blainville Deux-Montagnes, organismes communautaires, entreprises privées, Corporation de la rivière des Mille-Îles (9 villes riveraines)

État d'avancement et (ou) échéancier

Le plus tôt possible (1996-2001) car elle est sujet au développement et à la spéculation.

Réintroduction du saumon atlantique dans la rivière Richelieu

Description

Restauration de la population de saumon depuis longtemps décimée, en transposant l'information connue d'une autre rivière comparable. Ce faisant, la rivière Richelieu pourra se doter d'un potentiel de pêche sportive (halieutique) ayant des retombées potentielles sur l'industrie touristique régionale. La rivière Jacques-Cartier, non loin de Québec, en est un bon exemple.

Problématique

Il est nécessaire d'intégrer le concept de développement durable aux sous-systèmes adjacents et mitoyens au bassin hydrique de la vallée du Richelieu, qui contribuent à la détérioration de l'habitat, tels: la tenure des terres et des ruisseaux, l'agriculture et la pollution, l'industrie et la pollution, les pluies acides et la reproduction, les petites centrales hydroélectriques, barrages, écluses, etc.

Objectifs

Responsabiliser la population régionale sur la nécessité de protéger la ressource importante qu'est l'eau. Si le poisson ne peut y vivre, peut-on en boire? Et à quels coûts? Protéger les espèces en danger tel le suceur cuivré, singulièrement présent encore dans la rivière Richelieu.

Impacts

Contribuer à la protection des espèces en danger, tel le suceur cuivré. Exemple de développement durable du tourisme. À long terme, emplois nouveaux, recouvrement de l'investissement par les taxes et impôts, bénéfices-coûts, etc.
Contrôle de la qualité des rejets dans la rivière.
Élimination de la navigation dynamique pour laisser place au loisir et au tourisme. Retour de la baignade. Régénération des berges (nécessité de lieux de nidification), sauvegarde de la flore et de la faune menacées.

Promoteur

CRE Montérégie avec des organismes de promotion touristique et la Fédération québécoise du saumon atlantique
Hubert Chamberland, président
806, chemin Richelieu
Beloeil (Québec)
J3G 4P6
Téléphone: (514) 467-8962
Télécopieur: (514) 464-8854

Partenaires

Conseil régional des loisirs de la Montérégie,
Association touristique régionale de la Montérégie, Conseil culturel de la Montérégie.

État d'avancement et (ou) échéancier

On estime qu'une période de 10 à 15 ans sera nécessaire avant que le saumon puisse être pêché. La promotion et la sensibilisation ont été réalisées. Des engagements verbaux de certains promoteurs ont été obtenus. Des études de préféabilité sont en cours.

Conservation et mise en valeur du ruisseau à Charette et de la baie Brazeau

Description

Le projet a pour but d'informer les 38 propriétaires qui se partagent ces milieux naturels et de les inciter à protéger, à améliorer et à mettre en valeur les richesses écologiques présentes sur leurs terrains. Le Comité des citoyens de Pointe-Fortune et la Fondation de la faune du Québec se sont associés dans le projet de conservation et de mise en valeur du ruisseau à Charette et de la baie Brazeau. Plusieurs études ont démontré que ces deux milieux naturels produisent une faune abondante et diversifiée. Il s'agit d'un site d'une superficie d'environ 600 ha. Son périmètre correspond approximativement à celui du bassin versant du ruisseau à Charette et du pourtour de la baie Brazeau.

Clientèle

Citoyens riverains.

Objectifs

Agir comme catalyseur d'initiatives provenant du milieu local. Le projet a comme pierre d'assise le respect de l'intégrité écologique du site tout en visant un objectif de création de richesses en région. Comme il s'agit d'un projet en milieu rural, la gestion intégrée de l'agriculture, de la forêt, de la faune et de la récréation constitue une priorité.

Impacts

Conservation et mise en valeur de toutes les ressources environnantes, qu'elles soient agricoles, écologiques, touristiques, historiques ou culturelles.

Promoteur

Comité des citoyens de Pointe-Fortune inc.
Colette M. Barbeau, trésorière et coordonnatrice
du projet local d'intendance privée
464, des Outaouais
Pointe-Fortune (Québec)
JOP 1N0
Téléphone: (514) 451-5677
Télécopieur: (514) 451-5178

Partenaires

Fondation de la faune du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, municipalité de Pointe-Fortune, Habitat faunique Canada, table de concertation représentant les forces vives du milieu, municipalités concernées, MRC, UPA, Corporation de développement économique, organismes, ministères et propriétaires.

État d'avancement et (ou) échéancier

En regard de la conservation (intendance privée), le processus se poursuit au fil des ans (approche des petits pas). En ce qui a trait à la mise en valeur, nous visons d'abord le plan éducatif et ensuite les plans récréatif, commercial et scientifique.

Financement

La planification financière est un élément du document de planification stratégique présentement en cours d'élaboration. Depuis mars 1995, la municipalité de Pointe-Fortune est propriétaire d'une voie ferrée désaffectée et du terrain de l'ancienne gare devant servir respectivement comme infrastructure d'accès au site écologique et poste d'accueil associé à des sentiers de randonnée.

Protection et aménagement des rives en milieu agricole, associés à des objectifs d'agriculture durable, dans le bassin hydrographique de la Rivière-aux-Brochets

Description

Gestion du bassin versant par la responsabilisation individuelle et collective. Aménagement et protection des cours d'eau Galipeau-Larochelle-Rochelleau-Ewing (br.15). Plans de gestion (sol, eau, culture, engrais).

Objectifs

Améliorer la qualité de l'eau. Améliorer la bande riveraine ainsi que l'habitat faunique de ces cours d'eau. Changer les méthodes culturales en vue d'atténuer l'érosion, l'exportation des polluants, les dérangements à la faune aquatique et riveraine, le réchauffement de l'eau. Favoriser la participation des agriculteurs par leur implication directe à la conservation.

Impacts

Maintien et protection d'habitats fauniques riverains. Création d'emplois pour les travaux de plantation et d'aménagement. Changement des méthodes culturales. Diminution des coûts de dépollution des eaux. Augmentation de la qualité de l'eau à des fins alimentaires, sportives et économiques. Implication des citoyens.

Promoteur

Conservation Baie-Missisquoi avec la collaboration du MAPAQ, bureau local et régional et MEF, direction faunique de Montréal
France Pelletier, présidente de Conservation Baie Missisquoi
C.P. 337
Bureau 52 du Pont-Bedford
Philipsburg (Québec)
J0J 1N0
Téléphone: (514) 248-0055
Télécopieur: (514) 248-0055

Partenaires

Agriculteurs du sous-bassin, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (comité conjoint), ministère de l'Environnement et de la Faune, Fondation de la faune du Québec, Habitat faunique Canada.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet a débuté au mois de janvier 1995. Le bassin versant de la Rivière-aux-brochets comprend plusieurs sous-bassins. Plusieurs années seront nécessaires pour compléter le projet.

Financement

Les coûts rattachés au sous-bassin Galipeau-Larochelle-Rochelleau sont d'environ 400 000 \$. Subventions des programmes gouvernementaux (fédéral et provincial). Implication du secteur privé (entreprises et propriétaires), public (CLSC, ONG, commissions scolaires, caisses populaires), MRC, municipalités.

Protection des eaux de la Rivière-aux-Brochets

Description

Créer un partenariat entre les divers intervenants du milieu (UPA, MRC, MEFQ, PAAG) touchés par le problème de la qualité des eaux de la Rivière-aux-brochets, en vue d'en améliorer la qualité par une approche de développement durable appliquée à l'échelle d'un bassin versant (superficie 25 km²).

Clientèle

Agriculteurs.

Objectifs

Revégétaliser les berges. Établir un plan de gestion intégré des ressources. Permettre une prise de conscience collective sur la qualité de l'eau. Faire connaître les avantages économiques et moyens techniques d'établir, à l'échelle de la ferme, des pratiques agricoles de conservation. Échanger de l'information sur des pratiques agricoles de conservation.

Impacts

Protection des sols et de l'eau. Diminution de la pollution agricole. Diminution de l'érosion hydrique des sols. Utilisation de pratiques agricoles de conservation.

Partenaires

MAPAQ, région Richelieu-Yamaska, 16 producteurs localisés aux abords de la Rivière-aux-brochets, Conservation Baie-Missisquoi, MEF, UPA

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

Aménagement du bassin versant du cours d'eau Saint-Alphonse

Clientèle
Agriculteurs.

Club-Conseil Gestrie-Sol
Robert Fournier, président
330, rang Léger
Bromont II (Québec)
JOE 1C0

Problématique
Le bassin versant du cours d'eau Saint-Alphonse a une superficie de 868,5 ha (ou 8,68 km²); 780,8 ha sont cultivés et 87,7 ha sont boisés. Ce cours d'eau tributaire de la rivière Yamaska est au coeur même d'un territoire agricole de production intensive. En plus des productions végétales intensives, le cheptel comprend 3 477 u.a. apportant une charge effective au bassin de 2 405 u.a. soit 0,32 ha/u.a. Les études menées dans d'autres bassins confirment les bénéfices agronomiques et environnementaux des interventions intégrées à l'échelle d'un bassin versant.

Partenaires
Bureau de renseignements agricoles de Granby, UPA du Haut-Yamaska, Corporation municipale de la paroisse de Saint-Alphonse, Association de gestion des engrais organiques du bassin de la rivière Yamaska (AGEO).

État d'avancement et (ou) échéancier
Plusieurs producteurs intéressés ont été regroupés et un inventaire des paramètres et des ressources a été réalisé. Les interventions seront supportées pendant trois ans.

Objectifs
Améliorer la qualité de l'eau à la sortie du bassin versant. Améliorer les pratiques de cultures et de conservation des sols tels le travail réduit du sol, les rotations des cultures, les plantes absorbantes après la culture des céréales. Améliorer la gestion des fumiers et des lisiers par un plan de fertilisation intégré ainsi que des modes d'épandage en végétation permettant une valorisation optimale des fumiers et lisiers. Améliorer les abords du cours d'eau pour éviter l'érosion, la turbidité et la pollution directe par l'enrochement des sorties de drains et des fossés, par une bande riveraine en végétation permanente, par des voies d'eau engazonnées et par l'aménagement d'accès contrôlé des animaux au cours d'eau. Améliorer la régie des élevages en baissant les volumes de dilution des lisiers afin de permettre une utilisation et un transport économique.

Financement
Support financier aux producteurs: six producteurs à 3 000 \$, 10 producteurs à 7 500 \$, 14 producteurs à 15 000 \$, pour un total de 303 000 \$. Pour les 30 producteurs, l'intervention moyenne est de 10 100 \$ par entreprise pour trois ans soit 3 367 \$-année-entreprise. Support technique et agronomique au projet: service professionnel, frais de déplacement, avantages sociaux, autres frais (bureau, communications, papeterie, etc.): 175 000 \$. Analyse et suivi environnemental: échantillonneur, traitement des échantillons, analyses: 55 000 \$. Budget total: 533 000 \$.

Impacts
Diminution de la pollution diffuse. Conservation des ressources. Amélioration de la qualité de l'eau et des sols.

Promoteur

Étude de la rivière Yamaska (écotoxicologie)

Description

En collaboration avec d'autres organismes, étudier la qualité de l'eau de la rivière Yamaska en ce qui a trait à la charge polluante.

Clientèle

Grand public.

Problématique

La rivière Yamaska est l'une des rivières les plus polluées du Québec.

Objectifs

Dépolluer la rivière et en réintégrer les usages, selon la baignade et (ou) la consommation de l'eau sans crainte pour la santé.

Impacts

Assainissement de la rivière. Réintégration de la faune, de la flore aquatique et des usages humains (baignade, consommation de l'eau, etc.)

Promoteur

Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain Gérard Montpetit, président
629, 5^e Rang
La Présentation (Québec)
J0H 1B0
Téléphone : (514) 796-3685

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

Nettoyage et caractérisation de la berge du Richelieu

Description

Le Comité d'entrepreneuriat collectif jeunesse est l'organisme qui assure la formation, l'encadrement et la mise sur pied de Coopératives jeunesses de services. Cet organisme, en collaboration avec les Coopératives jeunesses de services, a décidé de s'impliquer sur un projet environnemental. À cet effet, le Comité d'entrepreneuriat collectif jeunesse du Bas-Richelieu a présenté un dossier de nettoyage et de caractérisation de la berge du Richelieu. Ce projet, en plus d'assainir le milieu riverain, vise à connaître l'état de la berge d'un tronçon de la rivière Richelieu, soit de Saint-Roch à Saint-Joseph et de Saint-Ours à Sorel. Il pourrait, en deuxième phase, proposer des actions pour restaurer la berge. Il servira d'outil de sensibilisation auprès de la population en général ainsi qu'auprès des jeunes qui le réaliseront.

Objectifs

Restaurer un écosystème naturel par le nettoyage des berges. Étudier le milieu en vue de le protéger sur la caractérisation à l'aide de fiches signalétiques. Faire de la formation et créer de l'emploi estival chez une clientèle adolescente (une vingtaine de jeunes). Sensibiliser la population par des activités promotionnelles. Impliquer les partenaires du milieu.

Impacts

Protection des écosystèmes (eau, sol, faune, flore). Création d'une vingtaine d'emplois dans le milieu. Sensibilisation de la population et amélioration de la qualité de vie de tous les riverains concernés ainsi que ceux qui sont en aval.

Promoteur

Comité d'entrepreneuriat collectif jeunesse du Bas-Richelieu (CECJ)
Marie-Claude Ménard, coordonnatrice
176, Limoges
Sorel (Québec)
J3P 1T6
Téléphone : (514) 742-1115
Télécopieur : (514) 742-4339

Partenaires

Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, Société d'initiative et de conservation du Bas-Richelieu, municipalités de Saint-Roch, Saint-Ours, Sainte-Victoire, Sorel, Tracy, Saint-Joseph, députés fédéral et provincial du Bas-Richelieu, grandes compagnies, Gec Alstom, QIT Fer et Titane, Aciers inoxydables Atlas, Sidbec-Dosco, CLSC, organismes privés (quincaillerie, dépanneuse), essenceries; résidants riverains des municipalités concernées; Ministère de l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes déjà réalisées sont la planification, promotion et sensibilisation, engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs, recherche et financement.

Financement

Municipalités concernées: 16 838 \$
Député fédéral: 4 729 \$
Société d'initiative et de conservation du Bas-Richelieu (3 200 \$)
Grandes compagnies privées et essenceries (11 747 \$)
CLSC: 1 010 \$
CECJ: 5 268 \$
Autres revenus: 15 984 \$
Le total des revenus est de 58 776 \$ alors que le total des dépenses est de 103 151 \$. Il y a donc un montant à combler de 44 375 \$.

Programme de réinsertion du merle bleu de l'Est sur le territoire québécois

Problématique

Depuis 1984, la Société Linnéenne du Québec coordonne un programme en vue de favoriser la réinsertion du merle bleu de l'Est au Québec. Ce programme touche 53 comtés de la province et plus d'une centaine de municipalités. On se rappelle qu'au début des années 80, cet oiseau était considéré comme rare en Amérique du Nord. Le programme a permis l'expansion et le maintien de la population du merle bleu grâce à la participation de plus de 200 bénévoles observateurs. En 1995, le programme prend un nouvel envol grâce au maillage développé avec le Cégep de Sainte-Foy et la Biosphère de Montréal. Accessibilité par le réseau Internet aux données recueillies depuis 1984 sur la réinsertion du merle bleu de l'Est en vue de rendre disponible l'information aux chercheurs, aux ornithologues et à un plus vaste public.

Objectifs

Coordonner les efforts d'individus ou d'organismes qui entretiennent des sentiers ou des pistes de merles bleus. Fournir l'information judicieuse à ceux et celles qui désirent installer des nichoirs. Sensibiliser le public aux problèmes que le merle bleu de l'Est rencontre afin d'en assurer la protection. Contribuer au maintien de la biodiversité pour assurer le développement durable de nos ressources aviaires.

Promoteur

Société Linnéenne du Québec
Daniel Banville, coordonnateur du programme
biologiste
2095, boul. Charest Ouest, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1N 4L8
Téléphone : (418) 683-2432
Télécopieur : (418) 683-2893

Partenaires

Depuis 1983, 200 bénévoles observateurs sur l'ensemble du Québec, Cégep de Sainte-Foy, Biosphère de Montréal, ministère de l'Environnement et de la Faune et Hydro-Québec.

Inventaire et cartographie de sites à protéger

Description

Présenter une synthèse des sites québécois qui pourraient contribuer, à divers niveaux, à protéger la diversité biologique du Québec. Cette contribution se fera grâce à la participation de divers intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux et résultera dans la protection d'un outil qui pourra servir de base à de futures discussions sur la mise en place d'un plan de réseau intégré de sites protégés pour le sud du Québec.

Problématique

Les sites protégés sont des territoires où l'exploitation forestière, minière et énergétique est interdite et qui peuvent ainsi servir de contrôle ou de jalons pour évaluer la «durabilité» des activités ayant lieu à l'extérieur. De plus, ces sites protégés peuvent contribuer directement au développement économique des régions où ils se trouvent en permettant de diversifier les modes d'utilisation du territoire. Il existe présentement au Québec un répertoire des sites protégés (parcs, réserves écologiques, sites privés...) qui n'a jamais été cartographié, et aucun inventaire ni aucune cartographie n'existe pour les sites ayant un potentiel de combler les carences de présentation et donc de contribuer à l'élaboration d'un réseau intégré de sites protégés.

Objectifs

Contribuer au parachèvement d'un réseau intégré et représentatif de sites protégés au Québec. Participer au processus d'identification de zones prioritaires et de sites potentiels pouvant combler des carences de représentation; contribuer à l'élaboration d'un plan de réseau en présentant des sites potentiels à considérer lors de la sélection de sites candidats pour le plan d'action de la stratégie québécoise de la diversité biologique; doter les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux d'un outil de discussion sur la composante «protection» du volet conservation du développement durable.

Impacts

Protéger un échantillon représentatif du territoire québécois dans le contexte d'un développement durable.

Promoteurs

Union québécoise pour la conservation de la nature
Louise Gratton
690, Grande-Allée Est, 4^e étage
Québec (Québec)
G1R 2K5
Téléphone : (514) 465-8491

Fonds mondial pour la nature (WWF)
Nathalie Zinger
1253, avenue McGill College, bureau 446
Montréal (Québec)
H3B 2Y5
Téléphone : (514) 866-7800
Télécopieur : (514) 866-7808

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction du plein air et des parcs. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Association des écologistes du Québec.

Financement

Fonds de l'environnement de Shell, la Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées, le ministère de l'Environnement et de la Faune, l'Union québécoise pour la conservation de la nature, le Province of Québec Society for the Protection of Birds, le Fonds mondial pour la nature.

*Soutien à la plantation de végétaux ligneux
à des fins environnementales*

Description

Promouvoir, susciter et soutenir la plantation de végétaux ligneux à des fins environnementales dans les milieux urbains et ruraux du Québec dans le but de contribuer à la lutte contre les changements climatiques tout en participant à : la restauration de terres en friche et de milieux dégradés ; la protection des écosystèmes et de la biodiversité ; la mise en valeur des milieux bâtis ; l'amélioration de la qualité de vie des populations urbaines et rurales. La Société sera en mesure de rendre des services aux responsables municipaux, aux groupes environnementaux, aux intervenants dans le domaine de l'éducation, aux exploitants agricoles et forestiers et au public en général.

Problématique

On note au Québec le désengagement des gouvernements en matière de plantation d'arbres et d'arbustes à des fins autres que commerciales ; l'absence d'organisme non gouvernemental d'envergure provinciale dédié à la plantation d'arbres et d'arbustes à des fins autres que commerciales ; le besoin d'un centre de référence et d'un chef de file dans ce domaine d'activité.

Objectifs

Créer et gérer un fonds de soutien aux activités de plantation à des fins environnementales ; fournir de l'aide technique et de l'aide financière à des promoteurs de projets de plantation de végétaux ligneux à des fins environnementales. Jouer un rôle d'information, de sensibilisation et d'éducation sur les végétaux ligneux, la plantation et l'entretien. Promouvoir et faciliter la protection et la plantation de végétation aux ligneux en général.

Impacts

Ce programme permettra une amélioration des milieux suivants : les rives et les berges des plans et des cours d'eau ; les milieux ruraux à valoriser ; les abords autoroutiers ; les milieux urbains, les milieux naturels, les milieux dégradés.

Promoteur

La Société de l'arbre du Québec (nom provisoire) (organisme de bienfaisance à but non lucratif)
Marie-Josée Coupal
1055, rue du P.E.P.S.
C.P. 3800
Sainte-Foy (Québec)
Téléphone : (418) 648-7335
Télécopieur : (418) 648-5849

Financement

Le financement de la Société reposera sur des subventions, des contributions et des dons ; des programmes d'aide à l'emploi et de financement de projets ; la vente des biens et des services ; les frais d'adhésion.

Description

Identique à la version française, ce guide d'identification comptera 55 dossiers complets, un par espèce commune. Chaque dossier comprend plusieurs photos en couleurs illustrant différents stades de croissance et une carte de répartition en Amérique du Nord. Le texte aborde les aspects biologique, folklorique et autres. Vingt-neuf autres espèces moins répandues sont présentées, dont 23 déjà protégées par la loi ou susceptibles de l'être.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Publiée en décembre 1993, la version française est le premier ouvrage québécois couvrant de façon exhaustive les fougères, prêles et lycopodes. Il constitue une mise à jour approfondie, élargie et vulgarisée de la *Flore laurentienne* du frère Marie-Victorin. Fleurbec reçut, pour la version française, le prix du Signet d'or, soulignant les mérites du meilleur ouvrage québécois, catégorie «livre pratique».

De plus, l'accueil du milieu fut largement favorable. Mais ce guide mérite une plus grande audience, à l'échelle de l'hémisphère nord : une grande partie des espèces décrites couvrent ce territoire. Il n'existe pas de guide équivalent en anglais, ni pour le Québec, ni pour le Canada; il mérite donc d'être traduit.

Objectifs

Qui sait qu'il existe près de 60 espèces différentes de fougères au Québec? Malgré une large répartition chez nous, les fougères, prêles et lycopodes sont largement méconnus. Une meilleure connaissance de l'importance biologique de ces plantes contribuera à concrétiser, dans l'esprit des gens, le concept de biodiversité.

Impacts

Comme pour les autres guides Fleurbec ce livre rejoindra des centaines de milliers de lecteurs. Le gain de connaissance et d'appartenance réalisé contribuera à la conservation des écosystèmes et de leur biodiversité. La version anglaise sera diffusée dans tout le Canada anglais éventuellement en Nouvelle-Angleterre, où se trouvent les mêmes espèces.

Promoteur

Fleurbec
198, Grande-Grillade
Saint-Henri-de-Lévis (Québec)
G0R 3E0
Téléphone : (418) 882-0843
Télécopieur : (418) 882-6133

Partenaires

Une quarantaine de personnes : universitaires, chercheurs, linguistes, etc. Grandes institutions botaniques du Québec : herbiers et bibliothèques universitaires, Jardin botanique de Montréal, Institut de recherche en biologie végétale, etc.

État d'avancement et (ou) échéancier

La version française de ce guide est déjà publiée; tout est prêt pour la traduction.

Financement

Nous souhaitons trouver des fonds pour financer la traduction de l'ouvrage et diminuer les coûts directs de production, fort élevés. Fleurbec peut financer environ les deux tiers du budget total.

Thème : faune et flore Région: le Québec

Le rétablissement des espèces en péril*

Description

Le plan de rétablissement se veut une démarche scientifique et de gestion destinée à identifier les facteurs qui agressent une espèce, à convenir d'objectifs de rétablissement, à élaborer une série d'actions requises et à préparer la réalisation de ces actions.

Problématique

Au Québec, il a été convenu que pour chacune des espèces qui sera désignée menacée, une réaction énergique sera mise en place pour assurer le rétablissement de l'espèce, de son maintien à titre d'entité taxonomique et de son rôle écologique dans les écosystèmes québécois. Cette réaction est préparée et consignée dans un «plan de rétablissement» et sa mise en oeuvre assure l'atteinte de buts visés. Le plan de rétablissement constitue donc la pierre angulaire des actions de conservation à être appliquées aux espèces menacées et leurs habitats.

Objectifs

Empêcher la disparition des espèces vivant au Québec, éviter une diminution de l'effectif des espèces fauniques ou floristiques menacées ou vulnérables. Assurer la conservation des habitats des espèces désignées menacées ou vulnérables.

Rétablir les populations et les habitats des espèces désignées menacées ou vulnérables.
Éviter que toute espèce ne devienne menacée ou vulnérable.

Impacts

Ces travaux mèneront à l'amélioration de la situation des espèces identifiées et, nous l'espérons, au retrait de leur statut d'espèces en péril. Cependant, compte tenu de la situation généralement précaire de ces espèces et du faible dynamisme de ces populations, les gestionnaires et responsables doivent être conscients que le rétablissement d'une espèce nécessitera des investissements quelquefois importants et pourra s'échelonner sur plusieurs générations animales ou végétales et ainsi couvrir plusieurs dizaines d'années. Des plans de rétablissement sont entrepris pour les espèces suivantes: le suceur cuivré, le grèbe esclavon, le arlequin plongeur, le faucon pèlerin, le pluvier siffleur, la sterne de Dougall, la pie-grièche migratrice, le béluga du Saint-Laurent et le caribou de la Gaspésie. Les plans de rétablissement pour la tortue-molle à épines et le carcajou s'ajouteront bientôt.

Promoteur

Actuellement, quelques plans de rétablissement sont déjà entrepris au Québec et mis en oeuvre autant par le ministère de l'Environnement et de la Faune que par Environnement Canada.

Partenaires

Le plan sera réalisé par une équipe de scientifiques spécialisés dans la connaissance de l'espèce et de son habitat. Ce groupe pourra comprendre des responsables scientifiques gouvernementaux, des spécialistes provenant du milieu universitaire ou d'autres entités extérieures, et de représentants de groupes de conservation impliqués dans la protection des espèces.

FloraQuebeca, les Amis des plantes sauvages du Québec

Description

Création d'un regroupement d'individus et de sociétés en vue de la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec. La société fonctionnera sur la base de comités *ad hoc* créés en fonction de questions très spécifiques.

conseil d'administration provisoire
198, Grande-Grillade
Saint-Henri-de-Lévis (Québec)
GOR 3E0
Téléphone : (418) 882-0843
Télécopieur : (418) 882-6133

Problématique

Il n'existe actuellement aucun regroupement panquébécois des forces visant la connaissance, la promotion et la protection de la flore québécoise. Par ailleurs, la flore du Québec est actuellement menacée par des dangers sans précédent : la dégradation du milieu, le rétrécissement des sites naturels causé par l'étalement urbain, l'usage grandissant des véhicules motorisés hors routes qui détériorent la végétation et les compressions budgétaires qui ne permettent plus à l'État de veiller efficacement à la protection de la flore. Paradoxalement, les fleurs indigènes connaissent une popularité grandissante en horticulture. Fort décoratives, plusieurs demandent de 5 à 10 ans pour fleurir et, à court terme, les producteurs trouvent plus rentable de commercialiser des individus sauvages prélevés dans les forêts. Comme pour l'ail des bois, ces plantes ne pourront supporter longtemps ce type d'exploitation.

Objectifs

Mobiliser tous les Québécois, et non seulement les gouvernements, pour s'impliquer activement dans la défense du patrimoine naturel.

Impacts

Par une large couverture au moyen des médias d'information, des milliers de personnes seront rejointes. Le nouvel organisme veut, entre autres, collaborer à l'éducation et à la sensibilisation du public, élaborer des règles d'éthique quant au commerce des plantes indigènes, intervenir auprès des pouvoirs publics.

Promoteur

Fleurbec et cinq fondateurs qui forment un

Partenaires

Cinq personnalités ont déjà accepté d'être parrains d'honneur. Appui et participation de la Direction de la conservation et du patrimoine écologique du MEF.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le conseil d'administration provisoire a entrepris des démarches en vue d'une incorporation. Une assemblée publique de création de la société a été fixée au 23 mars 1996, et le ministre de l'Environnement et de la Faune a accepté d'être présent. Préparation d'envois massifs d'invitations (grand public, sociétés apparentées existantes, médias d'information).

Financement

Fleurbec et fondateurs. Mis à part la cotisation des membres, il n'y a actuellement aucune source de financement. Besoin de fonds pour couvrir les frais de secrétariat, faciliter les échanges entre les membres et assurer le suivi des comités *ad hoc*.

Plantes sauvages printanières, 2^e édition, versions française et anglaise

Description

Guide d'identification de 103 plantes sauvages printanières, dont plusieurs rares. Chacune sera illustrée de photos en couleurs et de cartes de répartition pour l'Amérique du Nord, puis décrite par un texte mettant l'accent sur l'importance de conserver la diversité floristique. Ce livre, illustré de 200 photos, comptera environ 350 pages. Versions anglaise et française seront en tous points semblables.

Problématique

Les plantes printanières constituent des éléments typiques de la flore québécoise. La plupart sont à croissance lente, particulière et mal connue.

Fort décoratives, elles font l'objet d'un engouement croissant en horticulture. Plusieurs demandent de 5 à 10 ans pour fleurir et, à court terme, il est plus rentable pour les producteurs de commercialiser des individus prélevés directement en milieu naturel, dans nos forêts.

Comme pour l'ail des bois, ces plantes ne pourront supporter longtemps ce type d'exploitation. La 2^e édition de *Plantes sauvages printanières* porte une attention particulière à ce phénomène, ce qui contribuera à changer la situation.

Objectifs

Créer un sentiment d'appartenance à l'égard de la richesse biologique qui nous entoure. Conduire les Québécois à reconnaître et apprécier la flore printanière de leur territoire. Fournir des arguments pour mieux défendre l'intégrité des populations de plantes forestières dans leur habitat naturel.

Impacts

Chacun des 93 000 exemplaires de la première édition de *Plantes sauvages printanières* a rejoint deux ou trois lecteurs en moyenne, c'est-à-dire de 200 000 à 300 000 personnes au total.

Qu'est-ce à dire d'une nouvelle édition augmentée, mise à jour et plus attrayante? Et d'une version anglaise? Les nouveaux textes,

orientés vers la conservation des plantes sauvages dans leur milieu d'origine, produiront un impact décisif sur l'attitude des adeptes de la botanique.

Promoteur

Fleurbec

198, Grande-Grillade

Saint-Henri-de-Lévis (Québec)

GOR 3E0

Téléphone : (418) 882-0843

Télécopieur : (418) 882-6133

Partenaires

Une quarantaine de personnes : universitaires, chercheurs, linguistes, etc. Grandes institutions botaniques du Québec : herbiers et bibliothèques universitaires, Jardin botanique de Montréal, Institut de recherche en biologie végétale, etc.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'illustration est terminée et la rédaction des textes français fort avancée. La parution est prévue pour l'automne 1996, pour la version française, un an plus tard pour la version anglaise.

Financement

Pour la version française, nous avons obtenu 20 000 \$ du programme Action-Environnement du MEF. Fleurbec entend investir un total de 100 000 \$ et est à la recherche de nouveaux fonds (environ 40 000 \$) pour terminer le projet. Il faudra aussi des fonds pour la version anglaise.

Atlas des espèces en difficulté au Québec

Description

Publication d'un ouvrage de référence et d'information scientifique sur les habitats et les espèces. Chaque habitat sera décrit selon ses caractéristiques écologiques, sa composition en espèces végétales et animales, sa répartition géographique et les perturbations naturelles et anthropiques qui l'affectent. Le statut de représentation de chaque habitat dans le réseau de sites protégés sera aussi fourni de même que les actions à prendre pour le protéger. Cette description sera accompagnée de photographies.

Problématique

En juin 1989, le gouvernement du Québec adoptait la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables*. Lors du sommet de Rio 1992, le Québec a signé la convention sur la biodiversité. Aujourd'hui, l'information disponible sur les espèces en difficulté, malgré sa qualité, est souvent difficile à utiliser sur le terrain. Les habitats comportant le plus d'espèces en difficulté ne sont souvent pas identifiés ou localisés, ni les causes potentielles de leur dégradation. Le défi actuel est donc de réorganiser par habitat l'information sur les espèces en difficulté et de la rendre plus facilement utilisable par les intervenants du milieu. Pour ce faire, nous proposons de créer un atlas des espèces en difficulté au Québec. Cet atlas permettra d'identifier les habitats vulnérables, les localisera et identifiera les causes de leur dégradation.

Objectifs

Faire le bilan de la situation au Québec; augmenter l'information disponible; sensibiliser le public.

Impacts

L'atlas couvrira toutes les espèces de vertébrés et de plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Son impact s'étendra à l'ensemble du territoire québécois.

Promoteur

Association des écologistes du Québec
Catherine Potvin
1205, rue Dr Penfield
Montréal (Québec)
H3A 1B1
Téléphone: (514) 398-3730
Télécopieur: (514) 398-5069

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune;
Association québécoise des groupes
d'ornithologues (AQGO); Ami(e)s du Jardin
botanique.

Financement

À trouver.

Flore du Québec et de l'est de l'Amérique du Nord

Description

Guide d'identification de 900 plantes sauvages, dont plusieurs rares, chacune illustrée de photos en couleurs et décrite par un texte informatif et vivant, mettant l'accent sur l'importance de conserver la diversité floristique. Cette flore, illustrée de 2 000 photos, comptera environ 1 000 pages.

Problématique

La protection de l'environnement et de la biodiversité passe nécessairement par la connaissance des éléments qui compose cet environnement. Il nous paraît urgent de doter le Québec d'une Flore plus moderne, mise à jour, surtout plus accessible au grand public que la *Flore laurentienne* de Marie-Victorin et doublant le nombre d'espèces décrites dans les guides Fleurbec déjà parus.

Objectifs

Dans ce projet, l'approche Fleurbec n'en est pas une de militantisme, mais plutôt de sensibilisation par la connaissance. La Flore du Québec vise la création d'un sentiment d'appartenance du public envers la richesse biologique qui l'entoure. C'est un guide qui conduira les Québécois à reconnaître et apprécier les éléments de la flore de leur territoire. Il leur fournira des «armes» pour mieux défendre la conservation du patrimoine naturel, composante essentielle de leur qualité de vie.

Impacts

Comme pour les guides Fleurbec les plus populaires, la Flore du Québec - plus complète, plus attrayante, plus polyvalente - rejoindra des centaines de milliers de lecteurs. Nous croyons que le gain de connaissance et d'appartenance contribuera à la conservation des écosystèmes et de leur biodiversité.

Promoteur

Fleurbec
198, Grande-Grillade
Saint-Henri-de-Lévis (Québec)
G0R 3E0
Téléphone : (418) 882-0843
Télécopieur : (418) 882-6133

Partenaires

Une quarantaine de personnes : universitaires, chercheurs, linguistes, etc. Grandes institutions botanique du Québec : herbiers et bibliothèques universitaires, Jardin botanique de Montréal, Institut de recherche en biologie végétale, etc.

État d'avancement et (ou) échéancier

À ce jour, la recherche bibliographique, l'observation sur le terrain et la banque photographique sont complétées pour près de 500 espèces. La confection des dossiers pour les 400 autres espèces, le choix des photos et la rédaction des textes seront échelonnés au cours des quatre prochaines années. La parution est prévue pour l'an 2000.

Financement

Obtention près de 90 000 \$ en subventions du gouvernement provincial et investissement d'une somme comparable. Présentement à la recherche de sources de financement pour mener le projet à terme. En particulier, en ce qui concerne les coûts de production très élevés (pré-impression, impression et reliure) étant donné l'ampleur du projet.

*Les contrats de rivière**

Description

Les «contrats de rivière» sont un engagement d'honneur du signataire vis-à-vis un bassin versant, dans le but d'en assurer la qualité de l'eau, la protection et la mise en valeur de la faune et de la flore et de leurs habitats ainsi que la qualité du paysage.

Problématique

Consciente que la protection des écosystèmes et que la survie des espèces qui y vivent dépendent de tous les intervenants et de tous les usagers qui ont un impact sur les bassins versants des rivières du Québec, la FQSA, dans un esprit de concertation et de conciliation régionale, a lancé le concept de «contrats de rivière» pour favoriser l'implication de tous les niveaux sociaux, économiques et politiques présents dans les bassins versants du Québec.

Objectifs

Présenter une approche non répressive dont les moyens de mise en oeuvre sont à la portée de tous et qui facilitera grandement la protection, la restauration et le développement des rivières du Québec. Aider à créer un sentiment d'appartenance essentiel à une saine gestion des bassins permettra d'obtenir des résultats concrets qu'il sera possible de comptabiliser. Conduire à une adhésion spontanée de la population, à un plus grand respect des normes et des réglementations environnementales établies, et favoriser un engagement socio-politique positif. Être le miroir d'une société de plus en plus consciente de l'environnement et devenir le reflet d'un changement graduel des mentalités et des attitudes.

Impacts

L'engagement par contrat moral d'individus, d'associations, de municipalités, de corporations industrielles, agricoles ou autres, permettra de conserver l'écosystème des rivières et des estuaires, et cela, sans augmenter les structures administratives et les contrôles étatiques, ce que nous interdit le contexte économique actuel. Par ces contrats moraux, les intervenants, dans leur champ spécifique d'activité, s'engageront à respecter l'ensemble des règles environnementales et fauniques actuelles, et ils seront incités à aller au-delà de ces règles afin de préserver et valoriser le paysage et l'habitat riverain et de maintenir ou améliorer la qualité de l'eau, etc.

Promoteur

Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA)
42B, rue Racine
Loretteville (Québec)
G2B 1C6
Téléphone: (418)847-9191
Télécopieur:(418)847-9279

Partenaires

Organismes issus de la concertation régionale.

Sentiers et crêtes (projet Panorama)

Description

Aménagement d'un sentier pédestre entre Trois-Pistoles et Le Bic.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Alléger la pression exercée sur le milieu naturel au Parc du Bic et augmenter l'accessibilité aux paysages.

Impacts

Le littoral du Parc du Bic étant un milieu fragile et particulier, l'aménagement d'une zone-tampon autour du parc, consacrée à la tenue d'une récréation «douce», protégera mieux ce site. Un meilleur accès aux paysages retiendra le tourisme dans le secteur et l'aménagement des sites créera quelques emplois temporaires.

Promoteur

Association touristique régionale

Serge Ouellet

189, Hôtel de Ville

Rivière-du-Loup (Québec)

G5R 5C4

Téléphone : (418) 867-1272

Télécopieur : (418) 867-3245

Partenaires

MRC locales.

État d'avancement et (ou) échéancier

Automne 1996 à été 1998 (à préciser). Les étapes de planification ainsi que de promotion et sensibilisation ont été effectuées.

Création d'un réseau de parcs linéaires au Québec

Description

Création d'un parc linéaire qui aurait pour fonction de relier l'ensemble des régions du Québec et plus particulièrement chacun des parcs existants ou à être mis en place. Pour ce faire, les abords des cours d'eau devraient être protégés afin de mettre en place le réseau de parcs linéaires.

Problématique

Le Québec fait figure de parents pauvres, encore aujourd'hui, au niveau des parcs. Ainsi autour de 1/2 de 1% du territoire protégé fait l'objet d'une protection minimale, alors que 10% du territoire devrait bénéficier de cette protection afin de pouvoir laisser un héritage à nos descendants.

Impacts

Protection et conservation de milieux naturels ainsi que de la faune et la flore qui l'habitent.

Création d'emplois reliés à l'inventaire des corridors à protéger et plus tard à leur conservation. Contribution de tous les milieux sollicités, soit celles des municipalités, des entreprises forestières, des associations de chasse et de pêche ou des environnementalistes.

Gestion efficace de nos ressources renouvelables et non renouvelables par l'inventaire et la protection des meilleurs territoires.

Réhabilitation de milieux détériorés. Prise de conscience sociale et environnementale d'un héritage que nous voulons laisser à nos descendants.

Promoteur

Société de Gestion Environnementale du SLSJ
Denis Trottier, président

Commission des parcs et espaces protégés de
l'UQCN
Jules Dufour, président

Société de Gestion Environnementale du SLSJ
1310, des Pins
Dolbeau (Québec)
G8L 1M5
Téléphone: (418) 276-6552

État d'avancement et (ou) échéancier
Projet à développer.

Restauration des sols de sablières après la fin de l'exploitation

Description

Restauration des conditions originales de la couverture végétale de sablières désaffectées. Pour composer sur place la terre végétale, nous utilisons des écorces, des boues de décantation de papetières et de la cendre de bois pour corriger le pH du sol. Par la suite, des plantes fourragères et des arbres seront semés.

Problématique

Il y a plusieurs sablières désaffectées dans la région. Les contraintes de la revégétation sont: faible teneur en éléments nutritifs, insuffisance de matières organiques, absence de communauté biologique, pentes abruptes, érosion, etc.

Impacts

Plus économique que l'enfouissement. Création de plusieurs emplois et d'une entreprise régionale spécialisée en valorisation.

Promoteur

Solution 3-R (Alcan à la Baie, les Scieries Saguenay ltée et Corporation Stone-Consolidated)
Gérard Gagné, président
3780, rue Panet, C.P. 23043
Jonquière (Québec)
G7X 9Z8
Téléphone: (418) 695-5556
Télécopieur: (418) 695-3340

*Aménagement intégré des ressources dans Charlevoix—Bas-Saguenay**

Description

Sur la base du partenariat entre les intervenants forestiers et fauniques, réaliser une expérience appliquée de gestion intégrée des ressources axée sur la notion d'opportunité d'intervention en visant le développement optimum des territoires fauniques de Charlevoix—Bas-Saguenay.

Problématique

La région de Charlevoix—Bas-Saguenay représente une force majeure sur le plan du tourisme au Québec. Située au bord du fleuve Saint-Laurent et du fjord du Saguenay, cette région attire des milliers de touristes qui génèrent une importante activité économique. Un bon développement du milieu et une offre de services et d'activités de qualité contribueraient à allonger le séjour moyen des visiteurs.

Objectifs

Optimiser les retombées économiques associées à la santé, à l'exploitation forestière et faunique sur les territoires de Charlevoix—Bas-Saguenay. Définir un portrait de l'habitat faunique «idéal» des territoires structurés de Charlevoix—Bas-Saguenay. Modifier le processus d'élaboration des plans généraux, quinquennaux et annuels d'exploitation de la matière ligneuse en intégrant, dès la phase d'élaboration, les préoccupations ainsi que les objectifs de conservation et de mise en valeur de la faune et de ses habitats. Assurer l'information et la formation de tous les intervenants. Développer le processus de partenariat.

Impacts

Surr chacune des 250 parcelles d'un territoire de 1 500 km², identification des lacunes à corriger et les potentiels à développer en fonction des besoins exprimés par les gestionnaires et industriels forestiers et par les gestionnaires fauniques. La protection des écosystèmes particuliers est évidemment intégrée, de même que l'offre récréo-touristique. La démarche vise à aider à prolonger la durée d'embauche des

travailleurs saisonniers, à développer de nouveaux emplois, à développer l'utilisation de toutes les ressources du milieu forestier, à compléter l'offre touristique de Charlevoix, etc.

La démarche devrait permettre de modifier sensiblement la façon d'exploiter et d'aménager des forêts, dans le développement d'un partenariat actif répondant aux critères de l'aménagement forestier durable et dans un effort concerté dans la recherche de solutions pratiques aux problèmes identifiés.

Promoteur

Association des gestionnaires de territoires fauniques (AGTF) de Charlevoix—Bas-Saguenay inc.

Sylvie Bernier, biologiste
742, Michel Huppé
Beauport (Québec)
G1B 3J6

Téléphone : (418) 666-3646 résidence
(418) 622-5151 bureau
Télécopieur : (418) 622-3014

Partenaires

ZECS, pourvoyeurs, gestionnaires des rivières à saumon, trappeurs, ministère de l'Environnement et de la Faune, ministère des Ressources naturelles, Fondation de la faune du Québec, industriels forestiers.

État d'avancement

La mise en oeuvre est presque complète.

Financement

L'organisme prévoit obtenir des fonds à partir des subventions, des tirages, des prêts et de la récolte des bois.

*Création d'un centre interuniversitaire de recherche
sur le saumon atlantique (CIRSA)*

Description

Le CIRSA est un projet de calibre international regroupant quatre universités québécoises (Laval, Québec, Montréal et McGill) et huit chercheurs principaux choisis pour leur excellence et leur complémentarité. Ces chercheurs travaillent en étroite collaboration et partagent une station de recherche commune sur les terrains de la Corporation de pêche Sainte-Marguerite. Les activités initiales du CIRSA ont été planifiées autour d'un programme multidisciplinaire de recherche.

Clientèle

Chercheurs, pêcheurs.

Problématique

La pêche sportive au saumon atlantique est une importante activité économique pour de multiples régions éloignées du Québec. Toutefois, en dépit des mesures correctives et de moratoires institués pour la pêche commerciale, l'espèce ne cesse de décliner dans les eaux canadiennes. Assurer la durabilité de cette activité économique dans le temps est un des résultats visés par ce programme de recherche.

Objectifs

Identifier et comprendre le réseau d'interactions limitant la production de saumoneaux qui migrent en mer depuis leur rivière natale. Mieux comprendre les facteurs menant au déclin des populations de saumons atlantiques et, ainsi, trouver des mesures correctives appropriées. Optimiser l'utilisation de ressources. Assurer l'existence des ressources renouvelables et non renouvelables.

Impacts

Prédiction des effets de mesures correctives telles que l'ensemencement, la fertilisation et le contrôle des prédateurs. Élaboration des programmes d'aménagement des rivières afin de garder l'espèce en harmonie avec la présence humaine. Développement d'un modèle numérique et d'outils de gestion applicables à l'aménagement de toutes les rivières à saumon du Québec et d'ailleurs. Respect d'une ressource naturelle à protéger: le saumon. Conservation des emplois existants entourant la pêche sportive au saumon. Maintien à long terme de la pêche sportive au saumon atlantique. Cela signifie aussi des emplois qui seront disponibles pour les jeunes vivant dans ces régions éloignées.

Promoteur

Mano Capano
Alcan - Manoir du Saguenay
C.P. 1370
Jonquière (Québec)
G7S 4K9

Partenaires

Quatre universités québécoises (Laval, du Québec, Montréal et McGill).

État d'avancement et (ou) échéancier

Le Centre interuniversitaire de recherche sur le saumon atlantique (CIRSA) a été inauguré officiellement en juin 1995.

Financement

Structure tripartite financée par les fonds de recherche et Alcan. Une partie du financement de recherche a été versée par la municipalité.

Impact de la coupe d'éclaircie précommerciale sur la faune

Description

Le projet émane du Groupe d'entente sur l'aménagement intégré de la Shipshaw (GEAIS). La problématique a été soumise par l'association des trappeurs et les autochtones. Il s'agit d'étudier l'impact de la coupe d'éclaircie précommerciale sur le lièvre, tout en vérifiant des variations du travail sylvicole qui pourraient favoriser la faune.

Objectifs

Protéger la faune et, par ricochet, toute l'activité économique qui en découle.

Impacts

Création d'emplois temporaires. Exploitation du milieu environnant en favorisant la protection de la faune et toute l'activité économique ou de loisir qui en découle (trappe, chasse, etc.). Amélioration du potentiel de la forêt tout en maintenant la faune. Pérennité des ressources renouvelables par la protection contre les maladies et insectes (tordeuse des bourgeons de l'épinette).

Promoteur

Viateur Beaulieu
Abitibi-Price Inc.
3750, rue de Champlain
Jonquière (Québec)
G7S 5J7

Partenaires

Ministère des Ressources naturelles, ministère de l'Environnement et de la Faune, Université Laval et Association des trappeurs.

Financement

Programme de mise en valeur de la ressource.

Passé migratoire de la Petite Péribonka

Description

Construction d'une passe migratoire pour faciliter l'accès à des frayères de la rivière Petite Péribonka pour la ouananiche.

Objectif

Assurer la survie de la population de ouananiches du Lac-Saint-Jean.

Promoteur

Alain Gagnon
Fédération québécoise de la faune régionale Saguenay—Lac-Saint-Jean
211, 15^e Avenue
Dolbeau (Québec) G8L 2M6
Téléphone: (418) 276-6153
Télécopieur: (418) 276-2720

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

Développement et gestion de la pêche sportive à la ouananiche au Lac-Saint-Jean

Description

Proposition d'un nouveau mode de gestion de la pêche sportive au Lac-Saint-Jean, basé sur la faisabilité biologique du projet, sa viabilité financière et son acceptabilité sociale.

Clientèle

Pêcheurs.

Problématique

Les données recueillies dans le cadre de l'étude de faisabilité sur le développement de la ouananiche ont conduit à une nécessaire révision de l'ensemble du développement et de la gestion de cette ressource. La ouananiche a déjà eu un impact économique majeur.

Objectifs

Rendre de nouveau le lac et ses tributaires attrayants pour la pêche à la ouananiche.
Protéger la ressource où elle vit et se reproduit ainsi que les territoires où se pratiquera la pêche.

Impacts

Restauration des stocks de ouananiche dans le bassin du lac Saint-Jean. Implication du milieu dans le processus de planification et dans l'opération de la future corporation. Le cycle vital de la ressource ouananiche va permettre une exploitation éventuelle tant en lac qu'en rivière, ce qui se traduira par une multitude d'activités largement réparties sur le territoire du Lac-Saint-Jean. Création d'emplois directs et indirects (250 emplois par année).

Promoteur

Les trois MRC du Lac-Saint-Jean
Jean-Marc Gendron, mandataire
MRC de Maria-Chapdelaine
209, boul. des Pères
Mistassini (Québec)
G8M 3A8
Téléphone: (418) 276-2131
Télécopieur: (418) 276-7043

Entretien de la route Shipshaw

Description

Entretien, de mai à novembre, de 100 km de route en gravier, chemin donnant accès à 998 chalets, des centaines de lacs de pêche, à des bleuetières, et ce, par une barrière à péage volontaire dont les revenus permettent le grattage et la réfection du chemin durant la période de fréquentation (été-automne).

Clientèle

Chasseurs, pêcheurs, touristes, grand public.

Impacts

Maintien de l'investissement en argent en région et attrait d'une clientèle extra régionale par l'accessibilité à cette zone exceptionnellement riche en faune et intéressante pour amateurs de loisir-villégiature, de chasse et de pêche. Depuis deux ans, création de quatre emplois, 40 heures/semaine, durant 25 semaines. Maintien des capitaux en région par des versements de l'ordre de 50 000,00 \$ à un entrepreneur routier. Protection du milieu environnant de deux ZEC sises dans ce secteur, Onatchiway et la Boiteuse, par la distribution des feuillets éducatifs à la barrière. Contrôle indirect de l'exploitation des ressources renouvelables par la route à péage Shipshaw, les utilisateurs de la ZEC ayant l'obligation légale de déclarer leurs prises. Réhabilitation du milieu modifié par l'exploitation forestière, par l'accessibilité pour d'autres compagnies (reboisement), Hydro-Québec, Abitibi-Price, ministères. Apport économique non négligeable puisque des milliers d'utilisateurs de la route Shipshaw doivent au préalable traverser les municipalités de Saint-Honoré et Falardeau.

Promoteur

Comité de la Route Shipshaw
Paul Pilote, président
ZEC Onatchiway (responsable légal)
2496, Dubose
Jonquière (Québec)
G7S 1B4
Téléphone: (418) 548-0812

Partenaires

Chambre de commerce de Falardeau,
Association de la protection du Pimpouacan,
ZEC Boiteuse et ZEC Onatchiway, qui forment
le comité de la route Shipshaw.

Financement

Autofinancement du projet par l'établissement d'un poste de péage dont les revenus sont estimés à 100 000 \$. Cependant, la non-obligation d'acquitter les frais de passage (3 \$) crée un climat d'incertitude chez les promoteurs (ZEC Onatchiway).

*Réfection et implantation d'infrastructures routières et fauniques
sur la ZEC Onatchiway (phase I)*

Description

Amélioration du réseau routier, des sites, nettoyage et aménagement et réfection d'écluses.

ZEC Onatchiway
2496, Dubose
Jonquière (Québec)
G7S 1B4

Problématique

L'association a été mandatée par le ministère de l'Environnement et de la Faune pour contrôler la pratique de la pêche et de la chasse et assurer l'accès aux ressources pour tous. Toutefois, l'achalandage est menacé et risque de ne favoriser qu'une catégorie de gens parce que plusieurs infrastructures doivent être implantées pour assurer la production piscicole de certains plans d'eau exploités. Au plan de la productivité piscicole, une dizaine de plans d'eau, créés par l'implantation d'écluses à l'époque de la drave, menacent de se vider à la suite de dégradation des ouvrages de rétention.

Financement

Présentement, le budget annuel de la ZEC est d'environ 400 000 \$.

Objectifs

Augmenter les facilités et attraits de la ressource faunique. Permettre, à long terme, la viabilité de celle-ci dans son intégrité comme territoire organisé.

Impacts

Conservation de 17 emplois et plus dans le milieu. Contribution à l'autonomie économique régionale. Protection et mise en valeur des ressources fauniques, protection et mise en valeur éventuelle de la forêt par la réfection de chemins et par l'aménagement ou le nettoyage de sites. Réhabilitation des milieux détériorés par la restauration des écluses, qui permettent de garder un niveau adéquat dans les frayères. Protection des ruisseaux et rivières selon les normes établies et réparation de certains écoulements de l'eau inadéquats. Réparation du réseau routier. Collaboration entre les intervenants forestiers et le milieu municipal, MRC du Fjord.

Promoteur

Association sportive Onatchiway Est inc.
Paul Pilotte, président

Protection de la pointe est de l'Île d'Orléans

Description

CAE voudrait acheter environ 21 acres de terre non exploitée à l'extrémité est de l'île d'Orléans.

Cette propriété, située juste en face du Cap Tourmente, abrite un groupe très varié d'habitats, notamment des terres humides et des pinèdes matures. Des visites d'interprétation de cette propriété seront offertes au public.

Problématique

La protection des espaces verts dans les régions rurales ou résidentielles, l'accessibilité et l'interprétation de ces espaces permet de sensibiliser davantage le public à l'importance du maintien et de la protection des habitats.

Objectifs

Protéger cette propriété contre toute forme de développement et offrir au public la possibilité de la visiter et de découvrir ses habitats en suivant des promenades pédestres organisées.

Impacts

Les divers habitats qu'abrite cette propriété sont représentatifs de nombreux habitats de l'île. La promotion de ces habitats permettra de démontrer à la population locale et au public l'importance de leur rôle dans la protection de la flore et de la faune indigènes.

Promoteur

Canadiens pour l'avancement de l'écologie
Léone Pippard, présidente
20, rue de l'Église
Saint-Jean, Île d'Orléans (Québec)
G0A 3W0
Téléphone : (418) 828-1145
Télécopieur : (418) 828-1276

Partenaire

Société canadienne pour la conservation de la nature.

Financement

Frais de terrain: 250 000 \$
Promenades guidées: 27 000 \$
La Société canadienne pour la conservation de la nature organisera une campagne de financement pour l'achat de la propriété, et CAE demandera des fonds aux gouvernements fédéral et provincial pour les promenades guidées.

Parc régional des lacs Long et Montauban

Description

Le parc régional des lacs Long et Montauban est situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, entre Québec et Trois-Rivières. Les municipalités concernées par cette région sont Rivière-à-Pierre et Saint-Alban. La création du parc vise la reconnaissance des zones de récréation intensive, de protection et de services.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Destruction des milieux naturels par les activités humaines, telles que villégiature, loisirs, exploitation forestière.

Objectifs

La Société de développement et de conservation veut permettre aux amateurs de plein air de profiter d'un milieu naturel exceptionnel et de pouvoir transmettre ce privilège à leur descendance.

Impacts

Protection des milieux fragiles, des zones de nidification et des écosystèmes. Le milieu conserve son aspect naturel et attrayant grâce aux actions de sensibilisation des gens du milieu: villégiateurs, visiteurs, exploitants forestiers.

Promoteur

La Société d'aménagement et de conservation des lacs Long et Montauban inc.

Roger Landry, président

4947, rue Marie-Le Franc

Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)

G3A 1V4

Téléphone: (418) 658-4198

Télécopieur: (418) 658-5862

Partenaires

MRC de Portneuf, les municipalités de Saint-Ubalde et de Rivière-à-Pierre, Société régionale de développement de Portneuf inc., Camp École Kéno, Comité d'aménagement des lacs de Saint-Alban inc., Association touristique du lac Long inc., Association des villégiateurs du lac Montauban, Stone Consolidated inc., Scierie P.S.E. inc. de Saint-Ubalde et deux représentants du milieu.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie de réalisation.

Financement

Subvention de la municipalité de Saint-Alban-de-Portneuf (5 000 \$); subventions fédérales (86 000 \$); subventions provinciales (86 000 \$); subvention du député provincial de Portneuf (5 000 \$); subvention du député fédéral de Portneuf (5 000 \$); subventions d'Hydro-Québec (119 420 \$); subvention de Luralco inc. (1 000 \$); subvention du Fonds de financement local de la campagne Espaces en danger (7 250 \$).

Centre d'interprétation sur la diversité biologique du Québec

Description

Aménagement et entretien d'un centre d'interprétation sur la diversité biologique, dont le concept repose sur l'utilisation d'infrastructures permanentes situées sur le site du Mont-Bénilde, avec une série de lieux de découvertes et d'exploration disséminés sur le territoire de la Ville de Bécancour.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Créer un lieu dynamique dont l'attraction repose sur la capacité de faire vivre une expérience digne de mention, tout en suscitant chez le visiteur une prise de conscience qui trouve un écho dans son entourage immédiat. Faciliter la compréhension de la diversité biologique, puisque c'est un sujet souvent perçu comme abstrait. La diversité biologique sera donc exprimée d'abord à partir de l'expérience humaine et en fonction d'une échelle perceptible au regard des visiteurs.

Impacts

Préservation de la diversité biologique du milieu par une approche axée sur la sensibilisation et la responsabilisation. Protection et mise en valeur de l'environnement par son caractère d'éducation, d'observation, d'expérimentation. Positionnement efficace de la région comme destination touristique. Stimulation de l'aménagement (à moyen terme) de nouveaux sites dans la MRC de Bécancour qui pourraient se greffer au réseau.

Promoteur

Mélina Blondin, agente de promotion
1325, av. des Pensées
Bécancour (Québec)
G0X 2H0
Téléphone: (819) 222-5601, poste 166
Télécopieur: (819) 222-5825

Partenaires

Programme de mise en valeur d'Hydro-Québec, gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales, Corporation des Frères des Écoles chrétiennes, Conseil régional de développement (CRD 04).

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet se réalisera en deux phases. La phase I du Centre d'interprétation sur la diversité biologique se fera au printemps 1996 (avril) et l'ouverture est prévue pour juillet 1996.

Les étapes de planification, d'étude de pré faisabilité et de recherche de financement sont complétées. Des engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs ont été obtenus. Promotion et sensibilisation. Étude de marché, «focus group», etc. Mise en oeuvre (projet en cours, en voie de réalisation).

Financement

Coût total prévu: 1 005 000 \$; phase I (805 000 \$) et phase II (200 000 \$), somme répartie en aménagements intérieurs et extérieurs. L'ensemble du projet sera financé par les divers partenaires mentionnés.

Un accès au fleuve Saint-Laurent

Description

Construction d'une rampe de mise-à-l'eau pour embarcations légères afin de permettre l'accès au fleuve Saint-Laurent, ainsi qu'une voie d'accès de la route 132 jusqu'au site de la pointe Paul. Un aménagement faunique spécifique est prévu au nord-est de la voie d'accès proposée.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Les activités nautiques et halieutiques sont actuellement très difficiles à réaliser. De plus, une pourvoirie n'a pu se mettre en opération cet automne (1995) faute d'accès praticables.

Objectifs

Rendre accessible cette section du fleuve Saint-Laurent sur la rive sud à tous les amateurs de pêche et de chasse aux canards, amateurs de randonnées en canot et à tous les autres utilisateurs possibles.

Impacts

Aménagement d'une descente publique au fleuve Saint-Laurent permettant d'améliorer les plans d'urgence existants tout en favorisant les recherches des universités en biologie et autres. Revitalisation des milieux ruraux et urbains de Bécancour en rendant accessibles aux citoyens une foule d'activités nautiques et halieutiques. Maintien et accroissement éventuel du nombre et du volume des pêches commerciales sur cette section du fleuve. Promotion et création de pourvoiries de chasse et de pêche, et création de plusieurs emplois saisonniers mais permanents. Augmentation du potentiel touristique de la région.

Promoteur

Ville de Bécancour
Guy Blanchette,
directeur des services à la communauté
1295, avenue Nicolas-Perrot
Ville de Bécancour (Québec) G0X 1B0
Téléphone: (819) 294-6500
Télécopieur: (819) 294-6535

Partenaires

Club des Archers de Gentilly inc. et Club de Tir de Bécancour I, Fédération québécoise de la faune - Région 04.

État d'avancement et (ou) échéancier

Environ trois mois (été 1996). Les étapes de planification, promotion, sensibilisation et étude de préféabilité sont complétées. Des engagements verbaux et écrits de certains promoteurs ont également été signés.

Financement

Coût total du projet : 200 000 \$. Somme répartie en immobilisations (163 000 \$), achat de terrain (10 000 \$) et aménagement faunique (27 000 \$).

Le financement se fera par l'entremise des contributions provinciale et fédérale sous forme de subventions. Le projet s'appuie également sur le bénévolat.

Vers un développement durable des ressources intégrées de la forêt Drummond

Description

Régénération naturelle de la forêt Drummond, maintien des stocks génétiques, plantation d'arbres, développement du verger à graines, réalisation de travaux en génie végétal; volonté d'améliorer les divers habitats fauniques, de valoriser les éléments naturels; volonté d'en faire un lieu international pour les chercheurs; programmes de formation et d'éducation à la forêt; volonté de maintenir et de revitaliser certains habitats la sauvagine, d'améliorer l'habitat du cerf de Virginie; volonté «d'animer» la forêt par des aménagements et des programmes d'activités de plein air et récréo-touristiques; volonté de gérer la forêt Drummond par et pour les intervenants du milieu.

Problématique

Le ministère des Ressources naturelles abandonnait en 1993 la gestion du Centre éducatif La Plaine et diminuait grandement ses interventions en matière d'activités sylvicoles à la Forêt Drummond. Proformen et Gestion Plein Air Drummond sont intéressés à prendre la relève de la gestion de la Forêt Drummond et actualiser ses potentiels.

Objectifs

Mettre en valeur l'ensemble des ressources de la Forêt Drummond en misant sur l'utilisation durable de sa diversité biologique; transformer ce patrimoine en une forêt habitée cogérée par et pour les intervenants de la MRC Drummond.

Impacts

Création d'emplois pour les activités sylvicoles et création à moyen terme de cinq autres emplois par le volet récréo-touristique. Flot touristique important, donc, impact socio-économique majeur.

Promoteurs

Proformen et Gestion Plein Air Drummond
Yves Benoît, président
Proformen
533, rue Ferland
Drummondville (Québec) J2C 4K5
Téléphone: (819) 474-8606
Télécopieur:(819) 478-7214

Claude-Henri, secrétaire
Gestion Plein Air Drummond
2030, boul. Jean-de-Brébeuf
Drummondville (Québec) J2B 4T9
Téléphone: (819) 478-1483
Télécopieur: (819) 478-2889

Partenaires

MRC Drummond, Commission scolaire DesChênes, Cascades, caisses populaires de Drummondville, Bloc Vert, Bureau du tourisme de Drummondville, Corporation Stone-Consolidated, Hydro-Québec, ministère des Ressources naturelles du Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Conseil régional de loisir Centre du Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

Plan triennal 1995-1996, 1996-1997, 1997-1998.
Les étapes de planification et de recherche de financement sont complétées; des engagements écrits ont été signés. Le projet est partiellement mis en oeuvre.

Financement

Le financement proviendra des opérations, des contributions du milieu, des utilisateurs, des subsides du privé (Hydro-Québec, Consolidated, caisses populaires). Les sources de financement prévues sont le membership, les commandites, la contribution d'organismes, etc.

Aménagement faunique de Saint-Barthélemy (haltes migratoires)

Description

Mise en place des ouvrages de contrôle (digue, vanne et station de pompage) afin de créer des haltes migratoires de 147 ha pour le printemps.

Objectifs

L'aménagement faunique Saint-Barthélemy vise à assurer un site de qualité durant le passage des oiseaux migrateurs au moment où leur besoin énergétique est important. De plus, la gestion du niveau d'eau permet la reprise de l'agriculture après le passage des oiseaux.

Promoteur

Canards Illimités Canada
Jean-Pierre Laniel
Biologiste provincial
710, rue Bouvier, bureau 260
Québec (Québec)
G2J 1C2
Téléphone: (418) 623-1650
Télécopieur: (418) 623-0420

Partenaires

PNAGS (FFQ, MEF, SCF, HFC et CI).

État d'avancement et (ou) échéancier

Août à décembre 1996.

Financement

Le développement (achat de terres et conception) pour le projet d'aménagement faunique s'élève présentement à 500 000 \$.

Canards Illimités est un organisme privé à but non lucratif qui se finance par des dons corporatifs et des montants recueillis lors d'événements spéciaux tels que des dîners-bénéfice. Les partenaires vont contribuer au financement du projet.

**Thème : faune et flore Régions : Mauricie—Bois-Francs (04),
Lanaudière (15), Montérégie (16)**

La région du lac Saint-Pierre: biosphère de l'UNESCO

Description

Reconnaissance mondiale par la désignation de la région du lac Saint-Pierre comme réserve de la biosphère. Protection et conservation du territoire et de sa biodiversité.

Problématique

Une foule d'activités humaines côtoient cet écosystème exceptionnel qu'est le fleuve Saint-Laurent. Ce patrimoine devient d'importance mondiale et mérite d'être reconnu comme d'intérêt international, par l'obtention du titre de réserve de la biosphère.

Objectifs

Conserver des écosystèmes et biomes d'intérêt particulier (archipel du lac Saint-Pierre). Établir des aires de démonstration pour l'exploitation durable des terres et des ressources. Soutenir la logistique de la recherche, du contrôle, de l'éducation et de la formation en matière de conservation et de développement durable.

Impacts

Pérennité des terres humides par la désignation de la région du lac Saint-Pierre comme zone humide d'importance internationale.

Conservation des écosystèmes et de la biodiversité, assurant la protection pour les générations à venir. Facilité d'obtention de budget de conservation ou de restauration.

Développement favorable d'un réseau universitaire de chercheurs amenant un suivi constant des écosystèmes et de la biodiversité de la région. Reconnaissance apportant une ouverture mondiale, favorisant ainsi les changements de mentalités à l'égard des écosystèmes protégés et représentant un nouvel attrait pour une clientèle touristique avide d'écotourisme. Création de nombreux emplois durables.

Promoteur

La société d'initiative et de conservation du Bas-Richelieu (SICBR)
Normand Gariépy, directeur général
38, rue Ringuette
Sainte-Anne-de-Sorel (Québec)
J3P 1N9
Téléphone: (514) 742-9892
Télécopieur: (514) 742-4384

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service canadien de la faune d'Environnement Canada, Société canadienne pour la conservation de la nature (SCCN), Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre (SARCEL), Société de conservation, d'interprétation et de recherche de la région de Berthier et ses îles (SIRBI), Société de conservation de Saint-Barthélemy et de Saint-Joseph-de-Maskinongé.

État d'avancement et (ou) échéancier

Mai 1996, obtention d'un budget d'opération; été 1996, préparation du cahier de charge et vérification des schémas d'aménagement; hiver 1996-1997, consultation publique et arrimage des schémas; printemps 1997, présentation du cahier de charge aux MRC touchées; été 1997, dépôt du cahier de charge aux ministères concernés; automne 1997, dépôt du cahier de charge à l'Unesco; hiver 1997-1998, obtention du titre de Réserve de la biosphère.

Financement

Sources de financement prévues: Société d'aide au développement de la collectivité du Bas-Richelieu; divers programmes gouvernementaux et commandites corporatives par la démarche de l'ÉcoSommet.

Thème : faune et flore Région : Mauricie—Bois-Francs (04)

«Fier de ma rivière», phase II

Description

Restauration de l'habitat de l'omble de fontaine dans la rivière Bourbon.

Clientèle

Pêcheurs.

Problématique

Cette rivière, située au coeur de la MRC de l'Érable, a subi le creusage, le déboisement et les effets des pratiques agricoles. Ceci a eu pour effet de la rendre très tumultueuse lors des crues importantes. Le transfert des glaces s'ajoute à cela et cause l'érosion des berges. Le creusage a eu aussi d'autres effets tels que le remplissage des fosses et la destruction d'abris et de frayères.

Objectifs

Enrayer l'érosion des berges; diminuer les écarts importants de la température de l'eau; permettre aux berges de jouer leur rôle de filtre naturel des fertilisants agricoles; augmenter l'apport de nourriture et donner des abris aux salmonidés; augmenter la beauté des paysages et l'esthétique du milieu.

Impacts

Réintroduction de l'omble de fontaine. Création d'emplois directs. Amélioration de la qualité de vie de la population par un retour de la pêche sportive et un meilleur aspect esthétique, ceci attirant l'établissement d'entreprises ou d'autres intervenants intéressés par le développement économique de la région. Restructuration de la bande de végétation riveraine permettant de limiter le déversement d'engrais et produits chimiques agricoles dans le cours d'eau.

Promoteur

Association de chasse et pêche de Plessisville inc.

Daniel Bouffard, président

2048, Saint-Jean

Plessisville (Québec)

G6L 1H1

Téléphone: (819) 362-2167

Télécopieur: (819) 362-2167

Partenaires

Quatre municipalités parcourues par la rivière Bourbon, Fondation de la faune du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

Automne 1996. Projet en cours.

Financement

Immobilisations: plus de 100 000 \$

Fonctionnement: 10 000 \$

Campagnes de financement organisées en collaboration avec les médias locaux, parrainage de truites, recherche d'appuis aux différents paliers de gouvernement, bourse, dons de particuliers, aide de différents partenaires voués, comme l'Association de chasse et pêche, à la conservation des habitats fauniques, etc.

Sollicitation systématique des entreprises et industries de la région concernée pour recueillir la part du milieu. Le reste du financement provient des différents partenaires impliqués tels que la Fondation de la faune du Québec, les quatre municipalités impliquées, etc.

En vol (avant-projet)

Description

Diriger l'eau de la tourbière vers l'aulnaie. Creuser des canaux pour créer plusieurs îlots dans l'aulnaie. Les îlots aménagés (40 acres) seraient un excellent endroit de nidification contre la prédation. Cette partie de terrain pourrait être mise en valeur. Le lot 98 est la propriété de l'Association de chasse et pêche de Plessisville.

Clientèle

Chasseurs.

Problématique

Il y a, dans la plaine, plusieurs tourbières et aulnaies dont une dans le rang IV est le lot 98 (canton Somerset de la municipalité de Plessisville). Ce terrain est traversé par la rivière «Noire». Dans la région, excellent endroit pour y aménager une nidification, il n'y a pas beaucoup de sauvagine.

Objectifs

Mettre en valeur cette partie de terrain en faveur de la nidification de la sauvagine, car le potentiel dans un rayon de 8 km est très bon. Cela aiderait à maintenir un cheptel intéressant pour les générations futures.

Impacts

Nouvelles aires de nidification pour plusieurs espèces de sauvagine, ce qui les rendrait moins vulnérables. Création d'emplois directs et indirects. Clientèle de l'industrie de la chasse au canard plus présente dans la région. La chasse et l'observation d'une faune diversifiée sont toujours des composantes enrichissantes pour la qualité de vie de toute population.

Promoteur

Association de chasse et pêche de Plessisville inc.
Daniel Bouffard, président
2048, Saint-Jean
Plessisville (Québec)
G6L 1H1
Téléphone: (819) 362-2167
Télécopieur: (819) 362-2167

Partenaire

À venir.

État d'avancement et (ou) échéancier

Indéterminé. En vol ne constituant qu'un avant-projet, seule l'étape de planification est amorcée.

Financement

Plans et études: 5 000 \$
Immobilisations: 2 000 \$
Fonctionnement: 38 000 \$
Total: 45 000 \$

En 1997, l'Association de chasse et pêche de Plessisville et ses partenaires pourront contribuer pour 12 000 \$. Canards Illimités, Environnement Canada et d'autres partenaires pourront éventuellement contribuer pour des sommes encore indéterminées. Autres sources de financement: l'Association de chasse et pêche de Plessisville inc., possibilités de contributions municipales, Fondation de la faune du Québec, Environnement Canada, levée de fonds dans le milieu, loteries, etc.

Dragage de l'embouchure de la rivière Sainte-Anne

Description

Un creusage approprié de ce secteur permettrait un accès plus facile pour les géniteurs à la frayère la plus importante de poulamons; il pourrait aussi favoriser plus régulièrement la production de fortes générations de poissons.

Problématique

La pêche au «p'tit poisson des chenaux» à Saint-Anne-de-la-Pérade est une activité très importante pour cette localité et la MRC De Francheville. Les retombées économiques globales oscillent annuellement entre 1,5 et 2,5 millions de dollars. La rivière Sainte-Anne est sans contredit la frayère la plus importante de la population de poulamons de l'estuaire moyen du fleuve Saint-Laurent. Tous les indices d'abondance de ce poisson, autant dans l'estuaire qu'à La Pérade, suggèrent qu'il y a maintenant moins de petits poissons des chenaux qu'auparavant. Lorsque le niveau du fleuve est bas, l'embouchure très ensablée de la rivière Sainte-Anne peut diminuer les possibilités de pénétration du poulamon dans la rivière.

Objectifs

Améliorer l'accès aux poulamons de cette importante frayère. Maintenir et augmenter l'activité récréo-touristique.

Impacts

Pérennité de la ressource du poulamon et amélioration locale de la productivité naturelle et des habitats de reproduction de l'espèce. Augmentation de la croissance de l'activité naturelle et socio-économique en créant un plus grand nombre d'emplois reliés au domaine de l'exploitation de la ressource, notamment la pêche et l'activité récréo-touristique. Amélioration de l'équité entre les générations en laissant à ceux qui nous suivent un meilleur capital-nature.

Promoteur

L'Association des pourvoyeurs de la Rivière Sainte-Anne inc.

Guy-Paul Brouillette, président
8, rue Marcotte, C.P. 494
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec)
G0X 2J0

Téléphone: (418) 325-2475

Télécopieur: (418) 325-2475

Partenaires

Fondation de la faune, BFDR, CRD, Pêches et Océans Canada, Saint-Laurent Vision 2000, INRS Géo-Ressources, ministère de l'Environnement et de la Faune, municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Association des pourvoyeurs de la rivière Sainte-Anne.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'étude sur l'hydro-dynamique de la rivière se termine à l'automne 1996. Choix des scénarios de dragage à l'hiver 1996-1997. Dragage de l'embouchure à l'été 1997. La planification, la promotion, la sensibilisation et l'étude de préfaisabilité sont présentement en cours, de même que la recherche de financement.

Financement

Il y aura une évaluation finale à la fin de l'étude. La très grande majorité des dépenses iront au fonctionnement. Sources de financement prévues: tous les intervenants mentionnés plus haut.

La restauration et l'aménagement de l'habitat du poisson

Description

Assurer la pérennité de la ressource poisson, qui est utilisée par différents segments de la société, tant pour des activités consommatrices (pêche sportive et commerciale) que pour des activités d'observation ou d'éducation.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Le Fonds de restauration de l'habitat du poisson (FRHAP) fut constitué à la suite de l'imposition d'une amende en mai 1993 à la compagnie Tioxide Canada inc. pour avoir pollué les eaux du Saint-Laurent. La Cour du Québec condamnait alors la compagnie fautive à verser trois millions de dollars en compensation pour les dommages causés au poisson et à son habitat.

Les agressions sur les habitats du poisson se répercutent inévitablement sur les populations humaines, puisque ce sont des milieux polyvalents qui entretiennent diverses formes de vie, dont certaines ont des pouvoirs de recyclage et d'épuration. Les territoires acquis ou aménagés seront pris en charge par un organisme du milieu.

Objectifs

Assurer la conservation, l'aménagement et la restauration de l'habitat du poisson dans le fleuve Saint-Laurent, notamment dans la région du lac Saint-Pierre où 14 sites (16 projets) sont planifiés: quatre projets de conservation/acquisition et 12 projets d'aménagement/restauration.

Impacts

Rétablissement ou conservation des conditions pour qu'une grande diversité d'espèces de poissons puisse utiliser un milieu de même que les espèces floristiques et fauniques, dont certaines sont rares ou menacées. Retombées économiques liées à la présence du poisson au Québec (plus d'un milliard de dollars par an, dont 100 millions au lac Saint-Pierre).

Promoteur

Le FRHAP, administré par un comité directeur composé de représentants d'Environnement Canada, de Pêches et Océans Canada, du ministère de l'Environnement et de la Faune, et de la Fondation de la faune du Québec.

Hélène Beaulieu, coordonnatrice de projets
150, boul. René-Lévesque Est, 5^e étage
Québec (Québec)

G1R 4Y1

Téléphone: (418) 643-5553

Télécopieur: (418) 646-6863

Partenaires

Les membres du Plan conjoint de l'habitat de l'Est (Canards Illimités, ministère de l'Environnement et de la Faune, Habitat faunique Canada, Environnement Canada, US & Wildlife Service, Fondation de la faune du Québec), Pêches et Océans Canada, ministère des Transports du Québec, divers autres partenaires selon les projets, dont les municipalités et les organismes du milieu, les promoteurs des projets, les partenaires de SLV-2000.

État d'avancement et (ou) échéancier

Cinq ans (1994-99), projet en cours.

Financement

Immobilisations: selon les plans du FRHAP (14 sites) >3 000 000 \$; jusqu'à maintenant, en deux ans, 1 454 499 \$ plus 729 000 \$ de divers partenaires. Au lac Saint-Pierre (1994-96): 902 000 \$ par le FRHAP, 102 000 \$ par les partenaires. Fonctionnement: 12% (1994-95: 167 900 \$) sans compter le support des ministères parrains des projets. Pour chaque projet, il y a une recherche systématique de partenaires financiers, de façon à optimiser les fonds du FRHAP.

Aménagement récréo-éducatif du marais Saint-Eugène

Description

Aménagement d'un circuit d'auto-interprétation du marais: sentier balisé, panneaux d'interprétation, sites d'observation faunique et floristique, etc.

Problématique

Les milieux humides en bordure du fleuve Saint-Laurent sont devenus très rares. Des activités, tel le développement domiciliaire, menacent ces milieux très riches.

Objectifs

Protéger et mettre en valeur un milieu humide typique situé en bordure du fleuve Saint-Laurent et en périphérie des villes de Trois-Rivières-Ouest, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine. Encadrer les activités d'observation de la faune qui ont lieu actuellement sans contrôle. Constituer un point d'intérêt supplémentaire en région pour des activités touristiques et éducatives.

Impacts

Conservation de la biodiversité (faune ailée, aviaire, terrestre et faunique). Augmentation sensible de l'affluence touristique en constituant un réseau régional de points d'intérêt.

Promoteur

Association de propriétaires et locataires de l'Île Saint-Eugène inc.
Carmen Morissette, secrétaire
1151, Île Saint-Eugène
Pointe-du-Lac (Québec)
G0X 1Z0
Téléphone: (819) 377-3047

Partenaires

Municipalité de Pointe-du-Lac, ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), Fondation de la Faune du Québec (FFQ), souscriptions publiques; d'autres partenaires seront également sollicités, tels Canards Illimités Canada (CIC), Plan d'action Saint-Laurent, SLV - 2000, etc.

État d'avancement et (ou) échéancier

Cinq ans.

Financement

Immobilisations: 200 000 \$
Fonctionnement: 10 000 \$

Les modes de financement prévus: parrainage, subventions gouvernementales (provinciales, fédérales) par l'industrie et le public de panneaux d'interprétation d'espèces fauniques. Subventions en argent ou en service de la municipalité de Pointe-du-Lac. Vente d'articles promotionnels, etc.

*Restauration des habitats aquatiques dégradés dans les ZEC
de la MRC du Haut-Saint-Maurice*

Description

Restauration des habitats du territoire pour permettre la mise en commun des ressources financières et de l'expertise des différents partenaires.

Problématique

La ressource aquatique des ZEC est déjà exploitée à 90 % et le plan de développement régional de la villégiature (PRDV) prévoit l'implantation de 140 baux supplémentaires dans les ZEC. Celles-ci favorisent un développement durable basé sur l'utilisation des ressources fauniques dans le respect du taux naturel de régénération. Les ZEC n'ont pas la capacité financière pour faire face seules à la restauration des écosystèmes dégradés. Il existe déjà un programme d'aménagement à la Fondation de la faune dont les fonds sont insuffisants pour couvrir nos besoins de restauration.

Objectifs

Permettre la restauration des habitats dégradés dans les ZEC en partenariat avec la Fondation de la faune, le MEF et le CRD-04 afin que le développement de la villégiature devienne du développement durable.

Impacts

Soutien du développement de la villégiature; conjugaison de la capacité financière et de l'expertise de plusieurs partenaires vers un objectif commun : le développement durable; productivité d'origine redonnée aux écosystèmes dégradés et, ainsi, doublement sur 15 ans des rendements naturels.

Promoteur

Organisme gestionnaire de la ZEC ou un spécialiste mandaté par l'organisme. Dans l'attente que ce fonds soit créé, Jacques Émond, représentant régional des ZEC de la Mauricie pourra agir comme personne-ressource.

Jacques Émond, représentant régional
ZEC de la Mauricie
Case postale 113
La Tuque (Québec)
G9X 3P1
Téléphone: (819) 523-9698

Partenaires

Conseil régional de développement (région 04),
Fondation de la faune du Québec, ministère de
l'Environnement et de la Faune (région 04),
Hydro-Québec par son programme de mise en
valeur de l'environnement.

État d'avancement et (ou) échéancier

Mai 1996. Création du fonds pour la restauration des habitats à raison de 100 000 \$ par année.

Étapes complétées: dépôt des projets à la Fondation de la faune, analyse des projets par la Fondation en concertation avec les spécialistes du MEF, réponse à l'organisme promoteur, réalisation du projet, dépôt du rapport financier par l'organisme et compte rendu de l'utilisation des fonds au CRD-04.

Financement

Répartition du financement: Conseil régional de développement-04 (50 %), Fondation de la faune du Québec (40 %), organisme-promoteur (ZEC) (10 %). Le MEF agira comme conseiller et fournira les poissons de lignée indigène pour les ensemencements de repeuplement. Coût total approximatif: 1 413 000 \$ sur 10 ans. Somme répartie pour la restauration de neuf ZEC (Bessonne, Boriga, Flammand, Frémont, Jeannotte, Kiskissink, La Croche, Ménokéosawin, Wessonneau).

Thème : faune et flore Région : Mauricie—Bois-Francs (04)

La pêche sportive et commerciale au lac Saint-Pierre

Description

Assurer que la ressource perchaude ne flanchera pas au lac Saint-Pierre, par une meilleure équité entre les exploitants en diminuant la récolte commerciale, qui correspond à environ 75 % de la récolte totale de cette ressource. Les pêcheurs sportifs de la région du lac Saint-Pierre ont adopté une position qui respecte les concepts recherchés de conservation et de protection de la biodiversité au lac Saint-Pierre.

Clientèle

Pêcheurs.

Problématique

L'anguille, dont la population est en diminution, continue à subir la pression d'une pêche commerciale. La perchaude très fortement exploitée, bénéficie heureusement d'une attention toute particulière. Elle soutient des activités économiques importantes, plus de 24 000 sportifs y consacrent 40 % de leur effort de pêche annuelle. Il y a aussi 41 pêcheurs commerciaux, une restauration «exotique» reliée à sa consommation ainsi qu'un festival sorelois d'envergure provinciale. Depuis les dernières années, tant en saison estivale qu'hivernale, une baisse marquée des succès de pêche inquiète sportifs, commerçants et pourvoyeurs.

Objectifs

Protéger et conserver une ressource locale.

Impacts

Réduction des risques de dégradation supplémentaire de la ressource (perchaude) et meilleur équilibre de l'écosystème. Au point de vue socio-économique, le partage de la ressource serait plus équitable envers les pêcheurs sportifs, et favoriserait le développement d'un réseau de pourvoirie accompagné de services connexes.

Promoteurs

Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel, Club des mallards de Berthier, Association des chasseurs, pêcheurs du comté de Maskinongé

Normand Gariépy, président
Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel
C.P. 175
Sorel (Québec)
J3P 6M2
Téléphone: (514) 742-9892
Télécopieur: (514) 742-4384

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune,
Fédération québécoise de la faune.

Financement

Frais divers couverts par les organismes mentionnés et par le support technique du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

*La restauration et l'aménagement de l'habitat du poisson,
projet Saint-Barthélemy—Saint-Joseph-de-Maskinongé*

Description

Assurer la pérennité de la ressource poisson, qui est utilisée par différents segments de la société, tant pour des activités consommatrices (pêche sportive et commerciale) que pour des activités d'observation ou d'éducation.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Le Fonds de restauration de l'habitat du poisson (FRHAP) fut constitué à la suite de l'imposition d'une amende, en mai 1993, à la compagnie Tioxide Canada inc. pour avoir pollué les eaux du Saint-Laurent. La Cour du Québec condamnait alors la compagnie fautive à verser trois millions de dollars en compensation pour les dommages causés au poisson et à son habitat.

En ce qui concerne spécifiquement le projet Saint-Barthélemy—Saint-Joseph-de-Maskinongé, qui constitue un projet d'aménagement multi-faunique du Plan conjoint de l'habitat de l'Est, le FRHAP a pris à sa charge l'acquisition et l'aménagement de la partie qui concerne le poisson, soit 22 % du territoire, qui totalise 460 ha.

Objectifs

Conserver, aménager et restaurer l'habitat du poisson dans le fleuve Saint-Laurent, dans la région du lac Saint-Pierre (région de Saint-Barthélemy—Saint-Joseph-de-Maskinongé), acquérir et assurer l'utilisation optimale de l'habitat par les différentes espèces de poissons, tout en ne nuisant pas aux autres composantes de cet écosystème extrêmement diversifié et riche.

Impacts

Rétablissement ou conservation des conditions pour qu'une grande diversité d'espèces de poissons puisse utiliser un milieu. Retombées économiques liées à la présence du poisson au Québec (plus d'un milliard de dollars par an).

Au lac Saint-Pierre, la pêche commerciale et la pêche sportive apportent des retombées d'environ 100 millions de dollars. Entretien de diverses formes de vie, dont certaines ont des pouvoirs de recyclage et d'épuration. Accessibilité du site pour les activités récréo-éducatives.

Promoteur

Le FRHAP

Hélène Beaulieu, coordonnatrice de projets
150, boul. René-Lévesque Est, 5^e étage

Québec (Québec)

G1R 4Y1

Téléphone: (418) 643-5553

Télécopieur: (418) 646-6863

Partenaires

Les membres du Plan conjoint de l'habitat de l'Est (Canards Illimités, ministère de l'Environnement et de la Faune, Habitat faunique Canada, Environnement Canada, US & Wildlife Service, Fondation de la faune du Québec), Pêches et Océans Canada. Le ministère des Transports du Québec, la Société de conservation de Saint-Barthélemy—Saint-Joseph-de-Maskinongé, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, l'Union des producteurs agricoles.

État d'avancement et (ou) échéancier

Deux ans, projet en cours.

Financement

Immobilisations: 231 000 \$; Fonctionnement:
12 % ; Sources de financement prévues:

FRHAP: 81 200 \$.

Restauration de la biodiversité d'origine de la réserve faunique Mastigouche

Description

Restauration de la biodiversité sur le territoire de Mastigouche et mise en commun des ressources financières de divers partenaires dans l'atteinte d'un objectif commun : le développement durable.

Problématique

La biodiversité des communautés aquatiques de la réserve a été fortement perturbée par l'introduction d'espèces de poissons non indigènes; ces introductions ont provoqué une diminution d'au moins 20% de la capacité naturelle de pêche du territoire. La réserve Mastigouche favorise un développement durable basé sur l'utilisation des ressources fauniques dans le respect du taux naturel de régénération. Les revenus ne permettent pas à la Direction de la réserve d'entreprendre seule la restauration de ces écosystèmes et la Fondation de la faune est déjà présente comme partenaire financier.

Objectifs

Permettre la restauration de la biodiversité d'origine dans Mastigouche et augmenter à la fois la productivité naturelle de ces habitats ainsi que la fréquentation et les retombées économiques liées aux prélèvements fauniques.

Impacts

Amélioration de l'impact économique de la réserve Mastigouche sur les communautés locales sur une base durable en augmentant le potentiel naturel de pêche de 3 700 kg annuellement. Restauration de la biodiversité d'origine des écosystèmes perturbés de la réserve Mastigouche.

Promoteur

Direction de la réserve Mastigouche ou un spécialiste mandaté par celle-ci
Marc Juneau, directeur
Réserve faunique Mastigouche
830, Pins rouges, C.P. 449
Saint-Alexis-des-Monts (Québec)
J0K 1V0
Téléphone: (819) 265-2098
Télécopieur: (819) 265-3415

Partenaires

Conseil régional de développement-04,
Fondation de la faune du Québec, ministère de
l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

Étapes complétées: dépôt des projets à la Fondation de la faune, analyse des projets par la Fondation en concertation avec le MEF, réponse à la Direction de la réserve Mastigouche, réalisation du projet, dépôt du rapport financier à la Fondation, compte rendu de l'utilisation des fonds au CRD-04. Mai 1996: création du fonds pour la restauration des habitats en concertation avec le CRD-04, la Fondation de la faune et la réserve Mastigouche.

Financement

Conseil régional de développement-04 (40 %),
Fondation de la faune du Québec (40 %), Fonds
propre de la réserve Mastigouche (20 %). Le
MEF agira comme conseiller technique et
fournira les poissons de lignée indigène pour les
ensemencements de repeuplement. Coût total
approximatif: 1 043 000 \$ sur 10 ans. Somme
répartie en aménagement et restauration de six
sites d'accueils: Catherine, Bouteille,
Shawinigan, Houde-Patoulet, Pins rouges, Lac-
au-Sable.

La région du lac Saint-Pierre: site RAMSAR

Description

Reconnaissance mondiale par la désignation de la région du lac Saint-Pierre comme zones humides d'importance internationale. Par le fait même, protection et conservation du milieu humide et de sa biodiversité.

Problématique

La région du lac Saint-Pierre est une composante majeure de l'écosystème du fleuve Saint-Laurent. Ce patrimoine d'importance mondiale mérite l'obtention du titre site RAMSAR.

Objectifs

Obtenir l'attribution de la désignation RAMSAR aux terres humides du lac Saint-Pierre.

Impacts

Pérennité des terres humides de la région du lac Saint-Pierre. Protection des écosystèmes et de la biodiversité pour les générations à venir. Obtention plus facile de budgets de conservation ou de restauration. Aide au développement d'un réseau universitaire de chercheurs qui amènerait un suivi constant des écosystèmes et de la biodiversité d'une région à nulle autre pareille. Ouverture mondiale, favorisant les changements des mentalités à l'égard de ces écosystèmes protégés, et représentant un nouvel attrait pour une clientèle touristique avide d'écotourisme. Les infrastructures présentes et à venir ne pourront qu'en bénéficier. Création de nombreux emplois durables.

Promoteurs

Société d'initiative et de conservation du Bas-Richelieu, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Service canadien de la faune d'Environnement Canada.

Normand Gariépy, directeur général
Société d'initiative et de conservation du Bas-Richelieu
38, rue Ringuette
Sainte-Anne-de-Sorel (Québec)
J3P 1N9
Téléphone: (514) 742-9892
Télécopieur: (514) 742-4384

Partenaires

La Fondation de la faune du Québec, Habitat faunique Canada, Canards illimités Canada, la Société canadienne pour la conservation des sites naturelles, la Fédération québécoise de la faune, L'Office de planification et de développement du Québec, la Fondation Héritage Faune, le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et le plan conjoint des habitats de l'Est, la Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre, la Société de mise en valeur de la Commune de Baie-du-Fèbvre, la Société d'ornithologie du Centre du Québec, la Société de conservation, d'interprétation et de recherche de la région de Berthier et ses îles.

État d'avancement et (ou) échéancier

Obtention du titre pour l'automne 1996.

Financement

Les sources de financement prévues sont les ministères et les organismes concernés, la Société d'initiative et de conservation du Bas-Richelieu et divers programmes gouvernementaux, en plus de lettres d'appui.

*Plans de mise en valeur de Baie-du-Febvre—Nicolet-Sud
et de la Commune de Baie-du-Febvre*

Description

Encadrement du développement touristique du secteur Baie-du-Febvre par la création de deux plans de mise en valeur récréo-éducatifs décrivant les infrastructures d'accueil nécessaires pour mettre en valeur les aménagements et les habitats fauniques présents dans le secteur sans mettre en péril leur intégrité. Mise en valeur des territoires considérés sur la base d'un modèle alternatif de gestion fondé sur la concertation et le partenariat.

Problématique

La prise en charge du développement par les collectivités locales est un atout important de réussite et l'écotourisme représente un moyen prometteur pour diversifier les sources de revenus pour les populations locales.

Objectifs

Mettre en place toutes les infrastructures d'accueil décrites aux plans de mise en valeur dans le secteur Baie-du-Febvre. Protéger les habitats fauniques tout en facilitant l'accessibilité au plan d'eau et à ses ressources.

Impacts

Conservation et aménagement de 2 500 ha de terres humides de grande qualité pour la halte migratoire du lac Saint-Pierre, contribuant à maintenir la biodiversité des écosystèmes et des espèces. Facilité d'intervention des niveaux de planification aux échelles nationale, régionale et locale. Conciliation de la protection des milieux humides comme habitat faunique. Maintien de l'agriculture et développement d'activités récréo-éducatives. Engagement des citoyens par la volonté et la capacité pour la collectivité locale d'assurer sa croissance et son développement.

Diversification de l'économie locale par l'écotourisme amenant des retombées économiques associées aux activités printanières de l'observation de la sauvagine et aux activités reliées à la production, l'exposition et la vente

d'oeuvres d'art animalier. Conscientisation des visiteurs à l'importance d'une éthique environnementale.

Promoteur

Corporation de développement économique de Baie-du-Febvre
Christian Hart, biologiste, directeur général 420,
route Marie-Victorin
Baie-du-Febvre (Québec)
J0G 1A0
Téléphone: (514) 783-6996
Télécopieur: (514) 783-6423

Partenaires

Municipalité de Baie-du-Febvre, Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre, Corporation de développement économique de Baie-du-Febvre, SARCEL inc., SOMICO inc., Canards illimités Canada, Fondation de la faune du Québec), Fondation Héritage Faune, MEF, Plan conjoint des habitats de l'est.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes suivantes sont déjà réalisées: centre d'interprétation, tunnel d'affût, stationnement «la bernache»/Jacques Proulx, stationnement Saint-Aubin, tourelle Longue-Pointe, sentiers de la Commune, belvédère du poste de pompage. Une étude socio-économique a été réalisée. Planification d'aménagements récréo-éducatifs de 1998 à 2000.

Financement

Implication financière des collectivités locales sous forme de campagne de souscription auprès des citoyens et d'investissements par les municipalités et les promoteurs privés en plus des gouvernements et des grandes sociétés. Coût total du projet: 307 750 \$.

Stratégie de mise en valeur des milieux humides : projet-pilote

Description

Réalisation d'un projet-pilote visant l'adoption d'une stratégie de développement et de mise en valeur de trois milieux humides de la MRC de Memphrémagog en harmonie avec les aménagements déjà en place. Ces milieux sont les suivants : la marais de Katevale, le marais de la rivière aux Cerises et le marais du lac Brompton.

Problématique

On assiste à plusieurs initiatives d'aménagement et de mise en valeur d'habitats fauniques en région. Ces initiatives sont localisées et peu concertées, si bien que la stratégie de développement semble toujours à refaire. De plus, on ne possède pas d'inventaire complet des milieux possédant un potentiel intéressant de mise en valeur.

Objectifs

Développer une stratégie de mise en valeur et de protection des milieux naturels à préserver dans la MRC de Memphrémagog. Orienter le développement de ces milieux dans un esprit de complémentarité. Dresser un inventaire complet des aménagements et des projets actuels. Rencontrer les promoteurs de ces projets pour mieux connaître les démarches entreprises. Évaluer le potentiel des milieux à protéger et coordonner les initiatives.

Impacts

Protection des milieux humides et des espèces qui y vivent. Uniformisation de la stratégie de mise en valeur permettant de s'assurer des aménagements et d'éviter les investissements supplémentaires subséquents. Contribution à la santé et à la qualité de vie de la population.

Promoteurs

Éventuellement, organismes de protection, MRC de Memphrémagog.

Partenaire

Ministère de l'Environnement et de la faune (MEF).

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

Financement

Promoteurs et partenaires.

Mise en valeur du marécage des Scott de Hampden

Description

Réalisation de différents aménagements d'observation et d'interprétation de la nature : caches d'observation, trottoirs pontés le long des méandres, longues-vues, tours, stationnements, quais, panneaux d'interprétation, panneaux flottants. Des activités telles que des randonnées pédestres, de vélo et de canot, l'observation de l'avifaune, des randonnées guidées pourraient se pratiquer.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Le marécage des Scott est un excellent site pour l'interprétation et pour faire connaître les milieux humides aux visiteurs. On y observe la flore et la faune, particulièrement la sauvagine, l'orignal et le castor. Toutefois, les marécages sont reconnus pour être des milieux très fragiles. Pour l'instant, il est difficile d'y accéder.

Objectifs

Sensibiliser la population à l'importance des milieux humides. Informer la population sur la diversité de ce milieu. Faire découvrir le marécage en canot.

Promoteurs

Éventuellement, municipalité de Hampden, organismes de protection.

Partenaire

Municipalité de Scotstown.

Financement

Promoteurs et partenaires.

Plan de protection et de mise en valeur du marais du lac Mégantic

Description

Synthèse des études et des travaux d'inventaire déjà réalisés sur ce territoire pour faire le point sur l'état des connaissances sur la faune et les habitats du marais.

Problématique

Territoire écologique majeur de la MRC du Granit, le marais constitue un refuge faunique et floristique d'envergure comprenant au moins cinq espèces rares ou menacées. Il est donc impérieux de maintenir sa biodiversité et ses fonctions écologiques. Ce milieu est menacé par différentes agressions : empiètement de la zone par des particuliers, occupation par le bétail, circulation des hors-bord, etc. Malgré son importance, le marais ne bénéficie d'aucune mesure légale de protection.

Objectifs

Intégrer les données pour la prise en charge de la protection du marais par l'APLM et d'autres partenaires éventuels. Négocier avec les propriétaires de la zone délimitée et évaluer les coûts d'acquisition ou d'intendance privée. Rédiger un plan de conservation et de mise en valeur du marais à des fins éducatives.

Impacts

En devenant une station de recherche permanente sur l'environnement, le site pourra fournir de l'information visant la préservation de la nature. Des milieux naturels de cette qualité rehaussent la valeur touristique de la région et attirent de nombreux visiteurs. De plus, le caractère éducatif attirera une clientèle plus jeune. En installant des infrastructures légères, on parvient à limiter les nuisances. Des milieux naturels sains contribuent à la santé et à la qualité de vie de la population.

Promoteur

Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)
André Blais, responsable
C.P. 281
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 2S6
Téléphone: (819) 583-3141

Partenaires

MRC du Granit, Fondation de la faune du Québec, ACPLM.

État d'avancement et (ou) échéancier

Échelonné sur une période de trois mois, le projet comprendra : revue des études déjà réalisées et visite de reconnaissance du marais ; revue de documentation et adaptation au marais ; production de cartes numérisées thématiques et projection d'une carte d'affectation territoriale ; recherche sur la propriété et l'évaluation foncière des lots concernés et élaboration de propositions d'achat ou d'intendance privée ; rédaction de la synthèse des connaissances et du plan de conservation et de mise en valeur du milieu. Des visites sur le terrain serviront à valider ou à compléter l'information pertinente, à cibler les zones sensibles, à définir les perturbations qui hypothèquent le patrimoine faunique et enfin, à assimiler les données existantes et les différents paramètres du milieu.

Financement

La subvention demandée au ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) s'élève à 12 450 \$, 16 700 \$ pour le premier volet du plan.

***Sensibilisation des producteurs de bois de la MRC du Granit
à la protection des habitats naturels forestiers***

Description

Sensibilisation des exploitants forestiers par la diffusion de matériel tel que le guide d'aménagement des habitats fauniques produit par le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce et disponible au coût de 5 \$. Organisation d'une soirée d'échange entre les producteurs forestiers et une personne-ressource. Cette activité peut constituer un projet-pilote qui pourra être reproduit dans d'autres régions de l'Estrie. Élaboration.

Clientèle

Forestiers.

Problématique

En raison des coupes abusives de grandes superficies, on assiste à la destruction d'habitats fauniques. De plus, les producteurs forestiers privés manquent d'information sur les habitats en général, ainsi que sur les façons de les aménager et de les protéger.

Ojectifs

Favoriser, chez les propriétaires forestiers, l'observation d'indices révélant la présence d'espèces fauniques dont l'habitat peut être protégé et mis en valeur sur leur propriété. Améliorer l'exploitation de la forêt de manière à protéger les habitats fauniques en appliquant des techniques forestières adéquates.

Promoteurs

Éventuellement, MRC du Granit, Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie, groupements forestiers. Le projet est en voie d'élaboration et n'est pris en charge de façon officielle par aucun promoteur.

Partenaires

Syndicats des producteurs de bois de l'Estrie et de la Beauce, Groupement forestier des Appalaches, Association forestière des Cantons de l'Est, MRC, ministère de l'Environnement et de la Faune, ministère des Ressources naturelles, Fondation de la faune du Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

Financement

Sources de financement par les partenaires potentiels.

Plan de mise en valeur de l'étang Mills de Scotstown

Description

Différents aménagements sont prévus, comme la mise en place de caches d'observation et de panneaux d'interprétation de la faune (flottants et sur terre). Activités d'animation pour les jeunes.

Clientèle

Grand public, jeunes.

Problématique

On retrouve dans ce petit marais une vie aquatique mouvementée et des plus diversifiées. Il s'agit d'un étang qui s'est formé à la suite de la construction du barrage. Aujourd'hui, le barrage a pour fonction de conserver le milieu humide, riche en faune et flore.

Objectifs

Faire connaître et observer la vie de l'étang.

Impacts

Mise en valeur du milieu naturel de l'étang et des espèces qui l'habitent. Des milieux naturels de cette qualité rehaussent la valeur touristique de la région et attirent de nombreux visiteurs. De plus, les aménagements d'observation et d'interprétation visent une autre clientèle: les jeunes. En installant des infrastructures légères, on parvient à limiter les nuisances. Des milieux naturels sains contribuent à la santé et à la qualité de vie des populations.

Promoteurs potentiels

Éventuellement, municipalité de Scotstown,
Société de développement de mise en valeur de
Scotstown
Nathalie Clermont
Ville de Scotstown
101, chemin Victoria Ouest
Scotstown (Québec)
JOB 3B0
Téléphone : (819) 657-4491
Télécopieur : (819) 657-4965

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est déjà amorcé.

Financement

Municipalité de Scotstown.

Aménagement du Parc-nature des Bois-de-Saraguay

Description

Concept d'aménagement de ce parc axé sur la conservation et l'éducation: aménagement minimal, utilisation de la technologie pour l'observation de la nature (caméra).

Clientèle

Grand public

Problématique

En milieux urbains, les espaces verts contribuent grandement à la qualité de vie des citoyens. La Communauté urbaine de Montréal possède une division parc-nature et a le mandat de créer 9 parcs dont la mission est de conserver, éduquer, offrir des activités de loisirs de plein air et de partenariat.

Objectifs

Conserver un boisé dont la valeur écologique est élevée

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: maintenir et augmentation de la biodiversité de la richesse des espèces et de la qualité des écosystèmes.

Sur la santé et la qualité de vie des populations humaines: donnerait accès au public à une forêt de grande qualité.

Promoteur

Communauté urbaine de Montréal, division parcs-nature
Johanne Fradette, écologiste forestier
2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)
H2L 3P3
Téléphone: (514) 280-6838
Télécopieur: (514) 280-6787

Partenaire

Jardin botanique de Montréal, Université de Montréal

Échéancier

L'inventaire de la végétation, la recherche sur l'histoire et les caractéristiques du parc et le concept de mise en valeur sont faits.

Financement

Les modes et les sources de financement prévus sont: budget de la CUM, subventions gouvernementales et financement privé.

Aménagement du parc agricole du Bois-de-la Roche

Description

Concept d'aménagement d'un parc axé sur la conservation d'une ferme en exploitation sur le territoire de Montréal.

Clientèle

Grand public

Problématique

En milieux urbains, les espaces verts contribuent grandement à la qualité de vie des citoyens. La Communauté urbaine de Montréal possède une division parcs-nature et a le mandat de créer 9 parcs dont la mission est de conserver, éduquer, offrir des activités de loisirs de plein air et de partenariat.

Objectifs

Conserver une ferme en exploitation sur le territoire de Montréal afin de montrer les différentes exploitations animales (boucherie, lait) et végétales (fruits et légumes).

Impacts

Le projet est créateur d'emplois.

Promoteur

Communauté urbaine de Montréal, division parcs nature

Paul-André Cloutier, architecte paysagiste
2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)

H1Y 2A2

Téléphone: (514) 280-6774

Télécopieur: (514) 280-6787

Partenaire

Comité consultatif composé de représentants du monde agricole (MAPAQ, UPA, producteur de lait)

Échéancier

La planification est complétée.

Financement

Les modes et les sources de financement prévus sont: la CUM, le Gouvernement et du financement privé.

Accélération et blocage de la succession végétale

Description

Accélération de la succession végétale par de la plantation en champs et dans des friches par des travaux sylvicoles. Blocage de la succession végétale par de la coupe ou favoriser des espèces retardant l'évolution végétale.

Objectifs

Rassembler des massifs forestiers, conserver des friches et des champs.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: augmentation de la biodiversité, de la richesse en espèces et de la qualité des écosystèmes. Économiques: création d'emploi et encouragement d'un organisme à but non lucratif. Sur la santé et la qualité de vie des populations humaines

Qualité de vie accrue

Promoteur

Communauté urbaine de Montréal, division parcs-nature

Johanne Fradette, écologiste forestier
2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)

H1Y 2A2

Téléphone: (514) 280-6838

Télécopieur: (514) 280-6787

Partenaire

Société de verdissement

Échéancier

Début 1997. La planification est en cours et les interventions ont débuté.

Financement

Les dépenses sont de l'ordre de 100,000 \$ par an.

Les modes et les sources de financement prévus sont: programme d'emploi gouvernemental, budget de la CUM et végétaux subventionnés par Société de verdissement.

Restauration de rives

Description

Restauration de rives érodées par des travaux de stabilisation et de revégétalisation.

Problématique

Dans la région de Montréal, les habitats riverains sont parmi les plus touchés par l'activité humaine.

Objectifs

Protéger les rives, créer des habitats pour la faune et améliorer le paysage.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: augmentation de la biodiversité de la richesse en espèces et de la qualité et diversité des écosystèmes. Sur les activités humaines génératrices de nuisances: incitation à respecter les rives et utiliser les accès. Sur la santé et la qualité de vie des populations humaines: amélioration de la qualité du paysage.

Promoteur

Communauté urbaine de Montréal
Johanne Fradette, écologiste forestier
2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)
H1Y 2A2
Téléphone: (514) 280-6838
Télécopieur: (514) 280-6787

Partenaire

Consultants privés et organismes du milieu.

Échéancier

1997. Le projet est au début de sa planification.

Financement

Les dépenses sont de l'ordre de 300 000 \$
Les modes et les sources de financement prévus sont des subventions gouvernementales pour les végétaux via une société de verdissement, programme d'emploi et budget de la CUM.

Mise en oeuvre du programme de suivi des écosystèmes

Description

Suivi des impacts de la fréquentation des sites exceptionnels et des plantes rares, du résultat des interventions, de la dynamique des paysages.

Problématique

Les parcs-nature de la Communauté urbaine de Montréal représentent 3% de son territoire. Elle entend mettre en oeuvre un programme de gestion et de suivi des écosystèmes pour rencontrer les objectifs de conservation de l'UICN.

Objectifs

Augmenter la valeur écologique des écosystèmes des parcs-nature, être à l'affût des changements.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: maintenir et augmentation de la biodiversité de la richesse en espèces, de la qualité des écosystèmes. Sur la santé et la qualité de vie des populations humaines: qualité de vie accrue.

Promoteur

Communauté urbaine de Montréal, division parcs-nature

Johanne Fradette, écologiste forestier
2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)

H1Y 2A2

Téléphone: (514) 280-6838

Télécopieur: (514) 280-6787

Partenaire

Consultant, organismes du milieu et universités.

Échéancier

Début 1996. Développement du programme de suivi. Les modes et les sources de financement prévus sont le budget de la CUM, des subventions gouvernementales et l'implication bénévole d'organismes du milieu.

Étude sur les pressions

Description

Inventaire des voisins et des activités à l'extérieur des parcs qui peuvent avoir une incidence sur la qualité des écosystèmes. Propositions de moyens de mitigation.

Problématique

L'acquisition des connaissances des pressions faites sur les écosystèmes permet de mieux intervenir pour en atténuer les impacts.

Objectifs

Identifier tous les voisins et les activités à l'extérieur des parcs qui peuvent avoir une incidence sur la qualité des écosystèmes et trouver des moyens de mitigation.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes. Maintien de la qualité des écosystèmes. Sur les activités humaines génératrices de nuisances. Sensibilisation à la protection des espaces boisés en milieu urbain.

Promoteur

Communauté urbaine de Montréal, division parcs-nature
Johanne Fradette, écologiste forestier
2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec) H1Y 2A2
Téléphone: (514) 280-6838
Télécopieur: (514) 280-6787

Partenaire

Universités, entreprises privées, municipalités

Échéancier

Les études préliminaires pour les parcs-nature du Cap Saint-Jacques du Bois-de-Liesse et de la Pointe-aux-Plaines sont complétées.
1998.

Financement

Les modes et les sources de financement prévus: collaboration entre universités, municipalités, entreprises privées et CUM.

Développement du volet aquatique du programme de gestion des écosystèmes

Description

Intégrer le volet aquatique dans la méthode d'évaluation écologique ou développer une méthode pour ce volet.

Objectifs

Connaître la valeur écologique du milieu aquatique présent dans les parcs-nature sous la forme de marais, de ruisseaux, de rives.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: maintenir et augmenter de la biodiversité de la richesse en espèces, de la qualité des écosystèmes. Sur la santé et la qualité de vie des populations humaines: qualité de vie accrue.

Promoteur

Communauté Urbaine de Montréal, division parcs-nature

Johanne Fradette, écologiste forestier
2580, rue Saint-Joseph Est
Montréal (Québec)

H1Y 2A2

Téléphone:(514) 280-6838

Télécopieur:(514) 280-6787

Partenaire

Centres de recherche, universités, consultants.

Échéancier

Les inventaires partiels de la faune et de l'avifaune aquatiques sont faits.
1997.

Financement

Le budget de la CUM et des subventions gouvernementales sont les modes et les sources de financement prévus.

Réaménagement d'un marais pour la faune aquatique

Description

Creuser un terrain humide de quatre hectares pour créer une aire de nidification pour la faune aquatique dans le Canton de Mansfield, MRC Pontiac

Problématique

Une superficie improductive de terrain forestier aménagée en milieu humide permettrait d'offrir un habitat à la faune aquatique.

Objectif

Offrir une aire de repos pour la faune aquatique.

Impacts

Sur la biodiversité des espèces aquatiques par l'utilisation d'une parcelle de terrain improductive.

Promoteur

Michel Léonard, propriétaire de 50 hectares de terrain forestier et technicien forestier
134, chemin de la Passe
Fort-Coulonge (Québec)
J0X 1V0
Téléphone: (819) 683-3375

Partenaires

À venir.

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification est complétée.

Financement

Creusage de l'étang: 40 000 \$
Construction d'un chemin pour l'accès, 1/2 km:
12 000 \$
À la recherche de subventions.

*Cueillette et hébergement des chiens errants pour les secteurs
de Fort-Coulonge et de Mansfield Pontefract dans la MRC Pontiac*

Description

Construction d'une annexe au bâtiment pour l'hébergement des chiens errants.

Problématique

L'Outaouais compte 40 % de la superficie totale des ravages de chevreuil au Québec. Les chiens errants représentent une nuisance pour le chevreuil, entre autres, et pour la faune indigène.

Objectifs

Éduquer la population sur leur responsabilité d'avoir un chien. Éviter que ces chiens vagabondent dans notre village et nos forêts; ces chiens deviennent des prédateurs entre autres pour le chevreuil.

Impacts

Création d'un emploi au salaire minimum sur le contrôle des animaux. Capture des chiens errants qui font peur aux marcheurs ou qui attaquent le gibier en forêt. Amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Promoteur

Les Élevages Solange et Michel Léonard enr.
Michel Léonard, technicien forestier
134, chemin de la Passe
Fort-Coulonge (Québec)
J0X 1V0
Téléphone: (819) 683-3375

Partenaires

Municipalités de Fort-Coulonge et Mansfield Pontefract.

Financement

38 000 \$ investis par le propriétaire
20 000 \$ pour annexe au bâtiment
15 000 \$ salaire
6 000 \$ frais de déplacements
(argent nécessaire pour l'hébergement des chiens errants)
Des prêts ont été obtenus pour la section déjà en marche, mais une subvention est nécessaire pour le contrôle des animaux (41 000 \$).

Thèmes : faune et flore, milieux urbains et territoire, Région : Outaouais (07)
lacs et cours d'eau, forêts,
activités industrielles et commerciales

Guide d'observation des oiseaux de l'Outaouais

Description

Livre qui décrit le club, la région, les espèces ornithologiques (dates records et abondance), les sites ornithologiques et l'historique ornithologique.

Clientèle

Naturalistes et amateurs de sciences naturelles.

Problématique

Un guide ornithologique régional est un outil de promotion de la conservation aussi bien que de sites d'observation intéressants.

Objectifs

Faire connaître l'Outaouais, informer et renseigner, illustrer la richesse écologique de l'Outaouais. Mise en valeur d'environ 40 sites dans diverses localités.

Impacts

Les impacts du projet touchent la biodiversité, l'écotourisme, la protection de sites et l'information.

Promoteurs

Club des ornithologues de l'Outaouais
Donald Dallaire, Gilbert Dupuis, Daniel Saint-Hilaire, J.P. Artigan, Gérard Desjardins et Daniel Toussaint
C.P. 419, succ. A
Hull (Québec)
J8Y 6P2
Téléphone: (819) 778-3413

Partenaires

À venir.

État d'avancement et (ou) échéancier

Édition prévue pour décembre 1996.

Financement

Prévente, publicité, subvention, levée de fonds.
Les sources de financement prévues sont la Fondation de la faune du Québec et les différentes fondations oeuvrant au Québec.

**Thèmes : faune et flore, forêts, Région : Outaouais (07)
étalement urbain, activités commerciales**

Inventaire des oiseaux du Pontiac

Description

Inventaire des habitats et des espèces ornithologiques de l'ouest de l'Outaouais.

Clientèle

Naturalistes, amateurs de sciences naturelles.

Problématique

Par sa situation méridionale, l'Outaouais possède une belle diversité faunique.

Objectifs

Acquérir des connaissances sur les espèces d'oiseaux et leurs sites de nidification. Prendre note des sites spéciaux.

Promoteurs

Club des ornithologues de l'Outaouais
Martin Aubé, Jean Dubois et Gérard Desjardins
C.P. 419, succ. A
Hull (Québec)
J8Y 6P2
Téléphone: (819) 778-3413

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet s'étalant sur cinq ans et ayant débuté en 1995. Planification, promotion et recherche de financement sont en cours.

Financement

À même les finances du Club. Une subvention de 20 000 \$ et une de 3 000 \$ ont été demandées mais refusées.

Mise en valeur de notre faune: le cerf de Virginie, le touladi et les oiseaux

Description

La municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau veut construire un centre d'interprétation à proximité du village. Cette bâtisse serait construite de billes de pin rouge. On y retrouverait trois salles d'interprétation (cerf de Virginie, touladi, oiseaux) plus une salle de visionnement et un bureau. Ce centre serait situé en plein coeur d'un couvert forestier. De nombreuses mangeoires y seraient installées pour les cervidés et pour les oiseaux.

Clientèle

Grand public.

Problématique

La municipalité vise à gérer de façon responsable ses habitats fauniques. Elle veut sensibiliser les citoyens à l'importance des richesses fauniques jugées uniques. Sensibiliser, valoriser, c'est réduire les excès.

Objectifs

Mettre en valeur le plus grand ravin naturel du cerf de Virginie au Québec. Faire connaître et respecter les trois richesses fauniques de la municipalité: le chevreuil, le touladi et quelques espèces rares d'oiseaux.

Impacts

Protection des espèces fauniques et impacts économiques comme la création de quelques emplois directs et indirects ainsi qu'une augmentation du tourisme.

Promoteur

Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
Agathe Quévillon, conseillère municipale
C.P. 155
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec)
J0X 2X0
Téléphone: (819) 449-4134 (bureau)
(819) 449-3525 (domicile)
(819) 449-7848 (travail)

Partenaires

Vu l'état embryonnaire du projet, les partenaires ne sont pas encore identifiés. Cependant, il sera possible de faire un large consensus autour du projet.

État d'avancement et (ou) échéancier

Printemps et été 1996: élaboration du plan d'aménagement, coûts rattachés à la réalisation, sources de financement, localisation.
Automne 1996: dépôt du plan et acceptation du projet.
Hiver 1997: coupe des billes de pin rouge.
Printemps et été 1997: construction du centre et aménagement.
Automne 1997: ouverture officielle du centre.

Financement

La municipalité possède déjà le bois nécessaire à la construction. Des citoyens connaissent bien la coupe et la construction de ce genre d'édifice. Analyse à poursuivre. Les modes et les sources de financement sont à déterminer.

Implantation d'un centre d'interprétation de la faune aquatique native du Pontiac

Description

Mettre en place un centre d'interprétation faunique réservé à l'éducation et à la sensibilisation du public envers la richesse que représentent les rivières du Pontiac.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Minimiser la perte de la diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes; va dans le sens du développement durable.

Objectifs

Implanter un centre d'interprétation, valoriser les espèces de poissons natifs des rivières du Pontiac, éduquer et sensibiliser le public.

Impacts

L'éducation et la sensibilisation auront des impacts sur les individus et il y aura création d'emplois.

Promoteur

Les amis de la rivière du Pontiac
Francine Saint-Jean, membre du c.a.
C.P. 209
Fort-Coulonge (Québec)
J0X 1V0
Téléphone: (819) 683-3034 poste 22

Partenaires

MRC Pontiac, Conseil régional de développement de l'Outaouais, municipalité de Fort-Coulonge, différentes ZEC.

État d'avancement et (ou) échéancier

Ce projet s'étale sur trois ans. La planification, la promotion et la sensibilisation ainsi qu'une étude de préféabilité sont déjà réalisées.

Financement

Des subventions du milieu ont permis de réaliser une étude de faisabilité.

Conservation du troupeau de caribous de Val-d'Or

Description

Surveillance du territoire et cueillette d'information par les membres de l'Association des riverains du lac Sabourin. Coordination et compilation des données par le ministère de l'Environnement et de la Faune à même son budget de roulement.

Problématique

La harde de caribou forestier de Val-d'Or est une richesse patrimoniale difficilement renouvelable. Unique à la région de Val-d'Or, le caribou a un statut qualifié de vulnérable. Inventorié à plus ou moins 38 individus, le troupeau tend à diminuer progressivement depuis les années 50. La prédation et les modifications majeures à la suite de l'exploitation forestière massive de l'habitat du caribou constituent les éléments les plus conflictuels à l'égard de sa conservation.

Objectifs

Assurer la survie de la population de caribous de Val-d'Or.

Impacts

Implantation et amélioration des connaissances et suivi des populations de caribous. Protection et survie du caribou.

Promoteur

Association des riverains du lac Sabourin Val-d'Or (ARLS)
Larry Simpson Jr., président
9, rue Genest
Hull (Québec)
J8Y 5P4
Téléphone: (819) 771-8414
Télécopieur: (819) 986-3147

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Domtar.

État d'avancement et (ou) échéancier
1995-2000, renouvelable selon le protocole.

Financement

Selon les ressources disponibles de chacun, Domtar investit 15 000 \$ sur trois ans pour le suivi, à raison de 5 000 \$ par année (1995-1997), le ministère de l'Environnement et de la Faune contribue à même sa planification annuelle et l'ARLS aide bénévolement.

Interprétation des milieux humides

Description

Le projet consiste à développer en Abitibi-Témiscamingue un réseau d'interprétation pour sept zones humides. L'interprétation sera différente sur chacun des sites. Le public disposera d'infrastructures légères tels kiosques d'information ouverts, sentiers avec panneaux d'interprétation et belvédères. Les personnes à mobilité restreinte auront accès à quelques-uns des sites. Une brochure publicisera le réseau en plus d'identifier les meilleurs endroits pour observer la faune ailée de l'Abitibi-Témiscamingue selon les saisons.

Clientèle

Grand public.

Problématique

L'intérêt porté aux milieux humides est grandissant, leur importance en tant qu'habitat faunique et la nécessité de les préserver sont de plus en plus reconnues. Cependant, peu de moyens sont utilisés en Abitibi—Témiscamingue afin de sensibiliser les gens à ce type d'habitat, et leur en faire découvrir les particularités et les composantes. Nous croyons que l'implantation d'un réseau d'interprétation des zones humides favorisera, en plus de l'acquisition de connaissances intéressantes et le développement de comportements éthiques, la préservation de ces milieux hautement diversifiés.

Objectifs

Offrir à une clientèle de tout âge, et parfois à mobilité restreinte, l'occasion d'en apprendre davantage sur les milieux humides, et cela, directement sur le terrain.

Impacts

Préservation des milieux humides avec leur faune et leur flore. Éducation de la population.

Promoteur

Canards Illimités Canada
Patrick Plante, directeur général
710, rue Bouvier, bureau 260
Québec (Québec)
G2J 1C2
Téléphone: (418) 623-1650
Télécopieur: (418) 623-0420

Partenaires

Société du Loisir Ornithologique de l'Abitibi,
Comité d'aide au développement de
Roquemaure, Refuge Pageau, Groupe REVE et
d'autres à venir dans les mois prochains incluant
les municipalités et ministères concernés.

État d'avancement et (ou) échéancier

Cinq ans. L'élaboration du projet en est à sa phase finale. Chaque site a été inventorié et les coûts détaillés ont été évalués incluant la promotion du réseau d'interprétation. Les premiers contacts ont été établis avec plusieurs groupes concernés et certains partenaires financiers. Le concept est accueilli très favorablement. La recherche de financement auprès des corporations privées, industrie minière, forestière... sera enclenchée officiellement au printemps 96. Un premier volet du projet pourra être réalisé dès l'automne 1996 si la tendance se maintient.

Financement

Ce projet nécessitera des investissements de 528 000 \$. L'aide financière du milieu corporatif sera sollicitée. Nous espérons d'ici à cinq ans avoir complété le réseau des sept sites.

*La station de recherche des îles Mingan, ou l'écotourisme,
levier par excellence servant à sensibiliser le public aux écosystèmes marins*

Description

La station MICS oriente ses activités sur deux volets majeurs: la recherche scientifique et la sensibilisation du public vis-à-vis les sciences de la mer.

Clientèle

Grand public, touristes.

Problématique

Les mammifères marins, en raison d'un important appauvrissement de leur population, se retrouvent aujourd'hui dans un état fort précaire; seules les politiques de conservation ne réussiront à sauver du Saint-Laurent—les rorquals bleus, les rorquals à bosse et le béluga—et seuls les résultats des recherches peuvent amener ce changement.

Objectifs

Mettre en valeur les ressources et le patrimoine faunique. Consolider des actions réalistes et efficaces avec les intervenants des domaines de l'industrie, au Canada comme ailleurs.

Impacts

L'impact sur les écosystèmes marins est un prolongement de la recherche et ne pourra vraiment être mesuré qu'à long terme. L'impact économique se fait sentir dans la région depuis une dizaine d'années. À part les retombées directes (achats/fournisseurs/contractuels, etc.), plusieurs emplois furent créés et toutes les entreprises liées de près ou de loin à l'industrie touristique (hôtels/restaurants/autres entreprises de services) ont vu leur chiffre d'affaires augmenter sensiblement grâce à l'apport de la Station.

Promoteur

Station de recherche des îles Mingan (MICS)
Louise Larivière, directrice de la communication
760, boulevard de l'Épée
Outremont (Québec)
H2V 3T9
Téléphone : (514) 948-3669
Télécopieur : (514) 948-1131

Partenaire

L'équipe de recherche de MICS.

Financement

La Station possède maintenant son propre Centre d'Interprétation d'une valeur de près de 300 000 \$ et des équipements nautiques de haut niveau (voir États financiers - Immobilisations) d'une valeur de plus de 50 000 \$, en plus d'une panoplie d'équipements de recherche et d'autres immobilisations. Également, le Centre d'accueil et d'interprétation réalise des profits par le prélèvement de droits d'entrée et la vente d'objets.

Aménagement d'une promenade touristique

Description

Construction d'un débarcadère et d'un accès à l'eau et aménagement d'une aire de pique-nique. Construire des toilettes publiques. Installer des poubelles. Paysages, terre noire, pelouse, arbres, gravier, lampadaires, pavillons pour abriter en cas de pluie.

Objectifs

Protéger l'environnement et l'embellir. Dépolluer le fleuve et le restaurer. Empêcher l'érosion des berges. Protéger la circulation. Faire valoir les talents locaux (musique, expositions d'oeuvres, peintures). Attirer les touristes dans la région. Créer de l'emploi. Accueillir plus de touristes.

Impacts

Économiques par la création d'emplois et sur les activités humaines génératrices de nuisances.

Promoteur

Corporation municipale de la Rivière-au-Tonnerre
Léonilla Duguay, mairesse
473, Jacques-Cartier
C.P. 129
Rivière-au-Tonnerre (Québec)
G0G 1L0
Téléphone : (418) 465-2255
Télécopieur : (418) 465-2956

État d'avancement et (ou) échéancier

Les travaux devraient commencer au dégel, soit en une phase ou en deux phases, car le bord est dangereux pour les piétons et les automobilistes.

Financement

Subventions, si c'est possible ; la municipalité n'a aucun moyen de financement.

Le balbuzard, espèce méconnue

Description

Construction de quatre plates-formes supplémentaires à balbuzards et d'une tourelle d'observation adaptée comme moyen pour initier le visiteur à l'observation et à la conservation des espèces animales et de leurs habitats. De plus, la découverte des différentes facettes de l'élevage d'oisillons de balbuzards aidera à démystifier le rôle écologique méconnu des rapaces en général.

Ce projet original s'affiche dans un plan de conservation et de développement durable qui répond à la mission de développement du parc régional de la Pointe-aux-Outardes de la MRC Manicouagan.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Sachant que les jeunes balbuzards pêcheurs (*Pandion haliaetus*) retournent à leur lieu de naissance, la présence de sites propices à la fabrication de nids les inciterait sûrement à fonder une nouvelle famille dans les limites du parc. Ainsi, une tourelle d'observation permettrait de mieux faire connaître ces oiseaux.

Objectifs

Mieux faire connaître cette espèce et répondre aux interrogations des visiteurs face à ces oiseaux de proie. Aménager des plates-formes supplémentaires sur lesquelles d'autres couples pourraient venir s'établir, en plus de construire une tourelle pour observer les oiseaux dans leur nid. Afin de répondre au volet éducatif et pour informer les visiteurs, meubler la tourelle de deux panneaux d'interprétation.

Impacts

Augmentation des oiseaux nicheurs au parc et dans la région et du nombre de visiteurs au parc.

Un plus grand achalandage permettra d'augmenter la rentrée d'argent et pourra peut-être justifier l'ajout de nouveaux postes. Ces structures permettront de diminuer le piétinement

du marais et d'observer à distance les oiseaux sans les déranger. Pour faciliter l'observation, la cache de la tourelle sera équipée de deux panneaux d'interprétation. En portant attention aux soins que les parents donnent à leurs petits, les visiteurs jeunes ou vieux pourront observer les différents soins parentaux. Ce projet éducatif priorise le développement de comportements éthiques dans l'observation d'une espèce peu connue du public.

Promoteur

Corporation du parc régional de Pointe-aux-Outardes
Serge Paré, biologiste et enseignant au Cégep de Baie-Comeau
83, rue Labrie
Pointe-aux-Outardes (Québec)
G0H 1M0
Téléphone: (418) 567-4162

Partenaires

En négociation: Département de techniques en aménagement cynégétique et halieutique du Cégep de Baie-Comeau, Fonds de l'environnement Shell et le ministère de l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

Hiver 1996: aménagement de quatre plates-formes et composition des panneaux.
Automne 1996: construction de la tourelle après le départ des oiseaux et aménagement d'un sentier.

Financement

Revenus (en négociation): bénévolat du Cégep et de la communauté, location de matériel tout terrain et entrepôt, demande de financement à la compagnie Shell et demande de financement au MEF, programmes d'emploi et bénévolat. Total des dépenses : 30 000 \$.

*Développement de Matamec et du Petit-Havre avec un sentier autoguidé
d'interprétation faunique dans la région touristique de Duplessis*

Description

Sur le site du Petit-Havre, établissement d'un petit sentier autoguidé d'interprétation faunique pour mettre en relation les composantes du marais et la faune ainsi que la construction d'une maison de l'environnement comme lieu d'éducation et de recherche.

Problématique

La rivière Matamec et le site du Petit-Havre de Matamec ont une histoire riche. En effet, tout à côté du lieu où la Corporation Amory-Gallienne projette de faire son parc récréo-touristique se situe l'ancienne station de biologie de Matamec. À cet endroit, plusieurs chercheurs sont venus faire des études. La Corporation Amory-Gallienne qui a repris son existence en 1991 avait pour but de protéger le bassin hydrographique de la rivière Matamec et de protéger et développer le Petit-Havre.

Objectifs

Sensibiliser les gens à la protection des marais salés. Amener la population à s'intéresser à son patrimoine naturel. Rendre accessible à la population un milieu naturel particulièrement intéressant. Développer l'éducation à l'environnement. Favoriser la recherche sur le territoire.

Impacts

Le projet de la Corporation Amory-Gallienne de Matamec s'inscrit tout à fait dans les principes de développement durable. Tout particulièrement celui sur la biodiversité et les habitats, puisqu'il vise à préserver l'intégrité des écosystèmes par une gestion intégrée, et celui sur la qualité de vie, en rendant à la population un endroit naturel accessible, ce qui constitue une facette importante du développement durable. Le sentier autoguidé servira à circonscrire les utilisateurs du site dans un sentier et ainsi protéger la biodiversité du site. L'établissement de la maison de l'environnement créera des

emplois pour l'éducation des utilisateurs ainsi que pour l'administration et l'entretien, tout comme la construction du sentier et de la maison.

Promoteur

Corporation Amory-Gallienne de Matamec
Michèle Paquette, présidente, et Claudette Villeneuve, biologiste et administratrice
852, rue DuGué
Sept-Îles (Québec)
G4R 4K2
Téléphone: (418)927-2460

Partenaire

Ministère de l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

1996 pour le sentier autoguidé et 1998 pour la maison de l'environnement. La planification et la recherche de financement sont complétées.

Financement

15 148 \$ en salaires et avantages sociaux.
Location d'équipement pour le sentier.
285 000 \$ pour la maison de l'environnement.
Le mode de financement est une subvention dans le cadre du programme de soutien aux projets à caractère faunique du ministère de l'Environnement et de la Faune. Les sources de financement prévues sont: contribution provinciale, bénévolat et programme de mise en valeur de l'environnement d'Hydro-Québec.

Mise en valeur du site naturel de la rivière Magpie

Description

Concilier énergie, environnement et protection de la faune en aménageant en site touristique l'usine hydro-électrique sur la rivière Magpie.

Objectifs

Redonner à la rivière Magpie son cachet d'antan. Freiner l'exode de la population, retenir un peu plus longtemps les touristes dans la région immédiate.

Promoteur

Association de développement de protection de l'environnement de Magpie
Huguette Girard
507, des Anciens
Magpie (Québec)
G0G 1X0
Téléphone: (418) 949-2222

Partenaires

Nous espérons avoir comme partenaires: Hydro-Québec, le ministère des Ressources naturelles du Québec, le ministère de l'Environnement et de la Faune, la municipalité, la MRC, la population du village.

État d'avancement et (ou) échéancier

Débuter en avril 1996.

Mise en valeur de l'île du Corossol

Description

Mise en valeur l'île du Corossol par l'implantation d'un centre d'interprétation (recherche et ressourcement).

Problématique

En plus d'un phare, on retrouve sur l'île du Corossol l'un des plus importants refuges d'oiseaux migrateurs du Canada quant au nombre d'espèces observables.

Objectifs

Mettre sur pied un centre d'interprétation, de recherche scientifique et de ressourcement. Notre projet s'inscrit dans le cadre de la protection de l'écosystème en vue de protéger la faune aquatique et de permettre aux scientifiques de faire des constats et le suivi de la faune et de la flore.

Impacts

Conservation du site et augmentation de sa chance de survie, étant donné sa vulnérabilité.

Promoteur

Conseil de bande de Uashat
Bernard Saint-Onge, coordonnateur
1089, De Quen, C.P. 8000
Sept-îles (Québec)
G4R 4L5
Téléphone: (418) 968-0327
Télécopieur: (418) 968-0937

Partenaires

Innu Takuaikan Uashat Mak, Mani-Utenam (ITUM) et le gouvernement fédéral.

États d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie de réalisation en 1996.

Financement

Rafistoler les infrastructures et matériel pour le quai: 70 000 \$
Salaire: 40 000 \$
Fournitures et autres: 3 000 \$

Les modes et les sources de financement sont: les partenaires ÉcoSommet, Hydro-Québec, ITUM, et à long terme, investissement privé, organismes du milieu, contribution municipale, contribution provinciale, contribution fédérale, levées de fonds spéciales.

*Aménagement du site de plein air du camp permanent du
Groupe Scouts et Guides de Sept-Îles*

Description

Amélioration du chemin d'accès, pelouse autour du camp, lieu de rassemblement et de feu de camp, accès à la rivière Moisie. Aménagement d'un espace vert autour du camp, d'une piste d'hébertisme et d'un sentier d'interprétation de la nature.

Clientèle

Jeunes.

Problématique

Ce site est situé à 21 km à l'est de Sept-Îles sur un terrain de 800 pieds sur 640 pieds et comprend une bâtisse aménagée de 3 168 pieds². Sur ce terrain, nous retrouvons un bâtiment qui peut accommoder 24 jeunes pour coucher, une cuisine et une salle communautaire. Présentement, le bâtiment principal est complété à environ 90 %.

Objectifs

Permettre aux jeunes du mouvement d'avoir un endroit pour pouvoir mettre en pratique ce qu'ils ont appris durant la saison.

Impacts

Amélioration de la santé physique et mentale des jeunes et autres dans la nature, apprendre à respecter la nature, amélioration de la connaissance de la flore et des animaux dans un cadre de fraternisation et d'échange.

Promoteur

Groupe Scouts et Guides de Sept-Îles
André Beaupré, président
81, Comeau, bureau 7
Sept-Îles (Québec)
G4R 1J5
Téléphone: (418) 968-3690 (domicile)
(418) 968-5778 (bureau)

Partenaires

Ville de Moisie, Ville de Sept-Îles, Groupe Scouts et Guides de Sept-Îles, autres à venir.

État d'avancement et (ou) échéancier

Automne 1997. Le projet est en cours de réalisation.

Financement

Les quatre roulottes sont déjà payées et le terrain loué avec bail à long terme (avec beaucoup de bénévoles) pour un coût total de 22 975 \$ approximativement. Les modes de financement prévus sont des collectes spéciales et des subventions.

Développement de la rivière Hall

Description

Développement du site de la rivière Hall sur le plan de l'interprétation et la préservation des habitats ainsi que le développement récréatif. Réalisations possibles : plan d'aménagement, restauration du site, école de pêche au saumon, circuit de canotage, aménagement pour activités d'escalade, interprétation hydroélectrique, service de randonnée aquatique, pêche à la truite grise, sentiers de randonnée pédestre et cyclable.

Problématique

La rivière Hall est longue de 35 km et principalement située dans la municipalité de Saint-Elzéar dans le comté de Bonaventure et a le statut de rivière à saumon.

Objectifs

Développer le potentiel du site de la rivière Hall pour en faire un outil de développement socio-économique local et régional. Protéger l'habitat faunique et floristique contre une dégradation éventuelle comme le braconnage, en particulier pour le saumon, en assurant une présence continue. Promouvoir l'aspect éducatif par l'Interprétation. Créer des emplois et offrir une plus grande diversité du produit touristique sur le plan local et régional.

Impacts

À cause d'embacles qui empêchent le saumon de frayer, les travaux de restauration auront un impact majeur sur la qualité de l'environnement. Par une présence régulière, le braconnage sera contrôlé. Sur le plan économique, le projet créera des emplois et des petites entreprises (hébergement, souvenirs, restauration) pourraient voir le jour. Les activités d'interprétation auront un effet de conscientisation et de prévention d'activités nuisibles. Sur le plan de la qualité de vie, le projet donnera de nouvelles perspectives d'emploi pour les jeunes.

Promoteur

Comité pour le développement de la rivière Hall

Stéphane Arsenault, conseiller municipal et président du Comité
146, chemin Principal
C.P. 42
Saint-Elzéar (Québec)
G0C 2W0
Téléphone : (418) 534-3783
Télécopieur : (418) 534-2611

Partenaires

Acutels: Association des pêcheurs sportifs de la rivière Bonaventure, municipalité de Saint-Elzéar, Comité de promotion des ressources naturelles de Saint-Elzéar, Pesca (firme en biologie), ZEC Bonaventure. Éventuels: Fédération québécoise du saumon atlantique, ministère de l'Environnement et de la Faune, Conseil régional de conservation et de développement, Fondation de la faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

1996: Rédaction du plan d'aménagement et travaux de restauration
1997: Travaux et promotion de l'école de pêche
1998: Ouverture de l'école, travaux pour le circuit canotable
À moyen terme (2000): activités de canotage, travaux pour les autres circuits
À long terme (2002 et plus): autres activités d'interprétation et pêche à la truite grise

Financement

268 000 \$ à court terme

Une campagne de financement est déjà en marche auprès de la municipalité et des organismes et des entreprises du milieu. Divers programmes gouvernementaux pourront s'appliquer pour les travaux de restauration.

Projet de restauration de la Baie du Grand Pabos

Description

Études sur les possibilités de restauration du Barachois à Chandler.

Objectifs

Connaître le milieu et les sources de pollution ainsi que les méthodes de nettoyage possibles.

Promoteur

Association pour la valorisation du Barachois du Grand Pabos

Réal Babin, président
75, de la Plage

Pabos Mills (Québec)
G0C 2J0

Téléphone: (418) 689-5194

Télécopieur: (418) 689-4557

Partenaire

Pêches et Océans Canada.

État d'avancement et (ou) échéancier

Échéancier de réalisation: 1998.

Parc régional de la rivière Bonaventure

Description

Parc «linéaire» d'une superficie de 71 km² englobant la rivière Bonaventure sur ses 124 km (du lac au barachois) et ayant comme pôle satellite le secteur des grottes de Saint-Elzéar, une portion de la Bonaventure-Ouest (38 km) est aussi incluse dans le territoire du Parc. Le futur Bioparc de la Gaspésie en constituera le principal poste d'accueil et d'information. Projet «structurant et rassembleur» est prometteur en retombées sociales, écologiques et économiques pour le secteur Baie-des-Chaleurs.

Problématique

Dès janvier 1994, des intervenants du secteur Bonaventure entamaient les démarches afin de concerter les «utilisateur» de la rivière Bonaventure autour d'un projet de «parc régional». Les potentiels du territoire étant déjà reconnus mais exploités de façon ponctuelle, leur mise en valeur ne pourra que rendre ce capital nature plus profitable tout en assurant sa pérennité pour les générations futures. Son concept d'aménagement tient compte des préoccupations régionales en matière de développement durable et de croissance économique.

Objectifs

Structurer, développer et mettre en marché un produit récréotouristique de plein air intégré et diversifié de grande qualité pour les populations locale et touristique de la Baie-des-Chaleurs.

Préserver la qualité environnementale de ce territoire afin d'assurer la qualité et la pérennité des activités qui s'y déroulent actuellement et qui s'y développeront. Développer une conscience et une connaissance environnementale chez les utilisateurs du Parc.

Impacts

Sensibilisation des différents utilisateurs de la ressource à la préservation de leur environnement. Consolidation et expansion des activités récréotouristiques du Parc grâce à la

mise en marché d'un produit intégré. Augmentation du nombre de visiteurs et de la durée de leur séjour dans la Baie-des-Chaleurs (1,6 million \$ en 2000). Gestion de l'achalandage et du développement dans le respect de la capacité de support des lieux. Pratique accrue des loisirs de plein air devenus plus accessibles et activités récréatives mieux structurées et de meilleure qualité.

Promoteur

MRC de Bonaventure
Joël Dallaire, agent de développement économique
51, rue Notre-Dame, CP 310
New Carlisle (Québec)
G0C 1Z0
Téléphone : (418) 752-6601
Télécopieur : (418) 752-6657

Partenaires

Municipalités de Saint-Alphonse, Saint-Siméon, Saint-Elzéar et Bonaventure, Association des pêcheurs sportifs de la Bonaventure (ZEC Saumon), grotte de Saint-Elzéar, Bioparc de la Gaspésie Bonaventure, Association pour la revalorisation du barachois de Bonaventure, CIME Aventure, Bonaventure, Syndicat des producteurs forestiers de la Gaspésie, New Richmond, Comité local du Ralliement Gaspésien de Saint-Alphonse.

État d'avancement et (ou) échéancier

Accréditation du parc: 1996. Aménagements chez les "partenaires": 1996 à 1999, selon les projets de chacun. Aménagements et activités communs: 1996 à 1999.

Financement

La très grande majorité de ces coûts seront financés par les organismes promoteurs des projets concernés. Le budget total est de l'ordre 6,7 millions \$.

Introduction de la martre d'Amérique dans des érablières et des plantations de feuillus, projet-pilote

Description

Introduction et conservation de familles de martres dans les érablières et aux abords de plantations de feuillus pour assurer un contrôle écologique des petits rongeurs tout en favorisant la préservation de cette espèce.

Clientèle

Forestiers.

Problématique

Les érablières et les plantations de feuillus subissent des dommages causés par les petits rongeurs qu'on empoisonne ou qu'on chasse à outrance. À titre d'exemple, l'écureuil roux cause des dommages à la tubulure servant à la collecte de la sève dans les érablières. La martre d'Amérique, prédateur naturel des petits rongeurs, est devenue rare parce que trop chassée et trappée, mais elle constituerait un élément de solution.

Objectifs

Favoriser le retour de la martre d'Amérique dans les boisés privés pour rétablir un équilibre écologique et améliorer le contrôle des petits rongeurs autrement que par l'extermination par la chasse ou l'empoisonnement. Diminuer les dommages aux équipements acéricoles. Développer une méthode d'intervention applicable ailleurs.

Impacts

Maintien de la martre d'Amérique et préservation de l'espèce. Contrôle écologique des petits rongeurs et réduction des dommages aux plantations de feuillus et aux érablières.

Promoteur

Faune-Action

Francis Audet, président et producteur forestier
208, rue Principale
Frampton (Québec)
GOR 1M0
Téléphone: (418) 479-2137

Partenaires

Cinq producteurs forestiers ou propriétaires de boisés privés, pour une superficie de 700 acres boisés. Francis Audet, Jean Lacasse, Jean-Claude Roy, André Bélisle et Michel Desmarais.

État d'avancement et (ou) échéancier

Juin 1996 à novembre 1998.

Financement

Les sources et les modes de financement prévus sont des contributions personnelles, des contributions d'organismes du milieu et des subventions. Actuellement, il n'y a pas de revenus et les dépenses sont évaluées à 5 000 \$, soit 3 000 \$ en immobilisations et 2 000 \$ pour le fonctionnement.

Ail des bois et ginseng en forêts privées, projet-pilote

Description

Rétablissement de colonies d'ail des bois et de ginseng en forêts privées.

Clientèle

Forestiers.

Problématique

L'ail des bois et le ginseng, autrefois très abondants, sont aujourd'hui devenus respectivement espèce menacée et espèce disparue. La réintroduction et la conservation d'espèces menacées ou disparues sont des éléments essentiels du développement durable.

Objectifs

Favoriser la conservation de l'ail des bois et initier la réintroduction du ginseng dans les forêts privées. Développer une méthode d'intervention applicable ailleurs.

Impacts

La réintroduction et la conservation d'espèces comme l'ail des bois et le ginseng contribuent à rétablir la biodiversité.

Promoteur

Flore-Action

Francis Audet, président et producteur forestier
208, rue Principale
Frampton (Québec)
G0R 1M0
Téléphone: (418) 479-2137

Partenaires

Cinq producteurs forestiers ou propriétaires de boisés privés, pour un total de 700 acres de boisés. Francis Audet, Jean Lacasse, Jean-Claude Roy, André Bélisle et Michel Desmarais.

État d'avancement et (ou) échéancier

Juin 1996 à novembre 2003. La promotion est faite et une étude a été réalisée. Des engagements de certains partenaires ont été obtenus.

Financement

Les dépenses totales sont de 5 000 \$, soit 3 000 \$ pour les frais d'immobilisations et 2 000 \$ pour le fonctionnement. Les modes de financement prévus sont des contributions personnelles et d'éventuelles subventions.

Acquisition de l'île Turcotte à Laval-Ouest

Description

Acquisition de l'île Turcotte, dans le cadre du projet de Parc régional de la rivière des Mille-Îles.

Problématique

L'île Turcotte, située dans la rivière des Mille-Îles, fait l'objet de spéculation de la part de développeurs. Il est urgent d'en faire l'acquisition en vue de protéger son potentiel d'habitat faunique.

Objectifs

Protection et conservation pour la faune ailée.

Impacts

Protection de la faune et de la flore.

Promoteur

Comité des citoyens de Laval-Ouest, Éco-Nature de Laval

Jean Lauzon, directeur administratif
345, boul. Sainte-Rose
Laval (Québec)
H7L 1M7

Téléphone: (514) 622-1020

Télécopieur: (514) 622-8050

Partenaires potentiels

Gouvernement provincial, Ville de Laval, Fonds de protection du Parc de la rivière des Mille-Îles, entreprises privées.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet doit être réalisé le plus tôt possible, car l'île est sujette au développement. Les étapes de planification, promotion et sensibilisation ont été complétées. Des engagements verbaux ou écrits ont été obtenus de certains promoteurs. Une étude de pré-faisabilité ainsi qu'une étude de marché ont été faites.

Financement

Projet à intégrer dans le projet d'un Parc régional de la rivière des Mille-Îles.

Un jardin d'oiseaux

Description

Produire un inventaire de la faune ailée du Centre de la Nature.

Clientèle

Grand public

Problématique

L'urbanisation détruit les habitats fauniques dont celui des oiseaux. L'aménagement de leur habitat dans le Centre de la nature est nécessaire pour maintenir leurs populations à un niveau acceptable et assurer leur sauvegarde.

Objectifs

Rendre cette information disponible au public.
Recommander des aménagements en fonction des espèces inventoriées (végétaux, étangs, etc.).

Impacts

Réhabilitation des habitats d'oiseaux par des aménagements.

Promoteur

Fondation du Centre de la Nature
François Courtemanche, coordonnateur
901, avenue du Parc
Laval (Québec)
H&E 217
Téléphone: 662-4942
Télécopieur: 662-5279

Partenaire

Club d'Observateurs d'Oiseaux de Laval.

État d'avancement et (ou) échéancier

Avril à décembre 1996.

Restauration de la biodiversité d'origine de la réserve faunique Mastigouche

Description

Création d'un fonds spécifique au sein du Conseil régional de développement de Lanaudière (CRDL) pour la restauration de la biodiversité sur le territoire de Mastigouche, et mise en commun de ressources financières dans l'atteinte d'un objectif commun : le développement durable.

Problématique

La biodiversité des milieux aquatiques de la réserve a été fortement perturbée par l'introduction d'espèces de poissons non indigènes, provoquant une diminution d'au moins 20 % de la capacité naturelle de pêche de la réserve.

Objectifs

Permettre la restauration de la biodiversité d'origine dans Mastigouche et augmenter à la fois la productivité naturelle de ces habitats ainsi que la fréquentation et les retombées économiques liées aux prélèvements fauniques.

Impacts

Amélioration de l'impact économique de la réserve sur les communautés locales sur une base durable en augmentant le potentiel naturel de pêche de 3 700 kg annuellement. Conjugaison de la capacité financière et de l'expertise de plusieurs partenaires vers un objectif commun, soit le développement durable. Restauration de la biodiversité d'origine des écosystèmes perturbés de la réserve Mastigouche.

Promoteur

Réserve Mastigouche
Marc Juneau, directeur
830, Pins rouges C.P. 449
Saint-Alexis-des-Monts (Québec)
J0K 1V0
Téléphone: (819) 265-2098
Télécopieur: (819) 265-3415

Partenaires

Conseil régional de développement de Lanaudière, Fondation de la faune et réserve Mastigouche, ministère de l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

Analyse des projets reçus: février à mars 1996
Création du fonds pour la restauration des habitats: mai 1996.

Financement proposé

CRDL: 40 %
Fondation de la faune: 40 %
Réserve Mastigouche: 20 %
Coûts approximatifs pour 15 projets de restauration et neuf projets d'aménagement:
1 043 000 \$.

Penser globalement, agir localement

Description

Les jeunes planteurs d'arbres est un organisme communautaire. Son but est de répondre à un besoin communautaire en aidant les bénévoles, à planter des arbres et par la suite permettre à ces jeunes de travailler. Nous préparons une plantation bénévole pour Moscou pour la fin mai 1996, en plus de travailler à la mise sur pied, au Québec en 1997, du programme américain «Adopt a Highway».

Clientèle

Gouvernements, municipalités, pays étrangers.

Problématique

Depuis 1971, les Scouts du Canada ont planté 50 millions d'arbres. Les Scouts de Shawbridge ont commencé leur plantation en 1991. Depuis, ils ont planté 1 139 000 arbres, 12 000 en 1991, 25 000 en 1992, 95 500 en 1993, 50 000 en 1994, 50 000 en 1995 et 50 000 prévus pour 1996, soit, à ce jour, 282 500 par des bénévoles, dans le cadre de la «Semaine de l'Arbre» et les autres grâce au programme fédéral «Mon milieu, mes arbres».

En 1994, pour gérer les subventions, les scouts ont créé la compagnie sans but lucratif. Les jeunes planteurs d'arbres inc. Les arbres sont donnés par le ministère des Ressources naturelles du Québec et sont plantés sur les terrains du ministère des Transports aux abords des autoroutes 13, 15, 25, 440 et 840, dans le parc de la Rivière du Nord et le parc du P'Tit Train du Nord.

Objectifs

Sensibiliser la population des villes en général, et la jeunesse en particulier, à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts en milieu urbain.

Permettre à la population d'acquérir les connaissances élémentaires sur l'arbre et les soins qu'il nécessite, de manière à ce que les gens partent de projets de plantation par eux-mêmes. Inciter la population à poser des gestes concrets

de conservation et d'amélioration de son environnement, en plantant des arbres en milieu urbain. Faire comprendre à la population les liens entre l'éducation relative à l'environnement (ERE), le développement durable et la plantation d'arbres. Expliquer à la population l'utilité des arbres dans la production de médicaments et de parfums. Faire en sorte que les bénévoles planteurs apprennent à planter des arbres, participent à une organisation louable et aient du plaisir en même temps. Mettre sur plan un réseau de plantation bénévole d'arbres en milieu urbain dans toutes les villes du pays.

Impacts

Actualisation du travail commencé par Frédéric Back. Aménagement du territoire. Diminution de la poudrière. Réduction de l'utilisation d'abrasifs non écologiques. Diminution de l'érosion des sols. Amélioration de l'aspect visuel. Diminution de la pollution auditive. Maintien de l'équilibre biophysique de notre environnement. Création d'un habitat pour la faune. Constitution d'un lieu de détente et de récréation. Épuration des eaux et de l'air. Diminution de l'effet de serre. Sensibilisation en prêchant par l'exemple. Accroissement du sentiment de responsabilité. Réduction de la prolifération de l'herbe à poux. Stimulation des activités économiques.

Promoteur

Les Jeunes Planteurs d'Arbres Inc.
Loyola Leroux
848, des Verseaux
Prévost (Québec)
JOR 1T0
Téléphone: (514) 224-4295

Partenaires

Ministère des Ressources naturelles du Québec, gouvernement fédéral.

Financement

Subventions du gouvernement fédéral.

Aménagement du boisé Caldwell à Saint-Jean-sur-Richelieu

Description

Aménagement du boisé Caldwell afin d'en faire un centre d'interprétation de la nature et un espace vert unique en milieu urbain qui servira à la population en général.

Objectifs

Permettre au Groupe actif en environnement d'offrir à la population jeune et moins jeune un accès à un site naturel en pleine ville. Offrir des programmes éducatifs en sciences naturelles. Sauvegarder un site boisé en plein centre-ville.

Impacts

Restauration d'un site naturel en milieu urbain avec tout ce que cela comporte comme avantages. Accessibilité pour la population d'un espace vert supplémentaire à Saint-Jean-sur-Richelieu qui en grandement besoin.

Promoteur

Groupe actif en environnement inc.
Marcel Comité, président
148, Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6S6
Téléphone: (514) 347-4281

Partenaires

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, ministère de l'Environnement et de la Faune et d'autres à venir.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier de réalisation du projet est prévu pour les mois de juin 1996 à mai 1998. Les étapes de la planification et la mise en oeuvre sont en cours.

Financement

Municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu, prêt de matériels, services, subventions provinciale et fédérale, programmes d'aménagements, financement et programme d'emplois, main-d'oeuvre spécialisée, manoeuvres. Secteur privé: financement.

Boisé de la crête de Saint-Dominique

Description

Création d'un parc régional sur le territoire de la MRC des Maskoutains.

Objectifs

Conserver le boisé. Protéger les habitats (faune, flore et milieux humides). Intégrer le volet conservation à la mise en valeur récréo-touristique du boisé et de ses environs immédiats.

Impacts

Mise en valeur des ressources naturelles du milieu. Sauvegarde de la valeur écologique du boisé, de la faune ainsi que des attraits naturels et patrimoniaux. Consolidation des activités touristiques existantes.

Promoteur potentiel

Comité de la crête de Saint-Dominique
Réal Campeau, urbaniste
467, rue Deslandes
Saint-Dominique (Québec)
J0H 1L0
Téléphone: (514) 774-9939
Télécopieur: (514) 774-1595

Partenaires

Municipalités de Saint-Dominique, Sainte-Rosalie paroisse, Saint-Pie paroisse, Saint-Pie village, et peut-être la MRC des Maskoutains.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie de réalisation.

Financement

Le Comité de la crête de Saint-Dominique envisage de faire au cours de l'année 1996 une demande au FIR de la SMD. Implication des quatre municipalités membres et du secteur privé.

Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) du mont Saint-Grégoire

Description

CIME-mont Saint-Grégoire désire poursuivre son développement et accroître ses actions en éducation à l'environnement. Par le maintien de ses activités, CIME poursuit ses objectifs de protection du mont Saint-Grégoire, de conservation des habitats et des espèces, de sensibilisation et d'éducation aux sciences de la nature et à l'environnement.

Objectif

Recevoir un soutien financier significatif de la région pour notre budget d'opération.

Impacts

Préservation de certaines portions des écosystèmes forestiers caractéristiques des montérégiennes et ainsi maintien de la biodiversité, en achetant des terrains et en signant des servitudes de conservation. La protection de ces habitats forestiers est particulièrement importante pour la faune avienne en période de migration. Depuis 15 ans, CIME a eu un impact important sur le développement économique en créant des emplois temporaires (naturalistes, préposés à l'entretien des sentiers, préposés au stationnement), mais surtout en amenant beaucoup de visiteurs dans ses sentiers. La fréquentation du site a eu des impacts positifs sur les commerces locaux, entre autres les pomiculteurs. En aménageant des sentiers, CIME a contribué à circonscrire la circulation des visiteurs et à diminuer les comportements néfastes à la flore et à la faune (cueillette, piétinement, vandalisme, feux, etc.). En rendant accessible un site naturel en milieu périurbain (moins de 50 km de Montréal), CIME améliore la qualité de vie des citoyens de la Montérégie et de Montréal. Les sentiers de CIME permettent à une clientèle familiale de bénéficier d'un contact privilégié avec la forêt.

Promoteur

Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) du mont Saint-Grégoire
Renée Gagnon, directrice
39, rue Saint-Jacques, bureau 211
C.P. 343
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6Z5
Téléphone: (514) 346-0406

Partenaires

Municipalité de mont Saint-Grégoire, MRC du Haut-Richelieu, camping-éablière Vasseur, caisses populaires de la région

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes du projet sont déjà réalisées. En fait, nous aimerions pouvoir compter sur un support financier nous permettant de boucler notre budget d'opération 1996 et, par le fait même, de maintenir l'ensemble de nos objectifs et de nos activités. L'échéancier de réalisation du projet est prévu pour l'année 1996.

Financement

Nous demandons une contribution régionale de 15 000 \$. Considérant le nombre d'années de travail, les retombées depuis 15 ans et celles à venir, nous croyons qu'il s'agit d'un support régional essentiel et un fort bon investissement.

Parc de conservation linéaire de la Montérégie

Description

Aménagement et application de solutions reposant sur la notion de développement durable, à savoir: un concept d'aménagement du territoire intégrant la conservation de la nature; un réseau d'espaces protégés accessibles aux humains dans le but de responsabiliser les personnes aux principes soutenus par la «Convention de Berne»; un corridor naturel d'échanges intersystèmes respectant les différentes échelles d'approche.

Problématique

Les collines montérégiennes constituent un phénomène géomorphologique unique au monde. La protection et la mise en valeur du paysage naturel des montérégiennes et des territoires limitrophes et adjacents assureront la conservation de la vie sauvage.

Objectifs

Faire la promotion du développement durable appliqué à la conservation de la nature. Hiérarchiser les aires de protection (biodiversité des espèces). Sensibiliser et responsabiliser le milieu. Affirmer le rôle nécessaire des organismes non gouvernementaux (ONG) voués à la sauvegarde des collines montérégiennes.

Impacts

Sauvegarde de l'environnement et des ressources naturelles. Préservation et transmission aux générations futures de la flore et de la faune sauvages qui constituent un patrimoine naturel d'une valeur esthétique, scientifique, culturelle, récréative, économique et intrinsèque. Développement durable du tourisme en Montérégie. Responsabilisation du milieu face aux loisirs de plein air de masse et contrôle de la demande excessive. Cadre de contraintes d'un aménagement durable et équitable. Frein et gestion de l'étalement urbain sauvage. Protection durable des eaux souterraines. Responsabilisation et contrôle de la présence des personnes. Maintien ou adaptation de la faune et de la flore à un niveau d'équilibre naturel de l'écosystème tout en tenant compte des sous-

espèces, variétés ou formes menacées sur le plan local.

Promoteurs

Conseil régional de l'environnement de la Montérégie en partenariat et un ONG représentant l'ensemble des associations oeuvrant à la sauvegarde des collines montérégiennes

Hubert Chamberland, président
806, chemin Richelieu
Beloil (Québec)
J3G 4P6

Téléphone: (514) 467-8962

Télécopieur: (514) 464-8854

Partenaires

Conseil régional des loisirs de la Montérégie,
Association touristique régionale de la Montérégie.

État d'avancement et (ou) échéancier

Programme de réalisation quinquennal se modelant à l'entente-cadre liant la Société montérégienne de développement et le Secrétariat d'état au développement des régions.

Phase 1: étude de pertinence déposée au colloque de l'ÉcoSommet montérégien; phase 2: étude de préfaisabilité déposée à l'ÉcoSommet national de Montréal en mai 1996.

**Thèmes : faune et flore, forêts, Région : Montérégie (16)
lacs et cours d'eau, agriculture,
activités industrielles et commerciales, santé**

***Création d'une zone de développement durable sur le mont Yamaska:
un projet d'intendance privée***

Description

Réalisation d'une zone de développement durable. Pour ce faire, l'équipe de Nature-Action et de la Fondation a privilégié l'approche de l'intendance privée, un mode de gestion qui responsabilise davantage les citoyens en les incitant à protéger eux-mêmes les ressources qui leur appartiennent.

Problématique

Le mont Yamaska, d'une superficie approximative de 15 km², est une colline montréalaise encore totalement boisée qui, avec les autres montréalaises, constitue un des derniers refuges pour la flore et la faune au sud du Québec. Les pressions de développement sont de plus en plus fortes, et ce, même si le mont Yamaska jouit actuellement d'un certain niveau de protection légale. En effet, selon le zonage attribué par le gouvernement provincial, la montagne se trouve en «territoire agricole» et, sur le plan municipal, elle a été classée «territoire d'intérêt écologique à vocation de conservation».

Objectifs

Réaliser des inventaires biologiques et une étude sociologique. Communiquer les connaissances acquises afin d'informer et de sensibiliser les propriétaires et utilisateurs. Entreprendre des microprojets d'intendance privée en collaboration avec les propriétaires. Élaborer un plan de zonage de la montagne. Mettre en place un programme d'éducation auprès des écoles de la région.

Impacts

Protection et amélioration de la biodiversité sur l'ensemble du mont Yamaska. Embauche, chaque année, d'une dizaine d'étudiants et de jeunes professionnels. Objectif de réduction des actes de vandalisme sur la propriété privée, des problèmes d'érosion et de piétinement dus au

passage répété des véhicules tout terrain, des risques d'incendies de forêt.

Promoteurs

Fondation pour la conservation du mont Yamaska et Nature-Action Québec inc.
Anne Le Sauter, chargée de projet
C.P. 434
Saint-Bruno (Québec)
J3V 5G8
Téléphone: (514) 441-3899
Télécopieur: (514) 441-2138

Partenaires

Habitat faunique Canada, ministère de l'Environnement et de la Faune, Environnement Canada, Société montréalaise de développement, Emploi et Immigration Canada, Fondation pour la sauvegarde des espèces menacées, Université du Québec à Montréal. D'autres organismes seront bientôt sollicités: Fondation de la faune du Québec, Fonds mondial pour la nature, Shell Canada et le nouveau programme «Action 21» d'Environnement Canada. Nous avons également l'appui moral de plusieurs partenaires locaux.

État d'avancement et (ou) échéancier

Nous sommes présentement à mi-chemin de la phase d'avant-projet, commencée en avril 1994 et qui doit se terminer en mars 1997. Suivront ensuite les phases de réalisation et de consolidation du projet qui s'étaleront sur plusieurs années.

Financement

Subventions, commandites, implication des secteurs privé, public, fédéral, provincial et municipal.

La pêche sportive et commerciale au lac Saint-Pierre

Description

Un des principes fondamentaux du développement durable, la conservation des ressources, est au coeur de ce projet: s'assurer que la ressource perchaude ne flanchera pas au lac Saint-Pierre. Nous visons aussi une meilleure équité entre les exploitants en diminuant la récolte commerciale, qui correspond à environ 75 % de la récolte totale de cette ressource. Notre projet, en favorisant une amélioration de la qualité et de la quantité de la pêche sportive, fera en sorte de favoriser l'activité économique. Il est connu que les poissons pêchés sportivement apportent beaucoup plus à l'économie que les mêmes poissons pêchés commercialement. Ces impacts économiques seraient bien appréciés dans une région où les fermetures d'usines ont été tellement nombreuses depuis les dernières années.

Problématique

Longtemps, les conflits entre les usagers de la pêche au lac Saint-Pierre ont amené un durcissement des positions de chacun et, n'ont servi qu'à mettre en péril la ressource. La perchaude, très fortement exploitée, soutient des activités économiques importantes; plus de 24 000 sportifs y consacrent 40 % de leur effort de pêche annuelle. Il y a aussi 41 pêcheurs commerciaux, une restauration exotique reliée à sa consommation ainsi qu'un festival sorelois d'envergure provinciale.

Objectifs

Protéger et conserver une ressource locale.

Impacts

Réduction des risques de dégradation supplémentaire de la ressource et meilleur équilibre de l'écosystème. Partage de la ressource plus équitable envers les pêcheurs sportifs et développement d'un réseau de pourvoirie accompagné de services connexes.

Promoteurs

Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel (ACPSAS), Club des mallards de Berthier, Association des chasseurs, pêcheurs du comté de Maskinongé
Normand Gariépy, président de l'ACPSAS
C.P. 175
Sorel (Québec)
J3P 6M2
Téléphone: (514) 742-9892
Télécopieur: (514) 742-4384

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune,
Fédération Québécoise de la faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier de réalisation du projet est le suivant: novembre et décembre 1995, participation à ÉcoSommet 1996 dans les sous-régions; février 1996, participation à ÉcoSommet 1996 dans les régions; mai 1996, participation à ÉcoSommet 1996 à Montréal. Les étapes complétées sont la planification, la promotion et la sensibilisation. Des engagements écrits de promoteurs ont été obtenus.

Financement

Frais divers couverts par les organismes mentionnés et par le support technique du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Projet de protection et de mise en valeur de l'avifaune de la vallée du Richelieu et plus particulièrement, mais non exclusivement, de l'hirondelle bicolore

Description

Le projet comporte deux volets: premièrement, construction de 1 500 nichoirs d'hirondelles bicolores et installation à des endroits stratégiques dans les municipalités longeant la rivière Richelieu; deuxièmement, préparation d'un logiciel de gestion de données touchant la population des hirondelles bicolores, lequel sera distribué aux commissions scolaires de la Montérégie (et même au-delà) et lancé sur Internet par l'établissement d'une adresse-réseau. Il importe de noter que le projet proposé donne suite à une expérience concrète réussie en 1995 et pour laquelle une fiche signalétique de présentation de réussite en matière de développement durable est présentée.

Objectifs

Protéger la population d'hirondelles (et éventuellement d'autres espèces) et favoriser son établissement durable le long de la rivière Richelieu. Sensibiliser davantage la population montérégienne à une harmonieuse cohabitation avec notre faune. Fournir, à toute personne y ayant un intérêt, un outil lui permettant de donner une valeur ajoutée ou une valeur scientifique à un ou des projets de recherche. Fournir, à nos municipalités et agglomérations riveraines de la Richelieu un attrait touristique supplémentaire, compte tenu de l'intérêt toujours croissant des groupes ou associations d'ornithologues, tant du Québec que d'ailleurs.

Impacts

Protection et épanouissement de l'hirondelle bicolore. Sensibilisation et éducation de la population à l'environnement.

Promoteur

Le Comité (provisoire) environnement, faune et flore de la rivière Richelieu. (Nous considérons établir, éventuellement, et selon l'évolution de l'organisme, une société coopérative où les membres se verront attribuer des parts sociales en fonction de leur collaboration personnelle.)
Bernard Dufresne, président du comité provisoire
420, rue Martel
Chambly (Québec)
J3L 1V5
Téléphone: (514) 658-0213
Télécopieur: (514) 658-1951

Partenaires potentiels

Éventuellement la Ville de Chambly, d'autres villes et municipalités longeant la Richelieu, le Comité d'embellissement de la Ville de Chambly, le Comité de revitalisation de l'avenue Bourgogne, l'Association des amateurs d'hirondelles du Québec, la Division Parcs Canada, de la Direction du ministère du Patrimoine canadien, le Bureau d'information touristique de Chambly, le Comité des Citoyens de la rue Martel.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier de réalisation du projet est prévu comme suit: janvier à mars 1996, construction des nichoirs; mars à avril 1996, mise en place des nichoirs; avril à juin 1996, finalisation de la structure de la base de données et communications avec les commissions scolaires. Parallèlement, établissement d'une adresse Internet; avril à août 1996, observation, suivi, contrôles des nichées et alimentation de la base informatisée; septembre à décembre 1996, enlèvement, nettoyage, réparation et remisage des nichoirs; janvier 1997, reprise du cycle, avec de nouveaux objectifs en termes de nombre des nichoirs.

Contrôle de la population des cerfs de Virginie

Description

Durant la saison de chasse, prise d'ententes entre les groupes de chasseurs et les propriétaires de boisés privés pour favoriser l'accès à la ressource dans les endroits où la pression de chasse n'est pas suffisante et la déprédation élevée.

Clientèle

Chasseurs, agriculteurs.

Problématique

La région du Haut-Richelieu se trouve dans la zone de chasse n° 8, où le couvert forestier est morcelé et ne représente que 17 % de la superficie. Dans cette région, la zone de chasse côtoie l'étalement urbain. L'absence d'hivers régionaux favorise des augmentations importantes du cheptel (entre 20-30 % par année). Les intervenants s'entendent sur le fait que le niveau de population de cerfs est trop élevé. Les effets de la déprédation sur le milieu agricole sont ressentis de plus en plus sévèrement, en fonction de la vulnérabilité de certaines productions.

Objectif

Le projet vise essentiellement à utiliser divers moyens pour éviter les conflits d'utilisation du territoire privé et diminuer les impacts économiques négatifs sur les entreprises agricoles environnantes tout en permettant la conservation de l'espèce (cerfs de Virginie).

Impacts

Le projet favorise un meilleur contrôle du cheptel. Il facilite l'accès sécuritaire aux sites privés en compensant les propriétaires pour l'utilisation du site pendant la période de chasse. Il vient corriger dans le respect des législations actuelles une situation qui se dégrade sans cesse, année après année.

Promoteur

Une table de concertation UPA-FQF (club de chasse)-MRC.

Partenaires

Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, MEF, FQF, MRC, municipalités.

État d'avancement et (ou) échéancier

La réalisation du projet est prévue pour le mois d'octobre 1996. Des engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs ont été obtenus et des études de pré faisabilité ont été faites.

Financement

MEF, FQF, SFA. Un site qui peut recevoir six chasseurs à 60 \$ par jour peut générer un revenu potentiel de 7 200 \$ pour 20 jours de chasse. Les dépenses engagées sont : quatre séances d'information, 400 \$; recherche de contrats sur l'assurance-groupe, 300 \$; aménagement et entretien des sites de chasse 500 \$, embauche d'un responsable de la gestion des sites, 1 500 \$; protection des aires de confinement et de la déprédation 15 000 \$.

Centre d'interprétation des oiseaux de proie

Description

Aménagement d'un centre d'interprétation et d'une volière de présentation d'oiseaux de proie montrant la relation humain-oiseau de proie et favorisant la conservation de ces oiseaux et de leurs habitats naturels dans un contexte d'éducation relative à l'environnement (ERE).

Objectifs

Présenter l'importance des oiseaux de proie pour la protection de la biodiversité et pour l'environnement. Interpréter les habitats typiques de la région de Saint-Hyacinthe. Favoriser la création du lien humain-nature.

Impacts

Protection des oiseaux de proies et éducation de la population.

Promoteur

UQROP

Guy Fitzgerald, président

1383, Saint-Joseph

Saint-Jude (Québec)

J0H 1P0

Téléphone : (514) 792-2177 (rés.)

(514) 773-8521 (8427) bureau

Télécopieur : (514) 778-8110

Partenaires

Recherchés.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes de la promotion du projet et de la sensibilisation sont complétées. Le début des constructions est prévu pour septembre 1997.

Préservation et de valorisation du boisé longeant la Décharge des Douze

Description

Sauvegarde du boisé longeant le cours d'eau Décharge des Douze et conservation des accès à ce site. Prévenir l'envahissement du site et destruction de la végétation et la faune par le dépotoir de neige. Contrôle de la croissance de l'herbe à poux. Accès au sentier piétonnier prévoyant une traverse pour l'accès au boisé par la rue Cayouette. Aménagement du boisé de façon accueillante, tout en respectant son caractère primitif.

Problématique

Dans le secteur concerné, les méandres de la Décharge des Douze n'ont pas subi les effets négatifs du remblaiement. Cependant, la valeur environnementale du boisé qui les protège est actuellement compromise par le nouvel emplacement du dépotoir de neige. De même, la coupe inconsidérée d'arbres contribue à la dégradation de la biodiversité. De plus, la fréquentation des lieux par des VTT qui ne respectent pas les limites du sentier est dévastatrice et désagréable.

Impacts

Protection de la faune et de la flore. La fréquentation du site pourrait épargner aux différents groupes maskoutains intéressés des frais de transport lors de visites d'exploration ou d'observation. Cet endroit attire déjà des ornithologues amateurs, des adeptes d'écotourisme et de randonnée pédestre. Augmentation de la fréquentation du boisé. Réduction de vandalisme. La présence et la connaissance de ce parc naturel, qui a conservé son caractère primitif, constitue un espace vert qui peut combler le besoin de nature et rendre la ville plus humaine et plus attrayante.

Promoteur

Le Comité de préservation, d'aménagement et de valorisation du boisé de la Décharge des Douze
Céline Lussier Cadieux, présidente
1160, d'Amour
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2T 4H1
Téléphone : (514) 771-6807
Télécopieur : (514) 771-1138

Partenaires

Le projet a reçu l'appui de propriétaires et de conseillers municipaux, Loisirs Saint-Joseph Inc.; école Roméo-Forbes; Comité des citoyens et citoyennes pour l'environnement maskoutain, Société d'horticulture de Saint-Hyacinthe.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes déjà amorcées ou réalisées sont la planification, la recherche de suggestions et commentaires, la promotion et la sensibilisation, la création du comité de préservation, d'aménagement et de valorisation du boisé, et la diffusion dans les journaux locaux. Quant aux engagements, nous avons reçu un excellent soutien de la part du service d'urbanisme de la ville de Saint-Hyacinthe.

Financement

Modes et sources de financement prévus :
implication des propriétaires de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe; implication financière de la Société d'horticulture de Saint-Hyacinthe.

**Thèmes : faune et flore, éducation, Région : Montérégie (16)
processus de planification et de décision**

Création d'un parc linéaire montérégien

Problématique

Les Montérégiennes sont parmi les derniers îlots qui représentent la faune et la flore typique du sud du Québec, sans compter leur intérêt géologique. Ce sont de véritables oasis pour les oiseaux et les humains en quête de nature et de ressourcement, et des milieux propices à l'éducation des générations à venir. La création d'un parc linéaire ou d'une chaîne de parcs est essentielle à ce stade-ci, avant que les propriétaires ou les promoteurs ne transforment ces montagnes en développements résidentiels de luxe ou en terrains de jeux.

Objectifs

Protéger la biodiversité des Montérégiennes et les conserver intactes pour les générations futures.

Impacts

Protection de la biodiversité. De plus, ce projet permettrait de développer l'expertise locale dans les domaines de l'environnement et de l'écotourisme. Le développement sauvage, la cueillette de plantes rares, le piétinement, le vandalisme, etc. seraient contrôlés. La préservation des Montérégiennes améliorera la qualité de vie de tous les Québécois : ces montagnes sont des escales pour les oiseaux, des poumons verts dans des zones agricoles ou urbaines et des lieux de ressourcement et d'éducation pour les générations actuelles et futures. Le contact avec la nature est essentiel à l'équilibre psychologique de l'être humain.

Promoteur

Divers organismes
Rachel Mercier
Nature-Action Québec
C.P. 434
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 5G8
Téléphone : (514) 441-3899
Télécopieur : (514) 441-2138

Partenaires

CRE Montérégie, Nature-Action, Fondation du Mont Saint-Bruno, RHA et autres intervenants régionaux.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes de promotion du projet et de sensibilisation sont complétées. L'échéancier prévu est l'année 1996 et les suivantes.

Financement

Collecte de fonds, subventions, implication des secteurs privé, public, fédéral, provincial, municipal.

Protection du mont Saint-Bruno

Description

Le projet se divise en deux parties : mise en place d'un programme d'éducation, tant auprès des écoles que des autres utilisateurs du parc, afin de faire connaître et respecter cette richesse et cette biodiversité à deux pas de la métropole et de responsabiliser tous les intervenants; soutien de la Fondation du mont Saint-Bruno afin d'acquérir le plus de terrains possible en bordure du parc provincial et de pouvoir accroître ainsi la superficie forestière, qui est essentielle au maintien de la biodiversité.

Problématique

Le mont Saint-Bruno est représentatif de la flore et de la faune montréalaises.
Malheureusement, il est soumis à de très fortes pressions, et cela, malgré l'existence du parc provincial : vandalisme, promoteurs, vente et développement des boisés limitrophes du parc, etc.

Objectifs

Protéger la biodiversité du mont Saint-Bruno.

Impacts

La connaissance du milieu et de sa richesse va indéniablement amener le public à respecter et à comprendre l'importance de la biodiversité.
L'accroissement de la superficie forestière va, pour sa part, consolider les écosystèmes et faire revenir des espèces qui ne tolèrent pas le parasitisme. Plusieurs emplois directs seront créés par le programme d'éducation et la Fondation. D'autres emplois indirects pourraient s'ensuivre lorsque le milieu aura compris le potentiel touristique (logement, restauration, etc.) que représente un véritable parc de conservation. Le vandalisme sera contrôlé. La conservation du mont Saint-Bruno améliorera la qualité de vie de toute la région métropolitaine : c'est une oasis tant pour les oiseaux que pour les humains.
Notre projet pourrait devenir un exemple à l'échelle nationale et même mondiale, car le mont Saint-Bruno est le seul parc de conservation

aussi proche d'un centre urbain au Québec.

Promoteur

Nature-Action
Rachel Mercier, directrice de projet
C.P. 434
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 5G8
Téléphone : (514) 441-3899
Télécopieur : (514) 441-2138

Partenaires

Fondation du mont Saint-Bruno, Comité pour la protection du mont Saint-Bruno, Table de concertation du mont Saint-Bruno.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes de la planification, de la promotion et de la sensibilisation sont complétées.
L'échéancier prévu est l'année 1996 et les suivantes.

Financement

Collecte de fonds, subventions, implication des secteurs privé, public, fédéral, provincial, municipal.

Systeme d'information géominère (SIGÉOM)

Description

Exploitation plus efficace de l'information géoscientifique, notamment pour les études de terrain et permet une évaluation plus rigoureuse du potentiel minéral du Québec. Le système totalisera à terme l'équivalent de 10 milliards de pages de texte de données géoscientifiques structurées et accessibles avec des moyens somme toute modestes (ordinateur de type PC compatible). Le système, qui contient près de la moitié de l'information prévue, sera accessible dans les huit bureaux du Secteur mines du MRN en 1996.

Problématique

Le volume d'information géominère accumulée au fil des ans, et particulièrement ces dernières années, oblige le ministère des ressources naturelles (MRN) à recourir à la technologie à référence spatiale pour gérer cette information. Ce virage technologique a été amorcé en 1992.

Objectifs

Optimiser l'utilisation de l'information spécialisée, d'une valeur de remplacement évaluée à quelque trois milliards de dollars pour minimiser la reprise de travaux dont les résultats seraient difficiles d'accès.

Impacts

Amélioration des connaissances et du monitoring des ressources naturelles. Minimisation de la perte d'information géoscientifique. Diffusion de l'information à toute la population. Valorisation de la durabilité de l'information. Augmentation de l'efficacité de l'exploration minière. Accélération de l'évaluation du potentiel minéral d'un territoire. Prises de décisions facilitées sur l'utilisation du territoire.

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles du Québec
Jean-Marc Charbonneau, chef du service de la géoinformation
5700, 4^e Avenue, bureau A-208
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1
Téléphone: (418) 643-8167
Télécopieur: (418) 643-2816

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est amorcé.

Financement

Le SIGÉOM totalise à ce jour des investissements de 10 millions de dollars dont 2,2 millions en achat d'équipements et 3 millions en saisie de données. Les revenus générés seront proportionnels à son utilisation qui devrait être importante. Le projet SIGÉOM est partie de l'entente fédérale-provinciale sur le développement minéral, et le gouvernement fédéral rembourse 80% des coûts du projet à l'exception des salaires du personnel permanent du MRN.

Revégétalisation des haldes minières

Description

Réduction de la pollution visuelle par de la revégétalisation ou la plantation d'écrans visuels.

Problématique

L'exploitation minière donne lieu à l'entreposage à ciel ouvert de gigantesques quantités de résidus qui modifient considérablement le paysage environnant.

Objectifs

Modifier l'apparence actuelle des haldes minières en les revégétalisant de façon à redonner un paysage plus agréable et possiblement leur trouver une nouvelle vocation.

Impacts

Accroissement de la superficie habitable pour les espèces. Conséquences positives sur l'affluence touristique par l'amélioration du paysage.
Contrôle de l'impact visuel des haldes, une nuisance générée par l'exploitation minière.

Promoteur potentiel

J. M. Asbestos.

Partenaires potentiels

Tourisme Estrie, SODÉCOV.

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à définir.

Financement

Le projet est en voie d'élaboration et la planification financière est à réaliser. Sources de financement: J.M. Asbestos, Tourisme Estrie, SODÉCOV.

Restauration de parc de résidus miniers à drainage acide des anciennes mines Eustis, Albert et Capel par des résidus de papetières

Description

Ferti-Val construit actuellement une cellule de démonstration qui permettra d'obtenir les paramètres nécessaires pour la restauration de plusieurs hectares de parcs miniers en région et au Québec. La technologie utilise des boues de désencrage pour isoler les résidus et du compost pour la revégétation. La construction de la cellule de démonstration permettra de valoriser plus de 20 000 m³ de boues de désencrage, un résidu habituellement enfoui, faute de débouché. Les données obtenues à ce jour montrent que la technologie présente un grand potentiel.

Clientèle

Industrie.

Problématique

L'exploitation minière a laissé des parcs à résidus qui contiennent des composés sulfurés qui s'oxydent en libérant de l'acide sulfurique. Le drainage de ces parcs est acide et entraîne des métaux dissous vers les cours d'eau.

Objectifs

Restauration des sites miniers Eustis, Albert et Capelton (25 hectares).

Impacts

En contenant les résidus acides des anciens sites miniers, la technologie permettra de réduire considérablement l'apport acides cours d'eau, ce qui favorisera la régénération de l'écosystème. Le projet a des retombées positives tant sur le plan de la réalisation des travaux que de l'impact récréo-touristique relativement à la piste cyclable passant à proximité. Ce procédé permet de contrôler les rejets générés par l'exploitation minière et de valoriser les résidus de papetières qui autrement seraient enfouis. En limitant la libération d'acide, le milieu de vie et la piste cyclable seront plus attrayants.

Promoteur

Ferti-Val inc.

Maurice Labbé, président et directeur du développement

3055, rue Queen Nord

Sherbrooke (Québec)

J1J 4N8

Téléphone: (819) 566-5103

Télécopieur: (819) 566-2274

Partenaire

Cascades inc.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours.

Financement : 5 millions de dollars dont la majorité sera financée par Cascades. Une demande de financement de l'ordre de 1,25 million de dollars a été adressée au ministère des Ressources naturelles.

Programme de réduction des émissions d'anhydride sulfureux (SO₂)

Clientèle
Industries.

Problématique

Le SO₂ est reconnu comme un des précurseurs de pluies acides. La recherche d'une plus grande fixation à la source des émissions de ce gaz permet à la fonderie Horne de réduire l'incidence de ses impacts sur l'environnement et ainsi d'adhérer encore davantage aux principes de développement durable.

Objectifs

À compter de 2002, fixation de 90 % et plus du soufre présent dans l'alimentation de la fonderie versus celui émis à l'atmosphère sous forme de SO₂. En 1994, la fixation du soufre présent dans l'alimentation se situait aux environs de 65 %.

Impacts

Les principes de l'accord Canada—État-Unis pour la réduction des pluies acides sont maintenant surpassés. De la demande initiale d'une réduction de 50 % des émissions de SO₂, les engagements pour 2002 vont jusqu'à une réduction de l'ordre de 90 %. Cette réduction, avec celles réalisées par d'autres industries, aidera à atténuer le phénomène des pluies acides et permettra aux communautés de profiter d'une meilleure qualité de leur environnement.

Promoteur

Métallurgie Noranda inc. - Fonderie Horne
Alain Bergeron, surintendant en environnement-hygiène
101, avenue Portelance
C.P. 4000
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5B6
Téléphone: (819) 762-7764
Télécopieur: (819) 797-0653

État d'avancement et (ou) échéancier
1^{er} janvier 2002.

Financement

Métallurgie Noranda inc. assure pleinement le financement de ce projet. Des investissements de l'ordre de 53 millions de dollars sont initialement prévus en 1996-1997 avec environ 80 % pour les immobilisations (frais de terrain, bâtisse, infrastructures, équipements, etc.) et 20 % pour le fonctionnement (salaires, achat de matériel, entraînement, formation, etc.). Il est probable que les investissements atteindront les 110 millions de dollars jusqu'en 2002.

*Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier**

Description

Programme instauré par le ministère des Ressources naturelles du Québec pour financer, à même les droits de coupe, la réalisation d'activités d'aménagement forestier s'inscrivant dans des projets de protection ou de mise en valeur des ressources du milieu forestier. Ces projets peuvent être à caractère faunique, récréatif, sylvicole, éducatif ou environnemental. Ils peuvent être réalisés en forêt privée ou en forêt publique incluant les lots intramunicipaux et les territoires sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF).

Objectifs

Favoriser l'aménagement intégré des ressources du milieu forestier; contribuer à la création d'emplois en région; favoriser le partenariat et le partage du financement d'activités entre le gouvernement, l'industrie forestière et les intervenants régionaux.

Impacts

Le volet I du programme permet aux industriels forestiers de réaliser des traitements sylvicoles visant à augmenter la production forestière ou à protéger et mettre en valeur les ressources fauniques et le paysage forestier. Il permet aussi d'expérimenter et de développer de nouvelles techniques ou modalités d'application d'un traitement pour en améliorer l'efficacité sur le plan économique, forestier ou environnemental. Le volet II repose sur la responsabilisation des collectivités locales et sur une approche de gestion intégrée de toutes les ressources du milieu forestier. Il vise à promouvoir le développement régional et la création d'emplois en favorisant le partenariat entre le gouvernement, les instances régionales et les industriels forestiers.

Promoteur

Les directeurs régionaux du ministère des Ressources naturelles sont chargés de la mise en oeuvre du programme.

Partenaires

Les CRD, les MRC, les municipalités locales, les industriels forestiers et intervenants du milieu.

Financement

Le financement est assuré à même les droits de coupe exigibles des industriels forestiers détenteurs d'un CAAF dans les forêts du domaine public. Le ministère des Ressources naturelles accorde aux industriels des crédits sur les droits de coupe pour les activités qu'ils réalisent (volet I) ou celles dont ils financent la réalisation (volet II).

*Production d'une vidéo promouvant des saines pratiques d'intervention forestière
s'adressant aux propriétaires de forêt privée**

Description

Cette vidéo d'une vingtaine de minutes, montrera comment un propriétaire responsable peut intervenir dans son boisé tout en respectant les principales ressources du milieu forestier. L'accent sera mis sur la préservation des sols forestiers, de l'eau et des habitats fauniques. Les séquences relatives au couvert forestier illustreront des méthodes qui respectent à la fois des objectifs de production de matière ligneuse et de durabilité du paysage forestier. Ce document servira de support didactique dans les sessions d'information que donnent régulièrement la plupart des syndicats et offices de producteurs de bois de la province. Il constituera un outil important de sensibilisation et de transfert de connaissance.

Clientèle

Environ 3 000 producteurs de boisés sont rejoints annuellement par les réunions de secteurs et les assemblées générales des syndicats et offices. Sa forme permettra aussi la diffusion plus large et moins encadrée qu'offre le prêt par les vidéothèques.

Problématique

L'implantation de nouvelles pratiques qui respectent davantage les principes du développement durable passe par l'éducation et la formation de l'ensemble des utilisateurs des ressources naturelles. À ce titre, le développement durable de la forêt privée repose sur les propriétaires de boisés, soucieux d'aménager leur forêt en respectant l'ensemble des ressources forestières.

Objectifs

Promouvoir de meilleures pratiques forestières en domaine privé à partir d'un document vidéo présentant des techniques simples et applicables qui concilient l'exploitation d'un boisé privé et le maintien de la santé des écosystèmes forestiers.

Impacts

Régénération des ressources naturelles renouvelables. Protection des ressources naturelles. Moins de perte de diversité biologique, conservation des paysages et des habitats. Limitation des activités humaines pouvant se traduire par des effets négatifs sur les espaces naturels. Réduction ou élimination des nuisances. Développement d'un environnement social et physique favorisant la diffusion de l'information et la participation des citoyens. Modification des attitudes, des habitudes et des comportements. Support d'actions concrètes de concertation visant la responsabilisation des citoyens et des organismes.

Promoteur

La Fédération des producteurs de bois du Québec
Laurent Pelletier, ing.f., conseiller en foresterie et en communication
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Téléphone: (514) 679-0530
Télécopieur: (514) 679-5682

Partenaires

Fondation de la faune du Québec; ministère de Ressources naturelles du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune; Forêt-modèle du Bas-Saint-Laurent; Fédération des producteurs de bois du Québec; syndicats et offices de producteurs de bois.

État d'avancement et (ou) échéancier

Juin 1995 à juin 1996.

Financement

Les différents partenaires ont assuré le financement, en fournissant soit du personnel technique et (ou) de l'argent.

*Certification environnementale des pratiques forestières par
le Forest Steward Ship Council (FSC) du Canada**

Description

Ce projet vise à développer et à adapter aux régions canadiennes des critères et des indicateurs de l'aménagement et de l'utilisation durable des forêts.

Clientèle

Industries forestières.

Objectifs

Développer des normes d'aménagement durable des forêts, adaptées aux contextes régionaux. Accréditer des organismes régionaux à certifier les forêts. Garantir l'intégrité et la crédibilité des organismes responsables de la certification auprès des consommateurs.

Impacts

Ce projet prône une gestion rationnelle des ressources forestières, vise à conserver la biodiversité et les habitats naturels, repose sur la participation des acteurs forestiers et prévoit des retombées régionales.

Promoteur

Forest Steward Ship Council du Canada
James Sullivan
Président du comité directeur
40 Sierra Club Canada
1, Nicolas, bureau 620
Ottawa (Ontario)
Téléphone: (613) 241-4611
Télécopieur: (613) 241-2292

Partenaires

Organismes socio-économiques et environnementaux, autochtones.

Financement

On prévoit chercher du financement auprès des membres, des compagnies, du gouvernement et du consommateur.

*Cartographie des écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec**

Description

Récemment, une liste de écosystèmes forestiers exceptionnels (ÉFE) a été produite pour le Québec. Elle compte 274 stations forestières dont 50 % font partie du réseau québécois ou canadien de sites protégés. Le premier recensement de 1994 présente un aperçu incomplet de leur abondance et de leur répartition. Il s'agit donc d'en compléter la liste pour le Québec méridional et de les cartographier en plus de documenter 60 propositions d'ÉFE, de les cartographier et d'établir des priorités de conservation.

Problématique

Les forêts exceptionnelles n'ayant pas été marquées par l'activité humaine constituent un patrimoine unique, presque irremplaçable. Elles permettent d'examiner les processus écosystémiques non perturbés par l'activité humaine. De plus, les ÉFE (forêts anciennes, rares ou refuges) sont des cibles de choix dans l'optique d'un réseau de sites protégés. Moins de 3 % du territoire québécois est protégé d'après les normes de l'UICN. Des types forestiers, la forêt boréale et la toundra sont les moins bien protégés. Dans cette optique, il y a urgence à identifier les forêts encore intactes sur tout le territoire québécois.

Objectifs

Pour le ministère des Ressources naturelles : réaliser un portrait des écosystèmes forestiers québécois, notamment en énoncer les définitions conceptuelles et pratiques, et compléter leur recensement. Localiser les ÉFE, en faire la cartographie à des échelles variées. Proposer des scénarios d'interventions permettant d'assurer leur intégrité. Doit-on proposer, par exemple, des interventions d'aménagement forestier particulières pour ces milieux ou envisager des formes variées de protection ?

Pour l'Association des écologistes du Québec : examiner la répartition, le statut territorial et la valeur de conservation de 60 propositions d'ÉFE des domaines climatiques de l'érablière à caryer et de l'érablière à tilleul. Réaliser une cartographie au 1:20 000 et 1:25 000 des propositions retenues et analyser les carences pour le territoire examiné. Contribuer à l'inventaire et à la cartographie de sites à protéger de UQCN-WWF.

Impacts

Intensification de la recherche des sites exceptionnels en forêt boréale et cartographie de ces sites.

Promoteur

Association des écologistes du Québec et secteur Forêt du ministère des Ressources naturelles du Québec.

Catherine Potvin, présidente
Département de Biologie
Université McGill
1205, Dr Penfield
Montréal (Québec) H3A 1B1
Téléphone: (514) 398-3730
Télécopieur: (514) 398-5069

Jean-François Bergeron
880, chemin Sainte-Foy
4^e étage
Québec (Québec)
G1S 4X4
Téléphone : (418) 646-5544
Télécopieur : (418) 643-1690

*La certification de l'aménagement forestier durable**

Description

Depuis juin 1994, l'Association canadienne de normalisation (CSA) travaille à l'élaboration d'une norme en matière d'aménagement forestier durable. Basée sur les critères et indicateurs adoptés en mars 1995 par le Conseil canadien des ministres des forêts. Elle ouvrira la voie à un processus crédible de certification en matière d'aménagement forestier durable au Canada.

Clientèle

Industries forestières.

Problématique

En matière d'aménagement forestier, on exige désormais que les volumes de récolte de bois respectent la capacité de la forêt à se régénérer et à croître, que la biodiversité soit maintenue et que l'ensemble des valeurs écologiques, culturelles, esthétiques et sociales des forêts soient protégées. Répondre à ces attentes, tout en maintenant une position concurrentielle, représente un défi pour les manufacturiers québécois de produits du bois.

Objectifs

Permettre aux entreprises de démontrer leur performance en matière d'aménagement forestier à leurs clients et au grand public. Aider les entreprises à améliorer leurs pratiques forestières.

Impacts

L'élaboration d'une norme sur l'aménagement forestier durable s'inscrit étroitement dans l'objectif d'instaurer concrètement les principes du développement durable sur le territoire forestier québécois que ce soit sur les milieux physiques et biotiques, les populations humaines et les intervenants.

Promoteurs

Association canadienne de normalisation
Ahmad Hussein
178 Rexdale Blvd.
Rexdale (Ontario)
M9W 1R3
Téléphone: (416) 747-2697
Télécopieur: (416) 747-2473

Association des industries forestières du Québec
Paule Têtu, ing. for.
1200, avenue Germain-des-Prés, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1V 3M7
Téléphone: (418) 651-9352
Télécopieur: (418) 651-4622

Association des manufacturiers de bois de sciage
du Québec
Jacques Bégin, ing. for.
5055, boul. Hamel Ouest, bureau 200
Québec (Québec)
G2E 2G6
Téléphone: (418) 872-5610
Télécopieur: (418) 872-3062

Partenaires

Le Comité technique multipartite est composé de 32 membres, représentant des fabricants de produits du bois, des aménagistes, des propriétaires de boisés privés, des coopératives forestières, des universités et autres organismes de recherche, des groupes environnementaux, ou d'intérêts et des gouvernements.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le Comité prévoit terminer l'élaboration de la norme au printemps 1996.

Financement

Financement majoritairement avancé par l'industrie forestière canadienne mais élaboration de la norme entièrement menée par la CSA et le Comité technique.

Thème : forêts Région : le Québec

*Critères et indicateurs de la gestion durable des forêts**

Description

Le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) et le gouvernement du Québec amorcent la mise en place des critères et indicateurs du développement durable à l'aménagement des forêts.

Problématique

Ce projet est basé sur les critères et les indicateurs développés en deux ans par le CCMF avec les représentants multidisciplinaires.

Objectifs

Favoriser l'aménagement des forêts dans un contexte de développement durable.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes. Économiques (création d'emplois directs et indirects), etc. Minimiserait les activités humaines génératrices de nuisances. Sur la santé et la qualité de vie des populations humaines.

Promoteur

CCMF, comité technique et groupe de travail du ministère des Ressources naturelles du Québec
Gilles Gaboury, directeur de l'environnement forestier
880, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone: (418) 643-8587
Télécopieur: (418) 643-5651

Partenaire

Ministère de l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

Printemps 1997.

*Reboisement en feuillus nobles**

Description

Optimisation du milieu de plantation sous couvert forestier et réduction de l'utilisation des phytocides en plantation d'arbres feuillus de valeur, par l'utilisation de friches d'espèces arborescentes pionnières.

Problématique

Réduire, dans une perspective de développement durable, l'utilisation des phytocides dans les plantations d'arbres feuillus.

Objectifs

Développer une pratique sylvicole alternative à l'utilisation de phytocides en plantation d'arbres feuillus de valeur. Déterminer comment des peuplements d'espèces pionnières de friches peuvent favoriser ou inhiber l'établissement et la croissance d'espèces feuillues établies en plantation sous couvert forestier. Évaluer la croissance de 10 espèces feuillues plantées en friche et en champ, de pair avec l'utilisation ou non d'un herbicide. Évaluer l'effet de l'ouverture finale (100 %) du couvert forestier en relation avec les différents milieux de plantation sur la croissance de quatre espèces d'arbres feuillus de valeur plantés en 1991. Développer un modèle de reboisement en harmonie avec l'environnement.

Promoteur

Association des écologistes du Québec
Catherine Potvin
Département de biologie
Université McGill
1205, avenue Dr Penfield
Montréal (Québec) H3A 1B1
Téléphone: (514) 398-3730
Télécopieur: (514) 398-5069

Partenaires

Ministère des Ressources naturelles du Québec,
municipalité de Saint-Benoît-du-Lac et
Université du Québec à Montréal.

*La forêt habitée**

Description

Une orientation qui vise à implanter un nouveau mode de gestion des ressources renouvelables, dans les territoires forestiers situés à proximité des zones habitées, en procédant par la réalisation de projets spécifiques, dans toutes les régions du Québec.

Il s'agit de développer et de mettre en application ce nouveau mode de gestion par lequel les collectivités régionales assumeront certaines responsabilités de gestion et d'intervention, pour mettre en valeur l'ensemble des ressources renouvelables de leur territoire d'appartenance, en respectant un cadre général de fonctionnement, en vue d'engendrer une activité économique durable qui leur permette d'en vivre et de bénéficier de la valeur ajoutée du patrimoine forestier qu'elles auront contribué à développer.

Problématique

Le gouvernement du Québec a développé un projet de politique forestière intitulé «Pour mieux vivre de la forêt». En juin 1995, le ministre des Ressources naturelles a mandaté un Groupe de travail interministériel sur la forêt habitée, en vue d'élaborer un cadre de mise en pratique de cette politique et de faire émerger un certain nombre de projets bien concrets pouvant être utilisés comme projets témoins.

Objectifs

Assurer le développement durable des régions par l'instauration de nouveaux modèles de gestion des domaines privé et public, qui favorisent une plus grande participation des populations à la mise en valeur de l'ensemble des ressources du milieu forestier.

Impacts

Ces projets visent une amélioration de l'état des ressources forestière et faunique des territoires visés. Les investissements additionnels consentis permettront de créer de nouveaux emplois, une plus grande diversité des tâches, un allongement de la période d'emploi et une plus grande stabilité. La gestion intégrée des territoires situés à proximité des communautés amènera des changements importants dans les méthodes d'intervention utilisées, permettant d'en diminuer les impacts négatifs.

L'approbation, par les communautés, du fruit de leur labeur, leur redonnera confiance en leur avenir, avec toutes les conséquences positives que cela peut entraîner sur les plans social et économique.

Promoteurs

Ministère des Ressources naturelles du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministère des Affaires municipales.

Partenaires

Ministères sectoriels Terres, Forêts, Faune, Agriculture, Tourisme, Affaires municipales; milieux municipaux (MRC, municipalités); organismes et entreprises du secteur forestier, de la faune, du récréo-tourisme, de l'agriculture.

Financement

Partie des redevances que reçoit l'État pour l'utilisation des ressources sur les terres publiques. À terme, ce qui est visé, c'est que les Sociétés de gestion intégrées qui seront formées puissent autofinancer leurs interventions de mise en valeur, à partir des revenus des ventes de biens et services qu'elles produiront.

**Thèmes : forêts, milieux urbains et territoire, Région : Bas-Saint-Laurent (01)
éducation, écotourisme**

Boisé «Le verger» avec le groupe scolaire Éco-Loups (Rivière-du-Loup)

Description

Projet d'aménagement du boisé «Le Verger» par un groupe scolaire, afin qu'il devienne un modèle de forêt habitée, axé sur l'écotourisme et l'exploitation forestière

Clientèle

Jeunes, grand public.

Objectifs

Sensibiliser des jeunes à la cause environnementale tout en contribuant à diffuser un modèle de foresterie durable et à promouvoir le tourisme régional.

Impacts

L'engagement concert des jeunes au sein d'un projet d'aménagement peut être considéré comme un des moyens les plus efficaces pour les sensibiliser.

Promoteur

Éco-Loups
Charles Frenette
320, rue Saint-Pierre
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3V3
Téléphone : (418) 862-8203

Partenaires

Municipalité, milieu scolaire et partenaires privés.

Financement

Les fonds seront d'origine municipale et privée.

Restauration faunique après coupe partielle, phase II

Description

La phase II du projet «Restauration faunique après coupe partielle» projette de vérifier les utilisations des aménagements fauniques dans un ancien centre éducatif forestier (Parke) par un professeur de l'Université Laval et de concevoir un document à l'intention des étudiants, et qui pourrait être diffusé en forêt privée.

Clientèle

Forestiers, étudiants, propriétaires.

Objectifs

Réaliser et effectuer le suivi des aménagements fauniques et, d'autre part, développer une vocation récréo-touristique par la démonstration des interventions sylvicoles.

Impacts

Des expériences réalisées à la suite de coupes forestières permettront de mieux protéger et de mieux gérer la ressource faunique en milieu forestier. L'organisme emploie des intervenants spécialisés, dans le cadre de ses opérations régulières, tout en contribuant avantageusement au développement du tourisme (écotourisme) et du loisir dans cette partie de la région, vers l'arrière-pays.

Promoteur

Centre d'exploitation multi-ressources (CEMUR)
Francis Turcotte, responsable du dossier
Route 289
Saint-Alexandre (Québec)
G0L 2G0
Téléphone : (418) 495-2153
Télécopieur : (418) 495-2509

État d'avancement et (ou) échéancier

1996-1997. L'étape de planification a été réalisée.

Centre d'information sur la forêt habitée

Description

Création d'un centre d'information, de documentation et de services-conseils pour soutenir les efforts de producteurs forestiers et de citoyens qui souhaitent articuler ou déposer des projets dans les domaines forestier et environnemental.

Clientèle

Forestiers, agriculteurs, grand public.

Objectifs

Regrouper l'information, conseiller et encourager des initiatives en foresterie durable.

Impacts

L'amélioration des pratiques forestières aura des incidences directes sur la faune, la flore, la qualité des sols et des cours d'eau. L'information et la diffusion de conseils y contribueront.

Thème rassembleur par excellence dans la région, l'exploitation forestière bien pensée et en expansion sera un moteur économique de premier ordre dans le Bas-Saint-Laurent. Des coupes forestières plus «douces» découleront d'un meilleur accès à l'information.

Promoteur

Corporation de développement des ressources de Saint-Germain
Roméo Bouchard, coordonnateur
Saint-Germain-de-Kamouraska (Québec)
G0L 3G0
Téléphone : (418) 492-2757

Partenaires

Coopératives des aboiteaux, groupe Écoloup, le Centre de développement local rural de Kamouraska et quelques particuliers.

État d'avancement et (ou) échéancier

Fondation : automne-hiver 1996.

*Plan régional de protection et de mise en valeur de la forêt privée**

Description

Un plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée est un outil guidant les décisions des propriétaires et des intervenants vers l'atteinte d'objectifs de production communs en harmonie avec la capacité productive du milieu forestier et dans le respect de ses autres composantes. Meilleure utilisation des ressources forestières en favorisant la concertation entre les différents utilisateurs. Cet outil permettra de faire face aux exigences de l'utilisation polyvalente de la forêt et de la certification environnementale des pratiques forestières. Un plan régional assurera une coordination dans la protection et la mise en valeur de la forêt privée, qui se fait actuellement par le biais des plans simples de gestion et du plan conjoint qui assure la mise en marché du bois.

Problématique

En 1992, la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ) a sollicité l'appui du ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN) afin de mettre en place des plans de protection et de mise en valeur de la forêt privée dans toutes les régions de la province.

Objectifs

Favoriser le développement durable de l'ensemble des ressources du milieu forestier. Élaborer des objectifs de production en collaboration avec les propriétaires forestiers sur une base régionale dans le respect d'une utilisation polyvalente de la forêt. Favoriser l'intégration de la forêt dans le développement rural en recherchant la meilleure utilisation possible de la forêt et de ses ressources. Harmoniser les objectifs des intervenants. Colliger toute information pertinente à la description du territoire afin d'établir un diagnostic précis sur l'état de la ressource forestière. Développer une stratégie de financement pour la mise en oeuvre, le suivi du plan et sa mise à jour.

Impacts

La réalisation du plan mobilisera l'ensemble des intervenants de la forêt privée, assurant ainsi une concertation régionale sur le développement des ressources forestières. Cet exercice permettra d'intégrer les dimensions économique, sociale et environnementale du développement de la forêt privée. Le plan régional répond à des nouveaux besoins en complétant l'information fournie dans les plans simples de gestion.

Promoteur

Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean
422, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 1T3

Partenaires

Fédération des producteurs de bois du Québec, Syndicat des producteurs de bois du Saguenay—Lac-Saint-Jean, organismes de gestion en commun, industriels, associations de loisirs et de tourisme en forêt), les intervenants socio-économiques et gouvernementaux.

État d'avancement et (ou) échéancier

Début: janvier 1995; fin: juin 1997.

Financement

La production du plan nécessitera un déboursé d'environ 250 000 \$. Le ministère des Ressources naturelles, le Syndicat du Saguenay—Lac-Saint-Jean et la Fédération des producteurs de bois du Québec en assureront le financement.

*Plan d'aménagement intégré de la zone périphérique du projet
du Parc des Monts-Valin*

Description

Mise en valeur et développement de l'ensemble des ressources du secteur entourant le projet du Parc des Monts-Valin. En partenariat avec tous les intervenants qui sont impliqués dans le projet du Groupe d'entente sur l'aménagement intégré de la Shipshaw (GEAIS), à l'origine de ce plan d'aménagement.

Objectifs

Préserver toute l'activité engendrée par la création du parc des Monts-Valin.

Impacts

Préservation de toute l'activité économique entourant le parc, tout en préservant l'activité économique de l'industrie du bois. Création d'emplois (étudiants niveau de maîtrise et doctorat). Meilleure concertation par le GEAIS de tous les intervenants du milieu et protection du parc lui-même par l'aménagement intensif du parcours du Parc. Utilisation des ressources tout en protégeant le paysage et la faune du parc. Sensibilisation de la population par la formation, la démonstration aux visiteurs d'une forêt bien aménagée, la concertation des partenaires du GEAIS, la protection de la faune, de la forêt, du paysage, etc.

Promoteur

Viateur Beaulieu, API, en collaboration avec
Lucie Bertrand (Université Laval)
Abitibi-Price Inc.
3750, de Champlain
Jonquière (Québec)
G7S 5J7

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours de réalisation.

Financement

Le financement provient d'API, de l'Université Laval et du gouvernement fédéral par le programme «Essai, expérimentation et transfert technologique en foresterie».

Préparation d'un plan d'aménagement des pourvoies Lac-Rond et La Sorbière

Description

Préparation d'un plan d'exploitation forestière en tenant compte des besoins des pourvoyeurs qui feront partie du processus de planification. Ce projet est une continuité du Groupe d'entente sur l'aménagement intégrée de la Shipshaw (GEAIS).

Clientèle

Pourvoies et industries.

Objectifs

Assurer des relations harmonieuses entre deux utilisateurs de la forêt, soit les pourvoyeurs et l'industrie forestière.

Impacts

Viabilité économique du projet en préservant l'industrie forestière qui exploite le bois de la forêt et les pourvoyeurs qui exploitent la faune et le paysage. Augmentation de la fréquentation à des coûts moindres que l'hydravion avec l'accès de ces deux pourvoies par réseau routier. Pérennité des ressources renouvelables par le plan d'aménagement. Maintien des emplois.

Promoteur

Viateur Beaulieu
Abitibi-Price Inc.
3750, De Champlain
Jonquière (Québec)
G7S 5J7

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet en est à ses débuts de planification.

Récupération et amélioration des peuplements dégradés de l'aire commune 23-02

Description

Récupération du bois de mauvaise qualité en créant des trouées dans les peuplements, trouées qui favoriseront la régénération naturelle et, si ce n'est pas suffisant, plantation. Ce projet émane du Groupe d'entente sur l'aménagement intégré de la Shipshaw (GEAIS).

Problématique

Ces peuplements ont été dégradés par les épidémies d'insectes, le pillage par l'être humain et l'écrémage des peuplements.

Objectifs

Réhabiliter des peuplements dégradés de l'aire commune 23-02 (rivière Shipshaw).

Impacts

Création d'emplois permanents. Accroissement du potentiel de la forêt. Réhabilitation des forêts dégradées.

Promoteur

Viateur Beaulieu
Abitibi-Price Inc.
3750, rue De Champlain
Jonquière (Québec)
G7S 5J7

Partenaire

Municipalité de Saint-Fulgence.

État d'avancement et (ou) échéancier

Ce projet est en cours de réalisation depuis le mois d'octobre 1995.

Recherche et développement

Description

Subvention aux projets universitaires de recherche et développement sur la forêt.
Subvention à Féric.

Objectifs

Améliorer la connaissance du fonctionnement des écosystèmes. Utiliser la ressource de façon intégrée.

Impacts

Contribution à l'autonomie économique régionale en participant au financement et à la création d'emplois. Protection du milieu et de ses ressources ainsi qu'une utilisation intégrée par une meilleure connaissance du fonctionnement des écosystèmes.

Promoteurs

Michel Fortin
Abitibi-Price Inc., Papeterie Alma et Forêt
1100, Mélançon Ouest
Alma (Québec)
G8B 5W2

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours de réalisation.

*Développement d'une sylviculture permettant le renouvellement
des écosystèmes forestiers boréaux*

Description

Le Consortium de recherche sur la forêt boréale commerciale a pris naissance lors du sommet socio-économique régional de février 1991 et pose l'hypothèse qu'il est possible de mettre au point des modes de récolte des essences forestières qui favoriseraient le réenclenchement des processus naturels de renouvellement des écosystèmes forestiers. De cette façon, nous pourrions garantir aux générations futures l'accès à des produits forestiers naturels essentiels pour leurs besoins, tout en permettant à la génération actuelle de retirer les bénéfices économiques et sociaux associés à l'utilisation de cette ressource renouvelable.

Clientèle
Industries.

Problématique

Les grandes catastrophes naturelles récurrentes comme les feux de forêt, les épidémies et les chablis sont les principaux agents naturels de renouvellement des écosystèmes; de plus, en forêt boréale, ces perturbations sont nécessaires au maintien de la biodiversité.

Objectifs

Assurer la pérennité de la ressource forestière en s'appuyant le plus possible sur les processus naturels de renouvellement des écosystèmes forestiers boréaux.

Impacts

Viabilité économique du projet et protection du milieu en favorisant, après récolte, le renouvellement des différentes composantes des écosystèmes forestiers qui sont utilisés comme matière première dans l'industrie forestière.

Consolidation ou création d'emplois où sont interpellés travailleurs syndiqués, autonomes, manoeuvres, saisonniers, techniciens spécialisés, ingénieurs, professionnels, étudiants-chercheurs, chercheurs, etc. Pérennité des ressources.

Réhabilitation des milieux détériorés, par l'utilisation des connaissances acquises lors de l'étude des mécanismes naturels de renouvellement des écosystèmes.

Promoteur

Réjean Gagnon

Consortium de recherche sur la
forêt boréale commerciale
Université du Québec à Chicoutimi
Département des Sciences fondamentales
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Téléphone: (418) 545-5072
Télécopieur: (418) 545-5012

Partenaires

Le ministère des Ressources naturelles, à titre de mandataire des citoyens-propriétaires et responsable de la gestion des forêts publiques, le Syndicat des producteurs de bois de la région, représentant les propriétaires privés. Les utilisateurs qui font la mise en valeur ou monnayent la ressource ligneuse, Abitibi-Price, Donohue, Produits forestiers Alliances, Corporation Stone-Consolidated, Syndicat des producteurs de bois, Kruger, les coopératives forestières (en négociation), et des chercheurs et étudiants-chercheurs de l'UQAC, biologistes, écologistes, ingénieurs forestiers, chimistes, géographes.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours de réalisation.

Élaboration d'une politique de gestion du territoire forestier à des fins récréatives et patrimoniales: le cas de la rivière Mistassibi, Lac-Saint-Jean

Description

Élaboration d'une politique de gestion de la forêt qui respectera les différents utilisateurs tout en minimisant l'impact économique pour les compagnies. De concert avec tous les résidants et les utilisateurs du territoire, inventaire de sites historiques (ancien site de coupe d'Abitibi-Price) et établissement du potentiel économique (volume de matière ligneuse exploitable). Échantillonnage permettant de trouver un type de gestion respectueuse de tous les types d'utilisateurs. Gestion du territoire permettant une vocation économique de la matière ligneuse tout en assurant une viabilité à des projets récréotouristiques.

Objectifs

Concilier les activités forestières et les activités récréatives et touristiques pour en garantir la pérennité. Rendre nécessaires les investissements dans le secteur touristique.

Impacts

Exploitation du milieu environnant, le projet visant à ce que tous les utilisateurs présents et potentiels puissent y trouver leur juste partie. Protection du milieu environnant par le développement d'une exploitation qui permettra que le site visé puisse supporter à très long terme tous les types d'activités liés à la forêt et à la récréation. Utilisation en toutes saisons, par différents types de randonneurs, de l'ancien chemin d'accès laissé à l'abandon depuis plusieurs décennies et qui pourra être restauré en sentier.

Promoteur

Comité écotouristique de la société de gestion environnementale du SLSJ
Bruno Pelchat
1330, des Cyprès, 2^e étage
Dolbeau (Québec)
G8L 1A4
Téléphone: (418) 276-6502 ou (418) 276-8204
Télécopieur: (418) 276-9394

Aménagement intégré du territoire

Description

Aménagement de la forêt de façon à la rendre plus productive. Construction de chemins pour accès à des endroits de villégiature par les touristes.

Clientèle

Industries forestières, touristes, grand public.

Impacts

Retombées économiques pour le milieu.

Création d'emplois. Exploitation du milieu environnant par l'ouverture du chemin qui donne accès à un territoire presque vierge, où il y a place à la villégiature et à l'exploitation des ressources. Gestion intégrée des ressources.

Protection et régénération des ressources renouvelables et non renouvelables par la récolte des tiges à maturité. Réhabilitation de milieux détériorés en favorisant la régénération où il y a des endroits dénudés et en drainant les savanes.

Promoteur

Corporation de gestion forestière de Notre-Dame-de-Lorette
Daniel Tremblay
54, Principale, bureau 101
Notre-Dame-de-Lorette (Québec)
G0W 1B0

Financement

Le financement sera assuré par les travaux sylvicoles, la coupe et la vente du bois.

Aménagement intégré de la forêt à proximité d'une zone habitée

Description

Réalisation d'environ 70 ha d'éclaircie commerciale par année. Les superficies seront traitées dans le cadre de travaux sylvicoles prévus au contrat d'aménagement forestier de Produits forestiers Alliance Inc. De plus, le projet prévoit l'implantation d'un réseau routier afin de rendre la forêt accessible aux différents utilisateurs et d'optimiser l'utilisation des ressources forestières, fauniques et récréatives du secteur.

Objectifs

Revaloriser le travail en forêt et conscientiser les personnes qui y travaillent à la protection des ressources pour les générations futures.

Impacts

Pérennité des ressources et exploitation intégrée des autres ressources par la sylviculture.

Pérennité des ressources renouvelables et non renouvelables assurée par un rendement soutenu de la forêt, des récoltes sélectives, des régénérations, des plantations, des ensemencements (lacs), etc. Création d'emplois.

Réhabilitation de milieux détériorés par la récupération de bois mort, le drainage forestier, le reboisement et l'ensemencement de lacs.

Promoteur

Marc Laprise
Corporation des jardins forestiers de Saint-Stanislas
955, D. Principale
Saint-Stanislas (Québec)
G0W 2C0
Téléphone: (418) 276-4476

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie de réalisation.

Financement

Le financement du projet serait assuré par la réalisation de travaux forestiers qui amèneraient la vente de bois et l'obtention de crédits sylvicoles par les redevances forestières payées par le bénéficiaire de CAAF, Produits forestiers Alliance inc.

Forêt municipale à utilisation multi-ressources

Description

Une corporation à but non lucratif a été formée. Nous avons négocié avec le principal bénéficiaire, Donohue inc. La compagnie a été très réceptive à nos préoccupations et une entente de partenariat, entre Donohue Inc. et la municipalité, a été signée. Cette entente confie à la Corporation d'aménagement forêt Normandin la gestion de ce bloc de forêt, qui couvre 5000 ha.

Problématique

Ce projet provient des craintes soulevées par la population de Normandin à l'effet que cette forêt intramunicipale, incluse dans le CAAF des bénéficiaires de l'aire commune 25-03, subit des coupes forestières à grande échelle, avec de gros équipements.

Objectifs

À moyen terme, terminer l'inventaire multi-ressources afin de cibler les secteurs selon leur potentiel faunique, récréatif ou forestier, et adapter nos techniques sylvicoles afin de maintenir ces potentiels, par des interventions légères.

Impacts

Création de 39 emplois pour un total de 6,4 années-personne et une activité économique d'environ 350 000 \$. Protection du milieu par des interventions bien planifiées avec de petits équipements, sur de petites superficies, le tout basé sur un inventaire multi-ressources.

Réhabilitation de milieux détériorés par le nettoyage d'un important dépotoir situé près d'une concentration de chalets et de plusieurs carcasses de voitures éparses. Formation intensive et spécialisée en éclaircie commerciale de cinq jeunes. Respect des ressources par la tenue de deux séances d'information et de consultation, d'une journée de démonstration sur le terrain et par l'installation d'affiches avec des messages de sensibilisation à la protection des ressources.

Promoteur

Christian Bélanger
Corporation d'aménagement forestier Normandin
459, Rang 4
Normandin (Québec)
G8M 4R3

Partenaires

Ces travaux ont été financés avec la participation de Donohue Inc., de la ville de Normandin et du ministère des Ressources naturelles, dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier. Le bureau de direction est composé d'un représentant du conseil municipal, d'un représentant des villégiateurs, de deux personnes ressources en foresterie, d'un enseignant, d'un représentant de la Chambre de Commerce et d'un industriel forestier.

État d'avancement et (ou) échéancier

Pour notre première année d'opération, nous avons réalisé les travaux suivants: inventaire multi-ressources (réalisé partiellement), éclaircie commerciale sur 22 ha, drainage d'un km, coupe par mini-bandes (pour remplacer les coupes totales), 10 km de piste de motoneige avec protection du paysage, 14 km de chemin pour ouvrir l'accès à la villégiature, nettoyage et réaménagement d'un dépotoir.

Forêt habitée de Saint-Félix-D'Otis

Description

La municipalité de Saint-Félix-D'Otis désire participer au développement des ressources naturelles situées sur son territoire, notamment la forêt, la faune et le récréo-tourisme, en partenariat avec les industriels forestiers et les organismes de développement de Saint-Félix. La municipalité réalisera des travaux sylvicoles en fonction d'un rendement forestier accru et d'une valorisation des ressources fauniques et récréo-touristiques.

Objectifs

Développer les ressources forestières, fauniques et récréo-touristiques sur le territoire de la municipalité par des travaux sylvicoles.
Développer d'autres projets pour la collectivité avec les bénéfices réalisés par ces travaux.

Impacts

Création de six à huit emplois d'ouvriers sylvicoles. Amélioration de l'environnement naturel de Saint-Félix par des travaux sylvicoles et des aménagements particuliers pour la faune et le récréo-tourisme, et ce, pour le bien de tous. Pérennité de la forêt et de la ressource faunique.

Promoteur

Corporation de mise en valeur du territoire forestier de Saint-Félix
Jean Brochu
455, rue Principale
Saint-Félix-D'Otis (Québec)
G0W 1M0
Téléphone: (418) 544-1144
Télécopieur: (418) 544-9122

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours de réalisation.

Financement

Des revenus seront générés par la réalisation de travaux sylvicoles et par la vente de bois.

Implantation d'un CICF et d'un système d'ADF à Girardville

Description

Mise en place d'un centre d'initiative et de culture forestière (CICF) et d'un système d'aménagement forestier durable (AFD) sur un territoire forestier délimité (TFD). Le coeur du système d'ADF comporte six principaux éléments: engagement, participation du public, planification, mise en oeuvre, mesure et évaluation, examen et amélioration. Quant au CICF, il consiste en un mécanisme de concertation qui cherche à forger des partenariats entre les usagers du TFD.

Promoteurs

Jacques Verrier, Linda Fraser
Coopérative forestière de Girardville
2077, Rang St-Joseph Nord
C.P. 250
Girardville (Québec)
G0W 1R0
Téléphone: (418) 258-3451
Télécopieur: (418) 258-3675

Clientèle

Industrie.

Impacts

Gestion du territoire, ciblée par de nouvelles activités de production et de mise en valeur de toutes les ressources. Création de nouveaux emplois, par exemple l'implantation d'une bleuetière écologique dans le TFD identifié, qui générerait 250 semaines de travail annuellement, sans compter les revenus investis dans le milieu. Démocratisation des décisions, des objectifs de développement et conséquemment des revenus, par la délégation de la gestion au milieu, par ses représentants. Partage des revenus entre les usagers du TFD, par le partenariat entre les intervenants. Un nouveau partage des responsabilités de gestion et une certaine forme d'appropriation du patrimoine forestier par les communautés qui le bâtissent et en vivent, dans le but d'assurer le développement durable des régions. Protection du milieu environnant. Pérennité des ressources, assurée par le système d'ADF, qui repose sur l'utilisation d'indicateurs et l'instauration d'un système de mesure et d'évaluation. Réhabilitation des milieux détériorés par l'élaboration d'un plan de développement de l'ensemble des ressources du milieu forestier.

Démarche de certification de l'aménagement forestier durable

Description

La certification de l'aménagement forestier durable pour les pratiques forestières d'une industrie permettra d'assurer la réalisation et l'implantation de pratiques forestières respectant les principes de développement durable au sein de cette industrie.

Clientèle

Industrie.

Impacts

Positionnement concurrentiel de l'industrie sur les marchés internationaux. Durabilité des différentes ressources à la base de l'économie régionale. Augmentation de la fréquentation des pourvoires et maintien des volumes récoltés pour l'approvisionnement d'une scierie (125 employés) et d'une usine de papier journal (750 employés). Engagement d'un consultant en biologie. Accès aux ressources fauniques après la récolte de la matière ligneuse. Prise de connaissance de la faune du territoire et des moyens conjoints à développer pour en favoriser une gestion plus efficace et plus importante. Inventaire de la ressource faunique et mécanisme de suivi pour assurer la pérennité des espèces identifiées. Une augmentation de la fréquentation des pourvoires entraînerait une augmentation de l'emploi et peut-être une durée prolongée si le milieu favorise la vocation touristique. Pour l'industrie forestière, le maintien des approvisionnements assure le remplacement des employés qui prendront leur retraite. Travaux d'inventaire confiés à des stagiaires de niveau collégial ou universitaire. Augmentation des utilisateurs des ressources faunique et halieutique. Revalorisation de la vocation d'une région reconnue pour ses richesses naturelles.

Promoteur

Corporation Stone-Consolidated
Jacques Girard, ing. for.
Directeur divisionnaire
205, boul. du Royaume Ouest
Chicoutimi (Québec)
G7H 5H2
Téléphone: (418) 545-0666
Télécopieur: (418) 545-9169

Partenaires

Nous visons l'engagement d'un consultant en biologie pour la planification et l'organisation du projet (inventaires, priorisation, choix économiques). Les ministères des Ressources naturelles et de l'Environnement et de la Faune seront consultés.

Projet d'aménagement multi-ressources (pourvoies)

Description

Intégration de la connaissance et de la gestion de la faune (aquatique et terrestre) ainsi que de l'aspect récréo-touristique d'une ou deux pourvoies aux travaux de planification et réalisation de l'industrie forestière (récolte, remise en production du territoire forestier et construction de chemins de fer).

Promoteur

Corporation Stone-Consolidated
Charles Simard, directeur des services
205, boul. du Royaume Ouest
Chicoutimi (Québec)
G7H 5H2
Téléphone: (418) 545-0666
Télécopieur: (418) 545-9169

Clientèle

Industrie.

Objectifs

Assurer la récolte de matière ligneuse sur des territoires où d'autres affectations sont reconnues.

Impacts

Protection du milieu et des ressources pour les générations actuelles et futures. Remise en production des milieux récoltés (exigences légales auxquelles l'industrie doit se conformer).
Maintien (ou développement) des ressources et des programmes adaptés de formation qui favoriseront le maintien des emplois et le développement de la main-d'oeuvre.
Concertation et information du public dans le processus de référence d'aménagement forestier durable.

Utilisation du bois brûlé dans le procédé

Description

Récupération et utilisation du bois brûlé pour la fabrication de pâtes.

Clientèle

Industries.

Impacts

Maintien et création d'emplois. Reproduction des forêts par la récolte. Protection de la ressource par le reboisement.

Promoteur

Cascades Jonquière inc.

Jocelyn Bélanger

4010, chemin Saint-André

C.P. 1980

Jonquière (Québec)

G7S 5K5

Téléphone: (418) 542-9544

Télécopieur: (418) 542-5846

Fibres recyclées en carton pour produits alimentaires

Description

Utilisation de fibres recyclées (vieux papier) dans la fabrication de carton servant aux produits alimentaires.

Clientèle

Industrie.

Impacts

Protection de la fibre vierge par la récupération de vieux papier. Rentabilité de l'usine et maintien des emplois. Création d'emplois avec le centre de tri. Arrêt de l'expansion des sites d'enfouissement et incitation à la récupération. Diminution de la pression sur la forêt.

Promoteur

Cascades Jonquière inc.
Jocelyn Bélanger
4010, chemin Saint-André
C.P. 1980
Jonquière (Québec)
G7S 5K5
Téléphone: (418) 542-9544
Télécopieur: (418) 542-5846

*La forêt habitée dans la MRC de Charlevoix**

Description

Sous la coordination de la MRC de Charlevoix, les partenaires, déjà actifs sur le territoire, veulent unir leurs efforts pour élaborer un plan de gestion intégrée des ressources. La mise en oeuvre de ce plan serait par la suite confiée aux organismes partenaires du projet en fonction de leur expertise respective. La MRC entend créer un comité de coordination formé de professionnels des organismes partenaires pour la conseiller dans la prise de décision face aux orientations du développement et de mise en valeur des ressources et du territoire.

Objectifs

Maximiser le développement et la mise en valeur des potentiels du territoire au profit de l'économie régionale dans une perspective de développement durable et en tenant compte du statut de Réserve mondiale de la biosphère de la région.

Impacts

La mise en valeur de la dimension patrimoniale: l'aménagement forestier, tout en visant un rendement accru, sera planifié et exécuté de manière à maintenir et améliorer la qualité des paysages dans l'encadrement visuel du corridor routier et ferroviaire ainsi que la qualité de l'environnement des activités récréatives qui seront développées. Sur le plan de la faune, le projet vise, dans un premier temps, à améliorer les connaissances et à favoriser les habitats des différentes espèces.

Promoteur

La municipalité régionale de comté de Charlevoix

Partenaires

La Corporation de développement économique de la MRC de Charlevoix, la Société de développement du Massif de Petite-Rivière Saint-François, le Groupement forestier de Charlevoix, la Corporation des sentiers des Caps de Charlevoix et la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François.

Financement

Revenus des ventes de biens et services.

*La forêt habitée dans la MRC Fjord-du-Saguenay**

Description

Le milieu propose la création d'une société de gestion intégrée des ressources regroupant les intervenants déjà impliqués sur le territoire en vue de favoriser sa mise en valeur. Chacun contribue, selon ses objectifs et selon ses compétences, à la planification et à la réalisation des activités prescrites et bénéficie de la valeur ajoutée du patrimoine qu'il aura contribué à développer. Cette Société est un organisme sans but lucratif chargé de planifier et de coordonner les activités de chacun des partenaires sur l'ensemble du territoire.

Elle est redevable de sa gestion à la municipalité et à son comité aviseur auquel participent des représentants de la MRC et du Comité de gestion multi-ressources qui sera éventuellement mis en place pour exercer une certaine forme de coordination des projets de forêt habitée pour l'ensemble du territoire de la MRC.

Objectifs

Le projet vise à regrouper toutes les forces du milieu vers une mise en commun des ressources humaines, financières et matérielles investies sur le territoire pour stabiliser les activités existantes, créer des activités nouvelles et obtenir, par une concertation renouvelée, une nouvelle forme participative de gestion en accord avec les attentes des collectivités.

Impacts

L'aménagement forestier et la récolte de bois, l'aménagement des habitats fauniques et la mise en valeur de la faune (chasse, pêche, trappe, observation), la production de plants forestiers et agricoles et d'arbres de Noël.

Promoteur

Coopérative forestière Ferland-Boileau et municipalité de Ferland-Boileau.

Partenaires

Société sylvicole du Saguenay, Stone-Consolidated, Domaine du Lac Ha!-Ha!, les ZEC lac Brébeuf et Mars-Moulin, les bénéficiaires de CAAF des aires communes touchées.

Financement

Revenus des ventes de biens et services.

Aménagement intégré des ressources dans Charlevoix—Bas-Saguenay

Description

Réalisation, sur la base du partenariat entre les intervenants forestiers et fauniques, d'une expérience appliquée de gestion intégrée des ressources axée sur la notion d'opportunité d'intervention en visant le développement optimum des territoires fauniques de Charlevoix—Bas-Saguenay. Une fois cette étape d'analyse réalisée, la concertation sera élargie aux MRC et autres intervenants du milieu.

Promoteur

Association des gestionnaires de territoires fauniques (AGTF) de Charlevoix—Bas-Saguenay inc.

Objectifs

Optimiser les retombées économiques associées à l'exploitation forestière et faunique sur les territoires de Charlevoix—Bas-Saguenay. Définir un portrait de l'habitat faunique «idéal» des territoires structurés de Charlevoix—Bas-Saguenay, bien ajusté aux besoins des gestionnaires. Adapter le processus d'élaboration des plans généraux, quinquennaux et annuels d'exploitation de la matière ligneuse en intégrant dès la phase d'élaboration, les préoccupations ainsi que les objectifs de conservation et de mise en valeur de la faune et de ses habitats. Assurer l'information et la formation de tous les intervenants. Développer le processus de partenariat.

**Thèmes : forêts, faune et flore Régions : Mauricie—Bois-Francs (04),
Bas-Saint-Laurent (01), Québec (03), Estrie (05),
Montréal (06), Outaouais (07)**

***Programme d'aide à l'aménagement des ravages de cerfs de Virginie (PAAR)
dans la MRC de Drummond***

Description

Le programme s'adresse aux propriétaires de boisés pour les aider techniquement et financièrement dans l'aménagement forestier adapté aux besoins du cerf de Virginie.

Clientèle

Propriétaires de boisés.

Objectifs

Conserver et aménager les peuplements résineux et mélangés qui servent d'abris aux cerfs. Sensibiliser les propriétaires de boisés privés au potentiel de leurs terres comme habitats fauniques et les aider à mettre en valeur ce potentiel.

Impacts

Amélioration de l'habitat du cerf et de plusieurs autres espèces en favorisant une plus grande diversité du milieu. Contribution au développement économique durable en permettant le prélèvement de matière ligneuse et le renouvellement de la forêt (régénération naturelle). Maintien de populations fauniques exploitables par la chasse. Création d'emplois directs.

Favoriser l'application de travaux d'éducation de peuplement, répondre aux besoins de générations futures. Modification de certaines valeurs face à la forêt et de certains comportements. L'éthique de l'ensemble des producteurs devrait donc s'améliorer.

Promoteur

Fondation de la faune du Québec et ses partenaires
Marcel Quirion, coordonnateur de projets
Fondation de la faune du Québec
Place Iberville II
1175, Lavigerie, bureau 402
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4P1
Téléphone: (418) 644-7926
Télécopieur: (418) 643-7655

Partenaires

Ministère des Ressources naturelles du Québec,
ministère de l'Environnement et de la Faune,
Hydro-Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

Provincialement: en vigueur depuis 1989
Région Mauricie—Bois-Francs : en vigueur
depuis 1992.

Financement

Modes de financement prévus: Fondation de la faune du Québec (permis de chasse, pêche et piégeage, Visa Nature, vente de timbres et de lithographies, dons et parrainage) et gouvernement. Sources de financement prévues: programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées du ministère des Ressources naturelles. Fondation de la faune du Québec, un organisme sans but lucratif qui a pour mandat de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de son habitat.

**Thèmes : forêts, faune et flore, Région : Mauricie—Bois-Francs (04)
lacs et cours d'eau, agriculture**

***Formation d'une corporation de gestion multi-ressources
(projet-témoin de forêt habitée)***

Description

Gestion intégrée des ressources en forêt privée.
Aménagement forestier, faunique et récréatif.
Revégétalisation des berges. Formation de la
relève.

Objectifs

Établir un partenariat entre les communautés
locales et les organismes régionaux.

Impacts

Conservation de l'environnement forestier.
Création d'habitats fauniques. Revégétalisation
des berges. Stabilisation d'emplois. Formation
de la relève et réinsertion sociale. Perpétuité de
la capacité productive des sites et de leurs
usages.

Promoteur

Société Sylvicole d'Arthabaska-Drummond inc.
Martin Plante, ing.f.
Directeur adjoint
1000, rang 9 Est
Saint-Albert (Québec)
JOA 1E0
Téléphone: (819) 353-2361
Télécopieur: (819) 353-2740

État d'avancement et (ou) échéancier

Phase I: mise en place de la structure (mai 1996).
Phase II: réalisation d'activités précises (1996 à
1998). Planification, promotion, sensibilisation
et engagements verbaux et écrits de certains
promoteurs déjà effectués.

Financement

La phase I est financée à 36 % par les partenaires
et à 64 % par le ministère des Ressources
naturelles (à confirmer). Chaque activité devra
s'autofinancer. Dans la phase I, chaque
partenaire cherchera à consolider les sources de
financement afin de mettre en place les activités
prévues à la phase II. Dès 1996, des activités
précises de financement seront mises en place
selon le degré de participation des partenaires et
des différents paliers de gouvernement; une
demande d'environ 35 000 \$ dans le cadre de
l'ÉcoSommet est prévue.

Forêts Montmorency : exemple d'aménagement intégré

Description

La forêt Montmorency est l'un des rares exemples au Québec d'un aménagement intégré d'une forêt. Cette forêt de 66 km² est vouée à la recherche, au développement et à la formation en aménagement des ressources forestières.

L'objectif, au départ, était d'en assurer l'aménagement polyvalent en augmentant le rendement soutenu en matière ligneuse tout en favorisant la mise en valeur des autres ressources. La stratégie repose sur la constitution d'une forêt mosaïque.

Promoteur

Université Laval
Paul Bouliane (coordinateur des travaux
d'aménagement forestier)
a/s André P. Plamondon
Faculté de foresterie et de géomatique
Université Laval
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-3035
Télécopieur : (418) 656-3551

Problématique

Le modèle d'aménagement intégré de la forêt Montmorency est applicable à la réserve faunique des Laurentides. Le concept d'aménagement intégré n'est pas nouveau mais son application demeure très restreinte. Les connaissances théoriques et pratiques acquises à la forêt Montmorency rendent possible la mise en place immédiate d'un régime d'aménagement intégré sur un territoire plus vaste comme la réserve faunique des Laurentides, premier parc du Québec qui mérite un tel aménagement.

Objectifs

Entremêler des peuplements de 10 km² pour obtenir en superficies égales, les trois stades forestiers : la régénération, les arbres jeunes et les arbres murs et surannés. Protéger les sols, l'eau, les habitats fauniques et les sites naturels.

Impacts

Amélioration de l'habitat d'espèces vedettes comme l'orignal. Maintien de la qualité visuelle. Protection du régime hydrique. Conservation de la biodiversité. La stratégie d'aménagement basée sur la forêt mosaïque a fait ses preuves et représente, dans l'état de nos connaissances actuelles, le meilleur modèle à mettre en place dans la sapinière boréale.

*La forêt habitée dans la MRC d'Arthabaska**

Description

La principale particularité de ce projet est de viser à réaliser la gestion intégrée des ressources sur un territoire essentiellement composé de propriétés privées individuelles. De plus, le projet vise à amener des organismes oeuvrant dans des secteurs différents à s'associer comme partenaires pour réaliser une réelle gestion intégrée de leurs interventions sur le territoire. Une corporation de développement multi-ressources indépendante sera formée afin d'établir clairement le rôle et le mandat de chaque partenaire à l'intérieur du projet. Cette corporation aura, entre autres, le mandat de planifier les interventions et de prioriser les investissements relatifs à chacune des activités.

Objectifs

Le projet vise à établir un partenariat entre les propriétaires de terres privées et les organismes du milieu afin de favoriser la mise en valeur, le développement durable et la gestion intégrée de l'ensemble des ressources des milieux naturels des territoires ciblés, en fonction des besoins, des attentes et des objectifs des propriétaires. Les buts visés sont de produire des biens et services qui répondent aux besoins des utilisateurs et, de cette façon, de permettre aux propriétaires de retirer des bénéfices de leurs activités de mise en valeur.

Impacts

Une telle orientation assurera des retombées économiques et sociales pour les communautés locales et régionales. L'aménagement forestier, l'aménagement des habitats fauniques et l'offre d'activités liées à la faune, l'offre d'activités récréatives, l'amélioration des cours d'eau, la diversification des productions agricoles, la formation et l'éducation, la recherche et le développement technologique sont les grands groupes d'activités envisagées.

Promoteur

La Société sylvicole Arthabaska-Drummond. Cette dernière a adopté un code de déontologie qui place le développement durable et la gestion intégrée des ressources au centre de ses préoccupations.

Partenaires

La Corporation touristique des Bois-Francis, la Commission scolaire de Victoriaville, le Centre de formation en entreprise et récupération, la Corporation de gestion des rivières des Bois-Francis, Kruger et Gérard Crête et Fils.

Financement

Revenus des ventes de biens et services.

*La forêt habitée dans la MRC du Centre-de-la-Mauricie**

Description

Le promoteur entend travailler en étroite collaboration avec ses partenaires en vue d'élaborer un plan de gestion intégrée des ressources des territoires considérés, chacun des partenaires contribuant à la réalisation des travaux en fonction de ses compétences et de son mandat. Suivant la signature d'une convention de mise en valeur d'une partie de l'aire commune avec les industriels concernés, la Coopérative forestière du Bas-Saint-Maurice sera le principal intervenant sur le territoire en ce qui concerne les interventions sylvicoles à caractère forestier, faunique, récréatif (sentiers) et esthétique.

Objectifs

Le projet vise l'aménagement intégré des différentes ressources du milieu forestier dans une zone d'influence urbaine. En plus d'assurer une plus grande stabilité et durabilité des emplois dans ces secteurs d'activité, le projet favorisera le développement d'un sentiment d'appartenance des travailleurs à leur milieu de vie.

Impacts

Le projet s'inscrit dans le sens du développement durable et favorisera la certification environnementale des produits forestiers qui proviendront du territoire considéré.

Promoteur

Coopérative forestière du Bas—Saint-Maurice

Partenaires

La pourvoirie du lac Jackson, le Camp Minogami, le Domaine du Lac Perchaude, Grandeur nature, les industriels forestiers bénéficiaires du contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF).

Financement

Revenus des ventes de biens et services.

Règlement sur le contrôle de l'abattage d'arbres dans la MRC de Sherbrooke

Description

Passer un règlement pour contrer l'abattage d'arbres. Ce règlement pourrait par exemple tenir compte du volume de bois sorti par unité de temps, de la superficie maximale pouvant être coupée à blanc, de la protection des berges et des habitats fauniques. L'application du règlement serait assurée par les inspecteurs municipaux ou la police verte.

Clientèle

Propriétaires forestiers.

Problématique

Seule MRC en Estrie à être dépourvue de règlements contrôlant la coupe excessive, la MRC de Sherbrooke est néanmoins recouverte à 56 % par la forêt de juridiction privée exclusivement.

Objectifs

En arriver à une gestion saine et durable de la forêt.

Impacts

Le règlement tiendrait compte de la protection des berges et des habitats et il serait basé sur la productivité à long terme de la forêt et non sur son exploitation immédiate. Il permettrait de contrôler les désagréments occasionnés par l'exploitation forestière comme le passage de la machinerie lourde dans les cours d'eau ou les coupes à blanc. Il contribuerait à la conservation des paysages.

Promoteurs potentiels

Équipe de l'Arboretum du Collège de Sherbrooke, département de biologie de l'Université de Sherbrooke, Association forestière des Cantons de l'Est, MRC de Sherbrooke.

Partenaires

Municipalités.

État d'avancement et (ou) échéancier

Consultation publique. Formation d'une table de concertation régionale (Comité Forêt). Préparation d'un document réglementaire et d'un régime de protection adapté aux problématiques particulières de la MRC.

Financement

MRC, municipalités.

Formation en aménagement forestier pour les producteurs privés

Description

Mise sur pied d'un projet-pilote de formation comprenant des sessions de formation d'une quinzaine d'heures par sujet: entretien de scie mécanique, affûtage, techniques d'abattage contrôlé, débardage, classement des bois tronçonnés, sensibilisation aux traitements sylvicoles, sensibilisation au mesurage.

Objectifs

Promouvoir de saines pratiques d'aménagement. Développer des techniques de travail sécuritaires. Sensibiliser les propriétaires aux nouvelles techniques d'aménagement forestier. Améliorer la disponibilité de matière ligneuse provenant des petits boisés. Produire un bois certifié provenant de pratiques forestières écologiques. Mettre en valeur les boisés à l'aide de coupes de jardinage. Augmenter la valeur du bois produit par le tri en fonction des différents produits forestiers. Conscientiser les propriétaires de boisés aux multiples usages de la forêt.

Clientèle

Forestiers.

Problématique

Le manque de formation des producteurs en ce qui a trait aux pratiques de foresterie durable a été identifié, lors des consultations régionales, comme un obstacle majeur à une gestion environnementale de la forêt. Aucun organisme n'assume actuellement la responsabilité de cette formation bien que certains offrent des cours dans le domaine de la foresterie.

Impacts

Sensibilisation des producteurs forestiers à l'importance de la ressource faunique; ceux-ci seront plus enclins à protéger ces secteurs. Maintien de la productivité d'un territoire donné par l'encouragement. Réduction de l'impact des activités forestières sur l'environnement. Contribution des espaces verts à la qualité de vie des populations.

Promoteur

Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie
Marius Blais, président
4300, boul. Bourque
Rock Forest (Québec)
J1N 2A6
Téléphone: (819) 346-8905
Télécopieur: (819) 346-8905

Partenaires

Groupe Forres, Nova Sylva.

État d'avancement et (ou) échéancier

Réalisation du projet prévue pour les années 1996-1997 sous toute réserve.

Financement

La Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre financera partiellement le projet.

Reboisement des terres en friche (milieu agricole) de la MRC de Sherbrooke

Description

Le projet consiste à développer et à mettre en place des incitatifs permettant le reboisement des terres agricoles en friche.

Problématique

Avec l'abandon de certaines activités agricoles, de nombreux terrains sont présentement laissés en friche. Pour l'instant, il n'existe aucun incitatif au reboisement. Au contraire, celui-ci génère des frais et augmente les taxes foncières.

Objectifs

Redonner leur pleine valeur aux terrains en friche et améliorer le paysage de la MRC.

Sensibiliser et obtenir l'appui du monde municipal. Cibler une municipalité donnée ou une zone spécifique à aménager. Élaborer des incitatifs économiques ou avantages fiscaux au reboisement: crédit de taxes pour une période donnée (des changements dans la fiscalité municipale sont présentement à l'étude suite au Sommet sur la forêt privée et un nouveau mode d'imposition foncière devrait être adopté en avril 1996). Sensibiliser la Commission de protection du zonage agricole à la problématique et représentation pour permettre le reboisement.

Reboisement. Diffuser les résultats.

Impacts

Le projet permettrait de recréer un espace forestier qui serait recolonisé par la faune et la flore. Ainsi, les terres pourraient acquérir de la valeur sans pour autant que les propriétaires soient surtaxés. Ce projet permettrait de recréer un habitat détruit. Enfin, la qualité de vie est améliorée par la restauration des paysages.

Promoteur potentiel

Regroupement de propriétaires forestiers de la MRC de Sherbrooke.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie d'élaboration et n'est pas actuellement endossé par un promoteur officiel.

Financement

À déterminer.

*Application d'une méthode de microzonage pour la gestion intégrée
des ressources renouvelables (forêt habitée)*

Description

Application d'une méthode de microzonage, soit plus particulièrement l'affectation d'une ou plusieurs fonctions à chacune des portions du territoire en fonction des besoins des intervenants, des potentiels et des contraintes du territoire.

Problématique

La gestion intégrée des ressources au Québec est discutée de façon plus sérieuse depuis quelques années seulement. Des équipes de chercheurs de l'Université Laval ont travaillé sur la sensibilité des paysages, sur l'habitat de certains animaux et sur certaines modalités d'intervention. On retrouve dans la MRC du Granit un bloc de forêt publique à vocation faunique et forestière. Diverses fonctions de la forêt cohabitent, mais leur harmonisation soulève plusieurs questions.

Objectifs

Appliquer une méthode de gestion intégrée des ressources renouvelables.

Impacts

Par l'intégration des variables écologiques en foresterie, les écosystèmes se voient maintenant inclus dans la planification et protégés. Le projet garantit l'exploitation du potentiel forestier tout en maintenant la rentabilité économique. De telles expériences visent à réduire l'impact négatif de la foresterie sur l'environnement. Le projet de forêt habitée permet l'accès public de ces zones et tient compte de la préservation des paysages.

Promoteurs

Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy inc. (CERFO) et Industries manufacturières Mégalthé inc. (REXFOR)

Guy Lessard, ingénieur forestier
2410, chemin Saint-Foy
Saint-Foy (Québec)
G1V 1T3

État d'avancement et (ou) échéancier

Revue de littérature. Synthèse des objectifs (consultation systématique - sondage et entrevues). Évaluation des potentiels fauniques et récréo-touristiques (localisation des habitats fauniques et de la mosaïque végétale désirée et des espèces fauniques critiques par ZEC et construction d'une grille d'analyse à partir des besoins et divers attraits connus). Évaluation de la fragilité du paysage (à partir des couloirs de circulation et des points d'observation). Détermination du microzonage (démarche d'aménagement intégrée en fonction des objectifs des différents partenaires et des potentiels en utilisant l'échelle de Malcolm soit: les zones de production de biens et services, les zones de production multi-ressources et les zones de conservation). Validation sur le terrain.
Synthèse et rapport.

Agence de mise en valeur de la forêt privée

Description

La création d'une Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée, d'un fonds forestier financé à l'aide des contributions de tous les partenaires régionaux et la gestion décentralisée de ce fonds répondront de façon plus adéquate aux besoins forestiers régionaux par l'entremise du plan de mise en valeur de la forêt privée.

Clientèle

Propriétaires forestiers.

Problématique

L'économie de la plupart des régions du Québec repose largement sur la mise en valeur du milieu forestier et la transformation de ses ressources.

Actuellement, c'est principalement l'État qui assume le financement de la mise en valeur de la forêt privée. Or, on assistera de plus en plus à un désengagement du gouvernement fédéral à partir du 1^{er} avril 1996. Dans cette optique, il faut donc définir et mettre de l'avant des moyens permettant une continuité dans le financement assurant la mise en valeur du milieu forestier privé.

Objectifs

Définir les balises du plan de protection et de mise en valeur de l'ensemble des ressources de la forêt privée. Assurer la concertation sur l'application du nouveau régime de protection et de mise en valeur de la forêt privée. Définir les balises du plan de protection et de mise en valeur de l'ensemble des ressources de la forêt privée.

Allouer les ressources prévues au budget d'opération de mise en valeur. Confier les mandats requis, de préférence à des organismes existants et déjà implantés dans le secteur de la forêt privée. Désigner l'agent de la vérification opérationnelle des travaux d'aménagement forestier. Assurer le suivi des actions des organismes ayant des mandats, opérationnels. Informer le public. S'assurer de l'existence de règles d'éthique dans les organismes qui se voient confier des mandats et d'un code de

déontologie quant à l'administration des agences. Assurer le suivi des travaux.

Impacts

Le plan prévoit le respect de la biodiversité dans le respect des principes de développement durable. Le projet permet de garantir le financement des travaux exécutés en forêt privée, et ce, malgré les coupures gouvernementales et il vise à réduire les impacts négatifs générés par l'exploitation forestière.

Promoteur

Agence de mise en valeur de la forêt privée.

Partenaires

Ministère des Ressources naturelles, monde municipal, propriétaires forestiers, industries forestières.

État d'avancement et (ou) échéancier

Délimitation territoriale des agences en région. Établissement d'un mécanisme de fonctionnement. Détermination des travaux de mise en valeur à réaliser pour l'année en cours 1996-1997. Préparation des documents de base pour le futur plan de mise en valeur du territoire de l'agence. Loi cadre en forêt privée.

Financement

Gouvernement (60 %), industries (20 %), propriétaires (20 %) pour les trois prochaines années.

*Guide des stations forestières de la MRC de Papineau**

Description

Le guide des stations forestières de la MRC de Papineau traitera de la forêt feuillue québécoise. Il sera le premier guide réalisé pour un territoire à forte concentration de forêts privées. Dans ce contexte, le guide sera élaboré de façon à établir un lien direct entre les préoccupations d'aménagement des différents intervenants forestiers régionaux et l'information écologique disponible.

Problématique

Au Québec, la classification des stations forestières et le développement de guides pour leur identification sont une préoccupation importante principalement depuis le projet de stratégie de protection des forêts proposé en 1991.

Depuis près de cinq ans, différentes équipes travaillent à la réalisation de tels guides pour certaines régions du Québec, mais principalement pour les forêts boréales.

Objectifs

Encourager l'essai de nouvelles pratiques forestières et techniques sylvicoles basées sur une connaissance écologique du milieu. Développer des applications opérationnelles pour l'utilisation de l'information écologique disponible sur le territoire de la MRC de Papineau. Établir un lien concret et utile entre la connaissance écologique des milieux naturels et les pratiques forestières en forêt feuillue. Compléter le cadre écologique de référence de la MRC de Papineau. Fournir un outil d'aide à la décision servant à l'action sylvicole. Fournir des grilles d'interprétation en regard des préoccupations forestières (productivité, fragilité, «traficabilité», etc.).

Impacts

Utilisation de nouveaux outils écologiques basés sur une perspective régionale pour l'aménagement du territoire et de la forêt. Contribution à la diffusion des connaissances écologiques et au développement d'une meilleure gestion forestière. Meilleure concertation régionale pour le développement d'une foresterie durable. Par l'entremise de la carte écologique et du guide des stations forestières, développement du souci d'une foresterie respectueuse des potentiels et contraintes naturelles du territoire.

Promoteur

Centre de recherche et de développement technologique agroforestier de la Petite-Nation
Bernard Larouche, directeur
104, Allée des Montfortains Nord
Papineauville (Québec)
J0V 1R0
Téléphone: (819) 427-6258 poste 221
Télécopieur: (819) 427-8350

Partenaires

MRC de Papineau, Syndicat de producteurs de bois Outaouais-Laurentides, ministère des Ressources naturelles du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, entreprises forestières.

Financement

Le financement sera assuré en partie par le promoteur, le Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) et d'autres sources.

*Gestion intégrée de la forêt de l'Aigle, projet modèle de forêt habitée**

Description

Gérer l'ensemble des ressources du milieu forestier en assurant le développement durable de la région par l'instauration de nouveaux modèles de gestion de la forêt de l'Aigle, selon le concept de «Forêt habitée».

Problématique

En juin 1995, le ministre des Ressources naturelles a mandaté un groupe de travail interministériel sur la forêt habitée, en vue d'élaborer un cadre de mise en pratique de cette politique et de faire émerger un certain nombre de projets bien concrets pouvant être utilisés comme projets témoins.

Objectifs

Faire de la forêt de l'Aigle un centre attrayant et éducatif pour le mieux être de la région; viser une utilisation optimale de toutes les ressources de la forêt dans le respect des limites de chacune et de leur équilibre écosystémique; mobiliser des entrepreneurs tirant partie de l'usage et de la transformation des autres.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes, base écologique des interventions; économiques (création d'emplois directs et indirects, etc.) 30-50 emplois divers; sur les activités humaines génératrices de nuisances, éducation par information vulgarisée; sur la santé et la qualité de vie des populations humaines, meilleure connaissance de l'écologie forestière, meilleur comportement des ressources; autres: valorisation de la concertation et des collaborations.

Promoteur

Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle inc.
Denis Côté, Jean-Guy Whiteduck, Pierre Nadeau, administrateurs
155, rue Commerciale
Maniwaki (Québec)
J9E 1P1
Téléphone : (819) 449-7111
Télécopieur : (819) 449-8080

Partenaires

Syndicat sylvicole de la Haute-Gatineau,
Première Nation Kitiganzibi, Institut québécois
d'Aménagement de la Forêt feuillue, ZEC,
MRC.

Financement

Le financement s'appuie sur des programmes établis et sur des campagnes menées à l'occasion de projets particuliers.

*Entente de cogestion forestière entre Produits forestiers Domtar
et la communauté autochtone de Winneway*

Description

Par le biais d'un comité de cogestion, adaptation des activités d'aménagement forestier aux activités traditionnelles autochtones, réalisation conjointe d'un suivi des impacts des activités forestières. Respect du rendement soutenu de toutes les ressources ciblées. Intégration de toutes les activités réalisées dans l'aire forestière sous cogestion. Accroissement de la participation économique de la communauté de Winneway. Contrôle des impacts des activités forestières sur la faune et la flore. Protection des sites d'activités traditionnelles et des paysages. Formation de personnel forestier autochtone.

Clientèle

Industries et autochtones.

Problématique

Les activités industrielles forestières sont guidées par des objectifs différents de ceux qui président à l'utilisation traditionnelle de la forêt par les autochtones.

Objectifs

Harmoniser les activités d'aménagement forestier et les activités traditionnelles. Favoriser l'engagement économique de la communauté autochtone dans les activités d'aménagement forestier. Assurer un rendement soutenu pour toutes les activités réalisées sur l'aire forestière par les différents intervenants. Stimuler la coopération et la compréhension des préoccupations mutuelles.

Impacts

Gestion et protection de la forêt et de la faune. Protection des paysages et des activités traditionnelles des autochtones. Formation de personnel forestier autochtone.

Promoteur

Produits forestiers Domtar
Bernard Sénécal, directeur de la foresterie
3030, boul. Industriel
Val-d'Or (Québec)
J9P 6S9
Téléphone: (819) 874-0300, poste 336

Partenaires

Dix ou onze bénéficiaires de l'aire commune
083-87.

État d'avancement et (ou) échéancier

Janvier 1996. Le projet est en cours.

Partenariat entre la Corporation Mishtuk de Waswanipi et Domtar concernant la construction d'un centre de transformation du bois

Description

Création de la corporation Produits forestiers Nabakatuk inc. qui établira et opérera un centre de transformation du bois à Waswanipi.

Clientèle

Industries et autochtones.

Objectifs

Promouvoir l'emploi et la formation de personnel autochtone afin de créer un bénéfice socio-économique nouveau et majeur pour la communauté de Waswanipi. Appliquer de façon concrète l'un des principes de la politique forestière de Domtar en établissant des relations harmonieuses avec les populations autochtones au chapitre de l'aménagement forestier et de la transformation de la matière ligneuse.

Impacts

La population de Waswanipi pourra, par le biais des emplois générés, bénéficier d'une nouvelle activité économique d'importance sur la réserve.

La ressource «matière ligneuse» pourra être prélevée et renouvelée à partir des territoires autochtones par les autochtones eux-mêmes, qui développeront, par ces activités, un nouveau champ d'expertise. Meilleure compréhension des préoccupations respectives des partenaires.

Promoteur

Domtar inc.
Louis Hamel, directeur
Forêts-scieries Abitibi-Outaouais
3030, boul. Industriel
Val-d'Or (Québec)
J9P 6S9
Téléphone: (819) 874-0300, poste 301

Partenaire

Waswanipi Mishtuk Corporation.

État d'avancement et (ou) échéancier

1996. Le projet est amorcé.

Financement

Coût total estimé: 5,8 millions de dollars.
Waswanipi Mishtuk Corporation: 55 %, Domtar: 45 %, Native Economic Development Program (NEDP), ministère de l'Industrie, de la Science et de la Technologie (MIST-CANADA), institutions financières.

**Thèmes : forêts, lacs et cours d'eau, Région : Abitibi-Témiscamingue (08)
faune et flore, activités industrielles
et commerciales, éducation**

***Développement d'une approche d'aménagement forestier écosystémique
pour la forêt d'enseignement et de recherche (FER) du lac Duparquet***

Description

Modèle d'une approche écosystémique d'aménagement forestier en milieu boréal, la FER du lac Duparquet s'étend sur 8000 ha en forêt mixte. Elle est gérée conjointement par l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (A.-T.) en collaboration avec Industries Norbord et Produits forestiers Tembec et le milieu socio-économique.

Problématique

Tout en se distinguant par sa vocation de recherche fondamentale et appliquée et d'enseignement, la FER du lac Duparquet devra concilier les intérêts des différents usagers et protéger et promouvoir le patrimoine écologique de l'ensemble des ressources qui s'y trouvent.

Objectifs

Favoriser l'élaboration d'une programmation de recherche en écologie, aménagement et sylviculture intégrée à l'aménagement des ressources du territoire. Développer un modèle d'aménagement écosystémique pour la forêt boréale mixte de l'est du Canada. Servir de lieu privilégié pour la surveillance et l'évaluation écologique (monitoring). Contribuer au développement d'une culture scientifique régionale en sensibilisant le milieu à l'importance de la science, de la recherche et de la formation universitaire.

Impacts

Protection et conservation du milieu naturel. Création d'emplois et stimulation de l'économie locale. Réduction de l'impact sur l'environnement de certaines activités humaines l'industrie minière et forestière. Accessibilité du patrimoine écologique à la population.

Promoteur

UQAT et UQAM

Brian Harvey, directeur FER du lac Duparquet
Université du Québec en A.-T.
C.P. 700
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 5E4
Téléphone: (819) 762-0971
Télécopieur: (819) 797-4727
Courrier électronique: Brian.Harvey
uqat.quebec.ca

Partenaires

Groupe de recherche en écologie forestière de l'UQAM, Unité de recherche et de développement forestiers de l'A.-T., Produits forestiers Tembec inc., Industries Norbord inc. Comité sur la recherche forestière de l'A.-T. (CRDAT), Centre multirégional de recherche forestière de l'UQ, Cégep de l'A.-T., Commission scolaire Harricana, Association forestière de l'A.-T., Association touristique de l'Abitibi-Ouest, Association de chasse et pêche de Duparquet, ministère des Ressources naturelles du Québec (secteurs forêts, mines, terres), ministère de l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

Élaboration des plans d'aménagement et de recherche: janvier 1996 - janvier 1997.
Soirées d'information et visites publiques: été 1996.

Financement

En plus des partenaires, Conseil national de recherche en sciences naturelles et génie du Canada, Service canadien des forêts, Service canadien de la faune et revenus et de la vente du bois coupé.

Valorisation des rameaux d'arbres et d'arbustes feuillus

Description

Disponibiliser une biomasse inexploitée pour laquelle des recherches récentes confirment un rôle d'amélioration des écosystèmes au niveau des sols forestiers ou agricoles.

Clientèle

Forestiers, agriculteurs

Problématique

Les rameaux d'arbres et d'arbustes feuillus représentent une biomasse actuellement non valorisée.

Objectifs

Sensibiliser tous les producteurs indirects de rameaux au grand potentiel de la ressource qu'ils manipulent. Favoriser les liens entre les utilisateurs agricoles et les producteurs forestiers. Reconnaître les travaux de fragmentation comme faisant partie des travaux d'aménagement d'un boisé.

Impacts

Sur la biodiversité : l'application de ces rameaux provoque des processus biologiques propres aux forêts climatiques de feuillus - origine de la plupart de nos sols agricoles. Des recherches récentes démontrent un accroissement de l'activité biologique dans le sol. Économiques : ces processus induits par une ressource régionale réduisent la dépendance des activités agricoles et forestières sur des intrants chimiques importés.

Sur les activités humaines génératrices de nuisances : la vigueur insufflée aux processus biologiques du sol le rend plus apte à récupérer des impacts de l'agriculture intensive. Les nuisances reliées à l'utilisation massive d'intrants synthétiques sont également réduites. Sur la santé humaine : indirectement avec l'amélioration possible de certaines qualités des produits agricoles.

Promoteur

Aucun n'est ciblé actuellement.

Partenaires

Possiblement les organismes de gestion en commun, les syndicats de producteurs de bois et les syndicats agricoles.

État d'avancement et (ou) échéancier

Processus à répéter annuellement. Peut s'étendre à toutes les régions du Québec. À ce jour, la seule étape généralement complétée est celle de la caractérisation des effets bénéfiques escomptés en agriculture et en foresterie.

Financement

Les principaux postes de dépenses reliés à ce projet sont les frais de sensibilisation des producteurs et de diffusion auprès des utilisateurs et les frais (machinerie et main-d'oeuvre) de regroupement et de fragmentation de la ressource. Des revenus devront provenir de la mise en marché du matériau, soit environ 1,25 \$ par mètre cube : prix-cible pour utilisation agricole. Il y a un mode critique de financement à mettre en place soit : la reconnaissance du processus de regroupement et de fragmentation des rameaux parmi les travaux privés d'aménagement forestier qui sont éligibles à des transferts gouvernementaux.

*La forêt habitée dans la MRC de Témiscamingue**

Description

Rouleç 95 a reçu le mandat de gérer les lots intramunicipaux et l'entente avec Norbord de façon à engendrer le maximum de retombées économiques et sociales pour les communautés des deux localités. Futur gestionnaire de 80 lots intramunicipaux (3 000 ha), Rouleç a de plus signé une entente avec les Industries Norbord inc., lui confiant la gestion d'une partie (10 000 ha) du territoire sous contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). Rouleç bénéficie ainsi d'une masse critique suffisante de travaux à réaliser. Son rôle se situe au niveau de l'identification des créneaux de développement et de la planification des interventions, les interventions elles-mêmes étant confiées à des entreprises locales. Norbord prépare les plans d'aménagement forestier requis par la Loi sur les forêts pour le territoire, selon les orientations qu'il lui sont fournies par Rouleç et en tenant compte de la planification multi-ressources préparée par la MRC.

Objectifs

La politique de la compagnie vise à encourager les initiatives de reprise en main de leur économie par les communautés. Après une première phase de consolidation des activités liées à la matière ligneuse, Rouleç 95 prévoit mettre ses efforts au développement des aspects faunique et récréatif. Si l'expérience est concluante, les parties envisagent d'augmenter la superficie du territoire sous CAAF dont la gestion est confiée à Rouleç, à la totalité du territoire sous CAAF situé dans Nédelec.

Impacts

L'aménagement forestier est, au départ, la principale activité envisagée. Rouleç vise à en retirer des retombées importantes en termes d'emploi, de transfert d'expertise et de formation de la main-d'oeuvre locale en vue de la réalisation de projets clés en main. L'entente avec Norbord prévoit qu'à l'exception d'une faible quantité requise pour le bon fonctionnement d'une petite usine de fonds de paniers, le bois sera acheminé aux usines de Norbord.

Promoteurs

Rouleç 95 inc., Corporation paramunicipale
Denis Jutras, président.

Partenaires

MRC de Témiscamingue, les Industries Norbord inc. et autres partenaires à identifier dans les domaines agricole, faunique et récréatif.

La forêt habitée dans les MRC Bellechasse et Les Etchemins

Description

Le projet émerge des efforts des partenaires qui veulent donner le statut de parc régional au territoire. Ils veulent y appliquer le mode de gestion prévu en forêt habitée en se dotant, entre autres, d'un outil de planification et de concertation qui favorisera un développement harmonieux et de qualité pour ce territoire.

Objectifs

Le projet vise avant tout le développement de l'emploi par la mise en valeur de l'ensemble des ressources. Même si la vocation principale sera axée sur la récréation et le tourisme, des activités économiques en forêt et des activités à caractère culturel sont prévues.

Impacts

Le Parc régional du Massif du Sud s'identifie comme un projet structurant qui permettra aux collectivités de faire en sorte que le développement durable devienne chez eux une réalité.

Promoteurs

Les MRC Bellechasse et Les Etchemins ainsi que les municipalités de Buckland, Saint-Luc, Saint-Magloire et Saint-Philémon, par l'entremise de la Corporation d'aménagement de développement du Massif du Sud.

Financement

Grâce à l'aide financière du ministère des Ressources naturelles du Québec totalisant 50 000 \$, les MRC de Bellechasse et des Etchemins peuvent entreprendre la réalisation d'un projet témoin de forêt habitée sur une partie de leur territoire, qui comporte de la forêt publique et de la forêt privée.

Le Camp forestier Saint-Luc, d'hier à demain

Description

Mise sur pied d'un centre d'interprétation de la forêt, d'hier à demain, avec un camp forestier et ses bâtiments d'époque, expliquant la vie dans les camps, un sentier d'interprétation permettant de prendre connaissance de l'évolution de l'exploitation forestière du début du siècle à nos jours ainsi que des tendances futures tant sur le plan de l'exploitation, comme la coupe sélective, que de la technologie (de la sciote à la multifonctionnelle). L'accès à un long sentier pédestre aménagé, avec interprétation et observation de la nature, est également planifié.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Dans le but de dynamiser le développement économique de Saint-Luc, le Groupement pour l'amélioration et le développement de Saint-Luc (GAD) est actuellement à développer un centre récréo-touristique dont la thématique est la vie dans les chantiers et l'exploitation forestière, d'hier à demain.

Objectifs

Mettre en valeur un site récréo-touristique qui utilisera le potentiel naturel de la municipalité pour mettre en valeur sa tradition et son patrimoine forestier tout en dynamisant la vie économique et culturelle du village. De plus, une partie de l'interprétation sur le site mettra une emphase sur l'aspect écologique de l'exploitation forestière, son influence sur la flore et la faune environnante (la durabilité et le renouvellement de la ressource bois, la protection des habitats fauniques, l'aménagement forestier, l'utilisation des «bois rameaux-fragmentés» (BRF), etc.). Sensibilisation du visiteur à cette nouvelle notion de l'écologie humaine c'est-à-dire le déroulement et l'effet de l'activité humaine dans la nature, tantôt destructrice tantôt bénéfique. Visites de chantiers actuels et visites de forêts aménagées, soit le Triangle de

Bellechasse.

Impacts

Prise de conscience de l'impact de l'activité forestière moderne sur l'avenir de la forêt, des solutions et alternatives qui s'offrent aux forestiers pour envisager le développement sous l'angle du développement durable. Amélioration de la qualité de vie, revitalisation d'un milieu rural, réappropriation de la nature et du vécu (patrimoine) par le public.

Promoteur

Le Groupement pour l'amélioration et le développement de Saint-Luc (GAD)
Laurette Jolin, directrice
230A, rue Principale
Saint-Luc (Québec)
G0R 1L0
Téléphone: (418) 636-2176

Partenaires

Les gouvernements fédéral (PAZD, Article 25, PDE) et provincial (FIR), la municipalité de Saint-Luc, la Caisse populaire de Saint-Luc, des organismes et entreprises du milieu, la population, la Société de développement économique des Etchemins.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie de réalisation et s'étalera sur trois ans.

Financement

Investissements privés, organismes du milieu, contributions municipales, provinciales et fédérales, subventions, collectes spéciales, etc.

*Forêt habitée; aménagement intégré pour les régions
Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon**

Description

Réalisation d'interventions sylvicoles et fauniques sur les terres publiques de Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon pour assurer un rendement soutenu en matière ligneuse, mais aussi pour favoriser la faune et l'accès aux sites d'intérêt.

Problématique

L'exploitation forestière est le principal pôle économique de ces municipalités depuis 1850. Jusqu'à maintenant, la mise en valeur de ce territoire forestier public a surtout privilégié la gestion du bois comme unique ressource. Cependant, l'avènement de nouveaux besoins et la diversification des marchés exigent une mise en valeur des ressources aussi variées que la faune, le bois, le tourisme et la villégiature. Devant ces intérêts nouveaux, le gouvernement du Québec et des intervenants du milieu ont développé le nouveau concept «forêt habitée».

Objectifs

Modifier la vision actuelle de la forêt comme source de matière ligneuse pour un ensemble de ressources vivantes. Préconiser une nouvelle exploitation forestière qui assure un rendement soutenu en matière ligneuse, mettre en valeur la faune et les sites d'intérêt récréo-touristique.

Impacts

Sur le plan économique, il y aura création et maintien d'emploi. On estime à environ 850 jours/personnes le travail généré par le projet. La forêt habitée instaure une gestion saine du bois en alliant prélèvement et conservation. Elle assure à la région la conservation de sites touristiques potentiels en plus des habitats fauniques.

Promoteur

Déboisement Saint-Michel inc.
Anny Malo, biologiste
6215, Principale
Saint-Zénon (Québec)
Téléphone: (819) 884-5256
Télécopieur: (819) 884-0113

Partenaires

Pouvoirie Koubeck, ZEC Lavigne, des Nymphes et Collin, MRC Matawinie, Chambre de commerce de Matawinie, municipalités de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet pilote devrait se réaliser à l'été 1996 pour une continuité possible indéfinie. Après les étapes de planification, de sensibilisation et de réalisation d'études, le projet est à la recherche de financement.

Financement

Pour 1996-1997, le projet totalise une possibilité de subventions de l'ordre de 323 000 \$ du ministère des Ressources naturelles.

La forêt habitée dans la MRC Antoine-Labelle

Description

Les partenaires du projet proposent de mettre en place une Coopérative de solidarité dont le conseil d'administration serait composé de représentants des trois principaux secteurs d'intervention, soit la villégiature et le récréo-tourisme, la faune et la forêt, de représentants de travailleurs engagés dans la mise en valeur du territoire, des représentants des pouvoirs municipaux (municipalité et MRC) ainsi que des représentants des ministères concernés, à titre de ressources techniques.

Objectifs

Le projet vise à intensifier les travaux sylvicoles et à y intégrer des interventions qui visent la mise en valeur des habitats fauniques, des paysages et des sites pour la pratique d'activités récréatives.

Il vise également à développer un mode de gestion de l'offre faunique qui permette d'en améliorer le potentiel tout en intensifiant les retombées économiques liées à la pratique d'activités d'exploitation et (ou) d'observation de la faune. Enfin, il vise à développer le potentiel récréo-touristique ainsi que la villégiature regroupée sur le territoire.

Impacts

Le projet repose sur la spécialisation des partenaires et le maillage de centres de profits autonomes en vue de la mise en valeur optimale du territoire dans une perspective de développement durable et de création d'emplois.

Promoteur

Municipalité de Chute-Saint-Philippe.

Partenaires

La coopérative forestière des Hautes-Laurentides, l'Association touristique de Chute-Saint-Philippe, la MRC Antoine-Labelle et le Centre de service aux réseaux d'entreprises du secteur forestier. Les industriels de l'aire commune demeurent des partenaires à part entière du projet.

Financement

Revenus des ventes de biens et services.

*Implantation au MAPAQ d'un logiciel de fertilisation adapté
aux besoins de l'approche intégrée**

Description

«Conseil-Champ», un logiciel de fertilisation développé par l'Université Laval, a été adapté pour le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec afin de permettre des interfaces entre les analyses de sol et le traitement de données pour l'ensemble des champs.

Objectifs

Permettre une approche intégrée en fertilisation et rendre cet outil disponible à tous les conseillers afin d'améliorer la gestion des fertilisants.

Impacts

Intégrer, dans un logiciel de fertilisation, des éléments ayant un impact sur les recommandations impliquant la conservation des ressources eau-air-sol. Faciliter le transfert d'information par des documents et d'échanges adaptés aux besoins des producteurs.

Promoteur

Ministère des l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Jacques Landry

Directeur de l'environnement
et du développement durable
200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Téléphone: (418) 643-3029
Télécopieur: (418) 528-0405

Partenaire

Agri-Gestion de l'Université Laval.

*Colloque sur la gestion de l'eau par bassin versant en milieu rural**

Description

Organisation d'un colloque multidisciplinaire incluant une visite du bassin de la rivière Boyer.

Objectifs

Favoriser la concertation des intervenants des milieux agricoles et municipaux. Dégager une vision commune dans le domaine de la gestion de l'eau. Proposer des avenues de solution aux problèmes communs de gestion de l'eau.

Impacts

Meilleure gestion des ressources naturelles, notamment l'eau en milieu rural, et concertation entre les intervenants des milieux municipaux et agricoles.

Promoteurs

Commission de génie rural, Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ)
Guy Demers, président
Direction des politiques et des programmes des milieux naturels et agricoles
2360, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H2
Téléphone: (418) 646-0751
Télécopieur: (418) 528-1035

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Agriculture Canada, Union des producteurs agricoles, Université Laval.

Financement

Commandites, revenus des inscriptions.

*Matériel pédagogique sur le développement durable en agriculture**

Description

Le projet consiste à préparer un recueil de renseignements vulgarisés sur la gestion des ressources en agriculture ainsi qu'un document vidéo.

Clientèle

Le réseau des écoles primaires et secondaires de l'ensemble du Québec.

Problématique

L'amélioration de la performance du secteur agricole a eu des effets sur les ressources sol et eau ainsi que sur la faune. La détérioration des ressources naturelles et de l'environnement par l'agriculture est également le problème d'une société qui exige un approvisionnement constant en produits de qualité, présentant une image de perfection, et au coût le plus bas possible.

Objectifs

Présenter sommairement aux élèves l'évolution de l'agriculture québécoise. Présenter le défi environnemental auquel fait face l'agriculture (fournir des aliments sains, en quantité suffisante et à prix raisonnable tout en respectant les ressources). Présenter les efforts du milieu agricole pour la préservation des ressources sol, eau et faune. Amener les élèves à prendre conscience des actions et gestes qu'ils posent en regard de leurs impacts sur l'environnement.

Impacts

Les consommateurs doivent prendre conscience qu'en exigeant des fruits et légumes d'apparence quasi parfaite, les producteurs, pour répondre à cette demande et rentabiliser leur entreprise, doivent recourir bien souvent à des produits qui peuvent avoir un effet sur la santé et sur l'environnement. Les consommateurs doivent repenser leur comportement et leurs habitudes de consommation.

Promoteur

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de

l'Alimentation, Direction de la formation et de la main d'oeuvre en bioalimentaire.

Jacques Boucher, agronome
Direction des la Formation et
de la main d'oeuvre en bioalimentaire
200, chemin Sainte-Foy, 11^e étage
Québec (Québec)
G1R 4X6
Téléphone: (418) 644-1315
Télécopieur: (418) 644-3049

Yvon Brochu, ingénieur
Direction de l'environnement et
du développement durable
200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec)
G1R 4X6
Téléphone: (418) 644-8541
Télécopieur: (418) 528-0405

Partenaires

Direction des communications du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), Union des producteurs agricoles (UPA), Fondation de la faune du Québec (FFQ).

Financement

On espère une contribution provinciale et une contribution des partenaires (UPA, FFQ).

Thèmes : agriculture, déchets Région : Bas-Saint-Laurent (01)

***Recherche et développement sur le compostage du lisier
de porc et des résidus de scieries***

Description

Projet-pilote de mise à l'échelle industrielle d'un procédé de compostage qui résout les problèmes dus au lisier liquide en y intégrant des sciures, et dont les résultats se sont avérés très concluants à l'expérimentation.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Le lisier de porc liquide, lorsqu'il est épandu comme engrais, percole vers les plans d'eau et contamine les environs.

Objectifs

Éliminer la pollution des sols et des eaux, réduire considérablement la quantité de lisier entreposé à la ferme, éliminer le problème d'odeurs tout en valorisant des produits de la biomasse à des fins agricoles (engrais).

Impacts

La contamination par les lisiers peut affecter notablement la faune, les sols et les plans d'eau. Le procédé mis à l'essai réduit considérablement les risques. Le compostage ainsi utilisé s'avère être une économie pour les producteurs agricoles, en leur fournissant un amendement de qualité pour leurs sols, tout en valorisant des résidus de scieries. Le procédé élimine les problèmes de pollution des eaux et les odeurs parfois susceptibles d'incommoder la population avoisinante.

Promoteur

Une équipe de l'Université du Québec à Rimouski
Bertrand Maheux, chargé de projet
300, Ursulines
Rimouski (Québec)
G5L 3A1
Téléphone: (418) 723-1986

Partenaires

Meunerie J.B. Dionne et entreprise BIOMAX inc.

État d'avancement et (ou) échéancier

Été 1997 à été 1998 (à confirmer). Les étapes de planification, de recherche de financement et de mise en oeuvre ont réalisées et les engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs ont été obtenus.

Financement

Les modes de financement prévus sont des subventions et des services accordés par des organismes régionaux.

Vers des choix durables

Description

Élaboration et diffusion de matériel de réflexion sur le développement durable, plus précisément sur des thèmes reliés à l'agriculture durable. Une cassette-vidéo et une pochette contenant 21 fascicules ont été développées. La diffusion de ce matériel se fera une formation dirigée vers les producteurs et productrices agricoles de la région.

Clientèle

Agriculteurs.

Impacts

Changement des approches et des mentalités rattachées aux techniques actuelles de production. Sensibilisation des agriculteurs sur les différents aspects de l'environnement et des ressources qui s'y trouvent. Changements de comportement qui amèneront des actions concrètes, dont des actions de réhabilitation de milieux détériorés.

Promoteur

Fédération de l'UPA du Saguenay—Lac-Saint-Jean
422, rue Racine Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 1T3
Téléphone: (418) 549-7353
Télécopieur: (418) 543-4873

Financement

L'aspect élaboration est absorbé par l'UPA et une aide gouvernementale. L'aspect diffusion entre dans le cadre de la formation professionnelle déjà offerte aux agriculteurs et agricultrices de la région. Positionnement sur les besoins de marchés des années 2000 tout en assurant une pérennité de la ressource.

Projet de revalorisation des terres agricoles sur les terrains de l'usine Grande-Baie

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

L'usine Grande-Baie d'Alcan est une aluminerie moderne située dans un milieu rural. Lors de la construction de l'usine, Alcan avait acheté 1000 ha de terrain dont 400 étaient en culture. Ces terres ont été louées à des producteurs céréaliers à la condition qu'on n'y fasse que des céréales.

Au fil des ans, la monoculture a détérioré de façon marquée la qualité du sol. Un projet de revalorisation agricole sera mis de l'avant afin de restaurer le sol pour qu'il devienne productif.

Objectifs

Évaluer l'état des terres. De concert avec les locateurs, élaborer un plan de redressement qui respectera les derniers développements en matière d'agriculture durable (bioagronomie).

Impacts

Développement de l'autonomie économique régionale permettant à des producteurs d'utiliser les terres de l'entreprise et d'en tirer un revenu. Maintien d'un environnement agréable pour tous.

Restructuration des sols et maintien de la ressource par la bioagronomie.

Promoteur

Société d'électrolyse et de chimie Alcan
Usine Grande-Baie

Stéphane Gauthier et Guylaine Munger
6000, 6^e Avenue, C.P. 900
Ville de La Baie (Québec)
G7B 4G9

Téléphone: (418) 697-9600

Partenaires

Membres de l'UPA qui feront par la suite la promotion de l'approche bioagronomique.

Valorisation agricole des résidus calciques (boue de lie, boue de chaux et centres)

Description

Stabilisation des sols acidifiés grâce à l'apport de cette matière basique, d'où une nette amélioration des milieux de culture.

Clientèle

Agriculteurs et industries.

Problématique

Le procédé kraft génère des résidus calciques comme la boue de lie, les rejets de l'éteigneur et la boue de chaux. Ces résidus sont présentement dirigés vers le site d'enfouissement de la MRC.

Impacts

Réduction des coûts de production de certaines entreprises agricoles avec les économies réalisées. Valorisation des sols de culture qui donneront de meilleurs rendements grâce à ces résidus qui seraient autrement dirigés au dépotoir. Protection du milieu par la prolongation de la durée de vie de notre site d'enfouissement. Protection des dépôts de calcite existants.

Promoteur

Produits forestiers Donohue inc.
Lucien Desmarais, directeur général, usine de pâte kraft
4000, chemin St-Eusèbe
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2R6
Téléphone: (418) 679-4545
Télécopieur: (418) 679-4271

Partenaires

Agriculteurs et industries.

État d'avancement et (ou) échéancier

Un projet est présentement en cours avec le ministère de l'Environnement et de la Faune pour évaluer le potentiel agricole de ces résidus.

Agriculture supportée par la communauté

Description

Projet de mise en marché de produits agricoles biologiques qui se veut différent et complémentaire des grands réseaux qui sont hors d'accès pour les terres marginales. C'est un projet d'agriculture associative. Les clients qui composent le groupe d'achat sont membres associés de la Coop Solest et participent aux décisions et aux orientations.

Promoteur

Gérald Tremblay
Coop Solest
300, rang 1 Ouest
L'Ascension (Québec)
G0W 1Y0
Téléphone: (418) 347-4406

Clientèle

Grand public, agriculteurs.

Objectifs

Resserrer le lien entre la production et la consommation en mettant sur pied un groupe d'achats desservi directement par la production au moyen de points de chute. Développer une approche de production biologique sur des terres agricoles en utilisant peu d'énergie extérieure et en favorisant l'établissement de personnes ayant des ressources financières limitées.

Impacts

Augmentation de l'autosuffisance alimentaire régionale en faisant en sorte que la totalité de la vente au détail demeure dans la région. Conservation des terres agricoles qui ne sont pas propices à la production industrielle. Mise en valeur d'une terre agricole laissée en friche depuis plusieurs années, par exemple, la ferme de la Coop Solest.

Épandage de résidus d'écorces sur les terres agricoles

Description

Il s'agit d'un projet pilote conjoint DAISHOWA - MAPAQ - UPA, qui vise l'épandage de 10 000 m³ de résidus d'écorces de l'usine Daishowa sur 20 fermes de l'île d'Orléans et de la Côte de Beaupré. Le projet, mis de l'avant par l'UPA, est sous la coordination scientifique et technique du MAPAQ. L'UPA représente les exploitants agricoles bénéficiaires du projet, assure la gestion des fonds et la logistique.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

À la suite des pluies torrentielles de l'été 1995, les terres agricoles ont été drainées.

Objectifs

Vérifier l'efficacité du produit à améliorer la matière organique des sols. Établir les recommandations les plus adéquates en termes de quantités à appliquer et de cultures associées. Comparer les effets sur la croissance et les rendements. Le MAPAQ assure le suivi agronomique et environnemental du projet.

Impacts

Un niveau adéquat de matière organique améliore les propriétés physiques et chimiques des sols, réduit les besoins en irrigation et en apport de fertilisants minéraux, atténue les risques d'érosion des sols et élimine la sédimentation des cours d'eau. L'impact environnemental est donc évident, en plus des bénéfices escomptés sur les rendements.

Promoteurs

Ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec - Union des producteurs agricoles
Jacinthe Gagnon, UPA
Alain Pouliot, MAPAQ
André C. Sarasin, Daishowa
Coordination scientifique et technique: Jean-Maurice Hamel, agronome
1120, boul. De la Rive-Sud, bureau 230
Saint-Romuald (Québec)
G6W 5M6
Téléphone: (418) 839-8844
Télécopieur: (418) 834-2070

Partenaires

MAPAQ, UPA, Daishowa, productrices et producteurs agricoles de l'île d'Orléans et de la Côte de Beaupré.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie de réalisation.

Financement

Phase 1: 110 000 \$ pour 10 000 m³ (MAPAQ 60 000 \$, Daishowa 30 000 \$, Producteurs agricoles 20 000 \$)
Phase 2: 5 millions de dollars pour 600 000 m³ (UPA analyse les avenues de financement).

Valorisation de nos boues

Description

Ce projet vise à revaloriser les boues de décanteur (matière organique) à titre de fertilisant pour les cultures agricoles.

Objectifs

Revaloriser ces résidus. Diminuer des coûts d'enfouissement.

Promoteur

Produits forestiers Alliance Inc.
Gaétan Plamondon (Surintendant des services techniques)
1, rue Notre-Dame
Donnacona (Québec)
G0A 1T0
Téléphone : (418) 285-4300, poste.4393
Télécopieur : (418) 285-4472

Développement des ressources naturelles et de l'ensemble du bassin versant de la rivière Gentilly

Description

Mise en valeur des ressources naturelles d'un territoire en zone agroforestière par le développement des collectivités locales. Consolidation des équipements actuels en écotourisme, travail pour l'implantation d'une usine d'eau de source, développement du potentiel d'un groupe de lots intra-municipaux par des initiatives telles que l'interprétation de la nature, la culture de canneberges, etc.

Objectifs

Mettre en valeur les richesses naturelles du territoire. Développer un partenariat entre les entreprises et les instances institutionnelles (locales et régionales) afin de maintenir les jeunes adultes dans la région.

Impacts

Embauche locale et formation de jeunes travailleurs. Conscientisation collective face aux choix menant au développement durable. Mise à contribution du service d'éducation aux adultes (Commission scolaire Le Riverain). Mise en valeur harmonieuse des ressources naturelles. Responsabilisation et meilleure utilisation des ressources naturelles.

Promoteur

Association pour la mise en valeur de la rivière Gentilly inc., en collaboration avec d'autres partenaires
Bernard Morin, président
473, Des Bosquets
Sainte-Marie de Blandford (Québec)
G0X 2W0
Téléphone: (819)283-2844
Télécopieur: (819)283-2127

État d'avancement et (ou) échéancier

Le potentiel des ressources naturelles est connu et les infrastructures de base sont en place. Planification stratégique et recherche de partenaires. Protocole d'entente signé entre la municipalité et la compagnie Phiga pour réaliser une étude de préfaisabilité pour le développement d'une usine d'embouteillage d'eau de source. Entente de principe avec le ministère des ressources naturelles sur le transfert du bloc de 17 lots intramunicipaux dans la municipalité. Plan de développement touristique réalisé par le commissariat industriel (COPERS) visant entre autres le développement de l'écotourisme.

Financement

Coûts: 1 000 000 \$, soit 200 000 \$ par an sur cinq ans. Évaluation basée sur l'historique du financement du Parc régional de la rivière Gentilly des cinq dernières années. Dépôt du projet dans le cadre du programme «Action 21» Environnement Canada. Financement privé dans l'étude de préfaisabilité pour l'implantation d'une usine d'embouteillage d'eau de source.

*Influence de la saturation du sol en phosphore sur la qualité de l'eau
à la suite d'épandage de lisier de porc et d'engrais*

Description

Dans des conditions de surfertilisation, détermination du temps qu'un sol peut jouer son rôle de filtre naturel sans qu'une contamination en phosphore soit mesurée dans les eaux de drainage. Détermination de la quantité de phosphore accumulée selon la période d'application et le type de culture.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

L'épandage répété de grandes quantités de lisier et de fumier provoque généralement une accumulation de phosphore dans les sols. Dans le passé, l'érosion des sols était considérée comme la principale responsable de l'apport agricole de phosphore aux cours d'eau. Or, des recherches récentes démontrent que lorsque le sol est saturé en phosphore, il y aurait une libération du phosphore par les particules de sol contribuant ainsi à la contamination des eaux de surface.

Objectifs

Étudier l'influence de l'accumulation et de la saturation des sols en phosphore sur la qualité de l'eau pour établir des relations de cause à effet qui soient crédibles.

Promoteur

Agriculture Canada.

Partenaires

Fédération des producteurs de porcs du Québec et Centre de développement du porc du Québec inc.

État d'avancement et (ou) échéancier
1998.

*Évaluation des effets du travail du sol sur les pertes en nutriments
dans les eaux de surface et souterraines*

Description

Mesurer des déplacements d'éléments nutritifs (azote, phosphore) dans les sols et dans les eaux de ruissellement et de lessivage sous différentes pratiques culturales. Expérimentations sur le maïs-grain et l'orge à l'aide de parcelles expérimentales. Parcelles équipées de façon à recueillir séparément les eaux de ruissellement superficiel et de drainage souterrain afin de mesurer les charges annuelles d'azote, de phosphore et de pesticides en solution. Évaluation de l'influence des trois points suivants sur les déplacements d'éléments nutritifs: travail du sol (minimal, réduit, conventionnel, préparation printanière et automnale), pratiques culturales (semis direct, semis conventionnel) et présence d'une culture en début et en fin de saison (hivernante et non hivernante). Réalisation des bilans agricole et environnemental en mesurant la migration des nutriments dans le sol pendant la saison et en enregistrant les rendements des récoltes. Analyse économique comparative des pratiques culturales étudiées.

Problématique

Les pratiques agricoles conventionnelles (épandage inadéquat du fumier, surfertilisation, érosion) contribuent à augmenter les nutriments dans les cours d'eau.

Objectifs

Évaluer les effets de la période et du type de travail du sol primaire sur les pertes en nutriments dans les eaux de surface et souterraines.

Impacts

Réduction de l'apport en nutriments dans les cours d'eau préservant l'équilibre de ces milieux. Pratiques agricoles plus efficaces entraînant une économie des frais d'exploitation. Connaître quelles pratiques permettent de réduire les rejets à l'environnement. Amélioration de la qualité

des cours d'eau et de la nappe phréatique.

Promoteur

Agriculture Canada
Alain Pesant, chercheur
Conservation des sols
C.P. 90
Lennoxville (Québec)
J1M 1Z3
Téléphone: (819) 565-9171
Télécopieur: (819) 564-5507

État d'avancement et (ou) échéancier

Échéancier: 1997.

Financement

Plan vert du Canada: 175 000 \$ sur trois ans.

*Épandage expérimental des boues de traitement des effluents
dans une culture de sapins de Noël*

Description

Évaluation de la qualité agronomique des boues, comme amendement organique sur un sol destiné à la culture de sapins de Noël. Valorisation des sous-produits plutôt que leur élimination.

Valorisation en milieu sylvicole afin de faire valoir le potentiel agronomique de certains de ces sous-produits et de réduire l'épandage d'engrais chimiques.

Clientèle

Industries, agriculteurs, forestiers.

Problématique

La culture de sapins de Noël est exigeante et les papetières disposent de résidus qui peuvent être valorisées.

Objectifs

Réduire les résidus à l'enfouissement. Valoriser des résidus en milieu agricole. Évaluer des paramètres agronomiques pour les boues de traitement des effluents.

Impacts

Réduction de l'utilisation d'engrais. Valorisation plutôt que l'élimination de sous-produits. Réduction de l'utilisation d'engrais chimiques comme impacts positifs sur les populations.

Promoteurs

Papiers de communication Domtar
Émile Audy, directeur
Service technique et environnemental
609, rang 12
Windsor (Québec)
J1S 2L9
Téléphone: (819) 845-8269
Télécopieur: (819) 845-8361

Partenaires

Centre Innovation Domtar, École Polytechnique de Montréal

État d'avancement et (ou) échéancier

Printemps et été 1996.

Financement

Financement privé de Domtar (30 000 \$) et subventions (50 000 \$) pour un montant total de 80 000 \$.

Gestion intégrée des lisiers

Description

Implantation d'une filière complète qui permettra le traitement des fientes liquides et solides par voie de compostage et de filtration biologique. À la suite d'essais en laboratoire, un projet-pilote sera implanté et opéré sur une période de 12 mois.

Clientèle

Agriculture.

Problématique

La gestion des lisiers de porcs présente un problème de pollution important et met un frein au développement de cette industrie. Il importe de mettre en oeuvre des solutions économiques qui comportent des gains environnementaux et qui s'intègrent aux pratiques agricoles. La réglementation exigera des solutions novatrices et la survie de l'industrie dépendra de sa capacité d'adaptation.

Objectifs

Démontrer la viabilité technique, économique et sociale de la filière de valorisation proposée.

Impacts

La réduction du taux de pollution dans les cours d'eau a pour conséquence la protection des espèces de ces milieux. Ce projet présente une solution économique à la coûteuse élimination des lisiers et permettra de réduire les nuisances associées aux rejets de lisiers dans les cours d'eau. L'amélioration de la qualité des cours d'eau permet aux usagers d'en retrouver les usages.

Promoteur

Valoraction inc.
Marie-Christine Bélanger, chargée de projet
855, rue Pépin, bureau 300
Sherbrooke (Québec)
J1L 2P8
Téléphone: (819) 829-0101
Télécopieur: (819) 829-2717

Partenaires

UPA, Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) et producteurs agricoles.

Financement

Diverses sources seront nécessaires. Le budget est de 200 000 \$.

Recherche de nouveaux systèmes d'entreposage des fumiers

Description

Recherche sur les différents systèmes d'entreposage existant au Canada, aux États-Unis et en Europe. Détermination des critères auxquels le milieu doit répondre pour accueillir ce genre d'infrastructures.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

L'entreposage inadéquat des fumiers amène des impacts importants sur la qualité de l'eau (nutriments, contamination bactériologique). Or, certains producteurs agricoles hésitent à se doter d'infrastructures d'entreposage en raison de leur coût élevé.

Objectifs

Améliorer l'entreposage des fumiers et ainsi réduire l'apport de contaminants aux cours d'eau.
Réaliser un revue de documentation sur le sujet.
Visite des infrastructures dont l'avenir est prometteur.

Promoteurs

Éventuellement, ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation, Clubs d'encadrement, Syndicat des producteurs agricoles.

Financement

Promoteurs et partenaires.

Sensibilisation des producteurs agricoles aux bonnes pratiques agricoles

Description

Réalisation d'une campagne d'information et de sensibilisation des producteurs sur les bienfaits d'allier agriculture et environnement. Ces activités auraient lieu en période hivernale de façon à rejoindre le plus de producteurs possible. Les activités seraient supportées par une banque d'informations écrites et visuelles d'expériences régionales ou d'ailleurs. Le plan de travail consiste en l'élaboration des contenus à transmettre: inventaire des études et expériences déjà réalisées, analyse et compilation de celles pertinentes à l'Estrie; préparation de documents vulgarisés et de matériel vidéo; préparation d'une campagne de diffusion grâce à des conférences, journées de formation et d'échange, visionnement de cassettes vidéo et démonstrations à la ferme.

Intégration de ces nouvelles initiatives aux activités actuelles de vulgarisation du MAPAQ et de l'UPA.

Problématique

L'intensification de l'agriculture et l'utilisation de produits chimiques divers peuvent générer des risques pour l'environnement. Les pratiques agricoles conventionnelles (épandage inadéquat du fumier, surfertilisation, érosion) contribuent à augmenter les nutriments dans les cours d'eau. Cependant, l'agriculture peut s'harmoniser avec la protection de l'environnement, tout en étant profitable aux exploitations. La consultation régionale a mis en lumière le difficile compromis entre «environnement» et «développement agricole».

Impacts

La réduction de l'impact de l'agriculture sur l'environnement a pour conséquence la protection des espèces. Les coûts de traitement de l'eau potable sont proportionnels au degré de pollution d'un cours d'eau et diminuent à mesure que celui-ci s'assainit. Une meilleure gestion des fumiers permet également d'économiser sur les frais d'engrais. De plus, un meilleur contrôle des parasites réduit les dépenses de pesticides. Ce

projet permettra de réduire les nuisances associées aux rejets agricoles. L'amélioration de la qualité des milieux naturels et notamment des cours d'eau redonne aux usagers les usages associés à ces cours d'eau.

Promoteurs potentiels

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentaire et UPA.

Partenaires possibles

Agriculture Canada, MEF, maisons de formation.

Financement

Fourni par les promoteurs et partenaires.

Colloque Québec-Canada-U.S.A. sur les jardins communautaires

Description

Présentation sommaire: Rencontre de 150 à 200 intervenants dans les jardins communautaires en Amérique du Nord. Les thèmes suivants seront abordés au cours du colloque: techniques de jardinage, les jardins et la jeunesse, un futur viable, la politique et le jardinage, la sécurité alimentaire.

Problématique

Les jardins communautaires, principalement en milieu urbain, ont pris son essor au cours des dernières années. C'est également une façon d'améliorer le cadre de vie urbaine par des actions concrètes.

Objectifs

Améliorer la qualité de vie des personnes. Offrir un catalyseur pour le développement des quartiers. Stimuler l'interaction sociale, la production d'aliments nutritifs et l'embellissement des quartiers. Apprentissage compostage, utilisation rationnelle des pesticides.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: embellissement des villes, mise en valeur de terrains vagues, meilleure qualité environnementale. Économiques: auto-production d'aliments par les citoyens, une des solutions au problème de la pauvreté, sécurité alimentaire. Sur les activités humaines génératrices de nuisances: embellissement par la transformation de terrains vagues en lieux de production d'aliments, sécurité, habitudes de compostage, utilisation rationnelle des pesticides. Sur la santé et la qualité de vie des populations humaines : réduction de l'isolement de l'individu en milieu urbain, création d'un lieu de récréation, socialisation d'exercice, de thérapie et d'éducation.

Promoteur

Mouvement pour l'agriculture biologique, région métropolitaine inc.(MAB-METRO).
Daniel Reid, coordonnateur
4560, rue Bellechasse, app. 2
Montréal (Québec)
H1T 1Z2
Téléphone: (514) 376-8364
(514) 872-6363 (travail)
Télécopieur: (514) 872-4585

Partenaire

Ville de Montréal, American Community Garden Association, Toronto Food Policy.

Échéancier

27,28 et 29 septembre 1996, Association canadienne en formation à partir du colloque.

Financement

Immobilisation nécessaire. Fonctionnement (salaires, fournitures, etc.): environ 40 000 \$.

Les sources de financement sont l'auto-financement par les inscriptions des participants, une contribution logistique et en personnel de la ville de Montréal et le travail bénévole de personnes impliquées au MAB-METRO.

Caravane écologique

Description

La meilleure sensibilisation se fait lorsque les gens demandent directement des renseignements.

Une caravane consacrée aux quantités et à l'utilisation des pesticides se promène dans les municipalités pour informer directement les gens

Clientèle

Grand public.

Problématique

C'est souvent le manque d'information qui fait que des produits comme des pesticides sont mal utilisés.

Objectifs

Fournir des informations pertinentes par des spécialistes (nécessaires sinon peu efficace).

Impacts

Les principaux impacts sont sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes.

Promoteur

Mouvement pour l'agriculture biologique - région métropolitaine (MAB-METRO).

André Pedneault, vice-président

C.P. 221 succ. R

Montréal (Québec)

H2S 2K9

Téléphone: (514) 276-4647

Télécopieur: (514) 872-4585

Échéancier

Projet déjà planifié car présenté pour subvention à Action Environnement mais refusé il y a deux ans. Il était présenté uniquement pour Montréal. 1996 ou 1997.

Vidéo sur la pelouse écologique

Description

Vidéo professionnel sur l'entretien plus écologique d'une pelouse: fertilisation, tonte, arrosages, contrôle des insectes et des maladies, importance de la qualité du sol et de la fertilisation avec des aménagements organiques. Éviter les excès d'engrais. Alternatives utiles pour particuliers, municipalités, écoles, groupes de sensibilisation, 190600 hectares de gazon, plus de pesticides par unité de surface qu'en agriculture.

Clientèle

Grand public, municipalités.

Problématique

À eux seuls, les gazons occupent la 2e place en ce qui concerne les superficies de culture. De plus, de 3 à 6 fois plus de pesticides sont appliqués en milieu urbain par unité de surface.

Objectifs

Diminuer les intrants et la pollution des eaux. Réduire les pesticides, maintenir plus grande biodiversité. Prévenir une surconsommation d'eau.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: choix plus varié d'herbes à gazon, limiter l'espace occupé par la pelouse, aménagement plus varié, vie du sol plus intense, milieu plus équilibré et plus stable. Économiques: impact positif sur les services d'entretien privés et publics. Sur les activités humaines génératrices de nuisances: réduction des pesticides et fertilisants, pollution des cours d'eau et eaux souterraines car excès d'engrais, lessivage, érosion. Sur la santé et la qualité de vie des populations humaines: diminution des incidences de problèmes reliés aux effets à moyen et long terme des pesticides.

Promoteur

Mouvement pour l'agriculture biologique - région métropolitaine (MAB-METRO).

André Pedneault, vice-président
C.P. 221 succ. R
Montréal (Québec)
H2S 2K9

Téléphone: (514) 276-4647

Télécopieur: (514) 872-4585

Partenaire

Nature-Action, Bio-verdure, IQDHO, les Éditions Versicolores.

Échéancier

1996-1997.

La planification est complétée, promotion et sensibilisation en marche, l'étude de faisabilité complétée.

Financement

Immobilisation: ventes de cassettes éventuelles et distribution gratuite Fonctionnement (salaires, fournitures, etc.): dépenses totales de 32 000 \$.

Financement par subventions à demander.

Contribution de l'organisme 1 200 \$.

Contributions privées (matériel et publicité) 3 000 \$. Commanditaires à trouver.

Utilisation d'engrais verts

Description

Le projet se déroule sur deux sites différents (deux entreprises agricoles). Il consiste à comparer l'enfouissement d'un engrais vert semé sur une prairie à l'enfouissement de la repousse suivant la première récolte.

Objectifs

Pour la première entreprise, valoriser, par les engrais verts, l'utilisation des fumiers et des engrais minéraux. On souhaite ainsi diminuer le coût en engrais minéraux pour la culture des céréales.

Pour la seconde entreprise, augmenter la fertilité des sols, en améliorant les propriétés chimiques, physiques et biologiques. On tente de valoriser les fumiers de la ferme, puisqu'on utilise peu ou pas d'engrais minéraux.

Impacts

Diminution du coût en engrais minéraux pour la culture des céréales et valorisation des fumiers de la ferme.

Promoteurs

Ferme Yokahuni
René Clément et Rachel Ouimet
271, Route 101
Nédélec (Québec)
J0Z 2Z0
Téléphone: (819) 784-4247

Émilien Patoine
Nédélec (Québec)
J0Z 2Z0
Téléphone: (819) 784-4427

Agence Tournesol enr.
Normand Olivier, agronome, consultant
1049, rang 2
Saint-Bruno-de-Guigues (Québec)
J0Z 2G0
Téléphone: (819) 728-2225
Télécopieur: (819) 728-2225

Partenaire

Agriculture et Agroalimentaire Canada.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet s'est poursuivi en 1995 et se terminera à l'automne 1996.

Financement

Coût total: 70 516 \$
Agriculture et Agroalimentaire Canada: 56 987 \$

Remise en culture de terres en friche par déchiquetage et incorporation de copeaux au sol

Description

Revalorisation par des moyens naturels, des terres abandonnées. La technique consiste à fragmenter les arbustes et à incorporer les copeaux au sol. Ces copeaux, provenant d'arbustes dont le diamètre moyen est inférieur ou égal à 3 po., sont assimilables aux «bois raméaux fragmentés» (BRF). Les BRF ont la particularité de régénérer le sol en augmentant sa fertilité et en favorisant l'émergence des plantes cultivées au détriment des mauvaises herbes.

Le projet se divise en deux étapes: tout d'abord, effectuer le débroussaillage de la zone concernée en conservant tous les résidus sur le sol afin d'en tirer profit comme amendement et fertilisant; ensuite, vérifier l'efficacité et les coûts d'une telle technique. Suite à la première étape, déjà réalisée, il apparaît qu'une génération spontanée de plantes fourragères est en train de s'implanter sur la parcelle-témoin. La parcelle ayant été ensemencée par vasage a donné une végétation très importante, et ce, sans application de fertilisants minéraux.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Plusieurs terres ont été laissées en friche. Afin de rentabiliser la remise en culture de ces terres, on doit utiliser des méthodes alternatives pour pallier les inconvénients du défrichage réalisé par de la machinerie lourde.

Objectifs

Utiliser de la biomasse présente sur le site afin de remettre en culture ces terres et améliorer la fertilité du sol, sans fertilisants chimiques.

Démontrer qu'il est possible de faire du défrichage sans altérer la structure du sol.

Impacts

Création d'emplois et stimulation de l'économie locale et régionale.

Promoteur

Raymond Lalonde, propriétaire d'une entreprise agricole
1177, Route 101 Nord
Saint-Bruno de Guigues (Québec)
J0Z 2G0
Téléphone: (819) 728-2478

Partenaires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Agriculture et Agroalimentaire Canada par l'intermédiaire du Plan Vert.

État d'avancement et (ou) échéancier

Ce projet d'une durée de trois ans en est à sa première année de réalisation. Les arbustes ont été déchiquetés à l'aide d'une débroussailleuse utilisée pour la régénération des bleuétières. Un semis de plantes fourragères a été réalisé sur une parcelle, par la technique du vasage (semis direct sur sol gelé). L'autre parcelle a été conservée comme témoin afin de vérifier la repousse naturelle de plantes fourragères.

Financement

Le coût total du projet se chiffre à 18 000 \$, ce qui inclut les salaires d'un consultant et du promoteur, la production de rapports annuels et d'un rapport final, la location de machinerie et les intrants nécessaires à l'implantation de la prairie. Le financement provient d'une subvention de 14 000 \$ du programme Plan Vert et d'une contribution de 4 000 \$ du promoteur.

Efficacité des «bois raméaux fragmentés» dans l'établissement d'une prairie

Description

Sur le site du projet, on retrouve deux parcelles, une fertilisée avec des «bois raméaux fragmentés» (BRF), l'autre avec du fumier. Au cours de l'été 1995, une évaluation visuelle de l'implantation de la prairie a permis d'observer que, sur la parcelle traitée, les plantes fourragères étaient plus denses et plus hautes que sur la parcelle témoin. Ces résultats devraient être confirmés en 1996 par des données plus précises.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Les sols et le climat de l'Abitibi sont plus ou moins propices à l'agriculture.

Objectifs

Planter une prairie sans fertilisants minéraux. Utiliser des résidus de bois de chauffage produits par l'entreprise. Évaluer l'efficacité des BRF comme fertilisants dans l'établissement d'une prairie de graminées et légumineuses sous couvert d'orge.

Promoteurs

Mario Perron, propriétaire de l'entreprise agricole
510, Route 101
Fabre (Québec)
J0Z 1Z0
Téléphone: (819) 634-3131

Pascal Billard, conseiller en horticulture
C.P. 940
Ville-Marie (Québec)
J0Z 3W0
Téléphone: (819) 629-2214
Télécopieur: (819) 629-3256

Partenaire

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries, et de l'Alimentation du Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

Ce projet d'une durée de deux ans en est à sa première année. Le semis de la prairie a été effectué au printemps 1995, sous couvert d'orge. À la préparation du lit de semence, l'équivalent de 150 m³/ha de BRF a été incorporé. Au printemps 1996, une évaluation du rendement en foin sera effectuée afin de le comparer avec une parcelle-témoin.

Financement

Ce projet représente des coûts d'environ 1 000 \$, et est financé par le MAPAQ pour un montant de 500 \$ et par le promoteur pour 500 \$.

Microclimat de l'île Nepawa et pépinière de pommiers

Description

Production d'arbres résistants pour notre climat, et mise en marché en Abitibi-Témiscamingue

Problématique

L'Abitibi-Témiscamingue est située dans une zone de rusticité où les températures minimales moyennes sont de -45 °C à -40 °C.

Objectifs

Devenir autosuffisant régionalement. Assurer un développement réel et fiable pour les futurs producteurs.

Impacts

Des arbres fruitiers qui entourent les maisons contribuent à la protection de l'environnement. L'amélioration du paysage contribue à la qualité de vie.

Promoteur

Le producteur
Pierre Drapeau, artisan
430, Île Nepawa
Abitibi-Témiscamingue (Québec)
J0Z 2T0
Téléphone: (819) 333-5335

Partenaire

Jacinthe Morin.

État d'avancement et (ou) échéancier

Trois ans. Le projet est amorcé.

Financement

Possibilité de prêt personnel.

**Programme de gestion de l'eau par bassin versant de
la rivière Bélair (sous-bassin du ruisseau Turmel)**

Description

Caractérisation détaillée du milieu qui est effectuée à trois échelles: parcelle, entreprise agricole et sous-bassin versant; sous trois aspects: agronomie, économie et environnement.

Élaboration des plans d'intervention (plan de conservation des ressources, plan global de fertilisation intégrée et plan de gestion des eaux).

Diagnostic et établissement d'objectifs de dépollution avec les producteurs. Implantation des interventions. Mesure de l'efficacité des interventions sur la qualité de l'eau.

Problématique

La Corporation d'aménagement du ruisseau Turmel, située en zone agricole, propose d'améliorer la qualité agroenvironnementale des eaux de surface, donc de son milieu. Ce regroupement de producteurs agricoles entend paver la voie à une démarche qui engendrera une meilleure cohabitation des activités agricoles avec les autres usages du milieu naturel.

L'approche de gestion préconisée est originale et conjugue trois aspects : l'agronomie, l'économie et l'environnement. De plus, un autre usage de l'eau à récupérer vient renforcer les impacts de cette action. Les eaux de la rivière Bélair servent de source d'alimentation en eau potable pour les résidents urbains de Sainte-Marie. Les autorités municipales ont donc intérêt à voir cette eau de plus en plus propre afin de réduire substantiellement les coûts de traitement.

Objectifs

Pour les producteurs agricoles : mettre en pratique le concept d'agriculture durable, retrouver l'usage des cours d'eau et démontrer qu'il est rentable d'utiliser de bonnes pratiques agricoles. Pour la ville de Sainte-Marie : utiliser et distribuer une eau de meilleure qualité et réduire les coûts de traitement. Pour l'Université Laval : acquérir les connaissances agronomiques, économiques et environnementales sur la gestion de l'eau par bassin versant en milieu rural et

développer une méthodologie d'interventions. Pour la firme-conseil : offrir les services-conseils et coordonner les différentes étapes. Pour le gouvernement : acquérir des connaissances conceptuelles et pratiques et développer un mode d'intervention et de gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

Impacts

Amélioration de la qualité de l'eau, rentabilité des productions agricoles, réduction de la pression de pollution agricole, amélioration de la qualité du milieu (eau-air-sol).

Promoteur

Corporation d'aménagement du ruisseau Turmel.
Louis Turmel, producteur agricole, président
2385, rang Saint-Gabriel Sud
Sainte-Marie (Québec) G6E 3A8
Téléphone : (418) 387-2095
Télécopieur : (418) 387-1490

Partenaires

Ville de Sainte-Marie, Université Laval, BPR ingénieurs-conseils.

État d'avancement et (ou) échéancier

Automne 1994 : plan environnemental de la majorité des sites d'entreposage des déjections animales. 1995 : implantation des autres interventions reliées aux problèmes de pollution ponctuelle et mise en place des interventions reliées aux problèmes de pollution diffuse. 1996 : consolidation des acquis, suivi et contrôle.

Financement

Investissement total : 1,3 million de dollars. 900 000 \$ du Plan Vert ; 350 000 \$ du Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers et des les producteurs.

***Développement de technologies de traitement des déjections animales
environnementalement et économiquement viables pour les entreprises agricoles aux
prises avec des surplus de déjections de leurs élevages***

Description

Fertior est une coopérative de gestion des effluents d'élevage créée pour et par les producteurs de la région Chaudière-Appalaches. Elle compte actuellement plus de 160 entreprises-membres. Fertior offre les produits et services suivants: plan global de fertilisation, de ferme, de gestion des lisiers, services-conseils, banque de lisier, études des alternatives technologiques à la ferme, etc. Fertior travaille à compléter l'analyse des opportunités et des technologies de traitement actuellement envisageables, en regard des contraintes environnementales et économiques de la région.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Fertior est née de la volonté régionale de résoudre le problème engendré par les surplus d'engrais de ferme.

Objectifs

Concevoir, développer ou adapter des technologies de traitement des engrais de ferme qui soient concrètement adaptables à la réalité socio-économique des entreprises agricoles du territoire concerné. Démontrer la faisabilité de technologies pour le traitement et la valorisation des fumiers. Identifier et mettre en place les solutions des engrais de ferme à long terme aux surplus de fumier dans la région Chaudière-Appalaches. Proposer aux producteurs des débouchés pour assurer une utilisation environnementale des fumiers.

Impacts

Réduction de la pollution agricole d'origine animale. Pratiques écologiques d'utilisation des fumiers. Valorisation de la biomasse comme fertilisant. Création d'installations de traitement

et d'activités économiques (centre collectif/équipement à la ferme). Amélioration des pratiques de valorisation des fumiers et des boues de traitement. Développement des marchés et des produits à base d'engrais de ferme.

Promoteur

Fertior

Éric Lavoie, directeur général
1741, rue Saint-Georges, bureau 104, C.P. 206
Saint-Bernard (Québec)
G0S 2G0
Téléphone: (418) 475-4475
Télécopieur: (418) 474-6833

Partenaires

Producteurs coopérateurs, experts consultants en technologie de l'information et du traitement des fumiers, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, caisses populaires des municipalités concernées.

État d'avancement et (ou) échéancier

Ce projet est inscrit au programme des activités prioritaires pour l'année financière 1995-1996. Le projet est au tout début de sa mise en marche. La planification des activités ainsi que le choix des partenaires éventuels font l'objet de réflexion à l'intérieur d'un comité régional de travail sur la mise en place de solutions. Ce comité est présidé par Fertior et les producteurs associés. La problématique a été définie et les volumes quantifiés.

Consolidation du club d'encadrement technique en développement durable en matière d'agriculture et de ressources naturelles Agro-Production Lanaudière

Description

Suivi phytosanitaire de cultures, offre d'expertises en horticulture et grande culture, service d'information et informatisation de données en développement durable.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Les producteurs doivent faire face à une forte concurrence et répondre à une clientèle qui exige de plus en plus des fruits et des légumes sains, exempts de pesticides.

Objectifs

Promouvoir le développement durable auprès des membres. Réduire de 50 % l'utilisation de pesticides et de fertilisants chimiques. Améliorer le rendement des cultures et la qualité des cours d'eau. Sauvegarder les autres ressources naturelles. Favoriser la création d'emplois et améliorer les connaissances des membres par la formation et l'information.

Impacts

L'ensemble des activités agricoles promues (dépistage, fertilisation intégrée, essais de nouveaux cultivars, conservation et amélioration des sols...) ont comme impacts de favoriser, susciter et animer des projets d'actions collectives afin d'atteindre une agriculture durable dans un encadrement agricole raisonné, en plus de créer des emplois en région.

Promoteur

Agro-Production Lanaudière
Charles Audette, agronome
491, du Domaine Jetté
Saint-Liguori (Québec)
J0X 2X0

Téléphone et télécopieur: (514) 834-7323

État d'avancement et (ou) échéancier

La réalisation du projet est prévue sur cinq ans, soit de janvier 1996 à décembre 2000.

Financement

Le coût du projet est évalué à 213 642 \$. Le financement provient des cotisations des membres, des Caisses populaires de Saint-Jacques, Saint-Liguori et Saint-Alexis, des municipalités de Saint-Jacques et Saint-Liguori et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, du Fonds décentralisé de création d'emplois et du Fonds d'intervention régionale. Une somme de 50 000 \$ sous forme de subvention est demandée dans le cadre de l'événement ÉcoSommet.

Gestion du ruisseau Saint-Esprit par bassin versant

Description

Intervention sur une unité de territoire, le bassin versant, pour évaluer les impacts économiques, agronomiques et environnementaux des nouvelles pratiques agricoles de conservation des sols et de l'eau.

Clientèles

Agriculteurs, municipalités, décideurs.

Problématique

Dans Lanaudière, l'agriculture occupe une place importante sur le plan de l'économie. Mais ses activités ont engendré au fil du temps une pollution diffuse sur l'ensemble du bassin versant du ruisseau Saint-Esprit.

Objectifs

Produire des aliments sains, soutenir la compétitivité du secteur alimentaire, sauvegarder l'environnement et les ressources naturelles en contrôlant la pollution diffuse.

Impacts

L'intervention par bassin versant en est une de groupe qui permet aux gens occupant un territoire commun de prendre conscience de leur environnement et de se prendre en main. Toutes les interventions sont volontaires et on a noté une participation active des producteurs occupant 80 % du territoire. Ce genre d'intervention permet de mesurer les impacts des pratiques et des activités humaines sur l'environnement.

Promoteur

Société d'agriculture de Montcalm avec la collaboration du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et le Collège Macdonald
Pierre-Paul Ricard, président du conseil d'administration.

Partenaires

MRC, municipalité de Saint-Alexis, Société de Montcalm, Comité du plan vert, MAPAQ et Collège Macdonald.

État d'avancement et (ou) échéancier

Jusqu'en mars 1997. La planification, la sensibilisation et des études sont réalisées. Des intervenants se sont engagés dans le projet qui est actuellement en oeuvre.

Financement

Salaires: 70 000 \$ par an
Investissement : 400 000 \$ pour la durée projet
Analyse et autres frais : 500 000 \$ pour la durée du projet. Les modes de financement prévus sont le Plan vert (programme Canada-Québec) et les producteurs agricoles. Les sources de financement sont une contribution provinciale et fédérale à 50 % pour chacune des parties. Une petite portion est fournie par les producteurs par des travaux à effectuer.

Thème : agriculture Régions : Montérégie (16), Lanaudière (15),
Chaudière-Appalaches (12)

Organismes de gestion des surplus de fumier:
Association des engrais organiques du bassin Yamaska (AGEO),
Coopérative de gestion des engrais organiques de Lanaudière (COGEO),
Coopérative de gestion des engrais organiques du bassin Chaudière (FERTIOR)*

Description

Trois organismes de gestion des surplus de fumier ont été créés en septembre 1994 dans les bassins des rivières l'Assomption, Chaudière et Yamaska dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration et à la gestion des fumiers (PAAGF), volet gestion des surplus.

Objectifs

Gérer l'utilisation et l'élimination des surplus de fumier dans les trois bassins.

Impacts

La responsabilisation et la prise en charge, par le milieu agricole, de la problématique de la gestion des surplus de fumier amèneront les producteurs à gérer les fumiers d'une meilleure façon agronomique, économique et environnementale. Elles amélioreront la qualité de l'eau, du sol et de l'air par la réduction de perte d'éléments fertilisants et par une meilleure efficacité d'utilisation (doses, odeurs) par des équipements appropriés.

Promoteurs

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

FERTIOR

Cécilien Berthiaume, président
1741, Saint-Georges
Bureau 103, C.P. 206
Saint-Bernard (Québec) G0S 2G0
Téléphone: (418) 475-4475
Télécopieur: (418) 475-6833

COGEO

Jean-Paul Laliberté, président
110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec) J6E 6A5
Téléphone: (514) 753-7486
Télécopieur: (514) 759-7610

AGEO

François Béchar, président
2665, boul. Casavant
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8
Téléphone: (514) 778-3080
Télécopieur: (514) 778-8384

Partenaires

UPA régionale, Syndicat des producteurs de porcs, Syndicat des producteurs de cultures commerciales, Groupe environnemental «À court d'eau», MEF régional et central.

Financement

Aide gouvernementale décroissante jusqu'à 60% au 31 mars 1999. Budget total de 10 millions de dollars.

Reconstruire harmonieusement l'agriculture

Description

Création d'un centre d'information et de ressources pour tous les consommateurs, propriétaires terriens ou organismes désireux d'adhérer à l'agrobiologie par des expériences concrètes. Organisation d'ateliers et conférences éducatives.

Clientèle

Grand public, agriculteurs.

Objectifs

Regrouper des producteurs biologiques (agriculteurs) afin d'attirer les consommateurs citadins à la ferme pour les sensibiliser à une nouvelle attitude écologique.

Impacts

Utilisation de méthodes de culture en voie de disparition. À moyen et long terme, permaculture (bio), réduction de l'emploi de pesticides et de produits chimiques. Qualité de l'alimentation sans produits chimiques. Volet éducatif.

Promoteurs

RHA organisme à but non lucratif, Verger des cerfs, École de la mère nature, Bioplan, Ferme Éconature

Bernard Alonso, président-coordonnateur
6360, route de Rougemont
Saint-Jean-Baptiste (Québec)
JOL 1B0

Téléphone: (514) 467-5418
Télécopieur: (514) 467-1468

Partenaires

Nature-Action, Fonds de l'environnement Shell, Bioplan, Bio 2001 enr.

État d'avancement et (ou) échéancier

1996 et futur.

Financement

Collecte de fonds, subventions, prêts, implication des secteurs privés, public, fédéral, provincial, municipal, autres, et bénévoles, cartes de membre, subvention fédérale ou provinciale et implication d'organismes privés et de bénévoles.

Cours de formation en agriculture durable

Description

Le MAPAQ offre aux producteurs agricoles la possibilité de suivre des cours en agriculture durable. Les syndicats de base ont été mis à contribution pour faire du recrutement.

Clientèle

Agriculteurs.

Objectifs

Permettre aux producteurs de viser une gestion rationnelle des ressources naturelles.

Impacts

Formation et sensibilisation des producteurs agricoles aux techniques de conservation des sols. Approfondissement des connaissances sur le sol et les interrelations des cultures.

Promoteur

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Partenaires

UPA-Ceinture Verte, répondant en formation agricole, Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

État d'avancement et (ou) échéancier

Au cours de l'hiver 1996, des cours seront offerts aux producteurs agricoles.

*Gestion optimale de la fertilisation azotée avec du lisier à l'aide
d'un équipement d'évaluation d'azote à la ferme*

Description

Ajustement de la fertilisation azotée des cultures à l'aide d'un équipement permettant très rapidement, c'est-à-dire en deux minutes, d'évaluer le niveau de fertilisant azoté contenu dans le lisier à épandre. Cette méthode est simple, requiert peu de manipulation et permet une évaluation juste de contenu azoté.

Clientèle

Agriculteurs.

Objectifs

Aider les producteurs de céréales et de maïs à viser une fertilisation azotée optimale selon les grilles de fertilisation disponibles actuellement. Favoriser le fractionnement des applications. Réduire de l'utilisation d'engrais minéraux azotés.

Impacts

Diminution de la pollution diffuse par une saine gestion de la fertilisation azotée. Potentiel de réduction des besoins en fertilisants azotés.

Promoteur

Club-Conseil Gestrie-Sol
Denis Rodier, vice-président
270, Route 137 nord
Sainte-Cécile-de-Milton (Québec)
J0E 2C0

Partenaires

Club-Conseil Gestrie-Sol, Sylvain Goyette, agronome, Bureau de renseignements agricoles de Granby, Daniel Schiettekatte, agronome.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les essais d'ajustement ont débuté, en 1995. Un projet de promotion et de diffusion de cette pratique serait souhaitable pour les prochaines années.

Partenaires

Entreprises agricoles du milieu.

Financement

Investissement en matériel et fournitures: 800 \$, frais de vulgarisation et promotion, salaire et déplacement: 500 \$. Frais annuels: 1 300 \$.

Club d'encadrement-conseil en agriculture durable

Description

Offre à un groupe d'entreprises agricoles des services d'un spécialiste en agriculture durable. Possibilité pour les participants de mettre en pratique tous les éléments d'une approche globale d'agriculture durable par le biais de l'expertise d'un éco-conseiller.

Clientèle
Agriculteurs.

Objectifs

Réaliser un plan de fertilisation intégrant les engrais de ferme, les engrais verts et l'apport des précédents culturaux à l'échelle de chaque ferme. Implanter des techniques réduisant l'utilisation de pesticides. Introduire et adapter des pratiques agricoles de conservation pour diminuer les coûts des travaux, améliorer la structure du sol, réduire le compactage, conserver la matière organique et diminuer l'érosion des sols. Créer une dynamique de groupe par des rencontres, communiqués et ateliers.

Impacts

Amélioration de la qualité de l'eau. Diminution de la pollution diffuse. Diminution de la quantité d'engrais chimiques utilisés. Augmentation de l'utilisation des engrais verts. Augmentation de pratiques agricoles de conservation (travail minimum, rotation des cultures, bandes riveraines). Diminution de la quantité de pesticides utilisée (arrosage de bandes, cultures sans herbicides). Amélioration de la qualité de vie des citoyens. Transfert des technologies agricoles.

Promoteur

Regroupement de 20 exploitations agricoles
Jean-Marc Ménard
1329, route 222
Sainte-Christine (Québec)
J0H 1H0
Téléphone: (819) 858-2457

Partenaires
MAPAQ, SADC.

État d'avancement et (ou) échéancier
Dépôt d'un projet à la SMD. Regroupement de plusieurs entreprises agricoles intéressées à participer au projet.

Financement
50 000 \$ par année.

Contrôle biologique des acariens chez l'abeille domestique

Description

Utilisation d'un produit biologique pour contrôler un parasite des abeilles.

Promoteur

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Problématique

L'abeille domestique est affectée par un acarien. Pour contrôler les acariens, l'acide formique est utilisé. Ce produit, utilisé de manière adéquate, ne cause aucune mortalité dans la ruche.

L'utilisation d'huile végétale semblerait permettre un contrôle adéquat de l'acarien sans risques pour les abeilles.

Partenaires

Les apiculteurs et le MAPAQ.

Clientèle

Agriculteurs.

Objectif

Utiliser un produit biologique pour contrôler l'acarien.

Impact

Diminution de l'usage de pesticides.

*Utilisation de lisier dans le compostage de fumier solide et de source de fibre
(bois raméal, paille, copeaux, boues de désencrage, feuilles, etc.)*

Description

Utilisation de lisier dans le compostage de fumier solide et de source de fibre comme le bois raméal, la paille, les copeaux, les boues de désencrage ou les feuilles.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

La région dispose d'un large volume de lisier et de fumier produit par les élevages d'animaux répandus sur le territoire. L'épandage des lisiers est très vite limité, question de transport, par sa faible concentration en éléments. Comme on retrouve dans la région la majeure partie des ingrédients nécessaires pour valoriser ces lisiers par un compostage d'autres fumiers (poulet de grilles, vaches), ce procédé ne peut que favoriser une gestion plus saine en utilisant aussi des sources de fibres perdues ou non recyclées et essentielles à ce procédé.

Objectifs

Aider les producteurs à valoriser leur lisier en le compostant. Favoriser l'exportation des fertilisants pour les fermes qui en ont en surplus. Recycler les sources de fibres disponibles dans le milieu : bois raméal provenant des coupes de bois (Hydro-Québec, voirie), matière ligneuse (collecte sélective), boues de désencrage (papeterie) et autres.

Impacts

Diminution de la pollution diffuse par une saine gestion des engrais de ferme. Éléments stabilisés lorsque compostés. Recyclage des éléments fertilisants et organiques. Potentiel de réduction des besoins en fertilisants minéraux. Association des secteurs-activités (agricole - résidentiel - industriel) dans une plus saine gestion des résidus.

Promoteur

Club-Conseil Gestrie-Sol
Robert Fournier, président
330, rang Léger
Bromont II (Québec)
JOE 1C0

Partenaires

Association de gestion des engrais organiques du bassin de la rivière Yamaska (AGEO), MAPAQ région 05, bureau de Granby.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'élaboration des recettes pour vérifier le compostage est réalisée ainsi que le choix de fermes disposant des fumiers et lisiers de base: (porcs et poulet) limite de 500 m³ par site.

Financement

Selon les coûts d'approvisionnement et les produits de disposition du matériel final, les besoins financiers pourraient se limiter à la main-d'oeuvre. Le coût du projet est déterminé par le volume de matériel traité.

Opération d'un verger écologique

Description

Gestion du verger situé dans le parc du mont Saint-Bruno (ancien verger des frères de Saint-Gabriel) et transformation en verger écologique. Sensibilisation des visiteurs du parc et des autres pomiculteurs.

Clientèle
Gand public.

Problématique

La pomiculture est un des secteurs agricoles où on utilise le plus de pesticides. Le problème est encore plus grave en Montérégie, car la pomiculture côtoie le secteur résidentiel (Saint-Hilaire—Otterburn Park—Châteauguay), où bien des vergers ont été carrément transformés en développements résidentiels (Saint-Bruno) et sont copieusement arrosés de pesticides qui ne devraient absolument pas être tolérés en milieu urbain.

Objectifs

Transformer les pratiques couramment utilisées en pomiculture traditionnelle et modifier la perception des consommateurs à l'égard des «fruits parfaits». Ramener la diversité des espèces de pommiers au Québec et la diversité des prédateurs afin de recréer un équilibre naturel.

Impacts

Le projet ramènera la diversité des espèces et l'équilibre naturel dans les vergers d'autrefois.

Les emplois actuels seront maintenus pour exploiter le verger; par contre l'équilibre ne sera atteint que dans quelques années. Il faudra donc un support financier pour compenser les pertes. Ensuite, ce verger pourrait devenir un exemple à travers le Québec (centre de démonstration) et l'expertise servira ailleurs. Le projet permettra de réduire l'utilisation des pesticides dans les vergers. Il pourra améliorer la qualité de vie de tous les citoyens qui côtoient des vergers et celle

des agriculteurs eux-mêmes. Les pommes devraient être meilleures également.

Promoteur

Nature-Action
Richard Fontaine, directeur de projet
C.P. 434
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 5G8
Téléphone : (514) 653-7111
Télécopieur : (514) 441-2138

Partenaires

Nature-Action Beloeil—Mont Saint-Hilaire,
Fondation RHA.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes de la promotion et de la sensibilisation sont complétées. L'échéancier est prévu pour les années 1996 ou 1997 et suivantes.

Financement

Subventions, implication du secteur privé, fédéral, provincial.

Implantation de brise-vent

Description

Protection des animaux de ferme en pâturage et des bâtiments agricoles. Création de micro-environnements propices au développement de la faune.

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

L'érosion éolienne et hydrique est en partie responsable de la détérioration des sols. L'érosion amène également des pertes de rendement des cultures.

Objectifs

Le projet vise essentiellement à implanter des haies le long des terres ayant des problèmes d'érosion éolienne et hydrique.

Impacts

Réduction de l'érosion éolienne et hydrique. Protection des animaux de ferme et des bâtiments agricoles. Augmentation de la biodiversité par la présence de la faune.

Promoteurs

Les producteurs agricoles.

Partenaires

Club conseil DuraClub, MAPAQ région 16, bureau de Bedford.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéance prévue s'échelonne sur les trois prochaines années.

Financement

Participation des producteurs; le MAPAQ subventionnait une partie du projet dans le cadre de ses programmes 1995.

*L'ÉcoRoute de l'information**

Description

L'ÉcoRoute de l'information répertoriera et diffusera sur Internet, en français, des contenus qui correspondent aux intérêts du public, des entreprises et des organismes non gouvernementaux en environnement (ONGE), et qui mettent en valeur l'expertise, les produits et les services québécois en environnement. L'ÉcoRoute de l'information offrira à l'industrie québécoise de l'environnement des espaces électroniques privilégiés pour promouvoir ses produits et services, et favorisera les échanges entre spécialistes des questions et des technologies environnementales, membres d'associations environnementales ou professionnelles, entreprises et public général intéressé à l'environnement.

Objectifs

Créer un site sur Internet qui soit la principale plaque tournante de l'information en environnement, en développement durable et en santé environnementale au Québec sur le réseau. Favoriser sur les marchés québécois, francophones et anglophones le rayonnement de l'expertise québécoise en environnement, provenant des organismes non gouvernementaux en environnement (ONGE), des entreprises de produits et services en environnement, et des organismes parapublics. Permettre la mise en marché de produits et services écologiques. Animer des forums d'échange sur les principaux sujets d'intérêt en environnement.

Impacts

Le projet aura des impacts dans ces domaines grâce à l'usage des services suivants: carrefour de l'emploi en environnement; programmes de reconnaissance et de connaissance des initiatives environnementales et des nouvelles technologies; répertoires d'entreprises; principes de gestion environnementale pour les entreprises; normes ISO; programmes de performance environnementale; outils et grilles d'analyse; sensibilisation et information par des documents

et des forums électroniques; écotourisme; programmes de formation; cours spécialisés; associations et ordres professionnels; babillard d'événements à surveiller; service de réponses en environnement «en ligne».

Promoteur

Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)
Romain Côté et Martin Savard
Bureau de ressource et d'information en environnement et santé (BRISE)
690, Grande-Allée Est, 4e étage
Québec (Québec) G1R 2K5
Téléphone: (418) 648-2104
Télécopieur: (418) 648-0991

Partenaires

Appuis: ministère de l'Environnement et de la Faune (communications), ÉcoSommet, Comité de santé environnementale du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, SNC-Lavalin.

Échéancier

Préprojet: trois mois (complété). Projet pilote: six mois. Développement: deux ans.

Financement

Subventions, échange de services techniques, vente d'espaces promotionnels, vente de services spécialisés.

***Fonds monétaire pour la restauration des sites dont les sédiments
sont contaminés par des produits toxiques prioritaires****

Description

Il faut prévoir une vingtaine de millions de dollars par année au cours des 10 prochaines années. Un projet de restauration prend de trois à cinq ans pour sa réalisation. Des sommes importantes seront nécessaires et le projet requerra la participation de plusieurs partenaires et sur plusieurs années pour être réalisable.

Promoteurs

Un ministère à vocation économique et des ministères à vocation environnementale.

Partenaires

Gouvernement fédéral, provincial, industries, municipalités.

Problématique

Plusieurs sites contaminés sont une menace aux écosystèmes aquatiques par le déversement des produits toxiques. L'intervention est pratiquement impossible parce que les responsabilités sont difficilement imputables et, dans la majorité des cas, les prescriptions prévues dans les lois sont échues. Une participation collective au financement des travaux de restauration semble la seule façon de solutionner cette menace environnementale.

Objectif

Développer un outil économique pour le financement des projets de restauration des sédiments contaminés par des produits toxiques prioritaires dont les gouvernements se sont engagés à éliminer virtuellement de l'environnement.

Impacts

Assurer la protection de la ressource aquatique pour que les générations futures puissent profiter des usages des cours d'eau, tels que la pêche et l'approvisionnement en eau potable.

*Élaboration d'un guide de valorisation des résidus de fabriques de pâtes et papiers**

Description

Guide de bonnes pratiques favorisant la valorisation des résidus, à l'intention des membres de l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ).

Clientèle

Industries forestières.

Problématique

Les papeteries génèrent environ cinq millions de tonnes de résidus par année. Une caractérisation de ces résidus a montré que la plus grande partie peut être valorisée sans danger pour l'environnement. En 1994, environ 58% des résidus étaient brûlés (valorisation énergétique) et 39% enfouis. Seulement 3% étaient valorisés à des fins agricoles, sylvicoles ou de réhabilitation de sites. Mis à part les coûts d'élimination, c'est la réglementation environnementale actuelle qui freine le plus le développement de cette avenue.

Objectifs

Favoriser la valorisation des résidus par l'utilisation d'un guide de bonnes pratiques et une simplification ou une adaptation de la procédure réglementaire actuelle.

Impacts

La valorisation des résidus de pâtes et papiers constitue un recyclage de la biomasse végétale; elle favorise la conservation des sols en agriculture, horticulture ou sylviculture. La valorisation des résidus permet également de restaurer des sites dégradés ou de remplacer la terre pour le recouvrement de sites d'enfouissement.

Promoteurs

Toutes les papeteries membres de l'Association des industries forestières du Québec.

Partenaires

Les sociétés membres de l'AIFQ, le ministère de l'Environnement et de la Faune. À venir: centres de recherche, composteurs, ministère des Ressources naturelles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Union des producteurs agricoles (UPA) et les MRC.

Échéancier

Le guide devrait être opérationnel en mars 1997.

Financement

L'AIFQ défraie la rédaction du guide, à laquelle s'ajoute la contribution du personnel du MEF.

Liste de substances dangereuses
*Système de classification universelle - risques pour l'environnement**

Description

Confection d'une liste exhaustive et uniformisée de 6000 produits chimiques parmi ceux que l'on rencontre dans l'industrie, les universités, les centres de recherche, en donnant une indication du degré de danger qu'ils représentent pour l'environnement. Seront inclus les pesticides, CFC, HAP, furanes, BCP et métaux lourds.

Objectifs

Ce projet vise à diminuer les rejets aux égouts (là où l'on manipule une grande variété de substances dangereuses); jouer un rôle pédagogique dans les établissements d'enseignement; uniformiser la classification des substances dangereuses (système de classification universelle); construire un indice de risque pour l'environnement.

Impacts

Ce projet permettra le contrôle des rejets aux égouts; il favorisera les aspects pédagogiques dans les établissements d'enseignement et limitera les rejets aux égouts. Il permettra également d'orienter la gestion optimale des déchets dangereux générés dans les entreprises concernées (rejet possible ou impossible aux égouts; toxicité des produits quelle que soit la réglementation, meilleur entreposage, système de classification universel, déclaration obligatoire).

Promoteur

Université de Sherbrooke.

Partenaire

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
Michel Ledoux, responsable de la Section santé,
sécurité et environnement
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1
Téléphone : (819) 821-7626
Télécopieur : (819) 821-7695

Financement

Subventions.

*Demande de normalisation de résidus industriels**

Description

La normalisation des résidus industriels leur donne une valeur commerciale, puisque le client est assuré d'une composition, d'une qualité et de propriétés bénéfiques précises pour le produit.

Problématique

Les considérations environnementales étant intégrées dans l'élaboration de la norme, le produit n'a plus à être soumis à une réglementation environnementale restrictive. C'est le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), en relation avec l'Association canadienne de normalisation (CSA), qui préside à l'élaboration de normes commerciales à la demande des promoteurs. L'industrie forestière a été consultée dans le cadre d'une demande des entreprises de compostage pour l'élaboration d'une norme pour les composts. D'autre part, l'industrie forestière s'est alliée avec d'autres industries pour demander l'élaboration d'une norme sur les résidus calciques et sur les cendres de bois (papeteries et scieries).

Objectif

Disposer d'une norme permettant l'entrée des résidus de fabriques sur le marché commercial et réduisant le fardeau réglementaire de la gestion de certains d'entre eux.

Impacts

Le projet s'inscrit dans le principe de la valorisation des résidus (3RV). Il permet un échange avec d'autres intervenants économiques au bénéfice de tous. Il permet également de réduire la quantité de résidus enfouis.

Promoteurs

Les papeteries membres de l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ).

Partenaires

Membres du comité technique du BNQ: BNQ, MEF, MAPAQ, Université Laval, Ca(OH₂) International Inc., Praxair Canada Inc., Graybec, Agriculture Canada, Air liquide Canada, laboratoires d'analyses privés ou institutionnels.

Financement

Collecte spéciale auprès des membres de l'AIF.

La prévention de la pollution industrielle au Québec: répertoire des cas à succès

Description

Élaborer un recueil des industries s'étant démarquées dans la réalisation de projets ayant des répercussions positives sur l'environnement.

Objectifs

Réduire les rejets. Sensibiliser au développement durable. Intégrer la variable environnement aux activités industrielles.

Impacts

Une conscientisation du milieu industriel à des pratiques environnementales dans le cadre du développement durable; une amélioration de la gestion des ressources industrielles; création d'emplois en Montérégie et ailleurs au Québec.

Promoteurs

Syltec Environnement, Expertise en gestion des ressources industrielles, ainsi que Michaël Cloghesy, le Centre Patronal en Environnement du Québec et les associations industrielles.

Sylvie Charbonneau, ingénieure

1255, des Mélèzes

St-Hubert (Québec)

J3Y 8S9

Téléphone: (514) 926-3549

Télécopieur: (514) 462-2088

Partenaires

Environnement Canada et le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec.

Financement

Sources de financement potentielles:

Environnement Canada, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, ministère de l'Industrie du Commerce, des Sciences et de la Technologie du Québec, ministère de l'Éducation du Québec.

*Modification à la législation pour définir des droits pour
les travailleuses et les travailleurs*

Description

Modifications à la législation environnementale du Québec, afin de reconnaître les droits suivants pour les travailleuses et les travailleurs: droit à l'information sur les différents types de rejets; droit d'enquêter dans les milieux de travail; droit de refuser d'accomplir un travail comportant des risques de pollution ou de contamination dans le cas de directives contraires aux normes et à la réglementation; droit à la protection à la suite de dénonciations de situations polluantes aux normes et à la réglementation.

Clientèle

Travailleurs, industries et commerces.

Problématique

Il n'existe présentement, dans la législation environnementale du Québec, aucun droit et aucun moyen de protéger les employés lorsque ces derniers désirent participer à la protection de l'environnement. Il se produit des situations où les employés ont connaissance de rejets ou de déversements qui vont à l'encontre des normes et de la réglementation. Dans l'éventualité où ces employés voudraient interrompre les activités polluantes, ils n'ont aucune garantie que l'employeur n'exercera pas de mesures disciplinaires contre eux. Il leur est également difficile, voire impossible, d'avoir de l'information sur la nature et sur la quantité de rejets, pas plus qu'il est possible d'enquêter sur des situations qui vont à l'encontre du développement durable.

Objectifs

Amender le Code du travail.

Impacts

La majorité des entreprises du Québec utilisent une quantité plus ou moins grande de produits toxiques, bioaccumulables ou persistants dans la nature. La possibilité de réduire les déversements accidentels ou autres ne peut qu'être bénéfique à la biodiversité, à la santé et à la qualité de vie des populations. De plus, en possédant l'information pertinente sur les procédés de fabrication et leur impact sur l'environnement, il est possible de proposer des modifications qui vont s'avérer utiles dans les activités humaines et sur l'économie par le développement d'activités nouvelles reliées à la protection de l'environnement.

Promoteur

Confédération des Syndicats Nationaux (CSN)
Marc Laviolette, vice-président
1601, de Lorimier
Montréal (Québec)
H2K 4M5
Téléphone: (514) 529-4955
Télécopieur: (514) 529-4949

Partenaires

La CSN, le gouvernement du Québec, les entreprises.

État d'avancement et (ou) échéancier

Pour la fin de 1997.

Financement

Outre la bonne volonté du gouvernement et des entreprises, peu de dépenses sont prévues.

Réseau des récupérateurs du Bas-Saint-Laurent

Description

Le réseau aurait les mandats suivants : concertation des intervenants de Sainte-Anne-des-Monts et ailleurs dans un réseau d'échange d'idées, d'expériences et d'information; mise en place d'un réseau permanent de récupération à partir des intervenants présents sur le territoire et consolidation des acquis ; démonstration des avenues possibles de récupération des ressources dans le milieu, pour ensuite donner aux divers intervenants concernés la possibilité de prendre des décisions plus éclairées ; représentation et défense des intérêts des membres de la région et de la gestion écologique des «déchets - ressources» auprès des gouvernements, de l'industrie et des autres intervenants du domaine.

Clientèle

Entrepreneurs, industries, municipalités.

Objectifs

Informar et mobiliser les principaux intervenants, former un conseil d'administration provisoire, préparer l'assemblée générale de fondation du réseau et identifier les sources possibles de financement du réseau.

Promoteur

Corporation environnementale de la Côte-du-Sud
Louis Robert, directeur
C.P. 1150
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0
Téléphone : (418) 856-2628
Télécopieur : (418) 856-5053

Partenaires

Récupération La Récolte de Sainte-Anne-des-Monts, de concert avec tout autre intervenant le désirant.

État d'avancement et (ou) échéancier

Hiver et printemps 1996. La planification est déjà réalisée.

Financement

Un budget de fonctionnement de 30 000 \$ (à confirmer).

Plan de gestion écologique en milieu de travail

Description

Élaboration, à l'instar du Cégep de Matane, d'un document de gestion écologique adapté aux secteurs institutionnel, commercial, domestique et industriel, accompagné d'une politique d'implantation des mesures.

Clientèle

Travailleurs, entrepreneurs, industries, commerces, grand public, ministères, gouvernement.

Objectifs

Augmenter la performance environnementale en milieu de travail.

Impacts

Réduction des déchets, économie d'eau et d'énergie pour un établissement public.
Considérant tous les volets de ce projet, ses retombées seront significatives à l'égard de la biodiversité des espèces et des écosystèmes, des activités économiques, de la santé et de la qualité de vie des populations.

Promoteur

Uni-Vert
Jérôme Landry, président
126, rue Saint-Jean
Matane (Québec)
G4W 2G7
Téléphone : (418) 562-8253
Télécopieur : (418) 562-8253

Partenaire

Conseil régional de l'environnement.

État d'avancement et (ou) échéancier

Automne 1996 à printemps 1997.

Financement

Fonctionnement : 25 000 \$.

Établissement d'un réseau régional pour l'émergence de coopératives de travailleurs

Description

En étroite collaboration avec la Coopérative de développement régional, chaque caisse populaire devient un «centre» de détection de projets susceptibles de donner naissance à une coop de travailleurs. La caisse aurait comme rôle de détecter des projets, d'informer et de référer les promoteurs à la C.D.R. pour la réalisation de projets.

Impacts

L'établissement d'un tel réseau mettant à contribution les ressources et l'expertise de deux partenaires typiquement régionaux (le réseau des Caisses et la C.D.R.) dans la création d'entreprises locales, ne peut que favoriser l'autonomie régionale. En raison de l'adhésion des caisses à la politique environnementale du mouvement Desjardins, il va de soi que les projets de coop susceptibles de voir le jour devront respecter le milieu environnant. Des projets de coop allant à l'encontre du renouvellement des ressources ne pourront obtenir l'assentiment des partenaires (caisses et C.D.R.).

Promoteur

Jacques Desbiens
Fédération des Caisses Populaires Desjardins
50, des Roses
Métabetchouan (Québec)
G0W 2A0

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

Valorisation agricole de cendres de bois

Description

À la demande de Stone-Consolidated, préparation d'un document technique à présenter au MEF sur la valorisation agricole de la cendre de bois, générée par la papetière. Nous caractérisons actuellement (par analyses de plusieurs échantillons) les cendres. Tous les paramètres environnementaux sont vérifiés attentivement, de même que la valeur fertilisante, l'indice de valeur agricole, métaux lourds, etc.

Promoteur

Solution 3 R (Corporation Stone-Consolidated et producteurs agricoles)
Gérard Gagné
3780, rue Panet
C.P. 23043
Jonquière (Québec)
G7X 9Z8
Téléphone: (418) 685-5556
Télécopieur: (418) 695-3340

Clientèle

Entreprises, agriculteurs.

Problématique

Il y a plusieurs générateurs de cendres dans la région et la grande majorité des sols de la région sont acides. Les générateurs de cendres sont Stone-Consolidated, Abitibi-Price, Cascades, Donohue, Alliance et Panneaux Chambord.

Objectifs

Valoriser la cendre en agriculture pour corriger le pH des sols tout en considérant la valeur fertilisante.

Impacts

Réhabilitation des sols à faible coût.
Valorisation plus facile des cendres en sachant qu'il y a dans la région une entreprise spécialisée dans le domaine et sur place pour faire le suivi après valorisation. Réduction des coûts d'élimination des cendres. Disponibilité sur le marché d'un produit agricole supérieur à la chaux. Création d'emplois.

Valorisation des boues primaires et secondaires de traitement des effluents par compostage

Description

Utilisation des boues mélangées (primaires et secondaires) du traitement des effluents de la Papeterie Kénogami pour en faire du compost. Abitibi-Price peut fournir la matière première et, à la limite, reprendre le produit fini pour enfouissement si le marché ne l'absorbe pas au rythme de sa production, mais le processus de transformation devrait être la responsabilité du milieu local.

Promoteurs

Abitibi-Price, Papeterie Kénogami
Jacques Paradis, coordonnateur, contrôle
environnement
3750, rue de Champlain
Jonquière (Québec)
G7S 5J7

Problématique

La production actuelle de boues de traitement est d'environ 1000 tonnes par semaine (base humide), soit 50 000 tonnes par année. Cette production est accumulée sur le site d'enfouissement de l'usine, ce qui implique une gestion de site avec recouvrement annuel et perte d'une ressource potentielle importante. De plus, la gestion actuelle du site amène d'importants problèmes d'odeurs associées à la décomposition des boues biologiques.

Impacts

Autonomie d'approvisionnement régionale en engrais chimique agricole grâce à la production de compost agricole. Frein à l'utilisation de terrains à des fins d'enfouissement, une activité sans aucune valeur ajoutée. Optimisation des superficies cultivables par un enrichissement des sols. Réutilisation des boues d'épuration riches en matières organiques et en nutriments. Diminution de l'épuisement prématuré des sols de culture par l'enrichissement au compost, ce qui contribue à la réhabilitation du milieu agricole. Élimination des odeurs désagréables (nuisance) sur la propriété de l'usine et aux environs immédiats. Réutilisation d'une matière à valeur ajoutée plutôt que son élimination. Harmonisation des impacts industriels et des besoins agricoles par la transformation d'une nuisance urbaine (boues d'épuration) en une valeur ajoutée utilisable en périphérie (compost agricole).

Utilisation d'une nouvelle pâte (pâte thermo-mécanique)

Description

Nouveau système de fabrication de pâte thermo-mécanique (PTM).

Clientèle

Industries.

Problématique

Les coupes forestières et l'utilisation de procédés de fabrication de pâte moins environnementaux exercent des pressions sur les écosystèmes.

Objectifs

Produire plus de pâte avec la même quantité de fibres qu'auparavant. Éliminer les procédés de fabrication de pâte (pâte chimique et pâte mécanique) à moindre rendement.

Impacts

Viabilité économique du projet, car il permet de consolider les ventes de papier. Contribution à l'autonomie économique régionale par le maintien des emplois et, à moyen terme, renouvellement naturel de la main-d'oeuvre. Pérennité des ressources renouvelables par la diminution des coupes forestières pour les mêmes quantités de pâte. Amélioration de la qualité de l'air et de l'eau.

Promoteurs

Michel Fortin et Pierre Tremblay
Abitibi-Price Inc., Papeterie Alma et Forêt
1100, Melançon Ouest
Alma (Québec)
G8B 5W2
Téléphone : (418) 668-9400, poste 5312

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours de réalisation.

Atelier de désencrage

Description

Récupération du vieux papier et de magazines.

Clientèle
Industries.

Problématique

Le vieux papier et les magazines sont acheminés vers des sites d'enfouissement alors qu'ils pourraient être réintroduits dans la chaîne de fabrication du papier.

Objectifs

Réutiliser le vieux papier et les magazines dans la fabrication du papier.

Impacts

Viabilité économique du projet puisqu'il permet de consolider les ventes de papier. Contribution à l'autonomie économique régionale par le maintien des emplois et l'ouverture de petites et moyennes entreprises. Protection du milieu environnant par une réduction de l'utilisation de fibres vierges et de l'enfouissement de ces matières. Pérennité de la ressource renouvelable par la diminution ou le report des coupes forestières.

Promoteurs

Michel Fortin et Pierre Tremblay
Abitibi-Price Inc., Papeterie Alma et Forêt
1100, Melançon Ouest
Alma (Québec)
G8B 5W2
Téléphone: (418) 668-9400, poste 5312

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours de réalisation.

Salmotherm, projet-pilote de valorisation de la ouananiche

Description

Salmotherm est un centre de recherche dont l'objectif principal vise à développer les techniques d'élevage des salmonidés en milieu continental nordique. Salmotherm produira des poissons de grande taille pour les ensemencements en pourvoirie ou en étang de pêche. Les actionnaires de Salmotherm sont des hommes d'affaires régionaux, une corporation privée à but non lucratif et un organisme paragouvernemental.

Clientèle

Pourvoiries, étangs de pêche, touristes.

Problématique

La ouananiche devrait s'inscrire dans la gamme des nouveaux produits intéressants présentant une bonne qualité et pouvant pallier la demande croissante des produits marins.

Objectifs

Produire localement un produit de consommation, la ouananiche, qui permettra à la région de combler une partie de ses besoins reliés au domaine de l'alimentation.

Impacts

Embauche d'un jeune technicien piscicole formé à Saint-Félicien et consolidation de cinq autres emplois au Centre écologique, qui a la responsabilité de l'opération et de la gestion du projet. Valorisation d'une ressource faunique renouvelable à long terme, concrétisation d'une alliance stratégique nouvelle entre le milieu industriel et la production piscicole. Réhabilitation de milieux détériorés par la mise en valeur d'un site et d'une énergie peu valorisés provenant des effluents d'une usine de pâtes et papiers (Donohue de Saint-Félicien) et protection de l'environnement par le recyclage de cette source thermique qui

favorise l'économie d'énergie (électricité). Hydro-Québec est un partenaire de première classe dans les concepts employés dans ce projet.

Promoteur

Salmotherm inc.
559, boul. Sacré-Coeur
C.P. 12
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2P8
Téléphone: (418) 679-8496
Télécopieur: (418) 679-5665

Partenaires

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre et Hydro-Québec, Centre écologique du Lac-Saint-Jean et Cégep de Saint-Félicien.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours de réalisation.

Financement

Crédits d'impôt reliés à la vocation de recherche et développement du projet qui lui permettront de traverser les deux premières années. Par la suite et en fonction des résultats obtenus, Salmotherm pourra compter sur les revenus de sa production en passant à une production commerciale.

Programme d'assainissement des eaux aux installations de Jonquière

Description

Assainissement des eaux industrielles aux installations Alcan de Jonquière. Les principaux éléments sont la caractérisation des effluents pour cibler les sources de rejet et l'implantation de projets d'élimination, de recyclage et de traitement des rejets.

Impacts

Maintien des équipements installés d'où création d'emplois. Augmentation de la longévité d'anciennes installations (c'est-à-dire Soderberg). Embauche d'entrepreneurs régionaux pour la réalisation des travaux et de développement technologique. Possibilité de retour à la baignade dans le secteur et augmentation du taux de pêche sportive près des installations. Amélioration de la qualité de la rivière Saguenay et de la qualité de la faune aquatique (abondance, diversité et expansion du site de frai) par la réduction au minimum des rejets de substances ioniques.

Promoteur

Alcan International Ltée
Jacques Labrie
1955, boul. Mellon
C.P. 1250
Jonquière (Québec)
G7S 4K8

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet a déjà fait l'objet de deux rencontres avec les ONG locaux pour les informer de la situation et pour prendre note de leurs commentaires.

Financement

Le projet a nécessité un investissement de 25 millions de dollars (1992-1995) et de 26 millions pour les années 1995 à 1999.

Cogénération

Description

Production de 25MW d'électricité à partir de la combustion de biomasse forestière. De plus, une partie de la vapeur sera réutilisée pour sécher le papier.

Clientèle

Industries.

Impacts

Diminution des coûts de production, ce qui permettra à l'entreprise d'être plus compétitive. Maintien des emplois existants. Diminution ou réduction substantielle des sites d'élimination d'écorces dans la MRC. Utilisation d'un combustible qui était éliminé dans des sites. Arrêt de l'agrandissement des sites d'élimination d'écorces dans le futur. Respect de l'environnement, principalement la qualité de l'eau. Développement de l'économie régionale lors de la période de construction.

Promoteur

Daniel Laliberté
Produits forestiers Alliance inc.
1, 4^e Avenue
Dolbeau (Québec)
G8L 2R4
Téléphone: (418) 276-1818
Télécopieur: (418) 276-7067

Partenaires

Le projet a été élaboré avec la coopération des intervenants locaux: Dolbeau et Mistassini.

Culture du riz sauvage sur une base commerciale

Description

Culture du riz sauvage. Le riz sauvage est une plante herbacée, indigène en Amérique du Nord.

Il se cultive dans des lacs peu profonds de la forêt boréale. La culture n'endommage pas le milieu où elle se pratique. La récolte se fait en hydroglisseur vers le mois d'août.

Clientèle

Grand public.

Problématique

S'il était possible de cultiver le riz en qualité et en quantité commerciale, cela serait rentable. Le riz est en demande sur les marchés américain et européen. Présentement, le riz sauvage consommé dans la région est importé.

Impacts

Création d'emplois saisonniers, bien rémunérés.

Exploitation partagée de milieu puisque la culture du riz n'empêche aucune activité sur les lacs où le riz se cultive. Protection du milieu environnant : la faune profite des lacs où le riz sauvage se cultive. Les canards, les poissons, les rats musqués, les orignaux mangent du riz. Les promoteurs en sèment pour eux.

Promoteur

Société en nom collectif en cours de réalisation

Gilles Ouellet et Gérard Saulnier

2318, rue Burma

Jonquière (Québec)

G7S 1J5

Téléphone: (418) 548-7726 (domicile)

(418) 699-2715 (bureau)

Téléchasseur: (418) 699-5816

Partenaire

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Biorestauration de sol contaminé par des substances explosives

Description

Le projet comprend deux volets, soit la dégradation des RDX par des micro-organismes (bactéries) et la dégradation des RDX, TNT et HMX par des champignons. Ce qui a été effectué en recherche et développement laisse entrevoir une application prometteuse dans le marché de la biotechnologie. Les clients ne manqueront pas.

Objectifs

Assainir le sol. Effectuer un transfert technologique à l'industrie.

Impacts

Biorestauration des sols contaminés du milieu militaire et autres. Amélioration de la qualité de l'environnement. Contribution à l'économie et création d'emplois.

Promoteur

CRDV

Stéphane Jean, agent de l'environnement
2459, boul. Pie XI Nord
C.P. 8800
Courcellette (Québec) G0A 1R0
Téléphone: (418) 844-4263
Télécopieur: (418) 844-4399

Partenaires

Institut de recherche en biotechnologie, CRDV,
Biogénie, MEF, IRB et CRDV.

État d'avancement et (ou) échéancier

Recherche et développement en cours
(laboratoire).

Financement

Investissements en ressources humaines et financières, sauf pour le MEF qui contribue seulement par son apport financier.

Adhésion des entreprises aux principes de la Charte d'accueil des entreprises

Description

Le Centre régional de l'industrie et de l'environnement (CRIE) de la CCIQM appelle les entreprises de la région de Québec (03) et de Chaudière-Appalaches (12) ainsi que leur associations à appuyer et à adhérer aux principes de la Charte d'accueil des entreprises. Le projet consiste en l'établissement d'un code d'éthique de portée pratique pour les entreprises de la région métropolitaine de Québec dans le domaine de l'environnement afin de positionner la région sur le plan national en matière de respect, de recherche et d'application de technologies nouvelles dans une perspective de développement durable.

Objectifs

Aider au positionnement de la grande région de Québec comme pôle de référence en environnement pour les entreprises. Favoriser l'implantation ou l'expansion d'entreprises soucieuses d'intégrer le développement viable dans leur gestion. Développer des stratégies de diffusion de la Charte d'accueil. Favoriser l'adhésion des entreprises à l'application de la Charte d'accueil. Développer les partenariats nécessaires à la réussite du projet.

Promoteur

Table de promotion de développement durable composée du conseil d'administration du CRIE.

État d'avancement et (ou) échéancier

La première phase a débuté au mois de janvier 1996. Les démarches à venir sont de cibler les entreprises pour la sensibilisation, conception graphique et impression de la Charte d'accueil, production des argumentaires et matériel pour la diffusion, conception des plans de visibilité des entreprises qui ont développé des programmes environnementaux, organisation d'activités sur les nouvelles normes ISO 14 000, etc. L'échéancier prévu est l'automne 1996. La date de mise à jour est le 22 janvier 1996.

Financement

Le coût de réalisation prévu est de 41 000 \$. Le financement est assuré par le ministère de l'Environnement et de la Faune par le programme Action-Environnement, la collaboration bénévole des membres du CRIE et le soutien logistique et matériel de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.

Intégration de la norme internationale ISO 14001

Description

L'Aluminerie Luralco inc. a mis en place un système de gestion environnementale visant à assurer l'atteinte des objectifs fixés dans ce domaine. La norme ISO 14001 sera le complément idéal à intégrer à la gestion environnementale pour les principaux indicateurs de performance environnementale et certaines activités-clés mises en place.

Clientèle

Industries.

Problématique

Pollution de l'environnement par les alumineries.

Objectifs

L'intégration de la norme ISO 14001 l'entreprise assurera que son système de gestion environnementale est conforme aux exigences internationalement reconnues dans ce domaine. Elle fournira également un cadre systématique et rigoureux pour s'assurer du bon fonctionnement de ce système. Enfin, la certification prévue pour 1997 permettra la démonstration des activités de l'entreprise à ses différents interlocuteurs, tant privés que publics.

Impacts

L'intégration de la norme permettra de rendre plus systématique et plus efficace le système de gestion environnementale de l'usine, ce qui peut contribuer à en accroître la performance environnementale.

Promoteur

Aluminerie Luralco
Lise Sylvain, directrice labo-environnement
1, boul. des Sources
Deschambault (Québec)
G0A 1S0
Téléphone: (418) 286-5282
Télécopieur: (418) 286-5411

Partenaires

Employés de l'usine.

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification est en cours et une étude de préfaisabilité a été complétée.

Diminution des poussières de copeaux

Description

Installation d'un nouveau système de manutention.

Clientèle

Industries.

Problématique

Actuellement, l'entreposage et la manutention des copeaux émettent beaucoup de poussières. Le vent transporte ces poussières vers la ville et occasionne des inconvénients aux citoyens.

Objectifs

Réduire au minimum les émissions de poussières.

Promoteur

Produits forestiers Alliance Inc.
Gaétan Plamondon (Surintendant des services techniques)
1, rue Notre-Dame
Donnacona (Québec)
G0A 1T0
Téléphone : (418) 285-4300, poste.4393
Télécopieur : (418) 285-4472

Blanchiment du papier sans chlore élémentaire

Description

Modification des équipements de blanchiment de la pâte pour remplacer le chlore élémentaire par le dioxyde de chlore. Celui-ci est par ailleurs déjà utilisé dans une proportion de 50 %.

Problématique

L'utilisation du chlore élémentaire pour le blanchiment du papier crée des conditions propices à la formation de dioxines et furanes. Ces composés toxiques se retrouvent dans les eaux usées, sont déversés dans la rivière Saint-François et contribuent à la pression écotoxicologique exercée sur les écosystèmes aquatiques. De plus, on assiste à une demande croissante de papier ECF («elemental chlorine free»). Finalement, des technologies de blanchiment alternatives plus performantes sont maintenant disponibles.

Objectifs

Éliminer le chlore élémentaire dans les opérations de blanchiment. Éliminer les conditions propices à la génération de dioxines et furanes.

Impacts

L'élimination du chlore aura des effets bénéfiques en éliminant à son tour les conditions propices à la formation des dioxines et des furanes chlorés. Les réductions de dioxines et de furanes contribueront à diminuer les pressions écotoxicologiques exercées sur le milieu aquatique récepteur, la rivière Saint-François. La construction et la mise en fonction de ce projet de large envergure exigera la participation de plusieurs entrepreneurs locaux. Ceci contribuera à la vitalité de l'économie régionale ainsi qu'au maintien et à la consolidation d'emplois. Ces progrès technologiques auront un impact positif en réduisant à rien les niveaux de dioxines et de furanes dans les eaux usées de l'usine.

Promoteur

Papiers de communication Domtar

Émile Audy, directeur

Service technique et environnemental

609, rang 12

Windsor (Québec)

J1S 2L9

Téléphone: (819) 845-8269

Télécopieur: (819) 845-8361

État d'avancement et(ou) échéancier

Décembre 1996.

Financement

Financement privé de Domtar et subventions.

Mais où vont les déchets dangereux des petits et moyens générateurs?

Description

Caractérisation des quantités, types de résidus et définition d'un mode d'élimination des DD chez les PMG (commerces, institutions et petites industries). Des contacts établis avec les différents acteurs en présence permettront de déterminer les besoins, les attentes et les problèmes auxquels sont confrontés les PMG. L'analyse des informations permettra de proposer des alternatives et des scénarios de gestion pour une disposition adéquate et écologique de ces déchets à risque. Les services de la BMDE sont disponibles pour créer des échanges de produits réutilisables d'un endroit à un autre. Une phase de sensibilisation et de concertation entre les PMG et les différents intervenants impliqués est également prévue.

Problématique

La gestion des DD dans les petites entreprises, génère des coûts élevés et est souvent mal effectuée (quantités trop faibles). De plus, ces générateurs échappent souvent aux contrôles réglementaires et ces matières présentent des risques pour la santé et l'environnement si elles sont mal manipulées, entreposées ou éliminées. Afin de présenter une solution appropriée, il est important d'avoir un portrait clair de la situation.

Objectifs

Caractériser les petits et moyens générateurs (PMG) quant aux quantités et types de DD générés. Favoriser la disposition adéquate et écologique des DD chez PMKG. Favoriser le regroupement des PMG pour l'élimination des DD. Favoriser la réutilisation et le recyclage des matières dangereuses des PMG à l'interne et à l'externe notamment via un service d'échange, la Banque de matières dangereuses de l'Estrie - BMDE -. Étudier les possibilités d'intégrer les DD des PMG à la gestion des déchets domestiques dangereux - DDD.

Impacts

Éviter que les déchets dangereux ne se retrouvent

dans l'environnement. Aide aux PME par la réduction des coûts de gestion. Sensibilisation des PMG à une meilleure gestion et éviter que les DD soient mal éliminés. Réduction des risques associés à l'exploitation des lieux d'enfouissement pour les populations avoisinantes en favorisant l'élimination adéquate des déchets à risques.

Promoteur

Comité d'implantation d'un centre de gestion et de recyclage des DD de l'Estrie inc.
Michel Ledoux, président
1880, Grime
Sherbrooke (Québec)
J1J 1E7
Téléphone: (819) 821-7659

Partenaire

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)

État d'avancement et (ou) échéancier

Échéancier: printemps 1996.

Financement

Valeur totale de 23 300 \$: Salaires (19 760 \$), locaux et équipements (1 520 \$), déplacements et séjours (600 \$), matériel (400 \$), frais d'administration (800 \$), autres (200 \$).
Financement prévu: contribution du programme Action-Environnement et organisme partenaire.

Modernisation de l'usine de pâte

Description

Mise en place de nouveaux systèmes de nettoyage, de pressage et d'entreposage de la pâte à l'usine Cascades d'East Angus. Installation d'un concentrateur et de nouvelles conduites de gaz. Incinération d'émissions de SRT d'autres sources. Optimisation de l'opération du four de récupération existant. Optimisation du précipitateur électrostatique existant. Construction de parties de bâtisse. Installation d'équipements. Modification de procédures d'opération.

Problématique

L'usine actuelle de pâte au sulfate est âgée et de faible capacité et certains de ses équipements doivent être changés, modifiés ou ajoutés afin de respecter les nouvelles normes environnementales d'émissions atmosphériques et également pour produire une pâte de qualité améliorée.

Objectifs

Respecter les normes d'émissions atmosphériques applicables à l'usine de pâte au 31 décembre 1996 et améliorer la qualité de la pâte Kraft alimentant les machines à papier n^{os} 3 et 4, selon les spécifications des produits fabriqués.

Impacts

L'amélioration de la qualité des rejets a pour conséquence l'assainissement de l'air. Amélioration de la qualité de la pâte produite et opération optimale de l'usine de pâte. Ces travaux permettront à Cascades de respecter les nouvelles normes d'émissions atmosphériques du MEF. En réduisant le soufre émis par ses installations, Cascades réduira les odeurs produites par son usine et améliorera, de ce fait, la qualité de vie des résidents de la région.

Promoteur

Cascades East Angus
Jean Angus, directeur
248, avenue Warmer
C.P. 2001
East Angus (Québec)
JOB 1R0
Téléphone: (819) 832-2451
Télécopieur: (819) 832-5455

État d'avancement et (ou) échéancier

Établissement du programme de modernisation.
Préparation des plans et devis des travaux.
Autorisation des travaux par le ministère de l'Environnement et de la Faune.
Choix et achat d'équipements.
Travaux d'installation et d'optimisation.
Mise en route des nouveaux équipements.
Mesure des performances des équipements, 31 décembre 1996.

Financement

100 % par Cascades East Angus pour un total de 15 millions de dollars.

Centre d'essai et de démonstration de technologies environnementales Envirosite inc.

Description

Implantation d'un centre d'essais et de démonstrations de technologies environnementales (CEDTE) dans le techno-parc de Sherbrooke. Ce centre s'adresse aux sociétés souhaitant démontrer leur technologie aux industries confrontées à certains problèmes techniques et désirant faire approuver leur approche. Services offerts: assistance au montage technique, scientifique et financier des projets; localisation d'infrastructures pour la réalisation des projets; fourniture de services; validation sociale; développement, transfert, mise à l'échelle, démarrage, suivi-contrôle de technologies environnementales; services analytiques complets, gestion administrative et coordination des projets.

Clientèle
Industries.

Problématique

L'industrie de la protection de l'environnement doit avoir recours à la démonstration d'une technologie préalablement à son implantation sur une base commerciale, afin d'obtenir une validation technique, sociale et économique.

Objectifs

Convaincre à la fois les investisseurs-partenaires et le gouvernement du bien-fondé, du potentiel commercial et de la conformité potentielle de la technologie. Évaluer la réceptivité sociale de la technologie.

Impacts

En attirant en Estrie les développeurs de technologies, on contribue à l'essor économique de la région et au potentiel d'exportation de technologies. Le développement de technologies performantes contribue à diminuer les rejets à

l'environnement. Le processus de consultation et l'étape de validation sociale sont confiés à l'équipe STOPER de l'Université de Sherbrooke pour s'assurer de l'acceptation sociale du projet.

Promoteur

Groupe Serrener
Jean Shoiry, président
855, rue Pépin, bureau 300
Sherbrooke (Québec)
J1L 2P8
Téléphone: (819) 829-0101
Télécopieur: (819) 829-2717

Partenaires

Université de Sherbrooke, Banque Nationale, BFDRQ, programme des infrastructures Canada-Québec et Groupe Serrener.

État d'avancement et (ou) échéancier

Ajout aux bureaux existants du Groupe Serrener inc. d'une plate-forme extérieure de 3 350 m². Des travaux commerciaux et de recherche et développement sont en cours sur cette plate-forme. Un bâtiment constitué de laboratoires, de salles de cours et d'un hall d'essais intérieur pour une utilisation par l'Université de Sherbrooke est présentement en construction. Le processus de consultation et l'étape de validation sociale sont confiés à l'équipe STOPER de l'Université de Sherbrooke.

Financement

Les investissements globaux sont supérieurs à 3 200 000 \$

*Valorisation et compostage des sous-produits générés par Papiers
de communication Domtar*

Description

Établissement du potentiel de valorisation agricole et sylvicole de sous-produits tels que les cendres, les boues de chaux, la chaux vive, les rejets de bois et les boues de traitements des effluents.

Clientèles

Industries, agriculteurs, forestiers.

Problématique

La valorisation de sous-produits est préférable à leur élimination. La valorisation en milieu agricole et sylvicole permet de faire valoir le potentiel agronomique de certains sous-produits et d'en réduire l'enfouissement.

Ojectifs

Déterminer la valeur agronomique des résidus. Évaluer le potentiel de «compostabilité» des résidus. Effectuer des formulations de mélange des résidus afin d'obtenir une meilleure utilisation en milieu agricole et sylvicole.

Impacts

Création d'emplois et développement d'expertises régionales. Valorisation du potentiel agronomique de sous-produits et réduction de leur enfouissement.

Promoteurs

Papiers de communication Domtar
Émile Audy, directeur
Service technique et environnemental
609, rang 12
Windsor (Québec)
J1S 2L9
Téléphone: (819) 845-8269
Télécopieur: (819) 845-8361

Partenaire

Conseil de recherche industriel de Québec (CRIQ).

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier prévu est pour l'été 1996.

Financement

Financement privé de Domtar de l'ordre de 40 000 \$.

Valorisation de la biomasse dans une industrie de transformation de bois

Description

Installation d'un système de cogénération de petite envergure (système de préparation et de combustion de résidus produisant de la vapeur et alimentant une turbine électrique) dans une industrie manufacturière ou de transformation de bois (scierie, usine de contre-plaqué, séchage de bois, etc.). Possibilité de projet-pilote à la scierie Lauzon.

Problématique

Les industries manufacturières ou de transformation de bois produisent des résidus qui sont souvent enfouis ou vendus à de faibles coûts. La valorisation thermique de ces résidus, en tenant compte des variables environnementales, permet de les utiliser et d'accroître l'autonomie énergétique des installations qui sont alors aptes à fournir les services essentiels en cas de coupure de l'électricité.

Objectifs

Valoriser les résidus de biomasse. Éviter le gaspillage de matières premières. Augmenter l'autonomie de l'usine. Installer des équipements répondant aux normes environnementales actuelles et futures.

Impacts

Augmentation de l'autonomie énergétique entraînant une réduction des coûts reliés à l'énergie. Valorisation de résidus de scieries évitant de fait leur enfouissement.

Promoteurs

Éventuellement CIMA, Consultants en énergie
Sylvain Chenail, associé, chef de service
3385, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1L 1P8
Téléphone: (819) 565-3385
Télécopieur: (819) 821-4283

État d'avancement et (ou) d'échéancier

Ce projet est à développer mais les étapes prévues sont: cibler les industries potentielles, étude de faisabilité, bilan énergétique et environnementale du projet et évaluation des investissements requis. Réalisation sur une période de 6 à 12 mois.

Financement

Entre 500 000 \$ et 1,5 million de dollars selon les installations.

Réduction des émissions de soufres totaux réduits (STR) à la cheminée de la chaudière de récupération de Papiers de communication Domtar

Description

Mise en place d'équipements et de dispositifs pour réduire les émissions atmosphériques de SRT.

Problématique

Les composés soufrés générés par les papetières sont responsables des odeurs qui influencent la qualité de vie des populations environnantes. Cette problématique a d'ailleurs été soulevée au cours des consultations régionales. Par ailleurs, les papetières devront bientôt rencontrer les normes gouvernementales d'émissions atmosphériques.

Objectifs

Réduire les émissions de SRT et améliorer la qualité des émissions atmosphériques.

Impacts

La diminution des polluants atmosphérique contribue au maintien de l'équilibre des écosystèmes. La construction et la mise en opération demandera la participation de plusieurs entrepreneurs locaux. Ceci contribuera à supporter l'activité économique de la région et à maintenir et consolider des emplois. Ce projet vise à réduire l'ampleur des nuisances générées par la papetière. Par le contrôle des odeurs la qualité de vie des populations environnantes sera améliorée.

Promoteur

Papiers de communication Domtar
Émile Audy, directeur
Service Technique et environnemental
609, rang 12
Windsor (Québec)
J1S 2L9
Téléphone: (819) 845-8269
Télécopieur: (819) 845-8361

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet déjà amorcé. Échéancier : 1997

Financement

Financement privé de Domtar et subventions pour un total de 17 millions \$.

*Gestion intégrée des déchets dangereux diffus**

Description

Le projet a pour but de se pencher sur la production des déchets dangereux générés par les petits et moyens producteurs, et d'associer ceux-ci à la gestion des déchets domestiques dangereux, et ce, sur l'ensemble d'un territoire.

Objectifs

Informar, aider, sensibiliser les petites entreprises productrices de déchets dangereux, ainsi que les citoyens, sur la nature des déchets dangereux, leur entreposage, leur transport et leur recyclage. Diminuer leur production à la source. Créer des outils d'aide à la gestion (banque de matières dangereuses, collecte porte-à-porte, centre de dépôt, guide, réseaux d'entreprises, etc.).

Impacts

Conservation des ressources et protection de l'environnement. Amélioration de l'entreposage, de la réutilisation et du recyclage. Diminution des rejets aux égouts ou de l'enfouissement de DD. Amélioration de la sécurité; information des générateurs; amélioration de la gestion des DD accumulés banque de matières dangereuses réutilisables; collecte; centre de dépôt.

Promoteur

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)
Michel Ledoux, président
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1J 1E7
Téléphone: (819) 821-7659
Télécopieur: (819) 821-7994

Partenaires

Servac, Comité d'implantation d'un centre de gestion et de recyclage des déchets dangereux de l'Estrie inc., Ville de Sherbrooke.

Échéancier

Fin 1997.

Financement

Dépenses de fonctionnement: environ 125 000 \$ sur un échéancier de 24 mois.
Revenus tirés de subventions et de partenariats avec les entreprises.
Sources possibles: Environnement Canada; ministère de l'Environnement et de la Faune, partenaires régionaux, Recyc-Québec, CRE.

Thème : activités industrielles et commerciales Région : Estrie (05)

***Projet-pilote de concertation entre les promoteurs de carrières-sablières
et les communautés avoisinantes***

Description

Établir et tester un mécanisme de discussion entre les propriétaires de sites et de résidences avoisinantes afin de faciliter les échanges et le respect entre les parties.

Clientèle

Industries et communautés avoisinant une carrière-sablière.

Problématique

Bien que régie par un règlement de ministère de l'Environnement et de la Faune, l'exploitation des carrières et des sablières en région amène pour les communautés avoisinantes des désagréments liés à la poussière, au bruit et à la circulation de véhicules lourds. Or, il existe peu ou pas de mécanismes permettant de favoriser les discussions entre les parties et du même coup d'éviter les plaintes et les altercations.

Objectifs

Échanger de l'information, favoriser le bon voisinage et promouvoir le respect du droit de jouissance des propriétés tout en préservant l'activité économique et l'environnement.

Promoteur potentiel

Conseil régional de l'Environnement de l'Estrie (CREE).

État d'avancement et (ou) échéancier

Rencontres d'échanges.

Turbogénératrice de Papiers de communication Domtar

Description

Mise en place d'une turbogénératrice électrique d'une capacité de 40 MW alimentée en vapeur haute pression par les chaudières de l'usine, dont principalement la chaudière à biomasse. Projet basé principalement sur la revalorisation de la biomasse disponible en région, tels que les résidus de coupe provenant des producteurs de bois, des scieries et d'autres résidus qui souvent sont laissés sur les lieux de coupe ou envoyés aux sites d'enfouissement.

Problématique

Soucieuse de réduire ses coûts de production pour être davantage concurrentielle sur le marché du papier, Papiers de communication Domtar désire augmenter l'autonomie énergétique de son usine.

Objectifs

Améliorer l'autonomie énergétique de l'usine.
Employer des résidus de bois non valorisés comme combustible.

Impacts

Ce projet fera appel aux services de consultants et d'entrepreneurs locaux, ce qui contribuera à supporter l'activité économique de la région, à maintenir et à consolider des emplois. De plus, le projet aura un effet positif sur la gestion des résidus de bois de la région.

Promoteur

Papiers de communication Domtar
Émile Audy, directeur
Service technique et env.
609, Rang 12
Windsor (Québec)
J1S 2L9
Téléphone: (819) 845-8269
Télécopieur: (819) 845-8361

État d'avancement et (ou) échéancier

Fin 1996. Les étapes déjà complétées sont la planification et l'obtention d'engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs.

Financement

Dépenses prévues de 30 millions de dollars.
Financement privé de Domtar et subventions.

Traitement de matrices contaminées

Description

Trois technologies font l'objet de projets recherche et de développement. Il s'agit de la biodégradation en piles, de la bioventilation et de l'électrocinétique.

Clientèle

Industries.

Problématique

Sur le territoire de l'Estrie, il existe des problèmes associés aux déchets industriels et aux sols contaminés par des composés inorganiques (métaux) et organiques (hydrocarbures). Le développement de nouvelles technologies est particulièrement important pour mettre en oeuvre des solutions qui favorisent le traitement et le recyclage des sols et des résidus industriels tels que des sables de fonderies, des boues industrielles, etc.

Objectifs

Développer des technologies performantes permettant d'offrir une solution régionale à la gestion des sols contaminés et des résidus industriels. Ces technologies contribueront au renforcement d'entreprises de l'Estrie sur les marchés internationaux.

Impacts

Une fois décontaminés et remis à leur lieu d'origine, les sols redeviennent aptes à supporter le développement de plusieurs espèces. Le projet contribue à la création d'emplois et au renforcement des entreprises de l'Estrie sur les marchés internationaux. Il constitue une solution aux nuisances apportées par l'industrialisation et le transport. Meilleure qualité du milieu.

Promoteur

Écosite

Guy Viel, directeur recherche et développement
855, rue Pépin, bureau 300
Sherbrooke (Québec)
J1L 2P8
Téléphone: (819) 829-0101
Télécopieur: (819) 829-2717

Partenaires

Industries et Université de Sherbrooke
État d'avancement et (ou) échéancier
Mise en oeuvre en 1996.

État d'avancement et (ou) échéancier

Réalisation des projets au centre Envirosite et démonstration technologique en 1996.

Financement

1 200 000 \$; sources: Centre national de la recherche scientifique, DETALC, industries et partenaires financiers.

*Formation à la gestion environnementale en entreprise**

Description

Mise en place d'un programme de formation aux systèmes de gestion environnementale, destiné aux dirigeants d'entreprises ou aux responsables de l'environnement des PME de la région, accompagné d'un suivi en entreprise et échelonné sur un an à raison d'environ une session de trois heures par mois.

Problématique

On estime que plus de 50 % des dirigeants de PME ignorent si leur entreprise répond aux normes environnementales. Ceux-ci devront d'ailleurs bientôt faire face aux nouvelles normes de gestion environnementales ISO 14 000.

Finalement, de plus en plus d'investisseurs et de prêteurs intègrent maintenant les préoccupations environnementales aux critères d'acceptation de projets.

Objectifs

Intégrer l'environnement et le développement durable aux activités de l'entreprise en sensibilisant les PME à l'adoption de pratiques saines pour l'environnement.

Impacts

Promotion du développement durable.
Diminution des coûts de production.
Modification et changement des habitudes, en plus des impacts sur la rentabilité et l'image de l'entreprise.

Promoteur

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)
Roger Riendeau, directeur général
31, rue King Ouest, bureau 315
Sherbrooke (Québec) J1H 1N5
Téléphone: (819) 821-4357
Télécopieur: (819) 563-9304

Partenaires

Banque fédérale de développement, Maison régionale de l'industrie, MICST, CREE, Sherbrooke, ville en santé.

Échéancier

Fin 1997 pour la première phase.

Financement

CREE, Banque de développement du Canada, entreprises, SQDM, Bureau de développement régional, firmes de consultants.
Dépenses de fonctionnement: 60 000 \$ sur une période de un an (environ 70 % pour salaires et charges sociales).

Les modes de financement prévus sont des revenus tirés de subventions et de partenariats avec les entreprises; des subventions du Conseil régional de développement (CRD); des partenariats avec les organisations. Autres subventions possibles auprès du MEF et d'Environnement Canada.

Les sources de financement prévues sont la participation financière des entreprises visitées.

Remplacement de deux réservoirs de diesel

Description

L'installation d'un nouveau réservoir double qui servira à l'alimentation de la génératrice d'urgence et de la pompe à incendie.

Clientèle
Industries.

Problématique

Les activités industrielles peuvent engendrer des risques de contamination. Des moyens simples permettent aux industries d'améliorer leur performance environnementale.

Objectifs

Diminuer les risques de déversements de diesel et d'infiltration dans le sol.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: en se dotant d'installations sécuritaires, les risques de déversement sont très limités, on assure ainsi la protection du sol, des eaux souterraines et des écosystèmes de ces milieux.

Promoteur

Kruger inc. (Division du carton)
Claude La pointe, directeur général
5845, Place Turcot
Montréal (Québec)
H4C 1V9
Téléphone: (514) 931-1926
Télécopieur: (514) 934-4972

Partenaire

Aucun

Échéancier

La demande de budget est acceptée. Il ne reste qu'à choisir le contracteur et à faire les demandes de permis.

Financement

Immobilisation et fonctionnement: 26 000 \$

Financement par investissement privé.

Installation d'un récupérateur de chaleur

Description

Ce projet consiste à l'installation d'un récupérateur de chaleur afin de réduire l'utilisation de vapeur dans les tritrateurs. Cet équipement permettra de chauffer l'eau fraîche par l'entremise des eaux de procédés qui sont acheminées à l'effluent.

Clientèle

Industries.

Problématique

La récupération de chaleur permet la réduction de combustible non-renouvelable.

Objectifs

Réduire la consommation de gaz naturel et de vapeur.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: le récupérateur de chaleur permettra de réduire la consommation de gaz naturel. La quantité de produits de combustion émis dans l'atmosphère ayant un impact sur l'effet de serre, diminuera. Économiques: ce projet nous permettra de réduire nos émissions atmosphériques. L'air environnant sera de meilleure qualité. Sur les activités humaines génératrices de nuisances: meilleure utilisation des ressources naturelles et réduction des coûts liés à la consommation d'énergie.

Promoteur

Kruger inc. (Division du carton)
Claude Lapointe, directeur général
5845, Place Turcot
Montréal (Québec)
H4C 1V9
Téléphone: (514) 343-3100
Télécopieur: (514) 934-4972

Échéancier

Ce projet est actuellement en cours.

Financement

Immobilisation et fonctionnement: 377 000 \$
Financement par investissement privé.

Résidus de la presse à courroies

Description

Les résidus de la presse à courroies sont actuellement acheminés dans un site d'enfouissement. Le but de ce projet est de trouver d'autres alternatives visant la valorisation de ces résidus.

Problématique

La valorisation de certains résidus industriels permet de réduire la quantité destinée traditionnellement à l'enfouissement.

Objectifs

Réutiliser les résidus de la presse à courroies (composés de fibres courtes), soit pour le compostage ou pour la production de méthane. Réduire les espaces destinés à l'enfouissement et réduire les coûts d'enfouissement.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: les résidus de la presse à courroies pourraient être utilisés pour faire du compostage ou encore pour la réhabilitation des sols. La réhabilitation des sols favorise la régénération d'écosystèmes. Économiques: comme l'environnement a maintenant une dimension économique, la valorisation et le recyclage des résidus sont avantageux autant pour l'industrie que pour la société. Sur la santé et la qualité de vie des populations humaines: la réhabilitation des sols améliore l'esthétique du paysage et améliore la qualité de vie de la population.

Promoteur

Kruger inc. (Division du carton)
Claude Lapointe, directeur général
5845, Place Turcot
Montréal (Québec)
H4C 1V9
Téléphone: (514) 343-3100
Télécopieur: (514) 934-4972

Échéancier

Actuellement, nous sommes à évaluer les possibilités d'utilisation des résidus de la presse à courroies. Nous avons déjà fourni des résidus dans le cadre d'un projet pilote de compostage et nous sommes en attente des résultats.

Financement

Immobilisation et fonctionnement: 150 000 \$
pour isoler les résidus de la presse à courroies.
Financement par investissement privé.

Construction d'une turbogénératrice

Description

Une turbogénératrice à extraction et contre-pression d'une puissance maximale de 48,5 MW alimentée en vapeur à haute pression par la nouvelle chaudière de récupération brûlant le rejet liquide noir issu du procédé kraft.

Clientèle

Industries.

Objectifs

Réduire les coûts d'énergie.

Impacts

En utilisant l'énergie thermique contenue dans la vapeur produite par la chaudière de récupération pour produire de l'électricité, l'usine pourra répondre partiellement (65 %) à ses besoins énergétiques, améliorera son autonomie en énergie et abaissera de façon importante ses coûts de production (évalués à 35 \$ par tonne de pâtes produite), ce qui lui permettra de demeurer compétitive.

Promoteur

BG-Checo, Simmons, B.& W.
François Héon, responsable du projet
C.P. 3000
Lebel-sur-Quévillon (Québec)
JOY 1X0
Téléphone: (819) 755-2258
Télécopieur: (819) 755-2226

État d'avancement et (ou) échéancier

Décembre 1996. Le projet est en cours de réalisation.

Financement

Investissement privé.

Construction d'une nouvelle chaudière de récupération

Description

Nouvelle chaudière de récupération à faible odeur d'une capacité de lbs/h de vapeur à 1 250 psi, dotée d'un précipitateur électrostatique comprenant un nouveau système de traitement d'eau d'alimentation et de nouveaux épurateurs.

Clientèle

Industries.

Problématique

Le gaz de type soufre réduit totaux (SRT) est un des polluants atmosphériques responsables des pluies acides.

Objectifs

Observer les nouvelles normes pour les émissions atmosphériques (matières particulaires et SRT) et augmenter la capacité de production de l'usine.

Impacts

Réduction de la pollution de l'air, amélioration de la qualité de vie par la réduction ou l'élimination des odeurs. Maintien des emplois existants.

Promoteur

BG-Checo, Simmons, B.& W.
François Héon, responsable projet
C.P. 3000
Lebel-sur-Quévillon (Québec)
JOY 1X0
Téléphone: (819) 755-2258
Télécopieur: (819) 755-2226

État d'avancement et (ou) échéancier

Décembre 1996. Le projet est en cours.

Financement

Investissement privé.

La gestion intégrée des déchets

Description

Préoccupée par le gaspillage actuel des ressources naturelles et soucieuse d'effectuer une transition vers le développement durable, l'usine de papier journal de Produits Forestiers Donohue d'Amos a élaboré une stratégie visant une gestion intégrée (globale) des déchets dans son processus opérationnel. L'usine a conclu des ententes avec différents organismes ou entreprises : Fondation Marie-Soleil Jonathan (papier, carton, plastique et autres matériaux apparentés) ; Legault Métal (métaux) ; Sani-Mobile (déchets souillés d'huiles transportés vers un site d'enfouissement autorisé) ; fabricant Exide (batteries d'autos) ; bois, mandrins et huiles usées brûlés dans une chaudière à écorces ; Contrex (compost de déchets de cantine). Pour faciliter le mode de gestion, un code de couleur a été installé dans l'usine pour indiquer aux employés où ils doivent déposer les déchets. De plus, un conteneur a été installé dans le stationnement pour le recyclage des déchets domestiques recyclables.

Problématique

L'industrie papetière génère une grande quantité de déchets hétérogènes. L'enfouissement demeure malheureusement le choix privilégié de l'industrie, car il présente un avantage par sa simplicité de gestion. Cependant, il existe de plus en plus de pressions afin qu'elle développe des nouveaux programmes de gestion des déchets.

Objectifs

Sensibiliser les employés aux préoccupations et aux enjeux environnementaux de l'usine.
Prolonger la durée de vie du site d'enfouissement en réduisant la quantité de déchets à enfouir.
Valoriser au maximum les déchets générés à l'usine. Identifier des partenaires intéressés à utiliser des boues du

traitement des eaux comme amendement pour la restauration de sites ou autres utilisations de masses, etc.

Impacts

Protection des ressources naturelles en réduisant les pressions exercées sur elles (surconsommation, pollution de l'air, de l'eau et du sol). Revitalisation des milieux ruraux et urbains. Modification des attitudes, des habitudes et des comportements de la population en réduisant la surconsommation de l'eau, de l'énergie, de ressources naturelles et de produits chimiques ainsi qu'en limitant la production de déchets dommageables pour l'environnement.
Intensification des mesures relatives à la réduction, au réemploi, au recyclage et à la valorisation des matières premières et secondaires.

Promoteur

Produits Forestiers Donohue inc.
Yves Brousseau, responsable technique environnement
Usine de papier journal, Amos
C.P. 939, Route 395 Ouest
Amos (Québec)
J9T 3A6
Téléphone: (819) 727-9311
Télécopieur: (819) 727-2711

Partenaires

Fondation Marie-Soleil Jonathan inc., Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Gaz Métropolitain, Consultants Urgel Delisle.

État d'avancement et (ou) échéancier
Août 1995.

Optimisation d'un système de boues activées par aération à l'air enrichi en oxygène (ou à l'oxygène pur)

Description

En vue d'augmenter la capacité de traitement de son système, Tembec a mis sur pied un projet de recherche et développement visant à optimiser le transfert d'oxygène, favorisant ainsi l'activité microbiologique.

Clientèle
Industries.

Problématique

La compagnie Tembec est assujettie, depuis octobre 1995, à une nouvelle réglementation qui a fait passer son allocation de rejet de la DBO₅ de 120 t/j à 20 t/j. Le système biologique conventionnel, en opération depuis 1992, ne pouvait traiter que 50 tonnes de DBO₅ par jour.

Pour observer ces nouvelles normes et pour tendre vers l'objectif «rejet zéro», Tembec a apporté des modifications au bassin d'aération actuel pour fonctionner à l'oxygène pur.

Objectifs

À la suite de la mise en exploitation du système compact VPSA (Pressure Swing Absorber) pouvant produire l'oxygène à l'aide d'un tamis moléculaire, dans le cadre d'un projet de recherche et développement, les objectifs suivants seront visés: augmenter la capacité de traitement du système conventionnel de traitement des effluents par boues activées, de 50 tonnes à 100 tonnes de DBO₅ par jour; minimiser les coûts associés aux modifications des composantes en récupérant les infrastructures déjà sur place; réduire la consommation d'énergie par tonne de DBO₅ et de démontrer ces économies d'énergie; implanter un système de contrôle en continu du procédé de traitement par boues activées.

Impacts

Protection de l'environnement et harmonisation des activités humaines avec le milieu naturel et la santé des citoyens. L'opération d'un système de traitement des effluents génère une douzaine d'emplois au complexe industriel de Témiscamingue.

Promoteur

EnviroTem/Tembec
Janique Bergeron, Ph.D.
Directrice de la recherche et développement
Témiscamingue (Québec)
JOZ 3R0
Téléphone: (819) 627-4172
Télécopieur: (819) 627-1458

Partenaires

Praxair, Hydro-Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

Juillet 1995 à juillet 1997. Le projet est en oeuvre.

Financement

1,8 million de dollars divisé comme suit: Tembec (1 440 000 \$) et Hydro-Québec (360 000 \$).
EnviroTem est une filiale en propriété exclusive de Tembec inc.

Thème : activités industrielles et commerciales Région : Abitibi-Témiscamingue (08)

Bioréacteur à membranes - phase II

Description

Pour minimiser l'impact environnemental de ses activités, le complexe industriel de Tembec diminue la charge organique de ses effluents par un traitement biologique. Afin d'augmenter les performances de ce système, Tembec prévoit installer une unité de traitement de taille précommerciale constituée d'un bioréacteur à membranes d'une capacité de 500 m³/jour. Ce procédé a déjà été l'objet d'expérimentation en essai-pilote sur le site de Témiscamingue et présente de nombreux avantages.

Clientèle
Industries.

Problématique

La charge organique des effluents de l'industrie des pâtes et papiers a un impact sur la qualité de l'environnement.

Objectifs

Démontrer les performances opérationnelles et financières de la technologie du bioréacteur à membranes dans le traitement des effluents des fabriques de pâtes et papiers. Poursuivre les recherches et l'expérimentation sur certains types d'effluents qui présentent actuellement des défis à l'ensemble de l'industrie ainsi que l'optimisation du procédé. Valider l'utilisation de l'oxygène comme mode d'aération du système et valider le bouclage de l'effluent traité en le réutilisant dans les procédés.

Impacts

Protection de l'environnement et harmonisation des activités humaines avec le milieu naturel et la santé des citoyens. L'opération d'un système de traitement des effluents génère une douzaine d'emplois au complexe industriel de Témiscamingue.

Promoteur

EnviroTem/Tembec
Janique Bergeron, Ph.D.
Directrice de la recherche et développement
Témiscamingue (Québec)
J0Z 3R0
Téléphone: (819) 627-4172
Télécopieur: (819) 627-1458

Partenaires

Zenon et Innovatech Grand Montréal.

Financement

Investissements privés. La phase I (complétée) a nécessité un investissement de 2,6 millions de dollars. La phase II nécessitera un investissement de 3,8 millions de dollars. EnviroTem est une filiale en propriété exclusive de Tembec inc.

Thème : activités industrielles et commerciales Région : Abitibi-Témiscamingue (08)

Installations pour la surveillance de la qualité de l'air

Description

Dans le cadre de son programme visant à réduire

l'impact des émissions d'anhydride sulfureux (SO₂) en provenance de son complexe, Tembec a installé un analyseur ambiant de SO₂ afin de vérifier et contrôler l'impact des émissions du complexe sur la qualité de l'air à Témiscaming.

Ce système permet de contrôler spécifiquement

Le projet comprend deux phases. Phase I (finalisée): installation d'un système passif de monitoring de la teneur de SO₂ à Témiscaming.

Phase II: installation d'un système actif de prévision afin d'ajuster les conditions de procédés aux conditions météorologiques qui prévalent à Témiscaming.

Clientèle

Industries.

Problématique

Le SO₂ est un des polluants atmosphériques responsables des pluies acides. Le SO₂ est dommageable pour la santé humaine et pour l'environnement (végétaux, air ambiant, acidification des sols et des cours d'eau, etc.) à cause de son pouvoir acide en présence d'humidité et des effets synergiques de ce polluant lorsqu'en conjonction avec les poussières, le monoxyde de carbone et les NO₂.

Objectifs

Diminuer les émissions de SO₂.

Impacts

Protection de la santé des citoyens et de l'environnement.

Promoteur

EnviroTem/Tembec

Bruno Dufour, ingénieur senior en environnement

Témiscamingue (Québec)

J0Z 3R0

Téléphone: (819) 627-4171

Télécopieur: (819) 627-1458

Partenaire

Systèmes Intégrés abdmf inc.

État d'avancement et (ou) échéancier

La phase I du projet est complétée.

certaines sources en fonction de la teneur en SO₂ dans le milieu ambiant. Pour ce faire, la gestion et le contrôle des sources d'émission du complexe se font à l'aide d'une nouvelle technologie d'analyseurs, basée sur le principe de la sonde extractive à dilution.

Financement

280 000 \$, répartis comme suit: contribution fédérale (ISTC): 33 % et Tembec: 67 %.

EnviroTem est une filiale en propriété exclusive de Tembec inc.

Installation d'un nouvel épurateur humide pour le four à chaux

Description

Installation, au four à chaux, d'un nouvel

Clientèle

Industries.

Problématique

Le gaz de type soufre réduit totaux (SRT) est un des polluants atmosphériques responsables des pluies acides.

Objectifs

Observer les nouvelles normes de rejets atmosphériques (nature particulière, SRT).

Impacts

Observation des normes en matière d'émissions atmosphériques et réduction des odeurs à l'extérieur de l'usine.

épurateur humide comprenant un cyclone, un épurateur humide.

Promoteur

BG-Checo / Simmons / B. & W.
François Héon, responsable de projet
C.P. 3000

Lebel-sur-Quévillon (Québec)

J0Y 1X0

Téléphone: (819) 755-2258

Télécopieur: (819) 755-2226

État d'avancement et (ou) échéancier

Juin 1996. Le projet est en cours.

Financement

Investissement privé.

Installation d'un système de captage des gaz contaminés non condensables

Description

Un système de collecte des gaz contaminés non condensables en provenance du lessiveur et des évaporateurs permettra la collecte d'un faible volume, mais à concentration élevée, des gaz contaminés non condensables, pour les acheminer au four à chaux où ils seront brûlés.

Clientèle

Industries.

Problématique

Le gaz de type soufre réduit totaux (SRT) est un des polluants atmosphériques responsables des pluies acides.

Objectifs

Réduire les émissions polluantes de gaz de type soufre réduit totaux (SRT) et autres mercaptans, méthanol, etc. ainsi que le dioxyde de soufre.

Impacts

Observation des normes atmosphériques pour le lessiveur et les évaporateurs et réduction des odeurs émises à l'extérieur de l'usine, ainsi que de la pollution atmosphérique.

Promoteur

BG-Checo / Simmons / B. & W.
François Héon, responsable projet
C.P. 3000
Lebel-sur-Quévillon (Québec)
J0Y 1X0
Téléphone: (819) 755-2258
Télécopieur: (819) 755-2226

État d'avancement et (ou) échéancier

Juin 1996. Le projet est en cours.

Financement

Investissement privé.

*Collecte sélective de porte-à-porte et fabrication d'un produit fini
à partir de papiers mixtes*

Description

Récupération 7-Vies inc. désire implanter la collecte sélective de porte-à-porte dans la ville de Sept-Îles en introduisant un bac de récupération dans chaque habitation et fabriquer un produit à partir de papiers mixtes. Ce produit fini pourrait faire tripler et même quadrupler la plus-value du papier mixte qui, vendu sur le marché, coûte très cher de transport et qui est l'épine dans le pied des récupérateurs en région. Fait intéressant, le produit fini contient d'autres matières naturelles facilement disponibles sur la Côte et plus difficiles à trouver dans d'autres régions et ces matières le rendent supérieur à d'autres produits existants.

Problématique

La collecte sélective de porte-à-porte contient de 60 % à 65 % de papiers mixtes qui n'ont pas une très bonne valeur marchande bien qu'il soit important de les récupérer pour préserver l'environnement.

Objectifs

Augmenter la durée de vie du lieu d'enfouissement de la ville de Sept-Îles et récupérer les matières secondaires qui vont générer une activité économique, dans le but d'améliorer l'environnement tout en créant de l'emploi. Intensifier les mesures relatives à la réduction, au réemploi, au recyclage et à la valorisation des matières premières et secondaires.

Impacts

Il n'y a pas de développement durable sans l'implication active des citoyens. Les principes de base sont notamment: mettre sur pied des mesures auprès des citoyens de façon à modifier les attitudes, les habitudes et les comportements de la population en réduisant la surconsommation de l'eau, de l'énergie, de ressources naturelles et de produits chimiques

ainsi qu'en limitant la production de déchets dommageables pour l'environnement. On prévoit par ailleurs créer 15 emplois à temps plein et quelques emplois à temps partiel pour un total d'environ 20 emplois.

Promoteur

Récupération 7-Vies inc.
Denis Bouchard, directeur général
272, rue Jolliet
Sept-Îles (Québec)
G4R 2A9
Téléphone: (418) 962-7255

Partenaires

Ville de Sept-Îles. La Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles s'occupera de faire la sensibilisation de la collecte sélective de porte-à-porte auprès de la population.

État d'avancement et (ou) échéancier
Printemps 1996.

Financement

Programme d'aide financière de Collecte sélective Québec pour l'implantation d'une collecte sélective de porte-à-porte. Programme de mise en valeur de l'environnement d'Hydro-Québec. Ventes des différents produits à partir de distributeurs. Récupération 7-Vies inc., Ville de Sept-Îles.

Fabrication de papier ou de carton artisanal

Description

Fabrication de papier ou de carton à partir de rebuts de papier d'imprimerie, imprimé ou non imprimé, dans le but d'obtenir un papier de qualité recyclé à 100 % sans aucun ajout de pâte nouvelle. Papier artisanal auquel nous pouvons intégrer dans la fabrication différentes composantes, comme des pétales de fleurs séchées typiques de la Côte-Nord; différents reliefs et différentes textures de finition, calendré ou non calendré. Cette forme de récupération utilise à 100 % les matériaux intégrés, il n'y a donc aucune perte.

Objectifs

Récupérer et transformer à nouveau une matière déjà existante afin de lui rendre son utilité première et de lui ajouter une image de prestige.

Impacts

En plus d'assurer la création de trois emplois, ce projet permet de récupérer une ressource à 100 %. Les matériaux ainsi fabriqués peuvent être utilisés de façons très différentes: cartes de souhaits, papier correspondance, parchemins, tablettes, calepins, reliures de tout genre, impression de couvertures diverses, de manuscrits, d'albums à photos, édition de luxe, enfin tout ce qui peut être imprimé. Le produit peut être fabriqué sur commande, ou de façon industrielle (commandes plus volumineuses). Certains articles peuvent être fabriqués par des personnes handicapées, ce qui est créateur d'emplois et valorisant. Ce type de transformation laisse beaucoup d'espace à l'imagination et à la création. L'impression et la transformation des produits seront faites sur place avec nos équipements d'impression et de reliure, que nous devons adapter à ces différents types de fabrication. Par ailleurs, ce projet peut avoir un intérêt touristique.

Promoteur

Imprimerie Gagnon, division de Gestion J.-M. L.P. inc.
Jean-Marc Gagnon, président
838, de Bretagne
Baie-Comeau (Québec)
G5C 1X7
Téléphone: (418) 589-2028
Télécopieur: (418) 589-2029

Partenaire

Support technique assuré par la corporation QUNO.

État d'avancement et (ou) échéancier

Début de 1996.

Financement

Subvention (source à déterminer) et prêts, et investissement privé de Gestion J.-M. L.P.

Tannerie pour le traitement de la peau de caribou

Description

Tannerie pour le traitement de peaux de caribou afin qu'elles gardent leurs poils intacts.

Problématique

Le caribou étant une bête sauvage qui vient à chaque automne à Schefferville, il est possible d'en récupérer les peaux à chaque année sans nuire à l'environnement.

Objectifs

Avoir une tannerie locale afin de revendre à Schefferville le produit fini ou traité à un prix aussi compétitif que les villes du sud. Vendre à de la clientèle extérieure des produits finis ou traités. Créer des emplois locaux. Confectionner des produits artisanaux qui seraient vendus à même la tannerie afin de publiciser du même coup la maniabilité du produit fini.

Impacts

Stimulation de l'économie locale, création d'emplois et diversification à partir d'une ressource disponible.

Promoteur

Nicole Saint-Amand, maître d'oeuvre
425, rue Partington
Schefferville (Québec)
G0G 2T0
Téléphone: (418) 585-2811
Télécopieur: (418) 585-2811

État d'avancement et (ou) échéancier
À l'étape de la planification.

Innovation en assainissement des eaux résiduelles d'un abattoir

Description

L'abattoir Rolland Pouliot et fils innove en matière d'assainissement d'eaux résiduelles par l'implantation d'un marais épurateur. Cet abattoir est le premier au Québec à utiliser une telle écotechnologie.

Clientèle

Industries.

Objectifs

Assainir les eaux résiduelles. Planter un marais épurateur. Créer un site de démonstration ouvert au public. Développer une méthode moins coûteuse et plus efficace d'assainissement d'eaux résiduelles.

Impacts

Réduction des rejets liquides et protection de la santé. Substitution d'une technologie conventionnelle coûteuse par une écotechnologie moins coûteuse et plus efficace. Mise sur pied de mesures d'éducation populaire aux écotechnologies d'assainissement.

Promoteur

Abattoir Rolland Pouliot et fils
Rolland Pouliot, propriétaire
181, chemin du Trait-Carré Ouest
Saint-Henri-de-Lévis (Québec)
G0R 3E0
Téléphone: (418) 882-2370

Partenaires

Abattoir Rolland Pouliot, les consultants en environnement ARGUS et ÉcoForce, consultations et conceptions.

État d'avancement et (ou) échéancier

Décembre 1995 à décembre 1996. Le projet est en voie de réalisation.

Financement

Investissement de l'ordre de 45 000 \$ par des contributions personnelles et des subventions.

Centre régional de tri des textiles

Description

La création d'un Centre régional de tri des textiles permettrait de recevoir les «déchets» en textiles des municipalités de la région afin de les trier et de les traiter en vue de leur réutilisation ou de leur effilochage pour la confection de nouveaux produits. La cueillette des matières se ferait à l'intérieur d'une cueillette sélective spéciale de chaque municipalité.

Clientèle

Industrie.

Objectifs

Le projet vise la récupération de 5 % à 6 % du volume des déchets domestiques afin de traiter cette matière à un Centre régional de tri des textiles. Favoriser l'économie régionale, nationale et internationale par l'exportation d'une partie des matières.

Impacts

Réduction de 5 % à 6 % du volume des déchets domestiques, création de 50 emplois, réutilisation de la matière dans les pays sous-développés, refection de nouveaux produits avec la fibre des textiles recyclés.

Promoteur

Centre de récupération et recyclage de linge du Grand Montréal
Robert Larue, président
5080, Orchard
Saint-Hubert (Québec)
G3Y 2G7
Téléphone : (514) 926-1733
Télécopieur : (514) 926-1304

Partenaires

Le gouvernement du Québec et les municipalités de la région.

État d'avancement et (ou) échéancier

La réalisation du projet est prévue pour les années 1996 à 2000.

Financement

Tel que démontré à l'intérieur d'un plan quinquennal des prévisions budgétaires, le projet s'autofinance très rapidement grâce à la valeur de revente de la matière. Les sources de financement sont la revente de la matière, le gouvernement du Québec par les programmes de main-d'oeuvre et les municipalités.

*Évaluation des besoins de formation en gestion environnementale
pour les petites et moyennes entreprises*

Description

En partenariat avec le MEF et les associations industrielles, inventaire exhaustif des besoins de formation des dirigeants et des employés des petites et moyennes entreprises afin de les orienter vers une formation adéquate et adaptée à leurs besoins. En introduisant les concepts de développement durable auprès des industries, ce projet permettra aussi, en quelque sorte, d'inculquer le concept d'imputabilité et de responsabilité en matière de prévention de la pollution industrielle.

Clientèle
Industries.

Objectifs

Instaurer une philosophie de gestion intégrée des ressources au sein des entreprises montérégiennes en responsabilisant les dirigeants et les employés pour faire la prévention de la pollution. Utiliser les résultats de l'analyse des besoins afin de concevoir la formation continue et adaptée.

Impacts

Formation de consortium de PME intéressées à recevoir de la formation en gestion environnementale dans le but de prévenir la pollution relative à leur entreprise.

Promoteur

Télé-Université, Direction du perfectionnement
Lise Parent, professeure
1001, Sherbrooke Est, 4^e étage
C.P. 670, Succursale C
Montréal (Québec)
H2L 4L5
Téléphone: (514) 522-4046 poste 455
Télécopieur: (514) 522-3608

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune,
ministère de l'Industrie, du Commerce, de la
Science et de la Technologie, Écosystèmes,
division de Walsh Automation inc. et
Environnement Canada, division technologie et
intervention.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier prévu est d'un an, en fonction de la coopération des industries. Les étapes déjà réalisées sont la planification, la promotion, la sensibilisation et la recherche de financement.

Financement

Les dépenses consistent principalement en salaires et en déplacements pour faire l'enquête sur les besoins de formation. Le coût du mandat sera relatif au nombre de PME qui seront contactées pour les fins du sondage. Les modes et les sources de financement prévus sont de deux types. D'une part, nous essaierons d'obtenir des subventions des ministères et des associations industrielles et, d'autre part, nous bénéficierons de la collaboration des secteurs privé et public.

Système de stockage d'énergie pour les serres et les bâtiments

Description du projet

Le projet consiste à développer une méthode de calcul pour la conception et l'exploitation optimales de systèmes de stockage souterrain d'énergie pour les serres et pour d'autres bâtiments.

Clientèle

Serriculteurs, agriculteurs et propriétaires de bâtiments commerciaux et résidentiels.

Problématique

Les systèmes de stockage souterrain d'énergie utilisent le sol sous la serre ou sous le bâtiment pour stocker la chaleur. Avec un réseau de tuyaux enfouis, l'excédent de chaleur capté le jour est stocké dans le sol et récupéré la nuit.

Objectifs

Modéliser et simuler le comportement thermique de systèmes. Stockage souterrain d'énergie pour des serres commerciales et pour d'autres bâtiments. Quantifier, avec le modèle développé, les effets de divers paramètres et interventions influençant le comportement et le rendement thermique du système. Établir des critères pour favoriser de meilleures conception et exploitation de ces systèmes. Diffuser cette information pour favoriser une plus grande utilisation de ces systèmes auprès des serriculteurs et agriculteurs. Promouvoir la conservation et une meilleure gestion de l'énergie dans les serres commerciales et autres bâtiments. Promouvoir une technologie écologique et économique.

Impacts

Augmentation de l'efficacité énergétique et maximisation de la rentabilité du système de stockage souterrain d'énergie.

Promoteur

Université de Sherbrooke, département de génie mécanique.

Partenaires

Ministère des Ressources naturelles, Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière.

État d'avancement et (ou) échéancier

Échéancier de réalisation : juillet 1994 à juillet 1997.

Recherche et développement en électrosynthèse organique

Description du projet

Le projet de R-D en électrosynthèse organique consiste à développer, avec des partenaires industriels, des procédés d'électrosynthèse de produits chimiques afin de contribuer à l'émergence d'une industrie de produits chimiques à haute valeur ajoutée au Québec.

Clientèle visée

Industries.

Problématique

Hydro-Québec a développé un procédé de fabrication commercial d'anthraquinone, un produit utilisé dans les secteurs des colorants et des pâtes et papiers. Ce procédé accroît le rendement énergétique de 40 % tout en diminuant la consommation d'électricité de 33 %.

Objectifs

Diminuer le taux de pollution des procédés existants et amener une diminution de la consommation d'énergie.

Impacts

Retombées techniques, économiques et environnementales : contribution à l'émergence d'une industrie de produits chimiques à haute valeur ajoutée ; avance technologique et installations de recherches uniques en Amérique dans une technologie dont les applications sont en progression ; revenus provenant de la vente de licences et de redevances d'exploitation ; grande opportunité commerciale de fabrication d'anthraquinone et d'aminanthraquinone pour le marché nord-américain ; implantation de deux usines, une d'anthraquinone et une d'aminanthraquinone (1995 et 1997) ; efficacité et propriété environnementale des procédés.

Promoteurs

Laboratoire des technologies électrochimiques et des électrotechnologies (LTÉE), Hydro-Québec.

Partenaires

Entreprises québécoises, dont la société Oméga, Centre national en électrochimie et en technologies environnementales, Université de Sherbrooke.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet, qui doit se poursuivre jusqu'à l'an 2000, a débuté en 1989.

Financement

Hydro-Québec.

Projet Éco-Collectivité, phase II

Description

Par l'entremise du Conseil régional de l'environnement et du comité de recherche et d'intervention environnementale (CRIE) du Grand-Portage, diffusion d'un modèle de sensibilisation des familles à agir sur leur milieu à partir des besoins qu'elles expriment particulièrement au sujet de la ressource eau.

Clientèle

Familles, grand public.

Objectifs

Sensibiliser et inciter une centaine de familles du comté de Kamouraska.

Impacts

Chaque famille obtient un encadrement afin de mieux gérer ses déchets et sa consommation d'énergie et d'eau.

Promoteur

Corporation environnementale de la Côte-du-Sud
Louis Robert, directeur
C.P.1150
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0
Téléphone : (418) 856-2628
Télécopieur : (418) 856-5053

Financement

Les frais de fonctionnement sont évalués à 60 000 \$. Pour assurer son financement, le projet compte sur une subvention, la contribution de particuliers, de la municipalité et sur divers services.

Production d'économies d'énergie à base communautaire

Description

Production d'économies d'énergie à base communautaire et revente à Hydro-Québec des kilowatts économisés. Les profits ainsi réalisés serviraient au développement de projets locaux dans les municipalités productrices de mégawatts.

Clientèle

Grand public.

Impacts

Économie d'énergie signifiant une baisse de la production d'électricité, qui est particulièrement destructrice de l'environnement (cours d'eau).

Contribution à l'autonomie économique par l'investissement, dans le développement de la communauté, de l'argent des économies d'énergie réalisées. Création d'emplois.

Promoteur

Mégawatts Production inc.

Jean Paradis

414, rue Collard Ouest

Alma (Québec)

G8B 1N2

Téléphone: (418) 668-5559

Télécopieur: (418) 668-0265

Financement

Le coût de l'énergie devrait toujours augmenter; il est assuré que les mégawatts vont prendre de la valeur avec les années.

Réfection de la Centrale hydro-électrique de la Rivière-aux-sables de Jonquière

Description

Réfection complète des ouvrages de la Centrale hydro-électrique de la Rivière-aux-sables, soit le barrage, la prise d'eau, les vannes, la conduite d'arrivée d'eau, le bâtiment, l'installation d'un nouveau groupe turbine-alternateur, les systèmes électriques et la protection des berges de la rivière.

Problématique

En 1988, à la suite d'études montrant la désuétude des installations de la centrale hydro-électrique et le danger inhérent à la production d'énergie dans de telles conditions, les groupes turbine-alternateur ont été arrêtés. Depuis 1988, aucune énergie n'est produite à Jonquière.

Impacts

Économies annuelles de l'ordre de 700 000 \$ à 800 000 \$. Développement d'expertise régionale dans un domaine spécialisé. Autonomie accrue face aux fournisseurs d'énergie. Maintien des emplois existants. Utilisation saine d'une ressource renouvelable. Restauration d'un site détérioré et quasi abandonné au vandalisme. Réhabilitation des sols où était installé le poste de transformation.

Promoteur

Ville de Jonquière
Claude Bouchard, ing.M.Sc.
Martin Vachon, ing.M.Sc.
1710, rue Sainte-Famille, C.P. 2000
Jonquière (Québec)
G7X 7W7

État d'avancement et (ou) échéancier

La construction des ouvrages est en cours depuis septembre 1994 et devrait être complétée (centrale opérationnelle) au mois d'avril 1996. Une étude sur la mortalité des poissons sera effectuée après la mise en marche de la centrale.

Financement

Une fois complété, le projet aura nécessité un investissement de l'ordre de 6 000 000 \$, subventionné au deux tiers dans le cadre du programme Infrastructures Canada-Québec.

«Passons à l'action», volet II: le centre de distribution

Description

L'association des citoyens(nes) de Beauport a été reconnue Corporation intermédiaire de travail en 1995. Un des créneaux acceptés est l'implantation d'un centre de distribution de produits et services écologiques (produits aidant la préservation et l'économie d'énergies) tels économiseurs d'eau, ampoules, composteurs, pommes de douche, etc.

Clientèle

Grand public.

Problématique

La surconsommation de l'énergie et de l'eau potable nous amène à modifier nos habitudes de consommation. L'utilisation de produits et services écologiques est devenue nécessaire.

Objectifs

Rendre accessibles, à prix abordable, les produits écologiques. Éduquer, informer, démontrer et conscientiser.

Impacts

Une plus grande diffusion des produits utiles à l'environnement permet une amélioration de la qualité de vie et favorise l'économie d'énergie et d'eau potable.

Promoteur

Association des citoyens(nes) de Beauport inc.
Jocelyn Grondin, directeur, et Louis Turgeon, chercheur
3365, chemin Royal
Beauport (Québec)
G1E 1W1
Téléphone: (418) 660-9506
Télécopieur: (418) 667-7497

Partenaires

Éventuellement Hydro-Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Ville de Beauport, manufacturiers (Ec'eau), Centre-Travail Québec, etc.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes de planification, promotion et sensibilisation ont été complétées. Des engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs ont été obtenus.

Financement

Organismes du milieu (ROSCB), ministère de l'Environnement et de la Faune, «Passons à l'Action».

Coalition québécoise pour contrer le phénomène de réchauffement de la planète

Description

Mise en place d'un projet commun extraordinaire en 1996, axé sur le réchauffement de la planète et qui impliquerait tous les groupes liés à l'ÉcoSommet. Les moyens préconisés sont, entre autres, la sensibilisation de la population et la pression politique afin que le gouvernement adopte des mesures fiscales et législatives pour réduire les émissions de CO₂, méthane, CFC et oxides nitriques.

Problématique

Des polluants de différents types et natures agressent la qualité et la durée de vie d'un nombre grandissant d'individus (humains et autres animaux). Les conséquences appréhendées du réchauffement de la planète sont: sécheresses, famines, inondations, feux de forêts, ouragans de force amplifiée, disparition complète ou quasi complète de diverses espèces animales et végétales (incluant l'être humain).

Objectifs

Éliminer la pollution à la source et utiliser des ressources inépuisables et non polluantes (à la sortie) comme sources d'énergie. Inciter à la consommation de produits respectueux de la nature et de l'être humain. À moyen terme, sauver les mammifères terrestres et aquatiques de leur destruction ou quasi-destruction totale d'ici 30 à 40 ans.

Impacts

Notre réussite fera en sorte de freiner la contribution inacceptable de la société québécoise au phénomène de réchauffement de la planète. Notre réussite créera des emplois fondés sur les énergies, soit présentement disponibles, soit développables rapidement, et qui seront encore en demande dans le futur. Il créera des emplois locaux en fonction des énergies locales et diverses utilisées.

Promoteur

Les Ami-e-s de la terre de Québec
Richard Domm, responsable temporaire, comité
pour contrer le réchauffement de la planète
9, Des Grands-Ducs
Stoneham (Québec)
G0A 4P0
Téléphone: (418) 848-5041
Télécopieur: (418) 848-6774

État d'avancement et (ou) échéancier
L'étape de la planification a été complétée.

Projet-pilote de conservation d'énergie à base communautaire

Description

Impliquer les citoyens, les organismes et les entreprises en vue de les responsabiliser sur les projets de conservation d'énergie à base communautaire de la MRC du Centre-de-la-Mauricie.

Clientèle

Citoyens, organismes et entreprises de la MRC du Centre-de-la-Mauricie.

Problématique

Création du Centre communautaire en efficacité énergétique de la Mauricie (CCEÉM) pour assurer la mise en oeuvre du projet-pilote.

Objectifs

Démontrer la viabilité d'une approche communautaire au niveau régional. Obtenir des données quantifiées sur les bénéfices économiques et énergétiques en fonction du coût des mesures appliquées. Évaluer les impacts sur la commercialisation des produits et services et sur le service à la clientèle. Acquérir une expertise exportable vers d'autres régions.

Impacts

Efficacité énergétique et développement régional : réduction de la demande d'énergie, accroissement du taux de pénétration des programmes d'aide en efficacité énergétique, réduction des coûts énergétiques des municipalités, création d'emplois en région, amélioration de la qualité de vie et de l'environnement, etc.

Promoteurs

MRC du Centre-de-la-Mauricie et Mouvement Vert-Mauricie.

Partenaires

Organismes régionaux et institutions oeuvrant dans le domaine énergétique : ministère des Ressources naturelles, Hydro-Québec, Comité multi-énergie (Gaz Métropolitain, Pétrolières, etc.), Conseil régional de développement et Secrétariat au développement des régions, MRC du Centre-de-la-Mauricie et municipalités locales, organismes communautaires, de développement régional et de formation, secteur privé et centres de recherche.

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet-pilote d'une durée de 15 mois : octobre 1995 à décembre 1996.

Financement

Le budget d'opération de départ est fixé à 330 000 \$.

Projet-pilote de conservation d'énergie à base communautaire

Description

Sur une base communautaire, permettre à la collectivité de se prendre en main et d'utiliser au maximum les potentiels locaux grâce à la flexibilité de sa structure administrative et une meilleure connaissance du milieu. Partenariat diversifié afin de mettre en commun des ressources et des expertises diverses, de bénéficier des résultats et des avantages du projet.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Expérimenter et développer l'approche communautaire dans le domaine de l'efficacité énergétique afin d'apporter des réponses particulières dans un contexte de recherche. Faire la démonstration, sur une échelle régionale, de la viabilité de cette approche comme moyen de promotion et de diffusion des mesures applicables à l'efficacité énergétique. Obtenir des données quantifiées sur les bénéfices économiques et énergétiques en fonction du coût des mesures appliquées. Évaluer les impacts sur la commercialisation des produits et services. Prouver que le partenariat est réalisable et fructueux. Acquérir une expertise exportable vers d'autres régions et servir de modèle à d'autres projets.

Impacts

Réduction de la demande d'énergie et des coûts énergétiques. Amélioration de la qualité du service à la clientèle, du degré de satisfaction des consommateurs et de l'image des fournisseurs d'énergie. Transfert de connaissances auprès des gestionnaires et de la collectivité. Amélioration de la compétitivité des entreprises ayant appliqué des mesures d'efficacité énergétique. Création d'emplois en région. Émergence de nouvelles opportunités de développement économique. Amélioration de la qualité de vie et de

l'environnement.

Promoteurs

MRC du Centre-de-la-Mauricie et Centre communautaire en efficacité énergétique de la Mauricie (CCEÉM)
Yvan Magny, coordonnateur
MRC du Centre-de-la-Mauricie
550, avenue de l'Hôtel de Ville
C.P. 127
Shawinigan (Québec)
G9N 6T8
Téléphone: (819) 536-4477
Télécopieur: (819) 536-4478

Partenaires

Ministère des Ressources naturelles, Hydro-Québec, Gaz Métro, Pétrolières, ministères en région via le Conseil régional de développement et le Secrétariat au développement des régions; MRC et municipalités, CDE, Groupe Forces, Chambres de commerce, Collège de Shawinigan, commissions scolaires, Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre, Service d'aide aux consommateurs, groupes sociaux et environnementaux, secteur privé, Greige de l'UQUAM.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet-pilote d'une durée de 15 mois se terminant en décembre 1996. Mise en place d'une étape subséquente à être acceptée par les partenaires.

Financement

Le budget d'opération de départ est fixé à 330 000 \$ pouvant être révisé par l'ajout de contributions des partenaires. Le budget inclut l'ensemble des dépenses requises pour le fonctionnement du CCÉE sur une période de 15 mois, à l'exclusion des services et du matériel fournis par les partenaires.

*Sensibilisation des entreprises estriennes aux avantages
environnementaux et économiques de l'efficacité énergétique*

Description

Démarche de sensibilisation auprès d'entreprises ciblées qui permettrait de diffuser de l'information pertinente et de proposer des alternatives aux usages actuels qui génèrent des pertes d'énergie.

Clientèle

Industries, commerces.

Problématique

L'utilisation de l'énergie amène des retombées environnementales non négligeables qui justifient de tenter de l'économiser. Plusieurs types d'entreprises ont des activités énergivores qui méritent d'être encouragées à économiser l'énergie.

Objectifs

Augmenter au maximum l'efficacité énergétique de certaines entreprises par les moyens suivants : cibler les entreprises, organiser une journée des entreprises, faire un bilan énergétique («audit»), proposer des alternatives, diffuser les programmes déjà offerts, notamment par les distributeurs d'énergie.

Promoteurs potentiels

Éventuellement, intervenants du domaine de l'énergie, Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), consultants en énergie (CIMA).

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

Campagne de sensibilisation et de formation sur l'utilisation des poêles à bois

Description

Le projet consiste à colliger l'information pertinente sur l'utilisation des poêles à bois et sur les moyens facilement applicables afin d'en réduire les impacts négatifs et à en faire une diffusion adéquate à l'aide de formation aux particuliers. Il s'agit d'initier les gens aux techniques de chauffage au bois peu polluantes et les encourager à acheter des appareils certifiés pour limiter leur impact sur l'environnement.

Clientèle

Grand public, propriétaires.

Problématique

Le chauffage au bois est peu coûteux et est très utilisé comme source principale d'énergie, particulièrement en milieu rural. Une mauvaise installation et une mauvaise utilisation des poêles à bois contribuent de façon non négligeable à la pollution atmosphérique. Une combustion inefficace génère en effet plus d'une centaine de substances, dont des HAP et des COV. De plus, on note de nombreux cas de pollution de l'air intérieur, caractérisée par une présence de gaz odorants. Ceux-ci contiennent des substances cancérigènes pouvant porter atteinte à la santé.

Objectifs

Réduire les effets néfastes de l'utilisation des poêles à bois sur l'atmosphère.

Impacts

Diminution de rejets à l'environnement.
Développement d'appareils plus performants.
Diminution de rejet de matières toxiques (HAP, COV). Amélioration de l'air ambiant permettant de réduire les problèmes de santé associés au chauffage au bois.

Promoteur

Pas de promoteur officiel.

Partenaires

Groupes écologiques, municipalités, ministère de l'Environnement et de la Faune, ministère des Ressources naturelles.

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

Financement

Promoteurs et partenaires.

Description

Mise en place d'une turbogénératrice électrique de 40 mégawatts alimentée en vapeur haute pression par les chaudières de l'usine, dont principalement la chaudière à biomasse. Ce système serait alimenté grâce à la valorisation de la biomasse en région, soit les résidus de coupe provenant des producteurs de bois, des scieries et d'ailleurs.

Problématique

La facture énergétique comprend une part significative des coûts de production de l'usine. Réduire cette facture permettrait d'améliorer la position concurrentielle de Domtar sur le marché. Parallèlement, la coupe forestière engendre des résidus qui sont souvent laissés sur les lieux de coupe ou envoyés aux sites d'enfouissement.

Objectifs

Augmenter l'autonomie énergétique de l'usine et employer des résidus de bois non valorisés comme combustible.

Promoteur

Papiers de communication Domtar.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est déjà amorcé et l'échéancier est prévu pour la fin 1996. À ce stade, la planification est déjà complétée, des engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs ont été obtenus et le financement est assuré.

Financement

D'un montant de 30 millions de dollars, le financement est assuré principalement par Domtar.

Colloque régional sur les politiques intégratrices du transport métropolitain

Description

Discussion des coûts et avantages du transport urbain régional relativement à l'aménagement du territoire, à l'intégration des systèmes de transport et à leur efficacité énergétique à l'attention des décideurs politiques et administratifs; invitation d'un conférencier américain.

Clientèle

Décideurs politiques et administratifs.

Objectifs

Présenter des expériences étrangères de politiques de transport en émergence, axées sur l'efficacité systémique; faire avancer les connaissances. Sensibiliser les milieux politique et institutionnel.

Promoteurs

Transport 2000, Table métropolitaine des transports
Normand Parisien, directeur-coordonnateur
2520, Lionel-Groulx
Montréal (Québec)
H3T 1J8
Téléphone: (514) 932-8008
Télécopieur: (514) 932-2024

Partenaires

AQTR, CUM, ministère des Transports du Québec, ministère des Ressources naturelles du Québec, cabinets d'experts-conseils, organismes socio-économiques.

État d'avancement et (ou) échéancier

Avril 1996. Étapes déjà complétées: invitation des participants, préparation d'un document-synthèse, planification de la journée (avril), distribution d'un compte rendu.

Financement

Les coûts de fonctionnement sont répartis comme suit : ressources humaines 40 %, publicité et communication 35 %, action communautaire 10 %, frais de gestion 15 %. Le financement provient des secteurs public et privé.

Recyclage et valorisation de bois traité au pentachlorophénol et au créosote

Description du projet

Le projet consiste à recycler des poteaux usagés pour récupérer le bon bois et à valoriser énergétiquement, dans des fours à cimenterie, les résidus d'équarrissage (les fours utilisent déjà du bran de scie comme apport carbonique).

Clientèle

Industries.

Problématique

Le recyclage et la valorisation de bois traité au pentachlorophénol et au créosote comportent des avantages économiques et environnementaux.

Objectifs

Réutiliser la partie saine des poteaux de bois pour produire des poutres de bois utilisées comme garde-fous sur les routes. Utiliser les sciures, planures et bouts de bois de cette activité à des fins de combustible en remplacement de charbon dans une cimenterie.

Impacts

Apport énergétique de remplacement du charbon (jusqu'à 20 ou 25 %) et élimination de résidus dangereux.

Promoteurs

Poteaux LPB, Ciment Saint-Laurent, Université du Québec à Montréal.

Partenaires

Hydro-Québec, Bell Canada, Canadien National et Canadien Pacifique.

*Parc éolien de la Gaspésie**

Description

Le parc éolien comptera environ 200 éoliennes de type KVS-45. D'une puissance totale de 100 mégawatts, le parc éolien de la Gaspésie sera le plus important au monde outre ceux de la Californie.

Problématique

Les coûts de l'électricité produite à l'aide du vent ont considérablement baissé au cours des dernières années, surtout grâce aux progrès technologiques et à la fabrication en série de éoliennes. Le Québec étant réputé pour son fort potentiel éolien, notamment en Gaspésie, Hydro-Québec a lancé un appel d'offres pour ce familiariser avec cette filière énergétique. Énergie éolienne Kenetech a été choisie et s'est associée au Groupe Axor pour construire un parc éolien en Gaspésie qui sera relié au réseau d'Hydro-Québec qui achètera la production durant 25 ans.

Objectifs

Démontrer la viabilité technique et économique de la filière éolienne au Québec. Diversifier les sources de production d'énergie d'Hydro-Québec. Encourager l'émergence d'un savoir faire local dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens de grande envergure. Jeter les bases d'une industrie éolienne créatrice d'emplois au Québec.

Impacts

L'énergie éolienne est propre. Contrairement à d'autres sources d'énergie, elle n'entraîne aucun rejet dans l'environnement, ne produit aucun déchet et ne présente aucun risque d'accident écologique. Cette production est compatible avec l'agriculture, l'exploitation forestière et n'a pas d'impact sur la majorité des animaux. La filière éolienne contribue à l'atteinte des objectifs des traités mondiaux en matière d'environnement.

La création du parc de la Gaspésie se traduira à

l'échelle de la province par la création d'emplois équivalant à 1175 personnes-années. Le nombre d'emplois créés en région est évalué à près de 500 durant la construction et à 29 durant la période d'exploitation.

Promoteurs

Énergie éolienne Kenetech et le Groupe Axor
Guy Painchaud, chargé de projet
1900, Sherbrooke Ouest, bureau 201
Montréal (Québec) H3H 1E6
Téléphone : (514) 933-5980
Télécopieur: (514) 933-5551

Partenaires

Hydro-Québec, client, et une multitude de fournisseurs

État d'avancement et (ou) échéancier

Décembre 1993: signature du contrat avec Hydro-Québec

Depuis 1994: campagne de mesure des vents
Été 1994 à été 1995: acquisition des droits éoliens sur les sites retenus

Automne 1996: obtention des autorisations gouvernementales

Fin 1996, début 1997: construction

Décembre 1997: mise en service

Financement

Sur un investissement de plus de 130 millions \$, on prévoit que 35 millions \$ seront dépensés dans la région en salaires et en biens et services. Durant les 25 années d'exploitation du parc, le budget annuel sera de l'ordre de 10 millions \$ répartis en salaires, achats de biens et services, redevances aux gouvernement, municipalité et propriétaires. Il est prévu de financer le projet à partir de fonds privés. Une partie de ces fonds sera injectée par les promoteurs tandis que le reste viendra d'investissement privés comme les sociétés d'investissement, les compagnies d'assurances, les banques et les particuliers.

R-D en fusion thermonucléaire : Tokamak de Varennes

Description du projet

Le projet consiste à développer une nouvelle source prometteuse d'énergie «propre», la fusion thermonucléaire.

Clientèle

Secteur énergétique.

Problématique

Au cours du prochain siècle, les réserves de combustible traditionnel auront baissé radicalement et les énergies nouvelles telles que le solaire et l'éolien ne pourront combler la différence de bilan énergétique à l'échelle du monde. Enfin, la démonstration de la «fusion» est essentielle pour le passage à une «société électrique», dans laquelle le vecteur «hydrogène» en dépend.

Objectifs

Développer la fusion thermonucléaire en vue d'un remplacement futur du nucléaire ou de la prévention du retour massif à la combustion du charbon.

Impacts

Le projet Tokamak est un projet à la fine pointe de la science, qui pourrait avoir des impacts importants dans le domaine de l'énergie. Le réacteur expérimental de fusion nucléaire est le projet de recherche le plus important dans le domaine de l'énergie au Canada. La fusion est le seul projet énergétique faisant partie d'un accord spécifique de collaboration avec la Communauté européenne.

Promoteur

Institut national de recherche scientifique - énergie et matériaux.

Partenaires

Hydro-Québec, Institut national de recherche scientifique - Énergie et Matériaux, MPB Technologies et Canatom.

État d'avancement et (ou) échéancier

Échéancier de la présente phase : 1997.

Financement

Hydro-Québec, gouvernement fédéral, Institut national de recherche scientifique.

*Projet d'éducation auprès des jeunes des écoles primaires et secondaires**

Description

Production d'outils d'information sur les enjeux de la gestion des déchets adressés spécifiquement à la clientèle scolaire primaire et secondaire, et en planification des modes de diffusion.

Clientèle

Étudiants de niveau primaire et secondaire.

Problématique

Les attitudes et les comportements à l'égard de la gestion des déchets s'acquièrent au jeune âge. La sensibilisation des étudiants en milieu scolaire est un investissement en gestion durable des déchets.

Objectifs

Faire adopter des comportements responsables à l'égard des déchets dès le plus jeune âge.

Impacts

Sensibilisation et écologisation (responsabilisation) durable de la population.

Promoteur

Regroupement régional des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ).
Pierre Morency
69, route 143
North Hatley (Québec)
JOB 2C0
Téléphone: (819) 821-4357
Télécopieur: (819) 563-9304

Partenaire

Commissions scolaires, groupes environnementaux, entreprises privées.

État d'avancement et (ou) échéancier

À l'étape de la conception.

Financement

À définir.

*Adoption d'une loi-cadre portant sur les sociétés d'économie mixte**

Description

Définir l'encadrement légal du partenariat des secteurs publics et privés en gestion des déchets.

Clientèle

Municipalités et entreprises privées de gestion de déchets.

Problématique

Le projet veut permettre la gestion intégrée de tous les types de déchets (Déchets domestiques dangereux DDD, compostables, recyclables, etc.) et des déchets provenant des commerces, des industries et des institutions. Actuellement, la municipalité n'a aucun contrôle sur ce qui advient des déchets pris en charge par l'entreprise privée.

Objectifs

La législation définirait les rôles et les pouvoirs respectifs des municipalités et des gestionnaires de déchets et encadrerait leurs relations.

Impacts

Implantation de la gestion intégrée répondant aux exigences des collectivités plutôt qu'aux seuls impératifs de rentabilisation immédiate.

Promoteur

Union des municipalités du Québec (UMQ)
Denise Auger
680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 680
Montréal (Québec)
H3A 2M7
Téléphone: (514) 282-7700
Télécopieur: (514) 282-8893

Partenaire

Municipalités et entrepreneurs privés en gestion des déchets.

État d'avancement et (ou) échéancier

Conception du projet.

Financement

Union de municipalités du Québec (UMQ).

**Thèmes : déchets, santé, éducation, activités industrielles Région : le Québec
et commerciales, aspects légaux,
milieux urbains et territoire**

Gestion régionale et publique des déchets

Description

La gestion des déchets devrait devenir locale et publique (ou par un organisme sans but lucratif reconnu du milieu) à travers tout le Québec. Nous n'avons pas le droit de polluer les régions voisines. Par ailleurs, l'emphase devrait être mise partout sur les trois R : réduction à la source, réutilisation et recyclage.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Les déchets de la région sont transportés à plus d'une centaine de kilomètres et les sites d'enfouissement sont des sources majeures de pollution. De plus, la gestion privée des dépotoirs engendre des problèmes importants : enfouissement de déchets dangereux ou importés, normes non respectées, monopole, etc.

Objectifs

Diminuer le volume des déchets de la région et les gérer localement.

Promoteur

Véronique Courtoy, directrice de projet
C.P. 434
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 5G8
Téléphone : (514) 441-3899
Télécopieur : (514) 441-2138

Partenaires

Municipalités, gouvernements, organismes.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet devrait être réalisé le plus tôt possible.

Distribution de «composteurs» domestiques

Description

Extension d'un service de distribution de 500 composteurs domestiques dans tout la région de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, les Basques, accompagnée d'une formation en maîtres composteurs.

Clientèle

Agriculteurs, propriétaires, grand public.

Problématique

Le compostage domestique entraîne une meilleure utilisation des ressources disponibles et une réduction de la quantité de déchets.

Objectifs

Réduire le volume de déchets domestiques et valoriser la ressource qu'ils représentent.

Impacts

Les déchets domestiques sont valorisés de façon efficace au lieu de garnir les sites d'enfouissement sanitaire. La population est aussi mieux sensibilisée et responsabilisée à l'égard de l'environnement, en étant engagée dans un projet concret, aux retombées directes.

Promoteur

Comité de recherche et d'intervention environnementale (CRIE) du Grand Portage
Gaétan Malenfant, administrateur
C.P. 731
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 3Z3
Téléphone: (418) 867-3412

Partenaires

À confirmer.

État d'avancement et (ou) échéancier

Été-automne 1997, avec reprise à l'été-automne 1998. Les étapes de planification, et de promotion et de sensibilisation ont déjà été réalisées.

Financement

Fonctionnement: 35 000 \$. Les modes de financement prévus sont une subvention, des services et la participation de citoyens.

Centre de compostage BIONOR

Description

Récupération et stabilisation des 30 000 tonnes annuelles de déchets provenant de toute la MRC Lac-Saint-Jean Est. Récupération et stabilisation des boues de fosses septiques, des boues des stations municipales d'épuration, des rejets des usines de transformation du lait et de l'ensemble des rejets agro forestiers non valorisés représentant environ 5 000 tonnes.

Objectifs

Répondre spécifiquement aux objectifs fixés par le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec qui visent la réduction et la récupération de 50 % des déchets domestiques.

Impacts

Création d'une vingtaine d'emplois directement attachés au centre (administrateurs, techniciens, agronomes, biologistes, opérateurs, etc.) et 15 autres emplois reliés au transport et au recyclage des matières inertes vers l'extérieur de la région. Protection du milieu par le respect de normes très sévères sur les émissions atmosphériques et sur le traitement des effluents. Le traitement des émissions par un biofiltre assure un minimum d'impact sur l'environnement. Responsabilisation de la population. Élimination de 70 % de l'enfouissement pour les deux premières années d'opération et des prévisions de 75 % - 80 % pour les années subséquentes. Amélioration de la collecte sélective. Production d'un support organique pour les terres arables. Élimination d'une grande quantité des effluents possédant une charge organique élevée. Élimination des problèmes liés à la restauration de sites d'enfouissement par le fait que moins de 30 % des résidus pourront être enfouis et que ces résidus seront stabilisés. Préservation de la qualité de l'eau de certains ruisseaux et rivières. Préservation de la qualité de l'eau souterraine en éliminant une matière vouée à l'enfouissement, qui la contamine. Économie des frais de gestion et d'enfouissement à la

MRC par les quantités de matières qui seront récupérées.

Promoteur

Traita-Sol inc.
Jean-Sébastien David, géologue
530, Rang 6 Sud
C.P. 202
Saint-Bruno (Québec)
G0W 2L0
Téléphone: (418) 343-3741
Télécopieur: (418) 343-3968

565, avenue COOP
C.P.202
Saint-Bruno (Québec)
G0W 2L0

Financement

L'étude financière réalisée ne permet pas de considérer les éventuels gains reliés à la vente du compost produit. Nous prévoyons plutôt l'offrir à la population afin de l'inclure dans le procédé global de valorisation. Actuellement, trois partenaires de la région aidés d'un financement régional constituent la base de notre financement. Afin de préserver l'identité de nos partenaires, il serait prématuré d'élaborer l'aspect financier et de discuter leur contribution.

*Assainissement des eaux usées et valorisation
des boues d'épuration à Ville de Jonquière*

Description

Exploitation du potentiel fertilisant des boues d'épuration et développement de la valorisation agricole.

Clientèle

Agriculteurs, chercheurs.

Problématique

L'assainissement des eaux usées génère un volume important de boues d'épuration. Traditionnellement, ces boues étaient dirigées vers l'enfouissement sanitaire. Une fermeture imminente du site d'enfouissement et l'augmentation des coûts d'enfouissement ont amené la ville à vouloir exploiter le potentiel fertilisant de ces boues.

Objectifs

Améliorer le potentiel de fertilité des terres agricoles. Maintenir certains secteurs d'activité économique régionaux en suscitant le développement d'une expertise régionale et en mettant à contribution le milieu agricole régional et les services professionnels connexes.

Impacts

Baisse du coût relié au traitement des boues par la valorisation agricole. Diminution du volume total de résidus dirigés vers l'enfouissement sanitaire. Création d'un emploi permanent de haut niveau technologique et création d'emplois indirects dans des secteurs d'activité professionnelle connexes.

Promoteurs

Ville de Jonquière
Alain Lalumière et Guy Gagnon
2710, boulevard du Saguenay
C.P. 2000
Jonquière (Québec)
G7X 7W7

Financement

La Ville de Jonquière assume les coûts d'opération et d'entretien par le compte de taxes municipales. Autofinancement du programme de valorisation agricole.

*Centre de démonstration de nouvelles technologies
environnementales reliées à la gestion des déchets*

Description

Implantation d'un centre de démonstration de nouvelles technologies environnementales, équipé d'un lieu de traitement et d'élimination de petite taille qui répond aux toutes dernières normes du ministère de l'Environnement et de la Faune. Les procédés qui seront utilisés au Centre de démonstration permettront de traiter efficacement la fraction biodégradable des déchets et d'accélérer le processus de stabilisation des cellules d'enfouissement. Le Centre sera doté d'une usine de traitement des eaux de lixiviation par digestion anaérobie, de biofiltres pour le traitement des odeurs et d'infrastructures pour la stabilisation accélérée des déchets biodégradables non compostables, d'une aire de compostage, d'une ressourcerie (éco-centre) et d'un bâtiment mobile pour abriter les opérations.

Problématique

Services environnementaux AES inc. ont élaboré un projet original axé sur la recherche et le développement de technologies de stabilisation de déchets et sur la démonstration d'un nouveau concept d'opération environnemental relatif à la gestion des déchets. Ce projet a été mis sur pied pour assurer le développement durable d'une entreprise entièrement régionale et pour répondre aux besoins de la communauté dans un domaine d'intérêt public tel que celui de la gestion des déchets solides.

Objectifs

Trouver de meilleures utilisations pour les extrants du centre de traitement de Laterrière et assurer une meilleure utilisation de la ressource non renouvelable que constituent les matériaux d'emprunt (sable, argile).

Impacts

Développement des technologies visant à rendre l'élimination des déchets beaucoup moins

dommageable pour l'environnement tout en assurant une réduction des quantités de déchets à éliminer. Autonomie économique régionale en matière de gestion des déchets solides.

Optimisation des ressources de la firme promotrice (personnel, biotechnologies, équipements). Meilleure utilisation pour les extrants (boues stabilisées, composts) de son centre de traitement des sols et des eaux.

Réduction de la période requise pour la dégradation de la fraction organique des déchets de 20 ans à environ 5 ans. Meilleure utilisation du lieu d'élimination dont la durée de vie sera considérablement prolongée. Utilisation des technologies mises au point au centre de démonstration dans la réhabilitation ou la décontamination de lieux d'enfouissement sanitaire existants. Protection du milieu environnant par des aménagements respectant les exigences de la toute nouvelle réglementation du ministère de l'Environnement et de la Faune sur les déchets solides. Consolidation et création d'emplois.

Promoteur

Services environnementaux AES inc.
Alain Laberge, président directeur général
3500, chemin du Plateau Sud
Laterrière (Québec)
G0V 1K0
Téléphone: (418) 677-3238
Télécopieur: (418) 677-3279

Financement

La viabilité économique est assurée par la mise sur pied d'un partenariat avec les secteurs public et privé prenant la forme d'une société d'exploitation mixte (SEM) ou encore d'une autre formule qui sera acceptable pour les partenaires. Les démarches à cet effet ont été formellement entreprises par Services environnementaux AES inc. et la Ville de Chicoutimi.

Valorisation des cendres de la chaudière à résidus

Description

Épandage de la cendre comme amendement calcaire ou comme fertilisant sur des sols agricoles. Les types de sols ayant un pH acide peuvent augmenter leur pH par l'apport de cendres à pH élevé.

Clientèle

Industries, agriculteurs.

Impacts

Réduction de la quantité de cendres à enfouir. Fertilisation des sols agricoles. Valorisation d'un produit au lieu de l'enfouissement permettant une meilleure qualité du milieu et une aussi bonne, sinon meilleure, rentabilité qu'avec l'épandage d'une autre substance.

Promoteur

Solution 3R
Caroline Lachance et Gérard Gagné
3780, rue Panet
C.P. 23043
Jonquière (Québec)
G7X 2Z8
Téléphone: (418) 695-5556
Télécopieur: (418) 695-3340

Revégétalisation de sablières avec des résidus

Description

Utilisation d'écorces de boues et de cendres pour restaurer une sablière. Comprend le nettoyage, le régalage du terrain, la préparation de la terre végétale et du couvert végétal. Réinsertion éventuelle de la sablière dans l'environnement après la cessation de son exploitation.

Objectifs

Redonner à un terrain des qualités naturelles.

Impacts

Réduction de la quantité de résidus à enfouir.
Amélioration de la qualité du milieu. Création d'emplois et de demandes de services de gestion.

Promoteur

Solution 3 R
Gérard Gagné, président
3780, rue Panet
C.P. 23043
Jonquière (Québec)
G7X 9Z8
Téléphone: (418) 695-5556
Télécopieur: (418) 695-3340

Récupération des déchets

Description

À ce jour, la réduction, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des déchets suivants: huiles usées, filtres usés, piles usées, fer, résidus d'écorce, sciure, planures, papiers, carton, contenants de 1 100 litres, toiles des machines à papier et BPC. Pour ce qui est de la récupération des contenants de 20 litres, des camions-citernes de petits entrepreneurs et de la valorisation énergétique des boues, le processus est en développement.

Problématique

Les déchets générés par les industries de pâtes et papiers peuvent détériorer le milieu environnant.

Impacts

Viabilité économique du projet et contribution à l'économie régionale. Protection du milieu environnant par la diminution des rejets dans les sites d'enfouissement, l'augmentation de la durée de vie des sites actuels et l'ouverture de nouveaux sites. Pérennité des ressources renouvelables par le recyclage et la valorisation. Frein à la détérioration du milieu.

Promoteurs

Abitibi-Price inc., Papeterie Alma et Forêt
Michel Fortin et Pierre Tremblay
1100, Melançon Ouest
Alma (Québec)
G8B 5W2

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours de réalisation.

Enlèvement, récupération et transport des déchets à prix modique

Description

Activités de sensibilisation dans chaque municipalité et chaque résidence. Cueillette des déchets dans chaque municipalité avec un camion et une remorque. Compostage des déchets. Construction d'un entrepôt pour la récupération, dans chaque municipalité. Sensibilisation de la municipalité à la réduction des taxes et à l'entretien de l'entrepôt.

Projet-pilote: Phase 1 : deux municipalités (Saint-Bruno et Hébertville-Station). Phase 2 : MRC Lac-Saint-Jean Est. Phase 3: dans toutes les régions.

Objectifs

Diminuer la facture d'enlèvement des déchets pour la MRC. Faire travailler des gens de chez nous dans chaque municipalité, freinant ainsi l'exode. Contribuer à une meilleure récupération des déchets (95%) et une meilleure qualité de vie.

Impacts

Embellissement du milieu et protection de la forêt. Sensibilisation et responsabilisation des individus à un meilleur environnement.

Promoteur

Jean-Joseph Bouchard
179, rue Saint-Alphonse
Saint-Bruno (Québec)
G0W 2L0
Téléphone: (418) 343-3494

Gestion intégrée des matières résiduelles à la suite d'une consommation de masse

Description

Mise à la disposition des organisateurs d'événements populaires (ou peu populaires mais très néfastes pour l'environnement) de moyens et de conseils pour réduire au minimum l'impact environnemental de leurs activités. L'accent sera mis sur l'éducation, voire les avantages de protéger l'environnement et les résultats de la cueillette. Un concours entre les organisations sera organisé pour les stimuler.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Généralement après une consommation de masse, le milieu est détérioré, voire souillé.

Objectifs

Réduire les consommations inutiles ou plus polluantes. Gérer la récupération des matières résiduelles.

Impacts

Récupération de matières premières (aluminium, plastique, verre, papiers, etc.). Création d'un certain nombre d'emplois, notamment pour des étudiants durant l'été. Protection du milieu environnant. Protection des ressources renouvelables et non renouvelables par la réduction de l'impact environnemental d'une manifestation populaire. Réhabilitation de milieux détériorés.

Promoteur

Recu-éduc.-02
Jean Dumais
145, avenue Dollard Sud
Alma (Québec)
Téléphone: (418) 662-3718 ou (418) 662-6645
(poste 126)

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est à développer.

Financement

Des économies d'échelle permettent de croire à la viabilité du projet. Toutefois, il serait préférable de réaliser deux ou trois projets-pilotes avant d'investir des sommes considérables.

*Valorisation agricole de boues d'usines d'épuration et d'étangs de municipalités,
et de boues de décantation de papetières*

Description

L'utilisation de boues pour fertiliser les sols ou les restaurer représente un défi important pour le milieu. Savoir où, quand et comment les appliquer pour en tirer le maximum et protéger l'environnement nécessite l'intervention de spécialistes. Nous proposons, pour préparer et surveiller les projets de valorisation des boues, l'intervention d'entreprises neutres (autres que le générateur).

Clientèle

Agriculteurs.

Problématique

Il y aura bientôt trois usines d'épuration de boues municipales qui produiront environ 30 000 tonnes de boues annuellement en plus des autres municipalités qui possèdent des étangs d'épuration à vider, plus les boues de décantation des papetières.

Impacts

Création de trois à cinq emplois permanents.
Réduction des coûts de traitement des boues par la valorisation. Réhabilitation de sablières et de sols agricoles de producteurs de céréales en culture intensive.

Promoteur

Gérard Gagné, président
3780, rue Panet, C.P. 23043
Jonquière (Québec)
G7X 9Z8
Téléphone: (418) 695-5556
Télécopieur: (418) 695-3340

Thème : déchets Région : Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)

Compostage domestique à Jonquière

Clientèle
Grand public.

Promoteur
Le Club MilleZinc
Lise Tremblay
4181, des Merisiers
Jonquière (Québec)
G8A 1S8
Téléphone: (418) 542-1524

État d'avancement et (ou) échéancier
Projet à développer.

Centre régional de valorisation et d'élimination des matières résiduelles

Description

Dans le cadre du Plan directeur de gestion intégrée des déchets de la MRC du Fjord-du-Saguenay, implantation d'un Centre régional de valorisation et d'élimination des matières résiduelles, qui comprendrait: le tri des matières recyclables pour valorisation, la valorisation par compostage des résidus en vrac, la valorisation par compostage des résidus verts, l'élimination par enfouissement des matières non valorisables dans des cellules à double membrane, permettant par la suite la valorisation des terrains utilisés, la mise en marché des produits issus du Centre.

Impacts

Contribution à l'autonomie économique régionale en permettant de transformer en matières premières des matières résiduelles issues de la région. Exploitation du milieu environnant par la mise en valeur d'un secteur non exploitable à d'autres fins, mais convenant parfaitement pour ce projet. À la fermeture de ce Centre, le site pourra être aménagé selon les besoins. Pérennité des ressources renouvelables et non renouvelables par le recyclage et la valorisation de produits qui sont actuellement enfouis; on remet dans le cycle de consommation des produits résiduels (notamment des engrais organiques qui pourront remplacer les engrais chimiques). Réhabilitation de milieux détériorés, par l'élimination des centres d'enfouissement tel qu'exploités actuellement. Injection d'argent neuf dans l'ensemble de la région et création d'emplois par un accroissement de la richesse.

Promoteur

Martin Gagné
Municipalité de Larouche
709, rue Gauthier
Larouche (Québec)
G0W 1Z0

État d'avancement et (ou) échéancier

Des présentations ont été faites à la population locale. Une consultation publique par vote a été tenue, le projet a été largement accepté. Deux comités ont été formés pour voir à l'information et à la mise en place du projet.

Financement

Vente des produits issus du Centre, complétée par le mode de transaction existant.

À la redécouverte de l'électronique

Description

Récupération de matériel électronique pour le démonter et lui trouver des applications (pédagogiques, construction d'appareils, recyclage) en fonction des matériaux qui le composent. Ces activités peuvent s'inscrire dans le cadre d'un club électronique pour les jeunes leur permettant d'apprendre comment est fabriqué un ordinateur, un télécopieur, un téléviseur, etc. Avec un encadrement minimal, ces jeunes seraient en mesure de fabriquer eux-mêmes des appareils électroniques rudimentaires.

Problématique

Il est inconcevable que tant d'appareils électroniques se retrouvent dans des sites d'enfouissement. Il est plus que temps d'explorer des possibilités de réutilisation et de recyclage.

Objectifs

Augmenter considérablement la connaissance, chez certaines clientèles, des appareils électroniques. Il est possible de croire qu'ainsi de nouvelles avenues seront envisagées pour faire en sorte de récupérer ces appareils, et peut-être à plus long terme de les produire en visant une durabilité beaucoup plus grande. En ce qui a trait aux jeunes, ce projet leur permettra de s'intéresser à l'électronique et de se diriger vers des secteurs d'emplois d'avenir avec une préoccupation environnementale.

Impacts

Valorisation des appareils électroniques défectueux ou désuets en les utilisant comme outils pédagogiques d'initiation à l'électronique. Encouragement à orienter le «développement technologique» de façon à augmenter, lors de la production, la durabilité de ces appareils et à développer de nouvelles avenues de récupération et de recyclage. De plus, il s'agit là d'un secteur d'emploi prometteur pour les jeunes.

Promoteur

Campus Notre-Dame-de-Foy
Normand Paradis, technicien de laboratoire
4443, rue Lamontagne
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
G3A 1B7
Téléphone: (418) 872-8041
Télécopieur: (418) 872-3448

Partenaires

Campus Notre-Dame-de-Foy (collégial),
Séminaire Saint-François (secondaire).

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification et les études de préféabilité sont déjà complétées. Des engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs ont également été signés.

Septembre à décembre 1995: évaluation des possibilités du projet
Janvier à mai 1996: recherche de fournisseurs (ententes)
Juin à août 1996: classification du matériel
Septembre 1996: démarrage du club d'électronique.

Financement

Le financement sera fait par l'intermédiaire de subventions et la vente de pièces pour le recyclage.

Récupération et revente des objets encombrants

Description

Le projet consiste à trier et à récupérer, réparer et revendre tout ce que l'on peut, dont les meubles, articles électroménagers et matériaux de construction. Le projet fonctionnerait grâce à des programmes d'emploi subventionnés, au moins au début et en partie.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Lors de la collecte des objets encombrants à Lac-Saint-Charles, il n'y a récupération que du métal.

Objectifs

Réutiliser les objets qui autrement seraient jetés. Permettre des achats à bon compte pour l'ensemble de la population et des «dépannages» pour les gens dans le besoin. Créer des emplois permanents et fournir des occasions d'acquérir certaines expériences pour des prestataires de la Sécurité du revenu.

Impacts

Réduction de la masse de déchets acheminés dans les sites d'enfouissement. Possibilité d'achat à bon compte de toutes sortes de biens et ainsi accroissement du niveau de vie. Création d'emplois. Occasions d'acquérir de l'expérience de travail pour certaines personnes.

Promoteur

Pascal Grenier
2221, Légaré
Lac-Saint-Charles (Québec)
G0A 2H0
Téléphone: (418) 643-8253 (bureau)
(418) 849-2905 (domicile)
Télécopieur: (418) 644-8222

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est à l'étape de la planification.

*Gestion intégrée des boues d'usines d'épuration et de fosses septiques
pour la MRC du Val-Saint-François*

Description

Développement d'un modèle applicable à l'ensemble des municipalités de l'Estrie pour la mise en oeuvre de modèles de gestion innovateurs. La municipalité de Saint-Denis-de-Brompton désire réaliser un projet novateur qui combinera l'implantation d'un réseau d'égout, la mise en conformité de résidences isolées, la construction d'un centre de traitement de boues et le compostage des résidus organiques.

Clientèle

Municipalités.

Problématique

Des modèles de gestion pour la collecte, le transport et la valorisation des boues de fosses septiques et d'usines d'épuration sont opérés pour les MRC. Des solutions régionales s'imposent et obligent la définition de modalités administratives et de solutions techniques.

Objectifs

Solutionner le problème de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton et offrir une solution régionale pour la gestion des boues de la MRC.

Impacts

En gérant les eaux usées et les boues générées dans les infrastructures adéquates, on évite leur rejet dans l'environnement et on favorise la valorisation par le compostage des boues. Cette solution régionale, en plus de créer des emplois dans la MRC, permettra de garder sur le territoire les sommes dépensées pour la gestion des boues.

De plus, le modèle et les équipements développés sont exportables au Québec et à l'étranger. Meilleur contrôle des nuisances en évitant qu'elles se retrouvent dans l'environnement. Cours d'eau de meilleure qualité et plus esthétiques.

Promoteurs

MRC du Val-Saint-François, municipalité de Saint-Denis-de-Brompton, Groupe Steica et Valoraction.

Jean Shoiry, chargé de projet
855, rue Pépin, bureau 300
Sherbrooke (Québec)
J1L 2P8

Téléphone: (819) 829-0101

État d'avancement et (ou) échéancier

Autorisations gouvernementales, plans et devis, appels d'offres, construction et opération (1995-1996).

Financement

Ministère des Affaires municipales (Société québécoise d'assainissement des eaux) et municipalités. Les dépenses et les revenus seront développés lors de l'étude de pré-faisabilité.

Implantation d'une ressourcerie pour la région de l'Estrie

Description

Une ressourcerie est un lieu de dépôt, de transfert, de restauration et de vente de matières recyclables et réutilisables. Le principe de base d'une ressourcerie est de réduire les déchets à la source en favorisant la réduction et la réutilisation avant même la récupération et la valorisation. La ressourcerie fonctionne en partenariat avec les organismes de récupération existants. Elle s'attaque aux rejets commerciaux et résidentiels surtout, mais également aux rejets industriels quand cela est possible. On y accepte tous les types de matières (sèches), particulièrement celles qui ne sont plus utilisables, pour leur donner une deuxième vie.

Clientèle

Grand public, industries, commerces.

Problématique

Les quantités de déchets enfouis chaque année sont encore très importantes. Les collectes sélectives municipales permettent, dans le meilleur des cas, à détourner du site d'enfouissement 20 % des matières secondaires générées. La consultation régionale a identifié, par les problématiques prioritaires, l'importance d'améliorer la collecte sélective et le manque de participation des entreprises à la récupération.

Objectifs

Réutiliser des matières qui, autrement, seraient destinées à l'enfouissement. Remettre des gens sans emploi sur le marché du travail.

Impacts

En plus de susciter la réintégration de gens sans emploi sur le marché du travail, le projet favorise l'économie des ressources et le développement de nouveaux débouchés pour les matières réutilisables et recyclables non

conventionnelles. Par les activités de la ressourcerie, une importante quantité de produits est détournée du site d'enfouissement.

Promoteur

La Ressourcerie (organisme sans but lucratif)
André Fontaine
Téléphone: (819) 822-1440

Partenaires potentiels

MRC de l'Estrie, entreprises privées (Laidlaw, Sogesdech, Recyclage Orford, Université de Sherbrooke et Conseil régional de l'environnement de l'Estrie).

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie d'élaboration (1995-2000).

Financement

La planification financière n'est pas complétée.
Source de financement: partenaires.

Plan global de gestion intégrée des déchets de l'Estrie

Description

Le programme STOPER de l'Université de Sherbrooke travaille sur la gestion intégrée des déchets par une approche multidisciplinaire, grâce à une subvention du Plan vert du Canada. À partir des résultats et de la méthode élaborée, et dans un souci de transférer cette démarche aux décideurs politiques, les promoteurs potentiels chercheront à appliquer pour les MRC, tant sur le plan de la génération, de la qualité et de la quantité des ressources et des infrastructures existantes, que de l'élaboration de scénarios permettant de réduire d'au moins 50 % la quantité de déchets enfouis. La régionalisation de la gestion des déchets ainsi que des modèles mixtes seraient proposés.

Clientèle

Gouvernement.

Problématique

En Estrie, il existe plusieurs initiatives visant une gestion intégrée de déchets. Il importe de favoriser une vision globale sur le territoire afin de déterminer les infrastructures nécessaires, d'en dominer l'utilisation, de développer des modèles de gestion applicables et de générer des gains économiques et environnementaux pour les utilisateurs. En outre, l'objectif de réduction de 50 % des déchets d'ici à l'an 2000, lancé en 1989, est encore loin d'être atteint.

Objectifs

Développer un plan global pour l'Estrie et atteindre de objectifs environnementaux performants, tout en développant une nouvelle industrie.

Impacts

En limitant l'entrée de matières au site d'enfouissement, on limite l'impact sur les écosystèmes. L'initiative permettra d'adopter un style de gestion qui tient compte des coûts actuels et futurs reliés à l'enfouissement et au

traitement des déchets ainsi que d'exploiter le marchés pour d'autres types de matières. Le projet s'inscrit dans la politique provinciale qui veut réduire de 50 % le volume des matières résiduelles à éliminer. Les activités de protection des sites d'enfouissement réduisent les impacts négatifs sur la santé des populations.

Promoteur et partenaires potentiels

MRC de l'Estrie, entreprises privées (Laidlaw, Sogesdech, Recyclage Orford, Université de Sherbrooke et Conseil régional de l'environnement de l'Estrie.

État d'avancement et (ou) échéancier

1995-2000. Le projet est en voie d'élaboration.

Financement

Le budget serait de l'ordre de 100 000 \$. Sources de financement prévues: participation financière des MRC, de la Banque fédérale de développement, du Centre régional de développement de l'Estrie, du GATE-Environnement, d'entrepreneurs privés et de l'Université de Sherbrooke.

*Le Taxi-Toxique**

Description

Le Taxi-Toxique est projet-pilote d'offre d'un service de transport personnalisé des déchets domestiques dangereux (DDD), du citoyen jusqu'au récupérateur

Clientèle

Citoyens du quartier Saint-Michel.

Problématique

Les DDD sont perçus comme le problème dominant de la gestion des déchets mais les collectes sont rares et coûteuses, les dépôts peu accessibles et l'habitude de tri à la source des DDD est à implanter.

Objectifs

Sensibiliser les citoyens pour implanter des habitudes de récupération des DDD.

Impacts

Répercussions à long terme des plus positives pour l'environnement. Offrir un modèle plus souple et valide de collecte sélective de DDD.

Promoteur

PARI Saint-Michel
Mario Laquerre
8969, 12e Avenue
Montréal (Québec)
H1Z 3J5

Téléphone: (514) 852-1630
Télécopieur: (514) 727-0631

Partenaire

Ville de Montréal, FCGED, Action-Rebuts, Éco-Quartier Saint-Michel.

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet-pilote en septembre 1995. Implantation pour 1996 et 1997.

Financement

Ville de Montréal.

Société de promotion de produits recyclés

Description

Fondation d'une Société regroupant des entreprises, des manufacturiers et des distributeurs de produits recyclés et en assurent la promotion.

Clientèle

Entrepreneurs, industries, commerces, municipalités.

Problématique

Les municipalités, les institutions, les associations patronales, professionnelles ou syndicales ainsi que les entreprises privées ont un pouvoir énorme en terme de leadership par l'exemple. C'est pourquoi elles devraient se doter de politiques et de critères environnementaux dans leurs achats.

Objectifs

Sensibiliser les individus et les entreprises sur la disponibilité de produits recyclés de qualité. Favoriser l'adoption, au sein des entreprises, institutions para-gouvernementales et municipalités, de politique d'achat de produits recyclés.

Impacts

Économiques: favorise le marché des produits recyclé. Sur les activités humaines génératrices de nuisances: favorise la récupération de matières recyclables, réduction à la source.

Promoteur

Société Ecopolis inc., magazine Envirotech, Environnement Saint-Laurent.
Perry Niro, président
640, rue Saint-Paul Ouest, bureau 200
Montréal (Québec)
H3C 1L9
Téléphone: (514) 393-8862
Télécopieur: (514) 393-3568

Partenaire

Recyc-Québec, Centre patronal du Québec (à confirmer)

Échéancier

Étude de marché et recherche de partenaire complétées. Juin 1996.

Financement

Immobilisation

Équipement informatique	10 000 \$
Mobilier	5 000 \$
Total	15 000 \$

Fonctionnement (salaires, fournitures, etc.)

Salaire (2 personnes) :	65 000 \$
Autre :	15 000 \$
Loyer :	10 000 \$
Poste :	5 000 \$
Promotion :	55 000 \$
Total de :	150 000 \$

Les modes et les sources de financement prévus sont:

Revenu d'adhésion:

500 membres x 200 :	100 000 \$
Aide gouvernementale :	15 000 \$
Commandites, soutien corporatif :	50 000 \$

Collecte sélective et usine-école de récupération

Description

Implantation de la collecte sélective dans toutes les municipalités rurales de l'Outaouais et, du même coup, construction de la première usine-école de récupération en Outaouais.

Clientèle

Citoyens de milieux ruraux, jeunes.

Problématique

Le recyclage en milieu rural est presque totalement absent en Outaouais et lorsqu'il existe, il est le fruit du travail bénévole.

Objectifs

Sensibiliser la population à la protection de l'environnement, offrir un service de collecte sélective aux municipalités rurales de l'Outaouais, créer des emplois et une usine-école de formation pour les jeunes décrocheurs.

Impacts

Création d'emplois pour les jeunes, amélioration du niveau de formation des individus leur permettant de jouer un rôle actif dans la société, amélioration de la qualité de l'environnement dans les MRC rurales, implantation d'un service là où ça n'existe pas encore.

Ce projet va avoir des incidences économiques à plusieurs niveaux: création d'emplois directs, formation de plusieurs décrocheurs pour le marché du travail, bonne rentabilité pour auto-financement d'un organisme sans but lucratif et possible économie de coûts pour les municipalités.

Promoteur

Centre de formation en entreprise et récupération de l'Outaouais
Alain Breton, directeur général
131, Jean-Proulx, bureau 2
Hull (Québec)
J8Z 1T4
Téléphone: (819) 770-0103
Télécopieur: (819) 778-5011

Partenaires

Les Centres-jeunesse de l'Outaouais, Développement des ressources humaines Canada, les Centres Travail-Québec, les MRC (sauf urbain). À confirmer: CRDO, collecte sélective, Cascades, Mouvement Desjardins, commission scolaire Outaouais-Hull.

État d'avancement et (ou) échéancier

Résultats avec étude de marché en cours actuellement.

Financement

En attente de l'étude de marché prévue pour la mi-janvier 1996. Modes de financement prévus: subventions.

Ressourcerie

Description

Lieux physiques où la population peut amener les gros déchets qui seront réparés, défaits en morceaux et revendus.

Clientèle

Grand public.

Problématique

L'urbanisation, la croissance des activités commerciales et industrielles et la surconsommation ont augmenté la masse de déchets à gérer. Leurs récupération et valorisation sont devenues nécessaires pour la protection de l'environnement et de la santé humaine.

Objectifs

Valoriser des déchets et diminuer les rejets dans l'environnement.

Impacts

Création d'emplois. Diminution de la masse de déchets acheminés vers les sites d'enfouissement. Amélioration de l'environnement et de la qualité de vie des populations, les déchets devenant ressources.

Promoteur

Recyclo-Nord inc.
Jacinthe Chateauvert, présidente
Recyclo-Nord inc.
618, 8^e Avenue Est
La Sarre (Québec)
J9Z 1N6
Téléphone: (819) 333-3672
Télécopieur: (819) 339-5400

Partenaire

Centre de tri Rouyn-Noranda.

État d'avancement et (ou) échéancier

1998. L'étape de la planification est réalisée.

Implantation de dépositaires à travers la province

Description

Mettre sur pied des dépôts chargés de distribuer des jouets et récupérer les matières nécessaires à la création de jouets.

Objectifs

Sensibiliser la population à la nécessité de donner une seconde vie à certains matériaux qui peuvent être utilisés à la fabrication de nos jouets adaptés pour enfants en apprentissage ou handicapés. Faire connaître nos jouets à travers la province.

Promoteur

La Joie-Thèque
Yolande Tremblay, présidente
163, rue Comeau
Sept-Îles (Québec)
G4R 1J6
Téléphone: (418) 968-4585

État d'avancement et (ou) échéancier

Un an. La promotion est réalisée.

Financement

Fonctionnement: salaires, promotion et sensibilisation, essence, fourniture, etc.: 130 000 \$

Revenus: activités bénéfiques, ventes et location: 60 000 \$

Levées de fonds et activités spéciales, «Pour la joie d'un enfant», dons de la population, bingos.

**Thèmes : déchets, activités industrielles et commerciales, Région : Côte-Nord (09)
forêts, milieux urbains et territoire**

***Valorisation sylvicole des résidus de production du papier journal de la
QUNO-Baie-Comeau et des boues municipales de la ville de Baie-Comeau***

Description

Le projet, qui a débuté en janvier 1995, consiste à utiliser des résidus (fibres de bois) et de la cendre pour reconstituer des sols dégradés par les opérations forestières en vue de créer de l'humus et de la matière organique pour permettre le reboisement de ces sites d'exploitation. Cette initiative de la QUNO va au-delà des exigences environnementales gouvernementales.

Clientèle

Industries et municipalités.

Problématique

Le projet permet de «retourner à la forêt» puisque la fibre de bois est un sous-produit de la fabrication du papier. Ce résidu ne représente aucun danger au plan environnemental. De plus, il contient une quantité d'azote suffisante pour favoriser la croissance des plants d'arbres dans des terrains dépourvus de matière organique.

Objectifs

Reboiser avec de l'épinette noire des gravières et des aires d'empilement après avoir amendé le sol avec un mélange de boues de papetière et de cendre (10 %). Les gravières sont actuellement complètement stériles.

Impacts

En plus de faciliter la reconstitution de la ressource forestière, un environnement naturel sera recréé et, éventuellement, la faune sera présente; en cela, ce projet correspond au principe de la biodiversité. Le patrimoine forestier sera accru et les enfouissements seront éliminés. Plusieurs emplois seront créés en ce qui concerne le transport, l'épandage et le

reboisement. Le projet permet également d'éliminer les lieux d'enfouissement des résidus de papetières et de municipalités. Enfin, l'environnement forestier sera grandement amélioré et la présence de la faune sera accrue.

Promoteur

Compagnies QUNO de Baie-Comeau et la Scierie des outardes. Une équipe de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et du CÉGEP de Baie-Comeau réalise le projet de recherche. Gerry Touzel, directeur financier, QUNO. Marie Larouche, responsable de l'environnement, QUNO.

Partenaires

La QUNO, la ville de Baie-Comeau, la SDO, le CQVB, l'UQAR, le CÉGEP et le Commissariat industriel de Baie-Comeau

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet a débuté en juin 1994. La finalisation est prévue pour décembre 1997.

Financement

Le projet représente des coûts de l'ordre de 500 000 \$ dont 350 000 \$ sont des déboursés réels alors que 150 000 \$ sont des participations de la QUNO et de la SDO. Les dépenses se répartissent en salaires de chercheurs, de techniciens et autres professionnels, et en équipement et machinerie. Le projet est financé par la QUNO, par le CQVB, par la ville de Baie-Comeau et le Commissariat industriel de Baie-Comeau.

**CFER (Centre de formation en entreprise et récupération) de Rocher inc.
(Pabok, une MRC en santé)**

Description

Mise en place d'un programme de récupération des ressources domestiques par l'implantation de la collecte sélective par le porte à porte et l'apport volontaire (40 dépôts).

Objectifs

Former, par le travail, de jeunes étudiants potentiels décrocheurs dans le but de leur permettre de devenir de jeunes adultes autonomes, engagés et productifs. Permettre à une ressource humaine sous-utilisée (22 adultes) de jouer un rôle actif dans le développement de sa collectivité comme, par exemple, diminuer l'impact des déchets domestiques sur l'environnement.

Impacts

En août 1995, 22 personnes bénéficiaires d'assurance-chômage ou de la sécurité du revenu sont au travail. De plus, 15 tonnes de déchets (ressources) sont retournées par semaine sur la ligne de la consommation. De la période du 21 août 1995 au 21 août 1996 (1 an), nous évaluons que nous pourrions récupérer entre 30 et 40 % des rebuts de notre MRC. En développant ce potentiel, nous pourrions créer chez nous près de 40 nouveaux emplois, travail qui aura des conséquences positives sur la qualité de vie et la santé de ces travailleurs.

Promoteur

Commission scolaire de Rocher Percé
(CFER de Rocher Percé inc.)
Claude Rioux, enseignant
C.P. 1812
Chandler (Québec)
G0C 1K0
Téléphone: (418) 689-6587 / 2233

Partenaires

Commission scolaire de Rocher Percé inc.,
Société des alcools du Québec, MRC Pabok,
CRCD, les Caisses populaires du secteur des
Anses, Collecte sélective Québec, Abitibi Price
de Chandler, etc.

État d'avancement et (ou) échéancier

Mise en oeuvre presque complète. Le potentiel est là pour développer d'autres créneaux de récupération.

Financement

Pour la période du 31 août 1995 au 21 août 1996, nous prévoyons immobiliser plus de 1/2 million (équipement et salaire). De plus, nous prévoyons des revenus de près de 100 000 \$ mais les principaux bénéfices se trouvent dans l'environnement, la qualité de l'eau, la santé mentale de nos travailleurs, la création d'emplois, etc. Les modes de financement prévus sont des subventions: quote-part par municipalité par habitants par tonne métrique. Les sources de financement prévues sont la MRC Pabok, la Société des alcools du Québec, Collecte sélective Québec, le CRCD, Shell Canada, les Caisses populaires du secteur des Anses, les ministères de la Main-d'oeuvre du Québec et du Canada, la Cie Gaspésia de Chandler, la Commission scolaire de Rocher Percé.

Récupération Gaspésie—Bas-Saint-Laurent

Description

Plus d'une centaine de municipalités de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent ont reçu une confirmation que Collecte sélective Québec participerait financièrement à la mise en place d'un système permanent de collecte sélective dans les limites de leur territoire.

Clientèle

Municipalités, grand public

Problématique

La fluctuation des prix a comme conséquence que les récupérateurs de la région vivent une instabilité de leurs revenus, ce qui met en péril la réussite de la collecte sélective. Les récupérateurs ont besoin de revenus stables pour garantir la longévité de la collecte sélective.

Objectifs

Concerter les intervenants d'ici et d'ailleurs dans un réseau d'échange d'idées, d'expériences et d'informations. Mettre en place un réseau permanent de récupérateurs et de récupération à partir de intervenants déjà présents sur le territoire et la consolidation des acquis existants.

Démontrer les avenues possibles de la récupération des ressources dans notre milieu pour ensuite donner aux divers intervenants concernés la possibilité de prendre des décisions plus éclairées.

Impacts

Diminution de la pression exercée sur nos ressources naturelles, sensibilisation de la population sur l'importance d'un environnement sain, concertation des intervenants du milieu et d'ailleurs et détournement de tonnes de déchets de nos sites d'enfouissement. Selon une étude de Collecte sélective Québec réalisée en 1993, les activités économiques reliées à la collecte sélective étaient estimées à plus de 150 millions \$, comparativement à 5 millions \$ en 1989. En

terme de création d'emplois, ces activités ont généré 3000 emplois par rapport à 200, il y a cinq ans à peine..

Promoteur

Récupérateur La Récolte incorporée
Jean-Noël Sergerie, coordonnateur
230, route du Parc
C.P. 702
Saint-Anne-des-Monts (Québec)
G0E 2G0
Téléphone: (418) 763-5402
Télécopieur: (418) 763-3318

Partenaires

Les municipalités de MRC participantes de ces deux régions du Québec, les groupes écologiques, le monde scolaire, des récupérateurs privés et à but non-lucratif, les CFER de Rocher-Percé et de la Mitis, la Société des alcools du Québec, Collecte sélective Québec, le Centre des formation en entreprise et récupération de Victoriaville, les CRCD.

Financement

Depuis 1990, les coûts reliés à l'exercice récupération La Récolte inc. et à la démarche Récupération Gaspésie Bas-Saint-Laurent s'élèvent à plus de 450 000 \$. Jusqu'à maintenant, les sources de financement sont : municipalités (15 293 \$), Emploi et Immigration Canada (252 204 \$), Environnement Canada (40 000 \$), Société des alcools du Québec (161 773 \$), autres (10 064 \$). Total : (479 339 \$). Entre 80 000 \$ et 100 000 \$ par année seront nécessaires pour la continuité de la démarche en cours. Ces sommes pourraient parvenir d'une quote-part des municipalités et des MRC participantes, des organismes membres du réseau, des différents fonds régionaux et à même des fonds spéciaux.

*Collecte sélective en milieu rural: engagement personnel
exemplaire au service d'une communauté défavorisée*

Description

Dans une région rurale défavorisée et peu peuplée, un bûcheron de métier converti à l'exploitation écologique de la forêt s'engage personnellement à instaurer un service de collecte sélective et de récupération d'objets divers, desservant deux municipalités.

Clientèle

Municipalités, citoyens.

Problématique

La récupération en milieu rural éloigné s'avère souvent non rentable pour les récupérateurs industriels, mais elle n'en demeure pas moins nécessaire et utile. Par un engagement personnel basé sur la volonté d'améliorer son environnement, on peut développer une méthode viable et efficace.

Objectifs

Obtenir l'appui nécessaire pour étendre un service de récupération et de collecte sélective au plus grand nombre possible de municipalités dans la région.

Impacts

Réduction de la quantité de matières enfouies et création d'emplois.

Promoteur

Henri Deschênes
704, Principale
Saint-Apolline (Québec)
GOR 2P0

Partenaires

Municipalités de Saint-Paul et de Sainte-Apolline.

État d'avancement et (ou) échéancier

Mai 1996 à mai 1998. Le projet est en cours de réalisation.

*Éducation populaire et soutenue par le biais d'une chronique
donnant des petits trucs aux lecteurs des journaux hebdomadaires*

Description

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie préparerait éventuellement une chronique pour les hebdomadaires «Le coin écologique». Dans cette chronique, on donnerait des conseils pour réduire la quantité de déchets, comment préparer son bac pour la cueillette sélective et autres trucs semblables.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Éduquer et sensibiliser la population à la politique des 3RVE à partir de petites actions bien concrètes que chacun peut faire chez lui.

Promoteur

Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement Maskoutain (CCCPEM)
Gérard Montpetit, président
629, 5^e Rang
La Présentation (Québec)
J0H 1B0
Téléphone: (514) 796-3685

Partenaire

CRE Montérégie.

État d'avancement et (ou) échéancier
Le plus tôt possible. Projet à développer.

**Thèmes : déchets, santé, éducation, Région : Montérégie (16)
activités industrielles et commerciales,
aspects légaux, milieux urbains et territoire**

Gestion régionale et publique des déchets

Description

La gestion des déchets devrait devenir locale et publique (ou par un organisme sans but lucratif reconnu du milieu) à travers tout le Québec. Nous n'avons pas le droit de polluer les régions voisines. Par ailleurs, l'emphase devrait être mise partout sur les trois R: Réduction à la source, Réutilisation et Recyclage.

Clientèle

Grand public

Problématique

Nos déchets sont transportés à plus d'une centaine de kilomètres de chez nous et les sites d'enfouissement sont des sources de pollution majeures. De plus, la gestion privée des dépotoirs engendre des problèmes importants: enfouissement de déchets dangereux et ou importés, normes non respectées, monopole, etc.

Objectifs

Diminuer le volume de nos déchets et les gérer localement.

Promoteur

Plusieurs intervenants: municipalités, gouvernements, organismes
Véronique Courtoy, directrice de projet
C.P. 434
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 5G8
Téléphone: (514) 441-3899
Télécopieur: (514) 441-2138

Partenaire

Tous

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet devrait être réalisé le plus tôt possible.

Programme de gestion intégrée des résidus de QIT-Fer et Titane inc.

Description

Le projet vise à responsabiliser les employés et les directeurs des diverses unités de production aux coûts économique et environnemental reliés à la gestion des résidus de procédé. Depuis janvier 1995, QIT a introduit le principe générateur-payeur. Il facture à chacune des unités de production le coût de gestion de ses résidus. Conscient du coût, gestionnaires et employés sont davantage incités à vérifier les procédés et les façons de faire pour trouver des solutions alternatives à l'élimination. Parallèlement à cela, QIT poursuit ses recherches en développement pour revoir ses procédés afin de réduire à la source ses rejets, et pour découvrir de nouvelles façons de réutiliser, recycler ou valoriser ses résidus. Actuellement, QIT recycle ou valorise plus de 60% de ses résidus.

Clientèle
Industrie

Problématique

QIT-Fer et Titane inc. exploite un complexe métallurgique à Tracy depuis plus de 40 ans. À partir du minerai qu'elle extrait de sa mine de Havre-Saint-Pierre, elle produit de la scorie de titane, de la fonte, de l'acier et des poudres métalliques. Les anciennes unités de production génèrent un volume important de résidus miniers.

Objectifs

Réduire le coût de gestion des résidus en effectuant un contrôle à la source des différents résidus de procédé, en chargeant à chacune des unités de production le coût de gestion de ses résidus de procédé et en recherchant des solutions visant la réutilisation et le recyclage des résidus.

Impacts

Économie de matière première par l'application d'un programme des 3R-V. Diminution du volume de résidus à éliminer. Réduction des coûts d'approvisionnement en matière première. Réduction des coûts de gestion des résidus de l'entreprise. Soutien au développement économique d'entreprises de récupération et de recyclage (recyclage de minerais et de résidus métalliques comme matériau granulaire utilisé notamment dans les fondations de route et comme abrasif). Développement de nouvelles utilisations des résidus (recyclage des poussières comme un intrant dans la fabrication du ciment, réutilisation des particules fines de charbon). Réduction du besoin de lieux d'élimination de résidus miniers et donc amélioration de la qualité de vie des populations avoisinantes. Sensibilisation des employés de QIT à une gestion intégrée des résidus. Amélioration de la qualité de vie des populations avoisinantes par une meilleure gestion des ressources et une réduction du besoin de lieux d'élimination de résidus miniers.

Promoteur

QIT-Fer et Titane inc.
Jean-Paul Dubois, directeur
Santé, sécurité et environnement
1625, route Marie-Victorin
Tracy (Québec)
J3R 1M6
Téléphone: (514) 746-3071
Télécopieur: (514) 746-1101

État d'avancement et (ou) échéancier

Échéancier de réalisation du projet est prévu pour les années 1995 à 2000.

Financement

Les prévisions budgétaires sur 5 ans sont de 3 millions \$ pour les dépenses et de 9 millions \$ pour les économies. Le projet sera entièrement financé par QIT.

Promotion du compostage domestique à Longueuil

Description

Implantation à Longueuil d'un projet intégré de gestion des ressources biodégradables comme les déchets organiques domestiques, les feuilles, le surplus de citrouilles et les sapins de Noël.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Sensibiliser et éduquer les citoyens de Longueuil au compostage domestique. Réduire les déchets destinés à l'enfouissement. Valoriser les déchets-ressources. Élargir l'éventail des ressources biodégradables. Offrir aux citoyens une formation sur le compostage. Démystifier le compostage (odeur, efficacité et travail).

Promoteur

Comité de Longueuil pour l'environnement (CLE)

Anne-Marie Bischoff, maître-composteur

815, des Fauvettes

Longueuil (Québec)

J4G 2L7

Téléphone: (514) 646-0986

Partenaires

Éventuellement, Nature-Action, Ville de Longueuil, ministère de l'Environnement et de la Faune.

***Réduction des rejets par les petites et moyennes entreprises (PME)
sur le territoire de la Montérégie***

Description

Établissement d'un relevé industriel de la gestion des ressources dans les PME de la Montérégie. Le projet vise à quantifier les ressources perdues à l'environnement par les PME durant leurs opérations quotidiennes. Ces ressources perdues représentent des sommes d'argent importantes pour une bonne part de ces PME. Il s'agit d'informer les dirigeants sur la rentabilisation d'une meilleure gestion de leurs ressources par une démonstration mathématique, de l'information et de la formation relative à la gestion environnementale de leurs ressources.

Cliantèle

Petites et moyennes entreprises (PME).

Problématique

La Direction régionale de la Montérégie constitue la direction régionale la plus importante du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, et la plupart des entreprises situées sur ce territoire sont des PME, comme ailleurs au Québec. Les programmes gouvernementaux actuels ou passés à caractère environnemental ne visaient pas les PME. Conséquemment, ces entreprises n'ont pas cru qu'elles étaient aussi concernées par l'amélioration de la qualité de l'environnement dans le cadre du développement durable.

Impacts

Conscientisation des PME à des préoccupations environnementales. Engagement des PME à intégrer la variable environnementale dans leurs opérations quotidiennes. Réduction des rejets à l'environnement par les PME, dans la voie du développement durable. Amélioration de la rentabilité des PME à court ou moyen terme.

Promoteur

Syltec Environnement
Expertise en gestion des ressources industrielles
Sylvie Charbonneau, ingénieure
1255, Des Mélèzes
Saint-Hubert (Québec)
J3Y 8S9
Téléphone: (514) 926-3549
Télécopieur: (514) 926-3588

Partenaires

Environnement Canada, Bureau de la prévention de la pollution, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction régionale de la Montérégie, Télé-Université, programme des sciences de l'environnement, Ordre des ingénieurs du Québec, Opération PME.

État d'avancement et (ou) échéancier

Trois à cinq années en tenant compte des ressources disponibles et de la portée du mandat pour chaque PME.

Financement

Les sources de financement sont: ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Programme action, Environnement Canada, Plan Vert, Emploi et Immigration Canada, Programme à la Source. Il serait souhaitable que les PME contribuent financièrement au projet. Par exemple, un montant minimal serait prévu pour chacune des PME désireuse de procéder à la réduction de ses rejets à la suite des phases 1, 2 et 3 de réalisation. La quote-part des PME à défrayer sera fonction des économies possibles par la réduction des pertes. Les coûts d'énergie, d'élimination, de traitement, de transport et d'enfouissement feront partie du calcul des gains possibles. D'autres sources de financement pourront être envisagées.

Thème : déchets Région : Montérégie (16)

Gestion intégrée des textiles, avant-projet

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Minimiser l'enfouissement de matières réutilisables, récupérables et recyclables que sont les vêtements. Maximiser les opérations du projet en fonction de la création d'emplois durables dans le domaine de l'environnement. Devenir un exemple d'organisme impliqué dans l'environnement avec un projet bien articulé qui couvre toutes les facettes de la récupération de vêtements. Le projet doit demeurer à dimension humaine et tenir compte du milieu.

Impacts

Réduction de l'enfouissement de matières dans le sol. Réduction de la diffusion des colorants animaux, végétaux et artificiels (comme les dérivés des carbures d'anthracite et de benzène). Création d'une quinzaine d'emplois directs. Sensibilisation d'une plus grande partie de la population à la réutilisation, à la récupération et au recyclage. Développement de l'entraide dans le milieu par la redistribution de vêtements réutilisables et l'implication dans l'environnement. Diminution de la surconsommation industrielle et individuelle. Amélioration de la santé et de la qualité de vie des populations concernées, soit les êtres humains, la faune et la flore. Favorise l'engagement des travailleurs, peu importe leur statut dans l'organisation, l'amélioration de leur bien-être physique, mental et social et l'amélioration de leur environnement.

Promoteur

Atelier du chômeur du Bas-Richelieu inc.
Jacinthe Sirois, directrice générale
165, avenue Hôtel-Dieu, C.P. 1065
Sorel (Québec)
J3P 7L4
Téléphone: (514) 743-5224
Télécopieur: (514) 746-1300

Partenaires

Éventuellement MRC du Bas-Richelieu, Corporation de développement économique Sorel-Tracy, Société d'aide au développement de la collectivité (SADC), Recyc-Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, caisses populaires et caisses d'économie, Conporec.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier prévu est d'environ deux ans. Les étapes déjà réalisées sont l'ouverture du Recyclo-Centre dans ses nouveaux locaux (création de quatre emplois permanents 1993-1994), l'ouverture de l'atelier de couture Recyclo-Textile (création d'un emploi permanent-1995).

***Approvisionnement du site de compostage à des fins agricoles
de Ferme R. et B. Fafard***

Description

Depuis juillet 1993, Ferme R. et B. Fafard opère à Saint-Basile-le-Grand un site de compostage autorisé à recevoir 5 000 tonnes de résidus et le projet prévoit son agrandissement jusqu'à une capacité de réception de 15 000 à 20 000 tonnes.

Le projet a été conçu avec le but de substituer une partie des engrais chimiques nécessaires à la production de maïs-grain, de blé et de soya, par des engrais naturels provenant du compostage de matières organiques d'origine urbaine, municipale et agro alimentaire.

Clientèle

Grand public, municipalités.

Objectifs

Obtenir le support des MRC et des municipalités de la Montérégie de façon à ce que l'approvisionnement du site soit assuré et que les quantités de déchets compostables qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement soient diminuées d'autant.

Problématique

Tout notre système de disposition des déchets est conçu en fonction de l'enfouissement. En effet, la plupart des contrats des municipalités avec les éboueurs ont été signés pour de nombreuses années selon des quantités théoriques ou selon des quantités basées sur le nombre de citoyens par municipalité et, par conséquent, les municipalités ne trouvent aucun intérêt à acheminer une partie de leurs déchets organiques à des sites de compostage, puisque cela ne réduit en rien leurs coûts d'élimination des déchets, même si les sites de compostage sont prêts à accepter ces résidus à des prix de plus de 50 % inférieurs aux coûts de l'enfouissement. Bien que Ferme R. et B. Fafard ait informé les municipalités de la rive sud et même de l'île de Montréal de l'existence du site, après trois ans d'opération, les quantités reçues sont à peine

suffisantes pour que le site fonctionne à 50 % de sa capacité.

Impacts

Remplissage des sites d'enfouissement et ouverture de nouveaux sites réduits au minimum.

Promoteur

Ferme R. et B. Fafard
Réal Fafard
26, rue Principale
Saint-Basile-le-Grand (Québec)
Téléphone: (514) 441-1167
Télécopieur: (514) 441-0277

Financement

Ferme R. et B. Fafard ne demande aucune aide financière; elle demande un effort des municipalités de la région, appuyé par les citoyens, de façon à ce qu'une plus grande quantité de matière organique soit acheminée au site de compostage.

Développement d'un prototype de composteur mobile à débit moyen

Description

Développement d'une alternative à l'enfouissement par la valorisation de la biomasse provenant des déchets putrescibles et développer un outil de gestion flexible transportable qui ne demande que très peu d'énergie et de main-d'oeuvre pour son fonctionnement, qui ne dégage pas d'odeurs et qui ne produit pas de lixiviats.

Clientèle

Industries, commerces, institutions, grand public.

Problématique

Actuellement, nous exportons nos rejets et importons les amendements pour les sols et de nombreux biens périssables. C'est là un des travers d'une mondialisation des marchés que de vouloir exporter les problèmes et importer les richesses. C'est un colonialisme nouveau genre où tous seront au crochet de chacun.

Objectif

Diminuer l'impact négatif de l'enfouissement sur l'environnement.

Impacts

Création de nombreux emplois. Sans résorber complètement le problème de l'enfouissement des déchets, le compostage offre une solution abordable pour divers utilisateurs qui ne veulent pas faire du compostage à grande échelle, mais qui sont déterminés à agir pour mieux utiliser les rejets putrescibles tout en protégeant

l'environnement. Il permet de diminuer les intrants chimiques utilisés pour l'horticulture, l'agriculture et la foresterie. Il sera possible de traiter localement ce qu'on enfouit souvent très loin et à grands frais. Diminution du transport.

Également, le fait de fabriquer son propre compost permet aux

communautés, aux institutions ou aux petites entreprises qui utiliseront ce procédé de générer une richesse locale qui contribuera à les rendre plus autonomes.

Promoteur

Jean Baribeau, concepteur et gestionnaire
682, chemin du Golf
Sainte-Julie (Québec)
J3E 1Y1

Téléphone: (514) 922-9498

Partenaires

CRIQ, MEF, SMD, MAPAQ, CRE, ENA, UPA,
Fonds agro forestier.

État d'avancement et (ou) échéancier

Nous prévoyons une période de six mois pour raffiner le concept, construire le prototype et faire l'expérimentation des diverses recettes de compost que nous avons conçues pour des clients qui ont des difficultés importantes pour mettre en valeur leurs rejets. Nous espérons que cette première étape sera complétée en 1996. Ensuite, nous serons outillés pour mettre en place les structures de production et planifier la commercialisation.

Financement

Pour le prototype, nous demanderons des subventions au fédéral dans le cadre de PARI, et au provincial, au MAPAQ, dans le cadre du Programme de gestion des fumiers. Nous ferons aussi une demande d'aide au Fonds agro forestier (FTQ-UPA). Les dépenses liées à la production et à l'expérimentation du prototype sont évaluées à 71 800 \$. À cette première étape, nous ne prévoyons pas de revenus. Pour donner une idée du chiffre d'affaires, une machine de même type, mais un peu plus grande et non mobile, a permis à son concepteur M. Wright, d'avoir un carnet de commande de 4 millions de dollars la première année. Il y a un fort potentiel de ventes.

Compo-Haut-Richelieu: pour une gestion intégrée des déchets domestiques

Description

La société d'économie mixte Compo-Haut-Richelieu inc. a le mandat de gérer de façon efficace, écologique et économique l'ensemble des déchets domestiques produits par les citoyens des 16 municipalités participant au programme.

Collecte sèche/humide, parcs à conteneurs, centre de gestion de matières et usine de compostage, feront donc partie du plan de gestion intégrée des déchets domestiques des prochaines années. Nouveau au Québec, mais implanté en Europe depuis plus de 75 ans, le concept de société d'économie mixte vise à associer des capitaux privés à des capitaux publics en vue de gérer une activité d'intérêt public.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Ce projet touche 38 000 ménages pour une quantité globale de 40 000 tonnes métriques de déchets. En regroupant les municipalités, les tarifs obtenus sont plus avantageux. Ainsi, la phase 1 ne coûtera pas plus cher si l'on prend le montant global pour la MRC.

Objectif

Réduire de 50 %, d'ici à l'an 2 000, la quantité de déchets générés sur le territoire du Haut-Richelieu.

Impacts

Compo-Haut-Richelieu prévoit engager près d'une trentaine de personnes pour l'ensemble de son projet sans compter les investissements pour la construction et l'octroi des contrats de collecte, qui auront des retombées sur les entrepreneurs de la région. De plus, le projet permettra de mieux gérer les déchets-ressources et de détourner des sites d'enfouissement les matières contaminantes, soit les déchets dangereux domestiques et les matières

compostables.

Promoteur

Compo-Haut-Richelieu, société d'économie mixte, 60 % MRC du Haut-Richelieu, 40 %

Compo-Sortium inc.

Gilles Dolbec, président

380, 4^e Avenue, C.P. 90

Iberville (Québec)

J2X 1W9

Téléphone: (514) 347-0299

Télécopieur: (514) 346-8464

Partenaires

MRC du Haut-Richelieu, les 16 municipalités participantes et Compo-Sortium inc. La collaboration des Commissions scolaires de Saint-Jean-sur-Richelieu et Iberville, groupes environnementaux et socio-communautaires, médias d'information et milieux des affaires a été demandée.

État d'avancement et (ou) échéancier

Une bonne part d'études et d'analyses est déjà réalisée et ce, depuis les quatre dernières années. En 1996, mettre sur pied la phase 1 du projet et poursuite de l'information et de la sensibilisation.

Financement

Coûts pour la phase 1 évalués pour les immobilisations à 3 millions de dollars et à 10 millions pour le projet complet. Pour le fonctionnement : les coûts sont évalués à 3,5 millions/an excluant les amortissements sur les emprunts. Le projet est financé par le public par l'intermédiaire de la taxation des citoyens sur les déchets, et par le privé, par son implication particulière au niveau des investissements sur les immobilisations.

Usine de compostage industriel pouvant desservir Waterloo et ses environs

Description

Compostage à grande échelle, détournant ainsi du dépotoir plusieurs milliers de tonnes de matières. Le compostage présente une toute nouvelle alternative à notre municipalité qui offre déjà la collecte sélective. Les produits gérés par l'usine pourront être: les boues municipales, les matières organiques municipales ou provenant de marchés, de restaurants et d'institutions, les résidus de traitement des aliments et des fruits et légumes, les résidus de jardinage, des arbres, des arbustes, du papier et du carton contaminés exclus du recyclage, les produits agricoles, les résidus de bois, etc. Le compost fini mature sera mélangé à d'autres matières organiques pour créer un produit horticole organique utilisé comme terreau, amendement de sol et engrais.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Lorsque les citoyens seront sensibilisés au tri à la gestion de leurs déchets, ils prendront conscience que ce ne sont pas des déchets, mais plutôt des ressources. Une usine de compostage requiert moins d'espace qu'un site d'enfouissement, évitant la déstabilisation des écosystèmes. Le compostage est une suite logique au recyclage.

Objectifs

Réduire l'enfouissement. Responsabiliser la population à la gestion des déchets. Atteindre une indépendance des sites d'enfouissement environnants et servir d'exemple pour d'autres municipalités.

Impacts

Réduction de l'enfouissement et de la destruction d'habitats. Compétition aux fertilisants de synthèse qui demandent beaucoup d'énergie à fabriquer et souvent ne répondent pas aux besoins à long terme de la terre. Création

d'emplois et source de fierté pour les citoyens de Waterloo et de la région qui pourrait devenir un exemple dans l'implantation de mesures écologiques. Éducation et sensibilisation de la population à une nouvelle gestion des déchets. Amélioration de la qualité de vie.

Promoteur

Sylvie Côté, directrice du projet
54, rue Lewis Est, C.P. 1879
Waterloo (Québec)
JOE 2N0
Téléphone: (514) 539-4909
Télécopieur: (514) 539-4117

Partenaires

L'Association vouée à la défense de l'environnement de la Haute-Yamaska et du Val Saint-François (A.V.E.), Services sanitaires Michel Bessette, autres collaborateurs à déterminer. (si le projet est approuvé, il y aura plus de gens intéressés).

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet devrait être réalisé d'ici aux cinq prochaines années.

Financement

Les dépenses en immobilisations sont: achat du terrain voisin du centre de tri d'une superficie de 10,2 acres au coût de 25 000 \$; construction du bâtiment et des installations pour composter environ 10 000 tonnes par année, au coût approximatif de 2 millions de dollars; usine de mise en sac, fabrication de pastilles et entreposage ainsi que point de vente, achat de bacs spécialisés (100 \$ chacun) et salaire de la directrice. L'usine de compostage pourra, à long terme, se suffire et même prévoir des revenus intéressants.

Entreprise de traitement des pneus usés en Montérégie

Description

Recyclage du caoutchouc, des autres matières et matériaux constituant les pneus, ainsi que des produits dérivés des matières récupérées de la transformation des pneus usés. Recherche appliquée apportant des solutions à l'utilisation des résidus des pneus dans d'autres domaines, par exemple, les matériaux de construction, etc.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Sensibiliser le milieu à la pertinence de procéder au recyclage des pneus, à les considérer comme de la matière première non utilisée. Mettre sur pied une industrie de traitement et de recyclage des pneus usés. Faire la preuve que l'approche du développement durable est économiquement et écologiquement rentable.

Impacts

Contrôle des risques liés aux matières constituant les pneus usés. Non-contamination des sols par la disposition massive des pneus en des sites à grande superficie. Réduction de la masse des pneus usés disposés sur le territoire de la Montérégie. Conscientisation de la population au fait que le recyclage des pneus usés contribue à créer des entreprises structurantes et génératrices d'emplois pour une région. Maintien et protection de la santé des humains, des espèces sauvages et de la flore. Protection de l'air, de l'eau, du sol et de l'équilibre de la biodiversité du territoire.

Promoteur

Entreprise privée à créer avec la contribution de chercheurs et de spécialistes déjà intéressés au traitement des pneus usés

Chargé de dossier et idéation:

Hubert Chamberland, architecte et urbaniste

806, chemin Richelieu

Béloeil (Québec)

J3G 4P6

Téléphone: (514) 467-8962

Télécopieur: (514) 464-8854

Partenaires

Entreprises de recyclage déjà impliquées dans le domaine de la récupération des matières premières résiduelles.

État d'avancement et (ou) échéancier

Programme de réalisation quinquennal se modelant à l'entente-cadre liant la Société montérégienne de développement (SMD) et le Secrétariat d'État au développement des régions (SDR).

**Thèmes : déchets, milieux urbains et territoire, Région : Montérégie (16)
activités industrielles et commerciales, santé**

***Mise en place d'une entreprise de récupération, de disposition et
de recyclage des déchets dangereux en Montérégie***

Description

De concert avec les municipalités régionales de comté, établissement d'un programme permanent de récupération de certaines catégories de déchets dangereux pouvant être traités et recyclés en Montérégie.

Clientèle

Industries, commerces et grand public.

Objectifs

Sensibiliser le milieu à la pertinence de procéder au recyclage des déchets dangereux, à considérer comme étant de la matière première non utilisée. Mettre sur pied une industrie de traitement et de recyclage des déchets dangereux. Faire la preuve que l'approche du développement durable est économiquement et écologiquement rentable.

Impacts

Contrôle des risques liés aux matières et matériaux dangereux. Réduction au minimum des impacts négatifs de l'élimination des déchets par incinération et enfouissement (air, eau, sol, faune, flore). Réduction de la masse des déchets éliminés dans les sites d'enfouissement et dans les incinérateurs. Conscientisation de la population au fait que le traitement des déchets par le recyclage contribue à créer des entreprises structurantes et génératrices d'emplois pour une région. Maintien et protection de la santé des humains, des espèces sauvages et de la flore. Protection de l'air de l'eau, du sol et de l'équilibre de la biodiversité du territoire.

Promoteur

Entreprise privée à créer avec la contribution d'entreprises déjà intéressées à l'entretien et au recyclage en milieu industriel et commercial

Chargés de dossier et idéation:

Hubert Chamberland et Serge Rouillard
806, chemin Richelieu
Beloil (Québec)
J3G 4P6

Téléphone: (514) 467-8962

Télécopieur: (514) 464-8854

Partenaire

Les Équipements et services S.A.P.

État d'avancement et (ou) échéancier

Programme de réalisation quinquennal se modelant à l'entente-cadre liant la Société montérégienne de développement (SMD) et le Secrétariat d'État au développement des régions (SDR).

**Thèmes : Déchets, santé, éducation, Région : Montérégie (16)
activités industrielles et commerciales,
aspects légaux, milieux urbains et territoire**

Promotion et incitation au recyclage

Description

L'emphase doit être mise partout sur les trois R: réduction à la source, réutilisation et recyclage.

Par ailleurs, la gestion des déchets devrait devenir publique et locale à travers tout le Québec. Nous n'avons pas le droit de polluer les régions voisines.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Nos déchets sont transportés à plus d'une centaine de kilomètres de chez nous et sont des sources majeures de pollution. De plus, la gestion privée des dépotoirs engendre des problèmes majeurs: enfouissement de déchets dangereux ou importés, normes non respectées, monopoles, etc.

Objectifs

Sensibiliser les citoyens pour améliorer la performance du recyclage et de compostage.
Diminuer le volume de déchets et les gérer localement.

Promoteurs

Nature-Action dans la MRC de la Vallée du Richelieu, autres intervenants dans chaque région

Anne Le Sauter, directrice de projet
C.P. 434

Saint-Bruno (Québec)
Téléphone: (514) 441-3899
Télécopieur: (514) 441-2138

Partenaires

MRC de la Vallée-du-Richelieu, municipalités,
SMD.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le plus tôt possible.

*Trousse d'assainissement du milieu de vie domestique**

Description

Le projet consiste à développer une trousse qui serait distribuée, sur demande, aux Québécois désireux d'assainir leur milieu de vie résidentiel et d'améliorer leur santé. Un guide pour le grand public sera élaboré.

Problématique

Les Québécois vivent de 80 % à 90 % de leur temps à l'intérieur de leur résidence ou d'un bâtiment. Il existe, dans une maison, une multitude de sources de pollution de l'air. Parallèlement, les nouvelles techniques de construction ont amené une diminution de l'apport d'air frais et une meilleure étanchéité des résidences. Il en résulte aujourd'hui un accroissement de la concentration des contaminations chimiques et biologiques dans les résidences et un nombre sans cesse croissant de personnes attribuent maintenant certains de leurs problèmes de santé à la qualité de l'air intérieur.

Objectifs

Améliorer la santé et la qualité de vie des Québécois en assainissant leur cadre de vie.

Impacts

Faire en sorte que l'information touche une grande partie de la population et réponde à ses interrogations.

Promoteur

Association des biologistes du Québec
Daniel G. Bolduc
Centre de santé publique de Québec
2400, d'Estimauville
Québec (Québec)
G1E 7G9
Téléphone: (418) 666-7000
Télécopieur: (418) 666-2776

Financement

Les commanditaires potentiels sont les gouvernements fédéral (SCHL, Santé Canada, Environnement Canada (Écologo) et provincial (Santé et Services sociaux, Environnement et Faune, Régie du bâtiment, etc.), Hydro-Québec et plusieurs entreprises privées offrant des services d'analyse d'air intérieur ou commercialisant les produits et équipements visés dans le guide et la trousse, comme les échangeurs d'air.

Recherche scientifique sur les moyens de contrôle de l'herbe à poux

Description

À l'aide de subventions spéciales, confier à une ou des personnes qualifiées, un travail de recherche visant un moyen de prévenir la prolifération de l'herbe à poux ou des techniques efficaces d'éradication de la plante.

Problématique

Le pollen de l'herbe à poux cause des allergies respiratoires saisonnières à environ 10 % de la population.

Objectifs

Empêcher la prolifération de l'herbe à poux par des moyens biologiques, techniques ou autres, plus efficaces, qui respecteraient l'environnement. Protéger la santé de la population et diminuer les coûts reliés au problème.

Impacts

L'application des résultats de la recherche amènera l'amélioration de la santé en général: prévention et absence de symptômes, une meilleure qualité de vie, diminution des coûts (50 000 000 \$ annuellement dans la province), aide au rétablissement de l'écosystème et création d'emplois.

Promoteur

Association de lutte contre l'ambrosia Québec inc.

Gertrude Morency, présidente
3781, Le Marié, app. 208
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4V7

Téléphone: (418) 658-7459

Télécopieur: (418) 658-7459

Partenaires

Gouvernements, compagnies, milieu médical, citoyens.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie de réalisation.

Financement

Contributions municipales, provinciale, fédérale, cotisation des membres, dons.

Éradication de l'herbe à poux à l'échelle provinciale

Description

Campagne d'éradication de l'herbe à poux à travers les régions infestées du sud-ouest du Québec, par des méthodes manuelles (arrachage) et mécaniques pour des superficies plus grandes (tonte et fauchage, plus ensemencement de lots et terrains vacants avec des légumineuses agressives); surtout défense de l'utilisation d'herbicides (2, 4-D) qui polluent l'environnement. De plus, suivre de près une méthode d'éradication qui consiste en un contrôle thermique.

Problématique

Environ 10 % de la population des régions infestées par l'herbe à poux est allergique à ce pollen, ce qui constitue un des plus grands facteurs affectant la santé et la qualité de vie des gens. En plus, on estime, pour 1992, un coût total annuel minimum de 50 millions de dollars en estimant seulement que 60 % des gens consultent un médecin, sans compter beaucoup de facteurs, dont les frais associés à l'absentéisme.

Objectifs

Faire amender la *Loi sur la qualité de l'environnement*: que toutes les villes et villages concernés soient obligés d'éliminer l'herbe à poux sur leurs territoires avant le 20 juillet de chaque année, le début août étant trop tard lors d'étés secs où la pollinisation se fait plus tôt que d'habitude.

Impacts

Amélioration de la qualité de vie des personnes allergiques à l'herbe à poux. Diminution des coûts de santé, tant pour le gouvernement que pour les employeurs.

Promoteur

Nature-Action Beloeil/Mont-Saint-Hilaire
Isa Caron, membre de Nature-Action
600, boul. Laurier, C.P. 83045
Beloeil (Québec)
J3G 6L7
Téléphone: (514) 464-9095
Télécopieur: (514) 446-3747

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune,
ministère de la Santé et des Services sociaux,
ministère des Transports.

État d'avancement et (ou) échéancier

Un amendement d'urgence pour mai 1996 (mai étant le mois de l'environnement) avec application immédiate. L'éradication à l'échelle provinciale à compter de juillet 1996 et pour les années à venir.

*Table de concertation inter sectorielle pour une lutte intégrée contre l'herbe à poux**

Description

Réunion autour d'une même table des représentants des organismes qui ont un rôle à jouer dans la lutte contre la prolifération de l'herbe à poux: organismes bénévoles, organismes de la santé, UMQ, UMRCQ, ministère des Affaires municipales, ministère des Transports, compagnies de chemins de fer.

Problématique

Dans un contexte de développement durable, la lutte à l'herbe à poux devrait prioriser des méthodes qui ne polluent pas l'environnement et qui permettent de contrôler cette plante dans les endroits difficiles à traiter.

Objectifs

Améliorer la santé et la qualité de vie des personnes qui souffrent d'allergie respiratoire saisonnière.

Impacts

Optimiser l'efficacité des interventions en réduisant les duplications et en favorisant les économies d'échelle. Favoriser l'utilisation de méthodes naturelles de contrôle de la production de pollen. Faire la promotion de méthodes d'intervention qui ne polluent pas l'environnement (sans pesticides). Favoriser la diffusion des informations et réussites en matière de lutte contre l'herbe à poux. Favoriser l'implantation de la lutte contre l'herbe à poux partout au Québec. Favoriser l'émergence de nouvelles façons de contrôler l'herbe à poux dans les endroits difficiles à traiter comme les bords de route. Favoriser la mise en commun des expertises et l'élaboration d'outils communs pour l'intervention. Au besoin, collaborer à l'élaboration des outils nécessaires à l'intervention qui ne sont pas actuellement disponibles. Développement d'outils de mesure et d'évaluation.

Promoteur

Comité de santé environnementale.

État d'avancement et (ou) échéancier

Mise en place de la table de concertation dès l'automne 1996.

Financement

Participation des organismes présents à la table en termes de ressources humaines et financières. Campagnes de financement pour les activités particulières.

Jardiner... tout naturellement (plan de diffusion)

Description

Diffusion d'un petit guide (51 pages) illustré proposant une approche plus naturelle du jardinage.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Les techniques de jardinage sans pesticides sont plus respectueuses de l'environnement.

Objectifs

S'assurer de la plus large diffusion (bibliothèques, librairies, centres-jardin) et de la meilleure promotion possible de cet outil.

Impacts

Diminution de l'usage résidentiel de pesticides.
Réduction de l'exposition humaine aux pesticides et d'autant les risques d'intoxication.
Aménagements paysagers plus diversifiés biologiquement.

Promoteur

Pierre Lainesse, conseiller en hygiène du milieu
Direction de la santé publique
22, avenue Côté
Montmagny (Québec)
G5V 1Z7
Téléphone: (418) 248-5107
Télécopieur: (418) 248-3348

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune, ministère de la Santé et des Services sociaux, Publications du Québec, Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

Plan de diffusion: automne 1996 - hiver 1997.
Promotion et diffusion: pré-printemps, printemps, été 1997.
Le document-outil est déjà produit et imprimé. Il est disponible aux Publications du Québec au coût de 7,95 \$. Il n'y a qu'un effort supplémentaire de diffusion à faire.

Financement

Remise de fonds par les deux ministères producteurs. Implication «pro-active dynamique» par le distributeur. Implication d'une firme de communication pour la stratégie de promotion. Contribution provinciale, MSSS ou MEF, par exemple, pour un deuxième effort de diffusion. Firme privée en communication ou centre-jardin. Distributeur autorisé, ADP, par exemple.

Plan d'action stratégique régional en matière de santé et de bien-être

Description

Ce plan d'action stratégique fait suite à une démarche de mobilisation des différents acteurs du milieu dans le but d'agir sur les problèmes prioritaires de santé et de bien-être. Pour l'ensemble des problèmes prioritaires, 71 stratégies d'action ont été retenues.

Clientèle

Municipalités.

Problématique

Ce projet s'inscrit dans une perspective à long terme où la santé de la population constitue une richesse inestimable. Les coûts bénéfiques d'une mobilisation multisectorielle pour la promotion de la santé sont incontestables.

Objectifs

Proposer des stratégies d'action en santé dans le but de contrer les facteurs nuisibles à la santé, dont la pauvreté. Mettre sur pied six tables de secteur qui seront impliquées dans chacune des étapes du projet. Promouvoir le respect des autres, le respect des ressources, le respect de soi-même et la recherche de compromis.

Impacts

Mobilisation des ressources humaines de la communauté pour améliorer la santé de la population. Meilleure qualité de vie par l'amélioration de la santé et du milieu social environnant (par exemple les jeunes en difficultés).

Promoteur

Régie régionale de la Santé et des Services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean
Louis-Philippe Thibault
930, Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 2A9
Téléphone: (418) 545-4980
Télécopieur: (418) 549-9710

État d'avancement et (ou) échéancier

Ce plan d'action couvre une période de trois ans (1996-1998).

Financement

Le fonds affecté à ce projet est réparti par secteur au prorata de la population et en fonction de l'indice de financement.

Sensibilisation à l'usage des pesticides en milieu urbain

Description

Sensibilisation les citoyens d'une municipalité (expérience-pilote) aux dangers pour la santé et l'environnement que représentent les pesticides de synthèse. La démarche vise également à faire connaître les alternatives écologiques aux pratiques actuelles. Élaboration d'un plan d'action et d'un programme de formation, conception et production du matériel promotionnel. Entente avec les firmes privées, identification de la clientèle visée, déroulement des ateliers et autres moyens de sensibilisation, campagne de promotion du projet au grand public. Lancement du Concours Maison sans pesticides, sondage auprès des participants afin d'identifier les besoins et les attentes.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Plusieurs individus sont affectés par l'épandage de produits chimiques, principalement pendant la période estivale. De fait, peu de citoyens font le lien entre ces épandages et leur état de santé. Parallèlement, le marché de ces produits est en hausse, de sorte que des arrosages peuvent se faire massivement sur une même rue.

Objectifs

Changer la perception banalisée qu'ont les gens des pesticides de synthèse ; augmenter les connaissances sur les méthodes alternatives et l'habileté à les appliquer ; encourager le secteur privé à offrir des services d'entretien écologique des pelouses et de l'aménagement paysager; mettre en place des structures permanentes permettant d'assurer la continuité de la démarche. Ainsi, on pourrait éventuellement appliquer cette initiative à d'autres municipalités.

Impacts

Protection du milieu vivant qu'est la pelouse en évitant d'épandre des pesticides de synthèse qui détruisent les organismes du sol et les insectes. Développement d'un nouveau marché: celui des produits verts pour la pelouse. Diminution de la quantité de pesticides rejetés dans l'environnement. Diminution de la consommation de produits chimiques de synthèse réduisant ainsi le contact avec ses produits et donc le risque d'accident pendant et après l'épandage.

Promoteurs

Éventuellement, Direction de la santé publique de L'Estrie, Comité Sherbrooke ville en santé, Ami-e-s de la Terre, une municipalité, CLSC, SHES, CREE.

Financement

Programme Action-Environnement (MEF), municipalités

***Sensibilisation, information, consommation des produits biologiques
existant dans le domaine de l'horticulture***

Description

Vente de produits biologiques dans mon centre de jardin. Information aux clients sur l'impact de l'utilisation répétée des produits chimiques sur le sol et sur les végétaux, sans en minimiser les effets nocifs causés aux humains et aux animaux. Lors de nos conférences à la Société d'horticulture, informations aux membres et aux non-membres des méthodes de cultures biologiques.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Les méga compagnies de produits chimiques font la promotion de produits dits simples à utiliser et indispensables. On doit faire la différence entre le besoin et le marketing. On doit offrir à la clientèle des produits biologiques existant sur le marché et mettre en garde les consommateurs sur les produits qui sont dangereux et qui ne font qu'affaiblir les végétaux. Il ne faut pas oublier que les gens sont de grands consommateurs; ce dont ils ont besoin c'est une nouvelle éducation et d'acheter des produits qui n'endommagent pas la planète et qui sont nécessaires. La surconsommation est aussi polluante que les produits nocifs.

Objectif

Rendre accessibles à un plus grand nombre de citoyens les méthodes de culture biologique.

Impacts

Sensibilisation et éducation de la population en lui présentant et offrant des produits biologiques existant sur le marché, en la renseignant sur la simplicité de cultiver différents végétaux sans avoir recours aux produits chimiques, et sur les excellents résultats obtenus. Réduction des effets nocifs des pesticides sur l'environnement.

Promoteurs

Le centre Pépinière Richelieu, la Société d'horticulture de Chambly, Richelieu, Carignan,

le Journal de Chambly

Marilène Daigle, présidente de la Société d'horticulture

2559, rue Bourgogne

Chambly (Québec)

J3L 2A7

Téléphone: (514) 658-3068 (domicile)

Téléphone: (514) 658-7577 (pépinière)

Télécopieur: (514) 658-3662

Partenaires

Le centre Pépinière Richelieu, la Société d'horticulture, le Journal de Chambly.

Financement

Aucun coût particulier n'a été nécessaire.

Thèmes : santé, milieux urbains et territoire Région : Montérégie (16)

***Projet d'animation et de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation
des pesticides et des polluants domestiques***

Description

Établissement et réalisation d'un programme d'animation sur les effets de l'utilisation des pesticides et polluants domestiques, et ce, en utilisant plusieurs moyens afin de sensibiliser un plus large éventail de la population (jeunes, consommateurs, propriétaires d'habitation, etc.): kiosques d'information, diffusion de l'information en porte-à-porte, promotion par les médias.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Changer les habitudes de consommation et promouvoir des produits plus sains pour l'environnement et la santé.

Promoteur

Comité de Longueuil pour l'environnement (CLÉ)
Ginette Chaperon, administrateur du groupe
1037, Victoria
Longueuil (Québec)
J4J 3C3
Téléphone: (514) 674-7987

Partenaires

Éventuellement, commission scolaire Eau-Vive et Jacques-Cartier, municipalité de Longueuil.

**Thèmes : milieux urbains et territoires, énergie, Région : Bas-Saint-Laurent (01)
lacs et cours d'eau, faune et flore,
climat et atmosphère, éducation**

Projet Éco-Foyer ou Éco-Citoyen

Description

Sous forme de concours, le programme incite les particuliers à devenir plus «écologistes» à différents niveaux (air, eau, déchets, etc.). La formule s'apparente au concours Villes, villages et campagnes fleuris, en fonction, peut-être, du nombre «d'écologistes» reconnus par municipalité.

Clientèle

Grand public, propriétaires.

Objectif

Ce projet de sensibilisation, d'information et d'éducation en matière d'environnement vise certaines localités de la région du Bas-Saint-Laurent.

Impacts

Ce projet axé sur l'environnement au quotidien aura pour effet de diminuer les nuisances commises à l'égard de l'eau (gaspillage et eaux usées), de l'air, des déchets (réduction, récupération), des produits toxiques domestiques et de l'énergie. L'action concrète est sans doute le meilleur moyen d'éduquer la population et de la rendre responsable vis-à-vis l'environnement.

Promoteur

Corporation environnementale de la Côte-du-Sud
Louis Robert, directeur
C.P. 1150
La Pocatière (Québec)
GOR 1Z0
Téléphone : (418) 856-2628
Télécopieur : (418) 856-5053

Partenaires

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent.

État d'avancement et (ou) échéancier

Automne 1996 à l'automne 1997.

Financement

Les frais de fonctionnement prévus sont de 50 000 \$. Les modes de financement prévus sont des subventions et des services accordés par des intervenants régionaux (municipalité, CLAC, DSP, etc.).

Dynamisation d'un milieu rural par la réappropriation de son territoire

Description

Prise en charge du milieu par la réappropriation et l'aménagement intégré des ressources de son territoire ainsi que de sa zone contiguë. Les activités préconisées sont l'aménagement forestier, la consolidation et le développement d'activités éducatives, culturelles, de plein air, de tourisme-aventure et d'écotourisme dans une optique de développement durable et local.

Problématique

Saint-Fulgence doit mettre un frein à la dépendance économique et au mal-développement par la prise en charge du territoire par le milieu. Une bonne superficie du territoire a subi une exploitation non planifiée, faute de responsabilisation du milieu.

Objectifs

Permettre aux citoyens de participer à l'enrichissement collectif local et régional. Harmoniser le processus de développement en tenant compte des aspirations du milieu et des utilisateurs traditionnels de la forêt.

Impacts

Pérennité des ressources et amélioration de la qualité du milieu assurée par l'application du concept de «forêt habitée» et d'un plan d'aménagement intégré et de mise en valeur des ressources du territoire.

Promoteur

Réjean Pilote, directeur général
MRC du Fjord
Société de Développement
de l'Anse-aux-foins
253, Saguenay
Saint-Fulgence (Québec)
G0V 1S0
Téléphone: (418) 674-1122
Télécopieur: (418) 674-9213

Partenaires

Municipalité de Saint-Fulgence, Abitibi-Price, Stone-Consolidated, SADC, Bas-Saguenay, MRN, MRC du Fjord-du-Saguenay, Commission scolaire de Chicoutimi, organismes du milieu, Coopérative forestière Laterrière, Panneaux Chambord, Regroupement des organismes de développement du Bas-Saguenay, DRHC, Association forestière du Saguenay—Lac-Saint-Jean, SQDM.

Partenaires potentiels: MSR, MEF, UQAC, FDCE, Cégep de Chicoutimi, RLDD, GRIR.

État d'avancement et (ou) échéancier

Certains projets sont déjà amorcés, par exemple: mise en valeur des lots intramunicipaux, traitement expérimental au lac Léon, projet de formation de travailleurs sylvicoles. Quelques-uns sont déposés, ou en voie de l'être: corporation intermédiaire de travail, plan de mise en valeur et aménagement intégré du territoire de Saint-Fulgence.

Financement

Les projets déjà amorcés de «forêt habitée» nous confirment la viabilité économique de notre programme. L'augmentation de l'offre d'emplois et les retombées économiques soutiendront des initiatives de diversification de l'économie locale.

Inventaire et mise en valeur du patrimoine architectural religieux et de ses biens sacrés

Description

Inventaire du patrimoine architectural religieux, de ses biens sacrés et de son environnement, dans les 97 paroisses du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Réalisation de monographies qui traiteront des paroisses individuellement ou de regroupements thématiques des paroisses.

Clientèle

Touristes.

Problématique

Un développement équilibré ne peut être assuré que par l'intégration des données culturelles dans les stratégies qui visent à les réaliser. Par conséquent, ces stratégies devraient toujours prendre en considération le contexte historique, social et culturel de chaque société.

Objectifs

Favoriser la connaissance et l'éducation au patrimoine sacré pour la paroisse et pour le diocèse. Fournir un outil de gestion, de protection et de mise en valeur de ce patrimoine.

Favoriser et susciter l'intérêt de la clientèle touristique pour le patrimoine sacré. Privilégier une démarche participative et une appropriation du projet par les paroisses.

Impacts

Conservation, restauration et mise en valeur du patrimoine architectural religieux, de ses biens sacrés ainsi que de son environnement.

Promoteur

Comité de réalisation du patrimoine architectural religieux et de ses biens sacrés, parrainé par la Fondation du développement durable
Dominique Poirat, coordonnatrice
425, Sacré-Coeur Ouest, app. 14
Ville Alma (Québec)
G8B 1M4
Téléphone: (418) 668-7533
Télécopieur: (418) 662-2084

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier de réalisation du projet est le suivant: phase I: décembre 1995 jusqu'à la fin de 1997 et phase II: début 1998.

Financement

Chaque étape doit démontrer son autofinancement avant d'être mise en marche.

Les revenus proposés sont acceptables.

Implication des milieux régional et local dans le financement, l'organisation et la planification.

Circuit cyclable «Tour du Lac-Saint-Jean» ou «Véloroute des bleuets»

Description

Aménagement d'un circuit cyclable de 256,4 km autour du lac Saint-Jean, traversant 18 municipalités et une réserve amérindienne. Le projet a été élu numéro 1 au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Sensibilisation des gens au respect des autres par une campagne de civisme.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Le vélo est une activité saine et respectueuse de l'environnement. Même si un accès public sera donné à des secteurs fragiles du milieu naturel (des marais par exemple), nous comptons sur le respect que possèdent les adeptes du plein-air pour la nature.

Objectifs

Créer un lien entre les nombreux attraits récréotouristiques de la région, faisant ainsi bénéficier l'accroissement de cette importante industrie pour la région. Permettre une meilleure distribution des retombées économiques sur tout le périmètre du lac incluant certains secteurs habituellement défavorisés (nord-est du lac). Encourager les valeurs de respect de la nature et de l'environnement.

Impacts

Harmonisation économique et sociale dans la région. Création de certains emplois saisonniers ainsi que création et consolidation de plusieurs emplois permanents. Embauche et encouragement de jeunes promoteurs lors de la construction et de l'opération du circuit, dans une industrie jeune.

Promoteur

Corporation du circuit cyclable «Tour du Lac-Saint-Jean»
Jocelyn Harvey, administrateur
414, Collard Ouest
Alma (Québec)
G8B 1N2
Téléphone: (418) 668-4541
Télécopieur: (418) 668-0265

Financement

L'étude avantages - coûts prévoit un retour sur l'investissement de 1,40 \$ pour chaque dollar investi, principalement après la croissance des retombées dans les équipements récréotouristiques.

Patrouille environnementale

Description

C'est le service de patrouille environnementale qui aura comme premier mandat d'éduquer la population sur les bienfaits de protéger l'environnement. Comme second mandat, le service veillera à l'application et au respect des règlements municipaux et provinciaux relatifs à la protection de l'environnement.

Clientèle

Villes ou MRC de la région Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Problématique

Le suivi quant au respect des ventes législatives relatifs à la protection de l'environnement est une étape importante qui est souvent négligée faute de budget ou de volonté.

Impacts

Contribution à l'autonomie économique régionale, le projet provenant du milieu et existant pour le milieu. Création de nouveaux emplois. Sauvegarde de l'environnement et éducation de la population en ce sens.
Réhabilitation de milieux détériorés.
Détérioration enrayée par des mesures telles amendes, poursuites, éducation, etc.

Promoteur

Jean Dumais
145, avenue Dollard Sud
Alma (Québec)
G8B 3P8
Téléphone: (418) 662-3718 ou (418) 662-6645
(poste 120)

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est à développer.

Financement

À l'instar des villes de Jonquière et Ville de La Salle, ce projet s'autofinance puisque les amendes constituent une source de financement suffisante. Toutefois, il faudrait aussi comptabiliser les économies réalisées par les villes et le gouvernement en nettoyage de sites et pertes de revenus.

Aménagement et assainissement des berges de la Rivière-aux-Sables

Description

Aménagement d'un parc urbain linéaire dédié à l'ensemble de la population jonquiéroise, de même qu'à une clientèle régionale et extra-régionale et comprenant des fonctions attractives (aire de jeux et de détente, Place des Nations et de la Francité), le tout gravitant autour de la Place Nikitoutagan, réaménagée en fonction d'une plus grande polyvalence.

Clientèle

Grand public, pêcheurs, touristes.

Objectifs

Diminuer la construction résidentielle et permettre ainsi l'accessibilité de la rivière à l'ensemble de la population. Créer un milieu naturel en plein centre-ville, où la population peut pêcher, faire des activités nautiques et de la bicyclette.

Impacts

Conservation de la couleur naturelle de l'eau. Préservation d'une bonne qualité chimique. Diminution de la charge en suspension et arrêt du réchauffement. Création d'un milieu de vie adéquat pour l'omble de fontaine, la truite grise, etc., et augmentation de la pêche. Création de nombreux emplois. Retombées économiques prévues de 1 217 300 \$.

Promoteur

Société d'aménagement de la Rivière-aux-Sables inc.
Julien Gagnon
2890, place Davis, C.P. 2000
Jonquière (Québec)
G7X 7W7
Téléphone: (418) 546-2080
Télécopieur: (418) 546-2043

Partenaire

Ville de Jonquière et gouvernements provincial et fédéral.

État d'avancement et (ou) échéancier

Présentement, nous avons acheté une partie des berges pour limiter l'expansion urbaine. Nous avons, depuis 1978, détourné plus de 39 émissaires d'égouts, sorti plus de 18 000 cordes de bois et 800 camions de déchets, planté plus de 50 000 arbres, restauré plus de deux kilomètres de berge altérée. Le programme de nettoyage du lit et des berges du cours d'eau est complété à 100%.

Financement

Les coûts totaux du projet à ce jour se chiffrent à environ 14 000 000 \$, répartis en aménagement (9 000 000 \$) et en assainissement (500 000 \$). Depuis 15 ans, nous sommes allés chercher du gouvernement fédéral plus de 500 000 \$ annuellement.

**Thèmes : milieux urbains et territoire, Région : Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)
lacs et cours d'eau, faune et flore**

***Saguenay-Urbain : projet de nettoyage et de
renaturalisation des berges de la rivière Saguenay et de ses tributaires,
dans les limites de la Ville de Chicoutimi***

Description

Le projet Saguenay-Urbain est globalement un projet de restauration de l'environnement. Il s'agit spécifiquement de nettoyer et de renaturaliser les berges du Saguenay et de ses tributaires, dégradées par les activités humaines liées à l'urbanisation et à l'agriculture, sans oublier l'érosion hydrique des hautes marées. Les travaux réalisés sont médiatisés afin de susciter une conscientisation et un effet d'entraînement de cet effort de restauration.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Rendre la rivière plus accessible à des activités d'observation et de détente.

Impacts

Conservation des ressources, base de notre avoir économique et base de plusieurs activités récréo-touristiques. Développement de la production de végétaux rustiques et indigènes. Entraînement dans la communauté à restaurer (nettoyage et revégétation) et à conserver l'écosystème local, et ce, pour le bien-être des membres de la communauté, celui de leurs enfants et des générations à venir. Création d'emplois.

Promoteur

Comité de l'environnement de Chicoutimi inc.
Pierre Gravel, Germain Guérin, Claude Martel
C.P. 816
Chicoutimi (Québec)
G7H 5E8
Téléphone: (418) 545-9245
Télécopieur: (418) 543-6730

État d'avancement et (ou) échéancier

Effort collectif de restauration qui durera encore plusieurs années.

Financement

Ce genre de projet est soutenu financièrement par l'entreprise privée et par plusieurs programmes gouvernementaux. À partir d'une subvention de 55 000 \$, ce projet est allé chercher 105 000 \$ dans le milieu, soit 190 % de la subvention initiale.

Création d'un Centre de recherche d'un mode de vie écologique

Description

Le Centre de recherche d'un mode de vie écologique est à la fois un micro village et un centre d'application de la recherche expérimentale. Ce projet consiste d'abord en l'établissement, sur le territoire du Centre, de familles qui développent des productions dans le but d'augmenter leur sécurité matérielle, leur indépendance et leur qualité de vie. Les familles auront elles-mêmes à assurer leurs revenus par un emploi conventionnel ou par des productions ou services divers liés aux activités du Centre. Elles auront à assumer la dimension privée de leur vie (vie de famille, des individus, respect de l'intimité et de la tranquillité) et la dimension publique (accueil, recherche, éducation et promotion d'un nouveau mode de vie).

Clientèle

Grand public, agriculteurs, industrie, chercheurs.

Problématique

Le Saguenay—Lac-Saint-Jean, caractérisé par sa réalité nordique, cherche sa place dans le jeu des avantages comparés qu'impose l'économie mondiale. Le recul au plan économique a conduit aux difficultés que nous connaissons quant à l'emploi, l'exode des jeunes et la détérioration des conditions de vie en général. La région y a sacrifié au passage certaines bases de son développement propres à toute société avancée.

Objectifs

Permettre une croissance endogène, basée sur la diversité des productions et des échanges, sur des synergies riches et fertiles en région. Favoriser la production locale des biens essentiels et créer de l'emploi chez nous. Enrichir et optimiser les ressources de nos écosystèmes. Réduire le gaspillage énergétique des transports et tenir compte des effets à long terme du renouvellement des ressources. Intégrer les coûts

écologiques et sociaux dans nos choix et effectuer un véritable développement durable. Bref, élaborer une stratégie d'écodéveloppement urbain incluant des politiques efficaces de responsabilisation.

Impacts

Occupation du territoire, enrichissement, vitalisation et stimulation de l'activité des milieux, meilleure qualité de vie, augmentation de l'autonomie, réduction de la dépendance des populations et frein de l'exode des jeunes.

Promoteur

Centre de recherches écologiques des battures de
Ville de La Baie, «Le grèbe»
Monique Tremblay et (ou) Yves Tremblay
9323, chemin de la Batture
Ville de La Baie (Québec)
G7B 3P6
Téléphone: (418) 544-6714
Télécopieur: (418) idem

Partenaires

CEME (Collectif pour l'étude d'un mode de vie écologique) et Auberge de la maison de la rivière.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le Centre a été fondé en juin 1990.

Financement

Composé uniquement de bénévoles, il compte 11 membres actionnaires regroupés au sein d'une compagnie privée (GREB) et une dizaine d'autres membres actifs au sein d'un organisme à but non lucratif (CEME).

Parc de la Nordicité au Cap-à-l'Ouest, à ville de La Baie

Description

Le Parc de la Nordicité du Cap-à-l'Ouest se veut à la fois un parc récréatif aux attraits indéniables, un parc de préservation de la nature et une sorte de plate-forme du développement durable dans la région. Il voudrait réunir les dimensions récréo-touristiques et de préservation (dans une optique d'écotourisme), avec celles de l'éducation et de la recherche des solutions d'un avenir écologique et durable. Le Parc serait un lieu d'expérimentation concret de modèles de développement et des possibilités de vivre en territoire nordique à divers plans (agriculture, élevage et alimentation, nourriture, santé, habitat et industrie).

Clientèle

Grand public, touristes, chercheurs.

Problématique

Le Saguenay—Lac-Saint-Jean, caractérisé par sa réalité nordique, cherche sa place dans le jeu des avantages comparés qu'impose l'économie mondiale. Le recul au plan économique a conduit aux difficultés que nous connaissons quant à l'emploi, l'exode des jeunes et la détérioration des conditions de vie en général. La région y a sacrifié au passage certaines bases de son développement propres à toute société avancée.

Objectifs

Expérimenter, développer et promouvoir le développement durable sous la forme d'un vaste laboratoire grandeur nature voué à l'application intégrée de la recherche québécoise et internationale en développement durable.
Favoriser l'autonomie économique régionale.
Favoriser les économies d'énergie tout en gérant d'une manière intégrée les déchets du site.
Valoriser au maximum les ressources locales de la biomasse (bois d'oeuvre et de chauffage par exemple), en stimulant le développement économique régional, pour la conservation et

l'exploitation du territoire.

Impacts

Valorisation de la réalité nordique et intégration harmonieuse de l'être humain dans la nature.
Amélioration de la qualité de vie en termes de santé, d'emploi, d'éducation et de culture, dans le respect des ressources écologiques.

Promoteur

Coalition formée de la Région laboratoire de développement durable, de la municipalité de ville de La Baie, des Laboratoires de géographie de l'Université du Québec à Chicoutimi et du Centre de recherches écologiques des battures de ville de La Baie, «Le grèbe».

Pierre Gilbert

9323, chemin de la Batture

Ville de La Baie (Québec)

G7B 3P6

Téléphone: (418) 544-6714

Télécopieur: (418) 544-6714

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer. Un relevé cartographique et photographique des sites de décharges sauvages sera réalisé dès cet été.

Fiducie foncière Bermoray Saguenay

Description

Protection et mise en valeur des boisés urbains de la conurbation du Haut-Saguenay (boisés de types monts, berges et ravins, dits Bermoray), par la création d'une fiducie foncière à multiples partenaires, rattachée à la fondation pour le développement durable.

Clientèle

Grand public, entreprises, touristes.

Problématique

Les boisés sur fortes pentes et sur sols minces sont vulnérables au chablis, à l'érosion et à un certain type de vandalisme en milieu urbain.

Objectifs

Aménager et entretenir des sites. Organiser des activités scolaires et parascolaires, scientifiques et récréo-éducatives (populations riveraines et groupes-cibles régionaux). Développer une expertise spécifique pour les boisés escarpés. Freiner, voire renverser la tendance par des techniques et des approches adéquates de stabilisation et de responsabilisation.

Impacts

Mise en valeur des boisés urbains, délaissés ou sacrifiés, ou en danger. Attraction pour les entreprises et le tourisme. Création d'emplois (permanents et estivaux).

Promoteurs

Société d'arboriculture du Saguenay
a/s du CEC
272, du Séminaire
C.P. 186
Chicoutimi (Québec)
G7H 5E8

Téléphone: (418) 545-9245 ou (418) 543-7270

Jean Désy

328, rue Delisle
Chicoutimi (Québec)
G7G 3B3

Financement

La viabilité d'une fiducie foncière est directement proportionnelle à l'effort financier consenti par les partenaires et les bailleurs de fonds (fortunes individuelles, entreprises, institutions socio-politiques de tous niveaux), ainsi qu'aux énergies des membres pour solliciter cet effort financier, sans compter la capacité de l'organisme de vendre ses services, son expertise. Énergie et expertise existent déjà.

Promotion du Saguenay—Lac-St-Jean

Description

Promotion de la région du Saguenay—Lac St-Jean comme cadre de vie exceptionnel aux petites entreprises et travailleurs qui ne veulent pas vivre dans les grands centres urbains ou qui n'en ont pas besoin. Les nouvelles technologies permettent à de nombreux types d'entreprises de ne plus tenir compte des facteurs de localisation conventionnels. La région du Saguenay—Lac-St-Jean offre le double avantage d'un milieu naturel favorisant de multiples activités de plein air et d'un milieu urbain générant des activités culturelles. Pour donner suite à cette promotion, la région devra se constituer une réglementation municipale facilitant l'établissement de ces entreprises. Par exemple, on pourrait simplifier la réglementation et offrir un crédit de taxe pour les premières années. De plus, il serait avantageux de pouvoir compter sur les nouvelles technologies de télécommunications dès leur apparition dans les grands centres urbains.

Impacts

Création d'emplois qui à leur tour demanderont des services. Autonomie économique régionale. Comme une bonne partie des nouvelles entreprises sont de nature intellectuelle (information, consultation, services divers), elles ont un faible impact négatif sur l'environnement contrairement aux entreprises manufacturières ou l'industrie lourde. Préservation du milieu naturel qui devient l'image de marque de la région. Les ressources naturelles, notamment la forêt, deviennent un atout majeur du pouvoir attractif de la région. Conséquemment ces nouveaux arrivants se préoccupent de la protection de l'environnement.

Promoteur

DocuScience Inc.
L. Paul Bédard
1669, Bégin
Chicoutimi, Québec
G7H 5Z1
Téléphone: (418) 696-2819
Télécopieur: (418) 696-0230

Concours «villes et villages verts»

Description

Mise en place d'un concours annuel à l'échelle nationale visant à souligner les réalisations environnementales les plus valables sur l'ensemble des municipalités au cours de l'année visée. Ce concours s'est tenu au niveau régional (Saguenay—Lac-Saint-Jean) au printemps 1995. Un volet, «les pires réalisations» est également prévu de façon à éviter que soient répétées des interventions inutiles ou menaçantes pour l'environnement (concertation des comités d'environnement locaux). Le développement du concept de réalisation du projet a été assuré par le biais d'un questionnaire adapté à la taille des municipalités (grandes, moyennes, petites et très petites). Un jury a été constitué et un système de pointage élaboré. Un mini-bulletin *Villes et villages verts* a été produit. Il serait intéressant de pouvoir diffuser les résultats dans la revue *L'actualité* ou une autre revue spécialisée à grande tirage.

Clientèle

Municipalités.

Impacts

Développement d'une expertise économique en matière de projets environnementaux.
Valorisation des interventions qui se distinguent par leur préoccupation du milieu environnant et de ses ressources. Conservation et amélioration de la qualité de vie actuelle et future informant l'ensemble des municipalités sur ce qui se passe ailleurs au Québec en matière de protection du milieu. Développement d'une auto critique chez les municipalités en matière d'environnement.
Réhabilitation de milieux détériorés et incitation à un nombre d'interventions en matière de réhabilitation.

Promoteur

Festival de l'environnement de Dolbeau inc.
Carole Richer
1330, des Cyprès, 2^e étage
Dolbeau (Québec) G8L 1A4
Téléphone: (418) 276-6502
(418) 276-8980 (domicile)
Télécopieur: (418) 276-9394

Financement

Ce type de projet devrait être subventionné par le biais d'un fonds en environnement qui serait créé par les grandes entreprises qui font des millions de dollars de profit à même les ressources des régions. Tous les paliers devront être sollicités pour mener à bien un projet de cette envergure sur une base annuelle.

T1102.P35

Remise en état de la Coulée centre-ville de Dolbeau

Description

La Société de gestion environnementale du SLSJ, organisme sans but lucratif issu du Festival de l'environnement, se veut un organisme d'action, qui complète les interventions de sensibilisation promues pendant le Festival. Nous sensibilisons les gens, notamment à la prise en main de leur milieu pour une meilleure qualité de vie. Le site visé par le projet appartenait à Domtar qui, à notre demande (en 1993), l'a cédé à la Ville de Dolbeau qui, elle, nous en a remis la gestion au printemps 1995. Le site de 28 482 m², d'un périmètre d'environ 900 m², est situé en plein centre-ville de Dolbeau. Ce terrain était laissé à l'abandon depuis nombre d'années. Par sa situation géographique, la restauration de cette oasis s'avère un outil d'éducation environnementale essentiel à la communauté.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Prouver par un exemple tangible qu'il est possible, à partir d'un lieu dégradé, de faire un endroit accessible pour toute la population. Favoriser l'implication d'organismes, corps publics et individus dans la protection de leur environnement.

Impacts

Création de quelques emplois saisonniers sur le site même et retombées économiques appréciables dans le milieu. Dans la première phase des travaux d'aménagement, 12 personnes ont travaillé sur une période d'environ 20 semaines. Avec l'octroi de subventions, création d'emplois pour personnes au printemps 1996. Implantation d'un laboratoire d'observation de la flore et de la faune. Liaison entre le centre commercial et la rivière, ce qui permettra à tous de bénéficier de cette oasis de verdure. Protection du milieu environnant par la remise en état d'un site fortement dégradé, tant au niveau esthétique que physique. Amélioration de la

qualité de l'eau à l'aide d'un bassin filtrant et ajout d'arbres et de fleurs afin de stabiliser l'érosion le long du ruisseau qui mène à la rivière. Création d'un parc où la faune ailée s'établira grâce à l'installation de mangeoires et nichoirs. Aménagement d'un bassin, en harmonie avec les plantes d'eau présentes, qui servira de refuge à la faune aquatique. Ce type de projet pourrait servir de modèle à l'échelle régionale et même provinciale en protection et réhabilitation du milieu.

Promoteur

Comité parc de la Société de gestion
environnementale du SLSJ
Denis Trottier
1330, des Cyprès, 2^e étage
Dolbeau (Québec)
G8L 1A4
Téléphone: (418) 276-6502
(418) 276-6552 (domicile)
(418) 679-5412 ext. 341 (bureau)
Télécopieur: (418) 276-9394

C.P. 232

Dolbeau (Québec) G8L 2R1

État d'avancement et (ou) échéancier

La phase II des travaux débutera en avril 1996.

Financement

Nous avons la confirmation d'un «Chantiers Jeunesse» de 10 personnes pendant huit semaines, en plus d'une subvention municipale et gouvernementale de l'ordre de 100 000 \$. Les entreprises qui chevauchent le terrain ont accepté d'investir des sommes importantes non prévues dans leur budget de fonctionnement.

*Gestion intégrée du bassin versant de la rivière Saint-Charles**

Description

Mise en place d'un outil d'aide à la décision pour la conservation de la qualité et de la quantité d'eau de la rivière Saint-Charles et de ses principaux tributaires.

Objectifs

Développer une meilleure connaissance de la partie terrestre du bassin versant (carte écologique et utilisation actuelle). Connaître les potentiels et protéger les fragilités du milieu (urbanisation, conservation, récréation, restauration).

Impacts

Améliorer les connaissances écologiques du bassin versant de la rivière Saint-Charles et le suivi (monitoring) du débit et de la qualité de l'eau. Favoriser la protection du cours d'eau et les plaines alluviales, ces dernières notamment à l'égard de la récréation, minimiser la perte de biodiversité, assurer la conservation de paysages naturels (plaine alluviale, forêt péri urbaine) et d'habitats (terrestres et aquatiques). Évaluer les potentiels de restauration des habitats altérés, limiter ou même prohiber des activités d'urbanisation ou autres utilisations de milieux fragiles. Harmoniser les activités humaines avec les milieux naturels. Améliorer et adapter les schémas d'aménagement et les plans d'urbanisme.

Promoteur

Ministère de l'Environnement et de la Faune
Vincent Gérardin, chef de projet
2360, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H2
Téléphone: (418) 644-3367
Télécopieur: (418) 646-6169

Partenaires

Environnement Canada, S.A.T. - CUQ, les municipalités de la CUQ, MRC de la Jacques-Cartier, CREQ, Pêche en ville.

Échéancier

15 mois (1er janvier 1996 au 31 mars 1997).

Financement

Contributions fédérale, provinciale et municipale (CUQ: MRC).

Politique et plan d'action pour l'économie d'eau potable à Charlesbourg

Description

Intensification de la recherche et de la réparation des fuites. Mise sur pied d'une campagne d'éducation dynamique et originale. Élaboration d'une réglementation et de moyens de contrôle simples. Établissement des systèmes de mesures des économies.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Alors que la consommation en eau potable ne cesse de croître, les coûts associés à l'approvisionnement, à la distribution et au traitement représentent une part de plus en plus grande des budgets municipaux. La ville de Charlesbourg a confié au Groupe de travail sur l'environnement le mandat d'établir un plan d'action visant à réduire la consommation d'eau potable sur le territoire.

Objectifs

Favoriser la protection des ressources naturelles.
Réduire la production de déchets (eaux usées).
Mettre en place des conditions permettant la modification des comportements humains face à la surconsommation. Agir par l'éducation et la sensibilisation.

Impacts

Préservation de la ressource eau. Modification des comportements face à la ressource eau.
Modification des coûts de traitement des eaux usées.

Promoteur

Ville de Charlesbourg
Fabienne Mathieu, chef, division environnement
et permis
160, 76^e Rue Est
Charlesbourg (Québec)
G1H 7H5
Téléphone: (418) 624-7505
Télécopieur: (418) 624-7525

Partenaire

Maison du bénévolat (distribution et installation d'économiseurs et relevé des équipements sanitaires dans les édifices publics).

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie de réalisation.

Financement

Implication d'un organisme bénévole.

Biodiversité en milieu urbain par le développement de corridors verts

Description

L'implantation d'un réseau de corridors verts en milieu urbanisé constitue une oeuvre environnementale de grande envergure. Un tel projet contribue à maintenir et même à augmenter la biodiversité et les habitats, tout en ayant des répercussions importantes sur l'aménagement du territoire et, par conséquent, sur la qualité de vie des citoyens.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Perte des habitats fauniques et floristiques due à l'urbanisation. Perte de la qualité de vie des citoyens.

Objectifs

Un tel réseau permet de relier certains sites à haut potentiel en vue d'en assurer la protection, la conservation, la réhabilitation et la mise en valeur. Les différents circuits cyclables ou pédestres faciliteront la sensibilisation et l'éducation de la population, de même que la pratique de saines activités à l'intérieur du circuit.

Impacts

La protection des écosystèmes. La mise en valeur, la protection de divers sites et leur accessibilité permettront à la population de saisir la complexité et la fragilité des écosystèmes. De plus, le projet génère des emplois directs et indirects.

Promoteur

Comité de valorisation de la rivière Beauport
Gervais Bélanger, coordonnateur
69, avenue Juchereau, C.P. 5187
Beauport (Québec)
G1E 6P4
Téléphone: (418) 666-6169
Télécopieur: (418) 667-8936

Partenaires

Ville de Beauport, Environnement Canada, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Développement des ressources humaines Canada, Canards Illimités, bénévoles.

État d'avancement et (ou) échéancier

Des engagements verbaux ont été obtenus.

Financement

Contributions fédérale, provinciale et municipale, investissements privés, levées de fonds, organismes du milieu, bénévolat.

Sensibilisation au gaspillage du papier et de l'eau

Description

Campagne de sensibilisation dans Portneuf sur le gaspillage du papier (dans les bureaux de différents organismes, les écoles...) et du gaspillage de l'eau potable (arrosage de pelouse...).

Clientèle

Grand public, personnes oeuvrant en industrie, commerce et institutions, jeunes.

Problématique

Surconsommation des ressources naturelles, telles l'eau et la forêt, par les humains.

Objectifs

Sensibiliser la population à la protection de nos richesses naturelles et à nos habitudes de «gaspillage».

Impacts

Protection de nos ressources naturelles et de la qualité de vie des gens.

Promoteur

Commission scolaire de Portneuf
Pierrette Girard, animatrice, éducation populaire
800, boul. Gaudreau
Les Écureuils (Québec)
G0A 2N0
Téléphone: (418) 285-1498
Télécopieur: (418) 285-2738

Partenaires

Journaux locaux, radio locale, comités environnement, la MRC, table environnementale.

État d'avancement et (ou) échéancier

Des engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs ont été obtenus. Le projet est en voie de réalisation.

**Projet d'implantation d'un Système d'information géographique
environnementale (SIGE) dans la MRC du Centre-De-La-Mauricie**

Description

Inventaire des anciens dépotoirs, des sites industriels contaminés, des sites d'enfouissement de matériaux secs, des gravières et des sablières.

La MRC pourra ainsi améliorer la gestion des sites existants et planifier efficacement le développement de sites potentiels afin d'éviter des erreurs d'aménagement. Le Système d'information géographique environnementale (SIGE) permettra, aux décideurs de la région, de choisir les meilleurs scénarios afin de favoriser l'harmonisation des activités humaines avec les milieux naturels.

Problématique

Le territoire est une ressource limitée et fragile et constitue un espace à gérer, à conserver et à aménager de façon prudente et efficace pour une meilleure qualité de vie.

Objectifs

Permettre une gestion efficace des sites d'enfouissement et de recyclage sur le territoire.

Créer un système ouvert permettant l'ajout d'information sur des thèmes environnementaux. Créer un système de gestion pouvant être adapté à d'autres municipalités de la MRC. Le système SIGE permettra d'économiser du temps, de diminuer l'espace requis pour les registres, cartes, etc., et de réduire les coûts. Permettre une meilleure productivité et l'extension des compétences des employés. Permettre une meilleure accessibilité, précision et mise à jour des données et de l'information à tous. Générer des profits.

Impacts

Gestion et planification des nouveaux aménagements. Création et consolidation d'emplois. Meilleur contrôle des activités sur le territoire et utilisation optimale des ressources. Le SIGE permettra le développement des plans d'urgence en cas de sinistre environnemental en

collaboration avec la sécurité publique.

Promoteur

Groupe d'action pour le respect et la défense de l'environnement (GARDE)

Jean-Yves Guimond, vice-président

946, rue Saint-Paul, local 305

Trois-Rivières (Québec)

G9A 1J3

Téléphone et télécopieur: (819) 694-7929

Cellulaire: (819) 691-3535

Caroline Lachance, coordonnatrice

946, rue Saint-Paul, local 302

Trois-Rivières (Québec)

G9A 1J3

Téléphone et télécopieur: (819) 694-7929

Partenaires

Garde, Service Jeunesse Canada,

«L'environnement rencontre le citoyen», MRC du Centre-De-La-Mauricie.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'analyse des besoins de la MRC, l'acquisition et la compilation des données, l'analyse des données et l'élaboration du modèle conceptuel, la saisie des données dans le système et l'intégration des bases de données sont des étapes complétées. La réalisation du prototype, le rapport final et la formation sont à venir.

Financement

Autofinancement, subventions et contrats.

Sources de financement provenant des intervenants mentionnés ci-dessus.

**Thèmes : milieux urbains et territoire, déchets, Région : Mauricie—Bois-Francs (04)
lacs et cours d'eau, agriculture,
faune et flore, forêts, énergie**

Centre d'information nationale sur l'environnement (CINE)

Description

Le CINE offre de nombreux services axés essentiellement sur six grands thèmes: la gestion des déchets, la forêt, l'énergie, l'eau, l'écotourisme et l'agriculture. Ces services sont: des archives; un suivi de l'information environnementale aux niveaux technologique, scientifique et législatif; un réseau de bibliothèques et de banques de données ainsi que la consultation d'experts par le biais de l'autoroute électronique; des recherches ponctuelles; des recherches échelonnées sur plusieurs semaines (un suivi continu), un système d'information géographique environnementale (SIGE), trois types de banques d'information (les bases de données, les banques de données, les banques de communication); la publication trimestrielle du journal de l'environnement L'Or Vert, qui fait le tour des questions environnementales dans la région.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Offrir de l'information neutre dans la région afin de favoriser une prise de décision plus éclairée.

Informar et sensibiliser les MRC, les municipalités, les gestionnaires d'entreprises et la population sur les questions d'environnement.

Rassembler toute l'information à caractère environnemental en un seul lieu. Aider à développer le concept du développement durable en région.

Impacts

Prise de décisions plus éclairée de la part des intervenants de la région. Information et sensibilisation de la population sur tout ce qui touche de près ou de loin à l'environnement. Le CINE devient un atout pour le développement durable en région. Gestion plus rationnelle des

ressources naturelles, préservation de l'intégrité des écosystèmes. Meilleure qualité de vie des citoyens de la région Mauricie—Bois-Francs et protection de leur santé. Création de nombreux emplois et nécessité d'en créer d'autres lorsque les services du CINE seront opérationnels.

Promoteurs

Le Groupe d'action pour le respect et la défense de l'environnement (GARDE); Service Jeunesse Canada.

Caroline Lachance, coordonnatrice
946, rue Saint-Paul
Trois-Rivières (Québec)
G9A 1J3

Téléphone: (819) 694-7608

Télécopieur: (819) 694-7929

Partenaire

Le Groupe d'action pour le respect et la défense de l'environnement (GARDE).

État d'avancement et (ou) échéancier

L'entrée des données pour les banques d'information se termine en avril 1996. Journal, publication trimestrielle en 1996 (janvier, avril, juillet et octobre). L'étude de marché se termine en mars 1996. La rédaction de bilans régionaux sur les six grands thèmes se termine en avril 1996. La promotion et la sensibilisation s'effectuent en permanence.

Financement

Autofinancement (membres, partenaires ou commandites, abonnements (journal), publicité (journal)).

Élaboration d'un plan de gestion intégrée de la forêt urbaine

Description

Mise en place des politiques municipales visant à assurer une protection des arbres et des autres végétaux en milieu bâti. La démarche pourrait notamment se traduire par la rédaction d'un manuel de procédures pour les employés municipaux et la diffusion de matériel adressé aux citoyens. Lors du colloque, les participants se sont montrés d'accord pour que l'on favorise le concept de corridor vert pour relier les espaces forestiers et éviter le phénomène d'îlotage qui contribue à réduire la biodiversité. L'approche consistant à effectuer des plantations de bosquets en milieu urbain est rejetée parce qu'elle engendre des coûts d'entretien élevés.

Problématique

Depuis quelques années, les espaces verts prennent beaucoup d'importance à l'intérieur des villes. Les citoyens désirent retrouver de la verdure à proximité de leur milieu de vie et apprécier le paysage urbain par la complémentarité des végétaux associée au milieu bâti.

Le caractère vivant qui fait l'intérêt même de l'implantation des végétaux dans nos villes, est aussi ce qui rend leur gestion délicate; l'arbre en ville vit dans un environnement qui lui est imposé. La gestion, dans ce cas, doit concilier les exigences du végétal avec les contraintes de l'environnement bâti en constante mutation. Cela dit, c'est à travers une très bonne connaissance des relations mutuelles - urbanisation et végétal - que l'on peut parvenir à une gestion adéquate de l'un et l'autre.

Objectifs

Élaborer un plan de gestion intégrée de la forêt urbaine en vue de définir le paysage sherbrookoïse et estrien et ses orientations. Améliorer le cadre de vie des citoyens. Conserver les espaces forestiers existants, notamment par une protection accrue du patrimoine forestier urbain. Régénérer ces derniers à l'aide d'espèces indigènes.

Impacts

Protection des espaces forestiers urbains, préservation des habitats et de la biodiversité. Les espaces verts encouragent les gens à habiter dans l'agglomération urbaine et ainsi à revitaliser les villes. Ces aménagements apporteraient un peu de campagne à la ville, ce qui aurait pour effet de consolider la trame urbaine et de limiter l'étalement urbain. Les espaces verts en ville ont plusieurs effets positifs sur la santé, notamment en assainissant l'air et en offrant un lieu de détente aux citoyens.

Promoteurs

Ville de Sherbrooke, organismes partenaires, MRC.

Récupération des eaux salées provenant des réserves de sable

Description

Captation des eaux de lixiviation et leur entreposage dans des lagunes étanches.

Objectifs

Éviter d'envoyer des eaux salées dans les cours d'eau. Utiliser cette eau salée comme abat-poussière sur les chemins de gravier pendant l'été.

Problématique

Les eaux de ruissellement qui traversent les tas de sable mélangé avec des sels de calcium transportent des polluants dans les cours d'eau avoisinants.

Impacts

Protection des milieux, de la faune et de la flore en empêchant ces eaux salées d'atteindre les cours d'eau. Économies sur les coûts d'abat-poussière en récupérant une ressource autrement perdue. Réduction de l'impact de l'entretien du réseau routier. Protection des cours d'eau.

Promoteur

Municipalité du Canton Eaton
Bertrand Landry, maire
375, route 253, R.R. 3
Canton Eaton (Québec)
JOB 1M0
Téléphone: (819) 875-3554
Télécopieur: (819) 875-5646

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

Financement

Chaque municipalité devrait pouvoir assumer les coûts en immobilisations.

Société de protection foncière

Description

Il s'agit de faire l'acquisition de terrains à protéger par une société indépendante moyennant une compensation financière adéquate. Cette compensation permettrait de contourner certains obstacles. Ainsi, l'utilisation d'outils de zonage restrictif par les municipalités suscite des conflits car elle est généralement perçue comme une «expropriation déguisée».

Objectifs

Assurer une conservation pérenne d'espaces verts typiques ou identifiés et conserver les espaces verts en ville.

Problématique

De plus en plus, la société reconnaît la préservation du patrimoine naturel comme une valeur fondamentale. La Commission Bruntland recommande la protection d'une superficie équivalant à 12 % du territoire. Au Québec, seulement 4,2 % du territoire est protégé. La récupération et la protection d'espaces naturels en milieu urbain permettraient d'atteindre cet objectif.

Impacts

Préservation des habitats et de la biodiversité en protégeant les espaces forestiers urbains. De tels espaces verts contribuent à garder les gens dans les agglomérations urbaines et à revitaliser les villes. Limite de l'étalement urbain, puisque ces aménagements apportent un peu de campagne à la ville. Les espaces verts en ville ont plusieurs effets positifs sur la santé, notamment en assainissant l'air et en offrant un lieu de détente.

Promoteur potentiels

Organismes du milieu, Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, Corporation de gestion CHARMES.

Financement

Le projet étant en voie d'élaboration, la planification financière n'est pas complétée.

Promotion de «Estrie zone verte»

Description

Promotion du concept «Estrie zone verte».

Objectifs

Préserver nos acquis environnementaux. Corriger les erreurs passées. Rehausser notre conscience environnementale. Singulariser la région par son caractère «vert». Faire connaître le mouvement à l'extérieur. Encourager et publiciser les gestes environnementaux. Initier des actions concrètes.

Impacts

Changement de comportement vis-à-vis l'environnement d'une partie des clientèles visées par le mouvement et ce, en fonction des indicateurs intégrés à chacun des modules d'action. Ainsi, dans le module de la collecte sélective, l'augmentation des matières recyclées constituera une façon de mesurer les répercussions de l'intervention.

Promoteur

CREE

Michel Ledoux, président
31, King Ouest, bureau 315
Sherbrooke (Québec) J1H 1N5
Téléphone: (819) 821-4357
Télécopieur: (819) 563-9304

Partenaires

MEF, MICST, Groupe Serrener, Enviro-Accès, Chambre de commerce de la région sherbrookoise, MAPAQ, MRN, SDR, MTQ.

État d'avancement et (ou) échéancier

La démarche proposée se veut permanente. Au printemps 1996 sera lancé un programme qui se réalisera au cours des cinq prochaines années. À chaque année seront mis en branle deux modules d'action d'une durée de trois ou quatre mois chacun. Les étapes déjà complétées sont la planification, l'obtention d'engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs, l'étude de pré faisabilité, étude de marché, de «focus group», etc.

Financement

Les dépenses auront trait à la conception, à la production et à la diffusion de matériel promotionnel. Une partie des 100 000 \$ prévus pourrait provenir de commandites.

Traitement des eaux des résidences isolées par filtre Médiaflex^{MC}

Description

Le filtre est constitué d'un médium filtrant (tourbe conditionnée et Biofil^{MC} contenu dans une coquille qui fonctionne par gravité en aval d'une fosse septique. Le procédé permet de réduire la pollution du filtrat de la fosse septique et de disperser l'eau dans un environnement de façon sécuritaire.

Clientèle

Propriétaires de résidences isolées.

Problématique

Les eaux usées des résidences isolées, après décantation dans une fosse septique, sont traitées par un concept conventionnel d'infiltration par champ d'épuration. En plusieurs endroits, cette technologie ne peut s'appliquer car l'infiltration est impossible. Le projet met de l'avant un concept de traitement par la tourbe comme solution palliative au champ d'épuration.

Objectifs

Développer un produit performant, sécuritaire pour l'environnement et répondant à un besoin du milieu. Commercialiser le produit à l'échelle provinciale.

Impacts

Le filtre permet la libération dans l'environnement d'une eau de bonne qualité et offre une solution permettant de réaliser un suivi environnemental. Le développement de nouvelles technologies renforce les entreprises estriennes. Ce projet constitue une solution aux rejets d'eaux usées là où les fosses septiques conventionnelles sont inefficaces. Qualité de vie meilleure.

Promoteur

Valoraction (Groupe Serrener)
Marie-Christine Bélanger, chargée de projets
855, rue Pépin, bureau 300
Sherbrooke (Québec)
J1L 2P8
Téléphone: (819) 829-0101
Télécopieur: (819) 829-2717

État d'avancement et (ou) échéancier
1996-1997.

Financement

500 000 \$ ont été investis depuis 1990. Les sources de financement sont des subventions de recherche, financement interne chez Valoraction et partenaires commerciaux.

Vers une nouvelle voie de développement communautaire

Description

Sous l'égide de la Société de développement communautaire Milton-Parc, deux projets de développement communautaire sans but lucratif ont été élaborés au cours des deux dernières années dont un, le journal communautaire *Place publique*, est en pleine activité depuis janvier 1994. L'autre projet, un centre écologique communautaire, demeure au stade de la planification. Ces deux projets sont conçus dans une perspective de développement urbain viable.

Le concept de développement urbain vise à assurer une plus grande autosuffisance des communautés locales ainsi qu'un développement économique et social qui améliore la qualité de l'environnement. Une communauté viable, c'est accorder une attention particulière à la qualité de l'air, de l'eau, des espaces verts, etc.

Problématique

La société fait face en ce moment à deux grands problèmes: la dégradation de l'environnement et le chômage technologique.

Objectifs

Sensibiliser, par le biais d'un journal communautaire et de l'animation théâtre, les districts de Jeanne-Mance et Mile-End (Montréal) aux principes du développement urbain viable. Mettre sur pied des projets pilotes.

Impacts

Amélioration de la qualité de vie en milieux urbains.

Promoteur

Société de développement communautaire de Montréal (SODECM)
Clément Schreiber, coordonnateur
C.P. 473, succ. Place du Parc
Montréal (Québec)
H2W 2N9
Téléphone: (514) 844-6917
Télécopieur: (514) 849-3109

Partenaires

CDEC Plateau Mont-Royal—Centre-Sud, fondation privée, Environnement Canada, Régie régionale de la santé et des services sociaux.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le journal *Place publique* est en activité depuis janvier 1994 et le centre écologique est au stade de la planification.

Financement

Investissement privé, contribution fédérale, levées de fonds spéciales.

*Parc d'entreprises en environnement Angus**

Description

La Société de développement Angus (SDA) a pour mission de développer sur le terrain Angus un parc d'entreprises en environnement, porteur de rayonnement économique et générateur d'emplois locaux, reposant sur un partenariat montréalais étendu et l'implication de la communauté de Rosemont—Petite-Patrie, pour réaliser des projets structurants qui respectent les dimensions sociale et économique du développement durable.

Clientèle

Industries, commerces.

Problématique

Afin de relancer son économie locale et lutter contre l'exclusion et l'appauvrissement, la communauté de Rosemont - Petite-Patrie reçoit le mandat de défendre la vocation industrielle du site Angus. La mise en valeur du site Angus repose sur une spécialisation dans le secteur des nouvelles technologies environnementales et mise sur l'utilisation de la main-d'oeuvre compétente. Elle s'adresse aux PME et compte sur l'intégration de services de soutien aux entreprises.

Objectifs

Décontaminer et redonner vie à l'ancien site industriel des Ateliers Angus. Créer entre 1 500 et 2 000 emplois directs. Améliorer la qualité de l'environnement urbain de ce secteur et la qualité de vie des gens des quartiers environnants. Rehausser le niveau d'éducation de la population locale. Relancer l'économie locale en misant sur le partenariat et la solidarité. Favoriser l'adoption de nouvelles technologies pour la protection de l'environnement. Contrer l'étalement urbain.

Impacts

Création de 1 500 à 2 000 emplois directs; formation et adaptation de la main-d'oeuvre locale. Décontamination et revalorisation d'un site industriel abandonné; utilisation des infrastructures existantes et construction de nouvelles infrastructures. Aménagement d'un site abandonné et contaminé dans le respect de l'environnement urbain; amélioration de la qualité de vie en général par l'éducation, le travail et l'aménagement du milieu de vie.

Promoteur

La Société de développement Angus
Christian Yaccarini, directeur
Société de développement Angus
2329, rue Beaubien Est
Montréal (Québec) H2G 1N1
Téléphone: (514) 727-9876
Télécopieur: (514) 727-9273

Partenaires

Gouvernements du Québec et du Canada, ville de Montréal, établissements d'enseignement, des entreprises privées, institutions financières, organismes locaux, centrales syndicales et Fonds de solidarité des travailleurs du Québec.

Échéancier

Projet amorcé s'échelonnant sur 10 ans.

Financement

La ville de Montréal investira plusieurs millions pour la construction d'infrastructures. Les gouvernements et le Conseil régional de développement de l'île de Montréal contribuent aussi. Des démarches sont en cours auprès du Canadien Pacifique pour des espaces à bureaux. Pour parler avec le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et du Sud-Ouest du Québec, les caisses populaires locales, la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs de Québec ainsi qu'avec le

Thème : milieux urbains et territoire Région : Outaouais (07)

Aménagement et développement écologique

Description

Création d'une carte d'aménagement de l'ensemble de la région de l'Outaouais avec un modèle s'inscrivant dans les concepts du développement durable.

Clientèle

Gestionnaires du territoire

Problématique

Depuis les dernières années, la vocation du territoire change rapidement. L'agriculture et le monde rural reculent pour laisser place à l'étalement urbain ajoutant ainsi de nombreux stress à l'environnement.

Objectifs

Le projet a pour objectif d'intégrer l'aménagement du territoire, le développement régional et l'utilisation durable des ressources pour en arriver à une gestion intégrée et viable du territoire.

Impacts

Une utilisation du territoire se basant sur une carte écologique favoriserait la protection de la biodiversité, des espèces et des écosystèmes. Elle aurait aussi tout probablement un impact positif sur la qualité de vie des citoyens tout en favorisant le développement économique.

Promoteur

Conseil régional de développement de l'Outaouais
Pierre David, agent de développement
290, St-Joseph, bureau 203
Hull (Québec)
J8Y 3Y3
Téléphone: (819) 770-2480

Partenaire

Secrétariat au développement des régions, Délégation régionale de l'Outaouais, MRC Vallée-de-la-Gatineau, MRC Collines-de-l'Outaouais, MRC Papineau, MRC Pontiac, CUO, Hydro-Québec Outaouais, Université du Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et Conférence administrative régionale, Direction de la conservation et du patrimoine écologique, Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et Direction régionale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Ministère des Affaires municipales du Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

Trois ans à compter de décembre 1996. La planification et la promotion sont faites. La recherche de financement et la réalisation du projet sont en cours.

Financement

525 000 \$, subventions et contributions des partenaires.

**Thèmes : milieux urbains et territoire, Région : Outaouais (07)
forêts, agriculture**

Les sentiers d'auto-interprétation des Pères Montfortains

Description

Aménager un sentier d'auto-interprétation sur 2 km sur l'activité agricole et forestière afin de sensibiliser le public envers les domaines de l'environnement, de l'écologie et de l'horticulture. De plus, ce projet représente un lieu privilégié que les étudiants du primaire et du secondaire pourront visiter dans le cadre de leurs cours de botanique et de sciences naturelles, pour ainsi accroître de façon pratique leurs connaissances.

Clientèle

Grand public et étudiants

Problématique

En rendant la nature accessible au public par l'entremise d'activités d'interprétation, on peut assurer la conservation des paysages et des habitats.

Objectifs

Sensibiliser les citoyens(nes) sur la façon dont l'agriculture et la foresterie interagissent avec l'environnement (historique jusqu'à maintenant). Familiariser le public avec le développement de nouvelles approches et nouvelles tendances vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Informer le public sur les activités agricoles et forestières existantes dans la région.

Impacts

Douze panneaux d'interprétations informant les citoyens sur la façon dont l'agriculteur et le forestier modifient et tentent de maîtriser leur environnement. Impacts de sensibilisation et d'éducation à l'activité agricole et forestière.

Promoteur

Centre de recherche et de développement technologique agro-forestier de la Petite-Nation.
Bernard Larouche, directeur
104, Allée des Montfortains Nord
Papineauville (Québec)
J0V 1R0
Téléphone: (819) 427-6258 poste 221
Télécopieur: (819) 427-8350

Partenaire

Commission scolaire Seigneurie, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, municipalités de Papineauville et de Sainte-Angélique, divers commanditaires.

État d'avancement et (ou) échéancier

La promotion et la sensibilisation ainsi que le financement sont les étapes complétées.

Financement

Les dépenses prévues d'immobilisations (frais de terrain, bâtisse, infrastructures, etc.) et le fonctionnement (salaires, achat de matériel, fournitures, etc.) sont de l'ordre de 9 000 \$. Les modes de financement prévus sont des subventions de la part du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries du Québec et de la Commission scolaire Seigneurie.

Chute du ruisseau Quinn

Description

Le but principal est de faire du site un espace vert touristique accessible à tous.

Problématique

Nettoyer le site des déchets qui s'y trouvent présentement, soit des pneus et quelques vieilles carcasses d'auto.

Objectifs

Faire un site touristique et un espace vert. que l'on demeure dans un endroit touristique. Notre objectif est d'offrir un surplus de qualité environnementale.

Promoteur

En majeure partie se sont des gens du milieu. Maurice Roy, Rhéal Roy, maire et coordinateur
189, chemin Lytton
Lytton (Québec)
J0W 1N0
Téléphone: (819) 449-5205
Télécopieur: (819) 449-5205

Partenaire

Citoyens de la municipalité de Lytton.

État d'avancement et (ou) échéancier

Début des travaux au printemps 1996.

Financement

Les dépenses sont évaluer. Le seul montant disponible présentement est 5 000 \$. En partie, le travail est assuré par des bénévoles. Les sources de financement prévues sont une contribution municipale en plus de subventions, si possible, des différents paliers gouvernementaux.

**Thèmes : milieux urbains et territoire, Région : Outaouais (07)
activités industrielles et commerciales,
faune et flore, lacs et cours d'eau, forêts, écotourisme**

Réserve ornithologique du lac Leamy

Description

Protection d'un site naturel contigu.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Assurer la pérennité de l'endroit. Maintenir la vocation naturelle de l'endroit.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: protection et conservation. Impacts économiques reliés à l'écotourisme. Sur la santé et la qualité de vie des populations humaines: qualité de vie et activité familiale.

Promoteur

Club des ornithologues de l'Outaouais
Daniel Saint-Hilaire, Donald Dallaire et Rolland
Fuoco
C.P. 419, succ. A
Hull (Québec)
J8Y 6P2
Téléphone: (819) 778-3413

Partenaires

Ville de Hull, Commission de la Capitale nationale.

État d'avancement et (ou) échéancier

La promotion est commencée et le projet est en cours.

**Thèmes : milieux urbains et territoire, Région : Abitibi-Témiscamingue (08)
lacs et cours d'eau, activités industrielles
et commerciales, agriculture, forêts**

Plan directeur de gestion intégrée des boues sur le territoire de la MRC Abitibi-Ouest

Description

Deux types d'activités sont nécessaires à la réalisation du plan directeur. Dans un premier temps, une cueillette d'information permet d'établir la problématique d'ensemble à l'échelle du territoire de la MRC. Dans un deuxième temps, on élabore un scénario de solutions de traitement et de destination finale auquel se greffent des mécanismes de gestion devant garantir la viabilité des solutions techniques choisies.

Clientèle

Municipalités.

Problématique

La MRC Abitibi-Ouest est désignée par le gouvernement du Québec pour mettre en oeuvre un projet-pilote de gestion intégrée des boues. Ces boues sont celles issues de l'épuration des eaux usées industrielles, des stations d'épuration et des fosses septiques. Le plan directeur de gestion intégrée des boues se veut une approche concertée pour trouver une solution viable au problème de la gestion des boues.

Objectifs

Le plan directeur de gestion intégrée des boues vise à donner aux municipalités un outil efficace pour assurer une gestion adéquate des boues. Plus particulièrement, il permet de tracer un portrait de la problématique des boues sur le territoire d'une MRC et de fournir tous les éléments techniques et administratifs nécessaires pour solutionner les problèmes.

Impacts

Protection de l'eau et du sol en évitant les déversements dans la nature. Réduction des risques pour la santé humaine. Harmonisation des activités humaines avec les milieux naturels.

Promoteur

MRC Abitibi-Ouest
Nicole Breton, directrice générale et secrétaire-trésorière
6, 8^e Avenue Est, bureau 105
La Sarre (Québec)
J9Z 1N6
Téléphone: (819) 339-5671
Télécopieur: (819) 339-5400

Partenaires

Les 24 municipalités du territoire de la MRC Abitibi-Ouest, la MRC Abitibi-Ouest, le ministère des Affaires municipales du Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

Octobre 1996. L'étape de la planification est complétée.

Financement

Investissement maximal: 165 000 \$. Les sources de financement sont le gouvernement du Québec et la MRC Abitibi-Ouest.

Jardin communautaire d'Amos

Description

Le jardin est situé dans la ville d'Amos et est cultivé biologiquement. Il est fertilisé à base de compost et d'engrais naturel. Il a une superficie de 100 pieds sur 400 pieds et est divisé en parcelles qui sont louées aux citoyens. À l'été 1996, nous comptons récupérer les déchets de gazon ainsi que les feuilles pour les composter au jardin. Nous prévoyons installer des canalisations pour récupérer les eaux de lixiviation. À ce jour, la Ville d'Amos (parcs - bâtiments publics) récupère le gazon coupé.

Clientèle

Citoyens.

Problématique

Les milieux urbains ne sont pas propices au jardinage. Les jardins communautaires représentent une solution intéressante.

Objectifs

Éduquer la population (jeunes, familles, etc.) aux techniques biologiques. Permettre aux citoyens de cultiver un jardin en ville.

Impacts

Création d'emplois directs pour l'aménagement.
Éducation populaire aux techniques de compostage.

Promoteur

Comité permanent d'Amos-région pour la protection de l'environnement.

Paul-Émile Trépanier

Amos (Québec)

Téléphone: (819) 732-2620

État d'avancement et (ou) échéancier

Aménagement: 1991-1992

Réalisation: 1993-1995

Projet compost: 1996.

Valorisation des boues de fosses septiques

Description

Le compostage des boues de fosses septiques donne une valeur ajoutée au produit final puisque ce procédé permet d'éliminer la majorité des agents pathogènes, ce qui diminue considérablement les risques pour la santé humaine. La caractérisation du compost, selon les normes du ministère de l'Environnement et de la Faune, assure une protection de l'environnement, car ces normes réglementent sa valorisation. Une fois déterminée la qualité du compost, celui-ci peut servir d'amendement organique et de fertilisant en agriculture ou en sylviculture, ou être utilisé afin de réaménager et de restaurer des milieux altérés ou détruits comme des sablières abandonnées, des dépotoirs désaffectés ou des parcs de résidus miniers.

Problématique

Il y a six ans, il n'y avait aucune gestion des eaux usées en Abitibi-Ouest, ce qui a engendré des problèmes d'hygiène et de salubrité ainsi que des problèmes environnementaux comme le déversement des boues septiques dans les cours d'eau, les champs ou les forêts. La MRC d'Abitibi-Ouest a aménagé des bassins et a acquis un camion vidangeur. Le site des boues de fosses septiques est en opération depuis 1990. On doit vider les bassins de leur contenu pour une réutilisation en alternance. À l'été 1995, la caractérisation des intrants a été effectuée et des andains ont été formés afin de composter les boues avec du bran de scie. Un suivi environnemental, soit l'analyse de l'eau de la nappe phréatique à proximité du site, a lieu au printemps et à l'automne de chaque année. Il y a mise en marche de projets expérimentaux pour la valorisation du compost dans une forêt naturelle et dans une plantation de peupliers hybrides.

Objectif

Réintroduire dans l'environnement, de façon positive, des résidus transformés en un produit valorisé (compost).

Impacts

L'exploitation d'un site permanent a permis d'éliminer presque totalement les déversements illégaux dans la nature. Aucun problème de contamination de l'eau n'a été observé à proximité des bassins. Le compostage permet de boucler la boucle grâce à la possibilité de valorisation en agriculture et en sylviculture.

Promoteur

MRC Abitibi-Ouest
Joanne Tardif, professionnelle de recherche
6, 8^e Avenue Est, bureau 105
La Sarre (Québec)
J9Z 1N6
Téléphone: (819) 339-5671
Télécopieur: (819) 339-5400

Partenaires

Les 24 municipalités du territoire de la MRC Abitibi-Ouest, le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT), le ministère des Ressources naturelles du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Norbord inc.

État d'avancement et (ou) échéancier
Automne 1996. Le projet est en cours de réalisation.

Financement

Le budget global est d'environ 100 000 \$.

Centre d'interprétation et de recherche du Nord-Est québécois (CIRNEQ)

Description

Mise sur pied d'un centre d'interprétation sur la forêt boréale et ses écosystèmes ainsi que sur le littoral nord-côtier.

Objectifs

Protéger, vulgariser, faire des recherches et des activités intéressantes pour l'économie locale à partir d'un écosystème existant.

Promoteur

Jacques Gélinau, directeur
3037, Bell
Gallix (Québec)
G0G 1L0
Téléphone: (418) 766-2319

État d'avancement et (ou) échéancier

18 mois. Les étapes déjà complétées sont la planification, la promotion et la sensibilisation, des engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs, une étude de pré faisabilité et une étude de marché.

Financement

Subventions et prêts.

Enviro-Équipes, s'impliquer pour l'environnement

Description

Les Enviro-Équipes sont des regroupements de personnes soucieuses de contribuer au mieux-être de l'environnement par des actions concrètes.

Ce sont aussi des lieux d'échanges pour apprendre et transmettre des connaissances.

Problématique

Il existe une foule de petites choses que l'on peut faire chez soi ou à son travail afin d'adapter ses habitudes aux impératifs environnementaux.

Objectifs

Susciter l'implication de la population dans le développement d'initiatives environnementales ou dans l'application de solutions durables à des problèmes environnementaux précis. Susciter chez les gens l'adoption d'habitudes plus soucieuses de l'environnement et les impliquer dans l'élaboration et la réalisation d'initiatives dans leurs milieux pour l'amélioration de l'environnement et le mieux-être de la collectivité.

Impacts

Les Enviro-Équipes contribueront à modifier les habitudes et les comportements en réduisant la consommation et en amplifiant les comportements des 3RV. Elles constituent une action concrète de responsabilisation des citoyens et de leurs organismes en regard de leurs propres impacts individuels sur l'environnement.

Les membres élaboreront et réaliseront des projets pour une meilleure qualité de vie et un environnement physique et social plus sain. Il est souhaité que le mouvement ait un effet de «contagion». Certains projets, comme l'aménagement ou la conservation de boisés, sont susceptibles d'avoir des impacts positifs directs sur les écosystèmes. Certains projets auront pour effet de développer un dynamisme apportant des retombées économiques. Des comportements nuisibles peuvent être éliminés. Enfin, l'amélioration de la qualité de vie d'un quartier

par un jardin communautaire, par exemple, peut contribuer à une meilleure santé.

Promoteur

Corporation d'amélioration et de protection de l'environnement de Baie-Comeau (CAPE)
Sabin tremblay, chargé de projet
872, du Puyjalon
Baie-Comeau (Québec)
G5C 2T1
Téléphone: (418) 589-7191 ou 295-3565
Télécopieur: (418) 295-2001

Partenaires

Les membres des Enviro-Équipes, la ville de Baie-Comeau et, éventuellement, Action 21 d'Environnement Canada. Selon les projets, d'autres partenaires seront approchés pour des subventions ou des commanditaires.

État d'avancement et (ou) échéancier

Au cours de l'année 1996, mettre sur pied des Enviro-Équipes dans chaque quartier de Baie-Comeau et lancer des projets. Le lancement de la carte Enviro-Geste a été fait en novembre 1995.

Un sondage a été réalisé et des rencontres d'information ont été tenues afin de dresser une liste de projets potentiels.

Financement

Les différentes projets des Enviro-Équipes pourront trouver une partie de leur financement avec la carte Enviro-Geste qui vise à encourager les gens à tenir compte de l'environnement en matière de consommation. Des spéciaux seront offerts sur différents produits «verts». Les profits seront utilisés pour financer des projets mis sur pied par les Enviro-Équipes. Le budget est évalué à 177 400 \$, incluant une évaluation du bénévolat de 50 400 \$.

**Thèmes : milieux urbains et territoire, Région : Côte-Nord (09)
lacs et cours d'eau, faune et flore,
forêts, mines, activités industrielles et commerciales**

Portrait de la région de Duplessis: information régionale sur CD-ROM

Description

Conception d'un disque compact d'informations sur la région de Duplessis. L'orientation du projet sera axée sur trois principaux volets: l'éducation, le tourisme et l'économie.

Problématique

En organisant l'information (outils d'évaluation, bilans indicateurs) de façon à ce qu'elle soit accessible (fiable, disponible et factuelle), on peut promouvoir l'éducation et la sensibilisation de tous les groupes sociaux face à l'importance du développement durable.

Objectifs

Favoriser l'intérêt régional, faire prendre conscience des richesses de la région, favoriser les connaissances acquises par les individus et les entreprises de la région, et promouvoir le territoire auprès des gens de l'extérieur.

Impacts

Par son énorme potentiel, sa diversité et par la somme d'information qu'il est possible d'y traiter, le CD-ROM est un outil idéal de promotion et du savoir-faire régional, en plus de créer des emplois de qualité.

Promoteur

Les Gestions Marcotech
Marc Lajeunesse, président
680, Évangéline, S/S
Sept-Îles (Québec)
G4R 2N8
Téléphone: (418) 962-3637
Télécopieur: (418) 962-3637

Partenaire

Aucun présentement.

État d'avancement et (ou) échéancier

De 12 à 18 mois pour réaliser un produit de qualité. Le projet est commencé et a fait l'objet d'une étude de pré faisabilité.

Financement

Un plan d'affaires sera présenté aux différents intervenants en tenant compte des études effectuées et des statistiques comparatives. Modes et sources de financement à déterminer.

Agir comme AGIDS

Description

Intégration de 15 participants (de 18 à 24 ans) à la population active par une expérience pratique en gestion intégrée des déchets solides par l'implantation d'un centre de transit avec un mode de collecte sélective à apport volontaire.

Clientèle

Jeunes.

Problématique

La gestion écologique des déchets est un élément essentiel d'une saine économie.

Objectifs

Préparer à la collecte sélective de porte-à-porte. Initier au tri à la source. Sensibiliser la population à la réduction, au réemploi et à la récupération.

Impacts

Implantation d'un centre de transit pouvant évoluer en centre de récupération. Équipe d'agents d'information pouvant établir des plans de communication pour les 16 municipalités de la Régie intermunicipale de Beauce-Sud. Réduction du volume des déchets (contamination par le lixiviat de la rivière Patrick) et limitation de l'agrandissement constant du site d'enfouissement.

Promoteur

MATER

Madeleine Poulin, coordonnatrice
300, 121^e Rue
Saint-Georges (Québec)
G5Y 2Z7
Téléphone: (418) 227-0642

Partenaires

Cégep Beauce-Appalaches, Service Jeunesse Canada (Direction des Ressources humaines Canada), Commission scolaire Chaudière-Étchemin et ville Saint-Georges.

État d'avancement et (ou) échéancier

Mai 1996. Le projet est actuellement en cours.

Financement

Immobilisation: 0 \$

Fonctionnement: 141 900 \$

Revenus possibles par la vente des matières récupérées, partenaires, commanditaires, subventions. Les modes de financement sont les suivants:

Organismes du milieu: 21 900 \$

Investissement privé: à confirmer plus tard
Recyc-Québec: demande en voie d'élaboration

Levée de fonds prévue

Contribution fédérale: 120 000 \$.

Centre de formation spécialisé «Earth Keepers» l'Antre-Ciel

Description

Mise sur pied de l'Antre-Ciel, centre de formation spécialisé sur l'environnement, la récupération et le recyclage, axé sur deux programmes éducatifs «Earth Keepers» et «SunshipEarth», et s'adressant aux élèves de 8 à 13 ans.

Clientèle

Élèves.

Problématique

Il faut développer un environnement social et physique qui favorise la diffusion de l'information et la participation des citoyens de tout âge à la gestion de la communauté.

Objectif

Éveiller les élèves à leur milieu environnemental et les préparer à la responsabilisation individuelle à l'égard de leur milieu et de leur environnement.

Impacts

Par une meilleure sensibilisation, les jeunes sont appelés à modifier leurs comportements de manière à encourager la protection des ressources et du milieu. De plus, les participants présenteront des projets de sensibilisation et d'amélioration de la qualité de vie.

Promoteur

L'Antre-Ciel
Robert Ménard
221, avenue Saint-David, local 2
Montmagny (Québec)
G5V 2K5

Téléphone: (418) 248-5602 ou (514) 424-9899

Partenaires

Commission scolaire, municipalités, entreprises privées.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier est à préciser, mais la planification du projet est complétée.

Financement

Les frais de participation seront entièrement à la charge des participants. Sources et modes de financement à préciser.

Projet récréatif et faunique dans le secteur des lacs Du Rocher et Raquette

Description

Le projet a pour but de conserver un ensemble de sentiers de randonnée (certains existants depuis 20 ans) et d'en aménager de nouveaux pour un parcours de 18 km. Il prévoyait la construction de deux refuges en bois rond dans le secteur du chablis, l'aménagement d'emplacements de camping sauvage et de deux belvédères.

Problématique

En octobre 1994, l'Association des propriétaires du lac Du Rocher apprenait qu'une coupe forestière totale (à blanc) allait s'effectuer au lac Raquette, soit à environ 2 km du lac, sur une superficie de 66 ha. À la suite de certaines pressions, cette coupe forestière a été réduite de 66 à 25 ha. Il a été par contre très difficile de vérifier ces données. Un projet récréatif et faunique dans le secteur des lacs Du Rocher et Raquette a été déposé auprès des ministères des Ressources naturelles et de l'Environnement et de la Faune. Depuis le dépôt du projet, le manque de volonté à collaborer et le peu d'appui de la part des industriels forestiers est à déplorer.

Objectifs

Sauvegarder la faune et la flore de ce secteur qui accueille des dizaines d'espèces d'oiseaux, entre autre le grand héron. Conserver des cèdres qui ont près de deux cents ans. Poursuivre nos activités de cueillette de fruits sauvages et de champignons dans cette forêt.

Impacts

Création d'emplois saisonniers dans le cadre d'un programme EXTRA à la Sécurité du Revenu.

Promoteur

Association des propriétaires de lac Du Rocher
Hélène Prud'Homme
12260, Salk
Montréal-Nord (Québec)
H1G 3Z3
Téléphone: (514) 321-8330

Financement

Le ministère de l'Environnement et de la Faune a octroyé une subvention de 2 400 \$ pour une première année. La municipalité de Val-des-Lacs a contribué en nous offrant l'achat d'outils pour un montant de 700 \$ et le député de Bertrand, Robert Thérien a collaboré dans le cadre du programme. Support à l'action bénévole, pour un montant de 400 \$. La municipalité de Saint-Donat nous a offert sa contribution par le prêt d'outils et de main-d'oeuvre.

Construire en sauvegardant l'avenir

Description

Incitation aux entrepreneurs en construction à respecter l'environnement, afin que le développement économique futur ne nuise pas à l'équilibre de l'environnement.

Clientèle

Entrepreneurs en construction.

Objectifs

Sensibiliser les entrepreneurs à l'environnement.
Les inciter à poser des gestes concrets visant à respecter l'environnement.

Impacts

À long terme, protection des écosystèmes.
Création de deux emplois. Amélioration de la qualité de vie des populations. Diminution des activités humaines.

Promoteur

Association de la construction du Québec
Agent de développement ACQ Montérégie
1085, boul. du Séminaire nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 8K5
Téléphone: (514) 346-3796
Télécopieur: (514) 348-0057

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Fondation québécoise en environnement.

État d'avancement et (ou) échéancier

La réalisation du projet est prévue pour la fin du mois d'octobre 1996.

Financement

Subventions gouvernementales, commanditaires.

Virurale communications

Description

Virurale est un périodique mensuel destiné aux municipalités rurales entre Saint-Hyacinthe, Sorel, Beloeil et Drummondville.

Clientèle

Municipalités rurales.

Problématique

Les municipalités rurales sont isolées les unes des autres malgré leur proximité puisqu'elles appartiennent à des territoires administratifs différents. De plus, elles doivent constamment avoir recours à l'interurbain pour communiquer entre elles. *Virurale* désire leur permettre de mettre en lumière leurs besoins communs et valoriser leurs ressources à la fois humaines et économiques.

Objectifs

Créer un lien entre toutes les municipalités. Permettre à la population de découvrir les ressources existantes dans le milieu. Sensibiliser les lecteurs à leurs problèmes communs, l'environnement par exemple : vit-on dans un lieu sain?

Impacts

Mise en valeur des ressources du milieu. Entre travailleurs autonomes, échanger des services et agir de façon concertée. Promouvoir *Virurale* présente un artiste ou des personnalités du milieu. Sensibilisation de la population aux diverses problématiques, des critiques des actions nuisibles ou des décisions saugrenues prises par les décideurs ou l'entreprise privée.

Promoteur

Virurale communications enr.
Nicole Sénécal, éditrice
741, Principale
Saint-Louis de Richelieu (Québec)
J0G 1K0
Téléphone: (514) 788-2437
Télécopieur: (514) 788-2437

Partenaires

Aucun, à l'exception d'encouragement par les commerces, travailleurs autonomes et entreprises du milieu.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le premier numéro du périodique est sorti au mois d'août 1995.

Financement

Virurale compte sur des rédacteurs bénévoles, des conseillers en publicité rémunérés à la commission ainsi que des préposés à l'abonnement. *Virurale* peut avoir recours à certaines subventions. Les députés se sont déjà impliqués en achetant de la publicité ou en accordant un appui financier. Certaines entreprises du milieu nous soutiennent par l'achat de publicité combinée aux autres ventes du périodique et aux abonnements.

**Thèmes : milieux urbains et territoire, Région : Montérégie (16)
santé, lacs et cours d'eau,
processus de planification et de décision**

Entretien écologique des pelouses

Description

Interdiction de l'utilisation de pesticides à des fins esthétiques en milieu résidentiel et offre de solutions de rechange.

Objectifs

Protéger les nappes phréatiques et les cours d'eau par l'utilisation de produits non toxiques.
Responsabiliser les élus municipaux. Protéger la santé des enfants (plus particulièrement à risque) et des adultes.

Impacts

Le vrai entretien écologique d'une pelouse respecte le seuil de tolérance des écosystèmes et ne porte pas atteinte à la faune ailée. On diminue, par un entretien écologique, la quantité de polluants dans l'air, le sol et l'eau. Cela ne peut être que positif pour la santé des gens.
Certains pesticides sont cancérigènes.

Promoteur

Nature-Action-Beloeil-Mont-Saint-Hilaire inc.
Denyse Bégin, présidente
600, boul. Laurier, C.P. 83045
Beloeil (Québec)
J3G 6L7
Téléphone : (514) 464-9095
Télécopieur : (514) 446-3747

Partenaire

Nature-Action Québec inc.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes de la planification, de la promotion et de la sensibilisation sont complétées. Un échéancier de deux ou trois ans est prévu.

Financement

2 000 \$ ou plus. Revenus : diminution des coûts de la santé. Subvention, recherche de partenaires, publicité au niveau municipal.

Mise en valeur de l'eau récupérée provenant de différentes sources

Description

Récupération, dans des réservoirs souterrains, de l'eau de pluie provenant des chutes d'évacuation des toits de maisons et, éventuellement des surplus du rejet d'eau des piscines.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Récupérer l'eau de pluie et de piscine. Diminuer la consommation de l'eau potable. Recycler l'eau dans des bassins souterrains. Distribuer rationnellement l'eau sur couvert végétal.

Impacts

Diminution sensible de la quantité d'eau traitée utilisée à des fins autres que sanitaires.

Promoteur

Le comité d'environnement de la ville et les responsables municipaux en gestion de l'eau
Patrick Monast, diplômé en horticulture ornementale et en architecture du paysage

217, 15^e Avenue

Iberville (Québec)

J2X 1A5

Téléphone: (514) 346-9867

Télécopieur: (514) 358-9187

Partenaires

Les citoyens d'Iberville.

Financement

Aucune dépense municipale n'est requise pour l'implantation du projet. Chaque citoyen est libre de procéder à la mise en place du système.

**Thèmes : transport, santé, faune et flore, Région : le Québec
forêts, milieux urbains et territoire**

Renaturalisation des autoroutes

Description

Renaturalisation des autoroutes par l'interruption de la tonte au centre et sur les bords, ne laissant qu'un espace pour les arrêts d'urgence. Les arbustes et les arbres reprendront leurs droits très rapidement. Dans certains cas, il peut cependant s'avérer nécessaire de planter des brise-vent.

Problématique

Plusieurs autoroutes sont désespérément monotones (monocultures de graminées...), coûtent très chers en entretien (tontes fréquentes) et sont dangereuses à cause du vent et d'un manque d'écran entre les deux chaussées.

Objectifs

Créer des corridors de verdure à travers le Québec. Ramener la diversité naturelle des paysages. Couper le vent et la neige. Diminuer les coûts d'entretien.

Promoteur

Ministère des Transports, d'après une proposition de Nature-Action Québec
Rachel Mercier, directrice de projet
C.P. 434
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 5G8
Téléphone: (514) 441-3899
Télécopieur: (514) 441-2138

*Efficacité énergétique dans le domaine du camionnage chez le groupe Boulin inc.**

Description

Optimisation des spécifications mécaniques et du système de répartition des entreprises de camionnage par la formation des instructeurs et des conducteurs.

Clientèle

Gestionnaires et travailleurs des entreprises de camionnage et instructeurs de conduite de camion.

Problématique

Réduire la consommation d'énergie et les coûts d'exploitation.

Objectifs

Réductions estimées possibles de l'ordre de 40% de la consommation d'essence avec l'ensemble des mesures.

Impacts

Réduction de la consommation et de la pollution.

Promoteur

Groupe Boulin inc.

Bernard Boulin

1397, Savoie

Plessiville (Québec)

G6L 2Y8

Téléphone: (819) 362-7333

Télécopieur: (819) 362-3857

Partenaire

Ministère des Ressources naturelles, Détroit

Diésel, Allison Canada Est inc., Synaps

Management inc., Daniel Ljubic et ass.

consultants.

État d'avancement et (ou) échéancier

Échéancier: septembre 1996

Financement

Groupe Boutin inc. et partenaires

*Identification des coûts réels des modes de transport en milieu urbain**

Description

Étude pour intégrer les coûts environnementaux et sociaux aux coûts économiques du transport urbain.

Clientèle

Responsables municipaux du transport.

Problématique

La prise en compte du coût des externalités pourrait aider à orienter les choix sociaux à faire en mettant en perspective les coûts et les bénéfices de chacun des modes de transport.

Objectifs

Faire des choix sociaux durables en matière de transport.

Impacts

Favoriser le développement durable dans le secteur des transports.

Promoteur

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
Jacques Ruelland
C.P. 8888
Montréal (Québec)
H3C 3P8
Téléphone: (514) 565-2998
Télécopieur: (514) 565-6853

Partenaire

À déterminer

État d'avancement et (ou) échéancier

Conception du projet.

Financement

À déterminer.

*Taxation de la voiture privée**

Description

Systèmes de taxation à taux variables et plus lourde pour les véhicules utilisant plus d'essence.

Clientèle

Acheteurs de voitures neuves.

Problématique

On peut répondre adéquatement aux besoins de transport individuel en minimisant la consommation de carburant.

Objectifs

Désinciter l'achat de voitures lourdes ou puissantes consommant plus d'essence.

Impacts

Diminution de la pollution, de la consommation énergétique et de la dépendance des hydrocarbures importés.

Promoteur

Union québécoise pour la conservation de la nature

Jean-François Turmel

Succ. Outremont, C.P. 477

Montréal (Québec)

H2V 4N4

Téléphone: (514) 593-4701

Télécopieur: (514) 273-7301

État d'avancement et (ou) échéancier

Conception du projet.

L'autotrain: transport de l'an 2000

Description

Former un consortium regroupant des entreprises telles: Hydro-Québec, Général Motors, Bombardier et Alcan afin de développer un nouveau moyen de transport. Ce nouveau type de transport serait un hybride entre l'autobus et le train. Il s'agirait de petites unités automotrices sur rail fonctionnant à l'électricité et qui relieraient les régions entre elles en plus de leur assurer un lien avec les grands centres. Conçu pour parcourir de grandes distances, ce nouveau moyen de transport remplacerait progressivement l'automobile. Ce moyen de transport serait sécuritaire, écologique, confortable et durable.

Problématique

Les automobiles n'ont que peu d'avenir dans un scénario de développement durable compte tenu de leurs coûts élevés de leur faible durée de vie, de l'ampleur des ressources qu'elles nécessitent et de leur faible rendement notamment, au niveau de la sécurité, de la vitesse et de l'impossibilité de répandre leur utilisation à l'ensemble des citoyens de la planète.

Objectifs

Mettre en place un transport sécuritaire et écologique. Développer la solidarité inter-régionale en reliant chacune des régions et en leur attribuant des retombées économiques importantes par le morcellement des usines de fabrication. Mettre en place un comité national de concertation d'un grand nombre d'organisations économiques, techniques et environnementales.

Impacts

Emblème de fierté pour ceux et celles qui travailleraient au projet. Diminution de la quantité de ressources et de pollution liées à l'utilisation de l'automobile. Frein à l'expansion des autoroutes qui grugent énormément de territoire inutilement. Récupération de tronçons de route ou des chemins de fer abandonnés qui pourraient être utilisés comme corridors de transport. Économie des ressources à plusieurs niveaux par la fabrication durable des unités. Remise en état des paysages qui auraient pu être dégradés, permettant aux voyageurs d'être transportés dans un environnement agréable. Création de nombreux emplois tant au niveau de la recherche que de la fabrication.

Promoteur

Denis Trottier
1310, des Pins
Dolbeau (Québec)
G8L 1M5
Téléphone: (418) 276-6552

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

*Clinique de santé des véhicules automobiles et programme
de sensibilisation à la conduite écologique*

Description

Organisation de cliniques de vérification de l'état des véhicules par l'examen de l'efficacité du système anti pollution (mesure des gaz d'échappement) accompagnées d'une sensibilisation à l'incidence environnementale des voitures et aux habitudes de conduite plus écologiques. Une visite à la clinique pourrait se dérouler comme suit : inspection des véhicules par la mesure des gaz d'échappement; remise d'un rapport détaillé sur l'état du véhicule ; suggestion de moyens permettant de diminuer la consommation de carburant tout en maintenant la performance ; sensibilisation des conducteurs aux problèmes environnementaux causés par les véhicules à moteur; remise d'une trousse générale contenant de l'information sur l'incidence environnementale de l'automobile; les habitudes de conduite; la consommation de carburant; les carburants alternatifs; la récupération et le recyclage des pneus, des huiles et des batteries, etc.

Clientèle

Grand public.

Problématique

L'automobile est génératrice de nombreux polluants (oxydes d'azote, oxydes de carbone, ozone, métaux lourds, particules) associés à de nombreux problèmes atmosphériques. Son utilisation de plus en plus intensive est également problématique. Bien que les véhicules soient aujourd'hui équipés de systèmes anti pollution, leur efficacité dépend beaucoup d'un entretien régulier. Selon Environnement Canada, une voiture mal entretenue pollue de 2 à 20 fois plus qu'un véhicule en bon état. Par ailleurs, les habitudes de conduite influencent énormément la consommation d'essence.

Objectifs

Diminuer l'émission de polluants atmosphériques des véhicules défectueux ou mal entretenus.

Sensibiliser les conducteurs à l'incidence environnementale de l'automobile. Inciter les gens à adopter des habitudes de conduite favorisant l'économie d'essence.

Impacts

L'amélioration de la qualité de l'atmosphère et la réduction de l'effet de serre qui découlent de moyens de transport moins polluants diminuent les pressions exercées sur les écosystèmes. Ce projet permettra l'embauche de personnel compétent pour garantir les services de la clinique. Le nombre de cliniques est également appelé à se multiplier dans la région et ailleurs. Il permet de réduire les rejets atmosphériques et les déchets libérés à l'environnement par des voitures et de diminuer l'impact de l'automobile en plus de réduire les odeurs et améliorer la qualité de l'air.

Promoteurs

Éventuellement, CREE, groupes écologiques.

Partenaires

CAA, ministère des Ressources naturelles, compagnies pétrolières, garages, compagnies automobiles, etc.

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

Financement

MEF, MRN, CAA et commanditaires : garages, compagnies pétrolières, compagnies automobiles, fabricants de pneus, etc.

*Adaptation d'autobus urbain à l'hythane**

Description

Démonstration de l'utilisation de l'hydrogène comme carburant pour les autobus urbains.

Clientèle

Réseaux de transports urbains et Communauté urbaine de Montréal.

Problématique

Les émissions des moteurs diésel sont beaucoup plus polluantes que celles du gaz naturel alors que la combustion d'hydrogène est propre.

Objectifs

Démontrer les avantages de ce carburant pour le transport en commun urbain. Développer un marché pour l'hydrogène.

Impacts

Créer un marché pour l'hydrogène produite avec nos ressources.

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles
Benoît Drolet
5700, 4e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec)
G1H 0R1
Téléphone: (418) 643-4561
Télécopieur: (418) 643-8337

Partenaire

Hydro-Québec, Novabes, SNC-Lavallin, CTGN/GMI, IEQ, FRE Composite, HCI, École polytechnique.

État d'avancement et (ou) échéancier

Novembre 1992 à juin 1996.

Financement

Ministère des Ressources naturelles et Hydro-Québec.

**Thème : transport Région : Montréal (06), Laval (13),
Montérégie (16), Laurentides (14)**

Allo Stop en ville*

Description

Créer les outils et supporter les municipalités qui voudraient implanter un réseau de covoiturage.

Clientèle

Municipalités périurbaines, banlieues de Montréal.

Problématique

L'utilisation des véhicules automobiles sur une base individuelle, engorge le réseau routier et engendre de la pollution.

Objectifs

Implanter des infrastructures de covoiturage urbain pour réduire la circulation et la pollution dues aux transports privés.

Impacts

Réduction de la congestion du réseau routier urbain, de la pollution et diffusion du concept de covoiturage urbain.

Promoteur

Allo-Stop
Claire Patenaude
4317, Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2J 2K9

Partenaire

À trouver

État d'avancement et (ou) échéancier

Réalisable en un an.

Financement

41 000 \$ dont 20 000 \$ pour la conception informatique, 15 000 \$ pour la conception des outils de promotion et 6 000 \$ pour leur édition demandé au gouvernement.

*Colloque régional sur les politiques intégratrices du transport métropolitain**

Description

Discussion des coûts et avantages du transport urbain régional relativement à l'aménagement du territoire, à l'intégration des systèmes de transport et à leur efficacité énergétique, à l'attention des décideurs politiques et administratifs; présentation d'expériences étrangères sur le plan des politiques de transport en émergence axées sur l'efficacité systémique.

Clientèle

Décideurs politiques

Problématique

Souvent les décisions politiques sont prises au jour le jour sans véritable vision intégrée de toute la problématique.

Objectifs

Améliorer l'efficacité systémique des politiques de transport.

Impacts

Avancement des connaissances et modification de l'environnement habilitant. Décisions politiques cohérentes selon un plan de développement intégré.

Promoteur

Transport 2000 Québec
Normand Parisien
2520, Lionel-Groulx, bur. 200
Montréal (Québec)
H3J 1J8
Téléphone: (514) 932-8008
Télécopieur: (514) 932-2024

Partenaire

Table métropolitaine des transports, AQTR, CUM, ministère des Transports du Québec, ministère des Ressources naturelles du Québec, cabinets d'experts-conseil, organismes socio-économiques.

État d'avancement et (ou) échéancier

Conception de l'activité. Prévu pour avril 1996.

Financement

Privé et participation gouvernementale.
Ressources humaines 40 %, publicité et information 35 %, action communautaire 10 %, frais de gestion 15 %.

Renaturalisation des autoroutes

Description

Amorcer la renaturalisation des autoroutes en commençant par des essais à différents endroits pour raffiner la stratégie d'intervention. Recueillir les commentaires pertinents et ajuster les implantations ultérieures. Le reverdissement des voies urbaines contribue à l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie en diminuant la pollution associée aux émissions atmosphériques (effet de serre), au bruit et à la détérioration du paysage.

Problématique

Les voies rapides et les boulevards sont monotones. Le gazon jaunit facilement et coûte cher en entretien à cause des tontes fréquentes.

Objectifs

Créer des corridors de verdure, ramener la diversité naturelle et diminuer les coûts d'entretien.

Impacts

Sur la biodiversité, les espèces et les écosystèmes: implanter des espèces de plantes indigènes qui restent vertes plus longtemps et de la diversité dans l'aménagement. Économiques : diminuer les coûts d'entretien.

Sur les activités humaines génératrices de nuisances : à certains endroits, implantation de haies denses d'arbres pour abaisser la pollution sonore. Sur la santé et la qualité de vie des populations humaines : embellissement diversification de l'aménagement, verdure, assainissement de l'air en plus de vivre selon nos moyens en contrôlant les dépenses publiques.

Promoteur

Mouvement pour l'agriculture biologique - région métropolitaine (MAB-METRO).
Ministère des Transports, Québec
Daniel Reid, coordonnateur
4560, de Bellechasse, app. 2
Montréal (Québec)
H1T 1Z2
Téléphone: (514) 376-8364
Travail:(514) 872-6363
Télécopieur: (514) 872-4585

Partenaire

Ville de Montréal, autres municipalités de la CUM, CUM, ministère des Transports, Société de reverdissement de l'Île de Montréal.

Échéancier

Le plus tôt possible

Vélo-route Beloeil-Saint-Bruno

Description

Développement d'un réseau routier pour le vélo comme on en trouve en Europe le long de certaines autoroutes.

Objectifs

Diminuer la consommation de combustibles fossiles (moins d'autos sur la route). Participer à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre.

Impacts

Une vélo-route serait sécuritaire pour les adeptes de ce moyen de transport. Elle augmenterait l'utilisation de la bicyclette et protégerait la qualité de l'air.

Promoteur

Nature-Action—Beloeil—Mont-St-Hilaire Inc.
Guy Dion, directeur
600, boul. Laurier, C.P. 83045
Beloeil (Québec)
J3G 6L7
Téléphone : (514) 464-9095
Télécopieur : (514) 446-3747

Partenaires

Ministère des Transports, municipalités, organismes communautaires, etc.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes de la promotion et de la sensibilisation sont complétées.

Financement

Collecte de fonds, implication des gouvernements provincial et fédéral et des municipalités.

Retour du train de banlieue

Description

Réinstauration du train de banlieue Montréal—
Montérégie.

Problématique

Les ponts sont engorgés. L'utilisation individuelle de l'automobile contribue énormément aux pluies acides et à l'effet de serre. Les autobus sont pris dans le même trafic que les autos et sont paralysés par les joies de l'hiver.

Objectifs

Diminuer la pollution et améliorer la qualité de vie des centaines de personnes qui font la navette à Montréal tous les jours. Éduquer la population à l'usage du transport en commun.

Promoteur

Nature-Action Québec
Véronique Courtoy, directrice de projet
C.P. 434
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 5G8
Téléphone : (514) 441-3899
Télécopieur : (514) 441-2138

Partenaires

Plusieurs intervenants : municipalités,
gouvernements.

Le pouce vert

Description

Mise en contact des gens qui voudraient participer au covoiturage. Offre d'une solution de rechange écologique à ceux qui ne peuvent utiliser l'autobus.

Objectifs

Favoriser le transport en commun. Participer à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre.

Impacts

Nous aimerions créer une agence de covoiturage, donc un ou deux emplois. Par la sensibilisation, amener les gens à utiliser plus rationnellement leur auto. Ce projet favoriserait l'esprit communautaire, l'action locale et protégerait la qualité de l'air.

Promoteur

Nature-Action—Beloeil—Mont-Saint-Hilaire inc.

Denyse Bégin, présidente
600, boul. Laurier, C.P. 83045
Beloeil (Québec)
J3G 6L7

Téléphone : (514) 464-9095
Télécopieur : (514) 446-3747

État d'avancement et (ou) échéancier

Mise sur pied d'une agence d'ici à trois ans. L'étape de la planification est complétée.

Financement

Subvention, recherche de partenaires, programmes d'emplois.

Développement d'écoles de type micro-entreprises à travers le Québec

Description

Sur le modèle de l'école Saint-Pierre d'Alma, développement de petites entreprises de récupération et de recyclage au sein d'écoles primaires ou secondaires.

Clientèle

Les écoles primaires et secondaires.

Problématique

Nécessité de faire des choix éclairés pour favoriser le développement durable.

Objectifs

Aider la relève à faire des choix éclairés pour favoriser le développement durable. Favoriser l'autofinancement des activités de récupération et de recyclage.

Impacts

Augmentation des activités de récupération et de recyclage dans les écoles primaires et secondaires.

Promoteur

Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
Pierre Caron
1001, rue Bégon, C.P. 490
Québec (Québec)
G1V 4C7
Téléphone: (418) 651-3220
Télécopieur: (418) 651-2574

Partenaires

Initiateur du projet avec l'école Saint-Pierre: Alcan (Mano Capano, personne-ressource) et Recyc-Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification, les engagements de certains promoteurs, l'étude de pré faisabilité et la recherche de financement sont en cours. La mise en oeuvre du projet est à venir.

Financement

Subvention. Le budget d'implantation est évalué à 75 000 \$.

Campagne de promotion axée sur la récupération de contenants consignés

Description

En mettant à contribution la radio, l'affichage et les médias imprimés appropriés, développement d'une campagne pour promouvoir la récupération des contenants consignés. Le taux de récupération se situe actuellement à 73 %. Le système québécois est le plus efficace en Amérique du Nord.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Une augmentation du taux de récupération des contenants consignés réduira d'autant la quantité de déchets à éliminer.

Objectifs

Favoriser l'augmentation du taux de récupération des contenants consignés. Contribuer à l'atteinte de l'objectif gouvernemental de réduction de 50 % des déchets à éliminer.

Impacts

Sur l'augmentation du taux de récupération d'un milliard cent mille contenants consignés au Québec, d'où la réduction du recours à l'enfouissement pour les contenants à remplissage unique consignés.

Promoteur

Société québécoise de récupération et de recyclage, Recyc-Québec
Service des communications et des relations publiques
Philippe Châtillon et Johanne Riverin, respectivement directeur et responsable éducation et promotion
900, Place d'Youville, bureau 210
Québec (Québec)
G1R 3P7
Téléphone: (418) 643-0395
Télécopieur: (418) 643-6507

Partenaires

Les médias, les fournisseurs et le public québécois.

État d'avancement et (ou) échéancier

La mise en oeuvre du projet est en voie de réalisation.

Financement

275 000 \$.

Réseau des Centres de formation en entreprise de récupération (CFER)

Description

Le réseau comporte maintenant neuf CFER qui possèdent une caravane de récupération. On y explique la composition du sac vert, d'un lieu d'enfouissement sanitaire, les différentes matières qui peuvent être récupérées et les produits recyclés qu'on peut en tirer.

Clientèle

Les jeunes des milieux scolaires.

Problématique

Le réseau des Centres de formation en entreprise de récupération se situe dans le cadre de la gestion intégrée des déchets solides d'origine domestique.

Objectifs

Favoriser la réinsertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté. Sensibiliser les jeunes des milieux scolaires à la récupération et au recyclage.

Impacts

Il existe maintenant un certificat de formation en entreprise et récupération pour les jeunes qui fréquentent le CFER de Victoriaville. De plus, nombre de jeunes peuvent ainsi acquérir un métier et une fierté de contribuer à l'effort collectif dans une perspective de conservation des ressources.

Promoteur

Neuf centres de formation en entreprise et récupération

Denis Lalonde, coordonnateur du réseau
Polyvalente Le Boisé,
CFER Victo
605, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec)
G6P 6Y9
Téléphone: (819) 758-1534

Partenaires

Les commissions scolaires impliquées et Recyc-Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes suivantes sont complétées: planification, engagements des promoteurs, étude de pré faisabilité, étude de marché, recherche de financement et mise en oeuvre du projet.

Financement

Subvention de 100 000 \$ de la Société québécoise de récupération et de recyclage, Recyc-Québec.

Thème : éducation Région : le Québec

*Séminaire de sensibilisation à la problématique environnementale,
destiné aux dirigeants et gestionnaires scolaires*

Description

Organisation d'un séminaire à l'intention des dirigeants et gestionnaires d'établissements scolaires.

Clientèle

Gestionnaires et dirigeants scolaires.

Problématique

Les gestionnaires en milieu scolaire sont un élément important de la chaîne d'information, depuis les étudiants et les professeurs jusqu'aux décideurs.

Objectifs

Sensibiliser ce groupe à la problématique environnementale. Appuyer l'action et les efforts du réseau d'enseignants. Créer un réseau de gestionnaires multiplicateurs.

Promoteur

Fondation Riou-Delorme
Carolyn Trudeau, directrice générale
1859, René-Laennec, C.P. 43032
Laval (Québec)
H7M 6A1
Téléphone: (514) 667-3984
Télécopieur: (514) 667-3984

Partenaires

Organismes du milieu et investissement privé.

État d'avancement et (ou) échéancier

Octobre 1996.

L'éducation relative à l'environnement au coeur de l'école

Description

En vue d'initier les éducateurs et les éducatrices à intégrer l'éducation relative à l'environnement dans leur pratique de l'enseignement, la Société linnéenne a conçu une série de guides pour le préscolaire et le primaire afin de favoriser l'éducation relative à l'environnement à l'école.

Problématique

La commission mondiale sur l'environnement et le développement proclamait que «les enseignants du monde entier auront un rôle crucial à jouer pour porter notre message à la connaissance des jeunes».

Objectifs

Initier le personnel enseignant à la pédagogie de l'ERE avec des outils pratiques pour leur enseignement. Aider les élèves à prendre conscience de leur environnement grâce à l'exploration sensorielle. Sensibiliser les jeunes à quelques caractéristiques de l'environnement. Aider les élèves à acquérir une connaissance élémentaire des composantes de l'environnement. Aider les jeunes à acquérir des valeurs, de l'intérêt et de la motivation pour vouloir participer activement à l'amélioration et à la protection de l'environnement. Initier les jeunes à quelques techniques de base pour leur permettre d'acquérir les compétences à l'identification de problèmes et solutions relatives à l'environnement.

Promoteur

Société linnéenne du Québec
Agathe Savard, directrice générale
2095, boul. Charest Ouest, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1N 4L8
Téléphone: (418) 683-2432
Télécopieur: (418) 683-2893

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de la Faune,
Fondation de l'éducation relative à
l'environnement, Recyc-Québec et Hydro-
Québec.

À l'école du Saint-Laurent

Description

Dans la foulée du plan d'action Saint-Laurent et de Stratégies Saint-Laurent, la Société linnéenne a développé une série de trois troussees éducatives «Les énigmes du Saint-Laurent» en vue de faire découvrir aux élèves du 2^e cycle du primaire et du secondaire 1 la diversité de l'écosystème Saint-Laurent par trois espèces vedettes: la perchaude, l'oie des neiges et le béluga. Actuellement, 64 commissions scolaires du Québec et une quarantaine d'écoles privées utilisent les troussees et rejoignent près de 300 000 élèves depuis 1992.

Objectifs

Fournir aux écoles québécoises du matériel éducatif favorisant les objectifs de l'éducation relative à l'environnement tels que définis par l'UNESCO. Sensibiliser les jeunes à la diversité écologique du Saint-Laurent. Diffuser des connaissances sur la faune et les habitats du Saint-Laurent. Familiariser les jeunes et les enseignants à la problématique de la conservation et de la protection par différentes pistes de solutions. Initier les jeunes à la résolution de problèmes environnementaux par la coopération. Promouvoir l'action, le changement d'habitudes et de comportements vis-à-vis les habitats et la ressource eau.

Promoteur

Société linnéenne du Québec
Agathe Savard, directrice générale
2095, boul. Charest Ouest, bureau 102
Sainte-Foy (Québec)
G1N 4L8
Téléphone: (418) 683-2432
Télécopieur: (418) 683-2893

Partenaires

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, ministère de l'Éducation, Fondation de la faune et Hydro-Québec.

Thème : éducation Région : le Québec

La gestion environnementale*

Description

Session de formation d'une journée à l'intention des propriétaires dirigeants de PME manufacturières.

Clientèle

Propriétaires dirigeants de PME manufacturières.

Problématique

Les PME font face à plusieurs inquiétudes: quelles sont les politiques et les normes environnementales qui prévaudront à brève et à moyenne échéances; quelles sont les technologies appropriées dans les circonstances; quels sont les coûts associés à l'observation des normes? Dans ce contexte, il devient difficile pour les PME de planifier stratégiquement leurs activités.

Objectifs

Amener le propriétaire dirigeant de la PME québécoise à élaborer un plan de gestion environnementale pour garantir, à long terme, l'existence, la rentabilité et le développement durable de son entreprise.

Promoteur

Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie
Ruth Larouche, responsable de la recherche et développement
710, place d'Youville, 7^e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y4
Téléphone: (418) 691-5891
Télécopieur: (418) 646-6145

Partenaires

Lavalin Environnement (concepteur)
Comité adviseur: Institut d'urbanisme, CRIQ, ministère de l'Environnement et de la Faune, entreprises Teinture Élite et Anacolor.

État d'avancement et (ou) échéancier

41 sessions de formation depuis décembre 1991.
675 participants de tous les secteurs.

Financement

Coûts: 25 000 \$.

*Centre d'éducation relative à l'environnement
(Société d'écologie des battures de Kamouraska)*

Description Projet d'érection d'une infrastructure d'accueil, tel un bâtiment multifonctionnel, qui serait construite à même la halte routière de Saint-André-de-Kamouraska.	Promoteur Société d'écologie des battures de Kamouraska (SEBKA) Fabienne Lavoie, responsable du dossier C.P. 101 Saint-André (Québec) G0L 2H0 Téléphone : (418) 493-2604
Clientèle Grand public.	État d'avancement et (ou) échéancier 1996 à 1997 (construction) Les étapes de planification, de promotion et de sensibilisation, d'engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs, d'étude de pré-faisabilité et d'étude de marché, «focus group», etc., ont déjà été complétées.
Objectifs Regrouper le personnel, l'équipement et les services tout en desservant les besoins de la clientèle.	Financement Immobilisation : 83 500 \$, fonctionnement (salaires, achats de matériel, fourniture, etc.) Les modes de financement prévus sont une subvention et diverses autres sources (12%), notamment les partenaires gouvernementaux.
Impacts La protection des battures assure une protection de base des habitats de la sauvagine et de diverses espèces fauniques et floristiques particulières au fleuve. La société emploie quelques animateurs pour tenir ses propres activités estivales et elle contribue avantageusement à soutenir des activités touristiques (écotourisme) ou de loisir scientifique au niveau régional. La population locale est davantage informée et conscientisée quant au rôle écologique joué par les battures, notamment en ce qui concerne les activités de chasse et de pêche. De plus, l'exploration de ce site à même une halte routière augmente la visibilité touristique de la municipalité hôte.	

Pour que le vert dure

Description

Initier les jeunes de niveau primaire au respect de l'environnement et à la pérennité des ressources en les impliquant dans des projets concrets.

Clientèle

Jeunes.

Objectifs

Assurer la pérennité de nos ressources par l'éducation.

Impacts

Création d'un emploi temporaire. Protection du milieu environnant par la formation dispensée et par le changement de comportement attendu.

Promoteur

Gabriel Dallaire
Conseil régional de l'environnement
425, Sacré-Coeur Ouest
Alma (Québec)
G8B 1M4
Téléphone: (418) 662-9347
Télécopieur: (418) 662-2084

Partenaire

Écoles de la commission scolaire Lac-Saint-Jean.

Implantation d'un centre d'information permanent sur le compostage

Description

Installation d'un site de démonstration comprenant des composteurs et des panneaux d'interprétation, la formation de maîtres-composteurs qui seront les personnes-ressources, une ligne info-compost pour aider les citoyens et un sondage sur les pratiques du compostage après six mois.

Promoteur

Lise Tremblay
Le Club Millezinc
4181, des Mersiers
Jonquière (Québec)
G8A 1S8

Clientèle

Grand public.

Problématique

La gestion de nos déchets par l'enfouissement soulève des problèmes environnementaux (pollution, gaspillage de ressources) et de santé.

Impacts

Viabilité économique du projet par la vente de bacs et la permanence du centre d'information.
Protection de l'environnement par l'utilisation des déchets pour la fabrication du compost.
Pérennité des ressources renouvelables et non renouvelables en protégeant les cours d'eau des sites d'enfouissements.

La genèse du Fjord

Description

Ce projet se veut un outil original de sensibilisation du public aux particularités historiques et biophysiques régionales et un rapport complémentaire à la stratégie élaborée en matière de développement durable au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Clientèle

Grand public, touristes.

Problématique

Le milieu naturel du Fjord du Saguenay a subi des préjudices par le passé.

Objectifs

Démontrer l'importance d'un environnement de qualité, en sensibilisant les gens aux effets que peuvent avoir leurs actions sur leur propre milieu de vie et celui des personnes avec qui ils le partagent. Favoriser l'adoption de nouvelles approches face aux ressources du milieu environnant et contribuer ainsi à une meilleure gestion des ressources renouvelables et non renouvelables de la région. Favoriser une affluence touristique extrarégionale.

Impacts

Éveil de la population face au caractère exceptionnel et à l'importance des richesses que recèle le Fjord du Saguenay. Meilleure réceptivité des gens pour le soutien de projets futurs visant la réhabilitation de milieux naturels détériorés. Conciliation originale d'activités maritimes et pédestres. Création de cinq emplois saisonniers et création d'emplois additionnels lors des prochaines phases de développement du projet contribuant à freiner l'exode des jeunes.

Contribution à l'autonomie économique régionale. Partage des retombées entre diverses municipalités de la région.

Promoteur

Croisières navettes maritimes du Fjord Inc.
Gilbert Simard
C.P. 128
Saint-Fulgence (Québec)
G0V 1S0
Téléphone: (418) 674-9264
Télécopieur: (418) 674-9335

Partenaire

Conseil du loisir scientifique.

Service d'éducation et de consultant pour l'environnement naturel

Description

Mise en valeur du territoire par des activités de plein air, avec formule à forfaits «santé-détente» pour les adultes et «santé-culture» pour les jeunes, le tout dans une approche éducative.

Organisation d'activités culturelles (saine alimentation, vêtements de plein air, safaris-photos) et environnementales (aménagement du territoire et construction d'habitats rustiques et écologiques), le tout en harmonie avec le milieu naturel pour le connaître.

Clientèle

Adultes, jeunes, touristes.

Impacts

Autonomie économique régionale par une exploitation raisonnée des ressources naturelles, pour se déplacer, se nourrir, se vêtir et se loger, le tout dans une approche éducative axée sur la santé et la créativité de l'être humain. Protection du milieu environnant par une approche éducative structurée, avec méthode pour gérer les actions théoriques et pratiques sur le terrain.

Réhabilitation de milieux détériorés après une étude approfondie et des actions concrètes sur le terrain. Valorisation des ressources potentielles (arbres, arbustes, fleurs, etc.) pour faire du site un havre de qualité de vie.

Promoteur

Complicité pour l'environnement naturel

Bertrand Gagnon

C.P. 171

170, chemin Pointe-aux-pins

Saint-Fulgence (Québec)

G0V 1S0

Téléphone: (418) 674-1027

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en cours de réalisation.

Financement

Le projet sera financé par la vente de forfaits «santé-détente» en milieux naturels pour les cadres d'entreprises, la vente de produits artistiques et de l'industrie horticole, le tout pour supporter une approche éducative pour les jeunes (cégeps - universités).

Le camp de vacances du Camp École Kéno

Description

Échelonnement des opérations du Camp École Kéno sur toute l'année.

Clientèle

Jeunes.

Problématique

La situation financière du camp est précaire. Échelonner ses opérations sur toute l'année lui permettrait de se rentabiliser.

Objectifs

Le Camp École Kéno vise à donner aux jeunes et aux adolescents le goût des activités de plein air, l'apprentissage des bonnes techniques de plein air et le respect de l'environnement. L'expédition de canot-camping sur les lacs et les rivières demeure la force principale du Camp.

Impacts

Actuellement, le Camp emploie au lac Long, à Saint-Augustin-de-Desmaures et à Sillery, cinq personnes à temps plein, 140 personnes durant l'été et six au printemps et à l'automne. Au fur et à mesure que les activités s'échelonneront sur toute l'année, le nombre de permanents augmentera. Le Camp Kéno contribue au développement économique de la région de Québec et à la protection de l'environnement en éduquant les jeunes.

Promoteur

Le Camp École Kéno inc.
Roger Landry, directeur général
4947, rue Marie-Le Franc
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
G3A 1V4
Téléphone: (418) 658-4198
Télécopieur: (418) 658-5862

Partenaire

Le club des Lions de Sillery—Sainte-Foy.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie de réalisation.

Calendrier à caractère environnemental et vignette autocollante

Description

Conception, rédaction, mise en page, impression et distribution d'un calendrier portant sur une meilleure gestion des ressources et conçu de façon à motiver et impliquer le citoyen. Création, impression et distribution d'une vignette autocollante portant un message de réutilisation et d'économie des ressources par le réemploi des contenants et emballages de plastique.

Rédaction et publication d'une chronique mensuelle dans le journal régional *Courrier-Sud* portant sur la politique des 3-R.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Conscientiser le citoyen sur l'importance d'exploiter adéquatement nos ressources. Changer les comportements, les pratiques et les valeurs actuelles par l'établissement de nouvelles pratiques. Offrir au citoyen des outils concrets et utilitaires l'invitant à changer ses habitudes.

Impacts

Amélioration de la qualité de vie. Contribution à l'évolution des mentalités, des comportements et des pratiques, ainsi qu'au changement des politiques et des valeurs actuelles. Motivation des adultes dans l'application de gestes concrets visant une saine gestion des ressources par l'intermédiaire des enfants (calendrier à colorier). Réduction de l'impact des déchets d'emballage sur l'environnement. Reconnaissance et définition du potentiel des ressources, de la valeur économique des déchets et option d'approche fondée sur les 3-R.

Promoteur

Environnement Pro-Vert, organisme sans but lucratif
Josée Savard-Proulx, présidente
Environnement Pro-Vert
525, Route Les 60
Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet (Québec)
J3T 1G5
Téléphone: (819) 293-6917

Partenaires

Imprimerie Gravonic inc., Journal *Courrier-Sud*,
Environnement Pro-Vert.

État d'avancement et (ou) échéancier

Ce projet s'étale sur une période d'un an pour sa complète réalisation. La planification et la recherche de financement sont complétées. Les engagements écrits de certains promoteurs ont été obtenus.

Financement

Les coûts prévus sont d'environ 20 000 \$, répartis en immobilisations (1 180 \$), fonctionnement (17 800 \$) et autres (1 047 \$). Les revenus prévus (5 000 \$) sous forme de subventions et de contributions des partenaires du milieu étant insuffisants, une subvention de 15 000 \$ sera demandée.

Concentration «Environnement et développement durable au secondaire»

Description

Préparation d'un programme d'études en environnement et développement durable qui sera offert aux élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire.

Clientèle

Élèves du deuxième cycle du secondaire, doués en français, en sciences de l'homme et en sciences de la nature.

Objectifs

Permettre aux élèves doués pour le français, les sciences humaines et les sciences de la nature de bénéficier d'une meilleure préparation pour entreprendre des études collégiales et universitaires dans les différents domaines se rapportant à l'environnement et au développement durable.

Impacts

Inculquera aux élèves des valeurs reliées à l'environnement et au développement durable par une pédagogie très concrète.

Promoteur

Un enseignant, un responsable de matière et un conseiller pédagogique de la Commission scolaire Val-Mauricie en collaboration avec l'école secondaire Val-Mauricie.
Denis Carignan, personne-contact
Commission scolaire Val-Mauricie
800, 6^e Avenue
Shawinigan-Sud (Québec)
G9P 4E6
Téléphone: (819) 536-5606
Télécopieur: (819) 536-3057

Partenaires

Le ministère de l'Éducation (MEQ), le Collège de Shawinigan, le Centre national en électrochimie et en technologie environnementales inc. (CNETE), le Laboratoire des technologies électrochimiques et des électrotechnologies d'Hydro-Québec (LTEE), la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre de la Mauricie—Bois-Francs et l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

État d'avancement et (ou) échéancier

Novembre et décembre 1995: contact avec les partenaires potentiels, formation d'une équipe de travail (premiers échanges).

Janvier à juin 1996: réaménagement des contenus de programmes pour regrouper les objectifs qui concernent l'environnement et le développement durable, élaboration de stratégies d'enseignement en fonction d'une pédagogie par projet, identification des besoins en matériel didactique, réflexion sur les moyens à prendre pour évaluer les stratégies et les élèves, rédaction de grilles (préliminaires) d'évaluation en situation d'apprentissage.

*La foresterie durable, l'affaire de tous**

Description

Conception et réalisation d'une trousse de sensibilisation et de formation à la foresterie durable. Celle-ci comprendra une vidéo de 30 minutes, une pochette de 25 fascicules de quatre à huit pages sur des sujets variés traitant de foresterie durable, ainsi qu'un cahier d'activités pratiques et de protection et d'aménagement d'habitats fauniques.

Clientèle

Les travailleurs qui oeuvrent à différentes périodes de l'année dans les forêts du Haut-Saint-Maurice et du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Problématique

Depuis plusieurs années, différents intervenants régionaux ont accordé une attention particulière à l'importance du développement durable. Des actions concrètes de grande envergure ont déjà touché plusieurs secteurs d'activité. Toutefois, tout le secteur de l'exploitation de la principale ressource naturelle renouvelable québécoise a été un peu laissé pour compte. Parce que les forêts sont responsables de plusieurs dizaines de milliers d'emplois directs, parce que ceux qui l'utilisent pour leurs loisirs (chasse, pêche, villégiature, etc.) sont encore plus nombreux, il est à-propos d'y intervenir pour s'assurer d'une exploitation adéquate et rationnelle de la ressource tout en favorisant la complémentarité des différentes formes d'utilisation de la forêt.

Objectifs

Toucher tous les travailleurs forestiers de l'ensemble d'un territoire donné pour leur permettre de prendre le virage du développement durable. Faire connaître l'importance d'exploiter l'écosystème forestier sans compromettre la pérennité des ressources forestières et fauniques. Faire comprendre dans quelle mesure l'exploitation des ressources forestières contribue au développement économique et social de la

région. Amener les travailleurs à comprendre l'importance de préserver la biodiversité et les différents écosystèmes et, en conséquence, protéger les habitats fauniques. Amener les travailleurs à comprendre que l'aménagement intégré du territoire doit être encouragé pour assurer la viabilité économique ainsi qu'un large éventail de bénéfices sociaux et environnementaux. Associer les efforts des travailleurs à ceux mis de l'avant par l'industrie forestière pour prendre d'une façon coordonnée le virage de la foresterie durable.

Impacts

Favorisera chez les travailleurs forestiers (reboiseurs, débroussailliers, bûcherons, opérateurs de machinerie lourde, etc.) une meilleure gestion des ressources fauniques.

Promoteur

MADIE inc.
Jean-Yves Deschênes, directeur général
414, Collard Ouest
Alma (Québec)
G8B 1N2
Téléphone: (418) 668-7976
Télécopieur: (418) 668-0265

Partenaires

Association des industries forestières du Québec,
Habitat faunique Canada, Fondation du développement durable, Environnement Canada, Fondation de la faune du Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

Avril 1996 à décembre 1997.

Financement

Total des dépenses: 255 000 \$. Modes de financement prévu: fonds de MADIE, subventions et ventes de services.

L'Estrie...ERE

Description

Actuellement en Estrie, trois éducateurs sont chargés de former les enseignants du primaire en éducation relative à l'environnement (ERE). De plus, le Comité d'éducation interculturelle et de compréhension internationale associé au Syndicat des enseignants de l'Estrie a un créneau où il fait la promotion de projets dans les écoles.

Il s'agirait d'associer ces deux formes d'enseignement relatives à Estrie zone verte (EZV).

Clientèle

Jeunes, étudiants.

Objectifs

Associer ERE-Estrie à EZV. Profiter de la visibilité de EZV pour promouvoir l'éducation relative à l'environnement. Faire circuler l'information environnementale dans les écoles.

Problématique

L'environnement et ses enjeux n'échappent pas au fait que tous les grands problèmes sociaux doivent miser sur l'éducation des jeunes comme un élément majeur du processus de solution et d'amélioration de la situation. Dans cette perspective, Estrie zone verte (EZV) devrait s'assurer d'avoir un volet strictement dédié à l'éducation relative à l'environnement.

Impacts

Les jeunes sensibles à l'environnement se soucient davantage de la protection des espèces et des écosystèmes et ont des comportements plus respectueux améliorant ainsi la qualité du milieu. Ils sont également plus exigeants quant à leur qualité de vie et font des choix de consommation orientés vers des substances et des procédés propres, ce qui contribue à réduire les nuisances associées à la production de biens. Le projet aurait un impact positif sur l'industrie de l'environnement.

Promoteur

Comité d'éducation interculturelle et de compréhension internationale (CEICI) et éducateurs en ERE
Carroll McDuff, membre du CEICI, formateur en ERE
131, Stevenson
Danville (Québec)
JOA 1A0
Téléphone: (819) 839-2682
Téléphone: (819) 828-2682

Partenaires

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie,
Groupe «En d'autres termes» de l'Université de Sherbrooke, Opération nettoyage Memphrémagog.

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est présentement en voie d'élaboration.

Financement

Aucun coût prévisible à ce stade.

Thèmes : éducation, forêt Région : Estrie (05)

Mise sur pied d'un centre d'information sur la flore forestière estrienne

Description

Le centre d'information et d'interprétation sur la flore forestière estrienne se veut un endroit éducatif où il est possible d'en apprendre davantage sur la forêt. Annexé au Collège de Sherbrooke, il utilise l'Arboretum à des fins éducatives et de diffusion.

Clientèle

Grand public et jeunes.

Problématique

La méconnaissance de la flore forestière mène à sa dégradation et au manque de volonté publique de la protéger.

Objectifs

Sensibiliser les gens à la protection de la forêt, faire connaître la biologie des plantes et des arbres de sous-bois ainsi que l'importance de la forêt pour la faune et la flore.

Impacts

Une meilleure connaissance de la forêt incite à la respecter et à la protéger. Ce centre attirerait les groupes scolaires et le grand public, représenterait un apport économique pour la région et mènerait à une exploitation plus respectueuse des ressources. Nouvel outil au service de la population, ce centre apporte une nouvelle vision autre que celle de la forêt comme source d'approvisionnement en matière ligneuse.

Promoteur potentiel

MRC de Sherbrooke.

Partenaires

Municipalités.

État d'avancement et (ou) échéancier

Préparation de visites guidées, activités d'interprétation interactives (guide pédagogique, panneaux représentant les relations faune-flore-habitats) et formation d'animateurs. Selon les moyens financiers, le centre pourrait ouvrir les

fins de semaine et durant la saison estivale pour le grand public et selon la demande pour les groupes scolaires.

Financement

Le projet étant en voie d'élaboration, la planification financière n'est pas complétée. Les sources de financement prévues sont: MRC, municipalités, Collège de Sherbrooke, Université de Sherbrooke, Association forestière des Cantons de l'est, ministère des Ressources naturelles et ministère de l'Éducation.

*Attestation d'études collégiales en éco-interprétation au
Cégep de la Gaspésie et des Îles*

Description

Mise sur pied d'un programme de formation en éco-interprétation. Programme d'un an intégrant les aspects suivants : fondements de l'interprétation, communication, sciences naturelles, histoire régionale, lecture et interprétation de paysages, conception et réalisation d'activités d'interprétation, planification de programmes, éducation à l'environnement, entrepreneurship, langue seconde, plein air et stage.

Problématique

Le développement rapide de l'écotourisme peut avoir pour conséquence la détérioration des habitats. Une méconnaissance de la fragilité des milieux naturels est souvent à l'origine de comportements nocifs. Un des rôles de l'éco-interprète est de sensibiliser l'écotouriste à cette réalité et de l'amener à respecter le milieu visité pour le bénéfice des générations à venir. Ainsi, l'éco-interprète contribuera de façon significative au développement durable.

Objectifs

Former des éco-interprètes et leur permettre de démarrer une entreprise. Stimuler le développement économique et écotouristique dans notre région. Obtenir l'autorisation d'offrir une attestation d'études collégiales en éco-interprétation.

Impacts

L'éco-interprète est un atout indispensable au développement durable des régions. C'est un programme créateur d'emplois qui permettra aux finissants de se trouver un emploi dans ce domaine. Le programme peut aussi déboucher sur un projet de création d'une entreprise.

Promoteur

Cégep de la Gaspésie et des Îles
Gérard Gagnon
C.P. 590
Gaspé (Québec)
GOC IRO
Téléphone : (418) 368-2201
Télécopieur : (418) 368-7003
Internet: gerardga@quebectel.com

Partenaires

Parcs Forillon, de l'Île Bonaventure et du Rocher Percé, Parc de la Gaspésie, de Miguasha, Associations coopérante Amis Chic Chocs et Parc de Miguasha, Conseil régional de concertation et de développement, Conseil régional de l'environnement, Ressources humaines Canada, Société québécoise du développement et de la main-d'oeuvre.

État d'avancement et (ou) échéancier

1995-1996 : mise en forme finale du programme et demande d'autorisation.

Financement

Équipements, laboratoires, salles de classes et enseignants sont assumés par le Collège. Jusqu'à maintenant, ressources humaines Canada et la Société québécoise du développement de la main-d'oeuvre ont été les principales sources de financement.

CD-ROM Internet et développement durable

Description

Production de fiches pédagogiques relatives au développement durable et à un avenir viable.

Clientèle

Élèves.

Problématique

Mieux informés, les élèves, futurs adultes, seront en mesure d'adopter des comportements allant dans le sens du développement durable.

Objectifs

Mettre à la disposition du plus grand nombre d'élèves possible de l'information et des connaissances nécessaires pour mieux connaître leurs milieux afin qu'ils puissent agir sur celui-ci pour l'améliorer dans le sens d'un développement durable.

Impacts

Ce projet permettra aux élèves d'acquérir plus facilement des comportements responsables envers leur environnement. Cela aura des impacts importants dans les choix qu'ils seront amenés à prendre dans leur vie, et dans le futur comme adultes, en regard des questions environnementales ce qui influencera les entreprises de développement durable dans leur milieu.

Promoteur

Commission scolaire d'Aylmer
Guy Benoit, directeur général
115, Principale, 2^e étage
Aylmer (Québec)
J9H 3M2
Téléphone: (819) 684-7709
Télécopieur: (819) 684-7709

Partenaire

L'éducation au service de la Terre.

État d'avancement et (ou) échéancier

À court terme. Les étapes complétées sont la planification, la promotion et sensibilisation et la recherche de financement.

Financement

Les dépenses prévues sont les immobilisations (frais de terrain, bâtisse, infrastructures, etc.) et le fonctionnement (salaires, achat de matériel, fournitures, etc.). Actuellement, des dépenses de l'ordre de 15 000 \$ ont été financées à même le budget d'opérations courantes de la Commission scolaire d'Aylmer. Au départ, l'éducation au service de la Terre investira un montant semblable à celui qui a déjà été investi par la Commission scolaire d'Aylmer. Par la suite, nous comptons recevoir du financement spécifique de la part du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec. Toutefois, il serait extrêmement souhaitable et intéressant que, dans les documents pédagogiques que nous souhaitons produire, des exemples de succès et de projets dynamiques dans le domaine du développement durable d'origine québécoise et outaouaise soient donnés. Pour ce faire, nous avons besoin de la collaboration du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais et de l'ÉcoSommet pour un montant qui pourrait se chiffrer approximativement à 15 000 \$.

Conte pour enfants «Le voleur de poubelles»

Description

Outil pédagogique original s'adressant aux enfants du primaire, avec illustrations et un texte abondant des sujets tels que la surproduction, la surconsommation, le gaspillage, la récupération, la réutilisation, la restauration, la création d'emplois et l'espoir.

Problématique

L'environnement est de plus en plus une préoccupation importante. Des outils éducatifs permettent aux jeunes de les éveiller à la société de conservation.

Objectifs

Sensibiliser les jeunes aux problèmes environnementaux reliés à la surconsommation et distribution du conte aux 33 584 étudiants du primaire de Chaudière-Appalaches.

Impacts

Sensibilisation des jeunes de niveau primaire et éveil à la société de conservation.

Promoteur

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
Jocelyne Lachapelle, directrice
720, rang 7
Frampton (Québec)
G0R 1M0
Téléphone: (418) 479-6503
Télécopieur: (418) 479-6503

Partenaire

Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

État d'avancement et (ou) échéancier

Distribution à partir de septembre 1996. Le projet est en voie de réalisation.

Financement

Dépenses déjà engagées: 4 714,25 \$
Dépenses de production du conte: 36 942,40 \$
Dépenses de distribution: 3 358,40 \$
Revenus: 16 792 \$

Les sources de financement sont les commissions scolaires, les organismes du milieu, Recyc-Québec et le Fonds d'éducation relative à l'environnement.

*Guide des milieux naturels remarquables de Lanaudière**

Description

Réalisation d'un guide avec carte d'inventaire globale et cartes locales pour principaux sites, comprenant inventaire, description, évaluation, recommandations pour chaque site, incluant l'impact prévu de fréquentation.

Clientèle

Grand public.

Problématique

La protection des milieux naturels préserve l'intégrité des écosystèmes. Lanaudière est une région «verte» et entend le rester.

Objectifs

Faire connaître et apprécier la région verte de Lanaudière à la population du sud de Lanaudière, pour développer un sentiment d'appartenance; à celle de la région métropolitaine de Montréal comme lieu de ressourcement; à l'étranger comme destination écotouristique.

Impacts

Développement du sentiment d'appartenance des Lanaudois pour leur région.

Promoteur

Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL)
Jean-Pierre Marcoux, président
365, rue Saint-Louis
Joliette (Québec)
J6E 7N3
Téléphone: (514) 756-0186
Télécopieur: (514) 756-6538

État d'avancement et (ou) échéancier
Mars 1997.

Thème : éducation Région : Lanaudière (14)

*Programme d'éveil sensoriel au milieu naturel sous la forme
d'ateliers ou de classes vertes**

Description

Mise en relation affective positive entre les humains et la nature aboutissant à un respect et à une responsabilisation face à l'environnement.

Clientèle

Jeunes et adultes.

Problématique

La responsabilisation des personnes relativement à l'environnement est un principe de base du développement durable.

Objectifs

Développer une approche expérimentale de l'éducation relative à l'environnement en privilégiant l'axe de développement: la création d'un lien avec le milieu de vie naturel (en milieu urbain et rural) à l'intention de l'enfance et du monde adulte.

Impacts

Faire aimer = protéger
Être en relation = être responsable.

Promoteur

Conseil régional de l'environnement de
Lanaudière
Jean-Pierre Marcoux, président
365, rue Saint-Louis
Joliette (Québec)
J6E 7N3
Téléphone: (514) 756-0186
Télécopieur: (514) 756-6538

État d'avancement et (ou) échéancier
Septembre 1996.

Aménagement de stations d'interprétation

Description

Conception et aménagement de stations d'interprétation dans deux aires distinctes. La première est située sur le site de Muséobus et la seconde se trouve en bordure de la rivière Richelieu à l'intérieur de la halte routière. La thématique développée sera reliée à des notions de physique, de chimie, de biologie et de technologie. Depuis 1989, Muséobus a développé une approche exploratoire de la culture scientifique qui a pour but d'aider l'enfant à comprendre la place qu'il occupe dans l'univers et à faire des liens entre les divers éléments du monde qui l'entoure.

Dans une optique de développement durable, les priorités sont d'assurer la protection, l'amélioration et la conservation du milieu naturel et de ses ressources par l'éducation.

Clientèle

Jeunes.

Problématique

Muséobus croit qu'en faisant acquérir à la population générale des connaissances sur les écosystèmes boisés et rivières, il contribuera à leur préservation.

Objectifs

Sensibiliser les jeunes et le grand public aux problèmes de pollution et de surconsommation ainsi qu'à la nécessité de développer une utilisation rationnelle des ressources naturelles. Faciliter l'intégration des notions scientifiques liées à l'environnement naturel en s'appuyant sur des éléments concrets. Des liens seront établis entre des phénomènes scientifiques présents dans l'environnement quotidien et des notions plus abstraites.

Impacts

Préservation de la biodiversité, les espèces et les écosystèmes. Embauche de main-d'œuvre et d'une conseillère scientifique pour ce projet.

Conscientisation des gens à la fragilité de nos écosystèmes et de nos ressources naturelles. Amélioration de la santé et la qualité de vie des populations concernées.

Promoteurs

Radis inc., Muséobus
Odette Gariépy, directrice
760, chemin des Patriotes
Otterburn Park (Québec)
J3H 1Z5
Téléphone: (514) 464-0201
Télécopieur: (514) 446-4644

Partenaires

La ville d'Otterburn Park et le Fonds d'interventions régionales pour l'aménagement des stations d'interprétation; le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie pour les stations en bordure du Richelieu. D'autres programmes contribuent au projet d'aménagement: Impact Jeunesse qui permet l'embauche de quatre ouvriers et le programme À la Source pour l'engagement de deux stagiaires en environnement.

État d'avancement et (ou) échéancier

Remise du concept comprenant: la recherche préliminaire, la thématique suggérée, l'approche et les moyens retenus, des esquisses du parcours et des panneaux le 15 mars. Remise du scénario le 29 mars comprenant: le dossier de recherche appliquée à la thématique retenue, la rédaction préliminaire des textes, la recherche iconographique, les plans et devis préliminaires. Remise du cahier de réalisation comprenant: les textes finaux, les iconographies, les plans et devis techniques. Approbation et début d'implantation le 30 avril. Installation des panneaux sur le site le 30 mai. Installation des panneaux à la halte routière le 30 juin.

L'école du marais

Description

Restauration d'un bâtiment agricole vieux de 125 ans en pavillon d'interprétation afin de pallier un manque évident d'espace pour répondre aux besoins d'un achalandage de 90 000 personnes sur le site et pour poursuivre nos objectifs d'éducation à la conservation.

Impacts

Conservation d'un territoire, de sa faune et de sa flore par une action éducative soutenue et des infrastructures adéquates. Soutien aux organismes impliqués pour consolider et développer un concept intégré des attraits touristiques régionaux. Conservation d'un site naturel en bordure du lac Boivin qui évite le développement urbain au détriment des habitats. Accès à un site naturel protégé, fréquenté par 90 000 personnes et situé à 120 minutes du centre-ville. Promotion d'actions concrètes de protection de l'environnement par la diffusion d'expositions et d'activités éducatives.

Promoteur

Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin
Mario Fortin, directeur général
700, rue Drummond
Granby (Québec) J2G 8C7
Téléphone: (514) 375-3861
Télécopieur: (514) 378-3738

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier de réalisation du projet est prévu pour l'automne 1996. Le projet est commencé.

Financement

Le coût des dépenses est estimé à 109 169 \$, soit 85 800 \$ pour les immobilisations et 23 369 \$ pour les honoraires professionnels.

Ma maison mon écosystème - Exposition itinérante en Montérégie

Description

Exposition itinérante faisant état des gestes à poser dans le cadre de la gestion de l'habitat humain pour prendre le virage du développement durable dans le domaine du cadre bâti. Passer de l'étape des «choses à faire» au stade de la «façon de faire». Responsabiliser les occupants et gestionnaires d'habitats humains (cadre bâti) aux gestes à poser, tant lors de la construction de l'enveloppe du bâtiment, ses aménagements intérieurs et extérieurs que lors des transformations (rénovation, restauration, agrandissement), plus particulièrement de la résidence familiale. Conception et réalisation d'un concept d'expositions accessibles à l'ensemble de la population tout en étant relié aux programmes de formation des sciences de la nature du niveau primaire.

Clientèle

Jeunes, usagers de la maison, constructeurs.

Objectifs

Sensibiliser au développement durable tous les usagers de la maison aux multiples gestes écologiques à poser chez soi. Ce projet s'adresse plus spécifiquement à la clientèle scolaire du niveau primaire en sensibilisant la jeune génération, citoyens et citoyennes de demain (l'an 2000), tout en n'excluant pas d'autres clientèles.

Impacts

Protection des ressources naturelles tels l'eau, l'air et le sol en mettant de l'avant les décisions contribuant à optimiser le recyclage, éviter le gaspillage et contrôler les risques. Promotion de l'urgence de prendre le virage durable. Création d'emplois pour concevoir l'exposition, sa mise à jour et l'animation.

Impact sur les déchets (matière première non utilisée), traitement sur place des résidus, énergies alternatives, conservation passive, toxicité des produits à ne pas utiliser, réduction de la consommation, durabilité des biens.

Promoteur

Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
Hubert Chamberland, président
806, chemin Richelieu
Beloeil (Québec)
J3G 4P6
Téléphone: (514) 467-8962
Télécopieur: (514) 464-8854

Partenaires

Muséobus (partenaire de réalisation), l'ensemble des commissions scolaires de la Montérégie (15) (clientèle visée) contenu pédagogique.

État d'avancement et (ou) échéancier

Programme de réalisation quinquennal se modelant à l'entente-cadre liant la Société montérégienne de développement (SMD) et le Secrétariat d'état au développement des régions.

La nature dans votre cour

Description

Aménagement de l'extérieur du pavillon de l'éducation du Jardin zoologique de Granby de façon à en faire un outil de sensibilisation et d'action. Cet espace simulerait un terrain privé et présenterait plusieurs aménagements simples ou complexes pour respecter et attirer la faune (nichoir pour chauves-souris, jardin à papillons, écrans végétaux, compost, etc.). Chaque aménagement serait supporté par une affiche précisant ses aspects positifs sur la faune. Pour les aménagements les plus populaires, des fiches techniques seraient disponibles sur demande.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Fournir aux visiteurs du Jardin zoologique de Granby les outils nécessaires pour les convaincre d'aménager leur terrain en fonction de la faune. Démontrer que chacun est responsable de la protection l'environnement et doit poser des gestes concrets.

Impacts

Nous croyons que l'effet multiplicateur pan-québécois (350 000 personnes de toutes les régions du Québec visitent le Jardin annuellement) aura un impact positif. Plus il y aura de personnes qui prendront en main leur propre environnement immédiat, plus il y aura de lieux protégés pour la faune et plus la qualité de vie des citoyens augmentera. Nous croyons surtout que ce type d'aménagement peut rapprocher le citoyen de la faune, le responsabiliser et augmenter son degré de conscience face à l'importance de la protection des habitats.

Promoteur

Jardin zoologique de Granby
Louise Sylvestre, directrice de l'éducation
347, Bourget
Granby (Québec)
J2G 1E8
Téléphone: (514) 372-9113
Télécopieur: (514) 372-5531

Partenaires

Nous sommes encore à la recherche de partenaires bien que des pourparlers soient entamés avec, entre autres, la Fédération canadienne de la faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier de réalisation du projet est prévu comme suit: volet 1, automne 1996; volet 2, automne 1997; et volet 3, automne 1998. Les étapes de la planification et la recherche de financement sont en cours.

Financement

Dépenses anticipées pour le volet 1: 44 000 \$.
Les sources de financement prévues sont des fonds propres au Jardin, des subventions provinciales, l'implication d'autres organismes et toute autre source pertinente.

Constitution d'un répertoire botanique de plantes horticoles

Description

Développement d'un programme de conservation in situ d'éléments rares ou menacés de la biodiversité naturelle et inventaire du matériel des institutions possédant déjà des collections. Le jardin Daniel A. Séguin est l'endroit idéal pour initier un tel projet car il possède déjà un herbier et un complexe serricole bien établi. Ce répertoire lui permettra de se développer à titre de Jardin botanique et ainsi de devenir un centre d'expertise en horticulture dans la Montérégie.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Il y a très peu de jardins au Québec qui possèdent une collection de plantes horticoles répertoriées et bien identifiées. Ceci est un outil essentiel à l'éducation, la recherche et la promotion de connaissances botaniques.

Objectifs

Identifier la collection botanique du Jardin Daniel A. Séguin et répertorier cette collection ainsi que la collection de spécimens d'herbier sur une base de données informatique, afin de rendre possible les échanges d'information avec les autres institutions botaniques et de fournir un instrument d'éducation et de recherche aux étudiants en horticulture, aux chercheurs et au public en général.

Impacts

Accroissement des connaissances écologiques et mise en valeur de la flore et de ses habitats.
Encouragement à la conservation de milieux naturels par le développement d'une expertise en botanique. Protection des espèces menacées.
Développement d'outils de

formation et d'éducation. Démonstration de différentes manières de faire du compost.
Augmentation du pourcentage d'espace vert pour les citoyens.

Promoteur

Fondation en horticulture ornementale de l'ITA de Saint-Hyacinthe
Jacques Ledoux, président
3230, rue Sicotte
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7B3
Téléphone: (514) 778-6504
Télécopieur: (514) 778-6536

Partenaire

Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe (ITA)

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier de réalisation du projet est estimé à 30 semaines (octobre 1995 à mai 1996).

Financement

Implication du secteur privé et du gouvernement provincial.

Écomusée de l'environnement durable en Montérégie

Description

Centre d'interprétation et de sensibilisation sur les applications de solutions durables connues et utilisées au Québec depuis le début de l'occupation du territoire par les humains jusqu'à nos jours.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Montrer l'importance du respect du patrimoine culturel. Montrer que le développement durable (ses principes et ses façons de faire) est depuis de nombreuses générations intégré aux habitudes des acteurs et décideurs du territoire, tant dans la construction des infrastructures que dans les gestes de la vie quotidienne. Confirmer que la société de consommation contribue à la dégradation de notre environnement.

Impacts

Sensibilisation de la population en général sur le fait qu'à travers l'histoire du Québec, depuis les débuts de l'occupation du territoire par les humains, les principes du développement durable d'aujourd'hui ont bel et bien été respectés et appliqués; les raisons, les pourquoi du dérapage de la société de consommation, les enjeux de la société, etc.

Promoteur

Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
Hubert Chamberland, président
806, chemin Richelieu
Beloeil (Québec)
J3G 4P6
Téléphone: (514) 467-8962
Télécopieur: (514) 464-8854

Partenaire

Conseil culturel de la Montérégie.

État d'avancement et (ou) échéancier

Programme de réalisation quinquennal se modelant à l'entente-cadre liant la Société montérégienne de développement (SMD) et le Secrétariat d'État au développement des régions (SDR). Phase 1: étude de pertinence déposée au colloque de l'ÉcoSommet montérégien; phase 2: étude de préfaisabilité déposée à l'ÉcoSommet national de Montréal en mai 1996.

Ferme modèle

Description

Nous proposons de transformer l'ancienne ferme des frères de Saint-Gabriel en une «ferme modèle» biologique qui constituerait une petite exploitation diversifiée tout en étant ouverte aux visiteurs: écoles, touristes, consommateurs, etc. Un jeune couple dynamique pourrait être en charge de la ferme et être autosuffisant.

Clientèle

Grand public, jeunes touristes, agriculteurs.

Problématique

L'agriculture traditionnelle est dans une impasse: nos terres se détériorent, les intrants sont de plus en plus coûteux et ne règlent pas le problème de base. Par ailleurs, les jeunes n'ont jamais l'occasion de voir un animal vivant, de le caresser, de ramasser des oeufs, de travailler la terre et semer quelques légumes.

Objectifs

Illustrer l'importance de la diversité et de la prévention en agriculture, les rotations, le compagnonnage, les engrais naturels, le compostage, etc. Éduquer le public et les agriculteurs. Permettre aux enfants d'être en contact avec la nature. Mettre le producteur et le consommateur en contact direct.

Impacts

Exemple vivant de biodiversité. Amélioration de la qualité de vie et de la santé des agriculteurs et de tous les consommateurs qui mangent leurs produits, par la réduction des pesticides en agriculture.

Promoteur

À déterminer, sous le parrainage de Nature-Action
Richard Fontaine, directeur de projet
C.P. 434
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 5G8
Téléphone: (514) 653-7111
Télécopieur: (514) 441-2138

Partenaires

RJAE, Fondation RHA, MAB Métro.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier de réalisation du projet prévu pour l'année 1997 et les suivantes.

Financement

Subvention de départ et transfert de la propriété du MAPAQ au MEF ou à la Fondation du mont Saint-Bruno.

**Thèmes : éducation, faune et flore, Région : Montérégie (16)
milieux urbains et territoire**

Base de plein air Ville La Joie

Description

Prise en charge par la communauté de Sorel-Tracy d'une base de plein air pour accueillir d'abord des jeunes afin de favoriser l'accès à la nature et l'établissement de relations harmonieuses avec l'environnement. La propriété est de 46,07 ha. Le bâtiment principal est conforme aux normes et de nombreux autres équipements ont été améliorés. Plus de 1 300 personnes sont accueillies à la base chaque année.

Clientèle

Jeunes.

Objectifs

Acquérir des terrains pour les maintenir dans leur état naturel pour le bénéfice des jeunes (milieu forestier, marécages et tourbières). Aménager le site pour le mettre en valeur (bâtiments d'accueil, sentiers, piste d'hébertisme, sentier nature, aménagement faunique). Satisfaire les besoins des jeunes par l'animation (accueil et hébergement de groupes de jeunes, accueil de groupes scolaires). Administrer (financer le développement et organiser le financement récurrent, assurer le soutien à l'action bénévole). Rejoindre, pour 1998, 2000 enfants.

Impacts

Mise en place d'équipements et d'un programme favorisant la tenue d'activités d'éducation et d'éveil en environnement. Protection d'un espace vert en milieu péri-urbain et agricole par un organisme privé sans but lucratif. Protection des marécages situés à la tête du ruisseau Rimbault. Protection d'habitats forestiers et d'habitats humides comprenant une grande variété d'espèces végétales et animales représentatives de la région.

Promoteur

Base de plein air Ville La Joie inc.
André Girard, président
60, rue des Bouleaux
Sorel (Québec)
J3P 5G1
Téléphone: (514) 742-4344

Partenaires

Depuis 1988, Club DVS des Pionniers de Bell Canada, Club Lions Sorel-Tracy, Club Lions Saint-Joseph-de-Sorel, Comité protecteur des Guides de Sorel, Fonds de bienfaisance des Cies Molson, gouvernements du Canada et du Québec, Société montérégienne de développement, Syndicat canadien de l'énergie et du papier, ville de Tracy et bénévoles.

État d'avancement et (ou) échéancier

Élaboration d'un programme d'interprétation et d'éveil à la nature. En 1995, début de l'organisation d'activités de financement récurrentes. Aménagement du sentier-nature. En 1996, lancement du programme d'interprétation et d'éveil à la nature.

Financement

En 1995, les activités de financement ont généré 28 000 \$. Des subventions de 33 700 \$ ont été accordées par les gouvernements alors que la municipalité exemptait de taxes municipales et scolaires la base de plein air. Les revenus d'exploitation sont de 12 000 \$, pour un total de 73 700 \$.

Thèmes : éducation, déchets Région : Montérégie (16)

«L'affaire est dans l'bac»

Description

Promotion des 3-R (réduction à la source, réutilisation et recyclage) auprès des jeunes.

Clientèle

Jeunes.

Objectifs

Par une segmentation de participation à la collecte sélective, diminuer la quantité des déchets dans les sites d'enfouissement, qui ne devraient être utilisés qu'en dernier recours. Sensibiliser la clientèle scolaire et, par ricochet, les parents, à l'importance de diminuer les quantités de déchets.

Impacts

Des emplois seraient créés pour la sensibilisation dans les classes. Augmentation de la participation à la collecte sélective.

Promoteur

Nature-Action—Beloeil—Mont-Saint-Hilaire inc.

Louise Casavant, directrice
600, boul. Laurier, C.P. 83045
Beloeil (Québec)
J3G 6L7

Téléphone : (514) 464-9095

Télécopieur : (514) 446-3747

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier prévu est de deux ans pour Beloeil et Mont-Saint-Hilaire, au niveau primaire.

Financement

Les dépenses prévues sont d'environ 15 000 \$ (salaires, équipement et transport). Les sources de financement potentielles sont les municipalités et des subventions.

Vidéo sur la pelouse écologique

Description

Réalisation d'une vidéo sur la pelouse écologique, illustrant les dangers des pesticides, la prévention (amélioration du sol, méthodes d'entretien, etc.), les espèces résistantes aux maladies et un changement d'attitude à l'égard des «mauvaises herbes».

Clientèle

Citadins.

Problématique

L'utilisation de pesticides est toujours en expansion depuis les années 50. Le problème est particulièrement sérieux en milieu urbain, car on y utilise 10 fois plus de pesticides par unité de surface qu'en milieu agricole. Nous sommes confrontés à une popularité croissante des pesticides en aménagement paysager, surtout sur les pelouses, et à une publicité très agressive des compagnies d'entretien. Les pesticides affectent la qualité de l'eau, de l'air, du sol, donc tous les écosystèmes. On retrouve des pesticides dans les régions polaires où ils n'ont jamais été utilisés.

Objectifs

Améliorer la qualité de vie dans les banlieues «vertes». Sensibiliser les citoyens aux dangers des pesticides et leur donner des solutions de rechange réalistes pour avoir une belle pelouse.

Impacts

Amélioration de la santé et de l'environnement des citoyens. Création d'emplois directs (source de revenus pour les organismes qui diffusent la vidéo) et indirects (développement des entreprises reliées aux engrais naturels et à l'aménagement paysager écologique). Réduction de l'utilisation des pesticides.

Promoteur

Nature-Action

Véronique Courtoy, directrice de projet

C.P. 434

Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)

J3V 5G8

Téléphone : (514) 441-3899

Télécopieur : (514) 441-2138

Partenaires

Mouvement pour l'agriculture biologique Métro et RJAE.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes de la planification, de la promotion et de la sensibilisation sont complétées.

L'échéancier prévu est pour l'année 1996 ou 1997.

Financement

Subventions, implication des secteurs privé, public, des gouvernements fédéral et provincial.

*Coopération internationale sur l'écotourisme et la biodiversité
(Québec-Amérique Centrale)*

Description

Dans le cadre d'une entente institutionnelle de partenariat entre l'UQAM et l'Université nationale de Costa Rica (UNA), le projet consiste à développer et à réaliser un séminaire sur l'écotourisme et la biodiversité. Ce séminaire sera donné pour la première fois en 1997 au Costa Rica et y participeront des intervenants provenant d'au moins trois pays d'Amérique centrale.

Objectifs

À court terme, organiser un séminaire sur l'écotourisme et la biodiversité. À moyen terme, mettre en commun de façon récurrente l'expertise des partenaires de l'entente. La mise en commun de l'expertise peut prendre des formes autres que celle d'un séminaire. Le partenariat UQAM/UNA est ouvert en ce sens que d'autres partenaires institutionnels seront invités à s'y joindre.

Impacts

Formation professionnelle de gestionnaires et autres intervenants en matière d'écotourisme et de biodiversité.

Promoteurs

Centre international de formation et de recherche en tourisme (CIFORT)
et le département d'études biologiques
Université du Québec à Montréal.
François Bédard, professeur
Département d'études urbaines et touristiques
Téléphone : (514) 987-6940
Télécopieur : (514) 987-7827
Internet : bédard.françois@uqam.ca

Partenaires

UQAM et UNA.

État d'avancement et (ou) échéancier

L'échéancier de réalisation du projet est le suivant : en juin 1995, une équipe de l'UQAM se rend au Costa Rica pour explorer des pistes de partenariat avec l'UNA (Costa Rica), à l'hiver 1996, signature d'un protocole de partenariat, en juin 1996, stages d'études à l'UQAM de deux professeurs de l'UNA pour participer au développement du Séminaire sur l'écotourisme et la biodiversité, à l'été 1997, réalisation du séminaire au Costa Rica.

Circuits d'écotourisme en autobus

Description

Réalisation de circuits écotouristiques en autobus : visites thématiques, ornithologie, patrimoines, etc.

Clientèle

Grand public

Objectifs

Promouvoir le tourisme régional tout en réalisant de l'éducation à l'environnement et du loisir scientifique.

Impacts

L'ouverture d'une entreprise en écotourisme assurera quelques emplois et un meilleur achalandage pour le tourisme local. L'atteinte d'objectifs en matière d'éducation et d'information sur les milieux naturels contribue à responsabiliser la population.

Promoteur

Société de conservation de la baie de l'Île-Verte (SCOBIV)
Gérard Michaud, directeur
C.P. 9
Île-Verte (Québec)
G0L 1K0
Téléphone : (418) 898-2757
Télécopieur : (418) 898-2951

État d'avancement et (ou) échéancier

La planification, la promotion et la sensibilisation ont été réalisées.

Code d'éthique en écotourisme

Description

Projet d'élaboration d'un code d'éthique sur l'utilisation du potentiel en écotourisme et de création d'une table de concertation

Clientèle

Entrepreneurs, municipalités

Objectifs

Promouvoir l'écotourisme régional tout en se dotant d'une éthique environnementale. Le projet vise également à promouvoir ce secteur économique qui contient beaucoup de promesses pour la région.

Impacts

L'essor de l'écotourisme sur le plan régional doit être analysé à l'égard de ses impacts environnementaux. Un exercice d'analyse des impacts des autres activités sur le développement de l'écotourisme pourra également être réalisé.

Promoteur

Association touristique du Bas-Saint-Laurent
Serge Ouellet
189, Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup (Québec)
Téléphone : (418) 867-1272
Télécopieur : (418) 867-3245

Partenaires à confirmer

gens d'affaires, des intervenants de la maîtrise en éthique de l'UQAR, des étudiants au baccalauréat, des experts en environnement.

État d'avancement et (ou) échéancier
automne 1996 à été 1997 (à confirmer)

Financement

Les frais de fonctionnement sont de 40 000 \$ (à confirmer). Le financement serait assuré par les partenaires et une (des) subvention(s).

Sentier des Jésuites

Description

Le Sentier des Jésuites est un sentier pédestre et cyclable ainsi qu'un circuit de canotage reliant la municipalité Saint-André à la ville de Québec.

Clientèle

Touristes, grand public.

Objectifs

Développer le tourisme. Permettre à la population d'exercer des activités de plein air à proximité. Contribuer à l'économie locale et régionale.

Impacts

Des revenus seront générés pour les entreprises locales, tels les restaurants, les épiceries, les postes d'essence, les services d'hébergement, de location de guides, etc. Sensibilisation des utilisateurs du sentier au milieu environnant et à sa conservation. Augmentation du tourisme et, incidemment, de l'économie de la paroisse et de ses environs par la publicité.

Promoteurs

Municipalité de Saint-André et Stone-Consolidated
Gabriel Martel, maire
11, rue du Collège
Saintt-André (Québec)
G0W 2K0
Téléphone: (418) 349-8167
Télécopieur: (418) 349-2040

Bis cycle

Description

Ce projet vise à offrir différents services aux utilisateurs de la piste cyclable. Bis cycle est un projet relié à la véloroute des bleuets, ayant pour but de générer de l'emploi en jumelant des corporations publiques ou privées, existantes ou nouvelles, détenant les moyens économiques ou physiques, avec de jeunes entrepreneurs ou de jeunes employés.

Clientèle

Grand public, touristes.

Objectifs

Faciliter l'entrepreneurship chez les jeunes. Permettre l'échange et le transfert de compétences. Promouvoir la collaboration d'entreprises déjà en place. Éviter l'exode des jeunes.

Impacts

Bonification touristique reliée à la piste cyclable. Exemple d'originalité jeannoise par un mode de fonctionnement coopératif et ordonné entre les différents intervenants du milieu. Développement harmonieux de la région grâce à l'amalgame de micro-entreprises et de la corporation de la piste cyclable, qui parrainera le projet. Protection du milieu environnant et conservation de la qualité de vie actuelle et future par l'utilisation du vélo dans d'autres circonstances que le loisir, tel le déplacement pour le travail, etc. Modèle pour d'autres entreprises de la région. Respect écologique du milieu ou restauration de ce dernier, s'il est détérioré.

Promoteur

Corporation du circuit cyclable «Tour du lac Saint-Jean» et les trois MRC du Lac-Saint-Jean.
Nicole Côté
414, rue Collard Ouest
Alma (Québec) G8B 1N2
Téléphone: (418) 668-4541 (bureau)
(418) 662-7549 (domicile)
Télécopieur: (418) 668-0265

État d'avancement et (ou) échéancier

Le projet est en voie de réalisation.

Le Zoo «sauvage» de Saint-Félicien, un outil éducatif et scientifique favorisant la préservation de la biodiversité nordique

Description

Les habitats nordiques reconstitués avec le plus grand souci d'authenticité possible et la cohabitation des espèces dotent le zoo de Saint-Félicien d'un outil éducatif et scientifique de premier ordre pour les visiteurs et la population en général. Le Zoo «sauvage» de Saint-Félicien a reçu plus de six millions de visiteurs à ce jour et couvre plus de 350 ha de superficie. Les assises du produit sont: la reconstitution d'habitats les plus authentiques possible, dans un objectif ludo-éducatif et scientifique.

Clientèle

Touristes et grand public.

Problématique

Le bilan des 35 années d'existence du Zoo est probant. Malgré les aléas de la conjoncture, nous avons toujours su anticiper l'évolution de notre clientèle et combler ses attentes. En 1972, naissaient les Sentiers de la nature, bouleversant les tendances zoologiques traditionnelles. Aujourd'hui, la disparition totale des barreaux, demain, l'exploitation exclusive du créneau nordique: autant d'étapes décisives pour notre survie économique.

Objectifs

Renouveler le produit pour assurer sa pérennité et améliorer sa capacité d'attraction. Assurer le maintien de la viabilité du zoo et augmenter la valeur ajoutée en termes d'outils d'éducation et de sensibilisation à la biodiversité nordique, devenant ainsi une valeur ajoutée sociale et environnementale.

Impacts

Redistribution de retombées économiques (13,14 \$/visiteur) aux pourvoyeurs de services tout au long du trajet (restauration, hébergement, transport, souvenir). Protection du milieu environnant par le respect des normes

environnementales : assainissement des eaux à l'aide de marais artificiels, approche biologique non polluante, sensibilisation à la protection de l'environnement et à l'importance d'en conserver la qualité pour les générations futures. Masse salariale de deux millions de dollars et 200 emplois sur une base annuelle ou saisonnière. Contribution à l'autonomie économique régionale (apport à 75 % de l'extérieur dont le quart représente une clientèle internationale). Pérennité des éléments du vivant et du non-vivant qui se trouvent sur le site, par des programmes de recherche et de gestion continue. Réhabilitation de certains milieux naturels détériorés par des recherches constantes sur les comportements de la nature.

Promoteur

Zoo «sauvage» Saint-Félicien
Martin Laforge, directeur général
2230, boulevard du Jardin
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2P8
Téléphone: (418) 679-0543
Télécopieur: (418) 679-3647

État d'avancement et (ou) échéancier

Actuellement, le zoo est à conclure certains partenariats avec des organismes oeuvrant en préservation de la biodiversité nordique. Exploitation anticipée sur une base annuelle favorisant ainsi une meilleure utilisation du site et une meilleure rentabilité.

Financement

Les travaux en cours devraient générer une augmentation significative de clientèle (25 000 à 50 000 par année) ou une augmentation de revenus. Nous visons une autonomie des moyens de renouvellement et de développement du produit à moyen et à long terme.

La route des fleurs

Description

Développement, sur le territoire de la MRC de Portneuf, d'un circuit touristique mettant l'accent sur l'aménagement floral et paysager de différents lieux publics et privés, et ce, avec l'implication des municipalités, des industries, des organismes ainsi que de la population en général.

Clientèle

Grand public et touristes.

Problématique

Le comté de Portneuf a besoin de stimuler son économie. Un projet de circuit touristique créerait des emplois directs et indirects.

Objectifs

Rendre plus agréable notre milieu de vie. Impliquer les gens dans la mise en valeur de leur milieu. Mettre sur pied un circuit touristique qui contribuera à faire connaître notre comté et stimulera l'économie de Portneuf. Créer des emplois et stimuler le domaine horticole.

Impacts

La mise en place de sites aménagés ou restaurés créera un milieu de vie propice à la croissance de micro-organismes, insectes, oiseaux et autres petits animaux. Création d'emplois pour l'aménagement des sites et l'entretien ultérieur. Le projet pourrait devenir un apport important pour l'économie de Portneuf. Ce projet devrait sensibiliser la population à la beauté et à la propreté de son environnement. Il permettra aussi de créer un lien d'appartenance et favorisera les échanges humains.

Promoteur

Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf
Paul-André Marcotte
780, Coteau des Roches
Notre-Dame de Portneuf (Québec)
G0A 2T0
Téléphone: (418) 286-3445

Partenaires

Député, municipalités, Luralco, citoyens et entreprises, médias, caisse populaire.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes de la planification, promotion et sensibilisation ont été complétées.

Financement

Contribution provinciale: 500 \$, Luralco: 500 \$,
Caisse populaire: 500 \$, commanditaires:
imprimerie, médias et l'appui de la SRDP.

Corridor de randonnée

Description

Le projet comprend deux volets sur le territoire de l'Estrie. Il s'agit de l'aménagement d'un corridor de randonnée entre le mont Mégantic, la montagne de Marbre, le mont Gosford et le poste-frontière de Coburn Gore (75 km) ainsi que de l'aménagement d'un corridor de randonnée entre le poste-frontière de Coburn Gore, le marais du lac Mégantic, la rivière Bergeron et le mont Mégantic (75 km). Pour le moment, seul le premier volet est envisagé.

Problématique

Les touristes sont attirés par un produit touristique innovateur, de qualité et qui sait refléter un souci de la qualité de l'environnement dans une perspective de développement durable.

Objectifs

Offrir aux touristes un produit vert, qui met en évidence les richesses naturelles de la région. Mettre en valeur la qualité de l'environnement de la MRC. Développer le concept du couple «culture-nature».

Impacts

En assurant la protection de milieux naturels, l'aménagement de sentiers forestiers centralise l'activité humaine et préserve les habitats ainsi que la biodiversité qui s'y trouve. De plus, en devenant un pôle d'attraction touristique, le projet attirera des amateurs de plein air dans la MRC du Granit. Enfin, en offrant un loisir de non-consommation, le projet contribue à réduire les nuisances associées à l'activité humaine. Par l'activité physique, le loisir de plein air et le contact avec la nature contribuent à la santé des gens.

Promoteur

Sentiers frontaliers
André Blais, président
3918, Baie-des-Sables
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1R0
Téléphone: (819) 583-5496 ou 583-3023
Télécopieur: (819) 583-0890

État d'avancement et (ou) échéancier

La première phase consiste à faire le débroussaillage et le balisage de plus de 70 km de sentiers non motorisés. La deuxième phase, prévue pour 1998-1999, a pour objectif d'aménager les infrastructures physiques tels des abris, des refuges, des belvédères, des sites de camping et d'interprétation de la nature, de l'histoire et de la géologie, des sculptures et potentiellement, organiser des randonnées guidées. La troisième phase du projet consiste à prolonger le corridor principal vers le marais du lac Mégantic pour revenir au point de départ et ainsi compléter une boucle de 150 km.

Financement

37 000 \$ pour la première phase. Sources à déterminer : CRD-Estrie, MRC du Granit.

*Symposium planétaire de la photographie en Minganie**

Description

Événement majeur prévu pour 1998 via la présentation, sur l'ensemble du territoire de la Minganie, d'activités et d'expositions photographiques destinées à la population locale, régionale et internationale.

Problématique

L'élaboration de ce projet, qui s'inscrit dans le développement du secteur tourisme priorisé par la région, reconnaît les initiatives possibles de développement local et influencera notamment les intervenants dans les orientations et les efforts particuliers pour mettre en valeur cette région. La Minganie doit miser sur ses propres moyens pour participer au développement socio-économique de son territoire en tenant compte des influences et des conditions du marché national et international. Pour un territoire offrant le potentiel d'activités de plein air qui amorce son développement, l'industrie de la photo permet de concevoir l'organisation d'un événement de haute qualité tout en exportant l'image diversifiée de la Minganie.

Objectifs

Conférer à la Minganie sa personnalité touristique. Créer une dynamique entrepreneuriale collective. Concilier développement durable et environnement.

Impacts

Conservation des paysages et des habitats, incluant le patrimoine naturel et bâti. Recherche et harmonisation des activités humaines avec le milieu naturel. Développement d'un environnement social et physique favorisant la diffusion de l'information et la participation. Création d'emplois notamment pour les jeunes de la région. Amélioration et maintien de la qualité

de vie dans le cadre des emplois existants et amélioration du niveau de formation des individus. Appui d'actions concrètes de concertation.

Promoteur

Le Symposium planétaire de la photographie en Minganie inc.
Carole Routhier, présidente
30, Bord-de-la-Mer
Longue-Pointe-de-Mingan (Québec)
G0G 1V0
Téléphone: (418) 949-2065/2049
Télécopieur: (418) 949-2065

Partenaires

Le Symposium a reçu l'appui d'organismes régionaux dont la Société d'aide au développement des collectivités de la Côte-Nord, l'Association touristique régionale de Duplessis et l'Emploi et Immigration Canada.

État d'avancement et (ou) échéancier

Idéalement, le premier événement majeur devrait être livré pour la saison estivale 1998. La planification et la promotion sont en cours.

Financement

Dans la phase de conception nous avons déjà obtenu de l'aide financière d'Emploi et Immigration Canada. Le travail de planification terminé, le dossier de présentation, incluant un budget de fonctionnement, devrait être proposé à des bailleurs de fonds pour la phase du projet : commanditaires officiels majeurs ou d'activités, fournisseurs officiels, secteur public et donateurs privés.

*Conception et préparation d'interventions liées au développement
touristique du village de Magpie*

Description

Interventions permettant de diriger les visiteurs vers les différents lieux, sites et commerces à l'intérieur du village de Magpie, de faire découvrir le patrimoine naturel et de développer une thématique axée sur l'ornithologie.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Améliorer l'accessibilité au village. Diversifier le produit touristique. Protéger et préserver le patrimoine naturel et l'environnement. Créer une dynamique afin de susciter l'intérêt des résidents de Magpie face au développement de leur village. Développer une thématique unique pour un village axée sur l'ornithologie.

Promoteur

Comité de développement touristique du secteur ouest de la Minganie (parrain)
Alain Carpentier, chargé de projet
132, de la Rive
Magpie (Québec)
G0G 1X0
Téléphone: (418) 969-2822
Télécopieur: (418) 969-2135

Partenaires

Développement des ressources humaines Canada et S.A.D.C. Côte-Nord (Guy Dorval).

État d'avancement et (ou) échéancier

1^{re} phase: hiver 1995-1996
2^e phase: été 1996

Financement

Dépenses en voie d'évaluation, revenus non prévus et possibilités en voie d'évaluation.

**Thèmes : écotourisme, territoire, climat et atmosphère, Région : Côte-Nord (09)
lacs et cours d'eau, faune et flore, forêts**

Guide écotouristique de la moyenne Côte-Nord

Description

Il s'agit d'un guide qui parlerait de l'écologie de la moyenne Côte-Nord et des sites intéressants à visiter.

Objectifs

Sensibiliser la population à l'écologie d'une région «froide». Donner le goût aux touristes de visiter la moyenne Côte-Nord.

Impacts

En donnant de l'information aux gens qui collaboreraient ainsi à protéger le milieu, on participera à la conservation du milieu, à la protection de la biodiversité et à l'accessibilité de la nature au public.

Promoteur

Michèle Paquette, biologiste
852, du Gué
Sept-Îles (Québec)
G4R 4K2
Téléphone: (418) 927-2460

Partenaires

En recherche de partenaires.

État d'avancement et (ou) échéancier

Janvier 1996 à janvier 1997.

Financement

Frais de matériel: 3 000 \$
Subvention pour publication: à déterminer,
recherche de collaboration.

Thèmes : écotourisme, lacs et cours d'eau, Région : Côte-Nord (09)
faune et flore, forêts

Centre d'équitation les chevaux de la Minganie

Description

Équitation sur des sentiers aménagés pour protéger et respecter l'environnement.

Objectifs

Offrir une activité de plein air et récréotouristique. Mettre en valeur des sentiers naturels et respecter le décor naturel, la faune et la flore. Mise en place de panneaux d'interprétation.

Impacts

Le projet aura des impacts sur la santé et la qualité de vie des populations humaines par la sensibilisation de la population et de la clientèle et à titre de sport de plein air, d'activité physique et de relaxation, en plus de créer deux emplois.

Promoteur

Centre d'équitation les chevaux de la Minganie enr.

Farcy Valmont, propriétaire
256, Jacques-Cartier
Rivière-au-Tonnerre (Québec)
G0G 2L0
Téléphone: (418) 465-2944

État d'avancement et (ou) échéancier

Printemps 1996.

Financement

Immobilisations: 41 280 \$
Fonctionnement: 12 700 \$
Modes de financement: subventions, prêts, investissement personnel.

La Côte des Archipels (Sainte-Marie, Harrington et l'île Providence)

Description

Récro-tourisme d'aventure maritime avec randonnées en bateau à travers les archipels permettant aux visiteurs de vivre, à la fois, les trois aspects intégrés de l'écologie humaine, animale et végétale, dans un paysage grandiose et exceptionnel à caractère nordique.

Clientèle

Grand public.

Problématique

L'économie de la Basse-Côte-Nord est surtout axée sur la pêche, une activité saisonnière, et les communautés ont été durement affectées par le déclin de la pêche côtière, l'extinction de poissons de fond et l'instauration d'un moratoire. Par ailleurs, certains milieux de la région sont victimes de braconnage et des habitations insulaires sont vandalisées.

Objectifs

Créer une industrie complémentaire à celle de la pêche. Constituer un nouveau produit récro-touristique de type «Archipel» dans la catégorie aventure maritime du genre aisé et à coût abordable.

Impacts

Le projet récro-touristique La Côte des Archipels vise la conservation des paysages et des habitats insulaires incluant les patrimoines naturels et bâtis ainsi que la restauration des maisons de pêche d'été abandonnées et leur réaménagement en escales pédestres et en camps sommaires. Diversification de l'économie monolithique et saisonnière qu'est la pêche. Restauration et conservation des paysages et des habitats insulaires, incluant les patrimoines actuels et bâtis dans les archipels de Sainte-Marie, Harrington-Harbour et du Petit Mécatina, réduction du braconnage sur la faune ailée et du vandalisme. L'implantation et l'actualisation de ce projet fourniront des emplois saisonniers et

diversifieront sûrement l'économie de ce secteur de la Basse-Côte-Nord tout en favorisant l'émergence de petites entreprises. Contribution substantielle à la revitalisation de ces communautés.

Promoteur

Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent
Richmond Monger, administrateur municipal, et Dan Mauger, agent de développement économique
Chevery (Québec)
G0G 1G0
Téléphone: (418) 787-2244
Télécopieur: (418) 787-2241

Partenaires

Les comités récro-touristiques de Tête-à-la-Baleine et de Harrington-Harbour, Société historique de Mécatina, Tangram inc. experts-conseils, Culture and Wildlife Society of Harrington-Harbour et le Secrétariat au développement régional, Côte-Nord.

État d'avancement et (ou) échéancier

Implantation du projet et actualisation des priorités prévues au plan d'action pour 1996 à 2001. Production du plan d'aménagement et de développement, et du plan d'action; dépliants et affiches de promotion bilingues; promotion et certaines étapes d'implantation, etc.; support technique auprès des comités récro-touristiques.

Financement

Nous avons investi jusqu'à maintenant plus de 150 000 \$, dont plus de 60 000 \$ proviennent directement du fonds d'administration général de la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe Saint-Laurent. Les modes et les sources de financement prévus sont: des subventions gouvernementales et municipales, l'implication des promoteurs privés et des communautés locales par le système coopératif.

Thèmes : écotourisme, éducation, Région : Montérégie (16)
lacs et cours d'eau, faune et flore

Développement récréo-touristique sur le bassin de Chambly

Description

Organisation d'activités d'interprétation de la nature, de l'environnement et de l'histoire en rabasca et en ponton motorisé à faible tirant d'eau.

Clientèle

Touristes, grand public.

Objectif

Faire découvrir les charmes et secrets naturels du bassin de Chambly aux résidants et aux touristes.

Impacts

Sensibilisation de la population à l'écosystème et à l'histoire du bassin de Chambly. Contribution à l'économie locale par l'achalandage des touristes.

Promoteur

Kayak et catera
Claude Huart, directeur
1235, Saint-Joseph
Chambly (Québec)
J3L 5X1

Téléphone : (514) 658-9853
Télécopieur : (514) 658-6212

Partenaires

Parc Canada, Codec Chambly, Guides au pays de Chambly.

État d'avancement et (ou) échéancier

La réalisation du projet est prévue pour l'automne 1996. La planification, la promotion, la sensibilisation et la recherche de financement ont été réalisées.

Financement

Les dépenses et les revenus sont estimés comme suit: dépenses, 3 500 \$ (promotion, bâtiments, salaires), et revenus, 23 400 \$ (15 \$/personne, six randonnées par semaine, 13 personnes par embarcation pendant 20 semaines).

«*Dura-haltes*» de séjours en Montérégie

Description

Mise en oeuvre et implantation du réseau d'infrastructures de haltes de séjours adaptées aux projets de vie dans la nature (réseau vert - cyclable et fondable - pédestre) et parcs de conservation, etc. prévus en Montérégie.

Clientèle

Grand public.

Objectifs

Mettre en évidence par des applications concrètes, le développement durable touchant le cadre bâti : aménagements intérieurs et extérieurs, fonctions reliées aux activités dans la nature, adaptation d'énergie renouvelable éolienne, solaire, énergie passive, récupération des eaux usées, recyclage, etc. Sensibiliser la population utilisatrice des infrastructures de plein air et de nature en loisir, tourisme et culture aux impacts de l'application des principes de développement durable sur le cadre bâti et les services d'appoint, d'abord dans le domaine récréatif, et responsabiliser les gens de façon qu'ils puissent en faire la promotion et l'usage dans les autres activités humaines.

Promoteur

Une corporation privée à être formée par des intervenants du milieu dont le promoteur est
Hubert Chamberland
Hubert Chamberland, architecte et urbaniste
806, chemin Richelieu
Beloil (Québec)
J3G 4P6
Téléphone : (514) 467-8961
Télécopieur : (514) 464-8854

Partenaires

Les entreprises privées suivantes : Sambrabeck inc. (technologie en énergie éolienne) Eosol inc. (énergie éolienne et solaire) Atelier Villeverte (architecture et urbanisme).

État d'avancement et (ou) échéancier

Programme de réalisation quinquennal se modelant à l'entente-cadre liant la Société montérégienne de développement (SMD) et le Secrétariat d'État au développement des régions; étude de pertinence déposée au colloque de l'ÉcoSommet montérégien; étude de pré-faisabilité déposée à l'ÉcoSommet national de Montréal en mai 1996.

*Le Conseil national du développement durable (CNDD)**

Description

Le CNDD sera composé de représentants de groupes environnementaux, de syndicats, d'associations de gens d'affaires, de scientifiques ou d'autres intervenants ayant un intérêt particulier pour le développement durable. Comme l'action environnementale doit aussi reposer sur de fortes participations régionales, le CNDD comprendra des représentants de tous les conseils régionaux de l'environnement.

Promoteur

Gouvernement du Québec.

Problématique

Les questions environnementales sont l'affaire de tous et l'action gouvernementale doit pouvoir compter sur l'appui des citoyennes et des citoyens et vice-versa. À cette fin, un gouvernement du Parti Québécois créera le Conseil national du développement durable (CNDD).

Objectifs

Conseiller le CNDD quant à la définition d'une politique de développement durable. Conseiller le CNDD quant à l'application de la Charte de l'environnement et de la politique de développement durable.

Demander au ministère de l'Environnement et de la Faune de tenir des enquêtes publiques ou de porter des accusations devant le Tribunal de l'Environnement contre ceux qui contreviennent à la Charte de l'environnement et aux autres lois et règlements.

Une loi sur la protection des activités agricoles

Description

Adoption d'une loi sur la protection des activités agricoles visant à favoriser la cohabitation entre les différents usages du milieu agricole. En définissant des balises claires, les résidants du milieu rural seront au fait des avantages et des inconvénients tels le bruit, les odeurs et les poussières résultant des activités agricoles. Ce volet vise à améliorer la qualité de vie des populations. L'amélioration est obtenue par une meilleure connaissance du milieu et des réalités agricoles, prévenant par le fait même les désagréments auxquels les résidants du milieu rural doivent s'adapter.

Problématique

Plusieurs usages cohabitent en milieu agricole, mais dont les objectifs ne sont pas nécessairement les mêmes.

Objectifs

Favoriser la cohabitation entre les usages du milieu rural. Élaborer un guide des pratiques agricoles pour les producteurs agricoles. Établir des mécanismes pour recevoir les plaintes des citoyens en regard des pratiques agricoles.

Impacts

Meilleure cohabitation entre les usages du milieu rural. Amélioration de la qualité de vie des résidants. Formation et sensibilisation des producteurs agricoles à la protection des ressources naturelles.

Promoteur

Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe
850, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7S3

Partenaires

Les municipalités, les MRC, le gouvernement.

État d'avancement et (ou) échéancier

Dépôt d'un avant-projet de loi sur la protection des activités agricoles en juin 1995. Un guide sur les pratiques agricoles devrait venir compléter la loi. Le guide devrait être disponible à la fin de l'année 1995.

*Information environnementale de deuxième génération selon la Déclaration de Montréal de 1991 sur l'information environnementale pour le XXI^e siècle**

Description

Techniquement, la Déclaration de Montréal de 1991 veut alléger la tâche de plus en plus complexe du décideur en lui fournissant une information de 2^e génération (terme de la Déclaration) qui intègre à la fois les préoccupations environnementales et économiques (et implicitement les préoccupations sociales). Cette information doit posséder certaines qualités. Ultimement, elle s'exprime par l'intermédiaire d'indicateurs environnementaux qui sont élaborés à partir d'une multitude de cadres pertinents. En plus, elle doit provenir de multiples sources, ce qui débouche sur un partenariat actif.

Problématique

Les développements durables (1989 +), régulé (1960 +) ou libre (avant 1960), nécessitent des processus de décision et des contenus informationnels différents les uns des autres.

Pour passer du développement régulé au développement durable, il y a un pas important à franchir tant au niveau de nouveaux processus décisionnels qu'à celui de la génération de la nouvelle information qui leur est nécessaire. C'est sur ce dernier aspect que s'est arrêtée la Déclaration de Montréal sur l'information environnementale pour le XXI^e siècle. Elle veut répondre au cadre classique de la décision: information; décision; action (développement).

Ce cadre implique qu'une variation du type de développement doit nécessairement se baser sur une variation du type de décision et d'information: type d'information; type décision; type développement.

Objectifs

Rendre disponible aux décideurs une information pertinente qui puisse être utilisée pour protéger l'environnement, mais principalement pour réaliser un développement. Appairer les processus décisionnels et l'information environnementale de 2^e génération. Permettre l'intégration de problématiques de différents secteurs. Sensibiliser les décideurs et la population au développement durable à partir d'une information plus adaptée aux problématiques de développement et de durabilité.

Impacts

Passer d'une information qui vise la protection de l'environnement à un autre type d'information plus adaptée et plus complète qui vise le développement durable, le tout apparié au bon processus décisionnel.

Promoteur

Service de la qualité de l'atmosphère du ministère de l'Environnement et de la Faune.

Partenaire

L'OCDE est très active dans le développement de cette nouvelle information.

Thème : processus de planification et de décision Région : le Québec

Le Comité ministériel du développement durable (CMDD)*

Description

Le Comité ministériel du développement durable (CMDD) sera partie intégrante du pouvoir exécutif d'un gouvernement du Parti québécois et nécessitera un changement majeur du processus décisionnel de ce dernier.

Le rôle du CMDD sera de voir au respect de la Charte québécoise de l'environnement, de préciser une politique québécoise de développement durable et de veiller à son application.

Présidé par le ministre de l'Environnement, le CMDD réunira tous les ministres dont les ministères ont des actions à impacts écologiques.

Objectifs

Le CMDD approuvera, refusera ou modifiera tous les projets gouvernementaux ou privés ayant des impacts écologiques. Pour tous ces projets, le CMDD, avec le Conseil du Trésor, sera la dernière étape à franchir avant leur approbation par le Conseil des ministres. La création du CMDD signifie un changement dans le processus décisionnel du gouvernement.

Promoteur

Gouvernement du Québec.

*Écologisation du gouvernement fédéral dans le cadre du développement durable**

Description

Les interventions du plan fédéral d'écologisation touchent les quatre volets suivants: la conformité aux normes, les actions correctives, la gestion environnementale et les comportements responsables.

Problématique

Le gouvernement fédéral est une entreprise qui gère 224 000 employés, 59 000 immeubles fédéraux, 25 000 véhicules à moteurs, 21,4 millions d'hectares de terrain, 8 milliards de dollars d'achats.

Objectifs

Général: intégrer les principes du développement durable aux décisions et aux activités de tous les ministères et agences fédéraux au Québec.

Particuliers: accroître la performance environnementale tout en réduisant les coûts; assurer la conformité aux normes; implanter des systèmes de gestion environnementale; faire rapport au parlement.

Impacts

Au début, réalisation des opérations au Canada par les ministères identifiés. Ce plan exclut les responsabilités territoriales et les réserves indiennes du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Il encourage les ministères à travailler avec les agences et les sociétés de la Couronne et avec le temps, à prendre des initiatives complémentaires.

Promoteur

Gouvernement fédéral en région du Québec.

Rachel Turgeon, Francine Perron
Responsables du programme
1179, rue de Bleury
Montréal (Québec) J4M 1E8
Téléphone: (514) 496-7673 ou 283-0195
Télécopieur: (514) 283-5836

Partenaires

Toutes les agences et tous les ministères fédéraux.

Échéancier

Janvier 1996.

*Les aménagements routiers dans la traversée d'agglomérations québécoises, d'un projet-pilote**

Description

L'approche préconisée consiste à développer des concepts d'aménagement qui reconnaissent et cherchent à maintenir le caractère multifonctionnel des routes qui traversent des agglomérations, sous la responsabilité du ministère des Transports. Les solutions proposées tiennent compte ainsi des enjeux liés à la circulation, la sécurité de la route et de ses abords, l'état de l'environnement, aux orientations d'aménagement du territoire et à la présence de fortes concentrations de résidants.

Problématique

Un bref regard sur la situation environnementale actuelle des abords routiers indique que les traversées de petites et moyennes agglomérations de 50 000 résidants et moins par des routes de catégorie nationale et régionale, sont souvent des sites où il existe des problèmes réels de sécurité, de circulation et d'environnement. Ainsi, les nuisances environnementales (bruit, vibrations, émission de contaminants atmosphériques, etc.), l'effet de barrière, l'insécurité des abords routiers, le rétrécissement de l'espace public de détente, la perte d'espaces verts (parcs de quartiers, de voisinage) et la dégradation des paysages urbains sont autant d'effets principaux de la circulation routière tels qu'exprimés par les populations concernées.

Objectifs

Réaliser «in situ» un ou des projets-pilotes sur la base d'une nouvelle démarche de planification d'un réaménagement de route en traversée d'agglomération. Évaluer l'efficacité des différentes solutions proposées dans le cadre du ou des projets-pilotes. Produire un guide technique en fonction des résultats obtenus du ou des projets d'expérimentation.

Impacts

Ce projet permettra d'améliorer la qualité de vie, d'augmenter la sécurité aux abords des agglomérations, d'améliorer la qualité de l'environnement, naturel, sonore et visuel.

Promoteur

Ministère des Transports du Québec, Service des politiques d'exploitation.

Partenaires

Les municipalités et les organismes du milieu.

Financement

Le partage des responsabilités financières entre le MTQ, le milieu municipal et d'autres organismes, portant sur le projet-pilote de traversée, sera également expérimenté.

**Thèmes : processus de planification Région : Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)
et de décision, éducation**

***Le regroupement CFRE du Moyen-Nord inc.—Centre écologique
du Lac-Saint-Jean inc.***

Description

Dorénavant, le regroupement CFRE du Moyen-Nord Inc. / Centre écologique du Lac-Saint-Jean Inc. offrira un service de support complet pour le bénéfice des gestionnaires des ressources naturelles et du développement durable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Clientèle

Gestionnaires de ressources naturelles et de développement durable.

Problématique

La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean appuie son développement sur la mise en valeur des ressources naturelles. Conscient de cette problématique, le Cégep de Saint-Félicien a retenu le créneau de la gestion intégrée des ressources, par son programme de formation spécifique intitulé «les techniques du milieu naturel». De plus, grâce à la volonté du collègue d'extensionner son mandat de formation en gestion des ressources naturelles et de répondre à des volontés régionales, le Centre écologique du Lac Saint-Jean Inc. et le Centre de formation et de recherche en environnement (CFRE) du Moyen-Nord Inc. ont été créés. Tous deux ont acquis, au cours des années, une crédibilité dépassant les limites de la région et font partie des meneurs dans leur champ respectif. D'un commun accord, les deux organismes ont décidé d'unir leur expertise.

Objectifs

Assurer l'existence des ressources renouvelables par une saine gestion prenant en compte les aspects écologique, économique et social.

Impacts

Consolidation des emplois rémunérés au sein des deux organismes promoteurs, et consolidation et création d'emplois liés à la mise en valeur intégrée des ressources naturelles. Protection du milieu environnant et conservation de sa qualité actuelle et future par une mise en valeur intégrée des ressources naturelles, des stratégies de mise en oeuvre des mécanismes de suivi et des activités de recherche-développement. Réhabilitation de milieux détériorés par l'identification de ces milieux, des milieux à préserver et des meilleures solutions à appliquer.

Promoteur

Gérald Lebrun
Centre de formation et de recherche en
environnement (CFRE) du Moyen-Nord Inc.
Complexe du Parc
1209, boul. Sacré-Coeur
C.P. 145
Saint-Félicien (Québec)
G8K 2P8
Téléphone: (418) 679-8710
Télécopieur: (418) 679-8372

Thème : processus de planification et de décision Région : Saguenay—Lac-St-Jean (02)

Propositions de politiques et de stratégies de développement durable

Description

Dans le processus décisionnel menant à la réalisation d'activités, nous favorisons l'intégration des principes du développement durable qui nous incitent à voir plus loin que le «service à livrer» nous amenant à évaluer les conséquences pouvant découler de nos actions et à les intégrer aux solutions qui seront retenues.

Impacts

Assainissement des finances publiques, ce qui augmente notre autonomie, nous rendant moins dépendant du support financier des autres paliers de gouvernement. Développement en région d'une expertise adaptée à nos besoins et exportable par la mise à contribution des secteurs professionnels locaux. Réhabilitation de milieux détériorés par l'assainissement des eaux usées, l'assainissement de la Rivière-aux-Sables et ses berges, la gestion des neiges usées, la patrouille environnementale, le dépôt de matériaux secs. Création et consolidation d'emplois dans notre région.

Promoteur

Ville de Jonquière
Roger Lavoie, directeur
Service des travaux publics
3560, boulevard du Royaume
C.P. 2000
Jonquière (Québec)
G7X 7W7
Téléphone: (418) 546-2122
Télécopieur: (418) 546-2118

État d'avancement et (ou) échéancier
Projet à développer.

Pôles de vie

Description

Ce projet représente un plan stratégique de développement culturel et communautaire axé sur l'implication de pôles de vie susceptibles de mettre en valeur la culture des Montagnais et leurs modes de vie actuels et anciens. La notion de pôles de vie est basée sur la définition du mot «pôle» comme un lien ou un moyen d'attraction et d'intérêt et sur celle du mot «vie» englobant l'activité humaine en général, la manière de vivre, les moyens de subsistance.

Promoteur

Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean
1671, rue Ouiatchouan
Mashteuitch (Québec)
G0W 2H0
Téléphone: (418) 275-2473

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

**Thèmes : processus de planification Région : Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)
et de décision, faune et flore**

Sommet régional sur la faune et son territoire

Description

Tenue d'un sommet sur la gestion de la faune et du territoire régional.

Problématique

Le gouvernement central se retire graduellement du contrôle de la faune des territoires libres.

Objectifs

Permettre à la population régionale de prendre en main la gestion de sa faune et de son territoire.

Impacts

Maintien de l'attrait de la région comme site de prélèvement faunique et récréo-touristique par une bonne gestion de la ressource faunique sur les territoires non organisés. Accessibilité à la faune pour toutes les classes sociales par la prise en charge, par le milieu, de la gestion faunique des territoires libres. Utilisation rationnelle des ressources sur la base du développement durable, par une rencontre de tous les intervenants présents sur les territoires non organisés. Conservation de la biodiversité de la faune par une saine gestion. Maintien des habitats de bonne qualité et restauration d'habitats détériorés, par la conservation de la faune.

Promoteur

Alain Gagnon
Fédération québécoise de la faune
régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean
211, 15^e Avenue
Dolbeau (Québec)
G8L 2M6
Téléphone: (418) 276-6153
Télécopieur: (418) 276-2720

**Thèmes : processus de planification Région : Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)
et de décision, éducation**

***États généraux sur l'environnement et production du volume intitulé
«Pour que demain soit»***

Description

Portrait de la situation en environnement régional sur divers plans (environnement - concept global). Production d'un volume intitulé «Pour que demain soit, regroupant toutes ces données.

Clientèle

Grand public, décideurs.

Objectifs

Conscientiser la population et les décideurs sur l'état de la situation en environnement afin de le gérer adéquatement.

Impacts

Création d'une banque de données en environnement. Protection du milieu environnant par la conscientisation.

Promoteur

Gabriel Dallaire
Conseil régional de l'environnement
425, Sacré-Coeur Ouest
Alma (Québec)
G8B 1M4
Téléphone: (418) 662-9347
Télécopieur: (418) 662-2084

Gestion intégrée de l'environnement de SÉCAL

Description

La gestion intégrée de l'environnement est le système de gestion que SÉCAL a choisi afin d'arrimer les préoccupations environnementales à la gestion générale. Ce système répond aux critères généraux de systèmes internationaux tel ISO 14001.

Clientèle

Industries, employés.

Impacts

Développement d'un haut niveau d'expertise en termes de gestion environnementale et dans le domaine technique. Protection du milieu environnant par l'identification et la minimisation des impacts locaux et régionaux. Réhabilitation de milieux détériorés par l'identification de milieux potentiellement détériorés et la correction de la situation, par exemple les SDDS et le programme de minimisation des déchets. Responsabilisation des fournisseurs, de tous les employés.

Promoteur

SÉCAL
C.P. 1800
Jonquière (Québec)
G7S 4R5

Daniel Gilbert: Téléphone: (418) 699-6369
Télécopieur: (418) 699-3493
Johann Ellefsen: Téléphone: (418) 699-2417
Télécopieur: (418) 699-6345

*Comprendre ensemble les impacts de la répartition des fonds
publics entre les territoires*

Clientèle

Décideurs, grand public.

Problématique

En démocratie, les citoyens et leurs élus sont responsables des orientations de leurs institutions. Une région qui perd sa démographie, perd son marché, son admissibilité au financement public. Perd également son économie.

Objectifs

Faire comprendre aux citoyens les tenants et aboutissants de la répartition des fonds publics. Proposer les bases d'un mode plus adéquat de répartition du financement entre les territoires.

Favoriser le maintien d'un bon équilibre économique et social entre les centres urbains et les périphéries. Outiller le milieu local pour mieux organiser ses actions. Assurer aux citoyens des différents territoires une égalité des chances.

Impacts

Restauration des conditions de base d'un développement social.

Promoteur

Régie régionale de la santé et des services sociaux Saguenay
Marc Boudreault, Charles Côté, Daniel Larouche
930, Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec)
G7H 2A9
Téléphone: (418) 545-4980
Télécopieur: (418) 545-6413

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

*Développement et renforcement mutuels des organismes
communautaires en santé, environnement et développement durable*

Description

Information et sensibilisation de la population et des divers organismes et intervenants sur l'environnement, la santé et le développement durable. Invitation des organismes et des représentants de la population à une table de concertation afin de les mettre en lien pour qu'ils s'associent.

Promoteur

Lise Tremblay
Le club MilleZinc
481, des Merisiers
Jonquière (Québec)
G8A 1S8
Téléphone: (418) 542-1426

Clientèle

Organismes communautaires.

Impacts

Contribution à l'autonomie économique régionale et protection de l'environnement, puisque le projet permet d'établir une synergie par l'association des organismes qui se prendront davantage en main.

Stratégie d'actions du développement durable au Saguenay— Lac-Saint-Jean

Description

Processus d'appropriation du concept de développement durable. La région laboratoire propose cinq phases pour la réalisation de cette stratégie de développement durable. Ce sont: phase 1: réalisation de l'ÉcoSommet régional; phase 2: développement d'outils de développement durable; phase 3: production du bilan de développement durable de la région du Saguenay— Lac-Saint-Jean; phase 4: réalisation d'un plan d'action de développement durable par MRC; phase 5: réalisation du premier Sommet International sur le développement durable et sur ses régions laboratoires.

Objectifs

Favoriser l'autonomie économique durable de la région en fournissant à celle-ci des outils tels: une grille d'analyse et d'application du développement durable, un bilan régional de développement durable, un plan d'action de développement durable par MRC. Constituer une banque de projets de développement durable. Fournir à la région une fenêtre internationale pour ses projets, un potentiel de partenariat pour la réalisation de ceux-ci. Prendre connaissance des expériences de développement durable qui se déroulent un peu partout dans le monde.

Impacts

Création d'emplois. Protection du milieu environnant. Conservation de la qualité de vie actuelle et future. Pérennité des ressources renouvelables et non renouvelables. Réhabilitation de milieux détériorés.

Promoteur

Région laboratoire du développement durable (RLDD)
Jacques Régnier, directeur général
425, Sacré-Coeur Ouest, Apt. 14
Ville d'Alma, Québec
G8B 1M4
Téléphone: (418) 668-7533
Télécopieur: (418) 662-2084

État d'avancement et (ou) échéancier

La première phase est en cours actuellement et se réalisera jusqu'au mois de novembre 1997.

Financement

Chacune des phases avant d'être entreprises devra être assurée de son financement. Une partie de ce financement sera assurée par la RLDD elle-même. La différence fera l'objet d'un partenariat le plus large possible.

***Une antenne sur les besoins
Contact Bas-Saguenay***

Description

Le projet vise à faciliter la prise en charge collective des milieux en dévitalisation dans le Bas-Saguenay. Il s'agit de mettre sur pied une équipe de trois intervenants qui travailleront à appuyer techniquement les groupes, organismes, individus issus des milieux ruraux qui travaillent à l'avancement de projets collectifs ou individuels (entreprise ou projets liés à l'amélioration des conditions de vie). Les intervenants qui serviront de support technique seront formés dans l'action. Ils agiront sur tout le territoire du Bas-Saguenay et au plan géographique, leur localisation (point de chute) sera dispersé. Ce projet s'échelonne sur trois ans et met l'accent sur la formation dans l'action.

Clientèle

Organismes communautaires.

Problématique

Actuellement, plusieurs projets de développement sont mis de côté par les bénévoles des corporations de développement local, faute de ressources techniques disponibles pour les aider à faire avancer leur projet. Ainsi, plusieurs idées et ressources sont sous-utilisées parce que l'expertise est absente et que les municipalités ne peuvent en assurer les coûts seules.

Objectifs

Permettre aux collectivités rurales de développer un savoir-faire et de se munir de moyens pour faire avancer des projets collectifs et individuels.

Aller chercher les ressources extérieures et apprendre à les utiliser (péréquation).

Impacts

Création d'emplois. Protection du milieu environnant par une sensibilisation de la population pour en conserver la qualité de vie actuelle et future.

Promoteur

Table d'échanges et d'intervenants du Bas-Saguenay
Marie-Joelle Brassard
1171, 7^e Avenue, bureau 205
Ville de la Baie (Québec)
G7B 1S8

Partenaires

Le projet résulte d'une démarche de partenariat entre les organismes membres de la table d'échange et d'intervention du Bas-Saguenay qui regroupe sept municipalités. De plus, des organismes, entreprises des milieux et municipalités seront appelés à y participer et à contribuer financièrement.

Le développement intégré des rivières

Description

Réaliser un projet-pilote au Lac-Saint-Jean, qui consiste à valider la méthode d'analyse multicritères comme outil d'aide à la décision.

Problématique

À l'occasion de l'approbation du plan de développement 1993 d'Hydro-Québec, le Conseil des ministres a décidé de confier à un groupe de travail interministériel (GTI), composé de représentants du ministère de l'Environnement et de la Faune et du ministère des Ressources naturelles, le soin d'élaborer un concept de développement intégré des rivières et de proposer un choix de rivières pouvant servir de projet-pilote, en considérant en priorité les rivières Ashuapmushuan et Péribonka.

Objectifs

Utiliser de façon optimale des ressources naturelles: avoir une perspective globale et à long terme, c'est-à-dire l'optimisation des potentiels et la protection des ressources, dans le souci de satisfaire les besoins des générations actuelles et futures.

Viser un ensemble de ressources: hydriques, fauniques, forestières, floristiques, etc., envisager de multiples affectations: protection intégrale, production intégrée, utilisation polyvalente, utilisation exclusive, etc.

Intégrer plusieurs usages et affectations possibles: le développement hydroélectrique (centrales au fil de l'eau et (ou) création de réservoirs), le développement récréo-touristique (villégiature, infrastructures lourdes ou légères, navigation, activités de plein air), la protection des ressources (conservation, activités éducatives seulement, activités de prélèvement), l'aménagement forestier des rives (accès à la ressource, reboisement des rives).

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles du Québec
Françoise Mougeat, analyste
5700, 4^e Avenue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Téléphone: (418) 643-9595
Télécopieur: (418) 643-8337

Partenaires

Ministère de l'Environnement et de Faune,
milieu régional.

Échéancier

Printemps 1996.

Thème : processus de planification et de décision Région : Côte-Nord (09)

Gestion de l'île aux Perroquets

Description

Partenariat de l'utilisation des structures de l'Île aux Perroquets. L'équipe de Peter Jones veillera à l'encadrement quotidien des visiteurs et sera responsable du contenu des programmes d'observation des oiseaux ainsi que des recherches. MICS veillera à la gestion des réservations et des allées venues des petits groupes. Nous pourrions également inclure des stages en ornithologie à notre clientèle et faire la recherche d'autres clientèles au Canada comme à l'étranger. Des séances d'information seront également données aux gens de la région. MICS pourrait, à titre d'exemple, gérer les demandes et s'occuper des horaires et du suivi, toujours à partir des bureaux permanents situés au 124, rue Bord de la Mer.

Problématique

Ce projet offre à Parcs Canada, un service de protection continu de l'environnement. La venue de plus en plus de touristes sur la Côte nous pousse à croire qu'il faut travailler ensemble de façon à préserver l'habitat des oiseaux migrants, richesse et fierté de notre patrimoine.

Objectifs

Favoriser cette initiative en travaillant avec l'équipe en place et QLF à promouvoir et organiser ces stages d'étude et de familiarisation.

Promoteur

Station de recherche des Îles Mingan (MICS)
Louise Larivière, directrice de la communication
760, boulevard De l'Épée
Outremont (Québec)
H2V 3T9
Téléphone: (514) 948-3669
Télécopieur: (514) 948-1131

Partenaire

The Establishment of a Bird Conservation
Education, Research, and Ecotourism Centre,
Parcs Canada.

État d'avancement et (ou) échéancier

Une proposition de partenariat a été soumise à
Parcs Canada.

Reconnaissance de l'Après (Association pour le recyclage dans nos écoles, Polyvalente Louis-Jacques-Casault, Commission scolaire Côte-du-Sud, Montmagny), à titre de Corporation Intermédiaire de Travail (C.I.T.) en date du 27 mai 1994

Description

Nous aimerions éventuellement offrir aux gens d'affaires une unité mobile de déchiquetage des papiers confidentiels; cela répondrait à un besoin. Nous pensons aussi au plastique au verre et à l'aluminium, sans compter le compostage ainsi que la fabrication de papier artisanal.

État d'avancement et (ou) échéancier
Projet à développer.

Problématique

Nous avons là, à notre mesure, une solution responsabilisante pour notre milieu. Tant que nos poubelles «bien portantes» et nos «riches dépotoirs» ne seront pas reconnus comme des signes d'irresponsabilité et de surconsommation, nous aurons notre raison d'être... Sans oublier que la municipalité régionale de comté (MRC), l'école, les entreprises et surtout l'individu resteront les piliers de cet engagement. Ce besoin devient l'occasion de partager des responsabilités. En y mariant plusieurs missions, gérer le recyclage deviendrait sûrement rentable à bien des points de vue: éducatif, social et environnemental.

Objectifs

Promouvoir le recyclage de nos matières secondaires utilisées à l'école. Encourager les gestes de récupération chez les élèves, le personnel et les différents organismes qui épouseront la cause de l'organisme.
Responsabiliser la ville.

Gestion intégrée de l'eau du bassin de la rivière Chaudière

Description

Proposer au ministère de l'Environnement et de la Faune une approche originale de gestion intégrée de l'eau adaptée au contexte québécois.

Problématique

Ce projet va dans le sens des orientations du Québec vers la décentralisation des pouvoirs et la responsabilisation accrue des intervenants locaux, tout en évitant le recours à une approche «mur-à-mur».

Objectifs

Établir le type d'organisme qui pourrait être créé, ses pouvoirs, ses modes de fonctionnement et de financement. Ce projet est géré par un comité formé d'élus, de représentants associatifs et industriels du milieu.

Impacts

La gestion intégrée de l'eau se veut un mécanisme qui permet de concilier tous les usages de l'eau et d'assurer, dans toute la mesure du possible, la pérennité de l'ensemble de ces usages. L'approche par bassin versant facilite grandement cette gestion parce qu'elle s'applique à un territoire précis à l'intérieur duquel les usagers et les gestionnaires se concerteront. Elle permet également de prendre conscience de la valeur de l'eau qui est utilisée et des coûts qui s'y rapportent. Finalement, une véritable gestion intégrée devrait s'appuyer sur une participation efficace de la population.

Promoteur

Comité de bassin de la rivière Chaudière
(COBARIC)
Pierre Auger
Coordonnateur du COBARIC
3900, de Marly
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4E4

Téléphone: (418) 643-7732 (514) 873-2982
Télécopieur: (418) 646-4920 (514) 873-7382

Pierre-Maurice Vachon, président
700, Notre-Dame Nord, local B
Sainte-Marie (Québec)
G6E 2K9
Téléphone : (418) 387-3444
Télécopieur : (418) 387-7060

Partenaire

Union des municipalités du Québec, Union des municipalités régionales de comté du Québec, Union des producteurs agricoles, ministère de l'Environnement et de la Faune.

Échéancier

Mars 1996.

Centre international de recherches appliquées en développement durable de la Montérégie

Description

Les axes de développement de la Montérégie s'identifient par les domaines de l'agro-alimentaire, l'industrie, l'urbanisation du territoire, la recherche et la formation. La mise en place d'un centre de recherche appliquée en développement durable assurerait que l'évolution des axes de développement de la Montérégie prenne le virage du développement durable, notamment en priorisant la responsabilisation et la solidarité des personnes en matière d'amélioration de la santé humaine, de respect de la biodiversité du territoire et de contrôle des risques technologiques. Cette approche doit reposer sur une sensibilisation des personnes à la prudence avant d'entreprendre une quelconque mise en oeuvre et à la modération relativement à la consommation des biens et des ressources.

Objectifs

Proposer des réponses concrètes en matière de développement durable accessibles à la Montérégie, au Québec et au reste du monde.

Faire la promotion de solutions durables, principalement dans les domaines prioritaires du développement de la Montérégie. Sensibiliser et responsabiliser les intervenants du milieu en général et, plus particulièrement, les décideurs d'entreprises. Établir un réseau international avec d'autres centres de recherches du même type permettant de créer une banque de données de solutions concrètes en matière de développement durable.

Impacts

Priorité aux moyens et formes de productions agro-alimentaires durables (ex.: agriculture biologique tout en protégeant la biodiversité de la flore et de la faune, conservation des paysages et de la vie sauvage. Proposer et supporter les choix de production de matériaux et d'équipements respectant la notion de développement durable (ayant des impacts

négatifs nuls sur la santé des personnes et l'équilibre des écosystèmes depuis l'extraction des ressources jusqu'à l'étape récupération-recyclage. Contrôler les risques technologiques sur les activités humaines, la faune et la flore. Mettre en place un centre multipolaire d'étude, de recherche appliquée et de sensibilisation sur des solutions respectueuses du concept de développement durable touchant l'industrie.

Créer des réseaux d'information entre les entreprises concernées par la mise en oeuvre des technologies, plus particulièrement dans les domaines de la planification et de la protection du territoire (paysage naturel), l'agroalimentaire et le cadre bâti (paysage artificiel).

Promoteur

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie en partenariat avec les centres de recherche existants, l'industrie et le secteur de la formation collégiale et universitaire en Montérégie

Hubert Chamberland, président

806, chemin Richelieu

Beloil (Québec)

J3G 4P6

Téléphone: (514) 467-8962

Télécopieur: (514) 464-8854

État d'avancement et (ou) échéancier

Programme de réalisation quinquennal se modelant à l'entente-cadre liant la Société montérégienne de développement et le Secrétariat d'État au développement des régions.

Plan directeur pour un parc régional éclaté dans la grande région du massif des monts Sutton

Description

Le plan directeur est l'essence même de ce que le Parc voudra réaliser sous l'égide du développement durable. Toutefois, il s'agit d'orchestrer tous les tenants et les aboutissants du développement récréo-touristique pour qu'ils convergent vers la préservation de sites fragiles et la conservation du patrimoine régional, tout en assurant des activités économiquement rentables pour les partenaires, publics ou privés. Un fonds de conservation sera l'objet de campagnes de financement, afin de permettre la réalisation de projets collectifs.

Objectifs

Le plan devra préciser les normes à suivre pour que le concept de développement durable soit promu, mais surtout pour qu'il puisse se réaliser dans la pratique. Cela veut dire réconcilier et harmoniser les positions divergentes.

Promoteur

PENS, organisme précurseur du Parc régional éclaté
Christian de Laet, Ph.D., chef de projet
C.P. 40, succursale Victoria
Montréal (Québec)
H3Z 2V4
Téléphone: (514) 487-9154
Télécopieur: (514) 481-0180
Internet: delaet@ere.umontreal.ca

ou:

a/s PENS
C.P. 809
Sutton (Québec)
J0E 2K0

Partenaires

Les fiducies foncières en région, Société pour la promotion d'alternatives dans les Cantons de l'Est (SPACE), Développement-Alternatives et Université de Montréal.

État d'avancement et (ou) échéancier

Nous prévoyons que le plan directeur sera rédigé avant l'ÉcoSommet de mai 1996 et qu'il sera distribué et commenté à l'été, pour être remis à l'assemblée générale à l'automne 1996.

Financement

Budget prévisionnel de 30 000 \$ dont la moitié est sollicitée en fonds de contrepartie. La moitié des fonds viendra donc du PENS et de ses partenaires et commanditaires.

*Études des possibilités de financer localement des initiatives
18 mars 1996 environnementales et culturelles*

Problématique

Le développement durable ne se produira que s'il offre des avantages matériels ou moraux. Le développement durable exige des forces productives de sources régionales locales et individuelles. De plus, il faut faire plus qu'être performants et réduire, réparer, recycler. Si l'on veut responsabiliser la population à faire plus et mieux, il faut des incitatifs financiers. Des incitatifs «du haut» deviennent rares et seront toujours insuffisants: ils doivent avoir des contreparties «en bas». Ainsi, des moyens alternatifs de financer localement le développement durable deviennent indispensables.

Objectifs

Recenser les moyens de financement existants dans le monde et évaluer la possibilité de les importer comme techniques utiles à résoudre le problème du financement.

Impacts

Les résultats de l'étude montreront que la convergence du développement et de l'environnement en une seule mission est rentable. L'impact-clé est d'ancrer la réalité perçue du développement durable par ce qui nous touche souvent en premier: l'argent. Assumer localement le prix du développement durable est une étape nécessaire pour atteindre d'autres valeurs moins tangibles.

Promoteur

Éventuellement, travail collectif sous l'égide du PENS (Parc d'environnement naturel de Sutton), Christian de Laet, chargé de recherche à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal (services du pr. Jacobs), membre du PENS et, entre autres, de la Commission de stratégies et de planification de l'environnement de l'UICN.

Partenaires

Autorités locales, fiducies foncières et associations de conservation en région, le programme Développer autrement et autres associés professionnels et de bonne volonté.

État d'avancement et (ou) échéancier

Avec l'information et le soutien disponibles, l'étude pourrait être complétée dans une période de quatre mois suivant l'assurance de son financement. Une ébauche serait disponible pour mai 1996, le travail restant à effectuer cet été avec le rapport soumis en septembre.

Financement

Les dépenses majeures prévues par le projet se rapportent surtout à la main-d'oeuvre et aux déboursés locaux comme rémunération de personnel et de soutien technique, et déboursés en communication et graphisme. L'enveloppe budgétaire serait de l'ordre de 40 000 \$. Quant aux sources de financement, la moitié du montant provient de fonds privés, l'autre est sollicitée par l'entremise du CREM, en contrepartie.

*Mise en oeuvre de la Convention-cadre des Nations unies
sur les changements climatiques - Plan d'action du Québec*

Description

Ce plan vise la stabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES) à leur niveau de 1990 d'ici à l'an 2000. En raison de plusieurs facteurs (nature prudente de la Convention, incertitude et connaissance partielle du phénomène du réchauffement global, manque d'information sur les GES autres que le CO₂, etc.), le Plan d'action québécois doit être considéré comme un outil évolutif basé sur des programmes gouvernementaux en place, prévus ou à venir, et sur des mesures volontaires de la part du secteur privé.

Clientèle

Industries, gouvernement, grand public.

Problématique

Étant donné l'augmentation croissante des émissions de gaz à effet de serre et en connaissance de leurs effets nocifs, il s'agit d'en réduire la production.

Objectifs

Arriver à stabiliser des émissions de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990 d'ici à l'an 2000 et prévoir les mesures requises pour infléchir la tendance après l'an 2000.

Promoteur

Ministère des Ressources naturelles (MRN) (secteur Énergie), ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), Comité interministériel sur les changements climatiques, présidé en alternance par Jacques Lebus (MRN), sous-ministre associé à l'énergie, et Denys Jean (MEF), sous-ministre adjoint à la promotion du développement durable.

MRN

5700, 4^e Avenue Ouest, Local B-404
Charlesbourg (Québec)
G1H 6R1

Téléphone: (418) 643-3724

Télécopieur: (418) 643-8337

MEF

3900, rue Marly
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4E4

Téléphone: (418) 643-7860

Télécopieur: (418) 643-7812

Partenaires

Secteur privé, ministères et organismes publics et parapublics.

État d'avancement et (ou) échéancier

Les étapes du projet déjà complétées sont les suivantes: planification, promotion et sensibilisation, engagements verbaux ou écrits de certains promoteurs, étude de préfaisabilité, étude de marché et «focus group», recherche de financement et mise en oeuvre.

Élaboration d'un ou de modèles d'intégration des problématiques environnementales du secteur atmosphérique, intra et extra-sectoriel

Description

Les schèmes actuels de prévention et de protection de l'atmosphère ont des limites et doivent être assujettis à l'approche différente du développement durable. La manière d'effectuer ce virage peut varier d'une culture à une autre, mais il y a un outil préliminaire qui demeure essentiel pour y arriver: la recherche d'un modèle d'intégration des problématiques atmosphériques.

Clientèle

Gouvernements, ministères, grand public

Problématique

Jusqu'à maintenant, les décisions dans le domaine atmosphérique ont toujours été prises à partir d'une fragmentation de la réalité atmosphérique en problématiques particulières: le changement climatique, l'amenuisement de la couche d'ozone, le smog, les aérosols acides, les aérosols toxiques. L'approche traditionnelle de résolution de ces problématiques consiste donc à mettre de l'avant des mécanismes de régulation (règlements, objectifs environnementaux, programmes) ou des incitatifs (mécanismes économiques en émergence) pour contrer les activités qui génèrent ces problématiques.

Aujourd'hui, on s'aperçoit que nos problématiques atmosphériques ont des causes profondes. Ce sont des problématiques de développement: aménagement, transport, énergie, production, consommation... Les enjeux variés: survie, pérennité des écosystèmes, qualité de vie, niveau de vie, cultures, éthiques, sécurité sociétale, paix.

Des fonctions atmosphériques vitales sont affectées. Il devient nécessaire d'élaborer une façon de pouvoir jeter un regard neuf plus global sur ce milieu. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons passer de la protection de l'environnement, à la gestion de la ressource atmosphérique et de la rentabilité de ses fonctions.

Objectifs

Élaborer un ou des modèles d'intégration des problématiques par l'acquisition de connaissances des phénomènes atmosphériques. Passer d'une orientation exclusivement de prévention et de protection à une orientation de développement durable. Rendre disponible aux décideurs une information pertinente à la mise en place d'un développement durable. Utiliser le modèle comme outil d'éducation au fonctionnement des processus atmosphériques et aux menaces à la durabilité de l'atmosphère.

Promoteur

Ministère de l'Environnement et de la Faune
Service de la Qualité de l'Atmosphère

Traitement des odeurs et composés organiques volatils (COV) par filtre Biosov

Description

Le développement d'une technologie de traitement des gaz chargés de COV par voie biologique est en cours par l'association de Valoraction inc. et d'un groupe de recherche de l'Université de Sherbrooke. Le projet consiste en des expérimentations à l'échelle laboratoire, en l'approfondissement des connaissances et en la démonstration à l'échelle réelle. Les actions prévues sont le développement des garnissages, l'expérimentation en laboratoire par des essais dirigés, le pilotage en milieu industriel, une étude de marché, le calcul des coûts et la mise en marché.

Clientèle Industries.

Problématique

Les odeurs sont une des nuisances environnementales les plus préoccupantes pour les citoyens des villes et des campagnes. De plus, les composés organiques volatils (COV) émis dans l'atmosphère par les industries causent des odeurs et contribuent à augmenter la pollution atmosphérique. Les technologies conventionnelles de traitement ont le désavantage d'être coûteuse ou de transférer la pollution à une phase solide ou liquide.

Objectifs

Développer un procédé de traitement des COV par voie biologique adapté aux PME génératrices de gaz odorants ou polluants. Mettre au point un filtre pouvant traiter les COV avec un rendement de 90 % et ne produisant pas de sous-produits.

Le procédé aura l'avantage de détruire les polluants à un coût raisonnable.

Impacts

Le projet peut limiter la contribution des COV au smog et à la pollution de l'air. La technologie développée et brevetable aura l'avantage d'être économique et ainsi, adaptée aux PME. De plus, elle représente un haut potentiel d'exportation et permet de réduire les nuisances générées par les industries. La réduction des odeurs et des concentrations de COV entraîne une amélioration de la qualité de vie des populations.

Promoteurs

Valoraction inc. (Groupe Serrener inc.) et
l'Université de Sherbrooke
Jean-Jacques Caron
Directeur technique
855, rue Pépin, bureau 300
Sherbrooke (Québec)
J1L 2P8
Téléphone: (819) 829-0101
Télécopieur: (819) 829-2717

État d'avancement et (ou) échéancier

Ce projet est déjà amorcé.

Financement

Valoraction inc. Subvention de recherche des deux paliers de gouvernement. Une première phase a nécessité un investissement de 115 000 \$ de Valoraction inc. pour un budget de l'ordre de 400 000 \$.

*Élaboration d'une information environnementale de deuxième génération
par rapport aux grands problèmes atmosphériques**

Description

Le projet, peut-être un projet-pilote au Québec, consiste à élaborer une information environnementale de deuxième génération appliquée aux grands problèmes atmosphériques. L'approche et la méthodologie développées pourront ensuite être appliquées à toutes les problématiques environnementales. Formation d'un groupe de travail régional de diverses appartenances. Définition de l'information pertinente à colliger dans l'optique de l'information de deuxième génération. Collecte, entreposage, traitement, diffusion de l'information. Sensibilisation du public, des développeurs et des journalistes au contenu de cette nouvelle information. Promotion de celle-ci. Justification des décisions concernant le développement durable à partir de cette information.

Problématique

L'information environnementale que l'on a générée jusqu'à maintenant a été centrée principalement sur les sources de divers contaminants émis, surtout les conventionnels, et parfois sur les effets qui suivent. Ce type d'information sert particulièrement bien les objectifs de protection de l'environnement à partir d'une approche centrée sur des normes, mais n'a pas permis de prévoir ou d'éviter les grands problèmes atmosphériques (pluies acides, diminution de la couche d'ozone et réchauffement climatique) qui résultent bien sûr de l'émission de contaminants, mais aussi de l'interaction de ceux-ci avec différents phénomènes. Pour sa part, la Déclaration de Montréal de 1991 sur l'information environnementale définit la nécessité de rechercher une information qualifiée de deuxième génération. Celle-ci, non disponible actuellement, implique une configuration différente de l'information et des données.

Objectifs

Rendre disponible aux décideurs locaux une information pertinente qui puisse être utilisée pour protéger l'environnement, mais aussi pour réaliser un développement durable. Permettre l'intégration de problématiques de différents secteurs. Sensibiliser les décideurs et la population au développement durable à partir d'une information plus adaptée aux problématiques de développement et de durabilité.

Promoteurs éventuels

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie,
Université de Sherbrooke, ministère de
l'Environnement et de la Faune.

État d'avancement et (ou) échéancier

Projet à développer.

**Thèmes : climat et atmosphère, énergie, Région : Montréal (06)
milieux urbains et territoire, transport**

Journée de l'air pur (Clean Air Day)

Description

Activité de sensibilisation dans la région métropolitaine de Montréal, faisant appel aux responsabilités individuelles et collectives dans le domaine de la qualité de l'air.

Clientèle

Grand public.

Problématique

Objectifs

Informar la communauté relativement à l'impact des activités du transport urbain sur l'environnement; susciter des changements de comportement en réduisant le volume des déplacements motorisés individuels; encourager les moyens de déplacement les plus économiques en énergie.

Impacts

Modification de l'environnement, modification des comportements et des modes de consommation (ressources non renouvelables).

Promoteur

Transport 2000 et Regroupement montréalais pour la qualité de l'air
Normand Parisien, directeur-coordonnateur
2520, Lionel-Groulx
Montréal (Québec)
H3J 1J8
Téléphone: (514) 932-8008
Télécopieur: (514) 932-2024

Partenaires

STCUM, Agence métropolitaine de transport, Environnement Canada, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, ministère des Ressources naturelles du Québec, ville de Montréal, groupes de promotion du covoiturage et du vélo et groupes écologistes.

État d'avancement et (ou) échéancier

De décembre 1995 à juin 1996, avec possibilité de renouvellement (annuel) tous les mois de mai. Étapes déjà complétées: recherche, conception, groupes de discussion, levée de fonds, recherche de partenaires institutionnels et sociaux, organisation de l'événement, préparation du support éducatif, conférence de presse, déroulement de la journée, évaluation des résultats.

Financement

Les frais d'immobilisations comprennent la projection audio-visuelle et le mobilier de location. Les coûts de fonctionnement sont répartis comme suit: ressources humaines (40 %), publicité et information (35 %), action communautaire (10 %), frais de gestion (15 %). Financement de source privée et participation gouvernementale.

Usine-pilote de stockage de gaz naturel par adsorption

Description

Entreposage à base pression de gaz naturel pour faciliter son utilisation dans les véhicules de plaisance et de service.

Clientèle

Travailleurs, entrepreneurs, industries, commerces, grand public

Objectifs

Développer, à l'échelle industrielle, une technologie mise au point en laboratoire. Fabriquer, pour le marché canadien, 25 000 à 30 000. Réservoirs de stockage de gaz naturel à être utilisés dans les véhicules de plaisance et de service. Vendre dans le monde des usines de fabrication de réservoirs.

Impacts

Ce projet aura pour effet une réduction des émissions de CO² et la création de 100 à 200 emplois grâce à l'ouverture d'une usine de fabrication de réservoirs.

Promoteur

Centre des technologies du gaz naturel
Kebir Ratnani, directeur général
1717, Du Havre
Montréal (Québec)
H2K 2Y3
Téléphone: (514) 598-3582
Télécopieur: (514) 598-3725

État d'avancement et (ou) échéancier

Échéancier: 36 mois. État d'avancement de planification, d'étude de pré-faisabilité et d'étude de marché "focus group" ont déjà été complétées.

Financement

Les dépenses en recherche et développement seront d'environ 2 500 000 \$. Les sources de financement prévues sont d'ordre privé et public.

ÉcoSommet est organisé à l'initiative de:

- Union québécoise pour la conservation de la nature
- Centre québécois du droit de l'environnement
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
- Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement
- Réseau québécois des groupes écologistes
- Fédération québécoise pour le saumon atlantique
- Centre de formation en entreprise et récupération

Partenaires financiers:

- Ministère de l'Environnement et de la Faune Québec
- Environnement Canada
- Hydro-Québec
- Santé Canada
- Secrétariat au développement des régions
- Ducharme Perron, Communication Affaires publiques
- Cogesult
- Gestion de rebuts Laidlaw
- Gaz Métropolitain
- Ministère des Ressources naturelles Québec
- Association des industries forestières du Québec
- Imprimerie Québecor "Lebonfon"
- Pêches et Océans Canada
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec
- Société des alcools du Québec
- Union des producteurs agricoles
- Norme Internationale inc.
- Bell Canada
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
- Corporation Stone-Consolidated
- Tourisme Québec
- Stablex
- Recyc-Québec
- Institut canadien des produits pétroliers
- Confédération des syndicats nationaux
- Industrie Canada
- Shell Canada
- Assemblée des Évêques du Québec
- Centre patronal de l'environnement du Québec
- Fondation québécoise en environnement
- Ministère des transports du Québec
- Fondation de la faune du Québec
- Noranda

- Dmtal
- Soquem